

N<sup>o</sup> 46-54 mg N<sup>o</sup> 48,57.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS



**BULLETIN MENSUEL**

2<sup>me</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 46. - 25 Janvier 1909.



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1

~~Jo. 30112~~

Jo. 31427





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 46

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Janvier 1909

## ANNUAIRE 1909

CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

### STATUTS ET RÈGLEMENTS

#### STATUTS DE L'UNION

1. Entre le *Syndicat des journalistes français* et le *Syndicat des écrivains français*, il est formé une Union syndicale, sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*.

2. Cette Union a pour but d'établir un concert pour l'étude et la défense des intérêts économiques et financiers communs aux deux syndicats.

3. L'Union est administrée par un Conseil formé des Conseils des deux syndicats. Ce Conseil nomme son bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier.

4. Le Conseil peut admettre des membres honoraires payant une cotisation annuelle de dix francs.

5. Il dirige et administre un *Bulletin* commun aux deux syndicats.

6. Il statue sur les réunions, les banquets et les fêtes communes.

7. Les dépenses afférentes à l'Union sont couvertes par les cotisations des membres honoraires, et par le concours des deux syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres.

8. L'Union peut avoir des correspondants étrangers payant cinq francs par an pour l'abonnement au *Bulletin*.

9. Il institue également des comités ou conseils juridiques et médicaux communs aux deux syndicats.

10. Il prend toutes mesures nécessaires pour assurer la prospérité de l'Union.

#### COUTUMIER CORPORATIF

##### Messes et cérémonies religieuses.

Chaque premier vendredi du mois (sauf exception éventuelle), il est dit une messe par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation ou pour les défunts.

En outre, des instructions sont données par M. l'Aumônier à des jours indiqués d'avance par le *Bulletin*.

Chaque année, au mois de juin, la Corporation se réunit pour une messe suivie de salut et de consécration au Sacré-Cœur dans la basilique de Montmartre.

La cérémonie est suivie d'un banquet.

##### Assemblées générales.

La Corporation et les Syndicats tiennent leurs assemblées générales, suivies d'un banquet, un des premiers dimanches de mars.

##### Dîner mensuel.

Chaque mois, sauf pendant les vacances, un dîner intime réunit les membres de la Corporation et leurs invités.

##### Service de publicité.

La Corporation, par le moyen du *Bulletin*, sert d'intermédiaire entre les organes de publicité et ses membres pour la publication et la reproduction de leurs œuvres.

## CAISSE CORPORATIVE DE PRÉVOYANCE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>.

§ 1<sup>er</sup>. — Une Caisse corporative de prévoyance est fondée au profit des membres de la Corporation des publicistes chrétiens qui s'obligent à verser une contribution personnelle de 3 francs en même temps que leur cotisation annuelle, ou une somme de 25 francs une fois donnée.

§ 2. — En outre de ce versement, elle sera alimentée :

a) Par une contribution annuelle de chaque syndicat, du cinquième de ses cotisations et de ses revenus disponibles, déduction faite des dépenses nécessaires au fonctionnement des syndicats ; dépenses à fixer chaque année par le bureau de chaque syndicat.

b) Par des dons volontaires, souscriptions, bénéfiques de toutes sortes.

### ARTICLE 2.

§ 1<sup>er</sup>. — Au décès de chacun des associés, cette Caisse sera débitée d'autant de fois un franc qu'il y aura de souscripteurs, après un prélèvement de vingt pour cent, pour la Caisse de prévoyance.

§ 2. — Cette somme sera mise en réserve pendant un mois au profit des personnes suivantes :

a) En premier lieu, la veuve du défunt.

b) A défaut de veuve, les enfants mineurs.

c) A défauts d'enfants mineurs, les parents à sa charge.

d) Lorsqu'il n'y aura ni veuve, ni enfants mineurs, ni parents à sa charge, cette somme sera réservée aux ayants droit de la succession qui en feraient la demande pour couvrir les frais funéraires, ou payer au besoin des dettes pressantes.

En tous cas, le sociétaire peut désigner à l'avance le bénéficiaire de l'indemnité de décès.

§ 3. — Cette indemnité fera retour à la caisse dans les cas suivants :

a) Si le défunt a déclaré à l'avance et par écrit y renoncer.

b) Si les intéressés déclarent ne pas vouloir en profiter.

c) Si la réclamation n'est pas faite dans le mois du décès.

§ 4. — Dans ces différents cas il sera retenu la somme nécessaire pour faire

célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt, par les soins de la corporation.

### ARTICLE 3.

§ 1<sup>er</sup>. — En cas de maladie ou d'infirmité d'un des souscripteurs, une demande peut être adressée par lui au Bureau, qui sera seul juge de l'opportunité et de l'importance de l'indemnité.

§ 2. — Une demande d'indemnité peut également être formée en cas de chômage par suppression d'emploi ou toute autre cause justifiée, et laissée à l'appréciation du Bureau.

### ARTICLE 4.

§ 1<sup>er</sup>. — Les membres de la Corporation qui n'ont pas souscrit à la Caisse n'auront pas le droit d'y participer.

§ 2. — Cependant, à raison de la contribution de la Caisse syndicale, le Bureau pourra, dans les circonstances de décès, de maladie ou de chômage ci-dessus prévues, sur la demande qui lui en sera faite, voter un secours temporaire dont il fixera le chiffre.

§ 3. — Dans les cas d'urgence, le président est autorisé à accorder un léger secours aux associés ou même à des confrères étrangers à l'Association, sauf à en rendre compte au Bureau. Il peut même en certaines circonstances laissées à sa discrétion, être dispensé de faire connaître le nom du confrère secouru.

### ARTICLE 5.

§ 1<sup>er</sup>. — Le présent règlement arrêté par les Bureaux des deux syndicats, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 12 de leurs statuts, entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1909.

§ 2. — Il pourra être modifié, soit sur l'initiative des Bureaux, soit par une Assemblée générale des intéressés convoquée par le président huit jours à l'avance, sur la demande de vingt participants.

§ 3. — Ces modifications ne pourront être faites qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

### ARTICLE 6.

A l'avenir, tous les candidats qui solliciteront leur admission à l'un des syndicats, seront invités à souscrire à la Caisse corporative.

## SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire-délégué, avant le 15 de chaque mois, une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est insérée au *Bulletin*, puis tirée à part sur une feuille spéciale

qui est périodiquement adressée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de Province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## AVIS DIVERS

### Cotisations.

On est prié d'envoyer le montant des cotisations à l'*Agent de la Corporation*, 4, rue Martignac. A partir du 1<sup>er</sup> avril elles sont recouvrées par l'Agence Devos. *Journalistes* : 12 francs plus 3 francs pour la caisse de prévoyance. *Ecrivains* : 5 francs plus 3 francs id. Membres honoraires : 10 francs.

### Collection.

Nous tenons à la disposition de nos confrères qui font la collection du *Bulletin*, tous les exemplaires dont ils nous feraient la demande. Nos nouveaux confrères peuvent également réclamer les fascicules de chaque année.

Nous rappelons en outre que nous avons à leur disposition la réimpression de la 1<sup>re</sup> série du *Bulletin* (1887-1904) au prix de 3 francs.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Extraits des Statuts.

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus d'un an à la presse quotidienne ou périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs. Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

7. — Le Conseil syndical, peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

24. — La caisse de retraites est alimentée par un prélèvement de 25 pour 100 sur les cotisations.

### Extraits du règlement de la Caisse de retraites.

5. — Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat.

L'exercice de ce droit est fixé comme il suit :

Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndi-

cat sont classés par ordre d'admission et d'âge.

Ce tableau, qui ne pourra comprendre un plus grand nombre de membres, constitue l'état des sociétaires ayant un droit immédiat ou éventuel à la pension de retraite suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir.

Un deuxième tableau comprendra les membres admis postérieurement, jusqu'à concurrence de cent, également classés entre eux d'après l'ordre de leur admission et de leur âge.

Dès que tous les sociétaires inscrits au premier tableau auront été admis à la jouissance de la pension, les arrérages des capitaux de l'Association qui deviendront libres seront appliqués au service des pensions du deuxième tableau.

Il en sera de même indéfiniment pour tous les groupes de cent qui se formeront dans la suite.

### Avis.

Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance par un versement de 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association et un dîner réunit les associés.

Le carnet individuel donne des entrées gratuites.

Des avantages spéciaux sont faits sur certains chemins de fer.

La caisse de retraite du syndicat dispose actuellement de 36 pensions de 500 francs en faveur de ses membres les plus anciens.

### Conditions requises pour être candidat au Syndicat des Journalistes français.

Suivant les statuts du Syndicat, il faut « appartenir depuis plus d'un an à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué. »

#### 1° Appartenir à la presse.

C'est-à-dire : Faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement, de notoriété publique,*



non comme amateur, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante;

2° L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, héraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.* ;

2° Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

### Extraits des Statuts.

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle

sera recouvrée aux frais du sociétaire. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président, qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un diner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.

## LISTES POUR L'ANNÉE 1909

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

**Aumônier.**

M. le chanoine GAUDEAU.

**Conseil corporatif.**

*Président* : M de MAROLLES.

*Vice-Présidents* : MM. NEMOURS-GODRÉ, le baron Joseph du TEIL.

*Secrétaire* : M. Joseph MOLLET.

*Trésorier* : M. TASTEVIN DE NOUVEL.

**Membres du Conseil.**

MM. Rémy de SIMONY, le vicomte Henri de FRANCE, Dom BESSE, BOUVATTIER, Octave CHAMBON, Oscar HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, Gaston JOLLIVET, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, VINCENT, DELAHAYE.

**Membres honoraires.**

MM.

Vincent de Paul BAILLY, ancien directeur de *La Croix*, 12, Demi-Rue, Louvain, Belgique.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre-Dame, Marseille.

Le marquis de CARNÉ, sénateur, 85, rue d'Assas, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

Le marquis de COSTA de BEAUREGARD, de l'Académie française, 6, place Saint-François-Xavier, Paris.

H. DE COURCELLES, 18 ter, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solférino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 45, rue de Bellechasse.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Anthime MÉNARD, député, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 29, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

Le comte Albert VANDAL, de l'Académie française, 32, avenue Marceau, Paris.

R. de VAUCELLES, 23, rue de l'Université, Paris.

**Correspondants étrangers.**

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

François Dufour, directeur du *Glaneur*, 12, rue Joseph-Hazard, Uccle-Bruxelles, Belgique.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virton, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*, Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.

**Conseil médical.**

MM.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 50, rue Monge, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larrieu, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgie, 108, rue de la Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Le D<sup>r</sup> G. Bull, oculiste, 4, rue de la Paix, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de la Flotte, avocat à la Cour d'Appel, 3, quai Voltaire, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durnerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS****Bureau du syndicat.**

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 121 bis, rue de Grenelle, Paris (1).

Vice-Présidents : Nemours-Godré (F.), 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Trésorier : Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henri de France (01), 55, rue de Lille, Paris.

**Conseil syndical.**

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, Auxerre.

Jules Delahaye (P.), 54, rue Jouffroy, Paris.

Le chanoine Gaudeau (02), 58, rue de Babylone, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Espérance Tournier (89), 56, rue de Rennes, Paris.

Charles Vincent (P.), 42, rue des Perchamps, Paris, XVI<sup>e</sup>.

**Membres actifs.**

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arsac (1894), Divers, rue des Jancelins, Epervain.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).

D<sup>r</sup> Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 20, rue de La Fontaine, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893), Logis-Neuf, près Marseille.

Firmin Bacconnier (08), *Accord Social*, 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903), *Annales de la Jeunesse catholique, Peuple Français, Univers*, 30, rue de Magdebourg, Paris.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

- Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré, Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).
- Alphonse Béchét (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.
- Louis Béchét (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).
- Joseph Bellet (F.), *La Semaine*, Yssingaux (Haute-Loire).
- Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon.
- Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 8, rue François-1er, Paris.
- Le baron de Bernon (F.), *Messenger de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.
- L'abbé Georges Bertoye (Franc), 06, *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.
- Daniel Bertrand de la Flotte (1901), *Divers*, 3, quai Voltaire, Paris.
- L'abbé Bertrin (95), 23, boulevard Montparnasse, Paris.
- Henri Bidou (1900), *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.
- Vincent Biatrix (Tancrede de Visan, 04), *Recue de Philosophie*, 18, rue de Fleurus, Paris.
- Pierre Bietry (07), député, directeur du *Jaune*, 4, boulevard des Italiens.
- Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.
- Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, Lyon.
- Georges Bois (F.), *Courrier du Jura*, 26, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.
- Louis Borvin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.
- Joseph Bon (95), *Volonté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.
- Borelly de Kervélégan (F.), *Kérobestin*, par Pont-l'Abbé (Finistère).
- Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.
- Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.
- Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 4, rue Ménars, Paris.
- Jacques de Bréda (1896), *Journal d'Albert*, Albert (Somme).
- Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.
- De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.
- Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.
- Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges.
- Louis Chailloux (1907), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.
- Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.
- A. Claverie (F.), ancien directeur, *Esparos*.
- Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.
- Louis Colin (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.
- Yves de Constantin (1889), *Autorité, Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.
- Paul Cornille (1893), *Nouvelliste, Dépêche*, 2, rue Boucher-de-Perthes, Lille.
- Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.
- Edouard Croisille (P.) (1893), *Chronique Picarde*, 32, rue Debray, Amiens.
- Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.
- Joseph Denais-Darnay (1902), *Action libérale*, 8, rue de Levis Paris.
- Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.
- Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.
- Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).
- Ch. Doisnel du Val-Michel (1903), *Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher)*.
- Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.
- Dubois de La Rue (1904), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.
- Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.
- Louis Dumarché, *Courrier du Dimanche*, 9, rue Mably, Dijon.
- Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.
- Léon Dumuys (1893), *Patriote Orléanais*, rue de Lionne, Orléans.
- Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.
- Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 97, avenue de Saxe, Lyon.
- Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 152, rue de Rennes, Paris.
- Henri Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.
- René Faidy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 29, rue de Trion, Lyon.
- Albert Faure (1899), *Messenger de l'Oise*, Beauvais.
- Oscar de Ferenzy (1902), *Courrier du Marais*, Château de Conflans, Charenton (Seine).
- Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.



- François Ferrari (P.), (1888), *Figaro*, 63, avenue Kléber, Paris.
- Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 17, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.
- André Fossé-d'Arcos (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.
- Pierre Fouillaud (09), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Pierre Fournel, *Petit Moulagnard*, Tarare (Rhône).
- Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 13, passage Saulnier, Paris.
- Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.
- F. Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.
- L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, *Divers*, 52, rue Vaneau, Paris.
- Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.
- Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, député, Alex (Drôme).
- A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, 26, rue d'Armaillé, Paris.
- P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, *Gazette de Dol*, La Butte-Veil, Saint-Père, Avranches.
- H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.
- Alain Gouzien (1896), *La Renaissance*, 30, rue Antoinette, Paris.
- Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, rue des Réservoirs, Romans (Drôme).
- Urbain Guérin (F.), 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.
- Joseph Hastings (07) (P), *Echo du Centre*, Blois.
- Tancrede de Hauteville (1899), *Bulletin des Cercles*, Argences (Calvados).
- Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.
- Joseph Henry (1904), 39, rue Hinemar, Reims.
- Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).
- Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.
- Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.
- Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.
- Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 54, rue de Verneuil, Paris.
- Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).
- Jaudourenc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.
- Alph.-Stanislas Jeanne (1900), *Croix*, 333, rue de Vaugirard, Paris.
- Louis de Jeux (1898), *Réveil de l'Ouest*, château de Bordes, par Baugé.
- André Lacroix (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.
- Louis Lamapet (08), *Messenger de l'Allier*, Moulins.
- Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.
- D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Esqualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.
- Maurice Lasnier (1898), *Journal de Chartres*, Chartres.
- Gabriel Latouche (1899), *Echo de Paris*, *Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.
- Georges-Claudius Lavergne (F.), Bailly (Seine-et-Oise).
- Louis Laya (1902), *Action Libérale*, *Croix*, 3, rue Valentin-Haüy, Paris.
- D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Revue de l'Ouest*, 103, rue de la Boétie, Paris.
- Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).
- Henri le Roux (1902), *Soleil*, 35, rue de Saint-Petersbourg, Paris.
- Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'École-d'Artillerie, Toulouse.
- Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.
- Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, Loos-lès-Lille.
- Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbihanais*, Lorient.
- Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.
- Georges Loth (1905), *Croix*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.
- Henri Lucien-Brun (1898), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.
- Athanase Maire (1891) *Journal des Sténographes*, Cognac.
- André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.
- Emile Marsac (08), *Patriote Vendômois*, Vendôme (Loir-et-Cher).
- De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.
- Georges Maze-Sencier, *Action Libérale*, 71, avenue d'Antin, Paris.
- Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.

Alfred Méliçon (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).

Joseph Ménard (F.), ancien rédacteur en chef, 2, rue Dupont-des-Loges, Paris.

Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.

Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Gaston Méry (08), conseiller municipal de Paris, *Libre Parole*, 28, rue Bergère  
Alfred Michelin (08), *Croix*, 64, rue des Batignolles, Paris.

Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.

Paul Morand (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.

Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 29, rue de l'Eglise, Chaville.

Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.

Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.

Charles Nicoullaud (1895), *B. des Campagnes*, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.  
Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbeville*, Abbeville.

Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.

Papillaud (1891), *Libre parole*, 57, rue de Passy, Paris.

Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.

Paul Parsy (08), *Croix*, 21, rue Saint-Antoine, Paris.

Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, 193, rue de l'Université, Paris.

Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.

Petithenry (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.

Ossian Pic (1896), directeur de l'*Echo Rochelais*, La Rochelle.

J. Picavet (08), *Cbronique Picarde*, 109, rue Saint-Jacques, Amiens.

Pierre l'Hermitte (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.

Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.

Camille Pillot (Camillus), 1900, Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.

Robert Piot (1904), *Courrier des Rédactions*, 4, rue Lafayette, Nice.

Maurice Ponthièvre (1902), *Peuple Ardennais*, Charleville.

C. L. Poulin (1898), *Peuple français*, 32, rue Etienne-Dolet, Paris.

A. Pouyé (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Paul Pouyé (1889), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.

Antoine Redier (08), *Messenger de la Creuse*, 35, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Ernest Renaul (1899), directeur du *Soleil*, 4, rue de la Terrasse, Paris.

Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 48, rue d'Assas, Paris

Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.

Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.

Rincé (P.) (1888), directeur de la *Vendée*, Fontenay-le-Comte.

Emmanuel Rivière (1898), directeur de l'*Écho du Centre*, Blois.

Auguste Rochette (1904), *Petit Montagnard*, Tarare (Rhône).

Le vicomte de Romanet (1893) (P), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.

Félix de Rosnay (1899), divers, 6, rue Coëtlogon, Paris.

Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.

Auguste Roussel (F.), *Univers*, 44, rue du Cherche-Midi, Paris.

Fernand Rousselot, *Soleil*, 56, rue de Dunkerque, Paris.

Rubat du Méric (03), *Courrier du Jura*, Lons-le-Saulnier.

Gabriel Sallé (04), *Écho Dunois*, Château-dun.

Michel Salomon (1894), *Revue Hebdomadaire*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.

Joseph Sarda (1896), *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Henri Savatier (1899), *Revue des questions sociales*, Poitiers.

Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.

Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.

Paul Simonnot (P.) (92), *Bulletin des Cercles catholiques*, Kervenu, Vannes.

Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), *Action française*, 29, rue Chevert, Paris.

Louis de Soye (05), *Semaine religieuse de Paris*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.

Paul Tailliez (F.), *Propriétaire Chrétien*, 164, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Talmeyr (03), *Libre Parole*, parc de Montretout, Saint-Cloud.

Victor Taunay (F.), 21, rue de Sèvres, Paris.

Eugène Tavernier (1900), rédacteur en chef de la *Dépêche Républicaine*, Besançon.

Armand Terrier (08), *Moniteur de l'Oise*, rue des Flageots, Beauvais.

Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.

Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franc-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.

Paul Verdun (1889), *Soirées en Famille*, 28, rue du Four, Paris.

Viton de Thorame (1895), 12, rue Dautancourt, Paris.

François Veillot (07), *Univers*, 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Maurice Vivier (04), *Nouvelliste de Bordeaux*, Saint-Palais.

Vicomte de Wall (1900), *Courrier du Jura, Bourgogne*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Joseph Zamanski (07), *Association catholique*, 94, boulevard Raspail, Paris.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

### LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1909.

#### Bureau.

*Président* : V. de Marolles, 121 bis, rue de Grenelle, Paris.

*Vice-Présidents* : Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Dom Besse, Chevetogne, par Leignon, province de Namur, Belgique.

*Secrétaire* : Baron de Rosnay, 6, rue Coëtlogon, Paris.

*Trésorier* : Fénelon Gibon, 199, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

#### Conseil.

Comte de Tinseau (1894), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Le chanoine Gaudeau, 58, rue de Baby-lone, Paris.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Marousssem (1891), 42, rue du Louvre, Paris.

#### Membres.

Léon Adam, 40, rue Bonaparte, Paris.

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>sr</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 84, rue Lecourbe, Paris (XV<sup>e</sup>).

André Besson (09), Macornay (Jura).

René Bittard des Portes (08), 44, rue de Naples, Paris.

Georges Bois, 26, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Jules Cauvière (1891), professeur à l'Institut catholique, 15, rue Duguay-Trouin, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>sr</sup> Constans (1894), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Le R. P. Delaporte, 4, rue de la Barberie, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Louis Delalande (1894), 8, rue de Constantinople, Paris.

Farothon (1892), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Fleuriot-Kérinou (1891), Locmariaquer (Morbihan).

Le chanoine Fonsagrives (1890), 18, rue du Luxembourg, Paris.

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique (08), 16, avenue de Villars, Paris.

Gautier, éditeur (1892), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille, Paris.

Joubert (1894), 11, rue des Arènes, Angers.

M<sup>sr</sup> de Kernaeret (1890), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du Fossé, Amiens.

Langlois (1885), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (1892), 32, rue Montaigne, Paris.

Lecoffre, éditeur (1892), 90, rue Bonaparte, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée Balmont, Lyon.

L'abbé Maillot (06), 8, rue de La Ville-l'Evêque, Paris.

Baron de Maricourt, Villemetrie.

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Villerssexel, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Dr Adolphe Mōny, 70, rue Spontini, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon (Vienne).

Nemours-Godré, 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Retaux, éditeur (1881), 82, rue Bonaparte, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 69, rue de Lille, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Roger de Saint-Paul, à Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

Abbé de Scorraillat (1893), Kasteal-Gemart Hollande.

Joseph Serre (1888), 48, rue des Margnoles, Caluire (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Baron de Villebois-Mareuil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.



#### LISTE DES DÉFUNTS DE L'ANNÉE

*Président d'honneur:* François COPPÉE.

*Membres honoraires:* de CHAMAILLARD, MAZON.

*Journalistes:* Chanoine de BENQUE (F. R.), Albert MARON (F. R.), abbé RIMBAULT.

*Ecrivains:* Comte Oscar de POLI, BOYER DE BOUILLANE.

*F. Fondateur. R. Retraité.*



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## CAISSE DE RETRAITES

État des Sociétaires ayant un droit, soit acquis, soit éventuel à la pension

1<sup>er</sup> TABLEAU. — 1<sup>re</sup> Centaine.1<sup>re</sup> partie. — DROIT ACQUIS

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
1	De Marolles.	1 <sup>er</sup> fondateur (1886)	1 <sup>er</sup> Juillet 1836	1901
2	P. Gibert.	Fondateur (1886)	7 Janvier 1830	—
3	Louis de Benque.	—	24 Janvier 1830	—
4	H. Gibert.	—	2 Mai 1836	—
5	O. Havard.	—	24 Mai 1845	—
6	Drumont.	—	3 Mai 1844	—
7	Roussel.	—	16 Août 1844	—
8	Dupuy.	—	17 Août 1844	—
9	Fromm.	—	21 Mars 1845	—
10	Lambert.	—	16 Février 1846	—
11	Nemours-Godré.	—	2 Juin 1847	1902
12	Lavergne.	—	16 Juillet 1847	—
13	Claverie.	14 Avril 1887	29 Juin 1839	—
14	Bellet.	Fondateur	6 Mars 1848	1903
15	Borrelly.	—	16 Juillet 1848	—
16	Pouyé.	—	25 Septembre 1848	—
17	Rincé.	5 Janvier 1888	3 Juillet 1844	—
18	Ferrari.	5 Juillet 1888	9 Août 1837	—
19	U. Guérin.	Fondateur	11 Août 1849	—
20	Mehlin.	5 Janvier 1888	16 Novembre 1850	—
21	Hervet.	8 Janvier 1891	7 Avril 1836	1905
22	Danis.	5 Mars 1891	20 Mars 1847	1906
23	Delahaye.	10 Avril 1890.	5 Mai 1851	—
24	Vincent.	14 Avril 1887	9 Juin 1851	—
25	de Bernon.	2 Janvier 1890	14 Septembre 1851	—
26	Simonnot.	3 Mars 1892	12 Novembre 1842	1907
27	Bois.	Fondateur	9 Mars 1852	—
28	Paillard.	—	1 <sup>er</sup> Avril 1852	—
29	Tauuay.	—	21 Juillet 1852	—
30	Bechet.	2 Mai 1889	27 Juillet 1852	—
31	Depoin.	Fondateur	17 Janvier 1853	1908
32	Dumuys	6 Avril 1893	21 Octobre 1853	—
33	Butel.	7 Novembre 1889	24 Octobre 1853	—
34	A. Loth.	11 Décembre 1893	16 Décembre 1842	—
35	Bazin.	2 Mars 1893	26 Février 1854	26 Février 1909
36	Arsac.	3 Juin 1894.	2 Avril 1851	3 Juin 1909

1<sup>er</sup> TABLEAU. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — DROIT ÉVENTUEL

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
37	H. Durrieux.	7 Janvier 1892	25 Septembre 1834	25 Septembre 1909
38	Tastevin.	Fondateur	17 Février 1835	17 Février 1910
39	Chambon.	Fondateur	25 Avril 1855	25 Avril 1910
40	Viton.	26 Mai 1895	25 Septembre 1845	26 Mai 1910
41	L. Colin.	2 juillet 1895	20 Mars 1847	2 Juillet 1910
42	Nicoullaud.	7 Novembre 1895	3 Mars 1854	9 Novembre 1910
43	Bertrin.	5 Décembre 1895	7 Juillet 1851	5 Décembre 1910
44	de Bréda.	6 Janvier 1896	28 Février 1849	6 Janvier 1911
45	O Pic.	5 Mars 1896	25 Septembre 1837	5 Mars 1911
46	Hocart.	—	24 Mai 1856	24 Mai 1911
47	Rivière.	1 <sup>er</sup> avril 1897	45 Mai 1855	1 <sup>er</sup> Avril 1912
48	Croisille.	7 Janvier 1892	1 <sup>er</sup> Juin 1857	1 <sup>er</sup> Juin 1912
49	Salomon.	5 Janvier 1894	7 Juin 1857	7 Juin 1912
50	de Simony.	9 Janvier 1890	15 Octobre 1857	15 Octobre 1912
51	de Jeux.	6 Janvier 1898	11 Novembre 1842	6 Janvier 1913
52	Bourges.	6 Janvier 1896	27 Décembre 1858	27 Décembre 1913
53	Taberne.	6 Mai 1897	31 Mars 1859	31 Mars 1914
54	de Romanet.	2 Janvier 1893	8 Juillet 1859	8 Juillet 1914
55	J. Menard.	Fondateur	12 Septembre 1859	12 Septembre 1914
56	Scarpattell.	4 Janvier 1894	25 Septembre 1860	25 Septembre 1915
57	Denoyel.	5 Février 1891	21 Octobre 1860	21 Octobre 1915
58	Richardet.	5 Novembre 1891	28 Novembre 1860	28 Novembre 1915
59	E. Tournier.	7 Février 1889.	24 Décembre 1860	24 Décembre 1915
60	Huet Saint-Paul.	7 Avril 1892	10 Janvier 1861	10 Janvier 1916
61	Tailliez.	Fondateur	3 Mars 1861	3 Mars 1916
62	de la Tourrasse.	3 Décembre 1896	19 Juin 1861	19 Juin 1916
63	de Seilhac.	3 Février 1895	7 Août 1861	17 Août 1916
64	Barnola.	Fondateur	17 Septembre 1861	17 Septembre 1916
65	Verdun.	7 Février 1889	2 Novembre 1861	2 Novembre 1916
66	Mollet.	2 Mai 1889	18 Juin 1862	18 Juin 1917
67	de Martrin-Donos.	9 Avril 1896	12 Décembre 1852	12 Décembre 1917
68	Loire.	14 Avril 1887	26 Avril 1863	26 Avril 1918
69	Larrieu.	8 Janvier 1891	29 Mai 1863	29 Mai 1918
70	Gaigé.	5 Mars 1891	18 Octobre 1863	18 Octobre 1918
71	Blanc.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	18 Décembre 1863	18 Décembre 1918
72	de Constantin.	5 Décembre 1889	14 Avril 1864	14 Avril 1919
73	de Bar.	7 Juin 1896	10 Décembre 1864	10 décembre 1919
74	Maire.	8 Janvier 1891	22 Janvier 1865	22 Janvier 1920
75	PetitHenry.	7 Janvier 1897	12 Mai 1865	12 Mai 1920
76	de Beaurégard.	7 Mai 1896	31 Décembre 1865	31 Décembre 1920
77	Gendrot.	4 Juillet 1889	4 Janvier 1866	4 Janvier 1921
78	Papillon.	6 Avril 1893	5 Juin 1866	5 Juin 1921
79	Ardant.	13 Juin 1897	6 Juin 1866	6 Juin 1921
80	Papillaud.	5 Mars 1891	15 Octobre 1866	15 Octobre 1921
81	Duranthon.	7 Juillet 1892	11 Décembre 1866	11 Décembre 1921
82	Gouzien.	7 Juin 1896	30 Janvier 1867	31 Janvier 1922
83	A. Perrin.	4 Octobre 1888	25 Mai 1867	25 mai 1922
84	de Clercq.	5 Février 1891	13 Octobre 1867	13 Octobre 1922
85	Joseph Bon.	3 Février 1895	15 Février 1868	15 Février 1923
86	Cornille.	2 Mars 1893	24 Avril 1868	24 Avril 1923
87	Lacroix.	2 Décembre 1907	23 Mai 1868	23 Mai 19 3
88	Sarda.	6 Janvier 1896	14 Janvier 1869	14 Janvier 1924
89	d'Azambuja.	4 Janvier 1894	2 Mai 1869	2 Mai 1924

## 2° TABLEAU. — DROIT FUTUR

N° d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. de Cardonne.	6 Janvier 1898	15 Janvier 1831
2	Geoffroy.	10 Mars 1898	20 Janvier 1850
3	Pigelet.	12 Mai 1898	9 Avril 1850
4	L'Hopital.	1er Décembre 1898	16 Février 1854
5	Latouche.	6 Janvier 1899	6 Septembre 1849
6	Paul Pouyé.	2 Février 1899	25 Octobre 1832
7	Savatier.	—	13 Novembre 1833
8	de Hauteville.	4 Mai 1899	25 Août 1838
9	Bouvattier.	—	9 Septembre 1843
10	Hostin.	6 Juillet 1899	3 Janvier 1856
11	Jollivet.	1er Février 1900	18 Octobre 1842
12	Pillot.	7 Juin 1900	27 Juin 1839
13	Dumont.	3 Février 1898	20 Décembre 1860
14	de Gailhard-Bancel.	11 Avril 1901	1er Novembre 1849
15	Fournier (abbé).	—	27 Mars 1839
16	Poulin (abbé).	12 Juillet 1898	1er Septembre 1862
17	Audollent.	2 Février 1899	7 Août 1852
18	Rallet.	7 Juin 1900	1er Août 1862
19	Tavernier.	13 Décembre 1900	18 Décembre 1862
20	Gaudeau (abbé).	17 Mai 1902	24 Septembre 1854
21	Servois.	6 Novembre 1902	16 Novembre 1862
22	Jaudourenc.	6 Juillet 1899	27 Janvier 1863
23	Loutil (abbé).	10 Mars 1900	17 Novembre 1863
24	Maurice Talmeyr.	8 Janvier 1903	17 Mars 1850
25	Froment (abbé).	—	30 Mai 1861
26	Durand.	19 Avril 1903	15 Octobre 1859
27	Flornoy.	—	19 Juin 1860
28	Doisnel.	20 Mai 1903	20 Août 1852
29	Maigrot.	5 Novembre 1903	13 Janvier 1837
30	Bourguet.	3 Décembre 1903	2 Juin 1863
31	Laya.	4 Décembre 1902	24 Janvier 1864
32	de Wall.	7 Juin 1900	14 Février 1864
33	Feron-Vrau.	—	17 Mai 1864
34	de Laffotte.	11 Avril 1901	20 Août 1864
35	Blanchon.	23 Avril 1904	14 Mars 1856
36	Dubois de la Rue.	7 Juillet 1904	28 Septembre 1861
37	Sallé.	15 Décembre 1904	1er Avril 1860
38	Lasnier.	10 Mars 1898	16 Octobre 1865
39	de Roton.	7 Février 1901	28 Octobre 1865
40	Mercier.	7 Janvier 1904	26 Avril 1865
41	de Soye.	19 Avril 1905	16 Décembre 1838
42	G. Loth.	—	22 Mars 1853
43	Fossé d'Arcosse.	—	29 Octobre 1867
44	Grenier.	3 Décembre 1903	5 Juillet 1866
45	Morand.	29 Octobre 1906	21 Décembre 1849
46	Bertoye.	—	22 Mai 1837
47	Boivin.	29 Janvier 1906	18 Novembre 1866
48	de Rosnay.	6 Janvier 1899	12 Avril 1868
49	Liagre.	4 Août 1905	24 Juin 1868
50	Fraenzel.	23 Janvier 1902	5 Août 1869
51	Renauld.	2 Février 1899	16 Octobre 1869
52	Merlier.	29 Janvier 1906	28 Décembre 1869
53	Le Monnier.	—	21 Mars 1870
54	Lespine.	13 Décembre 1905	31 Mai 1870
55	Jeanne.	13 Décembre 1900	13 Novembre 1870
56	Faure.	5 Octobre 1899	27 Janvier 1871
57	Rubat du Merac.	5 Novembre 1903	16 Juillet 1871

2<sup>e</sup> TABLEAU. — DROIT FUTUR (suite).

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
58	MM. Cavalier.	11 Janvier 1900	1 <sup>er</sup> Septembre 1871
59	Nourisson.	4 Mai 1899	2 Octobre 1871
60	de Montardy.	13 Décembre 1905	13 Octobre 1871
61	Le Fur.	6 Mai 1897	12 Janvier 1872
62	de France.	7 Janvier 1901	16 Mars 1872
63	Coudy.	31 Mai 1906	18 Février 1872
64	Bazire.	3 Décembre 1900	9 Novembre 1872
65	H. L.-Brun.	12 Mai 1898	12 Janvier 1873
66	Morin.	26 Janvier 1906	21 Janvier 1873
67	Guèze.	24 Novembre 1906	29 Juillet 1873
68	Bechet.	10 Février 1905	22 Août 1873
69	Bidou	11 Janvier 1900	28 Juin 1874
70	de Maricourt.	23 Avril 1904	4 Décembre 1874
71	Vivier.	7 Juillet 1904	29 Janvier 1875
72	Ponthière.	6 Novembre 1902	17 Septembre 1876
73	Rochette.	23 Avril 1904	23 Avril 1877
74	de Ricault.	27 Mars 1902	Juin 1877
75	Denais.	4 Décembre 1902	10 Août 1877
76	Boucherit.	10 Février 1905	20 Novembre 1877
77	Le Roux.	14 Juin 1902	15 Mars 1878
78	Bietrix.	7 Janvier 1904	17 Décembre 1878
79	J. Henri.	19 Mai 1904	7 Mars 1879
80	Pebeyre.	17 Mai 1902	5 Juin 1880
81	Piot.	7 Janvier 1904	1 <sup>er</sup> Novembre 1881
82	J. Jacques.	5 Novembre 1903	13 Février 1883
83	J. Hastings.	26 Janvier 1907	17 Juillet 1872
84	F. Rousselot.	16 Mars 1907	25 Juin 1879
85	F. Veillot.	20 Avril 1907	31 Mars 1870
86	de la Tour.	—	13 Novembre 1861
87	J. Tourmentin.	19 Mai 1907	5 Novembre 1830
88	P. Biétry.	—	9 Mai 1872
89	Gaffre.	9 Novembre 1907	1864
90	P. Hervé.	—	17 Janvier 1868
91	L. Dumarché.	—	17 Décembre 1868
92	Chailloux.	21 Décembre 1907	20 Février 1874
93	Zamanski.	—	20 Mai 1874
94	Gaston Méry.	18 Janvier 1908	20 Avril 1866
95	Paul Parsy.	—	25 Février 1882
96	Jules Chavanon.	15 Février 1908	28 Janvier 1866
97	Georges Maze-Sencier.	—	16 Mars 1866
98	Firmin Bacconnier.	—	8 Octobre 1874
99	Paul Devigne.	—	24 Janvier 1883
100	Alfred Michelin.	—	27 Avril 1889
101	Joseph Picavel.	—	30 Juin 1885
102	Pierre Fournel.	11 Avril 1908	14 Novembre 1872
103	Emile Marsac.	—	9 Décembre 1872
104	Antoine Redier.	—	7 Juillet 1873
105	Raymond Devèze.	16 Mai 1908	31 Janvier 1858
106	Louis Nemoz.	—	25 Juillet 1867
107	Eugène Arthaud.	8 Octobre 1908	9 Septembre 1837
108	Joseph Rousseau.	—	5 Mai 1880
109	Amand Terrière.	—	25 Juillet 1886
110	Jules Riché.	21 Novembre 1908	12 Avril 1869
111	René Faidy.	19 Décembre 1908	7 Septembre 1863
112	Louis Lamapet.	—	10 Juillet 1866
113	Alfred Mélisson.	—	21 Juin 1870



## BULLETIN DE JANVIER

### BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Le président de la Corporation a reçu de S. Em. le Cardinal Merry del Val, la lettre suivante, en réponse à l'adresse de félicitations envoyée à Sa Sainteté lors des fêtes de Noël.

*Dal Vaticano, 5 janvier 1909.*

« Le soussigné Cardinal, Secrétaire « d'Etat de SA SAINTETÉ est chargé par le « SAINT-PÈRE de remercier la Corpora- « tion des publicistes chrétiens de « France de leur hommage de fidélité et « d'obéissance, présenté à l'occasion du « Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté. »

« Le SAINT-PÈRE accorde volontiers la « Bénédiction apostolique à tous ceux « qui se sont associés à cet acte de « vénération filiale, et à leurs fa- « milles.

R. card. MERRY DEL VAL. »

\*  
\*  
\*

Par une autre lettre en date du 14 janvier, le Cardinal Merry del Val a transmis à la Corporation les remerciements et la bénédiction du Saint-Père, pour l'envoi de cinq cents francs destinés, suivant délibération du Bureau du Conseil corporatif, aux sinistrés de la Calabre et de la Sicile.

### CONVOCATIONS

#### Dîner mensuel.

Le jeudi 4 février, à 7 h. 1/2. Petit-Véfour. Palais-Royal (5 fr. 50).

Prévenir d'avance.

Invités : MM. Fagniez, membre de l'Institut ; Champol, etc.

#### Messo mensuelle.

Le 1er vendredi du mois, par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation.

### NOUVEAUX MEMBRES

#### Membres honoraires.

(Du 16 janvier.)

M. le général de la Rocque, 29, rue Sainte-Sophie, Versailles.

M. l'abbé Bouret, curé de Chaville.

#### Journalistes.

M. l'abbé Paul BAILLY, directeur de la *Croix de Saint-Chamond*, à Saint-Chamond-sur-Loire.

M. l'abbé J. BELORGEY, directeur du *Bien du Peuple*, Dijon.

M. l'abbé Pierre FOULLAUD, secrétaire de la rédaction de la *Croix de Limoges*, à Limoges.

M. Amédée CHAILLOUET, rédacteur en chef du *Petit Berrichon*, à Bourges.

#### Écrivains.

M. Francis CAMBUZAT, 93, rue de Rennes, Paris.

M. l'abbé PASCAL, à Chaville.

M. André BESSON, à Macornay (Jura).

### CANDIDATURES

#### Au Syndicat des Écrivains

M. l'abbé Jouin, curé de Saint-Augustin, présenté par M<sup>r</sup> Baudrillart et M. Bittard des Portes.

M. Robert de BOYER-MONTÉGUT, demeurant à Tout-y-Crot, près Pau, présenté par dom Besse et le vicomte Henri de France.

### CHRONIQUE CORPORATIVE

#### Dîner mensuel du 7 janvier.

Présidence de M. de Marolles. Assistèrent à ce dîner : MM. Nemours-Godré, Ulric du Pontavicé de Wall, Du bois de la Rue, docteur Larrieu, Baron

de Bernon, Tastevin de Nouvel, Paul-Aimé Paillard, Gustave Gautherot, Jean de Ricault d'Héricault, Henri de France, Bittard des Portes, J. Tourmentin, le duc des Cars, membre honoraire, et MM. les abbés Bouret et Pascal, le général de la Roque et Xavier de Cathelineau, invités.

Le traditionnel gâteau des rois fit son apparition et la fève échut à M. de Cathelineau.

Au dessert, M. de Marolles souhaite la bienvenue aux invités, rappela, à l'occasion de la fête dont nous célébrions l'anniversaire, la royauté du Christ sur la nation française. En remerciant M. de Marolles, M. l'abbé Bouret voulut bien se déclarer tout disposé à entrer dans la corporation comme membre honoraire, ainsi, d'ailleurs, que M. le général de la Rocque, qui, dans une improvisation pleine de sincérité, de chaleur et de vérité, nous fit une démonstration précise des causes de notre faiblesse, qu'il attribue avec raison au défaut de chef pour nous conduire.

Après quelques mots de M. de Cathelineau, promoteur du projet de confédération catholique, M. l'abbé Bouret donna lecture de la lettre de Son Eminence le cardinal Merry del Val en réponse aux vœux de la corporation et lui transmettant la bénédiction apostolique.

La soirée se termina en conversations variées et intéressantes.

(Univers.)

#### Distinction honorifique.

Nous sommes heureux de féliciter notre correspondant, M. Edouard Neut, directeur de la *Patrie*, à Bruges, qui

vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold, par le roi des Belges. Dans une manifestation très touchante, à laquelle nous nous associons de grand cœur, les catholiques brugeois ont témoigné à l'éminent journaliste leurs sentiments d'affectueux attachement.

#### Réunion en vue de l'union des catholiques.

Suivant la délégation donnée par le Conseil corporatif, MM. de Marolles et le baron J. du Teil ont assisté à une réunion tenue au 25 de la rue de Bourgogne, en vue d'établir une union entre les groupes catholiques. Aucune décision n'a été prise, et il a seulement été désigné quatre délégués pour faire des démarches près des groupes qui n'avaient pas répondu à l'appel, toute organisation sérieuse n'étant possible qu'avec l'ensemble des forces catholiques.

#### BIBLIOGRAPHIE

M. le chanoine FOSSAGRIVES. — *Saint-Gildas de Ruis et la Société Bretonne au VI<sup>e</sup> siècle* (493-510). In-18, Pousielgue, 13, rue Cassette.

Nouvelle édition (13<sup>e</sup> mille) des *Conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la pureté*. Même éditeur.

Joseph JOUBERT. — *Le diplodocus de l'ère secondaire*, brochure extraite de la *Revue de l'Anjou*.

André BESSON. — *A la source d'eau vive*, poésies, plaquette in-16, Société Saint Augustin, Lille.



Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---



**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 47. — 25 Février 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**  
**PARIS**  
**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 47	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Février 1909
---	--	-----------------

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

des Syndicats de la Corporation des Publicistes chrétiens

Le Dimanche 7 Mars

### CONVOICATIONS OFFICIELLES

#### SYNDICAT DES JOURNALISTES

Les membres du syndicat sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le *dimanche 7 mars*, à 6 heures précises, dans les salons du Petit-Véfour, galerie de Valois.

##### ORDRE DU JOUR :

*Rapport du secrétaire ;  
Rapport du trésorier ;  
Caisse des retraites : Rapport des commissaires ;  
Approbation des comptes ;  
Renouvellement annuel du Conseil.*

Les membres dont le mandat expire en vertu du roulement, sont :

MM. de Marolles, Gaudeau, Nemours-Godré, Remy de Simony, H. de France, O. Chambon, O. Havard.

Ils sont rééligibles.

Nous avons le regret d'annoncer que M. Gaston Jollivet pour raison de santé, et M. Jules Delahaye à cause de ses occupations trop absorbantes demandent à être remplacés. Enfin, nous avons à pourvoir à la succession de M. l'abbé Ambroise de Benque, décédé. Tout en respectant la liberté absolue des suf-

frages, le Conseil croit devoir indiquer trois noms au choix des sociétaires. On trouvera plus loin un bulletin de vote que l'on pourra, bien entendu, modifier à sa volonté, et qu'on est prié d'envoyer sous pli fermé au président, si l'on ne peut venir à l'assemblée.

#### SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Le même jour, à 6 h. 1/2, assemblée générale des écrivains.

Rapport du secrétaire et du trésorier. Renouvellement du Conseil. En vertu du roulement, sont soumis à réélection et rééligibles :

MM. de Marolles, le Bon J. du Teil, le Bon du Teil, le Bon de Rosnay, le chanoine Gaudeau.

De plus, nous avons le regret d'annoncer que Dom Besse, empêché d'assister régulièrement aux séances du Conseil, demande à être remplacé. Il y a donc un conseiller nouveau à élire.

Les confrères qui ne pourront assister à l'assemblée sont invités à envoyer leur vote en détachant le bulletin qu'ils



trouveront ci-après, sur lequel le Conseil a cru devoir porter des indications en cas d'hésitation, mais sous la réserve la plus absolue du choix des votants.

## Corporation des Publicistes Chrétiens

### Messe.

Le dimanche 7 mars, à 9 h. 1/2, messe en musique à l'oratoire du cercle des étudiants, 18, rue du Luxembourg. Allocution.

### Assemblée plénière à 7 heures.

Rapport du secrétaire et du trésorier. Caisse de prévoyance. Chronique de publicité.

Toute proposition doit être soumise, cinq jours à l'avance, à M. le Président qui en saisira le Conseil.

### Banquet.

A 7 heures 3/4 précises, au Petit-Véfour (5 fr. 50, tout compris).

**M. le Comte de Las Cases**, sénateur, a bien voulu accepter notre invitation.

On est prié de s'inscrire d'avance, sous peine de n'être pas placé.

## ADMISSIONS

**Écrivains.** — Ont été admis dans la séance du Conseil du 20 février :

M. l'abbé **JOUIN**, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M. **Robert de BOYER-MONTÉGUT**, à Cugnaux (Haute-Garonne).

## CANDIDATURES

**Journalistes.** — M. **Auguste REYNIS**, rédacteur à *l'Appel au Peuple* et à *La Liberté*, de Bordeaux, demeurant 34, rue de Metz, à Toulouse, présenté par MM. Depoin et Duché.

M. **P. BOUET**, rédacteur à *L'Action catholique*, demeurant 72, rue de Bercy, présenté par MM. Gaston Méry et Auguste Roussel.

M. **Louis GUÉRIF**, secrétaire de la rédaction de la *Chronique angevine*, à Angers, présenté par MM. G. Servois et G. Ardant.

## NÉCROLOGIE

### Le marquis de Costa de Beauregard.

La mort nous enlève en sa personne un de nos plus éminents membres honoraires. Nous n'avons pas à rappeler ici les titres littéraires de l'illustre défunt. La marque d'intérêt qu'il nous avait donnée en acceptant d'entrer dans nos rangs a été un des derniers actes de sa vie. Nous lui en témoignerons notre reconnaissance en priant Dieu pour le repos de son âme. C'est dans cette intention que sera dite par M. l'aumônier la messe du premier vendredi du mois.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

### Le dernier dîner.

M. de Marolles, fidèle à toutes les réunions, avait tenu malgré une indisposition, à venir le 4 février présider ce dîner, auquel étaient invités M. Fagniez, membre de l'Institut, et M. le comte de Lagrèze, connu dans le monde des lettres sous le fécond pseudonyme de Champol. Assistaient à ce dîner : MM. les abbés Gaudeau et Poulin, MM. le baron Joseph du Teil, Bittard des Portes, Joseph Mollet, Félix de Rosnay, Jean d'Héricault, Paul-Aimé Paillard, du Pontavice, Dubois de la Rue, Fernand Nicolay, de Bernon, Victor Taunay, Camille Pillot, Henri Arsac, Jehan de Witte. M. le duc des Cars, membre honoraire.

Au dessert, M. de Marolles, après quelques souhaits de circonstance auxquels la corporation s'associa de grand cœur, présenta nos invités dont il fit un délicat éloge.

M. Fagniez exprima avec beaucoup de distinction ses remerciements d'avoir été invité parmi nous, et M. de Lagrèze, avec une touchante modestie, nous dit tout le plaisir qu'il éprouvait en notre société.

Après les toasts, les conversations particulières s'engagèrent jusqu'à une heure assez avancée, et l'on se sépara en se donnant rendez-vous au mois prochain.

**A lire.**

*La Croix des rédactions* de novembre-décembre 1908 publie le rapport présenté par M. Nemours-Godré au Congrès de la Bonne Presse. C'est une notice très complète sur notre association.

**Entente catholique.**

On a lu dans les journaux la suite donnée à la tentative d'organisation d'une Union entre catholiques. Les démarches faites pour obtenir l'adhésion d'un certain nombre de groupes qui n'avaient pas répondu au premier appel n'ayant pas donné de résultat, il a été convenu que le principe d'une entente possible serait maintenu, et que, si des circonstances favorables se produisaient, il serait fait un nouvel appel pour l'examen de questions intéressant la défense religieuse. Pour nous, nous en restons là, et nous déclinons toute responsabilité dans les polémiques de presse qui ont pu avoir lieu à ce sujet.

**Défense des intérêts professionnels.**

A la suite d'une démarche faite au nom du Conseil des journalistes par le Président, près du *Comité général de la Presse*, pour la défense des droits de M. Féron-Vrau dans le procès que lui a intenté le liquidateur Ménage relativement à la propriété de la *Croix*, M. Jean Dupuy, président et plusieurs membres de ce Comité ont obtenu une audience du Garde des Sceaux qui, sans donner de réponse positive, a pris con-

naissance de la réclamation appuyée d'une note très importante de M. de Saint-Auban, membre de notre conseil juridique.

**Communiqué.**

Notre confrère, M. Croisille, fait savoir que, bien qu'abonnés à la Société des Gens de Lettres, la *Chronique Picarde* et le *Messager de la Somme* ne publient ni feuilletons, ni variétés, ni correspondances, ni articles scientifiques, agricoles, etc.

**BIBLIOGRAPHIE CORPORATIVE**

LÉON DE TINSEAU. *Sur les deux rives.*  
— Roman. In-18. Calman-Levy.

CH. GAILLY DE TAURINES. *Père et fille.*  
— Philippe de Champagne et sœur Catherine de Sainte-Suzanne à Port-Royal. In-16. Hachette.

**COTISATIONS**

Les cotisations seront recouvrées par l'agence Devos, à partir du 1<sup>er</sup> avril, en même temps que la souscription de 3 francs pour la Caisse de prévoyance. On est prié de donner des ordres en cas d'absence pour que la démarche de l'agent ne soit pas inutile.



# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 46

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Février 1909

*MM. les Directeurs de journaux qui désirent faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement, en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS - FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans *l'Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 44,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans *l'Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURISSON (S. G. L.), Michel Nourisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de *l'Abbevilleois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**, 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans *l'Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MOXNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**, 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**, 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes. **Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*).

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.



- Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.
- Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)
- Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- LÉON DE TINSEAU.
- Le Port d'attache,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.
- Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte.**) 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Equateur.
- Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.
- La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition, 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12,000 lignes.
- La part de Reine.** 12,000 lignes.
- L'épopée de l'Eglise.** 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie.**
- Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.
- Hommes loups.** 6,000 lignes.
- Olier le Renard.** 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.
- Justice.** 15,000 lignes.
- INÉDITS :
- La Panthère noire.** 36,000 lignes.
- Main-d'ombre.** 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna.** 14,000 lignes.
- (A suivre). Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

- G. D'AZAMBUJA.
- Nouvelles.**
- LOUIS BÉCHET. Valréas (Vaucluse).
- Rythmes grégoriens et temps futurs. Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.**
- Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.
- Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).
- BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerohestin, par Pont-l'Abbé (Finistère). En préparation, deux nouvelles :
- La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.
- Jeanne de Tremic,** étude.
- Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).
- La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.
- Contes du lit-clos.** 1 volume. Contes en vers.
- Chansons de chez nous.** 1 volume.
- Chansons en sabots.** 1 volume.
- Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.
- La Paimpolaise.** Un acte en vers.
- Doric et Léna.** Un acte en vers.
- Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).
- A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.
- Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.
- En Forêt.** Poésies. 1 volume.
- L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FOURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.
- La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.
- Conte dominical.**
- Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.
- Le Blasphème démocratique.**
- L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**
- Mon Salon.**
- La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.
- Noble et Fermier.** Nouvelle.
- Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POULIX, 32, rue Etienne-Dolet.
- Gens qui rient et Gens qui pleurent.** Collection de nouvelles populaires.
- Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.
- Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.
- Nombreux articles religieux.
- M. NOURISSON (S. G. L.).
- Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.

- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etrennes du Facteur.**  
**Le Boudin**, conte de mardi-gras.  
**Buis benit**, conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle**, conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnottes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**

- L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales. (A suivre.)**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes**  
pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 17, rue Cassette.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles  
d'actualité et de contes pour les jours  
de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère**  
(politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un péril protestant. Univers**, 7 février 1908.  
**Un vieux Serbonnien. Univers**, 21-22 avril 1908.  
**A propos du rachat. Journal des Débats**, 22 avril 1908.  
**De l'automobilisme. Univers**, 8 mai 1908.  
**A propos de M. Gaston Boissier. Univers**, 15-16 juin 1908.  
**A propos de Lourdes. Revue pratique d'apologétique**, 15 juin 1908.
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**
- Revue des Œuvres charitables et sociales.**  
**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**
- Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**  
**Chronique hebdomadaire de Pêche.**
- Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEN, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires** pour illustrations de journaux ou d'almanachs.
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FER, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**

- Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)
- Articles sur l'action catholique et sociale.**
- Questions d'esthétique sociale :** Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planche.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) **et mutualiste.**
- Œuvres sociales. Patronages.**
- Camille PILLÔT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**
- Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**
- Propos du Poulailier,** revue parisienne humoristique.
- François VEUILLOT, 17, rue Cassette.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**




---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

# BULLETINS DE VOTE

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

Membres sortants rééligibles

MM. DE MAROLLES.  
GAUDEAU.  
NEMOURS-GODRÉ.  
RÉMY DE SIMONY.  
H. DE FRANCE.  
O. CHAMBON.  
O. HAVARD.

MM. De MAROLLES.  
GAUDEAU.  
NEMOURS-GODRÉ  
RÉMY DE SIMONY.  
H. de FRANCE.  
O. CHAMBON.  
O. HAVARD.

**MEMBRES A REMPLACER**

MM. A. DE BENQUE.  
G. JOLLIVET.  
J. DELAHAYE.

MM. RENAULD.  
JEANNE.  
F. VEUILLOT.

**BULLETIN A DÉCUPER POUR LE VOTE**

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Membres sortants rééligibles

MM. DE MAROLLES.  
le B<sup>m</sup> DU TEIL.  
le B<sup>m</sup> DE ROSNAY.  
le Chan<sup>m</sup> GAUDEAU.

MM. de MAROLLES.  
le B<sup>m</sup> du TEIL.  
le B<sup>m</sup> de ROSNAY.  
GAUDEAU.

**MEMBRE DÉMISSIONNAIRE A REMPLACER**

Dom BESSE.

M. l'abbé FONSSA-GRIVES.

**BULLETIN A DÉCUPER POUR LE VOTE**

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 49. - 25 Avril 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 49	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Avril 1909
---	--	---------------

## AVIS ET CONVOCATIONS

### Dîner mensuel.

Dans l'impossibilité de trouver un restaurant disponible le jeudi, à cause des repas de première communion qui ont tous lieu ce jour-là, nous sommes obligés de changer nos habitudes et de prendre un autre jour.

Le prochain dîner aura lieu le **MERCREDI 5 MAI**, à 7 h 1/2, au Petit Véfour, Palais-Royal (5 fr. 50). On voudra bien envoyer sa carte à l'avance.

### Messes.

En plus de la messe mensuelle dite par M. l'aumônier le premier vendredi du mois aux intentions de la Corporation, nous sommes invités à assister à la messe du Cercle, 18, rue du Luxembourg, le dimanche 2 mai, à 9 h. 1/2.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Membre honoraire.

Par décision du Conseil du 17 avril :  
M. Alfred Buisson, directeur de la Librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

### Syndicat des journalistes.

Du même jour :

M. René MARTIN, rédacteur en chef de la *Croix de Lorraine*, 20, rue d'Alsace, Epinal.

M. Joseph COUNIL, directeur de la *Croix de l'Ain*, à Belley.

### Syndicat des écrivains.

M. Estienne HENNET DE GOUTEL, 95, rue Royale, Versailles.

## CANDIDAT

### Syndicat des écrivains.

M. le comte de LAGRÈZE, 53, rue de Lille, présenté par MM. le baron de Maricourt et Georges-Firmin Didot.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

Le dîner d'avril a eu lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois au Petit-Véfour. A raison, sans doute, de la fin du carême, les convives n'étaient pas nombreux. MM. de Marolles, le baron du Teil, Bittard des Portes, le Dr Bull, Paillard, François Veuillot, Dubois de la Rue, du Pontavice, de Ricault d'Héricault, de Maricourt, ont montré que l'observation des lois canoniques n'exclut pas l'entrain des causeries intimes.

A ce propos, nous avons reçu une demande d'un de nos confrères pour obtenir que, parfois, le dîner soit changé en un déjeuner. Cette proposition n'a pas été accueillie avec faveur à cause du temps que prend un déjeuner sur la journée. Du reste le banquet du Sacré-Cœur donne satisfaction, au moins pour une fois, à notre confrère.

### Distinction pontificale.

Nous apprenons avec plaisir que M. le V<sup>e</sup> Patrice de Wall a été nommé camérier secret de notre Saint-Père le Pape. Toutes nos félicitations à notre confrère qui aura l'honneur, par suite de ses fonctions, d'approcher de la personne sacrée de notre bien-aimé Pontife.

## A NOTRE-DAME

### Le jour de Pâques.

Notre confrère, M. Camille Pillot, nous adresse la communication suivante dont nous lui sommes reconnaissants.

« Après la Communion des Saints, a écrit J. de Maistre, je ne vois rien de meilleur que la Communion des bons. »

C'est bien cette même impression que l'on éprouve, en cette matinée de Pâques, au milieu de cette foule de chrétiens réunis dans la nef de Notre-Dame.

La Corporation des Publicistes chrétiens était largement représentée à cette cérémonie pascale où se coudoient à cette fraternelle union, des hommes de tout rang, de tout âge, *unum corpus, multi sumus*, dira tout à l'heure le P. Janvier.

Heure de vie chrétienne que cette heure sainte, dans cette basilique où les puissantes et imprescriptibles vérités du *Credo* appellent ensuite le chant glorieux du *Te Deum*!

Le P. Janvier est en chaire : le savant prédicateur va clôturer la station quadragésimale par une homélie au cours de laquelle est développée cette pensée que la vie ne vaut vraiment que par l'obéissance de l'homme aux commandements, à la loi de Dieu.

Puis la voix des grandes orgues se mêle à celle du bourdon séculaire de Notre-Dame pour chanter ce geste imposant, cet acte de foi de plusieurs milliers de chrétiens.

P. C.

## MÉDECINE ET CHIRURGIE

Notre confrère, M. Oscar de Ferenzy, nous donne connaissance d'un projet d'une maison de santé médicale et chirurgicale à fonder à Saint-Mandé. Le but de cette maison serait de créer un établissement qui tienne le milieu entre l'hôpital gratuit dans les conditions répugnantes que lui a faites la laïcisation et les maisons de santé d'un prix trop élevé pour les bourses modestes. Une société anonyme est en formation en vue de cette création au capital de 1,500,000 francs. Pour tous renseigne-

ments et questions à poser, s'adresser à M. de Ferenzy, Château de Conflans, Charenton (Seine). Nous ne saurions que faire des vœux pour le succès de cette entreprise qui peut rendre les plus grands services.

## BIBLIOGRAPHIE CORPORATIVE

Joseph L'HOPITAL. — *Italica*. Impressions et souvenirs. Milan, Venise, Bologne, Florence. Librairie Perrin.

André BESSON. — *En cheminant*, in-32, de la collection *Vive Dieu*. Société Saint-Augustin, à Lille.

Louis COLIN. — *Pages effeuillées*, Mélanges, Lourdes, Poésies. In-12 chez Bloud, 7, place Saint-Sulpice.

Abbé GAFFRE. — *La loi d'amour*. IV. L'amour au foyer. Recueil de conférences faites à Sainte-Clotilde. In-12.

— *L'Inviolée*. Jeanne d'Arc, de Cauchon à Talamas. In-12. Librairie d'édition, 3, rue Vavin.

## JURISPRUDENCE

### Dreyfus contre la « Libre Parole » et l'« Action Française ».

Le jugement rendu dans cette affaire par la première chambre du tribunal civil de la Seine a une grande importance juridique.

Il décide que l'action civile n'est pas recevable pour demander des dommages-intérêts à raison d'une imputation diffamatoire, mais que dans cette espèce, l'affaire doit être jointe à l'action publique d'où il résulte que la cour d'assises est seule compétente s'il s'agit de diffamation relative à l'exercice d'une fonction, et que dès lors la preuve des faits est admise. Cette jurisprudence est une garantie d'impartialité en ce qu'elle empêche d'é luder la comparution devant le jury, ainsi que voulait le faire le commandant Dreyfus.

### Secret professionnel.

Un fait grave s'est produit récemment, qui hâtera probablement la solution de cette importante question. Le gérant



de la *Croix du Bocage*, ayant été cité comme témoin devant le juge d'instruction de Vire, a été condamné par ce magistrat à 100 francs d'amende pour avoir refusé de livrer le nom d'une personne qui lui avait été révélé sous le sceau du secret. Cette condamnation très contestable que la profession de journaliste n'est pas de celles qui sont protégées par la loi, fait sentir la nécessité d'un texte formel en faveur des journalistes. Il y a lieu de penser que le Parlement sera prochainement saisi de cette question qui a fait l'objet d'une étude sérieuse aux derniers congrès internationaux. Il est à désirer qu'un mouvement de presse se fasse à ce sujet.

•••

Il y a lieu aussi de se préoccuper du projet de loi annoncé récemment, en vertu duquel les préfets seraient investis du pouvoir de donner le monopole des annonces judiciaires aux journaux de leur choix. Il est facile de se rendre compte des conséquences d'une pareille législation. Nous prions nos confrères de nous adresser leurs observations à ce sujet.

**Contre la commercialisation des délits de presse. — Protestation du Syndicat de la presse parisienne.**

Le syndicat de la presse parisienne, informé que plusieurs procès ont été

intentés par un commerçant devant le tribunal de commerce de la Seine contre des propriétaires de journaux, à raison d'articles de presse, et qu'au cours des débats, la prétention a été émise par le demandeur d'assimiler les rédacteurs de journaux à des « commis ou serviteurs de marchands » en vertu de l'article 604 du Code de commerce.

Considérant qu'assurément la loi du 29 juillet 1881 a voulu donner aux tiers la garantie de la responsabilité civile des propriétaires de journaux, conformément aux dispositions des articles 1382, 1383, 1384 du Code civil ;

Que ces propriétaires peuvent donc être responsables du dommage causé par leurs fautes ou négligences personnelles ;

Qu'ils peuvent l'être également du dommage occasionné par le gérant du journal ou de l'écrit périodique, lorsque ce gérant a, en fait, le caractère d'un véritable préposé ;

Mais qu'il n'est pas entré dans la pensée du législateur de jamais réduire le rôle de la rédaction d'un journal à celui qu'ont à remplir dans les maisons de commerce, des commis ou des serviteurs.

Qu'une interprétation aussi inattendue de l'article 44 de la loi de 1881 porterait atteinte à la dignité de la presse.

Proteste contre toute tentative qui aurait pour objet d'enlever les procès de presse aux juridictions de droit commun.





# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 47

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Avril 1909

*M. les Directeurs de journaux qui désireaient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**. 44,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**. 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens. Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURRISSON (S. G. L.). Michel Nourrisson. Marcel Rosny, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**. 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**. 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**. 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**. 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**. 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**. 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**. 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves**. 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*).

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

- Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'Ouvrier.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.
- Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)
- Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- LÉON DE TINSEAU.
- Le Port d'attache,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.
- Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Équateur.
- Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.
- La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12,000 lignes.
- La part de Reine.** 12,000 lignes.
- L'épopée de l'Eglise.** 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie.**
- Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.
- Hommes loups.** 6,000 lignes.
- Olier le Renard.** 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.
- Justice.** 15,000 lignes.
- INÉDITS :
- La Panthère noire.** 36,000 lignes.
- Main-d'ombre.** 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.
- Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

- G. D'AZAMBUJA.
- Nouvelles.**
- Louis BÉCHET. Valréas (Vaucluse).
- Rythmes grégoriens et temps futurs. Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.**
- Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.
- Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).
- BORRÉLY de KERVELEGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère). En préparation, deux nouvelles :
- La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.
- Jeanne de Tremic,** étude.
- Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).
- La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.
- Contes du lit-clos.** 1 volume. Contes en vers.
- Chansons de chez nous.** 1 volume.
- Chansons en sabots.** 1 volume.
- Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.
- La Paimpolaise.** Un acte en vers.
- Doric et Léna.** Un acte en vers.
- Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).
- A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.
- Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.
- En Forêt.** Poésies. 1 volume.
- L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.
- La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.
- Conte dominical.**
- Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.
- Le Blasphème démocratique.**
- L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**
- Mon Salon.**
- La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.
- Noble et Fermier.** Nouvelle.
- Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POUJIN, 32, rue Etienne-Dolet.
- Gens qui rient et Gens qui pleurent.** Collection de nouvelles populaires.
- Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.
- Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.
- Nombreux articles religieux.
- M. NOURISSON (S. G. L.).
- Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.



- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etreannes du Facteur.**  
**Le Boudin**, conte de mardi-gras.  
**Buis béni**, conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle**, conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnotes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**

- L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales. (A suivre.)**

- De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 17, rue Cassette.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOERGNET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un péril protestant.** *Univers*, 7 février 1908.  
**Un vieux Serbonnien.** *Univers*, 21-22 avril 1908.  
**A propos du rachat.** *Journal des Débats*, 22 avril 1908.  
**De l'automobilisme.** *Univers*, 8 mai 1908.  
**A propos de M. Gaston Boissier.** *Univers*, 15-16 juin 1908.  
**A propos de Lourdes.** *Revue pratique d'apologétique*, 15 juin 1908.
- F. DEFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**

- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**  
**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**
- HENRY DE FRANCE, 35, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**  
**Chronique hebdomadaire de Pêche.**
- Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEU, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires** pour illustrations de journaux ou d'almanachs.
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**

Docteur LE FER, 103, rue de La Boétie.

**Chronique scientifique bi-mensuelle.**

B<sup>re</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).

**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**

G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).

**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)

**Articles sur l'action catholique et sociale.**

**Questions d'esthétique sociale :** Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.

F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).

**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) **et mutualiste.**  
**Œuvres sociales, Patronages.**

Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.

**Articles politiques.**

**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)

Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.

J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**

De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.

**Rénovation dans l'Art.**

**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**

**Propos du Poulaitier**, revue parisienne humoristique.

François VEUILLOT, 17, rue Cassette.

**Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour romans ou nouvelles dont l'action se passerait à Arles ou dans les environs.



*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

DÉPÔT LÉGAL  
LOI N° 1016  
N° 108

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 50. — 25 Mai 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 50

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Mai 1909

## LE PÈLERINAGE A MONTMARTRE

Nous avons voulu donner en cette année de la béatification de Jeanne d'Arc, un caractère particulier à notre pèlerinage, en demandant à M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Orléans de venir le présider, et nous sommes heureux d'annoncer le succès de nos démarches.

Seulement, nous avons dû faire exception à la tradition qui fixait cette fête à un dimanche, parce que M<sup>gr</sup> Touchet ne pouvait disposer que d'un jour de la semaine, et la date choisie par Sa Grandeur est le jeudi 17 juin. Voici donc le programme : **jeudi 17 juin, à 11 heures**, messe à la chapelle de la Sainte-Vierge de la basilique du Sacré-Cœur. Allocution. Amendé honorable. Salut du Très-Saint-Sacrement.

A midi, banquet au *Rocher Suisse*, sous la présidence de M<sup>gr</sup> Touchet. M. le Comte de Las-Cases, sénateur, a bien voulu accepter notre invitation. Nous serons nombreux pour faire honneur à nos hôtes, et nous espérons que plusieurs de nos membres honoraires voudront se joindre à nous en la circonstance.

Cette année, comme les précédentes, des tables seront réservées dans la pièce qui précède la salle du banquet pour les dames qui voudraient assister au pèlerinage.

Nous demandons instamment à nos confrères de donner leur nom à l'avance au gérant du *Rocher Suisse*, 12, rue Lamarq, pour le bon ordre de la préparation du banquet, et pour être sûrs d'y avoir une place.

### Messes.

Le premier vendredi du mois pour le repos de l'âme de M. Papillaud. Le premier dimanche, messe à l'oratoire du Cercle du Luxembourg.

## NÉCROLOGIE

La mort nous a cruellement éprouvés. En quelques jours, nous avons perdu trois de nos confrères.

M. Adrien PAPILLAUD, rédacteur à la *Libre Parole* depuis sa fondation. C'était un vigoureux lutteur à l'énergie et à la droiture desquelles ses adversaires rendaient hommage. Il est mort sur la brèche en pleine maturité de la vie, laissant une veuve et des enfants à qui nous adressons l'expression de nos regrets les plus sincères.

M. François FERRARI, un de nos plus anciens confrères, est mort à l'âge de 71 ans. Il était rédacteur de la chronique mondaine au *Figaro*. La fermeté des principes et une piété solide s'alliaient chez lui à une grande bienveillance de jugement. Nous perdons en lui notre seul confrère à la rédaction du *Figaro*. Nous présentons à M<sup>me</sup> et à M<sup>lle</sup> Ferrari nos respectueuses condoléances.

Enfin M. Joseph HENRI nous a été enlevé à l'âge de 30 ans, dans toute l'ardeur de la lutte. Il avait pris une part active dans ces derniers temps aux manifestations de l'*Action française*, et secondait vigoureusement notre confrère, M. Firmin Bacconnier, à l'*Accord social*. C'est un brave de moins parmi nos jeunes. Nous prions pour le repos de son âme.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Syndicat des écrivains.

Admis au Conseil du 13 mai :

M. le C<sup>te</sup> de LAGRÈZE (Champol), 55, rue de Lille.



## CANDIDATURES

### Syndicat des journalistes.

M. Louis GALLE, 35 ans, 83 bis, rue de la Liberté, à Lille, rédacteur au *Nouvelliste* et à la *Dépêche*, présenté par MM. Paul Cornille et Ch. Liagre.

## LE DERNIER DINER

M. l'abbé Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau, avait bien voulu, malgré ses nombreuses occupations, se rendre à notre invitation.

Les convives étaient, avec le président, MM. l'abbé Gaudreau, l'abbé Tournementin, le général de Roince, Tastevin de Nouvel, de France, O. Havard, P. A. Paillard, F. Nicolay, Croizille, Bellet, Gautherot, d'Héricault, Hennet de Butel, Le Roux de Selien.

Au dessert, le président a salué M. l'abbé Marbeau en sa qualité de président de la section de la presse dans la commission diocésaine, et l'a félicité du succès de son journal le *Courrier des Paroisses* dont le tirage à 200,000 ferait envie à bien des directeurs. Il le remercie d'être venu encourager des écrivains qui ont voué leur travail à la défense de la religion, et qui espèrent le retenir parmi eux. M. Marbeau répond avec une grâce parfaite qu'il se sent heureux en notre compagnie, et se considère déjà comme un confrère. Sur ces mots aimables, M. Marbeau a été proclamé, séance tenante, membre honoraire.

Au cours de la conversation, M. l'abbé Gaudreau a annoncé d'après la *Croix*, la publication d'une nouvelle encyclique de Pie X à propos de la fête de Saint-Anselme, et a insisté tout particulièrement sur la hauteur du ton de ce document à l'égard des persécuteurs de l'Eglise. M. Marbeau a fait ressortir l'indépendance acquise à l'Eglise de France par suite de la rupture du Concordat, grâce à la fermeté de notre admirable Pape.

Chacun a dit son mot, et l'on s'est séparé, regrettant comme toujours, que la soirée soit trop courte.

## AVIS

On recommande une dame très au

courant de la chronique de la mode. Prière de s'adresser au président.

## SYNDICAT DE LA PRESSE DU SUD-EST

Nous sommes heureux d'annoncer la formation, sous ce titre, d'une association régionale de journalistes catholiques. C'est notre confrère, M. E. Blanc, qui a pris l'initiative de cette institution qui paraissait désirée depuis longtemps. Il est question que ce groupement s'appuie sur notre Corporation. C'est une excellente pensée dont il y aura lieu de rechercher la réalisation pratique.

## JURISPRUDENCE

### Secret professionnel.

Dans le dernier Bulletin on a relaté la condamnation prononcée contre le directeur de la *Croix du Bocage* pour refus de révélation au juge d'instruction du nom d'un inculpé connu du journaliste sous le sceau du secret. Le directeur s'était pourvu en cassation, mais il a retiré son pourvoi sur la promesse du président du Comité général de la Presse de porter la question au Parlement.

Nous avons lieu d'être surpris qu'aucun journal, sauf le *Soleil*, n'ait paru s'émouvoir de cette atteinte portée aux immunités de la profession. Il est à craindre que cette indifférence ne soit pas très favorable aux intérêts de la presse quand la discussion devra s'ouvrir. Sur les 208 journalistes de notre syndicat, il devrait bien s'en trouver quelques-uns pour appuyer un mouvement d'opinion; autrement, à quoi bon se syndiquer?

## BIBLIOGRAPHIE

Joseph SERRE. *M. Loisy et la clé de sa méthode*. Etude extraite de la revue *l'Université catholique*. Emmanuel Vitte, à Lyon, 3, place Bellecour; à Paris, 14, rue de l'Abbaye.

Charles NICOLLAUD. *L'Expiatrice*. Roman. In-12. Perrin, 35, quai des Grands-Augustins.

# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 48

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Mai 1909

*MM. les Directeurs de journaux qui désireraient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14,000 lignes. Roman historique sur la terre lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Possé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURISSON (S. G. L.). Michel Nourisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevillois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**, 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**, 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**, 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*)

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

- Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.
- Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)
- Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- LÉON DE TINSEAU.
- Le Port d'attache,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.
- Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte.**) 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Equateur.
- Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.

- La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12,000 lignes.
- La part de Reine.** 12,000 lignes.
- L'épopée de l'Eglise.** 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie.**
- Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.
- Hommes loups.** 6,000 lignes.
- Olier le Renard.** 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.
- Justice.** 15,000 lignes.

## INÉDITS :

- La Panthère noire.** 36,000 lignes.
- Main-d'ombre.** 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.
- Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

- G. D'AZAMBUJA.
- Nouvelles.**
- Louis BÉCHET. Valréas (Vaucluse).
- Rythmes grégoriens et temps futurs. Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.**
- Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.
- Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).
- BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).
- En préparation, deux nouvelles :
- La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.
- Jeanne de Tremic,** étude.
- Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).
- La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.
- Contes du lit-clos.** 1 volume. Contes en vers.
- Chansons de chez nous.** 1 volume.
- Chansons en sabots.** 1 volume.
- Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.
- La Paimpolaise.** Un acte en vers.
- Doric et Léna.** Un acte en vers.
- Paul HAREL (S. G. L.), Echaffour (Orne).
- A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.
- Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.

- En Forêt.** Poésies. 1 volume.
- L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.
- La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.
- Conte dominical.**
- Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.
- Le Blasphème démocratique.**
- L'Idole de Saint-Germain-des-Prés. Mon Salon.**
- La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.
- Noble et Fermier.** Nouvelle.
- Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POULIN, 32, rue Etienne-Dolet.
- Gens qui rient et Gens qui pleurent.** Collection de nouvelles populaires.
- Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.
- Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.
- Nombreux articles religieux.
- M. NOURRISSON (S. G. L.).
- Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etrences du Facteur.**  
**Le Boudin**, conte de mardi-gras.  
**Buis bénit**, conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle**, conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**

J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Récits de voyage détachés.**

Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnots, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**

**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales. (A suivre.)**

De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes**  
pour romans, nouvelles et variétés.

François VEULLLOT, 17, rue Cassette.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles  
d'actualité et de contes pour les jours  
de fête.

## CHRONIQUES

Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**

Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère**  
(politique, littérature, archéologie,  
sciences).

**Critique artistique, musicale et dramatique.**

**Revue des publications et périodiques étrangers**, (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).

Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**

**Chronique artistique.**

**Compte rendu des Salons.**

**Critique dramatique.**

Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).

**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**

Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un péril protestant.** *Univers*, 7 février 1908.

**Un vieux Serbonnien.** *Univers*, 21-22 avril 1908.

**A propos du rachat.** *Journal des Débats*, 22 avril 1908.

**De l'automobilisme.** *Univers*, 8 mai 1908.

**A propos de M. Gaston Boissier.** *Univers*, 15-16 juin 1908.

**A propos de Lourdes.** *Revue pratique d'apologétique*, 15 juin 1908.

F. DEFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).

**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**

Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).

**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.

**Chronique politique et sociale.**

**Revue des Œuvres charitables et sociales.**

**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**

Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.

**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**

**Chronique hebdomadaire de Pêche.**

Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**

Alain GOUZIEU, 30, rue Antoinette, Paris.

**Lettre de Paris.**

**Chronique scientifique bi-mensuelle.**

Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.

**Lettres parisiennes.**

HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.

**Clichés humoristiques.**

**Actualités politiques ou amusantes.**

**Dessins d'Henriot.**

**Vignettes hebdomadaires** pour illustrations de journaux ou d'almanachs.

Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**

**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**

**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**



- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>ne</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale.**  
**Questions d'esthétique sociale :** Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planche.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) **et mutualiste.**  
**Œuvres sociales, Patronages.**
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**
- Propos du Poulailier**, revue parisienne humoristique.
- François VEUILLOT, 17, rue Cassette.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour romans ou nouvelles dont l'action se passerait à Arles ou dans les environs.




---

*Le Gérant :* E. RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---



**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 52. — 25 Octobre 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 52	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Octobre 1909
---	--	-----------------

## LA RENTRÉE

Le dîner mensuel aura lieu le jeudi 4 novembre, au Petit-Véfour, Palais-Royal, 7 heures et demie précises (5 fr.) Avoir bien soin de prévenir le restaurateur.

Cette réunion est toujours nombreuse ; nous aimons à nous retrouver, à nous communiquer nos impressions de vacances, à causer des actualités.

A cette occasion, nous avons invité M. le Colonel Keller, qui a bien voulu nous promettre d'être des nôtres. Nous aurons évidemment des choses intéressantes à nous dire, et il serait bon que nos grands journaux fussent représentés. Nous n'avons pas la prétention de faire des discours-programmes. Cependant il est des circonstances où il convient que notre corporation montre comment elle réalise l'union entre catholiques.

### Messes.

Le premier vendredi du mois, pour M. François Ferrari.

Le premier dimanche, messe à l'Oratoire du Cercle du Luxembourg.

## CHRONIQUE

Il va sans dire que nous ne parlons ici que des faits qui intéressent notre vie corporative. Depuis le dernier Bulletin qui date du 25 juin, et qui rendait compte de notre belle réunion de Montmartre, nous avons eu un très intéressant dîner le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, dont notre confrère, M. Camille Pillot, rend compte dans l'*Univers* dans les termes suivants :

### Dîner mensuel.

C'était hier le dernier dîner de la saison et sous la présidence de M. de Marolles ayant à ses côtés MM. Emile Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères et le distingué député M. Charles Benoist, se trouvaient réunis MM. Roger Lambelin, duc des Cars, duc de Pimodan, L.-Nemours Godré, Paul-Aimé Paillard, Firmin Bacconnier, Croisille, Dubois de la Rue, Grappin, Jean de Ricault d'Héricault, A. Jeanne, Lagouine, Dr Larrieu, Latouche, Joseph Mollet, abbé Philibert, Camille Pillot, Alfred Poizat, Ernest Renaud, baron de Rosnay, Paul Tailliez, Tastevin de Nouvel, marquis de La Tour du Villard, Dr Tessier, baron J. de Witte.

Réunion des plus charmantes et des plus animées, s'il en fut.

Au champagne, M. de Marolles, rappelant en quelques mots, toujours aussi bien pensés que bien sentis, le caractère de la Corporation et sa vertu capitale, l'union sur le terrain catholique, fait un fort bel éloge des deux personnalités éminentes qui avaient bien voulu honorer de leur présence ce dîner corporatif.

M. Emile Flourens, l'ancien ministre qui, de la direction des cultes, entra au ministère des Affaires étrangères pour s'apercevoir que *l'étranger* y dirigeait notre diplomatie, puis dénoua avec dignité l'affaire Schnæbelé à une époque où les esprits étaient montés comme en 1870. Vint la séparation et les catholiques ne comptèrent pas de défenseur plus logique que l'auteur des « Mandements laïques », a dit M. de Marolles et qui écrivait en 1906 une situation exacte de notre pays — *La France conquise*. — Avec M. Charles Benoist, membre de l'Institut, dont nos lecteurs savent la grande place qu'il occupe au Parle-

ment, nous sommes tous d'accord sur un point : remplacer ce qui est.

M. de Marolles donne un cordial salut à toute la presse d'opposition, qui lutte sur le terrain de l'unité religieuse et M. Emile Flourens dit son admiration pour le désintéressement, le dévouement du publiciste catholique en qui l'ancien ministre, instruit par les événements qu'il a vécus, voit une grande force, du fait de l'unité de doctrine : « Vous, dit-il, vous avez la vérité. »

Malheureusement, en France, on a le dilettantisme de la division et c'est de ce mal qu'il faut absolument guérir.

Et c'est alors que M. Flourens nous fait un récit captivant de son voyage à Rome, de l'entretien que lui accorda S. S. Pie X, à qui l'ancien ministre croyait apprendre beaucoup et qui dut admirer, au contraire, la grande connaissance que le Pape avait des choses de notre pays.

« J'ai vu le chef de l'Église dans toute sa sincérité, dans toute sa bonté, dans toute son énergie et le Pape m'a prêché l'union. »

Et M. Flourens, démontrant l'inexistence aujourd'hui d'une constitution solide, vraiment nationale, en conclut que nous avons le devoir de nous rallier à la voix du Chef de l'Église sur le terrain de la question religieuse, car il ne faut pas se laisser égorger comme des moutons.

« C'est ce que nous demande le Saint-Père. »

M. Charles Benoist va nous donner, à son tour, le régal d'une fine causerie, quelque chose comme une miniature de conférence, en traitant la grande idée qu'il a portée à la tribune, dans les commissions parlementaires et devant le pays : la représentation proportionnelle qu'il considère comme devant être ce premier coup de pioche dans l'état de choses actuel, produit de la Déclaration des Droits de l'Homme qui ne lui a jamais paru un chef-d'œuvre de l'esprit. Montesquieu et J.-J. Rousseau sont les ancêtres de ces « entrepreneurs de démolitions » qu'il coudoie depuis sept ans et de cette anarchie qui est, à l'état endémique, l'ordre légal comme l'incohérence voulue du Gouvernement est sa règle. Il y a rupture entre les institutions politiques et l'état social dans notre pays où le parlementarisme anglais a été gauchement appliqué.

Les questions économiques sont en train de passer au premier plan et, en écoutant M. Charles Benoist, plus d'un publiciste présent songeait que la puissante voix du P. Félix avait averti les catholiques français, il y a un demi-siècle, de ce vaste mouvement, dans ses magistrales conférences de Notre-Dame sur la *Question du Progrès*.

Et M. Charles Benoist résume sa causerie par ces mots longuement applaudis : « Les institutions politiques doivent logiquement évoluer vers la Représentation professionnelle et nous assurer une constitution fondamentale qui nous rendrait à nous tous la paix sociale. »

Notre excellent confrère Paul Tailliez se fait l'interprète de tous en remerciant M. de Marolles de la bonne pensée qu'il a eue de nous réserver une réunion tout à la fois instructive, pleine de cordialité, surtout réconfortante pour ces vétérans de la défense religieuse.

Cette évolution d'esprits supérieurs, mêlés aux affaires publiques de notre pays, est un signe du temps et elle fait grand honneur à la Corporation des Publicistes chrétiens qui se séparaient hier soir avec le bon et ferme espoir de se retrouver plus nombreux encore en novembre prochain.

P. CAMILLUS.

Nous remercions les journaux qui ont rendu compte de cette importante réunion, notamment la *Croix*, le *Soleil*, l'*Autorité*, l'*Eclair*, les *Nouvelliste de Lyon*, de *Bordeaux*, de *Bretagne*, la *Dépêche du Nord*.

À ce propos, nous rappelons à nos amis que notre dîner est une excellente occasion de faire de la propagande pour notre association en invitant à y prendre part des confrères en situation d'en parler dans leurs publications, comme l'a si bien fait M. Grappin.

---

## NOUVEAU MEMBRE

---

### Syndicat des journalistes.

A été admis à la séance du Conseil du 30 septembre, M. Louis GALLE, rédacteur à la *Dépêche* et au *Nouvelliste* à Lille, 89 bis, rue de la Liberté.

---

## CANDIDATURES

### Syndicat des journalistes.

M. J.-B. BOUGEROLLE, rédacteur à la *Croix de Paris*, 3, rue Serret, Paris, présenté par MM. Coudy et Chavanon.

M. Raphaël LECERF, directeur de la *Croix de la Mayenne*, à Laval, présenté par MM. Féron Vrau et Georges Ardant.

M. Jean-Marie DUBIEX, directeur-rédacteur de la *Croix d'Auvergne*, 2, place de la Treille, Clermont-Ferrand.

### Syndicat des écrivains.

M. Charles BUJON, à Moulins, présenté par M<sup>r</sup> Baudrillard et M. Tarrieux.

## CONSEIL MÉDICAL

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. A. GUILLAUMIN, docteur de l'Université de Paris, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, demeurant à Paris, 168, boulevard Saint-Germain, a proposé de faire pour notre association d'importants rabais sur les médicaments, sauf les spécialités. Il suffira de se présenter à la pharmacie, et de justifier de sa qualité de membre de la corporation.

## NÉCROLOGIE

Depuis la publication du dernier bulletin, nous avons encore perdu deux excellents confrères :

M. Eugène Tavernier, rédacteur en chef de la *Dépêche républicaine* à Besançon, enlevé jeune encore, en pleine activité de lutte religieuse et sociale qu'il soutenait avec énergie et talent.

Et parmi les écrivains, M. le docteur Adolphe Mòny, décédé le 8 septembre en son château de Sarre (Allier). Son œuvre littéraire est considérable, le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres* fait de lui un éloge remarquable. Il venait de nous envoyer son quatrième volume des *Études dramatiques* animé

d'un souffle puissant. Le temps qu'il ne donnait pas aux lettres, il le consacrait aux œuvres de bienfaisance et utilisait son titre de docteur en médecine pour prodiguer ses soins aux pauvres de son voisinage. Nous nous unirons d'intention aux six messes qui seront dites pour le repos de son âme en vertu du règlement de notre Caisse de prévoyance, qui bénéficiera de sa souscription.

Enfin nous n'oublierons pas dans nos prières notre confrère M. Louis de Soye dont nous n'avons appris que fortuitement le décès survenu le 14 mai dernier. Directeur et imprimeur de la *Semaine religieuse* de Paris, il consacrait tous ses soins avec autant de modestie que de dévouement à cette importante publication.

### Conférence internationale de la Presse à Londres.

A la différence des Congrès internationaux tenus les années précédentes, cette Assemblée n'était composée que des présidents des diverses associations de presse, ou de leurs mandataires, réunis pour régler des questions spéciales à l'Union internationale, notamment la révision de ses statuts. Néanmoins, certains points d'intérêt général ont été abordés, notamment la question du secret professionnel en matière de presse.

Le président de notre syndicat, a fait connaître à la réunion le fait grave de la condamnation prononcée récemment contre le directeur de la *Croix du Bocage* pour refus de révéler un nom qu'il ne connaissait que sous le sceau du secret, et la conférence a renouvelé le vœu exprimé l'année dernière à Berlin que des démarches soient faites près des pouvoirs publics pour obtenir une législation protectrice des droits des journalistes.

Une autre circonstance a motivé l'intervention de notre président. Les délégués de la presse italienne ont réitéré l'invitation qu'ils avaient déjà faite au Congrès de Berlin de tenir à Rome le Congrès international de 1911, en l'honneur du cinquantenaire de la fondation du royaume d'Italie. La proposition a passé sans soulever d'opposition, mais notre président a adressé au président général de l'Union internationale une



lettre dans laquelle il a expliqué qu'il s'était abstenu pour ne pas soulever un débat irritant, mais qu'il considérait le choix de cette date comme contraire aux statuts de l'*Union*, qui prohibe toute manifestation politique. Du reste, aucune décision ferme n'a été prise à cet égard par le Bureau, qui seul a qualité pour statuer définitivement, et il est possible que la protestation ne demeure pas sans effet.

Cette conférence de Londres, moins nombreuse que les congrès annuels, a cependant été l'occasion de nombreuses réceptions dans lesquelles nos voisins d'Outre-Mer ont largement rempli leurs devoirs d'hospitalité. Diverses invitations avaient été faites par le Comité anglais, en outre des présidents. Sans compter l'infatigable secrétaire général de l'*Union*, notre ami Taunay, l'âme de toutes ces réunions, nous avions là plusieurs amis, MM. Tastevin de Nouvel, le Dr Larrieu, Dubois de la Rue, Auguste Reynis. Il se trouvait en outre un grand nombre de dames, et nous ne pouvons que rendre hommage à l'excellente organisation de ces réceptions à Londres et dans différentes contrées de l'Angleterre pendant les dix jours qu'a duré la conférence.

Nous noterons spécialement une visite faite par les membres catholiques de l'assemblée à M<sup>r</sup> Bourne, archevêque de Westminster, qui nous a reçus avec une grâce parfaite. M. de Marolles et M. Taunay ont porté la parole au nom du groupe qui comptait une trentaine d'assistants de pays divers.

L'archevêque a répondu de la manière la plus bienveillante en faisant ressortir l'importance de la presse dans la défense des intérêts religieux. Après avoir béni l'assistance, il s'est entretenu avec chacun, faisant les honneurs de sa bibliothèque. Le lendemain, il a envoyé à ses visiteurs son portrait avec sa signature.

Le *Times* et différents journaux anglais ont rendu compte de la réception qui a produit sur tous une excellente impression.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Fenelon GIBOX. *Où mène l'école sans Dieu*. Avec préface de M<sup>r</sup> Baudrillart. In-18. Chez Téquie.



# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 52

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Octobre 1909

*MM. les Directeurs de journaux qui désireraient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURRISSON (S. G. L.). Michel Nourrisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbeillois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**, 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**, 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**, 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*).

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

**Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.  
**L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'Ouvrier.

V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.

**Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)  
**Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.

LÉON DE TINSEAU.

**Sur les deux rives,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.

Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.

**La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.  
**Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Équateur.  
**Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.  
**Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.  
**La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.  
**Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.  
**La Conquête des Aïrs.** (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12,000 lignes. Patriotique et très mouvementé. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance.

Aucune note politique. Convient à tous les journaux.

**Les deux moissons.** (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10,000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.

Demander les textes à l'auteur.

Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.

**Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.  
**Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.  
**Sous le Crêpe.** Cœur de Père. 12,000 lignes.  
**La part de Reine.** 12,000 lignes.  
**L'épopée de l'Église.** 8,000 lignes.  
**Nouvelle Patrie.**  
**Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.  
**Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.  
**Hommes loups.** 6,000 lignes.  
**Olier le Renard.** 4,000 lignes.  
**Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.  
**Justice.** 15,000 lignes.

INÉDITS :

**La Panthère noire.** 36,000 lignes.  
**Main-d'ombre.** 10,000 lignes.  
**La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.

Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

G. D'AZAMBUJA.  
**Nouvelles.**

Louis BÉCHET. Valréas (Vaucluse).

**Rythmes grégoriens et temps futurs.** Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.  
**Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.  
**Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).

BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kero-  
 bestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

En préparation, deux nouvelles :  
**La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.  
**Jeanne de Tremic,** étude.

Théodore BOTREL (S. G. L.), Pont-Aven (Finistère).

**La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.  
**Contes du lit-clos.** 1 volume. Contes en vers.  
**Chansons de chez nous.** 1 volume.

**Chansons en sabots.** 1 volume.  
**Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.  
**La Paimpolaise.** Un acte en vers.  
**Doric et Léna.** Un acte en vers.

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).

**A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.  
**Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.  
**En Forêt.** Poésies. 1 volume.  
**L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.

Pierre FOURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.

**La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**

Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.

**Conte dominical.**

Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.

- Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**  
**Mon Salon.**  
**La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.  
**Noble et Fermier.** Nouvelle.  
**Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POULIN, 32, rue Etienne-Dolet.  
**Gens qui rient et Gens qui pleurent.**  
 Collection de nouvelles populaires.  
**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.  
**Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.  
 Nombreux articles religieux.
- M. NOURISSON (S. G. L.).  
 Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
 52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etrennes du Facteur.**  
**Le Boudin,** conte de mardi-gras.
- Buis bénit,** conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle,** conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnotes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**  
**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales.** (A suivre.)
- De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- Robert DE BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).  
**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal.**  
*Revue catholique des institutions et du droit.* Janvier, février, avril.  
**Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage.** *Réforme sociale*, 1907.  
**Notes régionalistes.** *Memorial des Basses-Pyrénées*, 29 janvier 1909.  
**Étude sur Georges Deherme.** *Ame latine*, Toulouse, 1909.
- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un péril protestant.** *Univers*, 7 février 1908.  
**Un vieux Serbonnien.** *Univers*, 21-22 avril 1908.  
**A propos du rachat.** *Journal des Débats*, 22 avril 1908.  
**De l'automobilisme.** *Univers*, 8 mai 1908.  
**A propos de M. Gaston Boissier.** *Univers*, 15-16 juin 1908.  
**A propos de Lourdes.** *Revue pratique d'apologétique*, 15 juin 1908.
- F. DEFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**  
**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**
- Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres**



- et institutions économiques et sociales.**  
**Chronique hebdomadaire de Pêche.**  
 Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEN, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almanachs.**
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>ne</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale.**  
**Questions d'esthétique sociale :** Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) **et mutualiste.**  
**Œuvres sociales, Patronages.**
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**  
**Propos du Pouliller**, revue parisienne humoristique.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Cleres.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour reproduction de romans ou nouvelles



*Le Gérant :* E. RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**



**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

**N<sup>o</sup> 53. — 25 Novembre 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 53

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Novembre 1909

## CHRONIQUE CORPORATIVE

### Dîner mensuel.

Le jeudi 2 décembre, à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour, Palais Royal (5 fr. 50).  
Diverses invitations.

On est instamment prié de prévenir à l'avance. Au dernier dîner il a fallu ajouter au dernier moment douze couverts, ce qui a causé quelque trouble dans le service.

### Messe mensuelle.

Le 4<sup>er</sup> vendredi du mois, pour le repos de l'âme de notre confrère Joseph Henri.

### Au Luxembourg.

Le dimanche 5 décembre, le Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg fêteront solennellement les noces d'argent sacerdotales de son aumônier, M. l'abbé Fonsagrives, en même temps que le 25<sup>e</sup> anniversaire de son entrée au Cercle. A cette occasion sera célébrée, à 10 heures très précises, une messe solennelle dans la chapelle du Cercle. L'hospitalité que nous recevons chaque mois dans cet oratoire, et les liens qui nous attachent à M. l'abbé Fonsagrives, vice-président de notre syndicat des écrivains, nous font un devoir que nous remplirons certainement avec empressement, d'assister nombreux à cette cérémonie.

A midi, dans les salons du Cercle, aura lieu un banquet. Ceux qui désiraient y prendre part sont priés de s'inscrire avant le 30 novembre, au secrétaire du Cercle, 48, rue du Luxembourg. Le prix est de 6 francs.

### Jubilé épiscopal du Pape.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat, nous avons envoyé au Saint-Père la dépêche suivante :

*La Corporation des publicistes chrétiens de France, joignant ses vœux à ceux de monde entier, dépose aux pieds du bien-aimé Pontife, l'hommage de sa filiale obéissance.*

Nos confrères voudront bien reproduire cette dépêche dans leurs journaux respectifs.

### Distinction pontificale.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que notre confrère M. Fénelon Gibon, secrétaire de la *Société générale d'Education et d'Enseignement*, trésorier de notre syndicat des écrivains, vient d'être nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

En lui accordant cette distinction, S. S. Pie X a tenu à rappeler la science et le zèle avec lesquels pendant vingt-cinq ans le dévoué secrétaire de la Société d'Education n'a cessé de défendre la cause de l'Enseignement chrétien.

Nous applaudissons tous à cette distinction si bien placée et nous adressons au nouveau chevalier l'expression de nos plus cordiales félicitations.

## LE DERNIER DINER MENSUEL

Ce dîner a eu lieu le jeudi 4 novembre au Petit-Véfour.

M. de Marolles présidait, ayant à sa droite M. le colonel Keller invité. Les autres convives étaient MM. les cha-

noines Gaudeau et Fonsagrives; MM. César Caire et Joseph Denais, conseillers municipaux; Bouvattier, Chambon, Gabriel Collin, Yves de Constantin, Roger Duguet, G. Durnerin, Fromm, Fénélon Gibon, Grappin, Oscar et Georges Harvard, Larrieu, Latouche, docteur Le Fur, Joseph Mollet, Nicolay, Paul-Aimé Pailard, A. Pouyé et son fils M. l'abbé F. Pouyé, Rocafort, invité, Paul Tailiez, Tastevin de Nouvel, de La Tour du Villard, Tournier, François Vuillot.

Dans son toast, au dessert, M. de Marolles a commencé par remercier ses confrères d'être venus en grand nombre reprendre ces bonnes réunions mensuelles qui sont la meilleure manifestation de notre union confraternelle.

Il leur a recommandé de lire avec soin le Bulletin qui les tient au courant de la vie corporative. Il dit quelques mots de la conférence internationale de Londres où la corporation a marqué sa présence en organisant la visite à l'archevêque de Westminster.

Voici en quels termes M. Roger Duguet rend compte dans l'*Univers*, de la suite de ce toast.

« En remerciant le colonel Keller de sa présence, l'orateur veut saluer d'abord la mémoire de son père, vétéran des luttes catholiques, dont le souvenir rappelle celui non seulement d'une France ancienne, mais de cette France en deuil que l'Année terrible a séparée de nous. Le colonel Keller a accepté l'héritage. C'est lui qui dirige aujourd'hui la Société d'éducation et d'enseignement. Il a fait plus : il est devenu, grâce à son initiative et à la consécration d'une lettre fameuse du cardinal Merry del Val, le champion et le symbole de l'union des catholiques.

« Or, quelles que soient par ailleurs les divergences politiques qui séparent les hommes de conviction que sont les publicistes chrétiens, il est un terrain au moins où ils se rencontrent sans conteste, où l'union se fait spontanément : c'est celui de l'enseignement, de la lutte contre l'école impie, pour l'école religieuse. La lettre de l'épiscopat a tracé là-dessus leur devoir aux écrivains catholiques. Les efforts mêmes de l'ennemi nous contraignent à concentrer sur ce point nos efforts.

« M. de Marolles a voulu voir le fameux immeuble de la Ligue de l'enseignement élevé sur les ruines de l'Abbaye-aux-Bois. C'est une œuvre considérable de

« maçonnerie ». L'aspect en est celui d'une synagogue de Budapest ou de Francfort. C'est la grande forteresse de l'anticléricalisme actuel. Elle a été inaugurée récemment par une bouche aux paroles dorées, mais suspectes, comme les dessins gravés aux cintres de ses portes. Prenons garde. Combattons.

« En face de cette organisation puissante, groupons toutes nos forces autour de la Société d'éducation et d'enseignement de la rue de Grenelle. Elevons ainsi citadelle contre citadelle.

« Nos évêques multiplient de toutes parts les associations paroissiales ; nous laïques, fondons des associations de pères de famille ; publicistes, soyons-en les conseillers et les promoteurs.

« Là est le salut, parce que là tous peuvent s'entendre et qu'une coalition générale de nos forces peut couronner notre union. »

Nous voudrions pouvoir reproduire la réponse de M. Keller, mais nous ne pouvons mieux faire que d'en donner la brève analyse que nous trouvons dans la *Correspondance hebdomadaire*, publiée sous la direction de M. Keller lui-même.

« Le colonel Keller a répondu qu'il était d'accord avec ses hôtes pour proclamer la nécessité de l'action immédiate par l'association. Il est grand temps que les catholiques s'unissent et s'organisent pour défendre tous leurs intérêts qui sont nombreux. Il faut organiser le plus tôt possible les Unions paroissiales ou cantonales, fédérées d'abord par arrondissement et par diocèse, et devenant le point de départ de l'organisation de toutes les forces catholiques. Dans la plupart des paroisses ces Unions seront en réalité les associations des pères de famille, elles seront toutes prêtes pour défendre l'école publique contre l'athéisme officiel et soutenir l'école libre. M. de Marolles a demandé que des associations de pères de famille, constituées dans les localités importantes, prissent en main la question de l'école. Ces associations trouveront dans les Unions paroissiales le point d'appui nécessaire à leur action locale.

« Et ainsi la lutte pour l'école nous préparera à la grande lutte pour la liberté de l'Eglise, lutte qui sur tous les points où elle porte, arrive partout à la période décisive ».

Ces deux discours ont été écoutés avec une profonde attention par les convives

dont les applaudissements ont marqué l'importance qu'ils attachaient aux paroles échangées.

Il en ressort l'indication de tout un programme.

Nos Seigneurs les Evêques ont fait appel à notre dévouement dans la lutte pour la foi. C'est par la puissance de l'association que nous pouvons leur apporter notre concours. Il leur appartient de constituer les associations paroissiales. Les associations de pères de famille sont de notre ressort comme laïques, et doivent compléter l'œuvre du clergé. C'est pourquoi nous invitons les publicistes chrétiens, dans tous les organes dont ils disposent, à provoquer la fondation et la diffusion de ces associations familiales, sur le modèle de celles qui sont déjà nombreuses, et qui ont donné de bons résultats.

Nous remercions les journaux qui ont rendu compte de la réunion, notamment l'*Union*, la *Croix*, le *Soleil*, la *Libre Parole*, le *Peuple français*, le *Propriétaire chrétien*, l'*Eclair*, le *Journal d'Anenis* et tous ceux dont les articles ont pu nous échapper.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

André BESSON. — DIEU D'ABORD, « *Leçons de choses* » contemporaines. Avec préface de M. le colonel Keller. In 16 de

432 pages. Collection « Vive Dieu ». Librairie Tolra et Simonet, 28, rue d'Assas.

---

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

---

### Candidats.

M. Georges Gabiolle, rédacteur à la *Croix de l'Eure*, au *Réveil de Saint-André*, à la *Liberté* de l'Eure, demeurant à Evreux, présenté par MM. Joseph l'Hopital et Louis Laga.

---

## AVIS

---

JOURNALISTE dirigeant un important bi-hebdomadaire dans l'Est, désirerait place de rédacteur ou secrétaire de rédaction dans un journal de l'Ouest ou du Centre. S'adresser au siège social de la Corporation.

RÉDACTEUR en chef d'un journal catholique du centre permuterait pour cause de santé avec confrère du sud-ouest, du midi ou de l'est. — Bonne situation. — Ecrire à l'Association.

Nous publions les deux avis ci-dessus qui subsistent, nos deux confrères, mis en relation, n'ayant pas fait l'échange proposé.




---

Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.

---



11948.51



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 54. — 25 Décembre 1909**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**

# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 54	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Décembre 1909
---	--	------------------

## BONNE ANNÉE!

A l'occasion de la nouvelle année, le président et les membres du Conseil de la Corporation offrent à leurs confrères leurs souhaits les plus affectueux de bonheur et de prospérité.

## DU VATICAN

En réponse à la dépêche publiée au dernier bulletin, nous avons reçu le télégramme suivant :

Rome, 26 novembre 1909.

Le Saint-Père vous remercie pour votre filial hommage.

Card. MERRY DEL VAL.

A l'occasion des fêtes de Noël le Conseil de la Corporation envoie un télégramme d'hommage au cardinal Merry del Val.

## Dîner mensuel.

Le jeudi 6 janvier à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour (5 fr. 50). S'inscrire d'avance. *Il y aura de la galette.*

Invité : M. Gaudin de Villaine, sénateur.

## Messes.

Le premier vendredi du mois pour le repos de l'âme de notre confrère Eugène Tavernier.

— Le premier dimanche à l'oratoire du cercle du Luxembourg.

## CONSEIL JURIDIQUE

Sur la présentation de M. de Saint-Auban, M. GUYNOT DE BOISMENU, avocat à la Cour d'appel, a bien voulu accepter de faire partie de notre Conseil juridique. Nous lui devons déjà d'importantes consultations de droit. Dans la séance du 18 décembre, le Conseil corporatif a prononcé son admission.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Journalistes.

M. Raphaël LECERF, directeur de la *Croix de la Mayenne*, à Laval (admis le 18 décembre).

### Écrivains.

M. l'abbé Charles BUJON, auteur d'un grand nombre d'articles de revues, de brochures et de traductions, demeurant à Moulins (18 décembre).

## LE DERNIER DINER MENSUEL

En petit comité, le 2 décembre. Présents MM. de Marolles, Tastevin de Nouvel, Fromm, baron de Rosnay, Maurice Talmeyr, P. A. Paillard, O. Havard, Parsy, Gautherot. Invité M. André Gauthier.

Il suffit de lire le nom des convives pour comprendre que la conversation ne se traîna point sur des sujets vulgaires. Il y fut parlé de tout et d'autres choses encore. Tant pis pour les absents.

## AU CERCLE DU LUXEMBOURG

Le dimanche 5 décembre, a eu lieu la fête donnée par le cercle en l'honneur des doubles nocés d'argent de son affectionné aumônier, M. le chanoine Fonsagrives.

A la messe, M. l'abbé Fouqueau, professeur de philosophie au Séminaire de Sainte-Croix d'Orléans, ancien membre du Cercle, a prononcé une émouvante allocution sur la dignité sacerdotale si bien représentée par M. le chanoine Fonsagrives.

Au banquet présidé par M<sup>sr</sup> Odelin, représentant l'archevêque, et par M<sup>sr</sup> Baudrillard, différents toasts ont été portés par le duc de la Roche-Guyon, M. de Lamazelle, M. Joseph Ménard, M. Gaudin de Villaine, M<sup>sr</sup> Odelin, M. le Dr Le Fur, M. le chanoine Fonsagrives a répondu par un brillant discours couvert d'applaudissements.

La Corporation était représentée par un grand nombre de membres, entre autres MM. de Marolles, Nemours-Godré, le comte de Colleville, François Veillot, Maurice Talmeyr, César Caire, etc., etc. Et nous ne pouvons que répéter ici ce vœu qui était dans tous les cœurs : *ad multos annos !*

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Caisse de retraites.

Le paiement des pensions se fera comme à l'ordinaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier, par les soins du Crédit industriel, 61, rue du Bac, où les nouveaux pensionnés devront se présenter porteurs de leurs diplômes. Ceux de province seront servis à domicile. Il est retenu 3 francs sur ce semestre pour la Caisse de prévoyance.

### Candidats.

M. Louis de SOYE, directeur de la *Semaine religieuse de Paris*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques. Présenté par MM. Taunay et V. de Clercq.

M. l'abbé Louis EBRARD, directeur du *Champsaur*, du *Progrès Gapençais*, de l'*Avenir Embrunais*, de la *Liberté*

*Briançonnaise*, demeurant à Gap. Présenté par MM. Nemoz et Louis Béchet.

M. Joseph GRAVE, rédacteur en chef de la *Volonté nationale*, à Remiremont. Présenté par MM. Joseph Bon et Maurice Ponthière.

## RÉVISION DES LISTES

C'est ce mois-ci qu'il est procédé à la révision des listes pour la publication de l'Annuaire au bulletin de janvier. Chacun est prié de donner avis au président le *plus tôt possible* des changements qui doivent y être apportés.

A ce propos, il est important en ce qui concerne les *journalistes*, que si quelqu'un de nos confrères cesse d'exercer la profession, il veuille bien régulariser sa situation, car légalement il ne peut faire partie du Syndicat des journalistes. Nous avons pris à cet égard une consultation d'où il résulte que la jurisprudence est formelle. Rien ne fait supposer que quelque membre du Syndicat se trouve dans cette situation, mais il est nécessaire que ce soit bien constaté, ne fût-ce que pour répondre aux insinuations malveillantes dont il nous revient parfois des échos à propos de l'obtention de certaines faveurs spéciales à la presse. Il est entendu que cette observation ne concerne pas les confrères qui ont un droit acquis à la pension de retraite et qui de ce chef sont couverts par le § 2 de l'article 7 de la loi du 21 mars 1884.

## QUESTIONS DE DROIT

Plusieurs questions sont actuellement à l'étude, notamment en ce qui concerne les annonces judiciaires. Nous recevrons volontiers les nouveaux renseignements qui nous seront donnés à cet égard.

## BIBLIOGRAPHIE

Charles NICOLLAUD, *L'Expiatrice*, roman in-16. Chez Perrin, 33, quai des Grands-Augustins.

# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N° 53

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Décembre 1909

MM. les Directeurs de journaux qui désirevaient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.

Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.

Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**. 44,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**. 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).

**Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**. 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**. 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURRISSON (S. G. L.). Michel Nourisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**. 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**. 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**. 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**. 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**. 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**. 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**. 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves**. 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*).

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.



**Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10.000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.

**L'Ingénieur du Val Fermé.** 10.000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par *l'Ouvrier*.

V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.

**Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)

**Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.

LÉON DE TINSEAU.

**Sur les deux rives,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.

Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.

**La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10.000 lignes. Policier et judiciaire.

**Cœur de héros.** 12.000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Équateur.

**Le Député de Vaugirard.** 8.000 lignes. Comique et satirique.

**Les Deux Prisonnières.** 5.400 lignes.

**La Grande Ambitieuse.** 7.000 lignes.

**Histoire d'une Aiguille.** 5.600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.

**La Conquête des Aïrs.** (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12.000 lignes. Patriotique et très émotionnant. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance.

Aucune note politique. Convient à tous les journaux.

**Les deux moissons.** (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10.000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.

Demander les textes à l'auteur.

Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.

**Lina.** 6.000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.

**Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10.000 lignes.

**Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12.000 lignes.

**La part de Refne.** 12.000 lignes.

**L'épopée de l'Eglise.** 8.000 lignes.

**Nouvelle Patrie.**

**Sur le seuil de l'au-delà.** 10.000 lignes.

**Yamrik le Rouge.** 3.000 lignes.

**Hommes lousps.** 6.000 lignes.

**Olier le Renard.** 4.000 lignes.

**Fine-Lame (suite).** 4.000 lignes.

**Justice.** 15.000 lignes.

INÉDITS :

**La Panthère noire.** 36.000 lignes.

**Main-d'ombre.** 10.000 lignes.

**La Légende de Moïna.** 11.000 lignes.

Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

G. D'AZAMBUJA.  
Nouvelles.

Louis BÉCHET. Valréas (Vaucluse).

**Rythmes grégoriens et temps futurs. Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.**

**Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.

**Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).

BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

En préparation, deux nouvelles :

**La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.

**Jeanne de Tremic,** étude.

Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).

**La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.

**Contes du lit-clos.** 1 vol. Contés en vers.

**Chansons de chez nous.** 1 volume.

**Chansons en sabots.** 1 volume.

**Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.

**La Paimpolaise.** Un acte en vers.

**Doric et Léna.** Un acte en vers.

René FAÏBY, 29, rue de Trion, à Lyon.

**Feuilletons et Nouvelles.**

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).

**A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.

**Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.

**En Forêt.** Poésies. 1 volume.

**L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.

Pierre FOURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.

**La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**

Daniel B. de LAFLOTTE (S.G.L.), quai Voltaire.  
**Conte dominical.**

Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.



- Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**  
**Mon Salon.**  
**La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 42, rue d'Angoulême Versailles.  
**Noble et Fermier.** Nouvelle.  
**Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POELLIN, 32, rue Etienne-Dolet.  
**Gens qui rient et Gens qui pleurent.**  
 Collection de nouvelles populaires.  
**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.  
**Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.  
 Nombreux articles religieux.
- M. NOURISSON (S. G. L.).  
 Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
 52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etrennes du Facteur.**  
**Le Boudin,** conte de mardi-gras.
- Buis bénit,** conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle,** conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnotes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**  
**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales.** (A suivre.)
- De VALKORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 9, rue du Prê-aux-Clercs.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- F. BOUCHERIT, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).  
**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).  
**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).  
**Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).
- Robert de BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).  
**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal.**  
*Revue catholique des institutions et du droit.* Janvier, février, avril.
- Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage, *Reforme sociale*, 1907.  
**Notes régionalistes, Memorial des Basses-Pyrénées**, 29 janvier 1909.  
**Étude sur Georges Deherme, Ame latine**, Toulouse, 1909.
- Fernand BTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un péril protestant.** *Univers*, 7 février 1908.  
**Un vieux Serbonnien.** *Univers*, 21-22 avril 1908.  
**A propos du rachat.** *Journal des Débats*, 22 avril 1908.  
**De l'automobilisme.** *Univers*, 8 mai 1908.  
**A propos de M. Gaston Boissier.** *Univers*, 15-16 juin 1908.  
**A propos de Lourdes.** *Revue pratique d'apologétique*, 15 juin 1908.
- F. DEFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**

**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**

- HENRY DE FRANCE, 55, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**  
**Chronique hebdomadaire de Pêche.**
- GUSTAVE GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEN, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- OSCAR HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almansachs.**
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>re</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- Joseph MOLLET.  
**Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire (en français ou en russe).**

- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale.**  
**Questions d'esthétique sociale : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.**
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chroniques agricoles (région du Nord-Ouest) et mutualiste.**  
**Œuvres sociales, Patronages.**
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**  
**Propos du Pouliller,** revue parisienne humoristique.
- François VEULLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour reproduction de romans ou nouvelles

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

N. 55-63 + 60 bis C



**CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS



**BULLETIN MENSUEL**

2<sup>me</sup> SÉRIE

N° 55. — 25 Janvier 1910



AU SIÈGE SOCIAL  
PARIS  
1, Rue Martignac, 1

~~Jo. 30112~~

Jo. 31429



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

N<sup>o</sup> 55

1, rue Martignac, PARIS

25 Janvier 1910

## ANNUAIRE 1910

CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

### STATUTS ET RÈGLEMENTS

#### STATUTS DE L'UNION

1. Entre le *Syndicat des journalistes français* et le *Syndicat des écrivains français*, il est formé une Union syndicale, sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*.

2. Cette Union a pour but d'établir un concert pour l'étude et la défense des intérêts économiques et financiers communs aux deux syndicats.

3. L'Union est administrée par un Conseil formé des Conseils des deux syndicats. Ce Conseil nomme son bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier.

4. Le Conseil peut admettre des membres honoraires payant une cotisation annuelle de dix francs.

5. Il dirige et administre un *Bulletin* commun aux deux syndicats.

6. Il statue sur les réunions, les banquets et les fêtes communes.

7. Les dépenses afférentes à l'Union sont couvertes par les cotisations des membres honoraires, et par le concours des deux syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres.

8. L'Union peut avoir des correspondants étrangers payant cinq francs par an pour l'abonnement au *Bulletin*.

9. Il institue également des comités ou conseils juridiques et médicaux communs aux deux syndicats.

10. Il prend toutes mesures nécessaires pour assurer la prospérité de l'Union.

#### COUTUMIER CORPORATIF

##### Messes et cérémonies religieuses

Chaque premier vendredi du mois (sauf exception éventuelle), il est dit une messe par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation ou pour les défunts.

En outre, des instructions sont données par M. l'Aumônier à des jours indiqués d'avance par le *Bulletin*.

Chaque année, au mois de juin, la Corporation se réunit pour une messe suivie de salut et de consécration au Sacré-Cœur dans la basilique de Montmartre.

La cérémonie est suivie d'un banquet.

##### Assemblées générales.

La Corporation et les Syndicats tiennent leurs assemblées générales, suivies d'un banquet, un des premiers dimanches de mars.

##### Dîner mensuel.

Chaque mois, sauf pendant les vacances, un dîner intime réunit les membres de la Corporation et leurs invités.

##### Service de publicité.

La Corporation, par le moyen du *Bulletin*, sert d'intermédiaire entre les organes de publicité et ses membres pour la publication et la reproduction de leurs œuvres.

##### Caisse de prévoyance.

Pour les cas de chômage, maladie ou décès, au profit de ceux qui versent une souscription annuelle de 3 francs.



# CAISSE CORPORATIVE DE PRÉVOYANCE

## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1<sup>er</sup>.

§ 1<sup>er</sup>. — Une Caisse corporative de prévoyance est fondée au profit des membres de la Corporation des publicistes chrétiens qui s'obligent à verser une contribution personnelle de 3 francs en même temps que leur cotisation annuelle, ou une somme de 25 francs une fois donnée.

§ 2. — En outre de ce versement, elle sera alimentée :

a) Par une contribution annuelle de chaque syndicat, du cinquième de ses cotisations et de ses revenus disponibles, déduction faite des dépenses nécessaires au fonctionnement des syndicats ; dépenses à fixer chaque année par le bureau de chaque syndicat.

b) Par des dons volontaires, souscriptions, bénéfices de toutes sortes.

### ARTICLE 2.

§ 1<sup>er</sup>. — Au décès de chacun des associés, cette Caisse sera débitée d'autant de fois un franc qu'il y aura de souscripteurs, sous déduction d'une réserve fixée au commencement de chaque année par le Conseil, d'après l'importance des décès de l'année précédente.

§ 2. — Cette somme est mise en réserve au profit des personnes suivantes :

a) En premier lieu, la veuve du défunt.

b) A défaut de veuve, les enfants.

c) A défaut d'enfants, les membres de la famille à sa charge.

d) Lorsqu'il n'y aura ni veuve, ni enfants, ni membres de la famille à sa charge, cette somme sera réservée aux ayants droits de la succession qui en feraient la demande pour couvrir les frais funéraires et de dernière maladie.

En tous cas, le sociétaire peut désigner à l'avance le bénéficiaire de l'indemnité de décès.

§ 3. — Cette indemnité fera retour à la caisse dans les cas suivants :

a) Si le défunt a déclaré à l'avance et par écrit y renoncer.

b) Si les intéressés déclarent ne pas vouloir en profiter.

c) Si la réclamation n'est pas faite dans le mois de l'avis donné aux intéressés.

§ 4. — Dans ces différents cas il sera retenu la somme nécessaire pour faire célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt, par les soins de la corporation.

### ARTICLE 3.

§ 1<sup>er</sup>. — En cas de maladie ou d'infirmité d'un des souscripteurs, une demande peut être adressée par lui au Bureau, qui sera seul juge de l'opportunité et de l'importance de l'indemnité.

§ 2. — Une demande d'indemnité peut également être formée en cas de chômage par suppression d'emploi ou toute autre cause justifiée, et laissée à l'appréciation du Bureau.

### ARTICLE 4.

§ 1<sup>er</sup>. — Les membres de la Corporation qui n'ont pas souscrit à la Caisse n'auront pas le droit d'y participer.

§ 2. — Cependant, à raison de la contribution de la Caisse syndicale, le Bureau pourra, dans les circonstances de décès, de maladie ou de chômage ci-dessus prévues, sur la demande qui lui en sera faite, voter un secours temporaire dont il fixera le chiffre.

§ 3. — Dans les cas d'urgence, le président est autorisé à accorder un léger secours aux associés ou même à des confrères étrangers à l'Association, sauf à en rendre compte au Bureau. Il peut même en certaines circonstances laissées à sa discrétion, être dispensé de faire connaître le nom du confrère secouru.

### ARTICLE 5.

§ 1<sup>er</sup>. — Le présent règlement arrêté par les Bureaux des deux syndicats, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 12 de leurs statuts, entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1909.

§ 2. — Il pourra être modifié, soit sur l'initiative des Bureaux, soit par une Assemblée générale des intéressés convoquée par le président huit jours à l'avance, sur la demande de vingt participants.

§ 3. — Ces modifications ne pourront être faites qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

### ARTICLE 6.

A l'avenir, tous les candidats qui solliciteront leur admission à l'un des syndicats, seront invités à souscrire à la Caisse corporative.

N. B. — *Le texte ci-dessus contient quelques légères modifications à soumettre à l'Assemblée générale.*

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## LISTE POUR L'ANNÉE 1910

**Aumônier.**

M. le chanoine GAUDEAU.

**Conseil corporatif.**

*Président* : M de MAROLLES.

*Vice-Présidents* : MM. NEMOURS-GODRÉ,  
le baron Joseph du TEIL.

*Secrétaire* : M. Joseph MOLLET.

*Trésorier* : M. TASTEVIN DE NOUVEL.

**Membres du Conseil.**

MM. le chanoine FONSSAGRIVES, Remy de SIMONY, le vicomte Henri de FRANCE, BOUVATTIER, Octave CHAMON, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, Paul HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, VINCENT, RENAULD, JEANNE, VEUILLOT.

**Membres honoraires.**

MM.

Vincent de Paul BAILLY, ancien directeur de *La Croix*, 12, Demi-Rue, Louvain, Belgique.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

Le marquis de CARNÉ, sénateur, 85, rue d'Assas, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymar de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. DE COURCELLES, 18 *ter*, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solférino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 45, rue de Bellechasse.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

M. le chanoine MARBEAU, curé de Saint-Honoré d'Eylau, 65, rue Boissière, Paris.

Anthime MÉNARD, député, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

Le comte Albert VANDAL, de l'Académie française, 32, avenue Marceau, Paris.

R. de VAUCELLES, 23, rue de l'Université, Paris.

**Correspondants étrangers.**

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

François Dufour, directeur du *Glaneur*, 12, rue Joseph-Hazard, Uccle-Bruxelles, Belgique.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virton, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*, Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.

**Conseil médical.**

MM.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larriou, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgie, 103, rue de La Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Le D<sup>r</sup> G. Bull, oculiste, 4, rue de la Paix, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de la Flotte, avocat à la Cour d'Appel, 3, quai Voltaire, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de Boismenu, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durnerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire-délégué, avant le 15 de chaque mois, une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est insérée au *Bulletin*, puis tirée à part sur une feuille spéciale qui est périodiquement adressée à un

nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

### Bureau du syndicat.

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 13, rue de Bourgogne, Paris (1).

Vice-Présidents : Nemours-Godré (F.), 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Trésorier : Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henri de France (01), 55, rue de Lille, Paris.

### Conseil syndical.

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue Madame, Paris.

Le chanoine Gaudeau (02), 58, rue de Babylone, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Alphonse-Stanislas Jeanne (P.) 333, rue de Vaugirard, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Ernest Renauld (99), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Espérance Tournier (89), 56, rue de Rennes, Paris.

François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Charles Vincent (P.), 42, rue des Perchamps, Paris, XVI<sup>e</sup>.

### Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arsac (1894), Divers, rue des Jancels, Eprenay.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).

Dr Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 20, rue de La Fontaine, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893), *Univers*, Logis-Neuf, près-Marseille, 13, rue Florac.

Firmin Bacconnier (08), *Accord Social*, 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903) (P.), *Annales de la Jeunesse catholique, Peuple Français, Univers*, 30, rue de Magdebourg, Paris.

Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré, Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).

Alphonse Béchet (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).

Joseph Bellet (F.), ancien directeur, rue de Langille, Lourdes.

Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 8, rue François-1<sup>er</sup>, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messager de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc), 06, *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), *Divers*, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900). *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 18, rue de Fleurus, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, Lyon.

Georges Bois (F.), *Courrier du Jura*, 26, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volonté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobostin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

- Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.
- Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.
- Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.
- Jacques de Bréda (1896), *Journal d'Albert*, Albert (Somme).
- Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.
- De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.
- Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.
- Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges.
- Louis Chailloux (1907), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.
- Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.
- A. Clavier (F.), ancien directeur, Esparros.
- Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.
- Louis Colin (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.
- Yves de Constantin (1889), *Autorité, Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.
- Paul Cornille (1893), *Nouvelliste, Dépêche*, 2, rue Boucher-de-Perthes, Lille.
- Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.
- Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).
- Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messenger de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.
- Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.
- Joseph Denais-Darnay (1902), conseiller municipal, *Action libérale*, 8, rue de Levis, Paris.
- Jules Delahaye (P.), 54, rue Jouffroy, Paris.
- Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.
- Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.
- Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).
- Ch. Doinsel du Val-Michel (1903), Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).
- Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.
- Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.
- Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.
- Louis Dumarché, *Bien public*, 9, rue Mably, Dijon.
- Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.
- Léon Dumuys (1893), *Patriote Orléanais*, rue de Lionne, Orléans.
- Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.
- Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 97, avenue de Saxe, Lyon.
- Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.
- Henri Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.
- René Faidy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 29, rue de Trion, Lyon.
- Albert Faure (1899), *Messenger de l'Oise*, Beauvais.
- Oscar de Ferenzy (1902), *Courrier du Marais*, Château de Conflans, Charenton (Seine).
- Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.
- Eugène Flornoy (1903), Divers, 17, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.
- André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.
- Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Pierre Fournel, (P.) *Petit Montagnard*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.
- Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 13, passage Saulnier, Paris.
- Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.
- F. Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.
- Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.
- L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, Divers, 52, rue Vaneau, Paris.
- Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.
- Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, député, Allex (Drôme).
- Louis Galle, *Dépêche et Nouvellistes*, 83 bis, rue de la Liberté, Lille.
- A. Gendrot (Jean-Draut) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).
- P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest, Gazette de Dol*, La Butte-Veil, Saint-Père, Avranches.
- H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.
- Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive* et au *Mousquetaire*, 30, rue Antoinette, Paris.



Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.

Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).

Louis Guérif (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.

Urbain Guérin (F.), 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.

Joseph Hastings (07) (P), *Echo du Centre*, Blois.

Tancrède de Hauteville (1899), *Bulletin des Cercles*, Argences (Calvados).

Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Cbari-vari*, 17, rue de Calais, Paris.

Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ar-dèche).

Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.

Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.

Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbi-ban*, Lorient.

Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Pa-ris*, 31, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Jaudouenc (1899), *Avenir du Lot-et-Ga-ronne*, Agen.

Louis de Jeux (1898), *Réveil de l'Ouest*, château de Bordes, par Baugé.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Flo-rentin, Paris.

André Lacroix (P.) (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.

Louis Lamapet (08), *Messenger de l'Allier*, Moulins.

Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.

D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Es-kualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Lasnier (1898), *Journal de Char-tres*, Chartres.

Gabriel Latouche (1899), *Echo de Paris*, *Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.

Georges-Claudius Lavergne (F.), Bailly (Seine-et-Oise).

Louis Laya (1902), *Action Libérale*, *Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart, (Seine).

Raphaël Lecerf, *Croix de la Mayenne*, Laval.

D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Revue de l'Ouest*, 103, rue de la Boétie, Paris.

Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).

Henri le Roux de Selien (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.

Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.

Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.

Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Enneguin Loos-lès-Lille.

Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.

Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.

Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.

Henri Lucien-Brun (1898) (P.), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Arche-vêché, Lyon.

Athanase Maire (1891) *Croix de la Cha-rente*, Cognac.

André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.

Emile Marsac (08), *Patriote Vendômois*, Vendôme (Loir-et-Cher).

René Martin, (09) *Croix de Lorraine*, Epinal.

De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.

Georges Maze-Sencier, *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.

Alfred Méliçon (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).

Joseph Ménard (F.), ancien rédacteur en chef, 9, rue Dupont-des-Loges, Paris.

Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.

Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Al-bert (Somme).

Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.

Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.

Paul Morand (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.

Henri Morin (06), illustrateur de jour-naux, 9, avenue de Breteuil, Paris.

Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Se-maine*, 44, avenue du Maine, Paris.

Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.

Charles Nicoullaud (1895), ancien direc-teur, en disponibilité, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.

Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbe-villois*, Abbeville.

Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.

Papillon (1893), *Action libérale*, 2, bou-levard Raspail, Paris.

Paul Parsy (08), *Croix*, 12, rue de l'Assomption Paris.

Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, 193, rue de l'Université, Paris.

Alfred Perrin (1888), *Avauchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.

Petithenry (P.) (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.

Ossian Pic (1896), directeur de l'*Echo Rochelais*, La Rochelle.

J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 109, rue Saint-Jacques, Amiens.

Pierre l'Hermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.

Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.

Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.

Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).

Maurice Ponthière (1902), *Peuple Ardennais*, 151, rue de la Garenne, Courbevoie (Seine).

C. L. Poulin (1898), *Peuple français*, 3, rue de la Trinité, Paris.

A. Pouyé (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Paul Pouyé (1889), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.

Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.

Auguste Reynis, *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.

Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 48, rue d'Assas, Paris.

Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.

Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.

Rincé (P.) (1888), directeur de la *Vendée*, Fontenay-le-Comte.

Emmanuel Rivière (1898), directeur de l'*Écho du Centre*, Blois.

Auguste Rochette (1904), *Petit Montagnard*, Tarare (Rhône).

Le vicomte de Romanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.

Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 6, rue Coëtlogon, Paris.

Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.

Auguste Roussel (F.), *Univers*, 44, rue du Cherche-Midi, Paris.

Rubat du Mérac (03), *Courrier du Jura*, Lons-le-Saulnier.

Gabriel Sallé (P.) (04), *Écho Dunois*, Châteaudun.

Michel Salomon (1894), *Revue Hebdomadaire*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.

Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Henri Savatier (1899), *Revue des questions sociales*, Poitiers.

Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.

Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.

Paul Simonnot (P.) (92), *Bulletin des Cercles catholiques*, Kervenic, Vannes.

Léonel de Sorbiers de la Tourasse (1896), *Action française*, 29, rue Chevert, Paris.

Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.

Paul Tailliez (F.), *Propriétaire Chrétien*, 164, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Talmeyr (03), *Libre Parole*, Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.

Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.

Amand Ternière (08), *Moniteur de l'Oise*, rue des Flageots, Beauvais.

Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.

Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.

Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 28, rue du Four, Paris.

Viton de Thorame (1895), 49, rue Michelet, Alger.

Maurice Vivier (04), *Nouvelliste de Bordeaux*, Saint-Palais.

Vicomte de Wall (1900), *Courrier du Jura*, *Bourgogne*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Joseph Zamanski (07), *Peuple français*, 94, boulevard Raspail, Paris.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Extraits des Statuts.

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus d'un an à la presse quotidienne ou périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sous la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

24. — La caisse de retraites est alimentée par un prélèvement de 25 pour 100 sur les cotisations.

### Avis.

Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce

titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance par un versement de 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association et un dîner réunit les associés.

Le carnet individuel donne des entrées gratuites.

Des avantages spéciaux sont faits sur certains chemins de fer.

La caisse de retraite du syndicat dispose actuellement de 36 pensions de 500 francs en faveur de ses membres les plus anciens.

### Conditions requises pour être candidat au Syndicat des Journalistes français.

Suivant les statuts du Syndicat, il faut « appartenir depuis plus d'un an à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué. »

#### 1<sup>o</sup> Appartenir à la presse.

C'est-à-dire : Faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement, de notoriété publique, non comme amateur*, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante ;

#### 2<sup>o</sup> L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, héraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.* ;

2<sup>o</sup> Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

# SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## CAISSE DE RETRAITES

État des Sociétaires ayant un droit, soit acquis, soit éventuel à la pension

**1<sup>er</sup> TABLEAU. — 1<sup>re</sup> Centaine.**

*1<sup>re</sup> partie. — DROIT ACQUIS*

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	<b>MM.</b>			
1	De Marolles.	1 <sup>er</sup> fondateur (1886)	1 <sup>er</sup> Juillet 1836	1901
2	P. Gibert.	Fondateur (1886)	7 Janvier 1830	—
3	Louis de Benque.	—	24 Janvier 1830	—
4	H. Gibert.	—	2 Mai 1836	—
5	O. Havard.	—	24 Mai 1845	—
6	Drumont.	—	3 Mai 1844	—
7	Roussel.	—	16 Août 1844	—
8	Dupuy.	—	17 Août 1844	—
9	Fromm.	—	21 Mars 1845	—
10	Lambert.	—	16 Février 1846	—
11	Nemours-Godré	—	2 Juin 1847	1902
12	Lavergne.	—	16 Juillet 1847	—
13	Claverie.	14 Avril 1887	29 Juin 1839	—
14	Bellet.	Fondateur	6 Mars 1848	1903
15	Borrely.	—	16 Juillet 1848	—
16	Pouyé.	—	25 Septembre 1848	—
17	Rincé.	5 Janvier 1888	3 Juillet 1844	—
18	U. Guérin.	Fondateur	11 Août 1849	—
19	Mehlin.	5 Janvier 1888	16 Novembre 1850	—
20	Hervet.	8 Janvier 1891	7 Avril 1836	1905
21	Danis.	5 Mars 1891	20 Mars 1847	1906
22	Delabaye.	10 Avril 1890.	5 Mai 1851	—
23	Vincent.	14 Avril 1887	9 Juin 1851	—
24	de Bernon.	2 Janvier 1890	11 Septembre 1851	—
25	Simonnot.	3 Mars 1892	12 Novembre 1842	1907
26	Bois.	Fondateur	9 Mars 1852	—
27	Paillard.	—	1 <sup>er</sup> Avril 1852	—
28	Taunay.	—	21 Juillet 1852	—
29	Bechet.	2 Mai 1889	27 Juillet 1852	—
30	Depoin.	Fondateur	17 Janvier 1853	1908
31	Dumuys	6 Avril 1893	21 Octobre 1853	—
32	Butel.	7 Novembre 1889	24 Octobre 1853	—
33	A. Loth.	11 Décembre 1893	16 Décembre 1842	—
34	Bazin.	2 Mars 1893	26 Février 1854	1909
35	Arsac.	3 Juin 1894.	2 Avril 1851	—
36	H. Durrieux.	7 Janvier 1892	25 Septembre 1854	—
37	Tastevin.	Fondateur	17 Février 1855	17 Février 1910
38	Chambon.	Fondateur	25 Avril 1855	25 Avril 1910
39	Viton.	26 Mai 1895	25 Septembre 1845	26 Mai 1910
40	L. Colin.	2 juillet 1895	20 Mars 1847	2 Juillet 1910
41	Nicoullaud.	7 Novembre 1895	3 Mars 1854	9 Novembre 1910
42	Bertrin.	5 Décembre 1895	7 Juillet 1851	5 Décembre 1910



1<sup>er</sup> TABLEAU. — 1<sup>re</sup> Centaine2<sup>e</sup> partie. — DROIT ÉVENTUEL

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
43	de Bréda.	6 Janvier 1896	28 Février 1849	6 Janvier 1911
44	O Pic.	5 Mars 1896	25 Septembre 1837	5 Mars 1911
45	Hocart.	—	24 Mai 1856	24 Mai 1911
46	Rivière.	1 <sup>er</sup> avril 1897	15 Mai 1835	1 <sup>er</sup> Avril 1912
47	Croisille.	7 Janvier 1892	1 <sup>er</sup> Juin 1837	1 <sup>er</sup> Juin 1912
48	Salomon.	5 Janvier 1894	7 Juin 1837	7 Juin 1912
49	de Simony.	9 Janvier 1890	15 Octobre 1837	15 Octobre 1912
50	de Jeux.	6 Janvier 1898	11 Novembre 1842	6 Janvier 1913
51	Bourges.	6 Janvier 1896	27 Décembre 1838	27 Décembre 1913
52	Taberne.	6 Mai 1897	31 Mars 1859	31 Mars 1914
53	de Romanet.	2 Janvier 1893	8 Juillet 1859	8 Juillet 1914
54	J. Menard.	Fondateur	12 Septembre 1859	12 Septembre 1914
55	Scarpattel.	4 Janvier 1894	25 Septembre 1860	25 Septembre 1915
56	Denoyel.	5 Février 1891	21 Octobre 1860	21 Octobre 1915
57	Richardet.	5 Novembre 1891	28 Novembre 1860	28 Novembre 1915
58	E. Tournier.	7 Février 1889.	24 Décembre 1860	24 Décembre 1915
59	Huet Saint-Paul.	7 Avril 1892	10 Janvier 1861	10 Janvier 1916
60	Tailliez.	Fondateur	3 Mars 1861	3 Mars 1916
61	de la Tourrasse.	3 Décembre 1896	19 Juin 1861	19 Juin 1916
62	de Seilhac.	3 Février 1895	7 Août 1861	17 Août 1916
63	Barnola.	Fondateur	17 Septembre 1861	17 Septembre 1916
64	Verdun.	7 Février 1889	2 Novembre 1861	2 Novembre 1916
65	Mollet.	2 Mai 1889	18 Juin 1862	18 Juin 1917
66	de Martrin-Donos.	9 Avril 1896	12 Décembre 1852	12 Décembre 1917
67	Loire.	14 Avril 1887	26 Avril 1863	26 Avril 1918
68	Larrieu.	8 Janvier 1891	29 Mai 1863	29 Mai 1918
69	Gaigé.	5 Mars 1891	18 Octobre 1863	18 Octobre 1918
70	Blanc.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	18 Décembre 1863	18 Décembre 1918
71	de Constantin.	5 Décembre 1889	14 Avril 1864	14 Avril 1919
72	de Bar.	7 Juin 1895	10 Décembre 1864	10 décembre 1919
73	Maire.	8 Janvier 1891	22 Janvier 1865	22 Janvier 1920
74	Petithenry.	7 Janvier 1897	12 Mai 1865	12 Mai 1920
75	de Beauregard.	7 Mai 1896	31 Décembre 1865	31 Décembre 1920
76	Gendrot.	4 Juillet 1889	4 Janvier 1866	4 Janvier 1921
77	Papillon.	6 Avril 1893	5 Juin 1866	5 Juin 1921
78	Ardant.	13 Juin 1897	6 Juin 1866	6 Juin 1921
79	Duranthon.	7 Juillet 1892	11 Décembre 1866	11 Décembre 1921
80	Gouzien.	7 Juin 1896	30 Janvier 1867	31 Janvier 1922
81	A. Perrin.	4 Octobre 1888	25 Mai 1867	25 mai 1922
82	de Clercq.	5 Février 1891	13 Octobre 1867	13 Octobre 1922
83	Joseph Bon.	3 Février 1895	15 Février 1868	15 Février 1923
84	Cornille.	2 Mars 1893	24 Avril 1868	24 Avril 1923
85	Lacroix.	2 Décembre 1907	23 Mai 1868	23 Mai 1923
86	Sarda.	6 Janvier 1896	14 Janvier 1869	14 Janvier 1924
87	d'Azambuja.	4 Janvier 1894	2 Mai 1869	2 Mai 1924



2<sup>e</sup> TABLEAU. — 2<sup>e</sup> Centaine  
DROIT FUTUR

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. de Cardonne.	6 Janvier 1898	15 Janvier 1851
2	Geoffroy.	10 Mars 1898	20 Janvier 1850
3	Pigelet.	12 Mai 1898	9 Avril 1850
4	L'Hopital.	1 <sup>er</sup> Décembre 1898	16 Février 1854
5	Latouche.	6 Janvier 1899	6 Septembre 1849
6	Paul Pouyé.	2 Février 1899	25 Octobre 1852
7	Savatier.	—	13 Novembre 1855
8	de Hauteville.	4 Mai 1899	25 Août 1838
9	Bouvattier.	—	9 Septembre 1843
10	Hostin.	6 Juillet 1899	3 Janvier 1856
11	Jollivet.	1 <sup>er</sup> Février 1900	18 Octobre 1842
12	Pillot.	7 Juin 1900	27 Juin 1859
13	Dumont.	3 Février 1898	20 Décembre 1860
14	de Gailhard-Bancel.	11 Avril 1901	1 <sup>er</sup> Novembre 1849
15	Fournier (abbé).	—	27 Mars 1859
16	Poulin (abbé).	12 Juillet 1898	1 <sup>er</sup> Septembre 1862
17	Audollent.	2 Février 1899	7 Août 1862
18	Raliet.	7 Juin 1900	1 <sup>er</sup> Août 1862
19	Gaudeau (abbé).	17 Mai 1902	24 Septembre 1854
20	Servois.	6 Novembre 1902	16 Novembre 1862
21	Jaudounenc.	6 Juillet 1899	27 Janvier 1863
22	Loutil (abbé).	10 Mars 1900	17 Novembre 1863
23	Maurice Talmeyr.	8 Janvier 1903	17 Mars 1850
24	Froment (abbé).	—	30 Mai 1861
25	Durand.	19 Avril 1903	15 Octobre 1859
26	Flornoy.	—	19 Juin 1860
27	Doisnel.	20 Mai 1903	20 Août 1852
28	Maigrot.	5 Novembre 1903	13 Janvier 1857
29	Bourguet.	3 Décembre 1903	2 Juin 1863
30	Laya.	4 Décembre 1902	24 Janvier 1864
31	de Wall.	7 Juin 1900	14 Février 1864
32	Feron-Vrau.	—	17 Mai 1864
33	de Laflotte.	11 Avril 1901	20 Août 1864
34	Blanchon.	23 Avril 1904	14 Mars 1856
35	Dubois de la Rue.	7 Juillet 1904	28 Septembre 1861
36	Sallé.	15 Décembre 1904	1 <sup>er</sup> Avril 1860
37	Lasnier.	10 Mars 1898	16 Octobre 1865
38	de Roton.	7 Février 1901	28 Octobre 1865
39	Mercier.	7 Janvier 1904	26 Avril 1865
40	G. Loth.	19 Avril 1905	22 Mars 1853
41	Fossé d'Arcosse.	—	29 Octobre 1867
42	Grenier.	3 Décembre 1903	5 Juillet 1866
43	Morand.	29 Octobre 1906	21 Décembre 1849
44	Bertoye.	—	22 Mai 1857
45	Boivin.	29 Janvier 1906	18 Novembre 1866
46	J Tourmentin.	19 Mai 1907	5 Novembre 1850
47	de la Tour.	20 Avril 1907	13 Novembre 1861
48	Gaffre.	9 Novembre 1907	1864
49	de Rosnay.	6 Janvier 1899	12 Avril 1868
50	Liagre.	4 Août 1905	24 Juin 1868
51	P. Hervé.	9 Novembre 1907	17 Janvier 1868

2<sup>e</sup> TABLEAU. — 2<sup>e</sup> Centaine

## DROIT FUTUR (suite).

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
52	MM. L. Dumarché.	9 Novembre 1907	17 Décembre 1868
53	Jules Chavanon.	15 Février 1908	28 Janvier 1866
54	Georges Maze-Sencier.	—	16 Mars 1866
55	Fraenzel.	23 Janvier 1902	5 Août 1869
56	Renauld.	2 Février 1899	16 Octobre 1869
57	Merlier.	29 Janvier 1906	28 Décembre 1869
58	Le Monnier.	29 Janvier 1906	21 Mars 1870
59	Lespine.	13 Décembre 1905	31 Mai 1870
60	Jeanne.	13 Décembre 1900	13 Novembre 1870
61	F. Veuillot.	20 Avril 1907	31 Mars 1870
62	Faure.	5 Octobre 1899	27 Janvier 1871
63	Rubat du Merac.	5 Novembre 1903	16 Juillet 1871
64	Cavalier.	11 Janvier 1900	1 <sup>er</sup> Septembre 1871
65	Nourisson.	4 Mai 1899	2 Octobre 1871
66	de Montardy.	13 Décembre 1905	13 Octobre 1871
67	Le Fur.	6 Mai 1897	12 Janvier 1872
68	de France.	7 Janvier 1901	16 Mars 1872
69	Coudy.	31 Mai 1906	18 Février 1872
70	Bazire.	3 Décembre 1900	9 Novembre 1872
71	J. Hastings.	26 Janvier 1907	17 Juillet 1872
72	P. Biétry.	19 Mai 1907	9 Mai 1872
73	H. L-Brun.	12 Mai 1898	12 Janvier 1873
74	Morin.	26 Janvier 1906	21 Janvier 1873
75	Guèze.	24 Novembre 1906	29 Juillet 1873
76	Bechet.	10 Février 1905	22 Août 1873
77	Bidou.	11 Janvier 1900	28 Juin 1874
78	de Maricourt.	23 Avril 1904	4 Décembre 1874
79	Chailloux.	12 Décembre 1907	20 Février 1874
80	Zamanski.	—	20 Mai 1874
81	Firmin Bacconnier.	15 Février 1908	8 Octobre 1874
82	Vivier.	7 Juillet 1904	29 Janvier 1875
83	Ponthière.	6 Novembre 1902	17 Septembre 1876
84	Rochette.	23 Avril 1904	23 Avril 1877
85	de Ricault.	27 Mars 1902	Juin 1877
86	Denais.	4 Décembre 1902	10 Août 1877
87	Boucherit.	10 Février 1905	20 Novembre 1877
88	Le Roux.	14 Juin 1902	15 Mars 1878
89	Bietrix.	7 Janvier 1904	17 Décembre 1878
90	Pebevre.	17 Mai 1902	5 Juin 1880
91	Piot.	7 Janvier 1904	1 <sup>er</sup> Novembre 1881
92	Paul Parsy.	18 Janvier 1908	25 Février 1882
93	J. Jacques.	5 Novembre 1903	13 Février 1883
94	Paul Devigne.	15 Février 1908	24 Janvier 1883
95	Joseph Picavet.	—	30 Juin 1885
96	Alfred Michelin.	—	27 Avril 1889

3<sup>e</sup> TABLEAU. — 3<sup>e</sup> Centaine

## DROIT FUTUR

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	Pierre Fournel.	11 Avril 1908	14 Novembre 1872
2	Emile Marsac.	—	9 Décembre 1872
3	Antoine Redier.	—	7 Juillet 1873
4	Raymond Devèze.	16 Mai 1908	31 Janvier 1858
5	Louis Nemoz.	—	25 Juillet 1867
6	Eugène Arthaud.	8 Octobre 1908	9 Septembre 1857
7	Joseph Rousseau.	—	5 Mai 1880
8	Amand Terrière.	—	25 Juillet 1886
9	Jules Riché.	21 Novembre 1908	12 Avril 1869
10	René Faïdy.	19 Décembre 1908	7 Septembre 1863
11	Louis Lamapet.	—	10 Juillet 1866
12	Alfred Méliçon.	—	21 Juin 1870
13	Jules Belorgey.	16 Janvier 1909	11 Novembre 1852
14	Pierre Fouillard.	—	5 Octobre 1869
15	Paul Bailly.	—	23 Mai 1876
16	Amédée Challouet.	—	21 Septembre 1880
17	Auguste Reymi.	20 Mars 1909	10 Juillet 1858
18	Louis Guérit.	—	9 Juillet 1874
19	Pierre Bouët.	—	2 Avril 1877
19	René Martin.	—	19 Mai 1882
21	Joseph Coumil.	—	28 Mai 1875
22	Louis Galle.	3 Septembre 1909	21 Novembre 1873
23	Raphaël Lecercf.	17 Décembre 1909	8 Janvier 1871
24	Georges Gabiolle.	15 Janvier 1910	11 Juin 1864
25	Joseph Grave.	—	19 août 1878

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT DE LA CAISSE DE RETRAITES

5. — Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat.

L'exercice de ce droit est fixé comme il suit :

Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge.

Ce tableau, qui ne pourra comprendre un plus grand nombre de membres, constitue l'état des sociétaires ayant un droit immédiat ou éventuel à la pension de retraite suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir.

Un deuxième tableau comprendra les membres admis postérieurement, jusqu'à concurrence de cent, également classés entre eux d'après l'ordre de leur admission et de leur âge.

Dès que tous les sociétaires inscrits au premier tableau auront été admis à la jouissance de la pension, les arrérages des capitaux de l'Association qui deviendront libres seront appliqués au service des pensions du deuxième tableau.

Il en sera de même indéfiniment pour tous les groupes de cent qui se formeront dans la suite.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Année 1910

## LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1910.**Bureau.**

*Président* : V. de Marolles, 13, rue de Bourgogne, Paris.

*Vice-Présidents* : Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Le chanoine Fonsagrives (90), 18, rue de Luxembourg, Paris.

*Secrétaire* : Baron de Rosnay, 6, rue Coëtlogon, Paris.

*Treasorier* : Fénelon Gibon, 199, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

**Conseil.**

Comte de Tinseau (1894), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Le chanoine Gaudeau, 58, rue de Babylone, Paris.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Maroussin (1891), 42, rue du Louvre, Paris.

**Membres.**

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillard, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, Chevetogne, par Leignon, province de Namur, Belgique.

André Besson (09), Macornay (Jura).

René Bittard des Portes (08), 44, rue de Naples, Paris.

Georges Bois, 26, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissyd'Anglas, Paris.

Robert de Boyer Montégut, à Cugnax, (Haute-Garonne).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier)

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Jules Cauvière (1891), professeur à l'Institut catholique, 15, rue Duguay-Trouin, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (1894), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Le R. P. Delaporte, 4, rue de la Barberie, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Louis Delalande (1894), 8, rue de Constantinople, Paris.

Farochon (1892), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Fleuriot Kérinou (1891), Locmariaquer (Morbihan).

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique (08), 16, avenue de Villars, Paris.

Gautier, éditeur (1892), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille, Paris.

Estienne Hennet de Goutel, 95, rue Royale, Versailles.

Joseph Joubert (1894), 11, rue des Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kernaeret (1890), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (1885), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (1892), 32, rue Montaigne, Paris.

Lecoffre, éditeur (1892), 90, rue Bonaparte, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée Balmont, Lyon.

L'abbé Maillot (06), 8, rue de La Ville-l'Evêque, Paris.

Baron de Maricourt, Villemettrie.

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Villersexel, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon (Vienne).



Nemours-Godré, 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.

Abbé Pascal, curé à Grosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Retaux, éditeur (1881), 82, rue Bonaparte, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 69, rue de Lille, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Roger de Saint-Paul, à Pont-Levoy (Loiret-Cher).

Abbé de Scorraile (1893), Kasteal-Gemart Hollande.

Joseph Serre (1888), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Baron de Villebois-Mareuil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 40 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée aux frais du sociétaire.

Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un dîner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.

## CHRONIQUE CORPORATIVE DE JANVIER

### Pour la nouvelle année.

En réponse à une dépêche personnelle d'hommages et de vœux, le cardinal Merry del Val a répondu par d'affectueux remerciements et des vœux réciproques.

Une visite officielle a été faite par le président à l'Archevêque de Paris, qui a envoyé ses compliments.

### Dîner mensuel.

Le jeudi 3 février, à 7 h. 1/2, au Petit Véfour (3 fr. 50), s'inscrire d'avance.

Invité : M. le Colonel DE RAMEL, vice-président de l'Association antimaçonnique de France.

### Messes.

Le 1er vendredi du mois, aux intentions de la Corporation.

En outre, d'après le règlement de la Caisse de prévoyance, six messes seront dites pour les confrères défunts, MM. Louis de Soye et Adolphe Momy.

Comme à l'ordinaire nous sommes invités à l'oratoire du Cercle, 48, rue du Luxembourg, à la messe du 1er dimanche du mois, à 9 h. 1/2.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Journalistes.

M. Georges GABOLLE, directeur du *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.

M. Joseph GRAVE, rédacteur à la *Volonté nationale*, Remiremont.

## DINER MENSUEL

du 6 janvier

### Fête des Rois

Assistaient à ce dîner : MM. de Marolles, président, Nemours-Godré, le baron Joseph du Teil, les abbés Fonsagrives, Gaudeau, Poulin. MM. le doc-

teur Tessier, Fromm, Joseph Mollet, le baron de Rosnay, Athanase Maire, J. Tourmentin, Oscar de Ferenzy, Oclave Chambon, P. A. Paillard, Alfred Pouyé, Firmin Bacconnier, vicomte du Pontavice, Dubois de la Rue, et, comme invités, M. Gaudin de Villaine, le R. P. Marie-Bernard, M. l'abbé Bletit, M. l'abbé Coissac, M. le vicomte de Larnage, M. Deshors, M. Guynot de Boismenu, avocat.

Suivant la tradition, on a tiré les rois. La fève est échue à M. Dubois de la Rue.

Au dessert, le président a salué cette royauté éphémère qui symbolise la représentation du peuple par son souverain, devant le Maître de toute souveraineté, le Christ enfant, couché dans la crèche de Bethléem. Les mages ont été les témoins du Christ ; les publicistes chrétiens veulent aussi être témoins du Christ, et c'est à cette grande cause qu'ils ont consacré leur plume et voué leur travail. Ils sont heureux d'accueillir d'autres militants, venus s'asseoir à leur table, entre autres, M. Gaudin de Villaine, le vaillant champion, au Sénat, de nos libertés méconnues, et le Révérend Père Marie Bernard, l'apôtre de l'Abyssinie, le courageux fondateur de la léproserie de Harrar.

M. Gaudin de Villaine a répondu au toast du président par une improvisation pétillante de verve et d'esprit, dans laquelle, à côté des misères et des illusions, il a fait entrevoir l'espoir du relèvement de la patrie.

Après lui, le R. P. Marie Bernard a charmé les convives par le récit de quelques épisodes de son laborieux apostolat.

Il a dit au milieu de quelles épreuves il a pu réunir dans un abri les malheureux lépreux pourchassés de toutes parts, poussés au crime par la misère, et maintenant convertis au christianisme à la suite de circonstances extraordinaires. Il a fait l'éloge du Négus Ménélick qui vient de mourir après avoir protégé ouvertement les missionnaires français.

On voit que la soirée a été intéressante.

**Distinction pontificale.**

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Fossé d'Arcos, directeur de l'*Argus Soissonais*, sur la proposition de Mgr Péchenard, évêque de Soissons, a été créé par Sa Sainteté, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Toutes nos félicitations à notre honorable confrère.

**AVIS**

Un candidat aux prochaines élections

législatives désirerait trouver pour la période électorale de mars à mai, un secrétaire capable de l'accompagner dans ses tournées, d'écrire dans les journaux, de parler au besoin. Serait défrayé de tout, nourri et appointé.

**BIBLIOGRAPHIE**

M. Fénélon Gibon. — Le dimanche de l'ouvrier. — Lettre d'introduction de M. Cheysson. Plaque de 50 pages. Chez l'auteur.

**NOMS DES DÉFUNTS DE L'ANNÉE 1909**

Le marquis DE COSTA DE BEAUREGARD,  
*membre honoraire.*

Adrien PAPILLON, *journaliste.*

François FERRARI, —

Joseph HENRI, —

Eugène TAVERNIER, —

Gaston MÉRY, —

Louis de SOYE, —

Adolphe MÔNY, *écrivain.*

*Le Gérant :* EMMANUEL RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 56. — 25 Février 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1.**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 56	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Février 1910
---	--	-----------------

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES des Syndicats de la Corporation des Publicistes chrétiens

Le Dimanche 6 Mars

### CONVOICATIONS OFFICIELLES

#### SYNDICAT DES JOURNALISTES

Les membres du syndicat sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le dimanche 6 mars, à 6 heures précises, dans les salons du Petit-Véfour, galerie de Valois.

##### ORDRE DU JOUR :

*Rapport du secrétaire ;  
Rapport du trésorier ;  
Caisse de retraites : Rapport des commissaires ;  
Approbation des comptes ;  
Renouvellement annuel du Conseil.*

Les membres dont le mandat expire en vertu du roulement, sont :

MM. E. Tournier, S. Mollet, Ch. Vincent, F. Veillot (ce dernier élu l'année dernière en remplacement de M. Jules Delahaye dont les pouvoirs expiraient cette année).

Ils sont rééligibles.

Mais nous avons le regret d'annoncer que notre confrère M. Charles Vincent, empêché par ses nombreuses occupations de prendre part régulièrement aux réunions du Conseil, demande à

n'être pas réélu. Devant sa résolution formelle le Conseil doit s'incliner.

Sous la réserve la plus absolue du choix des votants, il indique pour le remplacer, M. Gabriel Sallé, directeur de l'*Echo Dunois*, dont l'initiative a donné lieu à la création de la caisse de prévoyance.

Pour le vote par correspondance, détacher le bulletin ci-joint.

#### SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Le même jour, à 6 h. 1/2, assemblée générale des écrivains.

Rapport du secrétaire et du trésorier. Renouvellement du Conseil. En vertu du roulement, sont soumis à réélection et rééligibles :

MM. de Tinseau, H. Harel, M. l'abbé Fonsagrives qui remplaçait Dom Besse pour une année.

Les confrères qui ne pourront assister à l'assemblée sont invités à envoyer leur vote en détachant le bulletin qu'ils trouveront ci-après.

## Corporation des Publicistes Chrétiens

### Messe.

Le dimanche 6 mars, à 9 h. 1/2, messe à l'oratoire du Cercle, 18, rue du Luxembourg. Allocution par M. l'abbé Fonsagrives.

### Assemblée plénière à 7 heures.

#### Ordre du jour :

Rapports du secrétaire et du trésorier.  
Approbation des comptes.

Modifications au règlement de la Caisse de prévoyance.

Question de l'admission des dames. Ainsi qu'il a été décidé l'année dernière, le Conseil a examiné la question et a émis à la majorité de *sept* contre *cinq* un avis défavorable. Mais à l'unanimité il a décidé que la question serait mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

### Banquet.

A 7 h. 3/4 précises (5 fr. 50, tout compris).

Invité, M. Raoul ANCEL, sénateur.

Avoir bien soin de s'inscrire d'avance si on veut être placé.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Membres honoraires.

M. Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

M. le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

### Journalistes.

#### Nouveaux membres.

Du 4 février :

M. Louis de SOYE, directeur de la *Semaine religieuse* de Paris, 42, rue des Fossés-Saint-Jacques.

En outre, le Conseil a rétabli parmi les journalistes M. Gustave GAUTHEROT, qui, après avoir quitté la presse, est rentré dans la profession. Seulement il

ne prendra son rang d'admission que ce jour.

## CANDIDATURES

### Journalistes.

*Candidat.* — M. François GRAPPIN, chef des informations politiques et parlementaires à l'agence du *Nouvelliste de Lyon*, 44, rue de Verneuil. Présenté par MM. de Constantin et de Ricault d'Héricault.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

### Le dernier dîner.

Au dîner du 1<sup>er</sup> jeudi de février assistaient M. de Marolles, président, MM. Paillard, l'abbé Tourmentin, de Witte, L'hospital, Dubois de la Rue, Gustave Gautherot, de Ricault d'Héricault. Les invités étaient le colonel de Ramel, vice-président du Comité anti-maçonnique, l'abbé de Bessonies, rédacteur à la *Franc-maçonnerie démasquée*, de la Hogue, secrétaire du même comité.

C'était, on le voit, un dîner anti-maçonnique. C'est dire que la conversation a été aussi instructive qu'animée. On a bu à la prospérité des deux associations.

Sur l'avis des membres du Bureau, le Président a envoyé une souscription de 500 francs au Comité de la Presse pour la Croix-Rouge. Cette souscription figure sur la 6<sup>e</sup> liste.

Nous rappelons que M. l'abbé Gaudéu continue ses conférences à la chapelle de l'Assomption, sur l'existence de Dieu et l'athéisme, les lundi 28 février, 7 et 14 mars, 11, 18, 25 avril, 2 et 9 mai à 5 h. 3/4.

## COTISATIONS

Les cotisations seront recouvrées par l'agence Devos, à partir du 1<sup>er</sup> avril, en même temps que la souscription de 3 francs pour la

Caisse de prévoyance. On est prié de donner des ordres en cas d'absence pour que la démarche de l'agent ne soit pas inutile.

## BIBLIOGRAPHIE

A. DE MARICOURT. Introduction et notes aux *Lettres du Dr Rigby*. Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes.

G. GAILLY DE TAURINES et LEONEL DE LA TOURASSE. *L'Estoire de Griseldis*, mise en vers par personnalités. Hachette.

Fénelon GIBON. *Le Dimanche de l'Ouvrier*. Brochure avec une préface de M. Chaysson.

## JURISPRUDENCE

### Révocation de directeur de journal. — Dommages et intérêts.

La Cour d'appel de Bordeaux vient de rendre un arrêt intéressant en faveur de notre confrère, M. Paul Duché. Les faits de la cause sont bien exposés par le jugement de première instance, dont voici le texte :

Paul Duché c. Le *Nouvelliste de Bordeaux*.

LE TRIBUNAL,

Attendu que le 21 octobre 1907 le conseil d'administration de la Société le *Nouvelliste* décidait que les journaux le *Nouvelliste* et les *Nouvelles du Sud-Ouest* ne devraient plus désormais porter en manchette le nom d'aucune personnalité ; que Duché, appelé immédiatement pour recevoir communication de cette décision, déclara se refuser à l'accepter, ne pas vouloir donner sa démission et réserver ses droits pour une réparation publique ; qu'en présence de ce refus formel et des termes dans lesquels il était formulé, le conseil prononça la révocation de Duché ;

Attendu que le Conseil d'administration du *Nouvelliste* ne saurait sérieusement soutenir qu'il a entendu prendre une mesure ayant conféré un caractère d'ordre général ; qu'il n'a pu se mé-

prendre sur les conséquences de sa décision et qu'il avait bien dû prévoir que Duché n'accepterait pas une mesure qui devait être interprétée par les tiers comme un blâme à son égard et pouvant laisser croire qu'il avait démerité ;

Attendu que si le conseil prétend que Duché était un directeur indiscipliné, il ne rapporte la preuve d'aucune faute grave commise par lui ; qu'aucun reproche ne peut lui être adressé à l'occasion de sa direction qui a assuré une prospérité toujours croissante au journal, prospérité au sujet de laquelle il a reçu à plusieurs reprises les félicitations du conseil ; qu'il échet donc de dire qu'il a été révoqué sans motif ;

Attendu que si la Société du *Nouvelliste* n'était liée à Duché par aucun contrat, celui-ci ne pouvait pas cependant supposer qu'il fut à la merci d'un caprice du conseil d'administration de cette société ; qu'il avait quitté pour entrer au *Nouvelliste* une situation d'avenir à l'*Express du Midi* dont il était un des fondateurs ;

Attendu qu'en le congédiant brusquement et dans des conditions particulièrement défavorables, la Société du *Nouvelliste* a causé à Duché un préjudice matériel et un préjudice moral dont elle lui doit réparation ; qu'il ne s'agit, dès lors, que de déterminer l'indemnité à laquelle il a droit ;

Attendu qu'il est manifeste qu'une situation analogue à celle que Duché occupait au *Nouvelliste* est malaisée à trouver ; que les circonstances dans lesquelles il a quitté ce journal et le crédit qui a pu en être la conséquence lui rendent encore plus difficile son admission dans un journal ayant la même ligne politique ; que ces considérations sont confirmées par les faits, étant donné que, depuis le mois d'octobre dernier, époque de son congédiement, Duché ne semble pas avoir pu trouver l'occasion d'utiliser sa plume ;

Attendu que, dans ces conditions, le tribunal croit faire œuvre de bonne justice en allouant à Duché la somme de quinze mille francs pour renvoi injustifié ;

Par ces motifs :

Le tribunal condamne la Société Le *Nouvelliste* à payer à Duché la somme de 15,000 francs à titre de dommages-intérêts pour les causes ci-dessus énoncées ;



La condamne en outre à tous les dépens.

\* \*

La Courde Bordeaux, saisie de l'appel des administrateurs du *Nouvelliste*, a, par arrêt en date du 25 janvier, confirmé ce jugement en s'appuyant sur des motifs analogues. Elle a seulement réduit l'in-

demnité à 12,000 francs, montant du traitement annuel du directeur.

Cet arrêt confirme le principe admis par la jurisprudence en cette matière, qu'il n'y a pas de règle fixe pour le *quantum* des dommages-intérêts dus au rédacteur congédié, mais que l'appréciation en est laissée aux tribunaux, suivant les circonstances de fait.



# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 54

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Février 1910

MM. les Directeurs de journaux qui désireraient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.

Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.

Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot, Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURISSON (S. G. L.), Michel Nourisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevillois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime**, 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorté* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise**, 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène**, 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*.)

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

- Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.
- Le Docteur Verny.** Roman de mœurs contemporaines. (Cliché.)
- Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- LÉON DE TINSEAU.
- Sur les deux rives,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.
- Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Équateur.
- Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.
- La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- La Conquête des Aïrs.** (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12,000 lignes. Patriotique et très mouvementé. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance.
- Aucune note politique. Convient à tous les journaux.
- Les deux moissons.** (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10,000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.
- Demander les textes à l'auteur.
- Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12,000 lignes.
- La part de Reine.** 12,000 lignes.
- L'épopée de l'Église.** 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie.**
- Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.
- Hommes loups.** 6,000 lignes.
- Olier le Renard.** 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.
- Justice.** 15,000 lignes.
- INÉDITS :
- La Panthère noire.** 36,000 lignes.
- Main-d'ombre.** 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.
- Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

- G. D'AZAMBUA.
- Nouvelles.**
- Louis BÉCHET. Valréas (Vaucluse).
- Rythmes grégoriens et temps futurs. Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.**
- Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.
- Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).
- BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).
- En préparation, deux nouvelles :
- La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.
- Jeanne de Tremic,** étude.
- Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).
- La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.
- Contes du lit-clos.** 1 vol. Contes en vers.
- Chansons de chez nous.** 1 volume.
- Chansons en sabots.** 1 volume.
- Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.
- La Paimpolaise.** Un acte en vers.
- Doric et Léna.** Un acte en vers.
- René FAIDY, 29, rue de Trion, à Lyon.
- Feuilletons et Nouvelles.**
- Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).
- A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.
- Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.
- En Forêt.** Poésies. 1 volume.
- L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.
- La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.
- Conte dominical.**
- Georges-Claudius LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.

- Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**  
**Mon Salon.**  
**La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.  
**Noble et Fermier.** Nouvelle.  
**Une double vocation.** Nouvelle.
- Abbé POULIN, 32, rue Etienne-Dolet.  
**Gens qui rient et Gens qui pleurent.**  
 Collection de nouvelles populaires.  
**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.  
**Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.  
 Nombreux articles religieux.
- M. NOTRISSE (S. G. L.).  
 Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).  
 52 contes pour tous les dimanches.  
**Les Etrennes du Facteur.**  
**Le Boudin,** conte de mardi-gras.

- Buis bénit,** conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle,** conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnottes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**  
**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales.** (A suivre.)
- De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOURGRET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- F. BOUCHERIT, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).  
**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).  
**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).  
**Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).
- Robert DE BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).  
**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal.**  
*Revue catholique des institutions et du droit.* Janvier, février, avril.
- Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage, *Réforme sociale*, 1907.  
**Notes régionalistes, Mémorial des Basses-Pyrénées**, 29 janvier 1909.  
**Etude sur Georges Deherme, Ame latine**, Toulouse, 1909.
- Fernand BUREL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguaux Trouin Paris.  
**Un péril protestant.** *Univers*, 7 février 1908.  
**Un vieux Serbonnien.** *Univers*, 21-22 avril 1908.  
**A propos du rachat.** *Journal des Débats*, 22 avril 1908.  
**De l'automobilisme.** *Univers*, 8 mai 1908.  
**A propos de M. Gaston Boissier.** *Univers*, 15-16 juin 1908.  
**A propos de Lourdes.** *Revue pratique d'apologétique*, 15 juin 1908.
- F. DUFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**



**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**

Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.

**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**

**Chronique hebdomadaire de Pêche.**

Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

Alain GOUZIER, 30, rue Antoinette, Paris.

**Lettre de Paris.**

**Chronique scientifique bi-mensuelle.**

Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.

**Lettres parisiennes.**

HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.

**Clichés humoristiques.**

**Actualités politiques ou amusantes.**

**Dessins d'Henriot.**

**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almanachs.**

Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**

**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**

**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**

Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.

**Chronique scientifique bi-mensuelle.**

B<sup>me</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).

**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**

Joseph MOLLET.

**Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire (en français ou en russe).**

G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).

**Organisation des catholiques suisses Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)

**Articles sur l'action catholique et sociale.**

**Questions d'esthétique sociale : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.**

F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).

**Chroniques agricoles (région du Nord-Ouest) et mutualiste.**

**Œuvres sociales, Patronages.**

Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.

**Articles politiques.**

**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)

Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.

J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**

M. Franck TABERNE, 77, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.

Propose **Chronique ou Correspondance**, pour Bruxelles et la Belgique.

De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.

**Rénovation dans l'Art.**

**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**

**Propos du Poulailleur**, revue parisienne humoristique.

François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs. **Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour reproduction de romans ou nouvelles.

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

# BULLETINS DE VOTE

---

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

---

Membres sortants rééligibles

---

MM. ESPÉRANCE TOURNIER.

JOSEPH MOLLET.

FRANÇOIS VEUILLOT.

En remplacement de M. CHARLES VINCENT,

M. GABRIEL SALLÉ, directeur de *l'Écho Dumois*.

---

**BULLETIN A DÉCOUPER POUR LE VOTE**

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

---

Membres sortants rééligibles

---

MM. le Comte de TINSEAU.

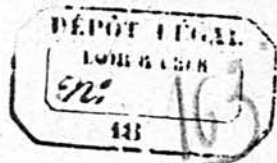
PAUL HAREL.

le Chanoine FONSSAGRIVES.

---

**BULLETIN A DÉCOUPER POUR LE VOTE**

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 57. — 25 Mars 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**

# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 57

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Mars 1910

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS

### SYNDICAT DES JOURNALISTES

L'Assemblée générale statutaire a été tenue le dimanche 6 mars, à 6 heures, sous la présidence de M. de Marolles, assisté de MM. Nemours-Godré et Rémy de Simony, vice-présidents, Tastevin de Nouvel, trésorier, et Henry de France, secrétaire.

La parole est donnée à M. le Secrétaire qui lit le rapport suivant :

« Messieurs et chers confrères,

« Tous les ans à pareille époque, en constatant les vides dans nos rangs, nous avons à déplorer la perte de membres dévoués de notre Association. Plusieurs deuils, en effet, nous ont frappés.

« M. Adrien PAPILLAUD, rédacteur à la *Libre Parole* depuis sa fondation, était l'un de ces polémistes ardents et intrépides dont la mort laisse toujours un grand vide dans la presse. La droiture de son caractère le faisait respecter de tous, même de ses pires adversaires. Il est tombé sur la brèche en pleine force de l'âge.

« M. François FERRARI, un de nos plus anciens confrères, est décédé à l'âge de soixante et onze ans. Rédacteur de la chronique mondaine du *Figaro*, il était d'une grande bienveillance qu'augmentaient encore ses sentiments profondément religieux.

« M. Joseph HENRI, au contraire était un de nos plus jeunes membres. Il n'avait guère dépassé la trentaine, et s'était déjà signalé par la vigueur de son

talent dans la très active collaboration qu'il donnait à l'*Accord social*.

« M. Louis DE SOYE, directeur de la *Semaine religieuse de Paris*, consacrait tous ses soins d'une manière modeste et dévouée autant qu'habile à cette publication si importante.

« M. Eugène TAVERNIER, un jeune encore, était rédacteur en chef de la *Dépêche républicaine* de Besançon. Il a été enlevé en pleine lutte ayant devant lui un bel avenir que promettaient ses talents professionnels.

« Notre recrutement a été un peu inférieur à celui de l'année dernière, et ne s'est composé que de dix nouveaux membres. Il est incontestable que notre Conseil se montre plus difficile que jadis pour les admissions. Il tient à ne faire entrer dans notre Syndicat que des journalistes dont le caractère professionnel soit au-dessus de toute contestation. Ceux-là, d'ailleurs, peuvent être assurés que leur candidature ne soulèvera jamais de difficultés, aussi ne saurions nous trop faire appel à votre esprit de propagande pour vous demander des présentations. Notre presse catholique contient un grand nombre de vrais journalistes de carrière qui ne sont pas encore des nôtres. Il serait très important de parvenir à les atteindre. C'est surtout par des démarches personnelles que de bons résultats peuvent être obtenus, aussi nous ne doutons pas que vous ne ménagerez en ce sens, ni votre temps, ni votre peine.

« Les jeunes, principalement, devraient être attirés vers nous.

« Bien que le terme de « crise », si



souvent répété de nos jours à tous propos, n'ait guère été prononcé en ce qui concerne notre profession, il paraît du moins indéniable que son recrutement s'effectue moins facilement qu'autrefois. Nous ne pouvons, en effet, offrir les mêmes avantages que nos adversaires. Ce n'est certes pas vers eux que se dirige la jeunesse élevée dans nos principes, mais cependant elle paraît avoir moins que jadis le goût de défendre ses convictions par la plume.

« Un Syndicat comme le nôtre pourrait, nous semble-t-il, faire œuvre utile en encourageant les vocations de presse. Les anciennes corporations, qui doivent rester d'autant plus notre modèle que c'est la restauration de leur esprit qui a inspiré notre propre fondation, se préoccupaient avant tout de cette grave question du recrutement et de l'apprentissage de la profession. Il nous paraît qu'il y aurait pour nous avantage à suivre à cet égard la tradition et à imiter nos devanciers.

« Toutes les choses se tiennent. Si les jeunes venaient à nous en grand nombre, nous pourrions peut-être aborder plus complètement que nous ne l'avons fait jusqu'ici la réalisation des deux grands services corporatifs, le placement et les études professionnelles. Ces aliments offerts à notre activité contribueraient à accroître nos forces, et, par suite à augmenter la puissance et le rayonnement de notre syndicat.

« Veuillez excuser, mes chers confrères, ces trop longues considérations. Nous aurions préféré vous entretenir d'événements survenus dans notre syndicat, mais l'année dernière, semblables en cela aux peuples heureux, nous n'avons fait rien de spécial qui puisse être relaté. Nous avons cependant, ceci ne doit pas être omis, participé à la Conférence internationale de la Presse à Londres. Notre président y a porté des protestations qui ont été bien accueillies, tant au sujet du secret professionnel des journalistes qu'à celui du projet de tenir le prochain congrès de presse à Rome, lors du cinquantenaire du royaume d'Italie.

« Cette année donc, nous avons tout au moins maintenu notre tradition de revendiquer hautement nos droits de catholiques et de professionnels ; nous avons, en conséquence, fait œuvre bonne et utile, dont il y a lieu de nous estimer satisfaits. Nous ne pouvons

mieux conclure qu'en souhaitant que l'avenir ressemble au présent, et ne nous ménage que des occasions de nous féliciter du développement et de la prospérité de notre syndicat. »

A la suite de ce rapport, accueilli par des applaudissements, M. le Trésorier présente les comptes comme il suit :

### Caisse du syndicat.

#### RECETTES.

Solde créditeur au 1 <sup>er</sup> janvier 1909 (1) . . . . .	1.778 <sup>fr</sup> 53
Rachats obligatoires . . . . .	400 »
Rachats volontaires . . . . .	750 »
Cotisations . . . . .	1.488 »
Entrées . . . . .	350 »
Revenus de valeurs . . . . .	374 »
<b>Total des recettes. . . . .</b>	<b>5.140<sup>fr</sup> 53</b>

#### DÉPENSES.

25 pour 100 des rachats . . . . .	287 <sup>fr</sup> 50
25 pour 100 des cotisations . . . . .	384 »
Contribution à la caisse de prévoyance. . . . .	240 »
Bureau central . . . . .	51 75
Annuaire de la presse . . . . .	12 »
Secours à un confrère pour un de ses enfants. . . . .	100 »
Achat de valeurs . . . . .	1.359 60
Contribution aux frais généraux . . . . .	776 40
Dû à la caisse de prévoyance. . . . .	750 »
<b>Total des dépenses . . . . .</b>	<b>3.961<sup>fr</sup> 25</b>

Solde au 31 décembre 1909 . . . . . **1.179<sup>fr</sup> 30**

#### Valeurs en portefeuille au prix d'achat.

2 Ville de Paris (Métro) . . . . .	867 <sup>fr</sup> 60
1 Ville de Paris . . . . .	390 »
80 francs de rente Egypte unifiée . . . . .	2.125 20
192 francs de rente fédérales suisses . . . . .	5.126 65
<b>Total . . . . .</b>	<b>8.509<sup>fr</sup> 45</b>

en augmentation de 1,359 fr. 60.

(1) De ce solde il y a lieu de retrancher 750 francs dus à la caisse de prévoyance.

**Caisse de retraites.**

(Exercice 1909.)

*Rapport de la Commission.*

Les soussignés délégués à l'administration de la Caisse des retraites, conformément à l'article 13 du règlement, ont l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale l'état de situation de ladite caisse à la fin de l'exercice 1909.

## ACTIF.

Solde créditeur au 1 <sup>er</sup> janvier 1909. . . . .	2.735 <sup>02</sup> 25
Revenus :	
Afrique occidentale . . . . .	9.690 »
Yunnan . . . . .	7.819 20
Obligations Ouest . . . . .	1.065 60
Danois . . . . .	147 »
Intérêts des comptes courants . . . . .	60 »
Contribution de la Caisse, 25 pour 100 sur cotisations et rachats . . . . .	659 50
Capitaux. Remboursement de valeurs par tirages . . . . .	7.960 45
Reliquat de la loterie de la Presse . . . . .	82.835 95
<b>Total . . . . .</b>	<b>112.972<sup>95</sup></b>

## PASSIF.

Pensions . . . . .	47.810 <sup>0</sup> »
Frais de banque et de gestion . . . . .	812 20
Placements :	
Danois . . . . .	2.850 15
9 Ouest . . . . .	3.991 70
60 Réunion. . . . .	26.384 20
60 Est-Algérien . . . . .	26.519 30
60 Bons Guelma . . . . .	26.534 35
18 Yunnan . . . . .	7.707 60
<b>Total . . . . .</b>	<b>112.604 50</b>
Solde à reporter. . . . .	368 45

L'augmentation qui provient de la somme attribuée à notre syndicat des lots non réclamés de la loterie de la

presse nous permettra de porter à 42 le nombre des pensions de retraites, soit 21 mille francs par an.

Les Commissaires :

TASTEVIN DE NOUVEL,  
Edmond PÉBEYRE,  
Joseph SARDA.

Après diverses observations, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du Conseil.

Sont réélus :

MM. Joseph Mollet, Espérance Tournier, et François Veuillot.

Est élu M. Gabriel Sallé en remplacement de M. Charles Vincent qui ne se représentait pas.

La séance est levée.

**SYNDICAT DES ÉCRIVAINS**

L'Assemblée générale est ouverte sous la présidence de M. de Marolles, assisté de MM. le baron Joseph de Teil, l'abbé Fonsagrives, le baron de Rosnay, Fénélon Gibon.

M. le baron de Rosnay, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

« Dans un temps où l'histoire marche si vite, emportée par ce mouvement désordonné en toutes choses qu'on est convenu d'appeler de progrès, qu'on nous pardonne de nous limiter, et de ne pas trop nous appesantir sur les tristesses et les douleurs qui ont marqué, au point de vue social, le stade annuel que nous avons parcouru, depuis notre dernière Assemblée générale.

« Qu'il nous soit permis, cependant, dès le début de ce rapport, de frapper au tombeau de l'un des membres de notre Syndicat, et, sous le poids des émotions de la mort, de raviver pour un instant le souvenir de notre regretté confrère et ami, le docteur Adolphe Mony, décédé le 8 septembre 1909, en son château de Sarre, dans l'Allier. Le docteur Mony était un laborieux et un déli-

cat, un homme d'étude et de dévouement, toujours prêt à se dépenser à chaque fois qu'il y avait du bien à faire. C'était aussi un modeste. Non moins ami des lettres que d'Hippocrate, il consacrait à la littérature les loisirs que lui laissait sa profession. Admirablement doué des dons de l'esprit, il avait, comme par instinct, le goût profond des choses sérieuses et des délicatesses littéraires. Il laisse une œuvre considérable, marquée d'un bon cachet, et le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres* lui a rendu, sous ce rapport, un hommage mérité. Le temps qu'il ne donnait pas aux lettres, le docteur Mouy le consacrait aux œuvres de bienfaisance et de charité, où il exerçait largement son dévouement et son apostolat envers les humbles. C'est ainsi qu'il utilisait son titre et sa science acquise de docteur en médecine, pour prodiguer ses soins aux pauvres et aux indigents de son voisinage. Ceux-là qui l'ont connu et approché, ceux-là, surtout, qui ont pu goûter à l'hospitalité de sa maison et de son cœur, savent tout ce qu'il y avait en lui de bon et de généreux, et ils attacheront à sa mémoire cette fleur de souvenir qu'aucun vent d'oubli ne saura jamais ni dessécher ni flétrir.

« La vie intérieure de notre Syndicat ne s'est pas ralentie. D'accord avec le Syndicat des journalistes français, nous nous sommes plusieurs fois occupés, aux séances de conseil de la Corporation des Publicistes chrétiens, de la question d'une Caisse de prévoyance. Travail d'étude et de cabinet, il y avait certains détails à examiner de plus près, des retouches de forme à apporter à l'ensemble du projet, en même temps que certaines modifications à faire au règlement. Tout cela a été fait, avec autant de précision que de mesure, dans l'intérêt général, et nous sommes heureux de vous annoncer que la Caisse de prévoyance fonctionne, maintenant, comme un rouage déjà ancien de notre Association.

« En ce qui concerne notre recrutement, je dois avouer, Messieurs, que nos progrès ont été faibles. Cela tient-il aux circonstances de l'époque où nous vivons ? Je ne sais. Le certain, c'est que notre phalange des Ecrivains Français ne s'est augmentée que de cinq membres nouveaux, au cours du dernier exercice. C'est insuffisant.

« Aussi bien, plus que jamais, nous

comptons sur vous, Messieurs, pour redoubler de zèle et d'activité. Faites comprendre partout, autour de vous, que l'idée corporative est, par excellence, un principe de liberté, principe d'autant plus fécond que l'union des droits et des intérêts similaires constitue, par le fait même, une foule de dignes et de barrières à l'action de la force suprême. Car si le jacobinisme déteste tant toute corporation, il ne faut pas s'y tromper : c'est qu'il y voit l'obstacle à l'absorption des individus et des familles par l'Etat. L'expérience, du reste, a été faite depuis longtemps, et elle se renouvelle sans cesse. Lorsque la Révolution a voulu détruire la société chrétienne, y compris la Royauté qui en était la protectrice naturelle, elle n'a pas hésité. Du premier coup, elle a compris que le moyen de destruction le plus efficace était l'abolition des corporations tant religieuses qu'industrielles. Par là a été entravée toute résurrection sociale, aucun intérêt légitime n'ayant plus la force de se perpétuer et de pourvoir à son développement par le droit d'association et de propriété. Les chrétiens, les honnêtes gens, mieux éclairés aujourd'hui, savent quelles institutions sont nécessaires, et quels principes doivent succéder à ceux de 1789. L'opinion publique est toute préparée. Et les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, en signalant comme un principe de salut politique et social le retour à l'idée catholique de corporation, ont indiqué la voie à ceux qui hésiteraient ou qu'arrêteraient encore quelques préjugés.

Pour nous, Messieurs, ayons confiance. C'est en travaillant de toutes nos forces au salut de la France chrétienne que nous pourrions retrouver ce calme des grands souvenirs et cette paix des anciens jours que l'on respirait autrefois dans notre beau pays. Même, si nous devions succomber à la tâche, allons de l'avant, et, à l'exemple de Roland, succombant à Roncevaux, mais gardant l'espoir immense d'une prochaine victoire, redisons, nous aussi, ce beau vers de sa vieille chanson :

Tere de France, mult estes duls país.

et donnons tout pour elle. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à M. Fénelon Gibon qui présente le relevé des comptes de l'exercice :

RECETTES.	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier. . . . .	376 <sup>fr</sup> »
Cotisations. . . . .	285 »
Rachats. . . . .	200 »
Entrées. . . . .	30 »
Don. . . . .	2 »
Revenus. . . . .	17 40
<b>Total. . . . .</b>	<b>910<sup>fr</sup> 40</b>
DÉPENSES.	
Carnets d'identité. . . . .	37 <sup>fr</sup> 60
Participation à la Caisse de prévoyance. . . . .	32 »
Participation aux frais généraux. . . . .	260 »
Frais de garde des titres. . . . .	0 50
<b>Total. . . . .</b>	<b>330<sup>fr</sup> 40</b>
Solde au 31 décembre. . . . .	580 <sup>fr</sup> 30

*Valeurs en portefeuille sans changement.*

M. le Trésorier dit qu'il n'a rien à ajouter à ce simple exposé, sinon qu'il souhaite que notre nombre s'accroisse pour que nos ressources augmentent.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

#### Renouvellement du Conseil.

Sont réélus pour trois ans, MM. l'abbé Fonsagrives, de Tinseau, Paul Harel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

#### La messe.

La messe a été dite le matin aux intentions de la corporation, dans l'oratoire du Cercle du Luxembourg. Une éloquente allocution a été prononcée par le P. Guillet, sur les devoirs de la presse à l'heure actuelle et la nécessité de répandre la vérité, de la faire pénétrer dans les cœurs et d'en faire le ressort des énergies.

#### Assemblée plénière.

A 7 heures, à la suite des assemblées

syndicales, a eu lieu l'assemblée corporative, sous la présidence de M. de Marolles, assisté de MM. Nemours-Godré et le baron Joseph du Teil, vice-présidents, Joseph Mollet, secrétaire, de Tastevin de Nouvel, trésorier.

M. Joseph Mollet a présenté le rapport suivant :

« L'année qui s'est écoulée depuis notre dernière assemblée générale a vu la Corporation des Publicistes chrétiens favorisée d'une nouvelle bénédiction du Saint-Père et de l'élévation à l'épiscopat d'un de ses membres honoraires les plus vénérés, M. le Curé de Saint-Honoré-d'Eylau, nommé évêque de Meaux. Il y a quelques mois, M. le chanoine Marbeau était venu ici-même reconforter de sa parole les écrivains qui ont voué leur travail à la défense de la religion. Peu de temps après, le pape faisait de M. Marbeau un évêque. Nous n'aurons pas la témérité d'en conclure que cette nomination consacrait les encouragements donnés par le futur évêque aux publicistes chrétiens. Mais, cette sympathie marquée pour la presse catholique fait partie si intégrante du caractère de M<sup>r</sup> Marbeau qu'il est permis de dire que, en lui imposant l'épiscopat, le Saint-Père a honoré en lui un patron et un membre du journalisme chrétien.

M<sup>r</sup> Marbeau n'est pas le seul évêque dont l'année précédente ait associé la personne à la vie de notre corporation. Vous avez tous présentes à l'esprit, mes chers confrères, les belles paroles que vous adressait M<sup>r</sup> Touchet, lorsqu'un jour de notre pèlerinage annuel il est venu réchauffer l'enthousiasme de nos cœurs pour Jeanne d'Arc, au culte de laquelle il consacre son ardeur d'évêque et son éloquence. Bien parler de Jeanne d'Arc à des publicistes français et chrétiens, c'est répondre au besoin que nous avons de ces grands exemples, pour nous aider dans notre ingrate besogne. Et lorsque, tout émus encore des accents du prélat, nous jetions les yeux autour de nous, dans la basilique de Montmartre, chacun de nous pouvait apercevoir des confrères aussi émus que lui-même et tous unis pour la défense de la cause à laquelle Jeanne d'Arc avait sacrifié sa vie. C'est en des jours comme ceux-là que notre corporation donne le mieux l'idée d'une petite troupe dont tous les soldats sont frères, ou plutôt d'une famille où tous les enfants sont soldats



C'est dire que nous considérons toujours comme notre premier devoir de ne jamais nous tirer les uns sur les autres, alors surtout que les ennemis sont assez répandus pour offrir des cibles nombreuses aux plus impétueux de nos frères d'armes.

« C'est encore une sorte de sentiment familial qu'a suscité parmi nous le jubilé de M. le chanoine Fonssagrives, lorsqu'on a célébré la vingt-cinquième des années de dévouement que le vaillant aumônier du Cercle du Luxembourg a consacrées aux étudiants catholiques. Nous étions heureux de songer que le chanoine Fonssagrives était aussi des nôtres.

« Ainsi notre association prend part aux joies et aux douleurs de ceux qui nous sont unis par les liens corporatifs; à la satisfaction légitime qu'ont procurée à M. Fénelon Gibon et à M. Fossé-d'Arcos les décorations de Saint-Grégoire-le-Grand qui sont la récompense de leurs brillants services, comme au deuil récent par lequel a été éprouvé l'aumônier de notre corporation, M. le chanoine Gaudeau. Les secrétaires des syndicats du journal et du livre vous ont rappelé tout à l'heure d'autres deuils qui nous ont directement frappés, en nous enlevant plusieurs de nos confrères. Ceux qui ont disparu vivent toujours dans notre souvenir, et nous ne doutons pas qu'ils ne continuent à veiller sur leurs anciens confrères.

« Avant d'être syndicat, nous étions déjà corporation, et quel chemin parcouru depuis ces réunions du boulevard Saint-Germain où nous ne possédions encore ni conseil juridique, ni conseil médical, ni caisse de retraites, ni carnets d'identité, ni avantages matériels d'aucune sorte, sans préjudice de ce qui nous attend encore au fur et à mesure du travail qui se fait dans nos réunions. Cette année, la corporation, dans un esprit de solidarité qu'entretient et développe notre cher président, a institué sa Caisse de prévoyance. Le rapport de notre dévoué trésorier vous montrera que son fonctionnement est parfait.

« Notre corporation est donc en pleine prospérité. Elle compte nombre d'amis de haute qualité, évêques, anciens ministres, membres de l'Institut, académiciens, députés, missionnaires, généraux, sénateurs, personnages de toute sorte qui viennent à nos diners mensuels et

veulent bien se plaire dans notre société comme nous nous plaisons dans la leur.

« Nous reconstituons donc en ces jours-là comme une petite France chrétienne pour nous consoler de celle qui ne l'est pas.

« Puisse-t-elle devenir un jour le foyer d'où partira l'étincelle qui ramènera dans notre pays le goût de la liberté, le sentiment du devoir, la conscience du droit et l'amour de Dieu.»  
(*Applaudissements.*)

M. Tastevin de Nouvel, trésorier, présente le rapport financier comme il suit :

### Comptes de la corporation.

RECETTES.	
Membres honoraires . . . . .	270f »
<hr/>	
DÉPENSES.	
Etrennes . . . . .	20f »
Agent . . . . .	240 »
Loyer . . . . .	70 60
Messes . . . . .	60 »
Cérémonies . . . . .	85 »
Diners de propagande. . . . .	137 »
Imprimés . . . . .	58 75
Affranchissements . . . . .	82 35
Frais de banque. . . . .	5 55
Bulletin mensuel . . . . .	547 55
Monument Coppée . . . . .	100 »
Sinistrés de Sicile (au Pape). . . . .	500 »
<hr/>	
Total . . . . .	1.906f 80
D'où à retrancher les recettes . . . . .	270 »
<hr/>	
Déficit . . . . .	1.636f 80
Participation des journalistes et des écrivains . . . . .	1.636f 80
<hr/>	

### Compte de la caisse de prévoyance.

RECETTES.	
A reprendre sur la grande caisse . . . . .	750f »
Versement Bernon . . . . .	500 »
Souscriptions. . . . .	657 »
Rachats . . . . .	400 »
Dons . . . . .	28 »
Contribution de la caisse des journalistes . . . . .	240 »
Contribution de la caisse des écrivains . . . . .	32 »
<hr/>	
Total . . . . .	2.607f »
<hr/>	

DÉPENSES.	
Joseph Henri . . . . .	196f »
Ferrari . . . . .	196 »
Papillaud . . . . .	196 »
Méry . . . . .	196 »
Tavernier . . . . .	196 »
<hr/>	
Total . . . . .	980f »
Divers secours . . . . .	75 »
<hr/>	
Total . . . . .	1.055f »

#### Budget pour 1910.

Reliquat . . . . .	1.537f »
Dotation Bernon . . . . .	500 »
Souscriptions . . . . .	650 »
Rachats . . . . .	mémoire
Dons . . . . .	mémoire
Contributions . . . . .	250 »
<hr/>	
Total de l'actif . . . . .	2.937f »

Indemnité pour chaque décès, 200 fr.

Les comptes, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

(Suite de l'ordre du jour.)

#### Règlement de la caisse de prévoyance.

D'après les observations présentées à la dernière assemblée générale, quelques modifications de détail ont été apportées au règlement de cette caisse, dont publication a été donnée à l'annuaire. Le président donne à nouveau lecture de ces modifications qui sont adoptées à l'unanimité.

#### Question de l'admission des dames dans la corporation.

Cette question, renvoyée l'année dernière à l'examen du Conseil, a fait l'objet d'une étude particulière, ainsi qu'il a été dit au dernier *Bulletin*, et le Conseil, par sept voix contre cinq, a émis un avis défavorable avec renvoi à l'assemblée générale.

M. le Président résume brièvement les arguments présentés pour l'affirmative et la négative, et la parole est donnée aux membres de l'assemblée. Après une discussion approfondie à laquelle prennent part entre autres MM. Taunay,

l'abbé Fonsagrives, Nemours-Godré, de France, de Simony, l'abbé Gaudeau, Jeanne, — sur la proposition de ce dernier, l'assemblée, sans se prononcer sur le fond de la question, décide à l'unanimité que cette question fera l'objet d'une consultation soumise à la corporation tout entière, et sera tranchée à une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la réunion du mois de juin au Sacré-Cœur.

L'ordre du jour étant épuisé, un échange d'idées a lieu sans donner lieu à une solution positive, sur la proposition faite d'une retraite spirituelle de deux jours prêchée spécialement dans une maison religieuse pour les membres de la corporation. On attendra sur ce point les communications qui seraient faites.

La séance est levée à 7 h. 3/4.

#### Le Banquet.

Après ces réunions, un banquet cordial a réuni les membres de la corporation sous la présidence de M. de Marolles, ayant à sa droite M. Ancel, sénateur de la Seine-Inférieure, et en face de lui M. Nemours Godré, vice-président.

Etaient présents : M. le chanoine Gaudeau, aumônier. MM. l'abbé de Benque, l'abbé Bertrin, Bonnet, Bouvattier, Octave Chambon, Joseph Denais, Paul Devigne, A. Dubois de la Rue, Durand, le chanoine Fonsagrives, Henry de France, H.-G. Fromm, Gustave Gautherot, Fénelon Gibon, Paul Harel, Joseph Mollet, Aimé Paillard, A. Pouyé, Remy de Simony, le baron de Rosnay, G. Sallé, J. Sarda, Tastevin de Nouvel, l'abbé J. Tourmentin, François Veuillot, J. de Witte.

L'*Univers* rend compte comme il suit des discours :

A l'heure des toasts, M. de Marolles s'est levé et, avec ce charme et cette chaleur que le temps ne sait pas affaiblir, il a jeté un coup d'œil sur l'année qui vient de s'écouler. Il a salué notamment la déclaration des évêques qui constitue pour tous les catholiques, et en particulier, pour les militants de la presse, le fait culminant de ces douze mois. Parmi les évêques, M. de Marolles a été fier et heureux de pouvoir saluer désormais l'éminent prélat que la con-

fiance de Pie X vient de mettre à la tête du diocèse de Meaux. Mgr Marbeau, en effet, est un des membres les plus dévoués de la Corporation des publicistes chrétiens, avec laquelle son élévation ne l'empêchera pas de garder des liens intimes. Il a même promis d'en présider la fête annuelle qui se célèbre au mois de juin, dans l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. Enfin, après un mot d'accueil délicat à M. Sallé, du *Journal de Chartres*, qui venait d'être nommé membre du Conseil, M. de Marolles s'est tourné vers M. Ancel, dans lequel il a salué tour à tour un de ses plus anciens amis de l'OEuvre des Cercles et l'un des plus vaillants défenseurs de l'Eglise, à la tribune du Luxembourg. L'OEuvre des cercles ! M. de Marolles ne pouvait l'évoquer sans rappeler que la Corporation des Publicistes chrétiens est née, elle aussi, du mouvement corporatif inauguré par cette grande institution.

Et c'est aussi à l'OEuvre des Cercles que M. Ancel, dans sa charmante et vibrante réponse, a reporté d'abord ses souvenirs. Les journalistes présents n'oublieront pas les émotions et les enseignements qu'ils ont puisés dans l'allocution du sénateur de la Seine-Inférieure. Ils y trouveront un motif nouveau de

lutter avec cette intensité et cette fidélité catholiques, dont M. Ancel leur a donné l'exemple. Et je ne dirai pas qu'ils y apprendront à aimer davantage leur cher et vénéré président ; mais ils resteront heureux d'avoir pu applaudir l'hommage éloquent et affectueux dont M. Ancel a salué le fondateur de la Corporation.

La réunion qui s'est prolongée assez tard au milieu de la cordialité la plus intime et la plus franche a eu son bouquet, grâce à M. Paul Harel. Devant l'insistance générale, l'exquis poète normand, qui est surtout un poète bien français, a fait applaudir quelques-unes de ces chansons de chasse dont il a tissé les paroles délicates et chaudes, sur les vieux airs de vénérie.....

---

## RENOUVELLEMENT ANNUEL DES BUREAUX

---

A la date du 19 mars, les deux syndicats ont renouvelé leurs bureaux respectifs qui demeurent composés comme devant.

---

# CHRONIQUE MENSUELLE

## Convocations.

*Dîner mensuel.* — Il aura lieu comme à l'ordinaire le premier jeudi du mois, 7 avril au Petit-Véfour, Palais Royal, à 7 h. 1/2 précises. (5 fr. 50).

*Avis important.* — Ce dîner aura un caractère spécial. Le Conseil a décidé qu'il serait donné **en l'honneur du cinquantenaire de l'annexion de la Savoie à la France.** A cette intention, des invitations ont été faites parmi des personnalités notables de la Savoie. Ont accepté : MM. Challamel, conseiller général, fondateur et président de l'*Alliance catholique savoisiennne*, Louis Dimier, journaliste ; Antoine Pillet, professeur de droit international privé à la Faculté de droit de Paris.

Tous ceux de nos amis que la question intéresse, sont priés de s'inscrire la veille au restaurant pour assurer leur place.

## Messes.

Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à l'Oratoire du Cercle du Luxembourg (9 h. 1/2).

Le 1<sup>er</sup> vendredi aux intentions de la corporation, par notre aumônier.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Membre honoraire.

Le Conseil corporatif, dans sa séance du 19 mars, a reçu en cette qualité M. Raoul ANCEL, sénateur de la Seine-Inférieure, à Paris, 32, avenue Marceau.

### Syndicat des journalistes.

Admis le 19 mars, M. François GRAPIN, chef des informations à l'Agence du *Nouvelliste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.

Emile MARSAC. Les fils de Dorlaeq, *Nouvelle*, avec une lettre-préface de Maurice Barrès. Brochure de 60 pages. Chez Caron, 3, rue Perronet, Paris.

## Chronique de publicité littéraire.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à un mois cette chronique à laquelle les intéressés sont priés de nous adresser des rectifications, pour éviter la monotonie.

## COTISATIONS

Comme on l'a annoncé, le recouvrement des cotisations de l'année courante va être fait par les soins de l'Agence Devos, à partir du mois d'avril. Les confrères sont priés de vouloir bien faire bon accueil à la quittance, qui est majorée d'une légère redevance pour couvrir les frais.

Messieurs nos membres honoraires nous excuseront de ne pas leur adresser d'avis préalable, et de compter sur la continuation de leur bienveillance.

Le supplément de 3 francs pour la caisse de prévoyance est maintenant accepté par tous, sauf quatre ou cinq exceptions qui cesseront peut-être, à raison de l'utilité vraiment familiale de cette institution, comme l'ont prouvé les décès de l'année dernière.

## CONSULTATION CORPORATIVE

Tous les membres de la corporation sont priés dès maintenant de répondre à cette question :

Êtes-vous d'avis de l'admission des dames dans le syndicat auquel vous appartenez ?

On peut répondre soit par oui ou par non, soit par avis motivé.

Adresser la réponse au président, 1, rue Martignac.



*Chanson de chasse*

chantée au dessert du banquet du 7 mars.

**LA SAINT-HUBERT***A M. le Président de Marolles.  
En témoignage de respectueuse affection.*

Grand saint Hubert, légende et poésie,  
Toi qu'emportaient d'impétueux galops  
A travers l'ombre et les bois d'Austrasie  
Où ton bras fort lançait des javelots ;  
Jeune Aquitain, fils d'une noble race,  
Comme l'ont fait nos-arrière-neveux,  
En saluant ta bravoure et ta grâce,  
Nous t'invoquons : daigne exaucer nos vœux.

Sauve d'abord, puisqu'on veut la détruire,  
La forêt douce et bonne aux animaux.  
C'est la forêt qui seule a vu construire  
Les vieux manoirs et les anciens hameaux.  
Le champ reçoit l'engrais et ses feuillages.  
Le grain gonflé déborde des boisseaux,  
Et les torrents détruiraient nos villages  
Si la forêt n'en maîtrisait les eaux.

*(Applaudissements marqués).*

C'est la forêt qui protégeait nos vignes  
Contre le vent, la brume, les frimas.  
O saint Hubert, ne serions-nous plus dignes  
De voir le cep vivre sous nos climats ?

De siècle en siècle on buvait à la ronde  
Et nos aïeux chantaient à l'unisson :  
Le vin de France a fait le tour du monde.  
Oserions-nous démentir la chanson ?

Par les chemins d'une terre asservie  
Qu'enfin l'on voie avec la liberté  
S'épanouir ces deux fleurs de la vie ;  
Le noble amour et la saine gaité.  
Refaits en nous les hommes de naguère,  
Ceux qui poussaient, à l'heure du danger,  
Le cri de chasse ou bien le cri de guerre  
Devant la bête et devant l'étranger.

Le ciel un jour au fond d'une ravine  
Fit éclater ce miracle à tes yeux :  
Notre-Seigneur avec sa Croix divine  
Entre les bois d'un cerf mystérieux.  
Grand par la foi grand par l'obéissance,  
Toi qui vécus solitaire et caché,  
Nous faisons tous appel à ta puissance :  
Grand Saint-Hubert, sauve-nous du péché !

Si nous devons quand même au purgatoire  
Brûler un peu de temps pour nos péchés,  
Laisse monter ensuite vers ta gloire  
Tous les chasseurs avec tous les archers.  
Les Saints là haut brillent comme des  
[phares.

Voilà pourquoi, patron des gens hardis,  
Nous voudrions au fracas des fanfares  
Sous ta lumière entrer au paradis !

Paul HAREL.

*Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.*

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

DÉPÔT LÉGALE  
N° 103  
1910

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 58. - 25 Avril 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 58	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Avril 1910
---	--	---------------

## AVIS ET CONVOCATIONS

### Dîner mensuel.

Le premier jeudi du mois coïncide avec la fête de l'Ascension. Nous n'avons vu nul inconvénient à laisser notre dîner mensuel à cette date, mais, à cause des préoccupations électorales, nous n'avons pas fait d'invitations à l'avance.

Malgré tout notre réunion sera intéressante en raison des circonstances.

Le dîner aura donc lieu le jeudi 5 mai, comme toujours, à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour, Palais-Royal (5 fr. 50). Prévenir d'avance.

### Messes.

Le dimanche 4<sup>er</sup> mai, à 9 h. 1/2, au Cercle, 16, rue du Luxembourg, messe aux intentions de la Corporation.

Le vendredi 6 mai, messe par M. l'aumônier pour le repos de l'âme de M. Ossian Pic.

## NÉCROLOGIE

### M. Ossian Pic.

Nous avons perdu un excellent confrère en la personne de M. Ossian Pic, mort à la Rochelle, le 3 avril, à l'âge de 72 ans.

C'était un vieux lutteur de la presse catholique à laquelle il avait voué tout son zèle et son talent. Il était décoré de la médaille militaire.

Nous adressons nos respectueuses condoléances à Mme Ossian Pic et à toute sa famille. Nous nous unissons d'intention à la messe qui sera dite pour le repos de son âme, le 1<sup>er</sup> vendredi de mai.

## CANDIDATURE

### Journaliste.

M. Henri RAMEZ, rédacteur en chef du *Réveil Amandinois*, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Présenté par MM. Julien Coudy et Louis Chailloux.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

### Le dîner du 7 avril.

Comme l'avait annoncé le *Bulletin* du 23 mars, le dîner du 7 avril a offert un caractère spécial. Un de nos estimés confrères, M. Edouard Blanc, rédacteur en chef de la *Savoie libérale*, de Chambéry, considérant que la date du

24 mars ramenait le cinquantième anniversaire du traité de Turin, qui stipula en 1860 l'annexion de la Savoie à la France, avait suggéré la pensée d'inviter au dîner qui suivrait cette date, quelques notabilités catholiques de la Savoie, ce qui permettrait à la Corporation de célébrer en leur compagnie



ce jubilé patriotique, et d'exprimer son sentiment sur le véritable caractère de cet événement mémorable.

Conformément à cette heureuse inspiration, des invitations avaient été adressées à M. Jules Challamel, avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général de la Haute-Savoie pour le canton de Sallanches, et président de l'*Alliance catholique savoisiennne* à Paris ; à M. Antoine Pillet, professeur de droit international à la Faculté de droit de Paris, originaire de Chambéry ; à M. le chanoine Lavorel, directeur de la *Croix de la Haute-Savoie*, à Annecy ; enfin à M. Louis Dimier, agrégé de l'Université, secrétaire-général de l'*Institut d'Action française*, originaire de la Tarentaise. Ces messieurs ont répondu avec empressement à l'invitation de la Corporation.

Les autres convives de ce dîner, qui a été, comme à l'ordinaire, servi chez Véfour, étaient : M. de Marolles, président ; M. L. Nemours-Godré, vice-président ; M. L.-N. Baragnon, et M. le baron G. de Contenson. Invités : MM. Edouard Blanc, Chaix-d'Est-Ange, A. Dubois de la Rüe, G. Firmin-Didot, le vicomte Henry de France, H.-G. Fromm, Joseph l'Hôpital, Joseph Mollet, Raoul Narsy, Paul-Aimé Paillard, le baron Félix de Rosnay, Paul Tailliez, le baron Joseph du Teil, le marquis de la Tour du Vilard.

Quand tous ont eu pris place, le chanoine Lavorel a béni la table, et récité le *Benedicite* dans la touchante formule savoyarde.

Au champagne, M. de Marolles a ouvert la série des toasts :

« C'est, a-t-il dit, le moment le plus agréable de nos réunions. Je vous invite à saluer avec moi nos hôtes de ce soir. Nous les avons conviés dans le dessein de fêter avec eux la Savoie, leur chère province, française définitivement depuis cinquante ans. Cette annexion de 1860, dont je me souviens avec précision, semble remonter à bien plus de cinquante ans, tant la face des choses a changé depuis cet événement, qui fut accueilli avec le plus vif enthousiasme.

« C'est de tout cœur que nous fêtons ce soir ce cinquantenaire. C'est pour nous un anniversaire tout à fait sympathique, à double titre. Au point de vue national, d'abord, car il enrichit notre patrimoine de gloire et de considération dans le monde. J'ai à peine be-

soin de rappeler avec quel élan presque unanime la Savoie se donna à nous, dans un scrutin dont les résultats attestaient la volonté empressée de tout un peuple.

« Au point de vue religieux ensuite, car c'est à l'ombre et sous l'inspiration de l'Eglise que fut émis ce vote solennel, qui scellait sans retour l'union intime de la France et de la Savoie. Il appartiendra aux publicistes chrétiens de rétablir sur ce point la vérité historique, et de protester contre le travestissement grotesque dont la grimace vient gêner pitoyablement de si glorieux souvenirs ; à la façon de ces hideuses gargouilles que nos artistes du moyen-âge ont sculptées sur les cathédrales, les surcharges que la franc-maçonnerie a mises au programme officiel des fêtes du cinquantenaire achèvent de souligner la portée véritable de l'événement qu'elle entend défigurer : inaugurer une statue de Jean-Jacques dans le grand séminaire volé de Chambéry, installer un lycée de filles dans un couvent de capucins confisqué, c'est proclamer indirectement la part que l'influence catholique a eue dans l'annexion.

« La célébration qui aura lieu dimanche sera plus grandiose ; mais nous sommes heureux d'y procéder ce soir en petit comité. Je porte la santé de nos hôtes : de M. Challamel, le dévoué président de l'*Alliance catholique savoisiennne*, l'Association provinciale qui réunit à Paris les bons Savoyards ; de M. Antoine Pillet, professeur à la Faculté de droit de Paris ; de M. le chanoine Lavorel ; de notre confrère Louis Dimier, et aussi de ceux de nos confrères qui, sans être Savoyards, prêtent ou ont prêté le concours de leur plume à des publications savoyardes, Edouard Blanc et Paul Tailliez. Je salue aussi deux honorables confrères qui assistent pour la première fois à notre réunion mensuelle, au baron de Contenson et à M. Baragnon. Et je lève mon verre à la bonne Savoie catholique et française ! ».

Répondant le premier à ce toast, M. Jules Challamel a prononcé une allocution qui, tout de suite, a révélé son haut talent de parole et son ardent amour de la grande et de la petite patrie.

« J'ai été, je crois, attaqué, et, comme je suis très combatif (demandez plutôt à l'ami Tailliez), je riposte. Toute la Savoie est représentée ici, comme elle l'est dans l'*Alliance catholique*

savoisienne, qui rassemble les Savoyards fidèles de la Savoie et de la Haute-Savoie. Sans l'*Alliance*, il aurait été impossible de songer à une célébration religieuse de l'événement national qui nous est cher. C'est là, c'est dans cette association provinciale qui garde jalousement dans notre colonie parisienne nos traditions religieuses et locales, que nous avons trouvé l'instrument sans lequel nous n'aurions pu donner un corps à une protestation qui s'imposait.

« Déjà vous connaissez la lettre indignée qu'ont adressée au préfet de la Savoie, au nom des descendants des familles contemporaines de l'annexion, le général Borson, M. Bourgeois et M. du Bourget. Cette lettre a fait justice d'un démarquage odieux. Elle a maintenu le caractère catholique et national du mouvement vraiment populaire d'où sortit l'annexion ; car l'acquiescement de nos montagnards à la réunion de la Savoie à la France s'est exprimé partout dans la même forme : drapeau tricolore en tête, tous les Savoyards se rendaient aux urnes derrière leurs curés.

« Fidèles à ce souvenir, nous avons imprimé en tête de nos convocations, pour la fête de dimanche prochain : *« Te Deum pour le cinquantenaire de la réunion de la Savoie à la France. »* Comme on le chanta dans toutes les églises de Savoie en 1860, comme on le chanta également à Notre-Dame de Paris, nous chanterons l'hymne d'action de grâces de l'Eglise dans le sanctuaire où l'*Alliance* se réunit chaque année, dans la paroisse Saint-Honoré d'Eylau.

« Je vous invite, Messieurs, à vous associer à notre manifestation. Je vous invite à nous unir à nous pour maintenir en son intégrité la pensée qui anima les électeurs savoyards en 1860, représentés ici par M. le professeur Pillet, qui se rattache à la famille Laracine, une des familles chambériennes qui appuyèrent efficacement le mouvement français. Je vous adresse cet appel avec d'autant plus d'énergie, que notre province a le plus pressant besoin du secours efficace de la presse, cet instrument dont la puissance est souveraine.

« Songez, Messieurs, que nous subissons la néfaste et perverse influence de six loges maçonniques, trois en Savoie, trois en Haute-Savoie ! Par tous les moyens de corruption, nous sommes contaminés, presque touchés à mort. Je

bois, Messieurs, à la presse utile, et je lui demande de nous aider dans l'œuvre de résistance à la déchristianisation de notre chère Savoie. »

M. le professeur Pillet, se levant à son tour, n'a prononcé que quelques paroles :

« Je croyais, dit-il plaisamment, que le métier de publiciste chrétien était un fichu métier ; je vérifie que votre table est fort bien servie. Je vous remercie de l'honneur que vous nous avez fait en nous conviant à nous y assoir. Ce n'est pas assez de dire que la Savoie s'est réunie librement à la France : il faut ajouter qu'elle s'est complètement assimilée à elle, à ce point que le jour où un mauvais Français proposa la rétrocession de notre province à l'Italie, un éclat de rire unanime de nos concitoyens accueillit cette motion saugrenue. Il est également juste d'affirmer que l'annexion répondit au sentiment profondément catholique de nos populations. Je ne puis m'empêcher de constater cependant que nos Savoyards vont à la messe et votent pour des francs-maçons. C'est l'effet d'un mal auquel, messieurs les publicistes chrétiens, vous avez la mission et vous aurez le mérite de remédier. »

M. Louis Dimier, prenant ensuite la parole, s'est appliqué à préciser les conditions dans lesquelles doit être conduite, dans la presse catholique, la polémique à laquelle pourra donner lieu le cinquantenaire de la réunion de la Savoie à la France :

« Autant, dit-il, la première annexion, en 1792, ne fut pas une annexion proprement dite, mais une conquête et une persécution, autant le sentiment dynastique survécut à cette sorte de confiscation de 1792, autant le fait de 1860 revêt un caractère tout différent : c'est la dynastie qui, de son chef, fit alors défaut à la Savoie, et, quittant son berceau, chercha d'autres destins dans la péninsule italique. Il arriva par suite ce qui arrive toujours : en l'absence d'un pouvoir national, une seule institution reste debout, l'Eglise catholique. C'est autour de l'Eglise catholique que s'effectua la donation de la Savoie à la France. Ce fut assurément une belle victoire des catholiques, mais, toutes celles qu'ils remportent ayant une vertu pacifiante, oublions les luttes qui ont pu précéder celle-là. Disons bien haut que c'est la Savoie tout entière qui s'est donnée alors, et qui se garde aujourd'hui à la France, et laissons aux francs-maçons

le criminel travers de perpétuer, après leur triomphe, des luttes inextinguibles, et de ne pouvoir rien commémorer sans donner libre cours à la haine et aux rivalités de partis.

Il restait à entendre M. le chanoine Lavorel. Ça été un régal d'écouter le langage simple et touchant de ce vénérable prêtre.

« Je suis, Messieurs, un document de l'annexion; je l'ai vécue; j'avais quatorze ans; j'aurais pu passer entre les jambes de nos princes, Humbert et Amédée, le jour où je fus conduit sur le passage de leur cortège. Mon père, qui était le premier de sa commune, présida au vote, et donna le signal du défilé des électeurs dans l'église où le scrutin avait lieu: le drapeau tricolore, dressé sur la sainte table, ombrageait l'urne, et les *oui* s'y succédaient sans qu'aucun manquat à l'appel.

« Nous aimions bien nos princes, mais il fallait opter entre la France et l'Italie. Découragés par la persécution que Cavour avait, depuis cinq ans, fait subir à nos prêtres et à nos religieux, nous nous portâmes du côté de la France avec d'autant plus d'entrain, que nous saluons en elle la grande nation catholique et que nous espérons partager ses gloires. Il est probable que, si nous avions prévu les persécutions dont nous avons été victimes dans le quart de siècle qui a précédé le jubilé d'aujourd'hui, nous aurions montré moins d'enthousiasme en 1860. Mais nous n'avons pas de contrition. Nous sommes de vrais Français.

Nous le sommes tellement qu'à un fonctionnaire qui lui demandait quelle langue nous parlions avant l'annexion, l'un des nôtres put répondre: « Nous ne parlions pas! » En fait, c'est la langue française qui depuis longtemps était la nôtre. C'est par nous qu'elle fut mise au point, puisque nous comptons parmi nos gloires Vaugelas, le grammairien français célèbre, et Joseph de Maistre, qui

maniait incomparablement la langue de notre nouvelle patrie. Quant à saint François de Sales, j'aime à parler de lui devant vous, Messieurs, car il fut un publiciste modèle, comme en témoignent les feuilles volantes qu'il faisait passer sous les portes des maisons de Thonon, quand il évangélisait le Chablais. Et puis nous avons eu Martinet, Dupanloup, Costa de Beauregard, Henry Bordeaux, qui sont des maîtres de la langue française.

Nous emporterons, conclut M. Lavorel, un excellent souvenir de cette soirée. C'est aussi la conclusion commune à tous les convives, qui se sont séparés charmés et réconfortés par tant de patriotiques et édifiantes pensées.

Terminons en notant les excuses télégraphiées par M. de Saint-Victor, M. Gustave Gautherot, et celle de M. le chanoine Fonsagrives, que la mort d'un beau-frère a mis en deuil.

Paul TAILLIEZ.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

LÉON DE TINSEAU. — *Deux consciences*, roman, chez Calmann-Lévy, éditeur.

---

## CONSULTATION CORPORATIVE

---

Tous les membres de la Corporation sont priés, dès maintenant, de répondre à cette question.

Êtes-vous d'avis de l'admission des dames dans le syndicat auquel vous appartenez ?

**Nous demandons instamment qu'on veuille bien se donner la peine de répondre, pour nous éviter des lettres personnelles, dont l'envoi est toujours onéreux.**



# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 55

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Avril 1910

*MM. les Directeurs de journaux qui désiraient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus.** 14,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau.** 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédale humanitaire,** etc. (à suivre).

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac,** roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens. Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie,** 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean,** 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants,** 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier,** 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart.**

**Roman d'artiste.**

**Les cyniques.**

**Pour ma paroisse.**

M. NOURRISSON (S. G. L.). Michel Nourrisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée.** 8,000 lignes. Action à Paris. scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime.** 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc.** 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses.** Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**Le Drame de la Falaise.** 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.

**Douce Matalène.** 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.

**Les Sirènes de la Sprée.** 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba.** 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves.** 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

(Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*.)

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.



- Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'Ouvrier.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.
- Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- Le Cardinal Manning.** Librairie des Saints-Pères.
- LÉON DE TINSEAU.
- Sur les deux rives,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.
- Deux consciences,** roman in-18, même éditeur.
- PAUL VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Equateur.
- Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.
- La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- La Conquête des Aïrs.** (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12,000 lignes. Patriotique et très mouvementé. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance.

Aucune note politique. Convient à tous les journaux.

**Les deux moissons.** (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10,000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.

Demander les textes à l'auteur.

- CHARLES VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe.** Cœur de Père. 12,000 lignes.
- La part de Reine.** 12,000 lignes.
- L'épopée de l'Eglise.** 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie.**
- Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.
- Hommes loups.** 6,000 lignes.
- Olier le Renard.** 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.
- Justice.** 15,000 lignes.

#### INÉDITS :

- La Panthère noire.** 36,000 lignes.
- Main-d'ombre.** 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.

Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

G. D'AZAMBUJA.  
Nouvelles.

LOUIS BÉCHET. Valréas (Vaucluse).  
**Rythmes grégoriens et temps futurs.** Légendes éducatrices et Réalisme destructeur.

**Le Terroir, Le Cloître désert.** Variétés.

**Bonnes Sœurs.** Nouvelle. (A suivre).

BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).  
En préparation, deux nouvelles :  
**La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.  
**Jeanne de Tremic,** étude.

THÉODORE BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).  
**La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.  
**Contes du lit-clos.** 1 vol. Contes en vers.  
**Chansons de chez nous.** 1 volume.  
**Chansons en sabots.** 1 volume.

**Notre-Dame Guesclin.** Poème dramatique en 3 parties.

**La Païmpolaise.** Un acte en vers.  
**Doric et Léna.** Un acte en vers.

RENÉ FAIDY, 29, rue de Trion, à Lyon.  
**Feuilletons et Nouvelles.**

PAUL HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).  
**A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.  
**Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.  
**En Forêt.** Poésies. 1 volume.  
**L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.

PIERRE FOURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.

**La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**

DANIEL B. de LAFLOTTE (S.G.L.), quai Voltaire.  
**Conte dominical.**

GEORGES-CLAUDIUS LAVERGNE, 17, rue Neuve, Versailles.

**Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**  
**Mon Salon.**  
**La Croix** (note iconographique).

Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.

**Noble et Fermier.** Nouvelle.  
**Une double vocation.** Nouvelle.

Abbé POULIN, 32, rue Etienne-Dolet.

**Gens qui rient et Gens qui pleurent.**  
 Collection de nouvelles populaires.

**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.

**Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.

Nombreux articles religieux.

M. NOURISSON (S. G. L.).

Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.).

52 contes pour tous les dimanches.

**Les Etrennes du Facteur.**

**Le Boudin,** conte de mardi-gras.

**Buis bénit,** conte pour les Rameaux.  
**La Tinterelle,** conte du Jeudi saint.  
**Poisson d'Avril. Œufs de Pâques.**

J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

**Récits de voyage détachés.**

Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnotes, Lyon.

**Articles à publier : INÉDITS.**

**Une religion humaine.**

**L'Eglise et l'Esprit large.**

**Les deux sexes de l'Esprit.**

**Le point de vue de l'Eglise.**

**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**

**Les deux morales.** (A suivre.)

DE VALMORAY, 9, rue Mozart.

**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.

François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.

**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.

**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**

**Articles sociaux ou politiques.**

Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.

**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).

**Critique artistique, musicale et dramatique.**

**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).

Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.

**Chronique parisienne hebdomadaire.**

**Articles politiques.**

**Chronique artistique.**

**Compte rendu des Salons.**

**Critique dramatique.**

F. BOUCHERIT, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).

**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).

**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).

**Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).

Robert DE BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).

**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal,** *Revue catholique des institutions et du droit.* Janvier, février, avril.

**Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage,** *Réforme sociale,* 1907.

**Notes régionalistes,** *Mémorial des Basses-Pyrénées,* 29 janvier 1909.

**Étude sur Georges Deherme,** *Ame latine,* Toulouse, 1909.

Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).

**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**

Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.

**Un portrait inédit de Napoléon III,** d'après une page inédite du comte de Falloux. *Revue de l'Institut catholique de Paris.* Livraison de janvier 1910.

F. DUFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).

**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**

Oscar DE FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).

**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.

**Chronique politique et sociale.**

**Revue des Œuvres charitables et sociales.**

**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**

Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.

**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**

- Chronique hebdomadaire de Pêche.**  
Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEU, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'albums.**
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>re</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTHIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- Joseph MOLLET.  
**Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire (en français ou en russe).**
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale.**
- Questions d'esthétique sociale : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.**
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chronique humoristique.** (Envoyée aux journaux qui veulent bien faire échange.)  
**Les trucs électoraux.** (Six articles pour mettre en garde contre les principales fraudes.)  
**Chroniques agricoles (région du Nord-Ouest) et mutualiste.**
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SANDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- M. Franck TABERNE, 77, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.  
Propose **Chronique ou Correspondance**, pour Bruxelles et la Belgique.
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**  
**Propos du Poulaitier**, revue parisienne humoristique.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour reproduction de romans ou nouvelles dont l'action se déroulerait à Arles ou dans les environs.

Publiciste ayant écrit deux comédies pour patronage, cherche collaborateur pour écrire les couplets, régler la mise en scène et aider à placer les ouvrages achevés.

*L'Orphelin d'Alsace-Lorraine* (Guénange). Revue hebdomadaire ayant un traité avec la Société des gens de lettres demande romans ou articles de préférence illustrés.

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

DEPOSEE  
LE 10 MAI 1910  
N° 592  
302

# CORPORATION

DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

# BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N° 59. — 25 Mai 1910



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

*Créé le 25 Mars 1888*

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 59

AU SIÈGE SOCIAL

*1, rue Martignac, PARIS*

25 Mai 1910

## LE PÈLERINAGE A MONTMARTRE

La date de cette grande assemblée est fixée au dimanche 5 juin.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'elle sera présidée par S. G. M<sup>er</sup> Marbeau, évêque de Meaux, membre honoraire de notre corporation.

Dès le premier jour, nous avons manifesté la joie que nous causait la promotion à l'épiscopat du prêtre éminent qui avait donné à notre œuvre le concours de son nom et de son influence. A cette joie se joint aujourd'hui l'honneur de le voir à notre tête le jour où, suivant notre heureuse tradition, nous allons renouveler notre consécration au Sacré-Cœur. Nous sommes persuadés que sa présence attirera une brillante assistance, et que nul ne voudra manquer cette belle réunion.

A onze heures très précises, la messe au maître-autel. Allo-

cution par Monseigneur, salut, consécration, bénédiction du Très Saint Sacrement.

A midi 1/4, banquet au Rocher Suisse. Nous fêterons le succès de notre ami Joseph Ménard.

A raison de l'affluence probable, il est absolument indispensable de s'inscrire la veille au plus tard en écrivant au gérant du Rocher Suisse, 12, rue Lamareq. Nous ne pouvons garantir une place à ceux qui auraient négligé cette formalité.

Si quelqu'un désirait faire quelque invitation, il devrait en informer à temps le président.

Suivant l'usage, les dames qui désirent prendre part au pèlerinage, sont invitées à se faire servir leur déjeuner dans la pièce qui précède la grande salle à manger aux conditions ordinaires. Cet usage qui commence à s'établir leur permet d'entendre les toasts.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ainsi qu'il a été décidé, une assemblée générale extraordinaire sera tenue à la suite du banquet, pour statuer sur la question de l'admission des dames dans la Corporation. Un rapport sera présenté par M. Paillard, au nom du Conseil, et suivi d'une délibération aussi approfondie que possible. La décision sera prise à la majorité des voix de l'Assemblée, après connaissance prise de la consultation écrite.

Des lettres spéciales ont été adressées à tous ceux qui n'ont pas encore répondu. Par cet envoi, le Conseil a indiqué l'importance qu'il attachait à la question, et l'absence de réponse serait une marque regrettable d'indifférence envers les intérêts de l'association.

*Nous demandons instamment que la réponse soit faite avant le 1<sup>er</sup> Juin.*

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Candidat.

M. René CHAILLAND, directeur de la *Mayenne*, à Laval, 3, rue du Jeu-de-Paume. Présenté par M. l'abbé Berty et M. Louis Chailloux.

### Billets de chemins de fer.

Nous avons reçu du secrétariat du P.-L.-M. la lettre qui suit :

« Monsieur le Président,

« En réponse à votre lettre du...

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que le bénéfice des bons de réductions mis à la disposition des membres de votre syndicat ne saurait être étendu aux membres de leur famille.

Je vous exprime donc mes regrets de ne pouvoir donner aucune satisfaction à la demande de votre sociétaire en faveur de Madame... »

On voudra bien prendre note de cet avis.

On est prié de toujours écrire sa demande sur une lettre spéciale et d'y joindre deux timbres de 10 centimes.

### Modèle de traité.

On nous demande si nous pourrions procurer un modèle de traité pour la rédaction en chef d'un journal. Adresser au Président

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

### Candidats.

M. Henri BRUN, docteur en droit, château de la Barre, par Ozouër-sur-Trezée (Loiret). Auteur de nombreux livres. Présenté par M. l'abbé Fonsgrive et M. Nicolai.

M. Joseph VIAUD, docteur en droit, demeurant rue du Maréchal-Ney, Paris. Principaux ouvrages : *Les Limites de l'obéissance*, *La Crise du patriotisme*. Mêmes parrains.

Le docteur Philippe RONDEAU, 8, rue de Fleurus, Paris. Auteur de nombreux ouvrages. Mêmes parrains.

M. le baron de CONTENSON, 4, rue de l'Alboni, Paris. Nombreux ouvrages. Présenté par MM. de France et Firmin Didot.

## NÉCROLOGIE

### Le Révérend Père Delaporte.

La mort en nous enlevant un de nos plus éminents associés, nous donne un protecteur dans le ciel. Ce qu'il fut comme religieux, notre confrère M. Nemours-Godré l'a dit éloquemment dans la *Croix* du 30 avril. Il est mort à l'asile Saint-Yves de Rennes où ses infirmités l'avaient conduit après une série d'épreuves douloureuses à la suite de l'expulsion qui l'avait obligé de quitter la maison de la rue de Monsieur. Son œuvre littéraire est immense. Il fut un poète de premier ordre. Nous ne citerons que ses vers sur la mort de la religieuse du

Sacré-Cœur, qui s'appliquent merveilleusement à lui-même.

Avec le Corps du Christ et l'unction bénie,  
La malade était forte et priait doucement.  
Le chrétien juste et pur sait bien que l'agonie  
N'est point la fin de tout, mais le commencement.  
Le moment va sonner ; l'humble sœur immobile  
Attend les yeux ouverts sur un grand crucifix,  
A son front en sueur portant sa main débile,  
Elle murmure : « Au nom du Père, au nom du Fils... »  
Et comme pour partir vers les saintes demeures,  
Se levant à demi dans un suprême effort,  
Simple à cette heure-là, comme à toutes les heures,  
La mourante sourit et dit : *Vive la mort !*

Son théâtre est une ressource inépuisable pour les institutions de jeunesse catholique.

Ses travaux en prose sont considérables, et bien connus de tous.

Nous nous unissons dans une prière commune pour le repos de son âme.

La messe du premier vendredi du mois sera dite à son intention par M. l'aumônier.

### Auguste Roussel.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec douleur la mort d'Auguste Roussel. Hélas ! depuis deux ans, nous ne le voyions plus parmi nous. Mais son cœur battait toujours avec le nôtre, nous lisions ses articles inspirés de cette foi profonde qui caractérise le journaliste chrétien. Il était de la grande école de Louis Veuillot. Nous ne dirons rien de sa carrière si bien remplie et connue de tous. Mais nous garderons son souvenir comme celui d'un des ouvriers les plus actifs de notre fondation.

### AVIS DIVERS

Un imprimeur ayant deux grandes imprimeries en province voudrait trouver un représentant à Paris pouvant tenir une maison d'édition et de librairie, spécialement pour ouvrages d'administration, de droit, d'économie politique, de science sociale, etc.

Il offrirait à cet effet un traitement de 4,000 francs.

Un de nos confrères du syndicat des écrivains ayant trente et un ans de service dans l'enseignement, dont vingt-deux dans l'enseignement libre, muni de

certificat d'aptitude pédagogique, demande la direction d'une école chrétienne à plusieurs classes, pour la rentrée d'octobre.

S'adresser au président de la Corporation des publicistes chrétiens.

M. de Marolles, président, demande que l'on prenne note de sa nouvelle adresse personnelle, 13, rue de Bourgogne.

## CHRONIQUE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

Notre chronique de publicité littéraire remplit maintenant les quatre pages que le Bulletin met à sa disposition. De nouvelles demandes d'insertion nous obligent à modifier la disposition que nous avons adoptée jusqu'ici. Dans les chroniques futures nous nous proposons de maintenir dans chaque numéro la rubrique « Romans-Feuilletons » et nous publierons alternativement la rubrique « Nouvelles et Variétés » et la rubrique « Chroniques ».

En prévision des remaniements de notre Chronique nous prions instamment les auteurs de romans et nouvelles de nous envoyer le nombre de lignes de leurs œuvres. Les désignations particulières suivant chacune de ces œuvres doivent être aussi brèves que possible. Nous serions reconnaissants à ceux de nos confrères qui pourraient avoir quelques idées pratiques relativement à l'amélioration de notre chronique de publicité littéraire de vouloir bien nous les communiquer.

Nous rappelons que le service de cette chronique est fait à plus de cent journaux, presque tous quotidiens

Henry de FRANCE.

### BIBLIOGRAPHIE

Louis COLIN. *Mois de Marie historique de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain à la France*, 3, rue Bayard.

Ch. BUON, missionnaire apostolique. *Pour lire avant la première communion*. Nombreuses approbations épiscopales. Paris, Lethielleux.





# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N° 55

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Avril 1910

*MM. les Directeurs de journaux qui désireaient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

René FAIDY, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

**Pour l'indépendance**, roman-feuilleton, 10.000 lignes, retrace les principales phases de la guerre anglo-boer et fait revivre les figures de Villebois-Mareuil, de Cronje et des autres héros de cette lutte épique.

**Mademoiselle de Chandieu** (inédit) roman-feuilleton de 10.000 lignes environ, Episode mouvementé des guerres du Baron des Adrets. Expose les ravages, les déprédations et les crimes des huguenots dans le sud-est.

**Le Lieutenant Vandeins**, roman, 6.000 lignes. Aventures d'un émule de Marchand dans la traversée de l'Afrique. Une gracieuse idylle se mêle aux péripéties.

**Pia l'Orfanella**, nouvelle, 2.900 lignes. Episode du règne éphémère de Murat à Naples. Exploits de bandits napolitains.

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins**.

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14.000 lignes.

Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7.000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot**. **Chapuzot est de la classe**. **La Pédale humanitaire**, etc. (à suivre).

Joseph GRAVE, directeur de la *Volonté Nationale*, Remiremont (Vosges), (S. G. L.).

**La Famille Bresman**, roman, 9.000 lignes.

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens. Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart**.

**Roman d'artiste**.

**Les cyniques**.

**Pour ma paroisse**.

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

- M. NOURISSON (S. G. L.). Michel NOURISSON. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).  
**Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris, scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.  
**Le Secret du Crime**, 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.  
**Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.  
**Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.  
**Le Drame de la Falaise**, 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.  
**Douce Matalène**, 42 colonnes. Idylle pyrénéenne pour public lettré.  
**Les Sirènes de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.  
**Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes.  
**Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.  
 (Ces trois romans peuvent être fournis clichés. S'adr. aux *Nouvelles clichées*.)  
**Voiles noirs et Myrthes fleuris**, 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.  
**L'Ingénieur du Val Fermé**, 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 121 bis, rue de Grenelle.  
**Les Lettres d'une Mère**. Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.  
**Le Cardinal Manning**. Librairie des Saints-Pères.
- LÉON DE TINSEAU.  
**Sur les deux rives**, roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.  
**Deux consciences**, roman in-18, même éditeur.
- Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.  
**La Chasse à l'homme**. (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.

**Cœur de héros**, 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Equateur.

**Le Député de Vaugirard**, 8,000 lignes. Comique et satirique.

**Les Deux Prisonnières**, 5,400 lignes.

**La Grande Ambitieuse**, 7,000 lignes.

**Histoire d'une Aiguille**, 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.

**La Conquête des Aïrs**. (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12,000 lignes. Patriotique et très mouvementé. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance.

Aucune note politique. Convient à tous les journaux.

**Les deux moissons**. (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10,000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.

Demander les textes à l'auteur.

Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.

**Lina**, 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.

**Tout seul**, 10<sup>e</sup> édition, 10,000 lignes.

**Sous le Crêpe. Cœur de Père**, 12,000 lignes.

**La part de Reine**, 12,000 lignes.

**L'épôpée de l'Église**, 8,000 lignes.

**Nouvelle Patrie**.

**Sur le seuil de l'au-delà**, 10,000 lignes.

**Yamrik le Rouge**, 3,000 lignes.

**Hommes lousps**, 6,000 lignes.

**Olier le Renard**, 4,000 lignes.

**Fine-Lame (suite)**, 4,000 lignes.

**Justice**, 15,000 lignes.

#### INÉDITS :

**La Panthère noire**, 36,000 lignes.

**Main-d'ombre**, 10,000 lignes.

**La Légende de Moïna**, 11,000 lignes.

Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**

- Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).  
 Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**

- F. BOUCHERIT, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).  
**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).  
**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).  
**Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).
- Robert DE BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).  
**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal**, *Revue catholique des institutions et du droit*. Janvier, février, avril.  
**Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage**, *Réforme sociale*, 1907.  
**Notes régionalistes**, *Mémorial des Basses-Pyrénées*, 29 janvier 1909.  
**Étude sur Georges Deherme**, *Ame latine*, Toulouse, 1909.
- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale**.
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un portrait inédit de Napoléon III**, d'après une page inédite du comte de Falloux. *Revue de l'Institut catholique de Paris*. Livraison de janvier 1910.
- F. DUFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire**.
- Oscar DE FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne**. Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale**.  
**Revue des Œuvres charitables et sociales**.  
**Notes d'un grincheux** : *Critique succincte et humoristique de l'actualité*.
- Henry DE FRANCE, 55, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales**.  
**Chronique hebdomadaire de Pêche**.
- Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire**.
- Alain GOUZIEU, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris**.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle**.
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes**.
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques**.  
**Actualités politiques ou amusantes**.  
**Dessins d'Henriot**.  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almanachs**.
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire**.  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole**.  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale**.  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales**.
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle**.
- B<sup>re</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité**.
- Joseph MOLLET.  
**Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire** (en français ou en russe).
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles**. (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale**.  
**Questions d'esthétique sociale** : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.
- F. NICOLAY, 4, rue de la Plancher.  
**Chronique parisienne hebdomadaire**.
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chronique humoristique**. (Envoyée aux journaux qui veulent bien faire échange.)  
**Les trucs électoraux**. (Six articles pour mettre en garde contre les principales fraudes.)  
**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) **et mutualiste**.
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques**.  
**Chroniques hebdomadaires**. (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables**.



M. Franck TABERNE, 77, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.

Propose **Chronique** ou **Correspondance**, pour Bruxelles et la Belgique.

De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.

**Rénovation dans l'Art.**

**Chroniques artistiques, peinture,**

**musique, critiques musicales et dramatiques.**

**Propos du Poulailier**, revue parisienne humoristique.

François VECILLOT, 9, rue du Pré-aux-Cleres.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

---

Journal *Le Forum*, d'Arles, traiterait avec plaisir pour reproduction de romans ou nouvelles dont l'action se déroulerait à Arles ou dans les environs.

---

Publiciste ayant écrit deux comédies pour patronage, cherche collaborateur pour écrire les couplets, régler la mise en scène et aider à placer les ouvrages achevés.

---

*L'Orphelin d'Alsace-Lorraine* (Guénange). Revue hebdomadaire ayant un traité avec la Société des gens de lettres demande romans ou articles de préférence illustrés.




---

*Le Gérant* : E. RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

DEPT. DE LA SEINE  
N° 410  
249

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 60. — 25 Juin 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 60	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Juin 1910
---	--	--------------

## AVIS

Le prochain dîner aura lieu comme à l'ordinaire le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 7 juillet prochain, au Petit-Véfour, Palais-Royal, à 7 h. 1/2 précises (3 fr. 50). C'est le dernier avant la saison des vacances.

Nous avons invité M. de Chappedelaine, dont le nom seul est une actualité. Nos confrères voudront bien s'inscrire à l'avance et venir nombreux pour entourer de leurs sympathies le vaillant député des Côtes-du-Nord.

## Messes.

La messe du 1<sup>er</sup> vendredi du mois sera dite pour le repos de l'âme de notre confrère Auguste Roussel.

Comme à l'ordinaire, nous sommes invités à la messe du Cercle des Etudiants, 48, rue du Luxembourg, à 9 h. 1/2, le dimanche 3 juillet.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Journalistes.

M. René CHAILLAND, directeur de la *Mayenne* à Laval.

### Ecrivains.

M. le baron de CONTENSON, 4, rue de l'Alboni, Paris.

M. Philippe RONDEAU, 4, rue de Fleurus, Paris.

M. Henri BRUN, château de la Barre, par Ozouër-sur-Trézée (Loiret).

M. Joseph VIAUD, 43, rue Le Verrier, Paris (VI).

## CANDIDATURES

### Journalistes.

M. l'abbé Emmanuel CHASTRUSSE, directeur de la *Croix de la Corrèze* depuis 1893, présenté par MM. Féron-Vrau et Georges Ardant.

### Ecrivains.

M. Jules MIHURA, 468, boulevard Saint-Germain, Paris. Ouvrages administratifs. Présenté par MM. l'abbé Fonsagrives et Nicolai.

## NÉCROLOGIE

### M. Georges Bois.

Encore un deuil. Notre confrère, Georges Bois, un de nos fondateurs, est mort le 7 juin, âgé de 58 ans, après une courte maladie, mais déjà depuis longtemps atteint. Historien érudit, il avait étudié spécialement les sociétés secrètes, et il laisse parmi ses écrits un livre solidement documenté : *Le Grand Orient de France et la Franc-Maçonnerie*. Il avait été pour l'*Univers* d'abord, pour la *Vérité* ensuite, un collaborateur du plus grand mérite.

Il est mort doucement, en bon chrétien, après un pèlerinage à Lourdes qui fut sa dernière joie.

Nous prions Madame Bois d'agréer nos respectueux hommages de douloureuse condoléance.

Elle nous permettra de lui exprimer la reconnaissance de notre corporation pour l'abandon qu'elle veut bien faire à la Caisse de prévoyance de la somme qui



lui revenait de droit, par suite de la souscription annuelle de son mari. Suivant le règlement, il sera dit six messes pour le repos de l'âme de notre cher confrère.

---

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE de la presse à Trieste.

---

Cette année-ci encore, il n'y a pas eu congrès de presse à proprement parler, mais simplement conférence. Celle-ci était composée des présidents des Associations ou des délégués chargés de les remplacer. La limitation du nombre des membres avait pour cause principale que le congrès devait se tenir en mer sur un navire mis gracieusement à notre disposition par le Lloyd autrichien.

Les questions traitées par l'assemblée sont les suivantes : approbation des nouveaux statuts de l'Union internationale des associations de presse, le secret professionnel, les rapports de la presse et des parlements, la mutualité internationale de presse. Aucune de ces questions, sauf, celle des statuts, n'a reçu de solution définitive. On a demandé qu'elles fassent l'objet d'études approfondies dans les comités des diverses Associations de presse et que le résultat de ces études soit communiqué au bureau de l'Union internationale avant le prochain congrès.

Il a été décidé que ce congrès aurait lieu à Rome. Comme cette désignation, à cause de la date choisie (l'anniversaire du Royaume d'Italie), pouvait ultérieurement soulever des difficultés d'ordre religieux et politique, M. Maillié, représentant de la presse catholique belge et correspondant de notre corporation a tenu, après en avoir conféré avec nous, à poser à nouveau la question que notre président avait déjà formulée à la Conférence de Londres de l'année dernière.

Le président de l'Union internationale a répondu que, conformément aux statuts, le congrès serait exclusivement professionnel, et qu'aucune manifestation d'ordre politique ou autre ne serait tolérée, de telle manière qu'il ne puisse résulter de ce congrès aucun froissement pour les convictions de qui que ce soit.

Pendant quatre jours, le navire dont nous étions les hôtes nous a fait faire dans l'Adriatique une croisière favorisée par un temps merveilleux. Nous avons visité les villes de Trieste, Pola, Raguse et Cattaro, et longé les côtes de Dalmatie jusqu'à la frontière du Monténégro. Partout nous ont été offertes des réceptions pleines de la plus grande cordialité qui, jointes au charme des relations faites pendant cette trop courte croisière, laisseront à tous les congressistes le souvenir le plus agréable de ces quelques jours passés sur l'Adriatique.

H. DE FRANCE.

---

## AU MONUMENT DE COPPÉE

---

La Corporation des publicistes chrétiens était représentée le 5 juin, à l'inauguration de la statue de François Coppée son président d'honneur, par M. de Marolles, président, et M. le chanoine Gaudreau, aumônier. Un grand nombre d'autres membres avaient tenu à se rendre à cette cérémonie après le banquet.

---

## NUIT D'ADORATION

---

Sur l'heureuse initiative de quelques-uns de nos confrères, une nuit d'adoration a été organisée le mercredi 22 juin pour les journalistes catholiques, en la basilique du Vœu National, à Montmartre.

M. de Marolles, président, a exprimé le très vif regret de ne pouvoir y prendre part pour raison grave de santé et a demandé à MM. François Veuillot et Espérance Tournier de vouloir bien représenter officiellement la Corporation. Un grand nombre de journalistes et d'écrivains ont accompli cet édifiant acte de foi et assisté à la messe de communion qui a été célébrée à 5 h. 1/2.

---

## DISTINCTION HONORIFIQUE

---

On trouvera en bibliographie le panegyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc

prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 7 mai dernier par notre aumônier. Nous sommes heureux d'annoncer qu'à cette occasion, M. l'abbé Gaudeau a été nommé par M<sup>gr</sup> Touchet chanoine honoraire de la cathédrale d'Orléans.

## POUR LES JOURNALISTES

### Pensions de retraites.

MM. les titulaires de pensions de retraites sont invités à se présenter au bureau D du Crédit industriel, 63, rue du Bac, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, pour toucher leur premier semestre de l'année.

N. B. — On est prié de prendre note de la nouvelle adresse de M. l'abbé GAUDEAU, aumônier, 25, rue Vaneau.

M. de MAROLLES rappelle également la sienne : 43, rue de Bourgogne.

## BIBLIOGRAPHIE

Chanoine GAUDEAU. *Jeanne d'Arc et l'âme de la France*. Brochure in-8<sup>o</sup>, chez Marcel Marron, Orléans.

Robert BOYER DE MONTAIGU. — *Un mécanisme de transformation sociale. L'impôt progressif sur le revenu*, une brochure in-8<sup>o</sup>. Paris, Librairie Nationale, 1910.

LOUIS DURAND. — *L'esprit des œuvres sociales*, brochure in-32. Action catholique, 5, rue Bayard.

J. CAUVIÈRE. *Un portrait inédit de Napoléon III*. Brochure extraite de la Revue de l'Institut catholique de Paris. V<sup>ve</sup> Poussielgue.

Joseph VIAUD. *Les époques critiques du patriotisme français*. In-12 de 270 pages. — *Le refus d'obéissance à la loi*. Brochure in-18. Chez Bloud.

# CHRONIQUE CORPORATIVE

## A MONTMARTRE

Nous prenons dans la *Croix* le compte rendu suivant publié par M. Joseph Mollet, secrétaire de la Corporation :

Le pèlerinage annuel de la Corporation des publicistes chrétiens a eu lieu à l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, le 5 juin.

L'assistance était, comme chaque année, très nombreuse.

M<sup>gr</sup> Marbeau, évêque de Meaux, présidait la cérémonie.

La messe corporative a été célébrée à l'autel principal par M. le chanoine de Benque d'Agut.

A la suite, M<sup>gr</sup> Marbeau, évêque de Meaux, membre honoraire de la Corporation, a adressé à l'assemblée une excellente allocution.

« Je suis venu apporter le feu sur la terre et que désiré-je, sinon qu'elle en soit embrasée ! » dit Notre-Seigneur. Dans ce feu, le nouvel évêque envisage successivement, en homme qui connaît profondément les devoirs du publiciste chrétien, le flambeau de la foi — il faut le tenir fidèlement et en éclairer le monde, — la flamme de l'espérance — maintenons-la en nous et entretenons-la chez ceux qui se découragent, — le foyer de la charité — allumons-y notre zèle et alimentons-le par nos généreux sacrifices.

« En terminant, M<sup>gr</sup> Marbeau cite l'exemple d'un écrivain qui, avant de paraître devant Dieu, fit détruire ses œuvres, parce que certaines gênaient sa conscience. Qu'aucune des nôtres ne

nous soit une gêne à l'heure suprême ! »

M. de Marolles, président de la Corporation, a renouvelé ensuite devant l'autel l'acte de consécration des publicistes chrétiens au Sacré Cœur de Jésus.

A la suite de la cérémonie, un banquet confraternel a réuni au restaurant du Rocher suisse les membres de la Corporation.

taient présents :

Mgr Marbeau, évêque de Meaux ; président d'honneur ; M. de Marolles, président ; M. Nemours-Godré, vice-président ; M. Joseph Ménard, député ; M. l'abbé Gaudeau, aumônier ; M. l'abbé Patureau, curé de Saint-Pierre de Montmartre ; M. l'abbé Olichon, secrétaire de Monseigneur ; M. le comte Xavier de Cathelineau ; M. de Givry, invités ; MM. les abbés de Benque ; Bertoye ; MM. Destors, membre honoraire ; Dr Bull, du Conseil médical ; MM. Arthaud ; A. Bechet ; Boyer de Montaigu ; Louis Colin ; Coudy ; Flornoy ; de France, de Férenzy ; Hocart ; Bertrand de Laflotte ; Langlois ; L'hôpital ; G. Loth ; de Montardy ; Fernand Nicolai ; Paillard ; Parys ; Alfred Perrin ; C. Pillot ; Ponthière ; A. Pouyé ; P. Pouyé ; E. Renault ; X. Rondelet ; Sallé ; Remy de Simony ; Tournier ; Verdun ; de Wall.

A la fin du déjeuner, M. le président a porté la santé du vaillant évêque de Meaux, dont nos lecteurs connaissent tous la vie de zèle, d'abnégation et de dévouement. Comme l'a rappelé M. de Marolles, la Corporation avait chaque année l'habitude d'inviter à son pèlerinage de Montmartre quelque illustration du monde catholique, afin de rehausser l'éclat de la réunion. Cette fois, il n'a pas été besoin de quitter le sein même de la famille des publicistes chrétiens pour faire appel à la haute personnalité catholique qui devait nous honorer de sa présence et de ses encouragements. Mgr Marbeau est, depuis plus d'un an, l'un des nôtres, et à ce titre la dignité épiscopale dont il a été investi par le Pape était un honneur et une joie de plus pour les confrères qui, à la messe, s'étaient inclinés sous sa bénédiction.

Après avoir rappelé les raisons pour lesquelles la Corporation était heureuse et fière de saluer l'épiscopal journaliste exerçant cet apostolat que choisirait saint Paul s'il revenait sur la terre, le président a bu au brillant député de Paris, M. Joseph Menard. Celui-ci a dé-

buté comme journaliste à la *Croix* et, comme orateur de réunion publique, en un soir mémorable, par un grand signe de croix. La croix a donc tenu dans sa vie une place très importante. Le président a salué ensuite un glorieux vaincu pour lequel nous attendons un reconfortant lendemain, M. de Gailhard-Bancel, et aussi MM. Ernest Renaud et de Férenzy, qui se trouvaient là avec d'autres hardis combattants de la récente campagne électorale.

M. le chanoine Gaudeau, aumônier de la Corporation, parla ensuite de François Coppée, qui fut président d'honneur de la Corporation, et auquel on devait, quelques instants plus tard, ériger un monument près de l'église Saint-François-Xavier. La plupart de ceux qui se trouvaient là se préparaient d'ailleurs à se rendre à cette cérémonie.

Le chanoine Gaudeau prononça encore un éloge émouvant du vaillant écrivain catholique que nous pleurons, Auguste Roussel, fidèle disciple du grand Louis Veuillot.

C'est pour la foi qu'a combattu Roussel, et il eût pu demander qu'on ensevelit avec lui son cher Evangile, comme l'avait dit son maître dans cette strophe :

Mettez à mon côté ma plume,  
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil,  
Ouvrez à mes pieds ce volume  
Et clouez en paix le cercueil.

Mgr Marbeau, d'une bouche autorisée, a rappelé avec éloquence les règles qui doivent guider la conscience du journaliste chrétien : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*, et il a développé ces belles pensées de la façon la plus consolante pour ceux qui se vouent à la dure profession d'écrivain catholique. S'il n'est pas donné à tous les chrétiens de voir le succès couronner leurs efforts, qu'ils consacrent au moins ces efforts à maintenir le flambeau qui leur a été confié. Et avec un à-propos que son éloquence avait su rendre touchant, l'évêque de Meaux a rappelé une anecdote en quelque sorte symbolique, dont les journaux avaient parlé naguère. C'était l'histoire de ces deux Américains, gardiens d'un phare en pleine mer, oubliés pendant plusieurs jours par les autorités de leur pays. Le ravitaillement ne se faisait plus ; l'un des deux gardiens était devenu fou et voulait éteindre la lumière du phare. C'était la perte fatale de plusieurs navires.

L'autre gardien, épuisé comme son compagnon par les privations, mais de tête plus solide, avait employé pendant huit jours ses forces fléchissantes à l'empêcher de mettre à exécution son épouvantable projet, bien que par là, peut-être, ils eussent été sauvés tous les deux, en attirant ainsi sur eux l'attention des services maritimes.

Un soir, enfin, on songea à eux, on

vint les retrouver. Ils râlaient... mais la lumière brillait encore.

Sa Grandeur n'insista pas sur ce douloureux apologue dont tout le monde avait compris le sens poignant.

De longs applaudissements ont accueilli ce discours, et l'assistance s'est écoulée sous l'impression d'une vive émotion.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de la Corporation

(5 juin).

M. le Président assisté de MM. Nemours-Godré, vice-président, et Mollet, secrétaire, ouvre la séance. Il rappelle que la question posée est de savoir si oui ou non les dames doivent être admises dans la Corporation.

Cette question soulevée à l'Assemblée générale extraordinaire de 1909, a été renvoyée à l'étude du Conseil, qui l'a portée à l'Assemblée ordinaire de 1910, après avoir émis un avis défavorable.

A cette assemblée il a été décidé qu'une consultation écrite serait ouverte dans la Corporation, que la question serait tranchée par une Assemblée générale extraordinaire à la date de la réunion de Montmartre, et que le vote de cette Assemblée serait décisif, après connaissance prise du résultat de la consultation écrite, mais en ne tenant compte que des votes des membres présents.

La parole est donnée à M. Paul Aimé Paillard, désigné par le Conseil pour faire le rapport sur la consultation écrite.

M. le rapporteur, après s'être excusé d'avoir été un peu pris de court pour rédiger son rapport, s'exprime ainsi :

Mes chers confrères,

Mon excuse sera que je cherche à vous exposer sincèrement les arguments pour ou contre présentés par nos confrères qui se sont donné la peine de moti-

ver, leur avis dans un sens ou dans l'autre.

Je commencerai par vous exposer les avis favorables, un certain nombre sont motivés, d'autres ne le sont pas.

L'un de nos confrères se déclare l'adversaire du monopole de la barbe et est persuadé que si les femmes votaient, les élections, dont il s'est occupé pendant quarante ans, auraient de meilleurs résultats.

Un autre estime qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, même dans les associations.

Un troisième réclamant le droit de vote pour les femmes dans les élections municipales, ne se croit pas autorisé à leur refuser l'entrée de notre corporation.

Un quatrième y voit d'appréciables avantages par l'augmentation du nombre et la distinction féminine.

Un cinquième admet l'entrée des femmes dans le Syndicat des écrivains, mais pas dans le Syndicat des journalistes.

Un sixième a l'opinion contraire.

Un septième déclare que le syndicat est fait pour ceux qui appartiennent à la profession ; il y a une femme au Syndicat de la presse municipale ; notre confrère croit qu'il y en a au Syndicat de la presse judiciaire et également au Syndicat des journalistes parisiens. Je sais



personnellement qu'il y en a deux au Syndicat de la presse catholique et monarchiste des départements.

Un huitième exclut les femmes rédactrices des journaux mondains et de modes.

Un neuvième, tout en se déclarant partisan de l'entrée des femmes, craint l'invasion chez les écrivains, et propose de limiter le nombre des admissions de femmes à 20 ou 30 pour 100 des membres hommes afin de laisser la prépondérance à ces derniers.

Un dixième qui vient d'apprendre qu'en Australie les évêques lèvent la clôture des convents de femmes pour aller voter, pense qu'il y a peut-être quelque chose à faire de ce côté.

Un onzième pense qu'on peut être écrivain sans négliger ses devoirs de famille ni désertier le foyer et il rappelle qu'avant la Révolution une veuve avait les mêmes droits électoraux que l'homme.

Un douzième fait observer que les cerveaux n'ont pas de sexe.

Un treizième nous dit que l'Eglise a libéré la femme et en a fait l'égale de l'homme, qu'on ne peut la frapper d'incapacité morale, mais il croit qu'il n'y a pas de femmes professionnelles dans le journalisme, vivant uniquement de leur plume et il exprime le vœu que les femmes soient exclues de la caisse des retraites.

Un quatorzième voit des inconvénients à ce que les femmes fassent partie du bureau.

Un quinzième, père de famille, déclare qu'il vote l'admission des femmes parce que si sa fille peut tirer un jour des avantages de son entrée dans le syndicat, il ne veut pas avoir contribué à lui enlever cette ressource.

Un seizième accompagné d'autres ne veut admettre que des femmes réellement professionnelles.

Un dix-septième veut que les femmes n'aient pas le droit de vote.

Un dix-huitième voudrait voir poser d'une manière moins générale la question de cette admission et il entre dans des considérations qui sortent du sujet précis de la délibération actuelle.

Nos autres confrères se contentent de dire qu'ils ne voient pas d'inconvénient à l'admission des dames.

Avant d'aborder les avis hostiles je dois vous signaler un abstentionniste qui déclare que cette question ne pouvant le concerner il s'abstient de donner son

avis. Je dois dire pour l'excuse de ce désintéressement corporatif que c'est un ecclésiastique qui l'a exprimé.

Parmi les avis hostiles à l'admission des dames dans notre corporation, un de nos confrères s'exprime ainsi : « Je vote très expressément non ; il va de soi que mon opinion ne porte nulle atteinte aux égards de tous ordres qui sont et seront toujours dus à la femme et que je suis très loin de contester le grand talent de quelques-unes, les qualités politiques et diplomatiques de beaucoup et le charme de toutes, mais il convient dans une association comme la nôtre de conserver une simplicité et une égalité de nature à faire naître et à entretenir en même temps qu'une agréable camaraderie le sentiment d'une solidarité exclusive de tout privilège et de toute prééminence non fondée sur l'âge et les services rendus ; la présence d'une femme serait peu favorable au maintien d'une telle tradition ; il faudrait en effet ou bien lui témoigner des égards spéciaux, ce qui crée un régime d'exception, ou bien la traiter en camarade ce qu'aucun galant homme ne serait disposé à faire.

Un second motif d'un ordre plus précis. Il arrive que parmi nous la politique ou toute autre cause fait naître des divergences et il serait regrettable qu'il n'en fût pas ainsi, du moins pouvons-nous être heureux de constater qu'aucune question personnelle ne s'est jamais posée.

Il n'y a pas de grands ni de petits, de nobles ni de bourgeois, de beaux ni de laids, de raffinés ni de vulgaires, de riches ni de pauvres, il y a des confrères prêts à s'entraider, ravis de se rencontrer à l'occasion et constituant la meilleure des démocraties, celle qui est fondée sur l'estime mutuelle et l'absence de jalousie.

Qui prétendra sérieusement qu'il en serait de même une fois les dames admises ? On verrait apparaître les notions de contacts fâcheux, de mélange, d'incompatibilité et autres préjugés qui peuvent s'excuser ou s'admettre dans un salon où la femme est maîtresse, non dans une réunion d'hommes pour qui de tels arguments ne doivent et ne peuvent être d'aucun poids. »

J'ai cru devoir vous citer ce long passage, parce qu'il me paraît envisager la question sous un jour réel quant aux conséquences.

La même note se trouve reproduite dans un autre avis ; ne détruisons pas la bonne harmonie qui existe.

Un troisième exprime son avis très énergiquement.

Un quatrième déclare : « Le principe de cette admission me semble des plus pernicieux, et les syndicats qui sont entrés dans cette voie s'en apercevront un jour ou l'autre, la femme étant un involontaire et incompressible élément de désagrégation au milieu des collectivités organisées ; qu'il y ait une section de femmes adhérentes au syndicat si la loi permet quelque chose dans ce sens ; n'incorporons pas la femme dans le syndicat lui-même ; l'Eglise, qui s'y connaît, se garde bien d'introduire la femme dans ses organisations masculines, c'est ce qui lui a permis de braver bien des dangers.

Faisons comme elle, organisons un Syndicat de femmes si le besoin s'en fait sentir, mais laissons le nôtre à l'abri de ces atteintes. »

Les deux Syndicats distincts sont demandés par d'autres confrères ; une dame n'est pas à sa place dans une salle de rédaction dit un autre, si parmi les confrères partisans de l'admission nous en avons trouvé un se déclarant heureux de voir augmenter par elles le nombre des membres de la corporation un de nos confrères hostiles fait la contrepartie et déclare imprudent d'augmenter les ayants-droit à la retraite dans une proportion qui peut devenir formidable et même au point de vue « écrivains » il s'élève contre la concurrence faite par des femmes qui donnent un roman de dix mille lignes pour 50 francs.

Ce confrère aborde un point spécial en disant : il est déjà difficile de contrôler les titres des candidats hommes, que serait-ce avec les femmes ? Un autre nous dit que les femmes ne doivent pas envahir le domaine de l'activité des hommes, que des publicistes chrétiens ne doivent pas encourager les femmes à entrer dans une carrière ou elles ne trouveront le plus souvent que des désillusions et des déboires, il ne faut pas les encourager à tenter de s'évader de la mission d'épouses et de mères, elles ne sauront en avoir de plus grande ; c'est une anomalie de voir les femmes se lancer dans le journalisme et la politique qui ne s'explique que par la tendance qu'ont les femmes aux époques de décadence

de chercher à se mesurer à l'homme sur tous les terrains ; un de nos plus érudits confrères cite le chapitre xix de la première épître de saint Paul aux Corinthiens : « Que les femmes se taisent dans les assemblées car il ne leur est pas permis d'y parler. »

Pour clore cette série d'opinions je citerai un confrère disant qu'il a horreur des femmes qui veulent jouer un rôle en dehors du cadre familial.

Voilà, mes chers confrères, exposées brièvement, les opinions émises ; j'ai cherché à le faire aussi clairement et aussi impartialement que possible, je ne sais si j'ai réussi. »

\*  
\* \*

Après lecture de ce rapport, M. le Président déclare la discussion ouverte. MM. Parsy, Coudy, l'abbé Gaudeau, de France, Nemours-Godré, Remy de Simonny, Claudius Lavergne, Mollet, Bertrand de la Flotte, Renauld, Tournier, Verdun, de Wall, Sallé, Georges Loth, Tourmentin, Gautherot, Paillard, prennent la parole en sens divers et développent les arguments pour et contre.

Quelques amendements sont proposés tendant soit à restreindre le droit des femmes en cas d'admission, soit à le soumettre à certaines conditions, soit à faire participer les femmes ou filles des membres à certains avantages. Mais le sentiment de l'Assemblée se manifeste en ce sens que la question ne peut être tranchée que d'une manière absolue sur l'admission ou la non-admission des femmes dans la corporation.

L'Assemblée repousse également une demande d'ajournement du vote à une date ultérieure et une autre proposition tendant à la division du vote par syndicats respectifs. Devant l'insistance de l'Assemblée, le président met la question aux voix. A la majorité de vingt voix contre onze et après pointage, la proposition d'admettre les dames dans la corporation n'est pas acceptée.

La séance est levée.

\*  
\* \*

**Observation.** — On a critiqué le vote de cette Assemblée et dit que la question devait être posée dans chaque syndicat séparément. Il faut répondre qu'il

ne s'agit pas de modifier les statuts des syndicats, lesquels ne contiennent aucune disposition prohibitive de l'admission des femmes. Le vote du 5 juin contient simplement une indication pour les décisions des conseils syndicaux.

Le dépouillement de la correspondance a donné le résultat suivant :

Nombre des réponses écrites : 145.

D'où à déduire 17 lettres de membres présents à l'assemblée, reste 128, se décomposant ainsi :

Avis exprimant abstention ou réserve . . . . .	11	
Pour : Écrivains . . . . .	5	= 52
Journalistes . . . . .	47	
Contre : Écrivains . . . . .	14	= 65
Journalistes . . . . .	51	
		<u>128</u>

On notera enfin que soixante sociétaires environ n'ayant, malgré une pressante mise en demeure, ni répondu, ni pris part au vote, paraissent se désintéresser absolument de la question.




---

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---



**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 60 bis. — 25 Août 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

*Créé le 25 Mars 1888*

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 60 bis	AU SIÈGE SOCIAL <i>1, rue Martignac, PARIS</i>	25 Août 1910
---	---	--------------

## AVIS IMPORTANT

### SYNDICAT DES JOURNALISTES

Nous n'attendons pas la fin de la période des vacances pour annoncer une nouvelle qui sera agréable aux confrères de la presse. **Nous avons enfin obtenu la demi-place sur tous les réseaux de chemins de fer.**

C'est à la fin de juin que la notification de cette faveur a été faite par le Ministère des Travaux publics. Le Président du Syndicat eût été heureux de pouvoir en donner immédiatement connaissance aux intéressés, mais la mise à exécution de la nouvelle mesure a exigé une entente entre les diverses Compagnies, et ce n'est qu'à grand-peine que nous avons pu obtenir

les renseignements nécessaires. Encore y aura-t-il lieu de les compléter plus tard.

Pour l'instant, voici les indications que nous pouvons donner, et que nous prions nos confrères de lire attentivement pour ne pas éprouver de difficulté dans l'exécution.

A) BILLETS A MOITIÉ PRIX SUR TOUS LES RÉSEAUX, *pour un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour.*

Adresser au Président, 1, rue Martignac, Paris, une demande contenant l'indication du point de départ, du point extrême et des arrêts facultatifs. Joindre à la

demande un timbre de 10 centimes pour la transmission.

Si l'on ne veut pas retirer soi-même le billet aux bureaux de la Compagnie, ajouter à l'envoi une enveloppe timbrée à 10 centimes, portant l'adresse exacte du destinataire, afin que la réponse ne subisse aucun retard.

Ces formalités sont faciles à remplir, et on voudra bien s'y conformer exactement.

*B) CARTES D'ABONNEMENT SUR LE RÉSEAU DE BANLIEUE DE PARIS, pour une distance n'excédant pas une quarantaine de kilomètres.*

Adresser de même une demande au Président, marquant : 1<sup>o</sup> la classe, 2<sup>o</sup> la durée, 3<sup>o</sup> le parcours. Il y aura d'autres formalités à accomplir qui seront indiquées dans la réponse. Joindre deux timbres pour la correspondance.

### CARNETS D'IDENTITÉ

L'usage de ces carnets donnant droit à la délivrance des billets de demi-place sur simple présentation, n'est admis que sur le réseau de l'État, en faveur des anciennes associations, et n'a pas encore été étendu aux nouvelles. Nous sommes en instance pour

l'obtenir. Le nombre devra en être limité. Dès que nous aurons une réponse positive à ce sujet, il en sera donné avis par la voie du Bulletin. Jusque là on voudra bien attendre, et ne pas trop se fier aux *ouï-dire* qui circulent, et qu'on prend trop facilement pour des réalités.

---

### CANDIDATURES

---

M. Henri BRUN, rédacteur au *Paris-Centre*, à Nevers, et à l'*Agence de la Revue nouvelle* à Paris, demeurant à La Barre, par Ozouer-sur-Trézée (Loiret). Présenté par MM. Joseph Menard et Joseph Denais.

M. Pierre PERRIN, rédacteur en chef de la *Semaine*, à Yssingaux (Loire). Présenté par MM. Bellet et de Gailhard-Bancel.

M. Armand PRAVIEL, directeur de l'*Ame latine*, rédacteur à l'*Express du Midi*. Présenté par MM. Gaston Guèze et Victor Lespine.

---

A cause de la période des vacances l'examen de ces candidatures est remis, ainsi que celles de MM. Ramez et Chastrusse, au commencement d'octobre. A cette occasion, nous rappelons que le premier jeudi d'octobre est réservé au dîner spécial du Conseil.

## SOUSCRIPTION DE LA PRESSE pour les inondations

---

Le Syndicat de la Presse parisienne a fait publier un rapport très intéressant sur la provenance et l'emploi des fonds recueillis à l'occasion des désastres de cet hiver. Ce rapport, présenté au point de vue général par M. Berthoulat et au point de vue financier par M. Larivière, fait contraste avec les destinées mystérieuses des fonds recueillis par l'État.

Ce qui ne contribue pas peu à la clarté de cet exposé, c'est que le Syndicat de la Presse Parisienne a pris à sa charge tous les frais de la souscription : timbres de quittance pour les reçus, timbres-poste pour la province et l'étranger, chargement des lettres d'envoi, indemnités au personnel. Cette simple observation répond à une certaine légende qui avait pris naissance on ne sait pourquoi, de commissions prélevées sur le montant des souscriptions. Peut-être avait-on basé cette calomnie sur ce qui se pratique dans le monde gouvernemental,

et en particulier à l'Assistance publique.

Ce qui résulte clairement des chiffres relevés et contrôlés, c'est que le Syndicat de la Presse Parisienne a encaissé **quatre millions six cent soixante-quinze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze francs quatre-vingts centimes** (4,675,594 fr. 80 c.), et réparti exactement la même somme.

Enfin, ce qui distingue cette répartition des usages officiels, c'est la parfaite impartialité qui a présidé à la distribution des secours. Ainsi on remarquera, à côté des sommes versées aux municipalités de la Seine et des départements limitrophes, des subventions importantes allouées aux grandes œuvres charitables de toutes confessions, à la Croix-Rouge, aux Hôpitaux et Maisons de Charité, aux Petites Sœurs des Pauvres, à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à l'Hospitalité de nuit, à l'Office central des œuvres, etc., etc.



Ces constatations ont quelque chose de reposant en ce temps d'opérations louches et d'exclusivisme sectaire et pour nous qui sommes fiers d'appartenir à la Presse, c'est un véritable honneur de voir que dans ces douloureuses circonstances, notre profession s'est tenue à la hauteur de sa mission sociale.



---

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

# SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## Bureau du syndicat.

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 13, rue de Bourgogne, Paris (1).

Vice-Présidents : Nemours-Godré (F.), 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Trésorier : Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henri de France (01), 55, rue de Lille, Paris.

## Conseil syndical.

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue Madame, Paris.

Le chanoine Gaudeau (02), 25, rue Vaneau, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Alphonse-Stanislas Jeanne (P.) 333, rue de Vaugirard, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Ernest Renaud (90), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Espérance Tournier (89), 56, rue de Rennes, Paris.

François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Cabriel Sallé (P.) 04. *Echo Dunois*. Châteaudun.

## Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arsac (1894), Divers, rue des Jancelins, Epemay.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messenger de Valence*, Valence (Drôme).

Dr Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 20, rue de La Fontaine, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893), *Univers*, Logis-Neuf, près Marseille, 13, rue Florac.

Firmin Bacconnier (08), *Accord Social*, 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903) (P.), *Annales de la Jeunesse catholique*, *Peuple Français*, *Univers*, 30, rue de Magdebourg, Paris.

Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré*, *Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).

Alphonse Béchet (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).

Joseph Bellet (F.), ancien directeur, rue de Langelles, Lourdes.

Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 8, rue François-1<sup>er</sup>, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messenger de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc), 06, *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), *Divers*, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900), *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, Lyon.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volunté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobostin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.

Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.

Jacques de Bréda (1896), *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.

De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.

Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.

René Chailland (P.), directeur de la *Mayerne*, Laval.

Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges

Louis Chailloux (1907), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.

Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.

A. Claverie (F.), ancien directeur, Esparros.

Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.

Louis Colin (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.

Yves de Constantin (1889), *Autorité, Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.

Paul Cornille (1893), *Nouvelliste, Dépêche*, 2, rue Boucher-de-Perthes, Lille.

Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.

Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).

Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messenger de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.

Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.

Joseph Denais-Darnay (1902), conseiller municipal, *Action libérale*, 8, rue de Levis, Paris.

Jules Delahaye (P.), 54, rue Jouffroy, Paris.

Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.

Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.

Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).

Ch. Doïsnel du Val-Michel (1903), Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.

Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.

Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.

Louis Dumarché, *Bien public*, 9, rue Mably, Dijon.

Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.

Léon Dumuys (1893), *Patriote Orléanais*, rue de Lionne, Orléans.

Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.

Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 97, avenue de Saxe, Lyon.

Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.

Henri Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, rue Lemercier, Paris.

René Faidy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

Albert Faure (1899), *Messenger de l'Oise*, Beauvais.

Oscar de Ferenzy (1902), *Courrier du Marais*, Château de Conflans, Charenton (Seine).

Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 17, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.

André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.

Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.

Pierre Fournel, (P.) *Petit Montagnard*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.

Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 30, rue Jules-Ferry, Enghien-les-Bains.

Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.

F. Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.

Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.

L.-A. Gaffre (07), *Soleil, Divers*, 52, rue Vaneau, Paris.

Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.

Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, député, Allex (Drôme).

Louis Galle, *Dépêche et Nouvellistes*, 83 bis, rue de la Liberté, Lille.

Gustave Gautherot (10), *Univers*, 16, avenue de Villars, Paris.

A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).

P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest, Gazette de Dol*, La Butte-Veil, Saint-Père, Avranches.

H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.

Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive* et au *Mousquetaire*, 30, rue Antoinette, Paris.

Paul Grappin (10), Agence du *Nouvel-Liste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.

Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).

Louis Guérif (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.

Urbain Guérin (F.), 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.

Joseph Hastings (07) (P), *Echo du Centre*, 95 bis, boulevard Arago, Paris.

Tancrède de Hauteville (1899), *Bulletin des Cercles*, Argences (Calvados).

Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.

Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).

Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.

Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.

Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.

Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Jaudouenc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.

Louis de Jeux (1898), *Réveil de l'Ouest*, château de Bordes, par Baugé.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.

André Lacroix (P). (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.

Louis Lamapet (08), *Messenger de l'Allier*, Moulins.

Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.

D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Esqualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Lasnier (1898), *Journal de Chartres*, Chartres.

Gabriel Latouche (1899), *Echo de Paris*, *Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.

Georges-Claudius Lavergne (F.), Bailly (Seine-et-Oise).

Louis Laya (1902), *Action Libérale*, *Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart, (Seine).

Raphaël Lecerf, *Croix de la Mayenne*, Laval.

D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Revue de l'Ouest*, 103, rue de la Boétie, Paris.

Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).

Henri le Roux de Selien (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.

Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.

Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.

Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennenguin Loos-lès-Lille.

Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbihanais*, Lorient.

Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.

Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.

Henri Lucien-Brun (1898) (P.), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.

Athanase Maire (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.

André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.

Emile Marsac (08), *Patriote Vendômois*, Vendôme (Loir-et-Cher).

René Martin, (09) *Croix de Lorraine*, Epinal.

De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.

Georges Maze-Sencier, *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.

Alfred Méliçon (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).

Joseph Ménard (F.), ancien rédacteur en chef, 9, rue Dupont-des-Loges, Paris.

Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.

Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.

Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.

Paul Morand (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.

Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.

Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.

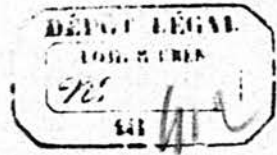
Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.

Charles Nicoullaud (1895), ancien directeur, en disponibilité, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.

Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbeville*, Abbeville.



- Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.
- Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.
- Paul Parsy (08), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.
- Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, 193, rue Nouvelle, Charenton-le-Pont, Seine.
- Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.
- PetitHenry (P.) (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.
- J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.
- Pierre l'Hermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.
- Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.
- Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.
- Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze. par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).
- Maurice Ponthière (1902), *Peuple Ardennais*, 151, rue de la Garenne, Courbevoie (Seine).
- C. L. Poulin (1898), *Peuple français*, 3, rue de la Trinité, Paris.
- A. Pouyé (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.
- Paul Pouyé (1889), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.
- Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.
- Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.
- Auguste Reynis, *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.
- Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 48, rue d'Assas, Paris.
- Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.
- Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.
- Rincé (P.) (1888), directeur de la *Vendée*, La Guérinière, Noirmoutiers.
- Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.
- Auguste Rochette (1904), *Petit Montagnard*, Tarare (Rhône).
- Le vicomte de Remanet (1893) (P), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.
- Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 6, rue Cœtlogon, Paris.
- Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris.
- Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.
- Rubat du Mérac (03), *Courrier du Jura*, Lons-le-Saulnier.
- Michel Salomon (1894), *Revue Hebdomadaire*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.
- Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Henri Savatier (1899), *Revue des questions sociales*, Poitiers.
- Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.
- Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.
- Paul Simonnot (P.) (92), *Bulletin des Cercles catholiques*, Kervenic, Vannes.
- Léonel de Sorbiers de la Tourasse (1896), *Action française*, 29, rue Chevert, Paris.
- Louis de Soye, *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
- Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.
- Paul Tailliez (F.), *Propriétaire Chrétien*, 164, rue de Vaugirard, Paris.
- Maurice Talmeyr (03), *Libre Parole*, Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.
- Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.
- Amand Terrière (08), *Moniteur de l'Oise*, rue des Flageots, Beauvais.
- Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.
- Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.
- Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 28, rue du Four, Paris.
- Viton de Thorame (1895), 49, rue Michelet, Alger.
- Maurice Vivier (04), *Nouvelliste de Bordeaux*, Saint-Palais.
- Vicomte de Wall (1900), *Courrier du Jura, Bourgogne*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.
- Charles Vincent (P.), 42, rue des Perchamps, Paris.
- Joseph Zamanski (07), *Peuple français*, 94, boulevard Raspail, Paris.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 61. — 25 Octobre 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 61	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Octobre 1910
---	--	-----------------

## LA RENTRÉE

Le dîner mensuel aura lieu le jeudi 3 novembre, au Petit-Véfour, Palais-Royal, à 7 heures et demie précises (5 fr.). Ce dîner étant ordinairement nombreux, il est nécessaire de prévenir d'avance le restaurateur en envoyant sa carte.

Nous n'avons pas encore d'acceptation formelle de nos invitations, mais nous sommes assurés que la réunion sera intéressante.

## Messes.

M. l'Aumônier dira suivant l'usage, la messe du premier vendredi du mois de novembre pour tous nos défunts.

Nous sommes également invités comme à l'ordinaire, à assister à la messe du premier dimanche du mois à l'Oratoire du Cercle des étudiants, 18, rue du Luxembourg, à 9 heures et demie.

## CHRONIQUE SYNDICALE

### SYNDICAT DES JOURNALISTES

#### Nouveaux membres.

Ont été admis membres actifs, à la date du 6 octobre :

M. l'abbé Emmanuel CHASTRUSSE, directeur de la *Croix de la Corrèze*, à Brive.

M. Henri BRUN, *Paris-Centre*, de Nevers, et *Agence de la Presse Nouvelle*, à la Barre, par Ouzouer-sur-Trézé (Loiret).

M. Henri RAMEZ, directeur du *Réveil Amandinois*, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord).

M. Pierre PERRIN, directeur de *La Semaine*, à Yssingeaux (Haute-Loire).

M. Armand PRAVIEL, *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.

### CANDIDATURE

M. Maurice MALOU, directeur du *Courrier de la Meuse*, 16, place Chevert, à Verdun. Présenté par MM. Joseph Denais et Henri Bazire.

### BILLETS DE DEMI-PLACE

Nos confrères de la Presse ont été informés dans un Bulletin supplémentaire, des formalités à remplir pour obtenir des bons de demi-place. Nous sommes obligés d'appeler leur attention sur certains points qui paraissent avoir échappé à quelques-uns et qui pourtant ne sont pas difficiles à observer, pour rendre plus facile la marche de ce nouveau service.

Ces bons ne sont accordés que sur le visa du président. C'est donc au président que les demandes doivent être



adressées, avec indication bien claire du point terminus, des arrêts et *du retour*, si on le désire.

Le président n'étant pas obligé d'être toujours à Paris, surtout pendant la période des déplacements, il convient de ne pas s'y prendre trop de court pour lui adresser sa demande et compter recevoir son permis du jour au lendemain.

La caisse n'étant pas tenue de payer les frais de voyage des membres, il est nécessaire de joindre à sa demande un timbre-poste pour la transmission, et une *enveloppe affranchie* portant l'adresse du postulant (à moins que celui-ci ne déclare qu'il ira lui-même chercher la réponse aux bureaux de la Compagnie). On recommande que le format de cette enveloppe permette d'y insérer le bon.

Enfin, bien que le nombre des permis ne soit pas limité, il convient de ne pas

en demander plusieurs à la fois sur le même réseau. Nous avons déjà reçu un avis en ce sens, à propos de demandes multiples.

Nous faisons nos efforts pour obtenir le carnet individuel donnant droit à la demi-place sur simple présentation, mais nous n'y sommes pas encore arrivés, et en tous cas, le nombre en sera limité.

En ce qui concerne les abonnements de banlieue, on peut dès maintenant les demander, toujours en s'adressant au président.

---

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

---

### Nouveau membre.

A été admis au Conseil du 6 octobre, M. Jules MURBA, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

---

# CHRONIQUE CORPORATIVE

---

## NÉCROLOGIE

---

Depuis notre dernier Bulletin, nous avons éprouvé deux pertes sensibles.

M. Albert VANDAL, de l'Académie française, membre honoraire de la Corporation. Il était venu à nous il y a plusieurs années. Il est mort à 57 ans. Son âge nous permettait d'espérer qu'il serait longtemps des nôtres. Ses travaux sont remarquables autant par l'élégance du style que par la précision des documents. Son œuvre est celle d'un historien chez qui l'auteur complète l'érudit. La Corporation était représentée à ses funérailles. Une messe sera dite pour le repos de son âme.

Une autre mort prématurée est celle de M. BITTARD DES PORTES, dont nous avons tous pu apprécier le caractère aussi aimable que distingué, dans nos réunions où il venait souvent avec un plaisir manifeste. Il a laissé des livres historiques d'une haute valeur, notamment son dernier *Les émigrés à cocarde noire*. Nous avons présenté à sa veuve l'expression de nos respectueuses con-

féances. En nous remerciant, Mme Bittard des Portes nous a fait savoir que, suivant les intentions de son mari, elle faisait à notre Caisse de prévoyance l'abandon des 200 francs qui lui revenaient de droit. Suivant notre règle, nous ferons dire six messes pour le repos de l'âme du défunt, et chacun de nous voudra bien s'y associer d'intention.

---

### Dîner mensuel.

Au dîner du 7 juillet il n'y avait que sept convives. MM. de Marolles, de Witte, Tournier, l'abbé Gaudeau, Mollet, Dubois de la Rue, Bertrant de la Flotte. On a bavardé comme quarante.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Abbé Georges BERTIN. — *Histoire critique des événements de Lourdes*, vol. illustré de 592 pages. — *Un miracle d'aujourd'hui*, 3 fr. 50. — *Ce que répondent les adversaires de Lourdes*, réplique à un médecin allemand, 1 fr. 25.

Chez Lecoffre et Gabalda, 90, rue Bonaparte.

*La moralité du Clergé*, tract, 0 fr. 45 les 15 ex. à la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

Louis COLIN, *Mois de Marie historique de l'apparition de Notre-Dame de Pontmain à la France*, in-32, 5, rue Bayard.

Henri d'Ortuo, *L'Abbé Régis Chapoy*, notice biographique avec une lettre de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Besançon.

### En préparation.

C. BUJON. *En Italie, Journal des voyages d'Alinda Brunamonti*. Traduit de l'italien. Falgue, éditeur, 86, rue Bonaparte.

## CHRONIQUE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

L'absence de notre secrétaire nous oblige à remettre au mois prochain cette chronique qui a besoin d'être remaniée, et remise au point pour produire son utilité. On voudra bien écrire à ce sujet à M. de France, 55, rue de Lille.

## VARIÉTÉ

### Le journalisme catholique (1)

Nous recommandons vivement aux journalistes et aux publicistes catholiques, en général, la traduction française d'un opuscule d'une vivante actualité sur « le journalisme catholique » — qui a paru cette année en italien à Turin et a obtenu dans la péninsule un très grand succès. Rarement un ouvrage de ce genre eut à Rome une approbation plus absolue et plus chaleureuse, comme on pourra s'en convaincre par la lettre du cardinal secrétaire d'Etat qui est reproduite au

(1) *Le journalisme catholique*, par le R. P. JOSEPH CHIAUDANO, de la Compagnie de Jésus. Seule édition française autorisée. Ouvrage honoré d'une lettre de S. S. Pie X et d'une approbation motivée de S. Em. le cardinal MERRY DEL VAL, secrétaire d'Etat. In-12. 4 fr. 25. P. Lethielleux, éditeur, 40, rue Cassette, Paris, VI<sup>e</sup>.

début. Il devrait être, nous dit l'Eminentissime cardinal au nom du Saint-Père, comme « le manuel et le code » du journaliste catholique. Le Saint-Père va même jusqu'à le recommander formellement aux évêques qui ont dans leurs diocèses des journalistes sous leur surveillance.

L'opuscule est rédigé sous la forme de conversations familières ; c'est un dialogue réellement attrayant dans lequel un oncle expérimenté résout pour deux de ses neveux les principales difficultés courantes que l'on fait de nos jours contre le bon journal, tel qu'il était conçu il y a vingt ou trente ans par des publicistes foncièrement catholiques.

Nous pouvons le diviser en deux parties. Dans la première, qui comprend les quatre premières conversations et que nous pourrions appeler *négative*, l'auteur indique ce que doit éviter un journal pour qu'on puisse le juger catholique. Dans la seconde partie, qui comprend cinq autres conversations, l'on nous montre ce qu'il doit faire *positivement* pour atteindre son but.

Il est à remarquer que dans cette seconde partie, l'Eminentissime cardinal secrétaire d'Etat attire spécialement l'attention sur l'entretien — de tous peut-être le plus énergique et le plus piquant — le plus opposé en tous cas aux aspirations des catholiques modernisants en ce qui concerne la presse religieuse. Je veux dire l'entretien sixième, qui expose le caractère *militant* du journalisme catholique. Le neuvième entretien, qui le complète, est dans le même genre : il combat avec vigueur la fausse modération et la fausse charité tant pronées de nos jours par tous les catholiques libéraux quand il s'agit de lutter contre les pires ennemis de la sainte Eglise. La solution des objections dans ce chapitre est pleinement triomphante.

Bref, ce précieux code et manuel du journaliste catholique voudrait briser la chère idole des idées libérales, des procédés libéraux, et du nom de « libéral » dont on se fait une gloire aujourd'hui. Assurément ceux qui, en France, voudraient le lire avec réflexion et ne pas fermer les yeux principalement sur l'éloge si formel et si complet que lui donne le Vicaire de Jésus-Christ, cesseraient enfin, s'ils sont sincères, de vouloir établir une sorte d'opposition perpétuelle entre la « théorie », comme ils disent, et la conduite pratique en matière de défense religieuse. Ils répudieraient

la fausse tactique, si avantageuse pour la Franc-Maçonnerie, de ces catholiques qui, tout en réprochant en pure abstraction le libéralisme, parlent et écrivent en fait d'une manière habituelle et constante exactement comme si cette erreur capitale, tant de fois condamnée depuis plus d'un siècle par les Souverains Pontifes, était la plus glorieuse conquête des temps modernes. Ils répudieraient

enfin cette conspiration du silence des journaux catholiques modernisants au sujet de l'erreur libérale, qui pourtant a été la mère chez nous de l'américanisme, du néo-kantisme, de la conciliation à outrance vis-à-vis d'un gouvernement satanique, de la pseudo-démocratie chrétienne, du modernisme et de toutes les aberrations dont nous mourons.



---

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

DEPOT LÉGAL.  
LOI N° 4762  
72.  
188

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 62. — 25 Novembre 1910**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 62	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Novembre 1910
---	--	------------------

## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

### Assemblée générale extraordinaire le 4 décembre

Par décision du Conseil en date du 19 novembre, et en exécution de l'article 19 des statuts.

Les membres du Syndicat des journalistes français sont convoqués à une Assemblée générale extraordinaire, qui sera tenue le dimanche 4 décembre prochain, à 7 heures précises du soir, dans une des salles du Petit-Vefour, galerie de Valois, Palais-Royal, pour délibérer sur les modifications suivantes à apporter aux statuts et au règlement statutaire de la Caisse des retraites.

Conformément à l'article 26 des statuts, ces modifications sont proposées en vertu de la délibération du Conseil syndical suivant avis motivé dans les termes suivants :

#### 1<sup>o</sup> MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS.

Le Conseil,

Considérant que l'exercice de la profession pendant une seule année est insuffisant pour constituer et confirmer la qualité des

journalistes de métier, et qu'il importe que le titre de membre du Syndicat ne soit conféré qu'à des professionnels qui ont fait de la presse leur carrière définitive ;

Considérant d'autre part qu'il convient que la présentation soit faite par des sociétaires n'appartenant pas au Conseil,

Décide que l'article 4 des statuts sera modifié ainsi qu'il suit :

Au § 1<sup>er</sup>, au lieu de : Pour être admis dans le Syndicat, il faut appartenir *depuis plus d'un an à la presse quotidienne ou périodique*, dire *...depuis plus de trois ans à la presse quotidienne, ou de quatre ans à la presse périodique.*

Au § 2, après : *sur la présentation de deux membres*, ajouter : *n'appartenant pas au Conseil.*

#### 2<sup>o</sup> MODIFICATION AU RÈGLEMENT.

Attendu que l'article 5 du règlement statutaire de la Caisse des retraites fixe l'exercice du droit éventuel à la pension de retraite entre les membres pré-

sents et à venir du Syndicat, en les distribuant par groupes de cent, qui ne peuvent être admis à la jouissance de la dite pension que successivement ;

Que ce système a pour objet de réserver un certain avantage à l'ancienneté, mais que le nombre des participants étant limité, peut se trouver à un moment donné hors de proportion avec la quantité de pensions disponibles ;

Qu'il importe dès maintenant de déterminer cette proportion, et qu'elle peut être évaluée à vingt pensions pour cent membres.

Décide que par application de ce principe, la rédaction de l'article 5 du règlement sera modifiée comme suit :

§ 1<sup>er</sup>. — « Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat. » (Maintenu).

§ 2. — Au lieu de « l'exercice de ce droit est fixé comme suit », dire : « est fixé dans l'ordre suivant ».

§ 3. — Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge. (Maintenu).

Les quatre paragraphes suivants sont supprimés et remplacés par ceux-ci :

« Dès que la jouissance de la pension aura été assurée à tous les sociétaires inscrits à ce tableau (A), suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir, le surplus sera appliqué au service des pensions des so-

ciétaires inscrits au tableau suivant (B) comprenant également cent membres. »

« Il sera passé au troisième tableau (C) dans les mêmes conditions ; mais le nombre des membres participants est limité au quintuple du nombre des pensions, soit actuellement 210 pour 42 pensions. Au-delà de ce nombre, les nouveaux membres demeureront stagiaires, et ne seront inscrits comme participants éventuels, qu'au fur et à mesure des vides qui se produiront, d'après la date de leur admission. »

§ 8. — Si un ou plusieurs sociétaires ont été admis le même jour, l'antériorité est acquise au plus âgé. (Maintenu).

Et sera le nouveau texte substitué à l'ancien, qui demeurera nul et non avenue.

Delibéré en Conseil à la date du 19 novembre 1910.

Nos confrères sont priés d'assister aussi nombreux que possible à l'Assemblée générale, et ceux qui ne pourront pas venir voudront bien envoyer leur avis.

Nous rappelons que ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation n'ont pas le droit de prendre part au vote.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Nouveau membre.

A été admis à la date du 19 novembre, M. Maurice MALOU, directeur du *Courrier de la Meuse*, 16, place Chevert, à Verdun.

## CANDIDATURES

M. l'abbé ARDOUIN, directeur de la *Croix de l'Indre* depuis le 20 février 1909 rue Diderot, Châteauroux. Présenté par MM. Ardant et Servois.

M. l'abbé Georges LARIGALDI, directeur depuis cinq ans de la *Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil à Angoulême. Présenté par MM. Athanase Maire et P. Feron-Vrau.

M. l'abbé DESGRANGES, rédacteur à la *Croix de Limoges*, directeur du *Petit Démocrate* à Limoges. Présenté par MM. G. Ardant et Fouillaud.

M. Jules DASSONVILLE, directeur, ancien rédacteur du *Nouvelliste de Bretagne*, administrateur de la *Presse régionale*, 7 bis, rue Barrès à Meudon. Présenté par MM. G. Ardant et Bertoye.

M. Denis DUGUAY, directeur du *Réveil de Saint-André*, Pacy et Damville, à Saint-Germain de Fresney (Eure). Présenté par MM. Joseph l'Hôpital et Gabiolle.

M. Maurice GUÉRIN, rédacteur au *Petit Démocrate*, 19, rue du Consulat à Limoges. Présenté par MM. G. Ardant et Fouillaud.

## BILLETS A DEMI-TARIF

Nous sommes en bonne voie pour obtenir les cartes de circulation à demi-tarif sur les Chemins de fer de l'Etat, ce qui serait peut-être un acheminement pour avoir la même faveur sur tous les

réseaux. Seulement on exige que le nombre des ayants-droit à la retraite soit limité, et c'est pour arriver à ce résultat que nous sommes obligés de réviser notre règlement. Autrement, si on conservait la rédaction actuelle, nous serions réduits à la première centaine, comme semblerait l'indiquer notre règlement actuel. Il en résultera que les membres récemment admis devons marquer le pas jusqu'à ce qu'il se produise des vides. Mais, comme suivant le système actuel, ils n'en seraient pas servis plus tôt et que même ils seraient ajournés pour un temps indéfini, la révision proposée est de première nécessité.

En attendant, on peut continuer la demande de bons de réduction, en ayant soin d'observer les formalités indiquées, qui ne sont pas bien compliquées, mais qui épargnent un peu la peine du service central. Les moindres détails ont leur utilité. Ainsi, il en est qui collent si bien leur timbre-poste qu'ils en rendent l'usage difficile. Il faut aussi avoir soin d'indiquer le réseau, ou les réseaux, si l'on fait un voyage qui en emprunte plusieurs, et dans ce cas envoyer autant d'enveloppes et de timbres qu'il est nécessaire.

## COMMUNICATION

Un directeur de journal de Bretagne demande à permuter avec même situation dans le Midi. S'adresser au Président.

# CHRONIQUE CORPORATIVE

## Le dîner.

A cause de l'Assemblée générale des Journalistes, le dîner mensuel est remis au dimanche 4 décembre à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour (5 fr. 50). Prière d'envoyer sa carte, la veille, au restaurant.

M. Marin, député, a bien voulu accepter notre invitation.

## Messes

Messes comme à l'ordinaire. Celle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, pour le repos de l'âme du R. P. Delaporte.

## NÉCROLOGIE

Le 27 octobre est décédé à Lille notre confrère Paul CORNILLE, âgé de 41 ans, rédacteur au *Nouvelliste* et à la *Dépê-*



che. Membre de notre association depuis sept ans, ancien rédacteur à la *France Nouvelle*, il jouissait à Lille de l'estime générale, et la presse Lilloise, sans distinction d'opinion, a rendu hommage à ses qualités professionnelles en même temps qu'à la droiture et à l'amabilité de son caractère. Sa mort est une peine cruelle pour sa mère près de laquelle il vivait et à qui nous avons exprimé nos douloureuses condoléances.

### Les noces d'argent.

C'est en l'année 1911 qu'échoit le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation. A cette occasion, le Conseil a décidé de demander à Mgr l'archevêque de Paris de présider une fête commémorative.

Le 19 novembre, tous les membres du Conseil au grand complet, sauf quelques excuses pour cause d'empêchement, ont été reçus en audience par Sa Grandeur, qui les a accueillis avec la plus grande bienveillance et a accepté de présider une messe suivie d'un banquet. Les détails de la fête seront réglés ultérieurement.

### AVIS

Le dimanche 4 décembre à 9 h. 1/2. messe du Saint-Esprit, à l'Oratoire du Cercle, 18, rue du Luxembourg, célébrée par M. le chanoine Valadier, ancien aumônier de la Roquette.

M. le colonel Keller, l'éminent président de la *Société d'Education et d'Enseignement*, nous demande de donner

la plus grande publicité possible à l'Appel aux catholiques, adressé par le Comité de cette œuvre. Nous ne pouvons que nous joindre très instamment à ce vœu près de tous les journaux catholiques.

### Le dîner de rentrée.

Peu le monde à la table corporative: Le président, M. l'abbé Fossagrives, M. l'abbé Bertrin, M. l'abbé Tourmentin, MM. François Veillot, Ernest Renaud, Joseph Mollet, Octave Chambon, P. Tailiez.

### BIBLIOGRAPHIE

Georges CLAUDIUS LAVERGNE. — *Claudius Lavergne*, peintre d'histoire et peintre verrier, élève d'Ingres et d'Orsel, critique d'art, tertiaire de Saint-Dominique et de Saint François-d'Assises, commandeur de Saint Grégoire-le-Grand.

Un volume grand in-quarto grand luxe avec portrait, chez Blond et Cie.

*Samedis révolutionnaires*. — Sous ce titre, M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique de Paris, va faire paraître prochainement en fascicules trimensuels d'une trentaine de pages, la première série de ses cours publics d'*Histoire de la Révolution*.

Les dix-huit fascicules dactylographiés de cette série auront pour titre :

*La France à la veille de la Révolution*. — *La Monarchie réformatrice*.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Herrmann, 15, rue Ernest-Renan, Paris, xv<sup>e</sup>.



# CHRONIQUE MENSUELLE

DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N<sup>o</sup> 57

PARIS, 1, RUE MARTIGNAC

25 Novembre 1910

*MM. les Directeurs de journaux qui désireaient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

G. D'AZAMBUJA, 17, rue Cassette.

**L'Abdication, Trois dots, un Chassé-Croisé, Entre Cousins.**

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : roman moral et religieux, formant 60 feuilletons, ayant déjà paru dans l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14,000 lignes. Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique (vient de paraître).

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot. Chapuzot est de la classe. La Pédaie humanitaire**, etc. (à suivre).

René FAIDY, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

**Pour l'indépendance**, roman-feuilleton, 10,000 lignes, retrace les principales phases de la guerre anglo-boer et fait revivre les figures de Villebois-Mareuil, de Cronje et des autres héros de cette lutte épique.

**Mademoiselle de Chandieu** (inédit) roman-feuilleton de 10,000 lignes environ, Episode mouvementé des guerres du Baron des Adrets. Expose les ravages, les déprédations et les

crimes des huguenots dans le sud-est.

**Le Lieutenant Vandeins**, roman, 6,000 lignes. Aventures d'un émule de Marchand dans la traversée de l'Afrique. Une gracieuse idylle se mêle aux péripéties.

**Pia l'Orfanella**, nouvelle, 2,900 lignes. Episode du règne éphémère de Murat à Naples. Exploits de bandits napolitains.

Joseph GRAVE, directeur de la *Volonté Nationale*, Remiremont (Vosges), (S. G. L.).

**La Famille Bresman**, roman, 9,000 lignes.

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman. Plon-Nourrit.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens. Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**, 1 vol. Didot.

**Mon Onc' Jean**, 1 volume, Didot.

**Rêves d'Enfants**, 1 volume, Didot.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**, 1 volume. Plon-Nourrit.

L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.

**L'Ermite de Clamart. Roman d'artiste.**

**Les cyniques. Pour ma paroisse**

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

M. NOURISSON (S. G. L.). Michel Nourisson. Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).

**Abandonnée.** 8,000 lignes. Action à Paris. scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.

**Le Secret du Crime.** 8,000 lignes, suites d'une erreur judiciaire.

**Le Mystère du Viaduc.** 9,000 lignes.

**Le Destin des Roses.** Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.

J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.

**La Sirène de la Sprée.** 13 semaines. Aventures et espionnage.

**Les Vautours de Cuba.** 10,000 lignes.

**Sœur des Slaves.** 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.

**Voiles noirs et Myrthes fleuris.** 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.

**L'Ingénieur du Val Fermé.** 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.

**Le Secret du Muet.** 8,000 lignes.

INÉDITS :

**Le Maître du Rouvray.** 8,000 lignes.

**La Fille du Regicide.** 10,500 lignes. L'action se passe au Portugal.

V. DE MAROLLES (S. G. L.), 13, rue de Bourgogne.

**Les Lettres d'une Mère.** Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.

**Le Cardinal Manning.** Librairie des Saints-Pères.

LÉON DE TINSEAU.

**Sur les deux rives,** roman, 1 volume in-18. Calmann-Lévy.

**Deux consciences,** roman in-18, même éditeur.

Paul VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.

**La Chasse à l'homme.** (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.

**Cœur de héros.** 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Equateur.

**Le Député de Vaugirard.** 8,000 lignes. Comique et satirique.

**Les Deux Prisonnières.** 5,400 lignes.

**La Grande Ambitieuse.** 7,000 lignes.

**Histoire d'une Aiguille.** 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.

**La Conquête des Aïrs.** (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation. 12,000 lignes. Patriotique et très mouvementé. Les scènes les plus émouvantes se passent à Nancy, à Paris et sur les bords de la Rance. Aucune note politique. Convient à tous les journaux.

**Les deux moissons.** (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »). Ce roman développe la thèse : « Les pères engendrent des fils qui ressemblent au fond de leurs pensées. » 10,000 lignes. Très dramatique. Se passe à Asnières, Rouen, Le Havre, la Martinique et Paris. Convient surtout aux journaux catholiques et libéraux.

Demander les textes à l'auteur.

Charles VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.

**Lina.** 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.

**Tout seul.** 10<sup>e</sup> édition. 10,000 lignes.

**Sous le Crêpe. Cœur de Père.** 12,000 lignes.

**La part de Reine.** 12,000 lignes.

**L'épopée de l'Eglise.** 8,000 lignes.

**Nouvelle Patrie.**

**Sur le seuil de l'au-delà.** 10,000 lignes.

**Yamrik le Rouge.** 3,000 lignes.

**Hommes loups.** 6,000 lignes.

**Olier le Renard.** 4,000 lignes.

**Fine-Lame (suite).** 4,000 lignes.

**Justice.** 15,000 lignes.

INÉDITS :

**La Panthère noire.** 36,000 lignes.

**Main-d'ombre.** 10,000 lignes.

**La Légende de Moïna.** 11,000 lignes.

Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

G. D'AZAMBUJA.

**Nouvelles.**

BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

En préparation, deux nouvelles :

**La Vengeance du Hussard,** épisode dramatique des inventaires.

**Jeanne de Tremic,** étude.

Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).

**La Bonne Chanson.** Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.

Contes du lit-clos. 1 vol. Contes en vers.

Chansons de chez nous. 1 volume.

Chansons en sabots. 1 volume.

Notre-Dame Guesclin. Poème dramatique en 3 parties.

La Paimpolaise. Un acte en vers.

Doric et Léna. Un acte en vers.

René FAÏDY, 29, rue de Trion, à Lyon.

Feuilletons et Nouvelles.

Les Braconniers de la Dombes. Nouvelle. 1,900 lignes environ. Histoire

- des chasseurs et pêcheurs du pays des étangs.
- Les Deux Joonés.** Nouvelle. 1.480 lignes. Aventures d'un marin russe pendant la guerre de Crimée.
- Le Fils du Roi de l'Or.** Nouvelle. 1.600 lignes (format de *Mois littéraire*). Comment se convertit au catholicisme un jeune milliardaire américain.
- Djella.** Conte. 380 lignes. Histoire d'une petite sœur missionnaire du cardinal Lavigerie.  
Contes et nouvelles inédits.
- Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne).  
**A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.  
**Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.  
**En Forêt.** Poésies. 1 volume.  
**L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FOURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.  
**La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de LAFLOTTE (S. G. L.), quai Voltaire.  
Conte dominical.
- Georges-Claudius LAVERGNE, Bailly (Seine-et-Oise).  
**Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.**  
Mon Salon.  
**La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.  
**Noble et Fermier.** Nouvelle. 3.000 lignes.  
**Une double vocation.** Nouvelle. 1.000 lignes.
- Abbé POULIN, 3, rue de la Trinité.  
**Gens qui rient et Gens qui pleurent.** Collection de nouvelles populaires.  
**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.  
**Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.  
Nombreux articles religieux.
- M. NOURISSON (S. G. L.).  
Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne).  
**Le Drame de la Falaise.** 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.  
**Douce Matalène.** 42 colonnes. Idylle pyrénéenne.  
**Contes du Tribunal et de Basse-Normandie.**  
**Contes d'actualité.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnotes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**  
**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales.** (A suivre.)
- De VALMORAT, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEILLLOT, 9, rue du Pré-aux-Cleres.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).
- Emmanuel BOUAGNET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- F. BOUCHERIT, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).  
**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).  
**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).  
**Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).
- Robert DE BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>te</sup>-Garonne).  
**Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal, Revue catholique des institutions et du droit.** Janvier, février, avril.  
**Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage, Réforme sociale,** 1907.  
**Notes régionalistes, Memorial des Basses-Pyrénées,** 29 janvier 1909.  
**Étude sur Georges Deherme, Ame latine,** Toulouse, 1909.

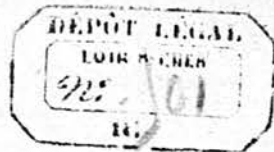


- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées).  
**Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay Trouin Paris.  
**Un portrait inédit de Napoléon III**, d'après une page inédite du comte de Falloux. *Revue de l'Institut catholique de Paris*. Livraison de janvier 1910.
- F. DEFOUR, 59, rue Stanley, Uccle, Bruxelles, (Belgique).  
**Chronique bruxelloise hebdomadaire.**
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).  
**Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.  
**Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**  
**Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**
- Henry de FRANCE, 55, rue de Lille.  
**Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**  
**Chronique hebdomadaire de Pêche.**
- Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIN, 30, rue Antoinette, Paris.  
**Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.  
**Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.  
**Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almnachs.**
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**  
**Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>ne</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).  
**Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- Joseph MOLLET.  
**Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire** (en français ou en russe).
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).  
**Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)  
**Articles sur l'action catholique et sociale.**  
**Questions d'esthétique sociale : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.**
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planchette.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MOXNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).  
**Chronique humoristique.** Dialogues, saynètes, variétés sur le fait capital de la semaine. Parvient le mercredi ou le jeudi. (Envoyée aux journaux qui veulent bien faire échange.)  
**Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) et pomologique.
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.  
**Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.  
**Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- M. Franck TABERNE, 77, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.  
**Propose Chronique ou Correspondance**, pour Bruxelles et la Belgique.
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.  
**Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**
- Propos du Poulaitier**, revue parisienne humoristique.  
 François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Lettre parisienne hebdomadaire.**

*Le Patriote du Sud-Est*, journal quotidien de Nice, demande des romans-feuilletons et des nouvelles de 100 à 200 lignes, — avec indication des conditions de reproduction — M. Mehlin, 3, rue Vernier, Nice.

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.



**CORPORATION**  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

**BULLETIN MENSUEL**

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N<sup>o</sup> 63. - 25 Décembre 1910



AU SIÈGE SOCIAL  
PARIS  
1, Rue Martignac, 1



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 63

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Décembre 1910

## BONNE ANNÉE !

A l'occasion de la nouvelle année, le président et les membres du Conseil de la Corporation offrent à leurs confrères leurs souhaits les plus affectueux de bonheur et de prospérité.

## AU VATICAN

A l'occasion des fêtes de Noël, le Conseil de la Corporation a envoyé un télégramme de filiale obéissance au Saint-Père, et d'hommage au cardinal Merry del Val.

## Dîner mensuel.

Le jeudi 5 janvier, à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour (5 fr. 50). S'inscrire d'avance. *Il y aura de la galette.*

Invité : M. le colonel Keller.

Plus que jamais, on est prié de s'annoncer en envoyant sa carte au restaurant.

## Messes.

Le premier vendredi du mois pour le repos de l'âme de M. Albert Vandal.

— Le premier dimanche à l'oratoire du cercle du Luxembourg.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Nouveaux membres.

M. l'abbé DESGRANGES. *Croix de Limoges.* Limoges.

M. Jules DASSONVILLE. *Croix régionales.* 7 bis, rue Barrès, Meudon.

M. Maurice GUÉRIN. *Petit Démocrate.* Limoges, 49, rue du Consulat.

## Candidature.

M. Maurice EBLÉ, 13, boulevard Montparnasse, Paris, Directeur des *Annales de la Jeunesse catholique*. Rédacteur en chef de la *Vie Nouvelle*. Présenté par MM. Gautherot et Bazire.

## BONS DE CIRCULATION

### A DEMI-PLACE

Nous avons enfin obtenu nos bons de circulation à demi-place sur le chemin de fer de l'Ouest-Etat, grâce aux modifications statutaires votées à notre dernière Assemblée générale extraordinaire dont nous publions le procès-verbal.

Ces bons sont à la disposition de ceux de nos confrères qui nous les demanderont dans la forme suivante que nous les prions de lire attentivement pour éviter des erreurs, malentendus et demandes d'explication qui prennent du temps inutilement.

Ecrire à M. de Marolles, Paris, 13, rue de Bourgogne, et joindre à sa demande de carte son portrait photographique EN DOUBLE EXEMPLAIRE, du format ordinaire des carnets d'identité, plus la somme de 1 fr. 50 destinée à couvrir les frais de timbre et de correspondance. Une des photographies doit être sur papier souple, afin de pouvoir être facilement collée sur le bon. Enfin on est prié d'ajouter une enveloppe portant sa propre adresse pour le renvoi de la carte.

Les cartes qui nous sont accordées sont limitées au nombre de 240 comprenant tous nos confrères admis avant le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Les suivants devront attendre dans l'ordre de leur admission les vacances qui se produiront.



## CAISSE DE RETRAITES

Le paiement des pensions se fera comme à l'ordinaire à partir du 1<sup>er</sup> jan-

vier, par les soins du Crédit industriel, 61, rue du Bac, où les nouveaux pensionnés devront se présenter porteurs de leurs diplômes. Ceux de province seront servis à domicile.

# CORPORATION

## RÉVISION DES LISTES

C'est ce mois-ci qu'il est procédé à la révision des listes pour la publication de l'annuaire au bulletin de janvier. Chacun est prié de donner avis au président le *plus tôt possible* des changements qui doivent y être apportés.

## AU CERCLE DU LUXEMBOURG

Le dimanche 4 décembre, messe du Saint-Esprit célébrée par M. le chanoine Fossagrives.

M. l'abbé Valadier, ancien aumônier de la Roquette, a prononcé une émouvante allocution sur les devoirs des catholiques à l'heure actuelle.

La Corporation était représentée par le président et plusieurs membres.

## LE DINER MENSUEL DU 4 DÉCEMBRE

A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire des journalistes, a eu lieu, sous la présidence de M. de Marolles, le dîner mensuel auquel assistaient MM. l'abbé Gaudeau, l'abbé Tourmentier, Dom Besse, l'abbé de Benque, le duc des Cars, de Bernon, Lavergne, Taunay, Bazire, Fraëuzel, Louis Durand, Fossé d'Arcosse, Esp Tournier, Paillard, Tailliez, Dumont, Gantherot, Octave Chambon, de Ricault d'Héricault, Dubois de la Rue, Tastevin de Nouvel, Sallé, Mollet.

M. Lefebvre du Prey, député, avait bien voulu accepter notre invitation.

Au dessert, le président, en saluant notre convive insista sur le caractère ordial de nos réunions où nous évitons toute question pouvant donner lieu à des divisions, pour nous tenir uniquement sur le terrain de l'amitié.

M. Taunay répondant à l'allusion faite par le président à son heureuse intervention dans l'affaire de la loterie de la Presse, fait remonter à une circonstance

toute providentielle cet heureux événement qui a ouvert pour nous l'ère de prospérité.

M. Lefebvre du Prey, dans une charmante improvisation, a exprimé sa satisfaction de se trouver dans un milieu si profondément chrétien, et si bien fait pour le repos des contacts souvent pénibles de la vie parlementaire.

M. Georges Claudius Lavergne a demandé la permission de faire hommage à la Corporation de son dernier ouvrage relatant la vie de son vénéré père.

M. Louis Durand a remercié la Corporation de l'appui qu'elle donne aux grandes œuvres sociales parmi lesquelles il recommande l'œuvre si utile des caisses rurales.

M. Tailliez au moment de quitter Paris pour reprendre la vie de province a exprimé son espoir de se retrouver souvent avec ses chers confrères de la Corporation.

Et ainsi a passé encore une bonne soirée... en attendant les autres.

## CONSULTATION

Comme *Union syndicale*, la Corporation des publicistes chrétiens a été consultée par le ministre du Commerce et de l'Industrie sur l'opportunité d'une Exposition Universelle à Paris pour l'année 1920.

Le Conseil a répondu par l'avis suivant :

« Vu les fâcheuses conséquences morales et économiques de la dernière exposition universelle,

« Attendu qu'une entreprise de ce genre, par sa préparation, exerce une influence nuisible sur la politique extérieure en donnant lieu à des concessions fâcheuses.

« Qu'elle peut être l'occasion de troubles intérieurs en provoquant des agitations et des grèves,

« Que les dépenses qu'elle entraîne

sont hors de proportion avec les profits qu'elle procure

« Qu'elle provoque une réaction désastreuse sur les affaires en drainant les capitaux de la province, et en causant un renchérissement de la vie ;

« Emet un avis défavorable au projet. »

## BIBLIOGRAPHIE

CAMILLE PILLOT : *Prêtre et publiciste*, biographie de l'abbé Fesch, brochure in-8°. Chez Tequi.

FERNAND BUTEL : *Petites leçons de droit pour les femmes*, in-12. Librairie de Gigord (Poussielgue).

CHAMPOL : *Les demoiselles de Saint-André*, in-18. Plou.

## REFONTE DE LA CHRONIQUE de publicité littéraire.

Afin de donner à notre Chronique de Publicité littéraire plus d'efficacité et de succès, il a été décidé qu'elle serait à l'avenir adressée aux directeurs de journaux sous la forme d'une brochure annuelle. Cette brochure comprendra en outre une notice sur nos deux syndicats.

Par son format et la manière dont elle sera présentée, elle sera plus aisée à conserver et, par suite, à consulter que les feuilles volantes envoyées actuellement et qui risquent fort de passer inaperçues.

A l'occasion donc de la refonte prochaine de notre chronique, nous prions instamment tous nos confrères de nous indiquer les corrections, additions et suppressions qu'ils voudraient faire dans le texte qui a été imprimé en dernier lieu dans le numéro de novembre.

H. F.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

### Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 1910

L'Assemblée générale réunie sur convocation régulière, a été tenue sous la présidence de M. de Marolles assisté du Bureau, sauf M. Nemours-Godre excuse pour cause de maladie. Se sont en outre excusés en envoyant leur vote affirmatif, MM. Loire, Mercier, A. Bechet, L. Bechet, Guérif, P. Gibert, Lasnier, Hervet, Boucherit, Gouzien, Melisson, Cavalier, A. Maire. Après discussion, l'Assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante :

Conformément à l'article 26 des statuts, et après délibération du Conseil syndical suivant avis motivé en date du 19 novembre, les modifications suivantes sont apportées aux statuts et au règlement statutaire de la Caisse des retraites.

#### 1<sup>er</sup> MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS.

L'Assemblée générale extraordinaire,

Considérant que l'exercice de la profession pendant une seule année est insuffisant pour constituer et confirmer la qualité des journalistes de métier, et qu'il importe que le titre de membre du Syndicat ne soit conféré qu'à des professionnels qui ont fait de la presse leur carrière définitive ;

Considérant d'autre part qu'il convient que la présentation soit faite par des sociétaires n'appartenant pas au Conseil,

Décide que l'article 4 des statuts sera modifié ainsi qu'il suit :

Au § 1<sup>er</sup>, au lieu de : Pour être admis dans le Syndicat, il faut appartenir depuis plus d'un an

à la presse quotidienne ou périodique, dire ... depuis plus de trois ans à la presse quotidienne, ou de quatre ans à la presse périodique.

Au § 2, après : *sur la présentation de deux membres*, ajouter : *n'appartenant pas au Conseil*.

#### 2<sup>o</sup> MODIFICATION AU RÈGLEMENT.

Attendu que l'article 5 du règlement statutaire de la Caisse des retraites fixe l'exercice du droit éventuel à la pension de retraite entre les membres présents et à venir du Syndicat, en les distribuant par groupes de cent, qui ne peuvent être admis à la jouissance de la dite pension que successivement ;

Que ce système a pour objet de réserver un certain avantage à l'ancienneté, mais que le nombre des participants étant illimité, peut se trouver à un moment donné hors de proportion avec la quantité de pensions disponibles ;

Qu'il importe dès maintenant de déterminer cette proportion, et qu'elle peut être évaluée à vingt pensions pour cent membres.

Décide que par application de ce principe, la rédaction de l'article 5 du règlement sera modifiée comme suit :

§ 1<sup>er</sup>. — « Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat. » (Maintenu).

§ 2. — Au lieu de « l'exercice de ce droit est fixé comme suit »,

dire : « est fixé dans l'ordre suivant ».

§ 3. — Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge. (Maintenu).

Les quatre paragraphes suivants sont supprimés et remplacés par ceux-ci :

« Dès que la jouissance de la pension aura été assurée à tous les sociétaires inscrits à ce tableau (A), suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir, le surplus sera appliqué au service des pensions des sociétaires inscrits au tableau suivant (B) comprenant également cent membres. »

« Il sera passé au troisième tableau (C) dans les mêmes conditions ; mais le nombre des membres participants est limité au quintuple du nombre des pensions, soit actuellement 210 pour 42 pensions. Au-delà de ce nombre, les nouveaux membres demeureront stagiaires, et ne seront inscrits comme participants éventuels, qu'au fur et à mesure des vides qui se produiront, d'après la date de leur admission. »

« § 8. — Si un ou plusieurs sociétaires ont été admis le même jour, l'antériorité est acquise au plus âgé. (Maintenu). »

Et sera le nouveau texte, substitué à l'ancien, qui demeurera nul et non avenu.

Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.

*N° 64-72c*



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS



**BULLETIN MENSUEL**

2<sup>me</sup> SÉRIE

N° 64. - 25 Janvier 1911



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1

*To. 20112*

*Ja 31427*





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

N<sup>o</sup> 64

1, rue Martignac, PARIS

25 Janvier 1911

## BÉNÉDICTION DU SAINT-PÈRE

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons reçu de Rome la dépêche suivante, en réponse à celle que nous avions adressée au Cardinal Merry del Val :

Rome, 27 décembre 1910,

« Saint - Père agréant  
« hommage filiale obéis-  
« sance et dévouement pu-  
« blicistes chrétiens, les re-  
« mercie et bénit de cœur.

CARDINAL MERRY DEL VAL.

### Audience de Mgr l'Archevêque.

Le 8 janvier la délégation des publicistes chrétiens composé de MM. de Marolles, le baron Joseph du Teil, le vicomte Henri de France, Bouvattier, de Gailhard-Bancel, a été reçue par Sa Grandeur Mgr Amette, à l'hôtel Condé.

Au compliment du président, le prélat a répondu par quelques paroles bienveillantes, et a rappelé la part qu'il comptait prendre à la célébration des noces d'argent de la Corporation.

### Dîner mensuel.

Le jeudi 2 février, à 7 h. 1/2, au Petit Vefour (5 fr. 50), s'inscrire d'avance.

Invité : M. le comte de Villebois-Mareuil, député. La présence de cet aimable convive nous promet une agréable soirée.

### Messes.

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, aux intentions de la Corporation et spécialement

pour le repos de l'âme de M. Paul Cornille.

Comme à l'ordinaire nous sommes invités à l'oratoire du Cercle, 18, rue du Luxembourg, à la messe du 1<sup>er</sup> dimanche du mois, à 9 1/2.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Avis important pour les cartes de circulation.

Les journalistes qui désirent avoir une carte de circulation à moitié prix sur les chemins de fer de l'État sont priés d'envoyer *immédiatement* au président leur demande accompagnée de deux photographies dont l'une sur papier souple, et de 1 fr. 50.

Ces demandes devront être envoyées AVANT LE 15 FÉVRIER. Passé ce délai, il faudrait attendre jusqu'à l'année prochaine.

Prière de communiquer cet avis.

### Nouveau membre.

A été admis à la séance du Conseil du 21 janvier :

M. l'abbé Georges LABIGALDI, directeur de la *Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil, Angoulême.

### Candidatures.

M. Frédéric PAILLART, directeur gérant de l'*Abbevillois*, 84, chaussée Marcadé, Abbeville. Présenté par MM. Albert Faure et M. Nourisson.

M. Paul DEBIÉ, rédacteur au *Memorial des Pyrénées*, à Pau, 21, rue Bernadotte. Présenté par MM. Victor Lespine et Paul Devigne.

M. Albert MONNIOT, rédacteur politique à la *Libre Parole*, 8, rue Rougemont. Présenté par M. Jean Drault et M. Charles Vincent.

M. Louis HOSOTTE, rédacteur en chef de l'*Eclair Comtois*, à Besançon. Présenté par MM. le vicomte de Wall et M. Papillon.

---

## DINER DU 5 JANVIER

---

### Fête des Rois.

Le jeudi 5 janvier a eu lieu au restaurant Vefour le dîner mensuel des publicistes chrétiens.

M. de Marolles présidait. Assistaient à ce dîner, outre M. le colonel Keller invité, nos confrères du journal ou du livre: Dubois de la Rue, Chaix-d'Est-Ange, abbé Tourmentin, Tastevin de Nouvel, abbé Fonsagrives, Dr Rondeau, Vicaud, Raoul Narsy, Dr Tessier, Paul Aimé-Pailard, de France, d'Héricault, Tournier, de Wall, de Larnage, abbé Gaudeau, Joseph du Teil, de Lagrèze, de Contenson, de Witte, J. Mollet, O. Chambon, Mihura.

Après un repas où les conversations particulières furent très animées, on tira la galette des Rois. Une première fête échet à M. le Dr Tessier, une seconde à M. l'abbé Tourmentin qui furent acclamés roi et reine. M. de Marolles, après avoir rendu l'hommage traditionnel aux souverains de la soirée, adressa ses vœux de bonne année à la corporation qui va fêter ses noces d'argent de 27 mars prochain, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Paris, au cercle du Luxembourg, par une messe suivie d'un banquet auxquels nos confrères s'empresseront de venir nombreux de Paris et de province.

M. le Président dit tout le plaisir qu'à la corporation a recevoir M. le colonel Keller, président de la Société d'éducation et d'enseignement, où il a succédé à son père qui a laissé dans la mémoire comme dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu le meilleur souvenir.

La bienvenue est également souhaitée à M. le docteur Rondeau et à ses collaborateurs, et M. le colonel Keller exprima ensuite toute la joie qu'il a à se trouver parmi nous qui sommes des soldats de la plume, toujours sur la

brèche pour le bon combat ; il accepte de faire partie de la corporation comme membre honoraire. Après sa charmante improvisation, l'on se repose en se donnant rendez-vous au prochain dîner.

(Univers).

N.-B. — Grâce aux bons soins de M. Tastevin de Nouvel et de M. Octave Chambon, un grand nombre de journaux de province ont rendu compte de notre dîner, notamment : l'*Adour*, le *Réveil des Landes*, l'*Union de l'Yonne*, l'*Avenir Bourguignon*, le *Nouvelliste de l'Yonne*, le *Patriote de l'Aube*, le *Publicateur*, les *Nouvelles*, de Vitry-le-François, etc.

---

## LES NOCES D'ARGENT DE LA CORPORATION

---

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est cette année que nous célébrons nos noces d'argent. Nous avons annoncé que Mgr l'Archevêque de Paris avait accepté de présider la fête que nous préparons à cette occasion.

Le jour choisi est le *lundi 27 mars*. Ce jour qui convient à Sa Grandeur paraît donner satisfaction à nos confrères de province qui, généralement, sont moins pris au commencement de la semaine.

Donc ce jour-là, nous aurons une messe à onze heures, célébrée par notre aumônier. Sa Grandeur a bien voulu promettre de faire une allocution. Un salut solennel terminera la cérémonie religieuse.

Après la messe, banquet dans les salons du Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg. Nous espérons que les convives seront nombreux. Il sera particulièrement nécessaire que les convives s'inscrivent d'avance.

La question s'est posée de savoir quand nous tiendrons notre Assemblée générale, afin de ne pas établir de concurrence entre cette assemblée, qui attire toujours beaucoup de monde, et notre fête. Il avait été question de la tenir dans la journée, après le banquet. Mais l'expérience n'est pas favorable à ce genre d'assemblées, qui se ressentent un peu de la chaleur communicative du repas. Il a donc été décidé de la tenir

dans la matinée, une heure avant la messe. Notre ordre du jour ne comporte aucune question importante. Il suffira de voter l'approbation des rapports et des comptes, que nous publierons à l'avance dans le bulletin, de telle façon que tout le monde pourra voter sans surprise et en connaissance de choses.

La publication du *Bulletin annuaire* sera remise à cette époque. Il contiendra une notice historique et la liste de tous les défunts depuis l'origine, qui, sauf vérification, sont déjà au nombre de cent trente.

Dès aujourd'hui, nous donnons le relevé de nos listes en épreuves, afin que chacun puisse les corriger et qu'elles ne contiennent aucune erreur comme il arrive parfois.

### A RECOMMANDER DANS NOS JOURNAUX

On nous demande de faire le plus de propagande que nous pourrions dans les

journaux dont nous disposons, pour le succès du Congrès Eucharistique international qui doit avoir lieu en Espagne, du 25 au 30 juin.

Le Comité national des Pèlerinages organise sous la présidence d'honneur de Mgr l'Archevêque de Paris, un grand pèlerinage à Madrid, dont le programme se trouvera exposé dans un numéro spécial de l'*Ave Maria* qu'on peut se procurer, pour 40 centimes, à la Basilique de Montmartre, 33, rue de la Barre. Notre cœur de catholique, ne peut que nous porter à prendre largement part à la glorification de la Sainte Eucharistie.

\* \*

Dans un tout autre ordre d'idées, on s'est également adressé à nous pour nous demander d'appuyer vivement un mouvement de presse en faveur du caricaturiste alsacien Zislin, victime de l'intolérance allemande. Notre patriotisme nous rend cette cause précieuse et nous la soutiendrons de tout notre pouvoir.

Nous serons fiers de justifier la confiance qu'inspire l'influence de notre association.



#### NOMS DES DÉFUNTS DE L'ANNÉE 1910

R. P. DELAPORTE.

Ossian PIC.

Auguste ROUSSEL.

Georges BOIS.

Paul CORNILLE.

Albert VANDAL, *membre honoraire.*





## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## LISTE POUR L'ANNÉE 1911

**Aumônier.**

M. le chanoine GAUDEAU.

**Conseil corporatif.**

*Président* : M de MAROLLES.

*Vice-Présidents* : MM. NEMOURS-GODRÉ, le baron Joseph du TEIL.

*Secrétaire* : M. Joseph MOLLET.

*Trésorier* : M. TASTEVIN DE NOUVEL.

**Membres du Conseil.**

MM. le chanoine FONSSAGRIVES, Rémy de SIMONY, le vicomte Henri de FRANCE, BOUVATTIER, Octave CHAMBON, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, VINCENT, RENAULD, JEANNE, VEUILLLOT.

**Membres honoraires.**

MM.

Raoul ANCEL, sénateur, 32, avenue Marceau, Paris.

Vincent de Paul BAILLY, ancien directeur de *La Croix*, 1, rue Gœthe, Paris.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

Le marquis de CARNÉ, sénateur, 85, rue d'Assas, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. DE COURCELLES, 18 *ter*, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUËT, député, 4, rue de Solférino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 45, rue de Bellechasse.

Le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Monseigneur MARBEAU, évêque de Meaux, Meaux.

Anthime MÉNARD, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

**Correspondants étrangers.**

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

François Dufour, directeur du *Gleaner*, 12, rue Joseph-Hazard, Uccle-Bruxelles, Belgique.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virton, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*. Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.

**Conseil médical.**

MM.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larriou, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgie, 103, rue de La Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de la Flotte, avocat à la Cour d'Appel, 3, quai Voltaire, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de Boismenu, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durmerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est tirée à part en une brochure qui est périodiquement adres-

sée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris.*

## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

Année 1911

## Bureau du syndicat.

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 13, rue de Bourgogne, Paris (1).

Vice-Présidents : Nemours-Godré (F.), 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Treasorier : Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henri de France (01), 55, rue de Lille, Paris.

## Conseil syndical.

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue Madame, Paris.

Le chanoine Gaudeau (02), 25, rue Vaneau, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Alphonse-Stanislas Jeanne (P.) 333, rue de Vaugirard, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Ernest Renauld (90), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Espérance Tournier (80), 39, rue Saint-Hilaire, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

François Vuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Cabriel Sallé (P.) 04. *Echo Dunois*. Châteaudun.

## Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arzac (1894), Divers, rue des Janelins, Epernay.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).

D<sup>r</sup> Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 20, rue de La Fontaine, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893), *Univers*, Logis-Neuf, près Marseille, 13, rue Florac.

Firmin Bacconnier (08), *Accord Social*, 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903) (P.), *Libre Parole*, 20, rue de Magdebourg, Paris.

Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré, Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).

Alphonse Béchet (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).

Joseph Bellet (F.), ancien directeur, rue de Langelle, Lourdes.

Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 8, rue François-Ier, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messager de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc), 06, *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), *Divers*, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900). *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Recue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, Lyon.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volonté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.

Maurice Bourges (1896), *L'Abeille*, Fontainebleau.

Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.



Jacques de Bréda (1896), *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Henri Brun (10), Agence de la *Presse Nouvelle*, Paris-Centre, Briare (Loiret).

Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.

De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.

Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.

René Chailland (P.), directeur de la *Mayenne*, Laval.

Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges

Louis Chailloux (1907), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.

Emmanuel Chastrusse (10), *Croix de la Corrèze*, Brive.

Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.

A. Clavier (F.), ancien directeur, *Esparrros*.

Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.

Louis Colin (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.

Yves de Constantin (1889), *Autorité, Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.

Paul Cornille (1893), *Nouvelliste, Dépêche*, 2, rue Boucher-de-Perthes, Lille.

Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.

Joseph Council (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).

Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messenger de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.

Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.

Jules Dassonville, *Presse régionale*, 7, rue Barrès, Meudon.

Joseph Denais-Darnay (1902), conseiller municipal, *Action libérale*, 8, rue de Levis, Paris.

Jules Delahaye (P.), 54, rue Jouffroy, Paris.

Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.

Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Jean Desgranges (10), *Croix de Limoges*, Limoges.

Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.

Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).

Ch. Doissnel du Val-Michel (1903), *Messenger Eudois*, Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.

Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.

Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.

Louis Dumarché, *Bien public* (09), rue Mably, Dijon.

Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.

Léon Dumuys (1893), *Patriote Orléanais*, rue de Lionne, Orléans.

Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.

Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 37, rue Elysée-Reclus, Paris.

Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.

Henri Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.

René Faidy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

Albert Faure (1899), *Messenger de l'Oise*, Beauvais.

Oscar de Ferenzy (Fraënzell) (1902), *Courrier Libéral*, Château de Conflans, Charenton (Seine).

Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 92, rue Jouffroy, Paris.

André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.

Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.

Pierre Fournel, (P.) *Petit Montagnard*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.

Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 30, rue Jules-Ferry, Enghien-les-Bains.

Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.

F. Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.

Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.

L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, Divers, 52, rue Vaneau, Paris.

Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.

Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, Allex (Drôme).

Louis Gallé, *Dépêche et Nouvellistes*, 83 bis, rue de la Liberté, Lille.

Gustave Gautherot (10), *Univers*, 16, avenue de Villars, Paris.

A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).

P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest, Gazette de Dol*, La Butte-Veil, Saint-Père, Avranches.

H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.

Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive* et au *Mousquetaire*, 30, rue Antoinette, Paris.

Paul Grappin (10), Agence du *Nouvel-iste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.

Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).

Louis Guérif (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.

Maurice Guérin (10), *Croix de Limoges*, 19, rue du Consulat, Limoges.

Urbain Guérin (F.), 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.

Joseph Hastings (07) (P), *Divers*, 95 bis, boulevard Arago, Paris.

Tancrède de Hauteville (1899), *Croix du Calvados*, Argentines (Calvados).

Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Cbarivari*, 17, rue de Calais, Paris.

Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay Ardèche*.

Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.

Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.

Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.

Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Jaudouneuc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.

Louis de Jeux (1898), *Réveil de l'Ouest*, château de Bordes, par Bauge.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.

André Lacroix (P). (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.

Louis Lamapet (08), *Messenger de l'Allier*, Moulins.

Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.

D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Eskualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Lasnier (1898), *Journal de Chartres*, Chartres.

Gabriel Latouche (1899), *Echo de Paris*, *Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.

Georges-Claudius Lavergne (F.), *Bailly* (Seine-et-Oise).

Louis Laya (1902), *Action Libérale*, *Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart (Seine).

Raphaël Lecerc (09), *Croix de la Mayenne*, 24, rue des Fossés, Laval.

D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Recue de l'Ouest*, 103, rue de la Boétie, Paris.

Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).

Henri le Roux de Selién (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.

Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.

Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Angerville, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.

Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennequin Loos-lès-Lille.

Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.

Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.

Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.

Henri Lucien-Brun (1898) (P.), *Recue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.

Athanase Maire (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.

Maurice Malou (16), *Courrier de la Meuse*, place Chevert, Verdun.

André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.

Emile Marsac (08), *Patriote Vendômois*, Vendôme (Loir-et-Cher).

René Martin, (09) rédacteur en chef au *Petit Déodacien*, Saint-Dié.

De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.

Georges Maze-Sencier, *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.

Alfred Méliçon (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).

Joseph Ménard (F.), ancien rédacteur en chef, 9, rue Dupont-des-Loges, Paris.

Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.

Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.

Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.

Paul Morand (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.

Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.

Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.

Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.

Charles Nicoullaud (1895), ancien directeur, en disponibilité, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.

Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbevillois*, Abbeville.

Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.

Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.

Paul Parsy (08), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.

Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, rue Nouvelle, Charenton-le-Pont, Seine.

Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueux, Paris.

Pierre Perrin (10), directeur de *La Semaine*, Yssingeaux (Haute-Loire).

Petithenry (P.) (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.

J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.

Pierre l'Hermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.

Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.

Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.

Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).

Maurice Ponthière (1902), *Peuple Ardennais*, 6, Berthollet, Paris.

C. L. Poulin (1898), *Croix*, 3, rue de la Trinité, Paris.

A. Pouyé (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Paul Pouyé (1889), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Armand Praviel, *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.

Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.

Henry Ramez (10), *Réveil*, Saint-Amand-les-Eaux, Nord.

Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.

Auguste Reynis, *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.

Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 48, rue d'Assas, Paris.

Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.

Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.

Rincé (P.) (1888), ancien directeur de la *Vendée*, La Guérinière, Noirmoutiers.

Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.

Auguste Rochette (04), *Jeune Provence*, 50, rue Nationale, Toulon.

Le vicomte de Remanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.

Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 6, rue Coëtlogon, Paris.

Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Joseph Rousseau (08), *Pays Sarlbois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.

Rubat du Méric (03), *Courrier du Jura*, Lons-le-Saulnier.

Michel Salomon (1894), *Revue Hebdomadaire*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.

Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Henri Savatier (1899), *Revue des questions sociales*, Poitiers.

Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.

Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugaud, Limoges.

Paul Simonnot (P.) (92), ancien rédacteur à la *Corporation*, Kervenic, Vannes.

Louis de Soye (10), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-St-Jacques, Paris.

Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), *Intransigeant*, 29, rue Chevert, Paris.

Louis de Soye, *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.

Paul Tailliez (F.), *Propriétaire Chrétien*, 164, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Talmeyr (03), *Libre Parole*, Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.

Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.

Amand Terrière (08), *Moniteur de l'Oise*, rue des Flageots, Beauvais.

Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.

Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.

Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 4, rue des Chartreux, Paris.

Viton de Thorame (1895), *La Paix Sociale* 49, rue Michelet, Alger.

Maurice Vivier (04), *Journal de Saint-Palais*, Saint-Palais.

Vicomte de Wall (1900), *Bourgogne, Eclair Comtois*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Charles Vincent (P.), *Gazette de France*, 42, rue des Perchamps, Paris.

Joseph Zamanski (07), *Libre Parole*, 94, boulevard Raspail, Paris.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Année 1911

## LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1911.

## Bureau.

*Président* : V. de Marolles, 13, rue de Bourgogne, Paris.

*Vice-Présidents* : Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Le chanoine Fonsagrives (90), 18, rue du Luxembourg, Paris.

*Secrétaire* : Baron de Rosnay, 6, rue Coëtlogon, Paris.

*Trésorier* : Fénelon Gibon, 199, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

## Conseil.

Comte de Tinseau (1894), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Le chanoine Gaudeau, 58, rue de Bâbylone, Paris.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Maroussin (1891), 42, rue du Louvre, Paris.

## Membres.

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, 20, rue Monsieur, Paris.

André Besson (09), Macornay (Jura).

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

Robert de Boyer Montégut, rue Grande-Allée, Toulouse.

Henri Brun. La Barre, par Ozouer-sous-Trézée (Loiret).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier)

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Jules Cauvière (1891), professeur à l'Institut catholique, 15, rue Duguay-Trouin, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (1894), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Baron de Contenson, 4, rue de l'Alboni, Paris.

Louis Delalande (1894), 2, rue de Lisbonne, Paris.

Farochon (1892), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gautier, éditeur (1892), 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille, Paris.

Estienne Henet de Goutel, 95, rue Royale, Versailles.

Joseph Joubert (1894), 11, rue des Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kermaeret (1890), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Alberl Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (1885), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (1892), 32, rue Montaigne, Paris.

Lecoffre, éditeur (1892), 90, rue Bonaparte, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée Balmont, Lyon.

L'abbé Maillot (06), 8, rue de La Ville-l'Évêque, Paris.

Baron de Maricourt, Villemettrie.

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Villersexel, Paris.

Jules Mihura, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon.

Nemours-Godré, 8, rue de Jouy, Chaville.

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courcœt, Paris.



Abbé Pascal, curé à Grosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 69, rue de Lille, Paris.

Philippe Rondeau, 4, r. de Fleurus, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Roger de Saint-Paul, à Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

Abbé de Scorraille (1893), 10, avenue Gambetta, Montauban.

Joseph Serre (1888), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Joseph Viaud, 12, rue Le Verrier, Paris.

Baron de Villebois-Marcuil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée aux frais du sociétaire.

Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un dîner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---

LIBRAIRIE  
100000  
1911 40

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

# BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N<sup>o</sup> 65. — 25 Février 1911



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 65

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Février 1911

## LES NOCES D'ARGENT

de la Corporation

Ainsi qu'il a été annoncé, la date de la célébration des noces d'argent de notre Association est fixée au lundi 27 mars. Ce sera, à quelques jours près, la date anniversaire de la fondation, puisque la réunion préparatoire a eu lieu le 10 février, et l'Assemblée constitutive, le 29 avril 1886.

Ce jour-là, donc, nous aurons une messe, un banquet et une assemblée générale, suivant le programme ci-dessous.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres des deux syndicats formant la Corporation sont dès aujourd'hui convoqués pour le lundi, 27 mars, à DIX HEURES TRÈS PRÉCISES du matin, au Cercle des Etudiants catholiques, 18, rue du Luxembourg. Nous disons 10 heures très précises, parce que nous n'aurons qu'une heure pour tenir nos trois assemblées annuelles dont voici l'ordre du jour.

#### Journalistes.

*Rapport du secrétaire. — Rapport du trésorier.*

*Caisse de retraites : rapport des commissaires.*

*Approbation des comptes.*

Renouvellement annuel du Conseil.

Les membres dont le mandat expire en vertu du roulement sont MM. Bouvattier, Tastevin de Nouvel, P. A. Pailard, nommés en 1908, et Jeanne, nommé en 1909, en remplacement de M. Gaston Jollivet, démissionnaire, qui avait été également nommé en 1908.

Ces quatre conseillers sont rééligibles.

On trouvera plus loin un bulletin de vote que l'on pourra, bien entendu, modifier à sa volonté, et qu'on est prié d'envoyer sous pli fermé au président, si l'on ne peut venir à l'assemblée.

### Syndicat des écrivains français.

#### ORDRE DU JOUR :

Rapports du secrétaire et du trésorier.

Approbation des comptes.

Renouvellement du Conseil. Membres dont le mandat expire cette année et qui sont rééligibles :

MM. Fénélon Gibon, Firmin Didot, Planteau du Maroussein.

Le vote par correspondance étant admis, des bulletins de vote sont à la disposition des confrères qui ne peuvent pas venir.



### Corporation des publicistes chrétiens.

Rapport du secrétaire.

Rapport du trésorier sur les dépenses corporatives et sur la Caisse de prévoyance. Approbation des comptes.

Modification du règlement de la Caisse de prévoyance.

### Cérémonie religieuse.

A 11 heures très précises, messe à l'Oratoire du Cercle, célébrée par M. l'Aumônier.

Allocution par Sa Grandeur M<sup>gr</sup> Amette, archevêque de Paris.

Salut du Saint-Sacrement.

### Banquet.

A l'issue de la messe, banquet dans la salle des fêtes du Cercle, sous la présidence de Sa Grandeur M<sup>gr</sup> l'Archevêque (6 fr.).

### Observation importante.

La préparation du banquet exigeant que le nombre des convives soit exactement connu, seront seuls admis les membres qui auront fait connaître leur nom, au moins huit jours à l'avance, à M. RONDEAU, 48, rue du Luxembourg.

Le prochain Bulletin paraîtra quelques jours avant la fête ; il contiendra tous les rapports et renouvellera l'annonce de l'ordre du jour.

Le Bulletin d'avril contiendra le récit de la fête, une notice historique sur la Corporation, les noms de tous les membres décédés et un annuaire complet de l'Association.

---

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

---

### Nouveaux membres.

Ont été admis à la séance du 18 février :

M. Albert MONNIOT, rédacteur à la *Libre Parole* (décembre 92), 8, rue Rougemont.

M. Louis HOSOTTE, directeur de l'*Eclair Comtois*, Besançon.

M. Maurice EBLÉ, directeur des *Annales de la Jeunesse* et de la *Vie nou-*

*velle*, 13, boulevard Montparnasse, Paris.

M. Paul DUBIÉ, rédacteur en chef au *Mémorial des Pyrénées*, 41, rue Bernadotte, Pau.

### Candidatures.

M. Emile DENIAU, rédacteur au *Télégramme*, à la *Croix du Midi*, à la *Croix de l'Aude*, à la *Croix de l'Ariège*, demeurant à Paris, 34, rue Montaigne. Présenté par MM. l'abbé Ardant et Bazin.

M. Roger LACAUD, directeur de l'*Indicateur* de Cognac. Présenté par MM. Eugène Flornoy et Fernand Boucherit.

---

## AVIS IMPORTANT

### pour les demi-places

---

Nous avons indiqué le 15 février comme étant la date extrême pour demander des bons de circulation à demi tarif sur les chemins de fer de l'Etat. Cette date est expirée et il faut attendre patiemment le résultat de sa demande. Nous constatons avec étonnement que près de la moitié de nos amis n'ont pas fait usage de leur droit. (Serait-ce par crainte de dérangement ?) Nous le regrettons pour eux car maintenant il nous sera difficile de leur donner satisfaction avant l'année prochaine, même pour des voyages spécifiés. CÉPENDANT SI D'ICI QUINZE JOURS IL S'EN PRÉSENTAIT UNE CERTAINE QUANTITÉ, nous nous efforcerions d'en faire passer encore une fournée. Nous répétons que ces cartes permanentes n'existent que sur l'Ouest-Etat, et que, sur les autres réseaux, il faut une demande spéciale adressée pour chaque voyage, au président, 43, rue de Bourgogne (et non à l'administration) et accompagnée d'un timbre de 0 fr. 40 et d'une enveloppe affranchie portant l'adresse du requérant. On peut s'adresser tant qu'on veut au président, à condition de remplir exactement les formalités indiquées pour faciliter sa tâche.

Enfin, nous rappelons que ces réductions ne sont accordées qu'aux deux cent dix membres admis avant le 1<sup>er</sup> juillet 1910, et que les autres doivent attendre leur tour, suivant l'ordre des vacances qui se produiront.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

### Candidature

M. l'abbé Hector DESMAREST (Pierre de Maigremont), rédacteur en chef de la *France littéraire et politique*, critique littéraire à *Romans-Revue*, curé de Jouy-sur-Thelle (Oise). Présenté par MM. Théodore Botrel et Henri Gautier.

### COUTUMIER DU MOIS

Le jeudi, 2 mars, comme à l'ordinaire, dîner mensuel au Petit Vefour à 7 h. 1/2 (5 fr.)

Le premier vendredi du mois, messe aux intentions de la Corporation.

### LE DERNIER DINER

Le dîner mensuel des publicistes chrétiens a eu lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, au Petit Vefour, et c'est l'aimable M. le baron Joseph du Teil qui présidait, en l'absence du vénéré président, M. de Marolles, empêché par une grippe, M. le vicomte de Villebois-Mareuil, député, s'était excusé également pour cause de santé.

Assistaient à la réunion, MM. F. Nicolay, avocat à la Cour d'appel ; Louis Durand, fondateur des caisses rurales ; Dubois de La Rue, de Wall, Paillard, Henry de France, Octave Chambon, l'abbé Tourmentin, Larieu Janne.

Inutile de dire que les convives ont passé une charmante soirée, et que dans les discussions de brûlante actualité, malgré les tempéraments divers la plus grande cordialité règne entre eux, et aussi la bonne humeur française. En particulier, les confrères se sont entretenus de leur fête des noces d'argent de la corporation qui sera présidée par Mgr Amette, au Cercle du Luxembourg. Elle

sera certainement très belle, si les confrères de province répondent à l'appel ainsi que les hautes personnalités catholiques.

Nous remercions les journaux qui ont bien voulu reproduire cette note donnée par les soins de MM. Tastevin de Nouvel et Chambon. Un service va être organisé pour veiller à la notoriété à donner à nos réunions.

### BIBLIOGRAPHIE

DOM BESSE. « Aux catholiques de droite. » (*La tradition religieuse et nationale*). In-12. Chez Desclée, 30, rue Saint-Sulpice.

### Chronique de publicité littéraire

Ainsi que nous l'avons annoncé nous préparons la brochure annuelle qui tiendra lieu de la chronique mensuelle.

Nous prions donc instamment tous nos confrères de nous indiquer les additions, retranchements ou modifications à faire dans le texte qui a été publié dans le numéro de novembre.

S'adresser à M. Henri de France, 55, rue de Lille.



Ajouter à la liste des défunts de l'année 1910 le nom de notre confrère M. BITTARD DES PORTES qui n'y figure pas par suite d'une erreur matérielle.

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

# BULLETINS DE VOTE

---

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

---

Membres sortants rééligibles

---

MM. BOUVATTIER.

TASTEVIN DE NOUVEL.

PAILLARD.

JEANNE.

BULLETIN A DÉCOUPER POUR LE VOTE

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

---

Membres sortants rééligibles

---

MM. FÉNELON GIBON.

FIRMIN DIDOT.

PLANTEAU DU MAROUSSEM.

BULLETIN A DÉCOUPER POUR LE VOTE

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.

CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---



SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N<sup>o</sup> 66. — 25 Mars 1911



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 66	AU SIÈGE SOCIAL 1, rue Martignac, PARIS	25 Mars 1911
---	--	--------------

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 27 mars, à 10 heures très précises du matin, au Cercle  
des Étudiants, 18, rue du Luxembourg.

### SYNDICAT DES JOURNALISTES

#### ORDRE DU JOUR :

Rapport du secrétaire.  
Rapport du trésorier.  
Compte du Syndicat.  
Comptes de la Caisse de retraites.  
Approbation des comptes.  
Election des membres sortants du  
Conseil syndical.

#### RAPPORT DU SECRÉTAIRE

« Messieurs et chers confrères,

« L'année qui vient de s'écouler a été marquée pour notre Syndicat par un événement particulièrement heureux et depuis longtemps souhaité, l'obtention de la demi-place dans les chemins de fer.

« Nous en sommes tout particulièrement redevables aux démarches incessantes de notre cher président et nous ne saurions trop lui exprimer notre reconnaissance pour la peine considérable qu'il se donne afin de faire donner satisfaction à nos vœux.

« La demi-place se joignant aux re-

traites met désormais notre Syndicat sur le même pied que les plus grandes et les plus anciennes associations de Presse. Aussi les candidatures deviennent de plus en plus nombreuses. On sent maintenant qu'il y a un intérêt de premier ordre à être des nôtres. Nous regrettons un peu que seuls des avantages accessoires et personnels jouent le rôle d'arguments décisifs pour faire comprendre les bienfaits et l'utilité de l'Association, mais nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir en mains les moyens qui servent à vaincre les hésitations.

« Aussi avons-nous bon espoir de ne pas tarder à grouper toute la presse catholique de notre pays.

« Si les candidatures de véritables journalistes sont assurées d'être toujours accueillies par nous avec le plus vif plaisir, nous nous montrons en revanche de plus en plus difficiles pour tout ce qui n'est point incontestablement professionnel. Nous avons même dernièrement renforcé encore nos conditions de présentation à cet égard. Un certain nombre de nos confrères auraient désiré voir admettre les dames dans la corpo-

ration, puis dans notre Syndicat. Cette opinion longuement étudiée et débattue en Assemblée générale n'a point prévalu. Cette question a offert du moins l'avantage de fournir pendant un certain temps un excellent aliment à notre activité corporative. Il serait à souhaiter à certains égards que nous puissions avoir de temps à autres un de ces sujets d'amicale discussion qui contribuent tant à donner de la vie et de l'animation aux associations.

« Il nous reste, Messieurs et chers confrères, le pénible devoir d'adresser un dernier salut à ceux des nôtres qui ont terminé cette année leur vie si bien remplie de chrétiens et de journalistes. M. Ossian Pic était un vétéran de notre presse de province. Il s'est éteint à La Rochelle à l'âge de 72 ans.

« M. Auguste Roussel que nous avons tous connu et qui fut une des grandes figures du journalisme catholique contemporain a été frappé par une longue et cruelle maladie dont l'issue a été fatale, en pleine force et en pleine activité. Nous ne pouvons retracer sa carrière si remplie, mais nous témoignerons de sa mort le regret que laissent les vides cruellement ressentis.

« M. Georges Bois fut un de nos premiers et de nos meilleurs écrivains anti-maçonniques. Malheureusement, depuis de longues années sa santé chancelante avait interrompu ses travaux qui promettaient tant pour l'avenir.

« M. Paul Cornille était un de nos plus vaillants journalistes de province. Sa fin prématurée a été douloureusement ressentie à Lille où la presse de toutes les nuances a été unanime à déplorer sa perte.

« Enfin avec M. Léon Dumuys disparaît une personnalité orléanaise de haute valeur. Historien et archéologue estimé, M. Dumuys fut en outre un écrivain et un conférencier apprécié.

« Tous ceux qui sont décédés cette année nous laissent l'exemple d'une vie consacrée jusqu'au dernier souffle à la défense de toutes les grandes et nobles causes. Ils sont morts sur la brèche ainsi que doit le faire le journaliste chrétien. C'est une des preuves de l'utilité de notre Syndicat que l'on puisse faire un tel éloge de ceux qui disparaissent.

« HENRY DE FRANCE. »

## RAPPORT DU TRÉSORIER

### Caisse des journalistes.

#### RECETTES.

Solde de 1909 . . . . .	1.179 <sup>f</sup> 50
Rachats obligatoires . . . . .	425 »
Rachats volontaires . . . . .	200 »
168 cotisations . . . . .	2.016 »
11 entrées . . . . .	275 »
Revenus :	
Ville de Paris . . . . .	32 68
Egypte unifiée . . . . .	80 72
Fédéraux suisses . . . . .	192 »
Intérêts de comptes courants	8 60

Total . . . . . 4.396<sup>f</sup>90

#### DÉPENSES.

Bureau central . . . . .	51 <sup>f</sup> 75
Annuaire de la presse . . . . .	40 »
Imprimés . . . . .	77 25
Contribution à la caisse de retraites (1) . . . . .	130 »
Subvention à la caisse de prévoyance . . . . .	225 »
Contribution aux frais généraux . . . . .	1.283 »

Total . . . . . 1.777<sup>f</sup> »

Solde à reporter . . . . . 2.619<sup>f</sup>90

A. TASTEVIN DE NOUVEL.

\*  
\*  
\*

### Caisse de retraites.

(Exercice 1910).

#### Report de la Commission.

#### Emploi des revenus.

#### RECETTES.

Solde de 1909 . . . . .	368 <sup>f</sup> 45
Obligations Ouest . . . . .	1.577 60
— Réunion . . . . .	1.263 60
— Bons Guelma . . . . .	864 »
— Est Algérien . . . . .	864 »

A reporter. 4.937<sup>f</sup>65

(1) Soit 25 0/0 sur 210 cotisations = 630 francs moins 500 francs pour frais de gestion.

	<i>Report.</i>	4.937 <sup>f</sup> 65
Obligations Yunnan . . .		7.855 20
— Afrique occidentale . . .		9 690 »
— Danois . . .		495 »
Intérêts des comptes courants . . . . .		30 95
Contribution de la caisse syndicale . . . . .		130 »
Total . . . . .		22.839 <sup>f</sup> 80

## DÉPENSES.

Frais de banque . . .	473 <sup>f</sup> 25
Pensions . . . . .	18.320 »
	48.793 <sup>f</sup> 25
Solde disponible . . .	4.046 <sup>f</sup> 55

	<i>Mouvement de capitaux.</i>
	Remboursements de valeurs par tirages :
Obligations Yunnan . . .	4.975 <sup>f</sup> 40
— Ouest . . . . .	491 70
— Afrique occidentale . . . . .	2.000 »
Total . . . . .	7.467 <sup>f</sup> 10

	Remplois effectués :
14 Yunnan . . . . .	4.626 <sup>f</sup> 50
1 Ouest . . . . .	431 95
	5.058 <sup>f</sup> 45

Solde à remployer . . .	2.408 65
Total du reliquat . . .	6.455 <sup>f</sup> 20

Les commissaires :

A. TASTEVIN DE NOUVEL ; Edouard PÉBEYRE ; Joseph JARDU.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

## ORDRE DU JOUR :

Rapport du secrétaire.  
Rapport du trésorier.  
Approbation des comptes.  
Election des membres sortants du Conseil syndical.

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE

« Messieurs,

« Ce n'est pas sans émotion que, fidèles à un pieux devoir, nous devons nous arrêter aujourd'hui, par la pensée et par le souvenir, sur la mémoire de deux de nos confrères particulièrement aimés et estimés, ravis par la mort à notre affection : Le R. P. Victor Delaporte, de la Compagnie de Jésus, et M. René Bittard des Portes.

« En même temps qu'il fut un religieux exemplaire dans la vaillante milice de saint Ignace, le P. Delaporte fut aussi un bon écrivain, un bon soldat de la plume. Il a guerroyé avec ardeur, avec entrain, avec succès pour l'Eglise

et pour la France. Il avait beaucoup de lettres et sa plume était de bonne trempe, sachant toujours porter ses coups là même où il fallait les porter, avec autant de précision que d'adresse et de légèreté. Je n'ai pas à vous faire ici l'énumération de son œuvre littéraire et poétique. Elle est charmante et variée à tous les points de vue, et vous la connaissez tous, depuis ses *Etudes critiques* jusqu'à ses *Récits et Légendes*. Il aborde les sujets les plus divers, et il touche aux bonnes cordes de la foi et du patriotisme. Il aimait la vieille France, ses traditions, ses bonnes coutumes, tout ce qui, dans le passé, fit pendant si longtemps sa grandeur, sa force et sa gloire. Et ce vaillant et ce doux fut aussi un résigné au milieu des souffrances et des tristesses qui l'avaient assailli pendant les dernières années de sa vie. Il est mort comme il avait vécu : en bon prêtre, en bon religieux, en bon Français, laissant à tous un grand souvenir et un grand exemple.

« M. René Bittard des Portes, dont nous avons aussi à déplorer la mort, s'occupait surtout d'histoire. C'était un mo-

deste et un laborieux, un homme d'étude et de travail dont l'œuvre reste marquée d'un bon cachet d'érudition. Tels de ses ouvrages, comme l'*Expédition française de 1848 à Rome* et les *Emigrés à cocarde noire*, par exemple, sont des tableaux rendus d'après la meilleure méthode où abondent, à côté des grands événements qui s'y déroulent, les détails précis qui sont le relief de l'histoire. M. Bittard des Portes était encore un aimable et charmant confrère, causeur délicat et discret. Il venait souvent à nos dîners mensuels, où il apportait la sérieuse courtoisie qui était comme la marque de son esprit et des habitudes de sa vie.

« Nous garderons le souvenir de ces morts, Messieurs. Dans la lutte, dans la bataille, nous aimerons à nous inspirer de leurs exemples et de leurs vertus. Au sein de notre Corporation syndicale, nous ne faisons qu'un avec ceux qui sont partis et avec ceux qui restent. C'est là notre force, notre foi de solidarité confraternelle, foi d'harmonie qui nous unit tous les uns aux autres, qui fait de la perpétuité avec des êtres transitoires et avec des vivants et des mourants, comme disent nos vieilles coutu-

mes, un être social qui ne meurt jamais.

Baron de ROSNAY.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

### Caisse des écrivains.

#### RECETTES.

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier. . . . .	580 <sup>f</sup> 90
Cotisations perçues . . . . .	300 »
Entrées . . . . .	60 »
Revenu net des valeurs. . . . .	18 65
<b>Total. . . . .</b>	<b>959<sup>f</sup> 55</b>

#### DÉPENSES.

Contribution à la Caisse de prévoyance . . . . .	75 <sup>f</sup> »
Contribution aux frais généraux . . . . .	195 75
<b>Total. . . . .</b>	<b>270<sup>f</sup> 75</b>
Solde à reporter . . . . .	688 <sup>f</sup> 80

P. GIBON.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CORPORATIVE

- Rapport du secrétaire.
- Rapport du trésorier.
- Caisse de prévoyance.
- Approbation des comptes.
- Modification au règlement de la Caisse de prévoyance.
- Modification au règlement de la Chronique de publicité littéraire.

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE

« Messieurs,

« Il y a vingt-cinq ans — il semble que c'était hier — notre vaillant ami M. de Marolles, trouva dans la clairvoyance de son cœur et dans la perspicacité de sa foi, l'inspiration de fonder, avec quelques frères d'armes, la corporation des publicistes chrétiens. Tout

naturellement, tout simplement, le groupe d'écrivains que réunissaient leurs affinités chrétiennes, se trouva réuni mensuellement à la même chapelle, puis à la même table. Du jour où ses membres prirent la solennelle décision de payer une cotisation, la Corporation était fondée. Elle est aujourd'hui un organisme très étendu et très vivant.

« Nous n'avons pas en ce moment à faire l'histoire de la Corporation, mais à dire un mot de l'année qui vient de terminer ce cycle de vingt-cinq ans.

« Le plus récent des souvenirs qui ont mis en deuil la Corporation est la mort de Vandal, l'illustre historien dont s'enorgueillissait l'Académie française. Vandal tenait une place éminente parmi nos membres d'honneur. L'éclat qui s'attachait à son nom, le charme qui se dégageait de sa personne, lui avaient



fait parmi nous une place de choix. Tout a été dit sur ce bon patriote, cet historien modèle et ce parfait galant homme. Sa mort laisse une cicatrice douloureuse dans l'âme des confrères qui s'étaient rencontrés avec lui en l'une de nos réunions mensuelles.

« Mais nos confrères défunts ne disparaissent pas complètement pour nous. Tant qu'il y aura une Corporation de publicistes chrétiens, les morts auront les prières de ceux qui leur succèdent dans la défense de l'Eglise et de la France.

« Chacun de nous n'a-t-il pas pour mission d'apporter « le feu sur la terre et de chercher à ce qu'elle soit embrasée », comme nous le disait le 5 juin dernier, dans un langage tout à fait évangélique, l'évêque de Meaux, Mgr Marbeau, lorsqu'il daigna présider notre pèlerinage de Montmartre ? Nous étions nombreux et ardents, ce jour-là, comme nous le sommes aujourd'hui et comme nous le serons demain. Nous avons renouvelé avec ferveur notre consécration au Sacré-Cœur de Jésus, nous sommes des soldats qui ne demandons qu'un champ de bataille et nous sommes gâtés par la Providence, puisque notre existence de publicistes chrétiens sera, par définition, un long et rude combat. Nous avons tous la foi, l'espérance et autant de charité qu'en comporte le métier. D'ailleurs, les chocs anodins et les bousculades éphémères qui résultent de notre tempérament national, n'ont pas empêché que bien des pays n'aient rêvé d'être Français. Les Savoyards l'ont bien prouvé il y a cinquante et un ans. Et lorsque, l'année dernière, a eu lieu le jubilé de l'annexion de la Savoie à la France, la Corporation a voulu célébrer tout spécialement cette fête patriotique, en réunissant quelques notabilités catholiques du pays auquel l'Eglise doit Joseph de Maistre.

« Il y avait là M. Jules Challamel, président de l'Alliance catholique savoisienne à Paris, M. Antoine Pillet, professeur à la Faculté de droit de Paris, M. le chanoine Lavorel, directeur de la *Croix de la Haute-Savoie*, M. Louis Dimier, agrégé de l'Université et secrétaire-général de l'Institut d'Action française. Tous, on s'en souvient, ont parlé de ce grand événement en termes qui nous ont fait aimer encore davantage la Savoie et la France. Ce fut une des belles journées de notre année 1910.

« Rappelons, en terminant, que dans le cours de cette année, deux décisions ont été prises en Assemblée générale de la Corporation : l'une décidant de ne pas accepter la proposition d'admettre les dames dans notre syndicat, et l'autre de donner à notre *Chronique littéraire* la forme d'une brochure annuelle, qui sera envoyée aux directeurs de journaux.

« Il nous reste maintenant, en la vigile de notre vingt-cinquième anniversaire, à répéter cette antienne de l'Eglise :

« *Hæc dies quam fecit Dominus, lætetur et exultemus in ea* ».

« Dieu protège la France, et la Corporation des publicistes chrétiens ».

Joseph MOLLET.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

### Caisse de la Corporation.

#### RECETTES.

Membres honoraires. . . . .	290 f »
Don . . . . .	3 »

Total. . . . . 293 f »

#### DÉPENSES.

Etrennes. . . . .	20 »
Agent. . . . .	240 »
Loyer. . . . .	70 60
Messes . . . . .	60 »
Cérémonies. . . . .	50 »
Diners de propagande . . . . .	106 »
Imprimés . . . . .	38 75
Bulletin . . . . .	543 60
Correspondance . . . . .	118 »
Inondés . . . . .	500 »
Monument Gaston Mèry . . . . .	20 »
Garde de titres . . . . .	4 80

Total. . . . . 1.771 f 75

Recettes. . . . . 293 »

Déficit. . . . . 1.478 f 75

Journalistes . . . . .	1.283 »)	
Ecrivains . . . . .	195 75)	1.478 f 75

\*  
\* \*

## Caisse de prévoyance.

(Exercice 1910.)

## ACTIF.

Reliquat de 1909 . . . . .	1.557f »
Dotation de Bernon . . . . .	500 »
Souscriptions payées . . . . .	663 »
Rachats . . . . .	145 »
Contribution des deux syndi- cats . . . . .	250 »
Don de Mme Bittard des Por- tes . . . . .	200 »
Don de M. Bois . . . . .	200 »

Total des recettes. . . . . 3.515f »

## PASSIF.

Indemnité à Mme O. Pic . . . . .	200f »
— Mme Cornille . . . . .	200 »
— Mme Bittard des Portes . . . . .	200 »
— Mme Bois . . . . .	200 »
Secours à des veuves . . . . .	175 »
Secours à divers. . . . .	140 »
Douze messes. . . . .	24 »

Total. . . . . 4.139f »

Reliquat de 1910. . . . . 2.376f »

Dans cette somme de 2.376 francs est comprise celle de 825 francs représentant trente-trois cotisations rachetées au prix de 25 francs, et formant une réserve intangible.

## Budget de la Caisse de prévoyance.

## ACTIF.

Reliquat de 1910 (comprenant 33 cotisations rachetées, soit 825 fr.) . . . . .	2.376f »
Cotisations recouvrées (240) . . . . .	720 »
Quatre rachats . . . . .	100 »
Dotation Bernon. . . . .	500 »
Contribution des syndicats (1) . . . . .	300 »
Dons . . . . .	Mémoire

Total. . . . . 3.996f »

(1) Journalistes :  $3/4 = 225$  ; Ecrivains :  $1/4 = 75$ .

## PASSIF.

Cinq décès à 200 francs. . . . . 1.000f »  
Secours divers. . . . . 300 »

Total. . . . . 1.300f »

Reliquat évalué à . . . . . 2.696f »

## OBSERVATIONS

L'expérience des premières années de fonctionnement de la Caisse de prévoyance a donné lieu aux observations suivantes :

1<sup>o</sup> Pour plus de clarté, il y aurait lieu de modifier comme suit le § 1<sup>er</sup> de l'article 2 du règlement :

*Au décès de chaque souscripteur, cette caisse sera débitée d'une somme représentant un franc par tête de souscripteurs, déduction faite d'une retenue fixée chaque année par le Conseil, suivant l'importance des décès de l'année précédente.*

2<sup>o</sup> Il paraîtrait équitable que les nouvelles souscriptions donnent lieu au droit de décès qu'après cinq années de versements, ce qui donnerait lieu à la modification suivante de l'article 6 :

*Art. 6. — Tous les candidats qui sollicitent leur admission à l'un des syndicats, sont invités à souscrire à la caisse de prévoyance, sous cette réserve qu'ils n'auront droit d'y participer qu'après cinq années de versement de leur cotisation de 3 francs.*

TASTEVIN DE NOUVEL.

# CHRONIQUE CORPORATIVE

## Dîner mensuel de mars.

Peu de convives. MM. le baron Joseph du Teil, président, remplaçant M. de Marolles, encore souffrant ; MM. l'abbé Fonsagrives, l'abbé Tourmentin, Fernand Nicolay, Dubois de la Rue, Fromm, de Ricault d'Héricault, de Bernon, Pailard, de Wall.

Ici la phrase de style : la conversation vive et animée sur les sujets les plus actuels s'est prolongée fort avant dans la soirée.

## Avis.

Pour le mois d'avril, il n'y aura pas de dîner, à cause de la proximité du banquet du 27.

## Messe.

La messe du 1<sup>er</sup> vendredi du mois aux intentions de la Corporation, suivant l'usage.

## NÉCROLOGIE

La mort a fait un vide profond dans nos rangs en nous enlevant un de nos plus anciens confrères, M. Léon Dumuys, qui fut longtemps un collaborateur assidu du *Patriote Orléanais*. En dernier lieu, il avait consacré son temps au Musée Jeanne d'Arc et au Musée historique de l'Orléanais dont il était conservateur. Son œuvre historique est considérable.

Il a succombé à une grippe qui a dégénéré en pneumonie et a amené la mort en quelques jours. Sa fin a été chrétienne et édifiante comme l'avait été toute sa vie. La ville d'Orléans, où il laisse des regrets unanimes, lui a fait des funérailles magnifiques par l'affluence des assistants.

Nous offrons à M<sup>me</sup> Dumuys et à toute sa famille l'hommage de notre douloureuse sympathie. Nous devons y joindre l'expression de notre profonde gratitude. En effet, M<sup>me</sup> Dumuys a voulu

faire à notre caisse de prévoyance un don de 80 francs sur la somme revenant à son mari de sa pension de retraite. Nous nous unirons du fond du cœur aux messes qui seront dites pour le repos de son âme.

## CONGRÈS EUCHARISTIQUE international de Madrid

Nous avons promis de faire une active propagande pour ce Congrès qui intéresse vivement les cœurs chrétiens.

Le Comité national des pèlerinages, sous la présidence d'honneur de S. G. M<sup>r</sup> Amette, archevêque de Paris, et la présidence effective de M<sup>r</sup> Odélin, organise à cette occasion un pèlerinage aux sanctuaires d'Espagne.

Départ du train circulaire à Paris-Austerlitz, le 15 juin au soir ; retour le 3 juillet soir à Paris.

Départ du train direct le 22 juin au soir ; retour le 4 juillet à Paris.

Départ d'une caravane spéciale de vingt-cinq voyageurs en 1<sup>re</sup> classe, le 14 juin ; retour à Paris le 5 juillet, soir, 1,015 francs.

Pour les détails s'adresser au bureau central des Pèlerinages, 33, rue de la Barre, Paris-Montmartre. Joindre un timbre de 0 fr. 10.

## DE LA LECTURE DU BULLETIN

Nous recommandons à nos confrères de comprendre la nécessité qu'il y a à lire très attentivement le Bulletin. Ils éviteront ainsi d'ignorer des choses qui peuvent leur être utiles, et de poser des questions dont la réponse a été faite d'avance.

Plusieurs se plaignent de ne pas le recevoir. Ils voudront bien s'adresser à l'imprimerie Rivière à Blois, où sont les

listes de départ. Mais ils feront sagement aussi de surveiller leur concierge, car, généralement, ce sont toujours les mêmes qui réclament.

## BIBLIOGRAPHIE

Fernand NICOLAY : *L'Esprit de taquinerie*, étude de psychologie comparée, in-12. Librairie académique Perrin.

Georges MAZE-SENCIER : *Le rôle social de la presse*, in-18. Lethielleux, éditeur.

Joseph JOUBERT : « Le Libéri pacifié » : étude sur l'abandon projeté de cet état africain, extrait de la *Revue française de l'Etranger et des Colonies*. Levé, 47, rue Cassette.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Nouveaux membres.

Admis le 18 mai :

M. Frédéric PAILLART, directeur de l'*Abbeillois*, 84, chaussée Marcadé, Abbeville.

M. Roger LACAUD, directeur de l'*Indicateur de Cognac*, à Cognac.

### Candidatures.

M. l'abbé DECOCK, directeur du *Bulletin diocésain du Nord*, à Lambersart (Nord). Présenté par MM. Féron-Vrau et l'abbé Ardant.

M. Jean DE LANNOY, directeur de l'*Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay. Présenté par MM. l'abbé Tourmentin et P. Bouel.

## JURISPRUDENCE

On nous transmet un jugement important relatif à la prescription des poursuites en matière de presse. Nous remettons cette publication à un numéro moins chargé.

## NOTE POUR LES DEMI-PLACES

Il est bien entendu que le bénéfice des demi-places n'est accordé qu'aux 210 premiers membres du Syndicat des journalistes. Tous les autres doivent attendre les vacances qui se produiront, pour prendre rang parmi les bénéficiaires. Loyalement il convient de faire connaître aux candidats cette particularité, pour leur éviter une fâcheuse déception. Du reste, la même restriction existe dans les autres associations.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

### Candidature.

Docteur de GRANDMAISON, directeur de l'*Enseignement Médical* à l'Institut catholique. Par MM. l'abbé Fonsagrives et Ph. Rondeau.



Le Gérant : E. RIVIÈRE.



X  
CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

BULLETIN MENSUEL

2<sup>e</sup> Série. — N<sup>o</sup> 67. — Du 25 Avril 1911.



Vingt-Cinquième  
Anniversaire

DE LA FONDATION



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE N <sup>o</sup> 67	AU SIÈGE SOCIAL <i>1, rue Martignac, PARIS</i>	25 Avril 1911
---	---	---------------

CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION

### NOTICE

La fondation de la Corporation des publicistes chrétiens remonte au 10 février 1886. Cette date est celle de la première réunion préparatoire provoquée sous l'initiative de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. M. de Marolles, alors chargé des relations de cette œuvre avec toute la presse, invita un certain nombre de journalistes appartenant à la presse catholique à se réunir au local de l'Œuvre, 262, boulevard Saint-Germain. Quelques semaines plus tard, le 29 avril, une assemblée générale réunit les principaux adhérents pour l'adoption des statuts et la constitution de l'association.

Il est intéressant de retenir les noms de ces premiers adhérents, dont un grand nombre sont morts, tandis que presque tous les autres sont demeurés fidèles.

Ce sont (1) à Paris : *M.M. de Marolles* Levasnier, Auguste Roussel, *Eugène Tavernier*, Rastoul, *Fromm*, *Nemours-Godré*, *Oscar Havard*, *Joseph Menard*, *Aymé*, *Edouard Drumont*, Léonce de la Rallaye, Cornély, *Charles Vincent*, *Charles Dupuy*, l'abbé Ambroise de

(1) Les noms des membres actuels sont en italique.

Benque, Louis Hervé, Oscar de Poli, Victor Duval, le P. de Pascal.

En province : *M.M. Bellet*, Devisimes, Boyaval, Roger des Fourniels, Gorce, Prud'homme, Bussières, *Tastevin de Nouvel*, Dubreuil, *Borrelly de Kervélegan*, *Henri Durrieux*, Maurange, Petit-Barmou, Mollat, Hervé-Bazin, Michel, Firmin Dangien, Fiquet, de la Fargue, Ernest Delloye, *Albert Maron*, P. Boudet, P. Lefebvre, Emile Dauten, Blanchon, Duvivier, *Deton*, Bayon, Th. Duval, *A. Pouye*, *P. A. Paillard*, *Depoin*, Roulleaux, *O. Chambon*, *P. Tailliez*, *Urban Guérin*, Gabriel Ferrières, *baron Tristan Lambert*, Paulmier.

Voici maintenant les termes des premiers statuts :

Art. 1<sup>er</sup>. — Entre les soussignés adhérents et déclarants, il est formé une association sous la dénomination de Corporation chrétienne de publicistes.

Art. 2. — Les associés, unis dans un même esprit de foi et de dévouement aux intérêts de la religion, mettent en commun leur travail et leurs efforts pour la défense et la propagande des doctrines conformes aux enseignements de

l'Eglise catholique, spécialement en ce qui concerne ses rapports avec la société, civile.

Art. 3. — L'association est placée sous le patronage de la Bienheureuse Vierge Marie, sous l'invocation de Notre-Dame de l'Annonciation.

Art. 4. — La direction spirituelle est confiée à un aumônier.

Art. 5. — La Corporation est gouvernée et administrée par un Conseil d'au moins neuf membres nommé par les associés, renouvelable par tiers tous les ans. L'aumônier fait de droit partie du Conseil.

Art. 6. — Le Conseil nomme son bureau, composé de président, vice-président, secrétaire, trésorier.

Art. 7. — Les publicistes et écrivains qui voudront faire partie de la Corporation seront admis sur leur déclaration d'adhésion aux statuts, règles et coutumes de la Corporation.

Art. 8. — Ils seront présentés par deux membres sociétaires. Le Conseil prononcera sur leur admission.

Art. 9. — Les sociétaires s'engagent à payer une cotisation annuelle de 5 francs.

Art. 10. — Des écrivains étrangers à la France peuvent être admis à titre de membres correspondants.

Art. 11. — Le titre de membre honoraire peut être conféré par le Conseil à toute personne qui témoigne de la sympathie à la Corporation et qui consent à payer une souscription annuelle de 10 francs.

Art. 12. — Les associés rendront leurs devoirs à la mémoire des confrères défunts en assistant à leurs obsèques et en faisant célébrer des messes pour le repos de leur âme.

Art. 13. — Chaque année la Corporation célèbre sa fête patronale, et des messes sont demandées à des jours déterminés.

Art. 14. — Des réunions périodiques ont lieu dans les conditions déterminées par le Conseil.

Art. 15. — Il pourra être fondé des prix, médailles, récompenses, pour être décernés à des ouvrages mis au concours, même parmi des écrivains étrangers à l'association.

Art. 16. — Les ressources de la Corporation sont employées aux frais généraux, messes, services et réunions et à toutes les applications dont les circonstances feront connaître l'utilité, telles que caisses de secours et de prévoyance.

Outre ces statuts, fort simples comme on le voit, un règlement fixait les réunions périodiques au premier jeudi de chaque mois, suivies d'un dîner. Le premier vendredi du mois était dite une messe aux intentions de la Corporation. Le P. de Pascal fut nommé aumônier, et le chanoine de Benque sous-aumônier. Un bulletin mensuel fut créé dès la deuxième année. Les ressources de l'association devaient être appliquées, tous frais payés, aux secours à donner aux écrivains nécessiteux, aux veuves et aux orphelins, à la fondation de caisses mutuelles de prévoyance.

On le voit, l'association avait le caractère d'une confrérie, avec des institutions corporatives, suivant la pratique de l'œuvre des cercles.

Le dîner mensuel avait son importance, en resserrant les liens de confraternité et permettant de faire des invitations très utiles pour le recrutement. On se faisait un honneur d'y recevoir des sommités du monde catholique. C'est ainsi que les publicistes ont reçu à leur table, entre autres illustrations, le cardinal Langénieux, M<sup>r</sup> Freppel, M<sup>r</sup> de Cabrières, M<sup>r</sup> Marbeau, M<sup>r</sup> Touchet, M<sup>r</sup> Delamaire, François Coppée, Eugène Veuillot, Amédée Lefèvre-Pontalés, de Lapparent, Costa de Beauregard, Albert Vandal, Paul Bourget, le comte Albert de Mun, Thureau-Dangin, Le Cour-Grandmaison, René Bazin, M. Mercier, ministre du Canada, etc., etc.

La messe mensuelle a été dite régulièrement, aux intentions corporatives et pour le repos de l'âme des confrères décédés, dont le nombre est déjà considérable. Pendant quelque temps, on se réunissait dans l'ancienne chapelle de M<sup>r</sup> de Ségur, si pleine de souvenirs de grandes œuvres. Après les lois persécutrices, on s'est rendu dans diverses chapelles paroissiales. Mais l'heure matinale n'étant pas habituelle aux journalistes, la quantité des assistants a toujours été, il faut l'avouer, quelque peu restreinte.

En revanche, on se trouve nombreux chaque année au pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur, où les publicistes chrétiens viennent faire publiquement

amende honorable des péchés de la plume. Dans plusieurs occasions, la Corporation a adressé au Saint-Père l'hommage de son absolu dévouement et de sa filiale soumission, et elle a reçu les plus précieuses bénédictions.

En outre de sa vie religieuse, la Corporation avait sa vie professionnelle, qui s'est manifestée par des concours littéraires, par la production d'un livre où chacun a apporté son chapitre, par des appuis donnés à des journalistes en butte à des poursuites injustes, par des protestations contre la violation des droits de la presse, par les moyens donnés aux confrères pour trouver des emplois dans les rédactions, en un mot par tout ce qui constitue l'aide mutuelle entre publicistes.

Enfin, le Conseil corporatif n'a cessé de diriger ses efforts en vue de créer des institutions économiques au profit de ses membres.

Le relevé des comptes de chaque année assure un certain nombre de secours donnés à des confrères ou à leur famille, parfois aussi à des écrivains dans la détresse. Mais les ressources budgétaires ne permettent pas d'être aussi généreux qu'on le voudrait.

Pendant longtemps on a étudié la fondation d'une caisse de prévoyance pour les cas de maladie ou de chômage. Un essai a même été tenté, et une Société mutuelle a été légalement constituée. Mais elle n'a pas réuni assez de concours pour être continuée utilement.

Il a fallu une circonstance particulière pour donner à la Corporation, ou du moins à l'une de ses branches, le bénéfice d'une caisse de retraite sérieuse.

Pour arriver à un tel résultat, il était nécessaire de donner à l'association un caractère légal. C'est ce qui a été fait en l'année 1895, où la Corporation des publicistes chrétiens s'est constituée en Syndicat, conformément à la loi de 1884, sous le titre de *Syndicat professionnel des journalistes et écrivains français*. Les statuts ont été régulièrement déposés, et le Syndicat a fonctionné sans être l'objet d'aucune opposition administrative.

Il comportait, suivant son titre, deux sections, celle des journalistes et celle des écrivains. Cette distinction était suffisante au point de vue légal, mais on reconnut qu'elle était défectueuse au point de vue professionnel, et qu'il était nécessaire d'établir une séparation com-

plète entre les écrivains et les journalistes proprement dits, à cause des avantages spéciaux réservés à la presse.

### Les nouveaux statuts.

C'est sur ces données qu'a été arrêtée la constitution définitive de la Corporation.

Il s'est formé deux Syndicats distincts ayant leurs statuts propres, leur caisse, leur administration, leurs assemblées générales, constituant chacun une personnalité civile ayant le droit de posséder et d'ester en justice.

Néanmoins, en vertu de l'article 5 de la loi de 1884, ces Syndicats ont pu former une Fédération, une Union ayant son fonctionnement légal sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*, et continuant la vie corporative dans les mêmes conditions qu'autrefois.

Mais c'est de la vie syndicale proprement dite que nous voulons parler spécialement ici.

### Le Syndicat des journalistes.

Ce qu'il importait, c'est que notre Syndicat, doué désormais de la personnalité civile, prit son rang parmi les autres associations de presse et s'assurât la jouissance des mêmes avantages.

Une circonstance favorable lui permit de s'affirmer d'une manière indiscutable.

Au mois de juillet 1894, un Congrès international de presse s'était réuni à Anvers. Notre section de presse y était représentée. L'année suivante, un Congrès du même genre eut lieu à Bordeaux, où nous avons également envoyé des délégués, et c'est alors que fut fondée l'*Union internationale des associations de presse*, qui a, depuis, pris une importance considérable, et dans laquelle nous avons désormais notre situation acquise. Chaque année, à moins d'obstacles particuliers, ce Congrès se réunit dans une capitale européenne et délibère sur des questions professionnelles. C'est ainsi que l'on est allé à Pest, à Stockholm, à Rome, à Lisbonne, à Berne, etc.

En 1900, le Congrès s'est tenu à Paris, et depuis, à Berlin, à Londres, à Trieste, etc. Nous ne pouvons parler de cette institution sans rendre hommage à l'inépuisable activité de l'un des nôtres, M. Taunay, secrétaire général de l'Union, qui, de l'aveu de tous, en est vraiment l'âme.

La situation de notre Syndicat était désormais indiscutable, le nombre de nos membres s'accroissait sensiblement ; en 1903, il était de 182. Nous avions un budget annuel d'environ 2,500 francs et nous possédions un petit capital d'environ 4,000 francs. C'est alors que, grâce à l'intervention énergique de l'un de nos membres honoraires, le colonel du Halgouet, député nous avons pu être admis à participer, avec dix-huit autres associations, au bénéfice de la loterie de la presse. La part qui nous a été attribuée en deux fois sur les 12 millions réalisés, a été, eu égard au nombre de nos sociétaires, de 648,000 francs. La Caisse de retraites dont nous avons jeté les fondements se trouvait ainsi dotée d'une façon inespérée. En plaçant nos fonds en valeurs aussi sûres qu'il est possible à l'heure actuelle, nous avons pu nous assurer un revenu annuel de plus de 21,000 francs, qui nous permet de constituer 42 pensions de 500 francs en faveur des plus anciens membres du Syndicat, au fur et à mesure des extinctions.

Il est certain que l'éventualité de cette pension est lointaine pour les nouveaux admis. Mais il est vraisemblable que d'ici un certain nombre d'années, les associations de presse obtiendront quelque faveur du même genre, et nous sommes assurés d'en prendre notre part, tandis que les nouvelles associations auront beaucoup de peine à obtenir le même avantage.

De plus, l'établissement de cette Caisse a donné lieu d'en fonder une autre sous le nom de Caisse de prévoyance, qui, moyennant une faible contribution annuelle et des prélèvements sur les autres caisses, nous permet de venir en aide à ceux d'entre nous qui peuvent se trouver dans la gêne, par suite de maladie, de chômage ou pour toute autre cause, et d'assurer une certaine somme au décès d'un membre, au profit de la veuve ou des orphelins.

Nous pouvons ajouter à ces avantages celui du tarif à demi-place sur tous les réseaux des chemins de fer français, ce qui nous met de pair avec toutes les grandes associations similaires.

Notre caractère d'association de presse nous réserve encore diverses faveurs. Nous avons un carnet individuel avec photographie qui, moyennant quelques démarches de notre Conseil, nous donne entrée dans diverses expositions. C'est ainsi qu'en 1900 nous avons pu circuler en franchise dans tous les recoins de l'Exposition universelle.

Tels sont les principaux privilèges de la qualité de journaliste qui est strictement nécessaire pour être admis dans notre Syndicat. Le Conseil se montre avec raison très sévère, et exclut impitoyablement les candidats qui ne sont pas des *journalistes de métier*.

### Syndicat des écrivains.

Le Syndicat des écrivains n'a pas les mêmes raisons de se montrer rigoureux parce qu'il ne procure pas le droit à la retraite et la réduction du prix des places. Pour le reste, il a des avantages appréciables.

D'abord les membres ne payent que 10 francs de droit d'entrée au lieu de 25 francs, et 5 francs de cotisation au lieu de 12 francs. Il possède un petit capital social qui ira toujours en s'accroissant. Il profite de la fondation de la Caisse de secours de son frère aîné, qui veut bien l'associer à sa mutualité, moyennant un petit versement annuel. Il a droit au Bulletin et à la *Chronique de publicité littéraire*, qui contient l'annonce des œuvres des membres de la Corporation et est envoyée à plus de cent journaux. Comme affilié à la Corporation, il peut profiter du Conseil juridique et du Conseil médical qui y sont attachés. Enfin il prend part à toutes les réunions corporatives avec les confrères de la presse et les éminents membres honoraires qui veulent bien couvrir l'association entière de leur patronage.

C'est ainsi que la Corporation des publicistes chrétiens est accessible à quiconque tient une plume et veut s'en servir pour la défense des droits de l'Eglise et de l'honneur de la France.



## LES NOCES D'ARGENT

de la Corporation des Publicistes chrétiens

Le 27 mars 1911, marquera une date mémorable dans les fastes de la Corporation des Publicistes chrétiens.

*Quindecim annos, longum ævi spatium!* disait le puissant historien de l'ancienne Rome, mais **vingt-cinq ans!**

Et vingt-cinq ans de vie *corporative*, dans un temps où les hommes et les choses varient, passent avec cette vertigineuse rapidité qui devrait bien emporter aussi les mauvaises doctrines, voilà un fait digne d'admiration, digne de respect : il mérite tous les encouragements, il motive l'espérance.

Au milieu de deuils cruels, de dures déceptions ; au milieu de ces ruines lamentables qui jonchent le sol de la douce France, nos contemporains auront pourtant constaté une réalité : quelque chose comme cette fraternité des âmes dont parle quelque part, A. Dumas, « agape mystérieuse où l'on boit dans la même coupe la parole du Seigneur ».

Ils auront vu se développer dans un parfait esprit de foi et de discipline, cette association de Journalistes et d'Écrivains français — la **Corporation des Publicistes chrétiens**.

Il était réservé à son respecté fondateur, d'en présider le vingt-cinquième anniversaire.

— Dieu soit loué !

Fête chrétienne. Fête française.

Dès 10 heures du matin, fidèles au rendez-vous rappelé par lettre-circulaire du 8 mars, les Publicistes se pressaient en nombre vers le Cercle catholique du Luxembourg où le plus cordial accueil était réservé à chacun par M. le Chanoine Foussagrives, par M. le duc de La Roche-Guyon, président du Cercle, et par M. Philippe Rondeau, vice-président.

La solennité du 25<sup>e</sup> anniversaire de, vait débiter par l'Assemblée générale dont le procès-verbal figure à la fin de l'annuaire.

Les rapports des secrétaires et des

trésoriers, nouveaux feuillets de notre vie corporative, permettent de constater que, d'année en année, la corporation s'ingénie à offrir à ses membres des avantages appréciables : et ces avantages témoignent du dévouement inlassable de notre vénéré président et du Conseil syndical de chaque groupement.

Un grand honneur était réservé à la Corporation des Publicistes chrétiens.

Sa Grandeur, Mgr Amette, avait bien voulu accepter la présidence de ce vingt-cinquième anniversaire.

A 11 heures précises, escorté de M. le Président et du Bureau syndical, de M. le chanoine Foussagrives, de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr l'archevêque de Paris prenait place dans la chapelle du Cercle.

En la circonstance, le charmant oratoire allait contenir difficilement le nombre des assistants.

La messe, que servent deux étudiants du Cercle, est célébrée par le digne et savant aumônier de la Corporation, M. le chanoine Gaudeau.

Cet oratoire où tout respire la jeunesse et l'espérance, la foi et la fidélité, était bien le cadre qui convenait à l'esprit de cette fête-anniversaire que dans une tonchante et forte homélie allait définir S. G. l'archevêque de Paris.

« Vous avez voulu, a dit Mgr Amette, commencer cette fête par la plus sublime des prières, par la Sainte Messe.

« Vous l'avez voulu, parce que vous vous appelez des Publicistes chrétiens, et c'est ce qui vous distingue de toutes les autres associations de journalistes.

« Une croix, une plume, voilà votre blason : *Cruce et calamo*, votre devise.

« Pour le service de la croix, vous venez implorer les grâces et les bénédictions de Dieu : voilà la signification de cet acte.

« Je suis heureux de m'y associer et de demander à Dieu d'accroître sans mesure, ce bien. »

Et alors, l'archevêque rappelle aux Publicistes chrétiens quelle arme puissante la Providence a mise entre leurs mains.

« La plume comme la parole est une grande force, elle a une puissance considérable, et, comme toute puissance, elle entraîne une responsabilité.

« La plume et la parole font germer la vérité, mais propagent l'erreur et causent la perte du salut d'un grand nombre : terrible responsabilité !

« Les hommes en rendront compte.

« Si la parole écrite demeure, les paroles vont dans la mémoire de Dieu, elles sont gravées sur le Livre de l'Éternité. »

Et l'archevêque de Paris termine cette apostolique homélie, dont nous ne pouvons donner qu'un faible écho, en invitant les Publicistes chrétiens, chaque fois qu'ils prennent la plume, « à s'efforcer, eux aussi, de garder la foi ».

« Faites votre œuvre, Messieurs, continuez de travailler à instaurer le règne de la Vérité, le règne de Dieu, *adveniat regnum tuum* ! »

La Sainte Messe s'achève, et pendant la solennité du Salut du Très-Saint-Sacrement, donné par Sa Grandeur, notre vénéré Président vient s'agenouiller au pied de l'autel pour renouveler la consécration des Publicistes chrétiens au Sacré-Cœur. Instant solennel et tout embaumé de recueillement : il semble que la douce voix de saint François de Sales dise à tous : « Mais je vous prie de n'y manquer jamais. »

Au cours de l'office, M. Paul de Saunières, le distingué directeur des concerts dominicaux de la Sorbonne et deux de ses artistes, MM. Richard et Swell, avaient fait entendre des chants d'un profond caractère religieux, notamment :

*Le Sancta Maria* et *l'O Jesu dulcis*, de Mozart ; le si religieux *Paris Angelicus*, du maître César Franck ; et après un *O Salutaris*, de Flégier, un *Ave Maria*, de Gautier.

Avant de quitter l'Oratoire du Cercle, chacun de nous eut un souvenir, une prière pour les amis, pour les confrères « ensevelis au Champ de Mort » dont on trouvera les noms ci-après.

### Le Banquet.

Il était dit au programme que cette belle fête serait couronnée par un ban-

quet, le repas de famille, fort bien organisé par les soins de l'administration du Cercle catholique.

La vaste salle des fêtes est disposée avec un goût parfait. A la table d'honneur présidée par Sa Grandeur, ayant à sa droite le président, et en face de lui M<sup>r</sup> Baudrillart, prennent place quarante convives. Les cinq tables transversales sont présidées par les membres du Conseil corporatif. Voici, au surplus, la composition de l'assistance.

### Invités :

M<sup>r</sup> Amette, amiral de Cuverville, Gaudin de Villaine, sénateurs ; commandant Driant, Lefebvre du Prey, députés ; Paul Bourget, de l'Académie française ; Henri Jolly, de l'Institut ; général Récamier ; César Caire, Froment Meurice, Ambroise Rendu, conseillers municipaux de Paris ; abbés Broussolle, Couget, Dadon, Duplessy, Duperron, Léon, Soulange-Bodin ; MM. Aderer, du *Temps* ; Damez, du *Nouvelliste de Lyon* ; Louis Dimier, de l'*Action française* ; Ferlet, de la *Croix* ; Geoffroy de Grandmaison, président de la Société bibliographique ; Dr de Grandmaison ; Camille Genty, de la *Croix* ; Gerlier, président de l'Association catholique de la Jeunesse Française ; Nodal, de la *Croix* ; Petit, du *Courrier de la Vienne* ; Rochelle, les *Nouvelles du Centre et de l'Ouest* ; Paul de Saunières ; Marc Sangnier, directeur de la *Démocratie* ; Trogau, directeur du *Correspondant* ; de Vasselot, Nicolay.

### Membres honoraires.

MM. Buisson ; l'abbé Bouret ; le duc des Cars ; le duc de La Roche-Guyon.

### Sociétaires.

MM. Arsac, Arthaud, Ab. Ardant, Dr Audollent, de Bernon, Bouet, E. Blanc, H. Brun, M<sup>r</sup> Baudrillart, Ab. L. de Benque, A. Bechet, Bouvattier, Ab. Bertrin, L. Colin, Counil, O. Chambon, Cauvières, Chailloux, Champol, Dubois de la Rue, Louis Durand, Damez, Denoyel, Maurice Eblé, Fraenzel, Flornoy, Fromm, Fossé d'Arcosse, Ab. Foussagrives, A de France, Firmin Didot, L. Gall, Gautherot, F. Gibon, P. Grappin, Ab. Gaudeau, O. Havard, Hosotte, Hocart, Jeanne, G. Loth, Lespine, Le Mon-

nier, Langlois, C. Lavergne, Ab. Loutil, Latouche, Lasnier, Dr Le Fur, J. Menard, Maze-Senier, Milhouard, de Marolles, A. Monniot, J. Mollet, de Montardy, Ab. de Martrin Dono, A. Maire, Fernand Nicolay, P. Parsy, A. Perrin, M. Ponthière, P. A. Paillard, C. Pillot, A. Pouyé, P. Pouyé, Ab. Poulain, Ph. Rondeau, A. Redier, Richardet, Renault, Remy de Simony, G. Sallé, J. du Teil, de Visan, Tastevin de Nouvel, Ab. Tourmentin, Léon de Tinseau, V. Taunay, Viane, P. Verdun, vicomte de Wall, baron de Witte, Zamanski.

\*  
\*  
\*

Nous voudrions en même temps publier les noms de ceux qui se sont excusés, mais nous craignons d'allonger outre mesure ce compte rendu. Nous leur exprimons tous nos regrets, et nous n'en nommerons qu'un seul, notre cher vice-président Nemours-Godré, retenu depuis longtemps loin de nos réunions par une longue maladie, et pour qui nous ferons une prière toute spéciale, espérant que le bon Dieu lui permettra bientôt de nous revenir. Nous donnerons un souvenir à nos excellents correspondants étrangers, M. le baron de Montenach de Fribourg et M. Neut, président de la presse catholique belge, qui nous ont envoyé l'expression de leur sympathie. Enfin nous garderons une impression durable de tous les témoignages d'estime qui nous ont été donnés par les personnalités politiques et littéraires qui nous ont adressé leurs excuses de ne pouvoir accepter notre invitation.

Cependant, le repas commence, chacun a trouvé sa place préparée avec soin, et devant soi un menu appétissant, que les absents ne nous en voudront pas de leur faire connaître.

Croustade Lucullus. — Timbale gauloise. — Cuissot de marassin grand veneur — Dindonneaux rôtis cresson. — Petits pois au beurre. — Riz impératrice. — Corbeilles de fruits. — Petits fours. — Saint-Emilion. — Champagne. — Café. — Liqueurs.

Bientôt les conversations s'engagent, la glace est fondue entre inconnus de tout à l'heure; on se sent si bien en famille et si bien chez soi, dans ce Cercle du Luxembourg.

Aussi, combien vite passe cette heure charmante, lorsque déjà se lève

notre vénéré Président pour porter la « santé » en l'honneur des noces d'argent de la Corporation des Publicistes chrétiens.

M. de Marolles, chez qui survivent jeunesse de cœur et jeunesse d'imagination, va évoquer de nobles pensées — la protestation de fidélité au chef de l'Eglise au matin de la loi de séparation — de touchants souvenirs sur la corporation et ses membres.

Les applaudissements répétés vont dire à notre dévoué Président combien l'assemblée aura goûté ses paroles éloquentes que ce Bulletin conservera aux archives corporatives :

« MONSIEUR,  
« MESSIEURS,  
« MES CHERS AMIS,

« Je ne puis dissimuler une profonde émotion en prenant la parole au jour du vingt cinquième anniversaire de cette fondation dont dix de mes confrères sont ici présents avec moi, sur vingt sept survivants (1).

« Notre premier sentiment de reconnaissance est pour le bon Dieu qui nous a permis de vivre ce quart de siècle, et de célébrer aujourd'hui nos noces d'argent en si belle compagnie. Et puis c'est à vous, Monseigneur, que s'adressent nos remerciements de cette marque de haute bienveillance envers notre famille corporative, au milieu d'innombrables œuvres qui se disputent votre infatigable dévouement et font de vous l'évêque social par excellence. (*Unanimes applaudissements.*)

« Hier encore vous présidiez une des séances de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, et c'est chez une de ses filiales que vous vous retrouvez aujourd'hui. Notre nom révèle assez notre origine. Nous sommes une Corporation chrétienne, comme elle voulait en fonder partout. Dès le premier appel fait aux journalistes catholiques, nous nous sommes trouvés soixante.

« Aujourd'hui, nous sommes trois cent vingt. La mort nous a enlevé cent trente confrères. C'est un personnel de quatre cent cinquante. Nous pouvons bien les

(1) Fondateurs présents : de Marolles, ab. de Benque, Octave Chambon, Oscar Havard, Langlois, Claudius Lavergne, Joseph Ménard, P. A. Paillard, A. Tastevin de Nouvel, V. Taunay.

compter, n'est-ce pas, en vertu de la consolante doctrine de la communion des saints. Ne vous semble-t-il pas les voir planer au-dessus de notre assemblée pour appeler sur nous la bénédiction divine ?

« Leur prière a déjà porté ses fruits. Nous nous sommes fait une place dans le monde ; nous avons de bon revenus au soleil, qui nous permettent de servir des pensions aux vétérans de nos luttes ; nous voyageons à prix réduit au risque parfois de ne pas arriver (*Sourires*) ; on ne dira pas que les catholiques ne savent pas faire leurs affaires. Je vois ici tout près de moi le témoin actif de l'heure providentielle où la fortune nous est venue, au moment même où elle allait nous échapper. (*Mouvement*).

« Sans doute, parmi nous, comme toujours en ce monde, tous n'ont pas part aux mêmes faveurs ; mais cependant le profit en rejaillit sur l'ensemble, et nous nous sentons bien assis sur nos bases.

« Mais ce qui fait vraiment notre force, c'est notre union dans la même foi et la même volonté de lutter pour le triomphe de l'Eglise catholique. et, dans cette circonstance solennelle de notre existence, notre pensée va vers celui qui personnifie l'Unité, l'Autorité et la Paternité dans la grande famille du Christ. (*Appl.*).

« C'est de la bouche même du Pontife suprême que nous avons reçu la consécration de notre institution.

« Je ne saurais mieux dire ce que nous voulons être qu'en relisant ici l'adresse que nous avons soumise au Saint-Père au lendemain de la loi impie.

*Très Saint-Père,*

*La Corporation des publicistes chrétiens, journalistes et écrivains appartenant à la presse catholique de France, réunis en assemblée générale, ont décidé, par une acclamation unanime et enthousiaste, d'adresser à Votre Sainteté l'hommage de leur foi intégrale à tous vos enseignements, de leur obéissance entière à vos ordres, de leur admiration très respectueuse et de leur dévouement absolu à votre Personne sacrée, et, en particulier de leur profonde reconnaissance pour les actes récents de Votre Sainteté en faveur de la France catholique.*

*Ces actes sont : la publication de l'Encyclique Vehementer nos, l'allocation consistoriale du 21 février, et la consécration que Votre Sainteté a*

*daigné faire elle-même des nouveaux évêques français dans la basilique de Saint-Pierre, acte sans précédent peut-être depuis les temps apostoliques, et qui manifeste et renouvelle, de la manière la plus éclatante et la plus efficace, l'Apostolicité directe de l'Eglise de France.*

*Avec Votre Sainteté, nous réprovo-  
vons d'une manière absolue la loi  
impie, inique et oppressive de sépa-  
ration ; nous protestons qu'elle sera  
toujours à nos yeux, quoi qu'il advien-  
ne, nulle et de nul effet, — que nous y  
résisterons de toutes nos forces, et  
que tous les efforts de notre pensée, de  
notre parole, de nos écrits, de notre  
vie tout entière, tendront à en procu-  
rer l'abolition et à rétablir entre  
l'Eglise et la France l'union séculaire  
et traditionnelle qui fut et sera tou-  
jours la source et la condition essen-  
tielle de notre grandeur et de notre  
prospérité.*

*Nous remercions humblement Votre  
Sainteté des sentiments de bienveil-  
lance paternelle qu'Elle daigne exprimer  
d'une manière si touchante en  
faveur de notre pays, et nous osons  
supplier Votre Sainteté d'avoir confi-  
ance que la vieille foi du peuple de  
France, qui à l'heure actuelle com-  
mence à éclater de toutes parts en  
des manifestations absolument spon-  
tanées et exclusivement religieuses,  
étant dirigée et encouragée dans cette  
voie par Votre Sainteté, parviendra  
dans un avenir prochain à faire  
triumpher ses droits. (*appl.*).*

*Dans ces sentiments, et afin de ren-  
dre efficace notre volonté de lutter  
vaillamment pour la défense de l'Eglise  
par une vie digne de notre foi, par  
des écrits qui propagent et défendent  
les enseignements de Votre Sainteté,  
par la subordination de tout le reste  
à la cause de la foi, par une union en-  
tière avec le siège apostolique, et par  
un dévouement généreux, humble-  
ment prosternés aux pieds de Votre  
Sainteté, nous la supplions de daigner  
nous accorder à nous, à nos familles,  
aux journaux que nous représentons,  
et à nos œuvres, la bénédiction apos-  
tolique.*

*Fait à Paris, le 15 mars 1906.*

*Pour la Corporation des publicistes  
chrétiens :*

*(Suivent les signatures).*



Quelques jours après, nous recevons la réponse suivantes :

« MONSIEUR DE MAROLLES,  
« *président de la Corporation des*  
« *publicistes chrétiens,*

« Monsieur,

« Dans la respectueuse adresse signée  
« par vous et vos collègues, le Saint-  
« Père a trouvé une nouvelle et fidèle  
« confirmation du louable esprit chrétien  
« et des profonds sentiments de foi et  
« de piété dont est animée la Corpora-  
« tion des publicistes catholiques dont  
« vous êtes le digne président.

« Le Saint-Père s'est vivement com-  
« plu à voir cette association distinguée  
« d'écrivains, toujours prête à la dé-  
« fense de la religion et du Saint-Siège,  
« éprouver le désir, au milieu des graves  
« difficultés de l'heure présente, d'affir-  
« mer à nouveau sa parfaite soumission  
« et son humble obéissance au Siège de  
« Pierre.

« Sa Sainteté vous remercie, vous et  
« tous ceux dont vous êtes l'interprète.  
« Elle a confiance dans l'efficacité de  
« leur œuvre, et dans le concours de la  
« presse catholique, pour la défense des  
« intérêts religieux en France, et, comme  
« preuve de sa paternelle affection, et en  
« témoignage de haut et bienveillant  
« encouragement dans la tâche difficile  
« des publicistes catholiques. Elle bénit  
« avec effusion de cœur le président, le  
« conseil, et chacun des membres de la  
« Corporation.

« En vous transmettant ces intentions,  
« je tiens à vous confirmer les senti-  
« ments d'estime particulière avec  
« laquelle je me dis

« *Votre affectionné serviteur.*

« R. Cardinal MERRY DEL VAL.

« *Rome, 26 mars 1906.* »

(*Applaudissements.*)

« Voilà certes, mes chers confrères,  
un titre de noblesse que, nous serons  
fiers de léguer à nos survivants avec nos  
armoiries et notre devise, comme le fai-  
saient les anciennes corporations.

« Notre fête tombe en ce mois de  
saint Joseph, le saint Patron de notre  
grand Pape, mois si heureusement choisi  
par l'Épiscopat français pour protester  
contre les outrages dont Pie X est assailli  
dans la ville éternelle, jusqu'au fond de  
son palais.

• Nous aussi, nous avons protesté, en  
refusant de nous rendre au Congrès in-  
ternational de la Presse qui est convo-  
qué à Rome pour le 3 mai. Puissent au-  
jourd'hui nos voix fidèles couvrir le tu-  
multe des clameurs injurieuses, et ap-  
porter au cœur du Père quelque conso-  
lation de la part de la Fille aînée.

« Et, puisqu'il est d'usage de termi-  
ner tout banquet par une santé, portons  
d'un seul et même cœur la santé de No-  
tre Saint-Père le Pape, en y joignant  
celle de son digne représentant parmi  
nous, Monseigneur l'archevêque de Pa-  
ris.

« Vive Pie X !

« Vive Monseigneur Amette ! »

(*Acclamations prolongées. Triple  
salve d'applaudissements.*)

Un second orateur prend la parole :  
Notre sympathique confrère, M. Victor  
Taunay, déclare avec l'autorité de son  
talent et de ses services que Dieu a donné  
à la Corporation le Président-fondateur  
qu'il fallait pour grandir et se dévelop-  
per.

Puis, faisant un très original histori-  
que de la formation des associations de  
toutes sortes où l'on s'est imposé le de-  
voir de défendre la liberté des autres,  
M. Victor Taunay apporte à notre vingt-  
cinquième anniversaire le salut de toutes  
les Corporations de presse internatio-  
nale.

Le salut de M. Victor Taunay reçoit le  
plus chaleureux accueil.

Un vétéran, M. Claudius Lavergne,  
se lève aussitôt, et s'exprime en ces  
termes :

« Je vous remercie, mon cher con-  
frère, des choses aimables que vous avez  
dites à notre Corporation et particulière-  
ment à notre cher président, M. de Ma-  
rolles.

« Au début de notre assemblée géné-  
rale, un des nôtres n'a pas pu résister à  
son impatience de féliciter celui qui a  
été l'âme de notre œuvre. — Je continue  
à me laisser entraîner par ce même sen-  
timent. — Je ne suis pas chargé de por-  
ter un toast, encore moins de faire un  
discours. Je ne suis chargé de rien ;  
mais je ne laisserai pas cette assemblée  
se dissoudre sans lui poser une question  
Y répondra qui voudra. — Je demande  
qu'on me montre un homme qui ait  
poursuivi pendant vingt-cinq ans, avec  
autant de courage et d'aménité, de per-



sévérance et de talent que M. Victor de Marolles, une œuvre comme celle qui nous assemble aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

« L'âge, Messieurs, amène bien des inconvénients. — Il est juste qu'il donne quelques avantages et qu'il permette de recueillir quelques consolations. C'en est une très grande pour moi, à la veille de dire mon *Nunc dimittis*, de vous remercier publiquement, mon cher président, du bien que vous m'avez fait, ainsi qu'à tous nos confrères et du grand et rare exemple que vous nous avez donné ». (*Applaudissements.*)

Maintenant, c'est au tour du barde Champenois : notre distingué confrère, M. Arsac, récite une pièce de circonstance :

### NOCES D'ARGENT

DES

PUBLICISTES CHRÉTIENS

Cercle du Luxembourg, Paris

27 mars 1911.

#### A MES CONFRÈRES

Jeunes et vieux, mes chers confrères,  
Nous voici réunis céans  
Autour des tables et des verres,  
Pour célébrer nos vingt-cinq ans.



Rendons d'abord grâce à Marolles,  
Notre prévoyant créateur.  
Par nos gestes, par nos paroles,  
Payons-lui la dette du cœur.



Avant d'être ce que nous sommes,  
Nous errions, isolés, pas forts.  
Marolles dit : « *Faibles atomes,  
Accrochez-vous !* » Nous primes corps.



Nous n'avions pas des âmes veules.  
Il nous fallait blason parlant.  
Marolles dit : « *Portez de gueules !  
A la Croix et plume d'argent.* »



Nous n'avions pas même une obole.  
Vint à passer un torrent d'or.  
Marolles dit : « *Ici, Pactole !* »  
Et nous eûmes part au trésor.



De voyager nous prit l'envie,  
Marolles dit, impératif :  
« *Laissez passer ma compagnie !* »  
Nous obtinmes demi-tarif.



Voilà comment, après cinq lustres,  
Étant partis vingt combattants,  
Dont quelques-uns assez illustres,  
Nous nous trouvons plus de trois cents.



Mais, hélas ! durant ce long stade  
Marqué par des combats divers,  
Donnant, rendant mainte estocade  
Nous ne comptons que des revers.



Nous avons vu sortir des Loges  
Les nouveaux maîtres du pouvoir,  
Et s'ouvrir les martyrologes  
Des vrais fidèles au devoir.



Sous le triangle de la Bête,  
Quand le monde courbe le front,  
Nous redressons bien haut la tête,  
Et nous piquons le monstre au tronc.



Nous démasquons les impostures  
Des cyniques persécuteurs ;  
Nous auréolons les figures  
Des victimes de leurs fureurs.



Vains efforts ! L'hypocrite secte  
Fascine le peuple falot ;  
Elle poursuit sa guerre abjecte,  
Elle ourdit son triste complot.



Elle a pourchassé du prétoire  
Le Christ, auteur des justes lois.  
La Justice, — dira l'Histoire, —  
En est sortie avec la Croix.



Elle a chassé Dieu de l'hospice.  
Soldats, matelots, indigents  
Sont condamnés au dur supplice  
De trépasser sans sacrements.



Elle a chassé Dieu de l'école.  
Pour tuer l'âme des enfants,  
Elle exerce le monopole  
De les voler à leurs parents.



Elle a chassé des presbytères  
Nos doux ministres de l'autel.  
Elle a traité nos Sœurs, nos Frères,  
Comme Cain traitait Abel.



Elle a volé les biens d'Église,  
Biens du pauvre, et de l'orphelin,  
Des morts, avec la couardise  
Des détresseurs de grand chemin.



Sur nos couvents de cénobites,  
Sur nos temples, foyers de paix,  
Elle a lâché ses sallelites,  
Elle a terni l'honneur français.



Elle a fait serment de détruire  
La France unie à Jésus-Christ,  
Et sur ces débris de construire  
Le baigne affreux de l'Antéchrist.



Telle est l'épouvantable scène  
Qui dure depuis vingt-cinq ans,  
La tyrannie horrible, obscène,  
Qui nous trouve tous impuissants.



Seigneur, où sont les Machabées ?  
D'où viendront leurs imitateurs ?  
Change les plumes en épées,  
Et suscite-nous des vengeurs !



Erreur de croire que ces choses,  
— Comme disait le vieil Hugo, —  
Finiront en apothéoses.  
Dieu lancera son *Quos Ego* !...



Enfin, la Justice immanente,  
La bonne justice de Dieu,  
Apparaîtra dans la tourmente,  
Aura son jour, aura son lieu.



Et maintenant, jeunes confrères,  
Quand vous ferez les Noces d'or,  
Souvenez-vous de vos vieux frères  
Ensevelis au champ de mort.



Chantez : « Elle a vaincu le monde  
La constance qui fut leur lot. »  
Appliquez-nous la foi profonde  
De ces beaux vers du grand Veuillot :



« Dites entre vous : Ils sommeillent,  
« Leur dur labeur est achevé.  
« Ou plutôt, dites : Ils s'éveillent,  
« Ils voient ce qu'ils ont tant rêvé. »



Puissiez-vous voir l'infâme Bête  
Mourir de son propre venin,  
Le Christ vainqueur, l'Eglise en fête,  
Les Francs rentrés au bon chemin.

HENRI ARSAC.

(*Applaudissements.*)

Enfin Sa Grandeur, M<sup>sr</sup>Amette, se lève,  
et la première parole de l'Archevêque de  
Paris sera un « merci » pour avoir eu  
l'occasion d'exprimer ses sentiments  
personnels à l'égard de la Corporation  
des Publicistes chrétiens.

« Vous n'êtes que trois cents, dit  
Monseigneur, ce ne sont pas les gros ba-  
tailions qui remportent les victoires :  
trois cents c'est le nombre des soldats  
de Gédéon : *la vaillance et la disci-  
pline font leur force.*

« Au nom de la discipline, vous avez  
fait acclamer le Chef suprême.

« La discipline, vous l'observerez si  
vous continuez à être toujours fidèle-  
ment rangés autour du Pape et des Evê-  
ques, c'est-à-dire de la hiérarchie.

La fidélité, ce sera toujours la con-  
dition de la force, la garantie de la vic-  
toire.

Et l'archevêque évoque cette magis-  
trale parole que Montalembert a gravée  
au frontispice de son œuvre, les *Moines  
d'Occident* :

« Je suis le premier de mon sang qui  
n'ai guerroyé qu'avec la plume. Mais  
qu'au moins, elle serve avec honneur,  
qu'elle devienne un glaive à son tour,  
dans la rude et sainte lutte de la cons-  
cience, de la vérité, de la majesté désar-  
mée du droit, contre la triomphante  
oppression du mensonge et du mal » (1).

Puis, avec une grâce charmante, M<sup>sr</sup>  
Amette souhaite plus d'avenir, plus de  
succès à la Corporation et à son vénéré  
Président.

Une longue salve d'applaudissements  
accueille ce salut et ces précieux sou-  
hais. Cette belle matinée est couronnée  
par la prière et la bénédiction de M<sup>sr</sup> l'Ar-  
chevêque de Paris.



Chacun se retire, emportant de cette  
fête l'impression si bien traduite par  
notre sympathique confrère, Joseph  
Mollet, qui avait cité à propos dans  
son rapport, cette antienne de l'Eglise,  
toute de circonstance :

« *Hæc dies quam fecit Dominus,  
lætetur et exultemus in ea.* »

Et maintenant — *ad multos annos* —  
vers les noces d'or...

Que Dieu protège la France et la Cor-  
poration des Publicistes chrétiens !

=====  
*Nous remercions de tout cœur  
notre confrère, M. Camille Pillot,  
d'avoir bien voulu se charger de nous  
donner le compte-rendu si fidèle qu'on  
vient de lire. Nous remercions aussi  
les journaux, fort nombreux, qui ont  
publié un récit de notre fête.*

(1) MONTALEMBERT. *Les Moines d'Occident*  
introduction in fine.





## LISTE DES DÉFUNTS

depuis la fondation

### Président d'honneur.

François COPPÉE.

### Membres honoraires.

Chanoine CONNELLY.  
 Marquis DE BEAUCOURT.  
 Comte DE L'ÉGLISE.  
 Comte DE SALABERRY.  
 Etienne BOULAY.  
 ANDRÉ.  
 Comte Charles DE NICOLAY.  
 M<sup>r</sup> ANGERS-BILLARD.  
 M. LE FAIVRE.  
 M. DE CHAMAILLARD  
 Marquis DE COSTA DE BEAUREGARD.  
 Albert VANDAL.

### Conseils juridique et médical.

Auguste LOUCHET.  
 Docteur GOUBAUD.  
 Docteur BULL.

### Sociétaires.

Hervé BAZIN.  
 AYMÉ.  
 PAULMER.  
 MAURANGES.  
 MOLLAT.  
 MICHEL.  
 Firmin DANGIEN.  
 FIQUET.  
 DE LA FARGUE.  
 P. LEFEBVRE.  
 Emile DANTEN.  
 DUVIVIER.  
 ROULLEAUX DU HOUX.  
 Gabriel FERRÈRE.  
 D'UBENI.  
 DES GODINS DE SOUHESMES.  
 D'AVIAN DE PIOLAN.  
 AUZOUY.  
 BAUDELET.  
 BOYAVAL.  
 BUSSIÈRES.  
 DELBREIL.  
 DUBREUIL.  
 FOUCAUDEL.  
 GORCE.

LAFABRIE.  
 GUÈNEBAULT.  
 Antonin RONDELET.  
 PREMPAIN.  
 Henri GRÉAU.  
 GUITTON.  
 LEDIEU.  
 Charles POUYÉ.  
 DELLOYE.  
 MONTMEYLIAN.  
 Docteur DUCHÈNE.  
 GROS-GOJAT.  
 PRUDHOMME.  
 RIBAUD.  
 WITTRANT.  
 Arthur STOVEN.  
 LETALENET.  
 FRANZ RAIWEZ.  
 CASTONNET DES FOSSES.  
 BERAUD.  
 DUBÉ  
 HUBERT DE GALLIER.  
 DE LAPPARENT.  
 Ferdinand LEVÉ.  
 Edouard MAME.  
 Evariste MARTIN.  
 MOREL-RETZ.  
 Léon DE LA BRIÈRE.  
 Charles D'HÉRICHAULT.  
 Emile SUMIEN.  
 GARNOT.  
 Amédée DE BOURMONT.  
 DE MAULDE DE LA CLAVIÈRE.  
 Paul DE CHAMBERET.  
 Baron DE MARICOURT.  
 Baron DE CLAYE.  
 Frédéric AMOURETTI.  
 Vicomte DE MARICOURT.  
 Alphonse POIRIER.  
 A. DE BESANCENET.  
 DETON.  
 VILLEFRANCHE.  
 RASTOUL.  
 Léonce DE LA RALLAYE.  
 Robiou DU PONT.  
 PETIT-BARMON.  
 Hyacinthe LE FRANC.  
 Docteur HÉLOT.  
 Abbé DENIS.



Edouard MAME.  
Paul LAPEYRE.  
Gaston BUTEL.  
Alfred JULIA.  
Georges LAISNÉ.  
Jean-Marie BERNARD.  
Arthur MARTIN.  
Lucien LUCIEN-BRUN.  
SEURRAT DE LA BOULAYE.  
Docteur ASTIER.  
Edmond BIRÉ.  
Pierre VEUILLOT.  
Denys DURRIEUX.  
Joseph LEGUEU.  
Léon MATHON.  
Oscar DE POLI.  
Ambroise DE BENQUE.  
BOYER DE BOUILLANE.

AMAURY DE LA BARRE DE NANTEUIL.  
Albert MARON.  
Abbé RIMBAULT.  
PAPILLAUD.  
François FERRARI.  
Joseph HENRY.  
Eugène TAVERNIER.  
Adolphe MÔNY.  
Louis DE SOYE.  
Gaston MÉRY.  
Ossian PIC.  
R. P. DELAPORTE.  
Auguste ROUSSEL.  
Georges BOIS.  
BITTARD DES PORTES.  
Paul CORNILLE.  
Léon DUMUCYS.

---

---

# ANNUAIRE 1911

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

### STATUTS ET RÈGLEMENTS

#### STATUTS DE L'UNION

1. Entre le *Syndicat des journalistes français* et le *Syndicat des écrivains français*, il est formé une Union syndicale, sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*.

2. Cette Union a pour but d'établir un concert pour l'étude et la défense des intérêts économiques et financiers communs aux deux syndicats.

3. L'Union est administrée par un Conseil formé des Conseils des deux syndicats. Ce Conseil nomme son bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier.

4. Le Conseil peut admettre des membres honoraires payant une cotisation annuelle de dix francs.

5. Il dirige et administre un *Bulletin* commun aux deux syndicats.

6. Il statue sur les réunions, les banquets et les fêtes communes.

7. Les dépenses afférentes à l'Union sont couvertes par les cotisations des membres honoraires, et par le concours des deux syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres.

8. L'Union peut avoir des correspondants étrangers payant cinq francs par an pour l'abonnement au *Bulletin*.

9. Il institue également des comités ou conseils juridiques et médicaux communs aux deux syndicats.

10. Il prend toutes mesures nécessaires pour assurer la prospérité de l'Union.

#### COUTUMIER CORPORATIF

##### Messes et cérémonies religieuses

Chaque premier vendredi du mois (sauf exception éventuelle), il est dit une messe par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation ou pour les défunts.

En outre, des instructions sont données par M. l'Aumônier à des jours indiqués d'avance par le *Bulletin*.

Chaque année, au mois de juin, la Corporation se réunit pour une messe suivie de salut et de consécration au Sacré-Cœur dans la basilique de Montmartre.

La cérémonie est suivie d'un banquet.

##### Assemblées générales.

La Corporation et les Syndicats tiennent leurs assemblées générales, suivies d'un banquet, un des premiers dimanches de mars.

##### Dîner mensuel.

Chaque mois, sauf pendant les vacances, un dîner intime réunit les membres de la Corporation et leurs invités.

##### Service de publicité.

La Corporation, par le moyen du *Bulletin*, sert d'intermédiaire entre les organes de publicité et ses membres pour la publication et la reproduction de leurs œuvres.

##### Caisse de prévoyance.

Pour les cas de chômage, maladie ou décès, au profit de ceux qui versent une souscription annuelle de 3 francs.

# CAISSE CORPORATIVE DE PRÉVOYANCE

## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1er.

§ 1er. — Une Caisse corporative de prévoyance est fondée au profit des membres de la Corporation des publicistes chrétiens qui s'obligent à verser une contribution personnelle de 3 francs en même temps que leur cotisation annuelle, ou une somme de 25 francs une fois donnée.

§ 2. — En outre de ce versement, elle sera alimentée :

a) Par une contribution annuelle de chaque syndicat, du cinquième de ses cotisations et de ses revenus disponibles, déduction faite des dépenses nécessaires au fonctionnement des syndicats ; dépenses à fixer chaque année par le bureau de chaque syndicat.

b) Par des dons volontaires, souscriptions, bénéfices de toutes sortes.

### ARTICLE 2.

§ 1er. — Au décès de chacun des associés, cette Caisse sera débitée d'autant de fois un franc qu'il y aura de souscripteurs, sous déduction d'une retenue fixée au commencement de chaque année par le Conseil, d'après l'importance des décès de l'année précédente.

§ 2. — Cette somme est mise en réserve au profit des personnes suivantes :

a) En premier lieu, la veuve du défunt.

b) A défaut de veuve, les enfants.

c) A défaut d'enfants, les membres de la famille à sa charge.

d) Lorsqu'il n'y aura ni veuve, ni enfants, ni membres de la famille à sa charge, cette somme sera réservée aux ayants droits de la succession qui en feraient la demande pour couvrir les frais funéraires et de dernière maladie.

En tous cas, le sociétaire peut désigner à l'avance le bénéficiaire de l'indemnité de décès.

§ 3. — Cette indemnité fera retour à la caisse dans les cas suivants :

a) Si le défunt a déclaré à l'avance et par écrit y renoncer.

b) Si les intéressés déclarent ne pas vouloir en profiter.

c) Si la réclamation n'est pas faite dans le mois de l'avis donné aux intéressés.

§ 4. — Dans ces différents cas il sera retenu la somme nécessaire pour faire

célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt, par les soins de la corporation.

### ARTICLE 3.

§ 1er. — En cas de maladie ou d'infirmité d'un des souscripteurs, une demande peut être adressée par lui au Bureau, qui sera seul juge de l'opportunité et de l'importance de l'indemnité.

§ 2. — Une demande d'indemnité peut également être formée en cas de chômage par suppression d'emploi ou toute autre cause justifiée, et laissée à l'appréciation du Bureau.

### ARTICLE 4.

§ 1er. — Les membres de la Corporation qui n'ont pas souscrit à la Caisse n'auront pas le droit d'y participer.

§ 2. — Cependant, à raison de la contribution de la Caisse syndicale, le Bureau pourra, dans les circonstances de décès, de maladie ou de chômage ci-dessus prévues, sur la demande qui lui en sera faite, voter un secours temporaire dont il fixera le chiffre.

§ 3. — Dans les cas d'urgence, le président est autorisé à accorder un léger secours aux associés ou même à des confrères étrangers à l'Association, sauf à en rendre compte au Bureau. Il peut même en certaines circonstances laissées à sa discrétion, être dispensé de faire connaître le nom du confrère secouru.

### ARTICLE 5.

§ 1er. — Le présent règlement arrêté par les Bureaux des deux syndicats, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 12 de leurs statuts, est entré en vigueur à partir du 1er janvier 1909.

§ 2. — Il pourra être modifié, soit sur l'initiative des Bureaux, soit par une Assemblée générale des intéressés convoquée par le président huit jours à l'avance, sur la demande de vingt participants.

§ 3. — Ces modifications ne pourront être faites qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

### ARTICLE 6.

Tous les candidats qui sollicitent leur admission à l'un des syndicats sont invités à souscrire à la Caisse corporative.

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## LISTE POUR L'ANNÉE 1911

**Aumônier.**

M. le chanoine GAUDEAU.

**Conseil corporatif.**

*Président* : M de MAROLLES.

*Vice-Présidents* : MM. NEMOURS-GODRÉ, le baron Joseph du TEIL.

*Secrétaire* : M. Joseph MOLLET.

*Trésorier* : M. TASTEVIN DE NOUVEL.

**Membres du Conseil.**

MM. le chanoine FONSSAGRIVES, Rémy de SIMONY, le vicomte Henri de FRANCE, BOUVATTIER, Octave CHAMBON, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, RENAULD, JEANNE, VEUILLOT, SALLÉ.

**Membres honoraires.**

MM.

Raoul ANCEL, sénateur, 32, avenue Marceau, Paris.

Vincent de Paul BAILLY, ancien directeur de *La Croix*, 1, rue Goethe, Paris.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre-Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

Le marquis de CARNÉ, sénateur, 85, rue d'Assas, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. de COURCELLES, 18 *ter*, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solférrino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Colonel KELLER, président de la Société d'Education et d'Enseignement, 22, boulevard Flandrin.

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 90 *bis*, rue de Varenne.

Le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Monseigneur MARBEAU, évêque de Meaux, Meaux.

Anthime MÉNARD, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Eugène TAVERNIER, rédacteur à l'*Univers*, 36, rue du Bac, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragoitin, Avranches.

**Correspondants étrangers.**

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virton, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*. Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

Docteur Paul Weillbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.



**Conseil médical.**

MM.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larrieu, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgie, 105, rue de La Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de la Flotte, avocat à la Cour d'Appel, 3, quai Voltaire, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de BoisMENU, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durmerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est tirée à part en une brochure qui est périodiquement adres-

sée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris.*



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

Année 1911

## Bureau du syndicat.

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 13, rue de Bourgogne, Paris (1).

Vice-Présidents : Nemours-Godré (F.), 8, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise).

Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Trésorier : Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henri de France (P.) (01), 55, rue de Lille, Paris.

## Conseil syndical.

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue Madame, Paris.

Le chanoine Gaudeau (02), 25, rue Vaneau, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Alphonse-Stanislas Jeanne (1900) (P.), 333, rue de Vaugirard, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Ernest Renaud (90), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Espérance Tournier (89), 39, rue Saint-Hilaire, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Cabriel Sallé (P.) 04. *Echo Dunois*. Châteaudun

## Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arsac (1894), Divers, rue des Jancelins, Epernay.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).

D<sup>r</sup> Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 20, rue de La Fontaine, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893) (Diego) *Croix*, 13, rue Florac, Marseille.

Firmin Bacconhner (08), *Accord Social*, 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon, 34, rue Victor-Hugo.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903) (P.), *Libre Parole*, 20, rue de Magdebourg, Paris.

Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré. Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).

Alphonse Béchet (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).

Joseph Bellet (F.), ancien directeur. Anclades, près Lourdes.

Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon, place Darcy.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 17, avenue de la Motte-Piquet, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messager de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc), 06, *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), Divers, 87, boulevard Saint Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95) (P), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900). *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, Lyon, rue Montée-des-Anges.

Louis Borvin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Vol-nté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.

Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.

Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

Jacques de Bréda (P.) (1896), *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Henri Brun (10), Agence de la Presse Nouvelle, Paris-Centre, Briare (Loiret).

Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.

De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.

Auguste Cavalier (1899) (P.), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.

René Chailland (1910) (P.), directeur de la *Mayenne*, Laval.

Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges

Louis Chailloux (P.) (07), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.

Emmanuel Chastrusse (10), *Croix de la Corrèze*, Brive.

Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.

A. Claverie (F.), ancien directeur, Esparros.

Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.

Louis Colin (P.) (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.

Yves de Constantin (1889), *Autorité, Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.

Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.

Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).

Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messenger de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.

Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.

Jules Dassonville (1910), *Presse régionale*, 7, rue Barrès, Meudon.

Joseph Denais (1902), conseiller municipal, *Patrie, Libre Parole*, Correspondance de la presse départementale, 8, rue de Levis, Paris.

Jules Delahaye (P.), 54, rue Jouffroy, Paris.

Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.

Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.

Jean Desgranges (10), *Croix de Limoges*, Limoges.

Raymond Devèze (08), *Nouveliste de Bretagne*, Vannes.

Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).

Ch. Doisnel du Val-Michel (1903), *Messenger Eudois*, Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.

Paul Dubié (1911), *Mémorial des Pyrénées*, 11, rue Bernadette, Paris.

Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.

Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.

Louis Dumarché, *Bien public* (09), rue Mably, Dijon.

Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.

Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.

Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 37, rue Elysée-Reclus, Paris.

Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.

Henri Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.

Maurice Eblé (1911), *Vie Nouvelle*, 13, boulevard Montparnasse, Paris.

René Faïdy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

Albert Faure (1899), *Messenger de l'Oise*, Beauvais.

Oscar de Ferenzy (Fraënzell) (1902), *Courrier Libéral*, Château de Conflans, Charenton (Seine).

Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 92, rue Jouffroy, Paris.

André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.

Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.

Pierre Fournel (P.) (08), *Jeune Provence*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.

Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 30, rue Jules-Ferry, Enghien-les-Bains.

Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.

F. Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.

Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.

L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, *Divers*, 52, rue Vaneau, Paris.

Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.

Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, Allex (Drôme).

Louis Galle, *Dépêche et Nouvellistes*, 83 bis, rue de la Liberté, Lille.

Gustave Gautherot (10), *Univers*, 16, avenue de Villars, Paris.

A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).

P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest, Gazette de Dol*, La Butte-Val-Saint-Père, Avranches.

H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.

- Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive* et au *Mousquetaire*, 30, rue Antoinette, Paris.
- Paul Grappin (10), Agence du *Nouvel-Liste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.
- Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.
- Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).
- Louis Guérif (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.
- Maurice Guérin (10), *Croix de Limoges*, 19, rue du Consulat, Limoges.
- Urbain Guérin (F.), 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.
- Joseph Hastings (07) (P), *Divers*, 95 bis, boulevard Arago, Paris.
- Tancrède de Hauteville (1899), *Croix du Calvados*, Argences (Calvados).
- Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Cbari-vari*, 17, rue de Calais, Paris.
- Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).
- Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.
- Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.
- Louis Hosotte (1911), *Eclair Comtois*, 4, rue de Lorraine, Besançon.
- Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.
- Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.
- Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).
- Jaudouenc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.
- Louis de Jeux (1898), *Réveil de l'Ouest*, château de Bordes, par Baugé.
- Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.
- André Lacroix (P.) (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.
- Louis Lamapet (08), *Messenger de l'Allier*, Moulins.
- Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.
- Jean de Lannois (1911), *Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay, Paris.
- D<sup>r</sup> Larriou (P.) (1891), *Polybiblion Es-kualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.
- Maurice Lasnier (1898), *Journal de Cbar-tres*, Chartres.
- Roger Lacaud (1911), directeur de l'*Indicateur de Cognac*, 9, rue Emile-Albert, Cognac.
- Gabriel Latouche (1899), *Eclair, Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.
- Georges Larigaldi (1911), directeur de *La Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil, Angoulême.
- Georges-Claudius Lavergne (F.), Bailly (Seine-et-Oise).
- Louis Laya (1902), *Action Libérale, Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart (Seine).
- Raphaël Lecerf (09), *Croix de la Mayenne*, 24, rue des Fossés, Laval.
- D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Le Breton de Paris*, 14, rue Vaneau, Paris.
- Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).
- Henri le Roux de Selien (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.
- Victor Lesprie (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.
- Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Angerville, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.
- Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennequin Loos-lès-Lille.
- Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.
- Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.
- Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.
- Henri Lucien-Brun (1898) (P.), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.
- Athanase Maire (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.
- Maurice Malou (16), *Courrier de la Meuse*, place Chevert, Verdun.
- André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.
- Emile Marsac (08), *La Vendée*, Fontenay-le-Comte.
- René Martin, (09) rédacteur en chef au *Petit Diocésien*, Saint-Dié.
- De Martrin-Donos (P.) (90), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.
- Georges Maze-Sencier (1908), *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.
- Alfred Mélissin (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).
- Joseph Ménard (F.), ancien rédacteur en chef, 9, rue Dupont-des-Loges, Paris.
- Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.
- Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).
- Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.
- Albert Monniot (1911), *Libre Parole*, 8, rue Rougemogt, Paris.
- Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.
- Paul Morand (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.
- Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.

- Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.
- Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.
- Charles Nicoullaud (1895) (P.), ancien directeur, en disponibilité, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly.
- Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbevillois*, Abbeville.
- Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.
- Frédéric Paillart (1911), directeur de *l'Abbevillois*, 84, Chaussée Marcadé, Abbeville.
- Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.
- Paul Parsy (08), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.
- Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, rue Nouvelle, Charenton-le-Pont, Seine.
- Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.
- Pierre Perrin (10), directeur de *La Semaine*, Yssingeaux (Haute-Loire).
- PetitHenry (P.) (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.
- J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.
- Pierre l'Hermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.
- Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.
- Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.
- Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).
- Maurice Ponthière (1902), *Peuple Ardennais*, 6, Berthollet, Paris.
- C. L. Poulin (1898), *Croix*, 3, rue de la Trinité, Paris.
- A. Pouyé (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.
- Paul Pouyé (1889), *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.
- Armand Praviel, *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.
- Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.
- Henry Ramez (10), *Réveil*, Saint-Amand-les-Eaux, Nord.
- Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.
- Auguste Reynis (1909), *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.
- Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 48, rue d'Assas, Paris.
- Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.
- Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.
- Rincé (P.) (1888), ancien directeur de la *Vendée*, La Guéridière, Noirmoutiers.
- Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.
- Auguste Rochette (04), *Jeune Provence*, 46, rue Lamalgue, Toulon (Var).
- Le vicomte de Romanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.
- Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 6, rue Coëtlogon, Paris.
- Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris.
- Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.
- Rubat du Méric (03), 5, rue Montera, Paris.
- Michel Salomon (1894), *Revue Hebdomadaire*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.
- Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Henri Savatier (1899), *Mouvement social*, 40, rue de la Cathédrale, Poitiers.
- Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.
- Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.
- Paul Simonnot (P.) (92), ancien rédacteur à la *Corporation*, Kervenic, Vannes.
- Louis de Soye (10), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-St-Jacques, Paris.
- Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), *Intransigeant*, 29, rue Chevert, Paris.
- Louis de Soye (1010), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
- Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.
- Paul Tailliez (F.), *Le Nouvelliste de la Sarthe*, Le Mans, 164, rue de Vaugirard, Paris.
- Maurice Talmeyr (03), *Libre Parole*, Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.
- Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.
- Amand Terrière (08), *Moniteur de l'Oise*, rue des Flageots, Beauvais.
- Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.
- Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.
- Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 4, rue des Chartreux, Paris.
- Viton de Thorame (P.) (1895), *La Paix Sociale*, 49, rue Michelet, Alger.
- Maurice Vivier (04), *Journal de Saint-Palais*, Saint-Palais.
- Vicomte de Wall (1900), *Bourgogne*, *Eclair Comtois*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.
- Charles Vincent (P.), *Gazette de France*, 42, rue des Perchamps, Paris.
- Joseph Zamanski (07), *Libre Parole*, 94, boulevard Raspail, Paris.



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

### Extraits des Statuts.

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus de trois ans à la presse quotidienne, ou de quatre ans à la presse périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sous la présentation de deux membres n'appartenant pas au Conseil, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

### Observations.

Suivant les dispositions qui précèdent, il faut « appartenir à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué. »

1° *Appartenir à la presse.*

C'est-à-dire : Faire du journalisme

son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement de notoriété publique, non comme amateur*, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante ;

2° L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, héraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.* ;

2° Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

### Avis divers.

Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer par un versement de 3 francs par an, à la Caisse de prévoyance constituée en vue des cas de chômage ou de maladie et donnant droit à une somme fixe au décès.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association et un dîner réunit les associés.

Le carnet individuel donne des entrées gratuites.

Les 210 premiers membres du Syndicat obtiennent sur leur demande le demi tarif sur tous les chemins de fer.

Les membres admis postérieurement ne peuvent jouir de la demi place que quand ils ont pris rang dans les 210 premiers, par voie d'extinction.



---

## EXTRAIT du RÈGLEMENT de la CAISSE de RETRAITES

---

3. — Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat.

L'exercice de ce droit est fixé dans l'ordre suivant :

Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge.

Dès que la jouissance de la pension aura été assurée à tous les sociétaires inscrits à ce tableau (A), suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir, le surplus sera appliqué au service des pensions des sociétaires inscrits au tableau suivant (B) comprenant également cent membres.

Il sera passé au troisième tableau (C) dans les mêmes conditions ; mais le nombre des membres participants est limité au quintuple du nombre des pensions, soit actuellement 210 pour 42 pensions. Au-delà de ce nombre, les nouveaux membres demeureront stagiaires, et ne seront inscrits comme participants éventuels, qu'au fur et à mesure des vides qui se produiront, d'après la date de leur admission.

Si un ou plusieurs sociétaires ont été admis le même jour, l'antériorité est acquise au plus âgé.

Le Syndicat dispose actuellement de 42 retraites de 500 francs.

---

---

# SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## CAISSE DE RETRAITES

État des Sociétaires ayant un droit, soit acquis, soit éventuel à la pension

### DROIT ACQUIS

#### de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
1	De Marolles.	1 <sup>er</sup> fondateur (1886)	1 <sup>er</sup> Juillet 1836	1901
2	P. Gibert.	Fondateur (1886)	7 Janvier 1830	—
3	Louis de Benque.	—	24 Janvier 1830	—
4	H. Gibert.	—	2 Mai 1836	—
5	O. Havard.	—	24 Mai 1845	—
6	Drumont.	—	3 Mai 1844	—
7	Dupuy.	—	17 Août 1844	—
8	Fromm.	—	21 Mars 1845	—
9	Lambert.	—	16 Février 1846	—
10	Nemours-Godré	—	2 Juin 1847	1902
11	Lavergne.	—	16 Juillet 1847	—
12	Claverie.	14 Avril 1887	29 Juin 1839	—
13	Bellet.	Fondateur	6 Mars 1848	1903
14	Borrelly.	—	16 Juillet 1848	—
15	Pouyé.	—	25 Septembre 1848	—
16	Rincé.	5 Janvier 1888	3 Juillet 1844	—
17	U. Guérin.	Fondateur	11 Août 1849	—
18	Mehlin.	5 Janvier 1888	16 Novembre 1850	—
19	Hervel.	8 Janvier 1891	7 Avril 1836	1905
20	Danis.	5 Mars 1891	20 Mars 1847	1906
21	Delahaye.	10 Avril 1890	5 Mai 1851	—
22	Vincent.	14 Avril 1887	9 Juin 1851	—
23	de Bernon.	2 Janvier 1890	11 Septembre 1851	—
24	Simonnot.	3 Mars 1892	12 Novembre 1842	1907
25	Paillard.	Fondateur	1 <sup>er</sup> Avril 1852	—
26	Taunay.	—	20 Juillet 1852	—
27	Bechet.	2 Mai 1889	27 Juillet 1852	—
28	Depoin.	Fondateur	17 Janvier 1853	1908
29	Butel.	7 Novembre 1889	24 Octobre 1853	—
30	A. Loth.	11 Décembre 1893	16 Décembre 1842	—
31	Bazin.	2 Mars 1893	26 Février 1854	1909
32	Arsac.	3 Juin 1894.	2 Avril 1851	—
33	H. Durrieux.	7 Janvier 1892	25 Septembre 1854	—
34	Tastevin.	Fondateur	17 Février 1855	1910
35	Chambon.	Fondateur	25 Avril 1855	—
36	Viton.	26 Mai 1895	23 Septembre 1843	—
37	L. Colin.	2 juillet 1895	20 Mars 1847	—
38	Nicoulland.	7 Novembre 1895	3 Mars 1854	—
39	Bertrin.	5 Décembre 1895	7 Juillet 1851	—
40	de Bréda.	6 Janvier 1896	28 Février 1849	6 Janvier 1911
41	Hocart.	5 Mars 1895	24 Mai 1856	24 Mai 1911
42	Rivière.	1 <sup>er</sup> avril 1897	15 Mai 1855	1 <sup>er</sup> Avril 1912

**DROIT ÉVENTUEL**  
**de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)**

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
43	Croisille.	7 Janvier 1892	1 <sup>er</sup> Juin 1857	1 <sup>er</sup> Juin 1912
44	Salomon.	3 Janvier 1894	7 Juin 1857	7 Juin 1912
45	de Simony.	9 Janvier 1890	15 Octobre 1837	15 Octobre 1912
46	de Jeux.	6 Janvier 1898	11 Novembre 1842	6 Janvier 1913
47	Bourges.	6 Janvier 1896	27 Décembre 1858	27 Décembre 1913
48	Taberne.	6 Mai 1897	31 Mars 1859	31 Mars 1914
49	de Romanet.	2 Janvier 1893	8 Juillet 1859	8 Juillet 1914
50	J. Menard.	Fondateur	12 Septembre 1859	12 Septembre 1914
51	Scarpattett.	4 Janvier 1894	25 Septembre 1860	25 Septembre 1915
52	Denoyel.	5 Février 1891	21 Octobre 1860	21 Octobre 1915
53	Richardet.	5 Novembre 1891	28 Novembre 1860	28 Novembre 1915
54	E. Tournier.	7 Février 1889.	24 Décembre 1860	24 Décembre 1915
55	Huet Saint-Paul.	7 Avril 1892	10 Janvier 1861	10 Janvier 1916
56	Tailliez.	Fondateur	3 Mars 1861	3 Mars 1916
57	de la Tourrasse.	3 Décembre 1896	19 Juin 1861	19 Juin 1916
58	de Seilhac.	3 Février 1895	7 Août 1861	17 Août 1916
59	Barnola.	Fondateur	17 Septembre 1861	17 Septembre 1916
60	Verdun.	7 Février 1889	2 Novembre 1861	2 Novembre 1916
61	Mollet.	2 Mai 1889	18 Juin 1862	18 Juin 1917
62	de Martrin-Donos.	9 Avril 1896	12 Décembre 1862	12 Décembre 1917
63	Loire.	14 Avril 1887	26 Avril 1863	26 Avril 1918
64	Larrieu.	8 Janvier 1891	29 Mai 1863	29 Mai 1918
65	Gaigé.	5 Mars 1891	18 Octobre 1863	18 Octobre 1918
66	Blanc.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	18 Décembre 1863	18 Décembre 1918
67	de Constantin.	5 Décembre 1889	14 Avril 1864	14 Avril 1919
68	de Bar.	7 Juin 1896	10 Décembre 1864	10 décembre 1919
69	Maire.	8 Janvier 1891	22 Janvier 1865	22 Janvier 1920
70	PetitHenry.	7 Janvier 1897	12 Mai 1865	12 Mai 1920
71	de Beauregard.	7 Mai 1896	31 Décembre 1865	31 Décembre 1920
72	Gendrot.	4 Juillet 1889	4 Janvier 1866	4 Janvier 1921
73	Papillon.	6 Avril 1893	5 Juin 1866	5 Juin 1921
74	Ardant.	13 Juin 1897	6 Juin 1866	6 Juin 1921
75	Duranthon.	7 Juillet 1892	11 Décembre 1866	11 Décembre 1921
76	Gouzien.	7 Juin 1896	30 Janvier 1867	31 Janvier 1922
77	A. Perrin.	4 Octobre 1888	25 Mai 1867	25 mai 1922
78	de Clercq.	3 Février 1891	13 Octobre 1867	13 Octobre 1922
79	Joseph Bon.	3 Février 1895	15 Février 1868	15 Février 1923
80	Lacroix.	2 Décembre 1897	23 Mai 1868	23 Mai 1923
81	Sarda.	6 Janvier 1896	14 Janvier 1869	14 Janvier 1924
82	d'Azambuja.	4 Janvier 1894	2 Mai 1869	2 Mai 1924

**DROIT ÉVENTUEL**  
de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	<b>MM.</b>			
1	De Cardonne.	6 Janvier 1898	15 Janvier 1851	6 Janvier 1913
2	Geoffroy.	10 Mars 1898	20 Janvier 1850	10 Mars 1913
3	Pigelet.	12 Mai 1898	9 Avril 1850	12 Mai 1913
4	L'Hopital.	1 <sup>er</sup> Décembre 1898	16 Février 1854	1 <sup>er</sup> Décembre 1913
5	Latouche.	6 Janvier 1899	6 Septembre 1849	6 Janvier 1914
6	Paul Pouyé.	2 Février 1899	25 Octobre 1852	2 Février 1914
7	Savadier.	—	13 Novembre 1853	—
8	de Hauteville.	4 Mai 1899	25 Août 1838	4 Mai 1914
9	Bouvattier.	—	9 Septembre 1843	—
10	Hostin.	6 Juillet 1899	3 Janvier 1856	6 Juillet 1914
11	Jollivet.	1 <sup>er</sup> Février 1900	18 Octobre 1842	1 <sup>er</sup> Février 1915
12	Pillot.	7 Juin 1900	27 Juin 1839	7 Juin 1915
13	Dumont.	3 Février 1898	20 Décembre 1860	20 Décembre 1915
14	De Gailhard-Bancel	11 Avril 1901	1 <sup>er</sup> Novembre 1849	11 Avril 1916
15	Fournier (abbé)	—	27 Mars 1859	—
16	Gaudeau (abbé).	17 Mai 1902	24 Septembre 1854	17 Mai 1917
17	Rallet.	7 Juin 1900	1 <sup>er</sup> Août 1862	1 <sup>er</sup> Août 1917
18	Audollent.	2 Février 1899	7 Août 1862	7 Août 1917
19	Poulin (abbé).	12 Juillet 1898	1 <sup>er</sup> Septembre 1862	1 <sup>er</sup> Septembre 1917
20	Servois.	6 Novembre 1902	16 Novembre 1862	16 Novembre 1917
21	Maurice Talmeyr.	8 Janvier 1903	17 Mars 1850	8 Janvier 1918
22	Froment (abbé).	—	30 Mai 1861	—
23	Jaudouneuc.	6 Juillet 1899	27 Janvier 1863	27 Janvier 1918
24	Durand.	19 Avril 1903	15 Octobre 1859	19 Avril 1918
25	Flornoy.	—	19 Juin 1860	—
26	Doisnel.	20 Mai 1903	20 Août 1852	20 Mai 1918
27	Maigrot.	5 Novembre 1903	13 Janvier 1857	5 Novembre 1918
28	Loutil (abbé).	10 Mars 1900	17 Novembre 1863	17 Novembre 1918
29	Bourguet.	3 Décembre 1903	2 Juin 1863	3 Décembre 1918
30	Lava.	4 Décembre 1902	24 Janvier 1864	24 Janvier 1919
31	de Wall.	7 Juin 1900	14 Février 1864	14 Février 1919
32	Blanchon.	23 Avril 1904	14 Mars 1856	23 Avril 1919
33	Feron-Vrau.	7 Juin 1900	17 Mai 1864	17 Mai 1919
34	Dubois de la Rue.	7 Juillet 1904	28 Septembre 1861	17 Juillet 1919
35	de Laflotte.	11 Avril 1901	20 Août 1864	20 Août 1919
36	Sallé.	15 Décembre 1904	1 <sup>er</sup> Avril 1860	15 Décembre 1919
37	Duché.	10 Février 1905	29 Juin 1861	10 Février 1920
38	G. Loth.	19 Avril 1905	22 Mars 1853	19 Avril 1920
39	Fossé d'Arcosse.	—	29 Octobre 1867	—
40	Mercier.	7 Janvier 1904	26 Avril 1865	26 Avril 1920
41	Lasnier.	10 Mars 1898	16 Octobre 1865	16 Octobre 1920
42	de Roton.	7 Février 1901	28 Octobre 1865	28 Octobre 1920
43	Grenier.	3 Décembre 1903	5 Juillet 1866	5 Juillet 1921
44	Morand.	29 Octobre 1906	21 Décembre 1849	29 Octobre 1921
45	Bertoye.	—	22 Mai 1857	—
46	Boivin.	29 Janvier 1906	18 Novembre 1866	18 Novembre 1921
47	de la Tour.	20 Avril 1907	13 Novembre 1861	20 Avril 1922
48	J Tourmentin.	19 Mai 1907	5 Novembre 1850	19 Mai 1922
49	Gaffre.	9 Novembre 1907	1864	9 Novembre 1922
50	P. Hervé.	—	17 Janvier 1868	17 Janvier 1923



*DROIT ÉVENTUEL*  
de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B) (suite).

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
51	de Rosnay.	6 Janvier 1899	12 Avril 1868	12 Avril 1923
52	Liagre.	4 Août 1905	24 Juin 1868	24 Juin 1923
53	L. Dumarché.	9 Novembre 1907	17 Décembre 1868	17 Décembre 1923
54	Jules Chavanon.	15 Février 1908	28 Janvier 1866	15 Février 1923
55	G. Maze-Sencier.	—	16 Mars 1866	—
56	Fraenzel.	23 Janvier 1902	5 Août 1869	5 Août 1924
57	Renauld.	2 Février 1899	16 Octobre 1869	16 Octobre 1924
58	Merlier.	29 Janvier 1906	28 Décembre 1869	28 Décembre 1924
59	Le Monnier.	29 Janvier 1906	21 Mars 1870	21 Mars 1925
60	Lespine.	13 Décembre 1905	31 Mai 1870	31 Mai 1925
61	Jeanne.	13 Décembre 1900	13 Novembre 1870	13 Novembre 1925
62	F. Veuillot.	20 Avril 1907	31 Mars 1870	31 Mars 1925
63	D'Ortho.	18 Octobre 1900	19 Janvier 1871	19 Janvier 1926
64	Faure.	5 Octobre 1899	27 Janvier 1871	27 Janvier 1926
65	Rubat du Merac.	5 Novembre 1903	16 Juillet 1871	16 Juillet 1926
66	Cavalier.	11 Janvier 1900	1 <sup>er</sup> Septembre 1871	1 <sup>er</sup> Septembre 1926
67	Nourisson.	4 Mai 1899	2 Octobre 1871	2 Octobre 1926
68	De Montardy.	13 Décembre 1905	13 Octobre 1871	13 Octobre 1926
69	Le Fur.	6 Mai 1897	12 Janvier 1872	12 Janvier 1927
70	De France.	7 Janvier 1901	16 Mars 1872	16 Mars 1927
71	Coudy.	31 Mai 1906	18 Février 1872	18 Février 1927
72	Bazire.	3 Décembre 1900	9 Novembre 1872	9 Novembre 1927
73	J. Hastings.	26 Janvier 1907	17 Juillet 1872	17 Juillet 1927
74	P. Bétry.	19 Mai 1907	9 Mai 1872	9 Mai 1927
75	H. L.-Brun.	12 Mai 1898	12 Janvier 1873	12 Janvier 1928
76	Morin.	26 Janvier 1906	21 Janvier 1873	21 Janvier 1928
77	Guèze.	24 Novembre 1906	29 Juillet 1873	29 Juillet 1928
78	Bechet.	10 Février 1905	22 Août 1873	22 Août 1928
79	Bidou	11 Janvier 1900	28 Juin 1874	28 Juin 1929
80	De Maricourt.	23 Avril 1904	4 Décembre 1874	4 Décembre 1929
81	Chailloux.	12 Décembre 1907	20 Février 1874	20 Février 1929
82	Zamanski.	—	20 Mai 1874	20 Mai 1929
83	Firmin Baccoumier	15 Février 1908	8 Octobre 1874	8 Octobre 1929
84	Vivier.	7 Juillet 1904	29 Janvier 1875	29 Janvier 1930
85	Ponthière.	6 Novembre 1902	17 Septembre 1876	17 Septembre 1931
86	Rochette.	23 Avril 1904	23 Avril 1877	23 Avril 1932
87	De Ricault.	27 Mars 1902	Juin 1877	Juin 1932
88	Denais.	4 Décembre 1902	10 Août 1877	10 Août 1932
89	Boucheril.	10 Février 1905	20 Novembre 1877	20 Novembre 1932
90	Le Roux.	14 Juin 1902	15 Mars 1878	15 Mars 1933
91	Bietrix.	7 Janvier 1904	17 Décembre 1878	17 Décembre 1933
92	Pebeyre.	17 Mai 1902	5 Juin 1880	5 Juin 1935
93	Piot.	7 Janvier 1904	1 <sup>er</sup> Novembre 1881	1 <sup>er</sup> Novembre 1936
94	Paul Parsy.	18 Janvier 1908	25 Février 1882	25 Février 1937
95	J. Jacques.	5 Novembre 1903	13 Février 1883	13 Février 1938
96	Paul Devigüe.	15 Février 1908	24 Janvier 1883	24 Janvier 1938
97	Joseph Picavet.	—	30 Juin 1885	30 Juin 1940
98	Alfred Michelin.	—	27 Avril 1889	27 Avril 1944

**DROIT ÉVENTUEL**  
**de la 3<sup>e</sup> CENTAINE (C)**

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. Pierre Fournel.	11 Avril 1908	14 Novembre 1872
2	Emile Marsac.	—	9 Décembre 1872
3	Antoine Redier.	—	7 Juillet 1873
4	Raymond Devèze.	16 Mai 1908	31 Janvier 1858
5	Louis Nemoz.	—	25 Juillet 1867
6	Eugène Arthaud.	8 Octobre 1908	9 Septembre 1857
7	Joseph Rousseau.	—	5 Mai 1880
8	Amand Terrière.	—	25 Juillet 1886
9	Jules Riché.	21 Novembre 1908	12 Avril 1869
10	René Faidy.	19 Décembre 1908	7 Septembre 1863
11	Louis Lamapet.	—	10 Juillet 1866
12	Alfred Mélisson.	—	21 Juin 1870
13	Jules Belorgey.	16 Janvier 1909	11 Novembre 1852
14	Pierre Fouillaud.	—	5 Octobre 1869
15	Paul Bailly.	—	23 Mai 1876
16	Amédée Chaillouet.	—	21 Septembre 1880
17	Auguste Reynis.	20 Mars 1909	10 Juillet 1858
18	Louis Guérif.	—	9 Juillet 1874
19	Pierre Bouët.	—	2 Avril 1877
19	René Martin.	—	19 Mai 1882
21	Joseph Counil.	—	28 Mai 1875
22	Louis Galle.	3 Septembre 1909	21 Novembre 1873
23	Raphaël Lecerf.	17 Décembre 1909	8 Janvier 1871
24	Georges Gabiolle.	15 Janvier 1910	11 Juin 1864
25	Joseph Grave.	—	19 août 1878
26	Gautherot.	19 Février 1910	29 Juillet 1873
27	de Soye.	—	22 Août 1869
28	Grappin.	19 Mars 1910	22 juillet 1874
29	Chailland.	18 Juin 1910	24 octobre 1858
30	Chastrusse.	6 Octobre 1910	1 <sup>er</sup> Octobre 1862

Récapitulation : De la 1<sup>re</sup> centaine . . . 82  
De la 2<sup>e</sup> centaine . . . 98  
De la 3<sup>e</sup> centaine . . . 30

Total . . . 210

## STAGIAIRES

N° d'ordre	NOMS	DATE D'ENTREE	DATE DE NAISSANCE
31	MM. H. Brun.	6 octobre 1910	30 Novembre 1872
32	Armand Praviel.	—	18 Octobre 1875
33	Ramez.	—	23 Mai 1876
34	Pierre Perrin.	—	25 Septembre 1880
35	Maurice Malou.	19 novembre 1910	28 mars 1882
36	Jules Dassonville.	17 décembre 1910	12 janvier 1874
37	Maurice Guérin.	—	24 avril 1881
38	Abbé Desgranges.	—	12 janvier 1874
39	Abbé Larigaldi.	21 janvier 1911	26 mai 1870
40	Albert Monniot.	18 février 1911	31 octobre 1862
41	Louis Hosotte.	—	8 juin 1874
42	Maurice Eblé.	—	13 juillet 1880
43	Paul Dubié.	—	20 juillet 1880
44	Paillart.	18 mars 1911	25 janvier 1871
45	Lacaud.	—	24 juillet 1875
46	de Lannoy.	15 avril 1911	20 octobre 1869

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Année 1911

## LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1911.

## Bureau.

*Président* : V. de Marolles, 13, rue de Bourgogne, Paris.

*Vice-Présidents* : Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Le chanoine Fonsagrives (90), 18, rue du Luxembourg, Paris.

*Secrétaire* : Baron de Rosnay, 6, rue Coëtlogon, Paris.

*Trésorier* : Fénelon Gibon, 109, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

## Conseil.

Comte de Tinsseau (1894), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Le chanoine Gaudeau, 58, rue de Babylone, Paris.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Marousem (1891), 31, rue de la Faisanderie, Paris.

## Membres.

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, 20, rue Monsieur, Paris.

André Besson (09), Macornay (Jura).

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

Robert de Boyer Montégut, rue Grande-Allée, Toulouse.

Henri Brun, La Barre, par Ozouer-sous-Trézée (Loiret).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier)

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Jules Cauvière (1891), professeur à l'Institut catholique, 15, rue Duguay-Trouin, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (1894), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Baron de Contenson, 4, rue de l'Alboni, Paris.

Louis Delalande (1894), 2, rue de Lisbonne, Paris.

Farocho (1892), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gautier, éditeur (1892), rue de Bellechasse, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille, Paris.

Estienne Hennet de Goutel, 95, rue Royale, Versailles.

Joseph Joubert (1894), 11, rue des Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kernaer (1890), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (1888), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (1892), 32, rue Montaigne, Paris.

Lecoffre, éditeur (1892), 90, rue Bonaparte, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée Balmont, Lyon.

L'abbé Maillot (06), 8, rue de La Ville-l'Evêque, Paris.

Baron de Maricourt, Villemetrie.

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Villerssexel, Paris.

Jules Mihura, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon.

Nemours-Godré, 8, rue de Jouy, Chaville.

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.



Abbé Pascal, curé à Grosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray (08), 9, rue Mozart, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 74, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Philippe Rondeau, 4, r. de Fleurus, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Roger de Saint-Paul, à Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

Abbé de Scorraille (1893), 10, avenue Gambetta, Montauban.

Joseph Serre (1888), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Joseph Viaud, 12, rue Le Verrier, Paris.

Baron de Villebois-Mareuil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée aux frais du sociétaire.

Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un dîner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 27 mars 1911

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

Présidence de M. de Marolles, assisté de MM. Remy de Simony, vice-président ; Tastevin de Nouvel, trésorier ; Henry de France, secrétaire.

Trente-huit présences, cinquante et un votes par correspondance, en tout quatre-vingt-neuf votants.

*Rapports du secrétaire et du trésorier.*

Solde du compte :

### Caisse du syndicat (1).

Total de l'actif . . . . . 4.396<sup>f</sup> 90  
Total du passif . . . . . 1 777 »

Solde à reporter. . . . . 2.619<sup>f</sup> 90

Le compte est approuvé à l'unanimité.

### Caisse de retraites.

Revenus de l'exercice, tous frais déduits . . . . . 22.366<sup>f</sup> 55  
Pensions . . . . . 18.320 »

Excédent de revenus. . . . . 4.046 55  
Solde de capitaux à remployer . . . . . 2.408 65

Solde actif . . . . . 6.455<sup>f</sup> 20

Ce reliquat sera employé en achat de nouvelles valeurs venant grossir le capital. Le nombre des pensions à servir pendant l'exercice courant sera de quarante et une.

Le compte, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

### Renouvellement du Conseil.

Ont été réélus pour trois ans : MM. Bouvattier, Tastevin de Nouvel, Paillard et Jeanne.

(1) Voir le détail au Bulletin précédent.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Présidence de M. de Marolles, assisté de MM. l'abbé Fonsagrives, le baron Joseph du Teil, vice-présidents, et Fénelon Gibon, trésorier.

Huit présents, huit absents, seize votants.

*Rapports du secrétaire et du trésorier.*

### Comptes de l'exercice

Recettes . . . . . 959<sup>f</sup> 55  
Dépenses . . . . . 270 75

Solde à reporter. . . . . 688<sup>f</sup> 80

Le compte est adopté à l'unanimité.

Sont réélus membres du Conseil pour trois ans : MM. Fénelon Gibon, Firmin Didot, P. du Maroussem.

## ASSEMBLÉE CORPORATIVE

Les recettes corporatives s'élèvent à . . . . . 293<sup>f</sup> »

Les dépenses s'élèvent à . . . . . 1.771 75

Le déficit s'élevant à . . . . . 1.478<sup>f</sup> 75

est comblé par la Caisse des journalistes pour . . . . . 1.283 »

et par celle des écrivains pour . . . . . 195 75

### Caisse de prévoyance.

Recettes . . . . . 3.515<sup>f</sup> »  
Dépenses . . . . . 1.139 »

Solde à reporter . . . . . 2.376<sup>f</sup> »

Budget actif évalué, sauf mémoire, à . . . . . 3.995<sup>f</sup> »

Passif . . . . . 1.300 »

Reliquat évalué à . . . . . 2.295<sup>f</sup> »

L'indemnité de décès est maintenue à 200 francs.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

SUITE DE L'ORDRE DU JOUR.

*Proposition de modifications au règlement de la Caisse de prévoyance.*

Après une courte discussion, le texte est maintenu, sauf au paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 3, la substitution du mot *retenue* au mot *réserve*.

*Modification au règlement de la Chronique de publicité littéraire.*

L'assemblée approuve la décision du Conseil en vertu de laquelle la Chronique mensuelle sera remplacée par une Chronique annuelle qui fera l'objet d'une brochure spéciale à laquelle on donnera toute la notoriété possible.

*Congrès international.*

Le président informe l'assemblée corporative du refus fait par le Syndicat des journalistes d'assister au Congrès international qui doit se tenir cette année à Rome.

Il donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil ainsi conçue :

« Le Président communique la lettre du Comité central de l'Union internationale des associations de presse, invitant le Syndicat à désigner les délégués chargés de le représenter au Congrès qui doit s'ouvrir le 3 mai à Rome. Après discussion, le Conseil, estimant que, malgré les réserves faites par le Comité central en acceptant du Comité de la presse italienne l'invitation à tenir le congrès international à Rome en l'honneur du cinquantième anniversaire de la proclamation de Rome comme capitale du royaume d'Italie, il est impossible de dégager ce congrès du caractère politique et religieux résultant de la date choisie, décide de s'abstenir d'y prendre part, et charge le Président de donner avis de cette décision au Président du Comité central. »

Cette décision est l'objet d'une unanime et vive approbation.

La séance est levée.

N. B. — Une erreur typographique a défigurée le nom de M. Joseph Sarda, commissaire, qui doit être rétabli (lire SARDA et non JARDU).



## BULLETIN MENSUEL DU 25 AVRIL 1911

## CHRONIQUE CORPORATIVE

**Dîner mensuel.**

Comme chaque année, le dîner de mai est avancé d'un jour, à cause des premières communions qui rendent le jeudi impraticable.

Il aura donc lieu le **mercredi 3 mai**, comme toujours au Petit Véfour, à 7 h. 1/2 (5 fr. 50).

Invité, M. Geoffroy de Grandmaison, président de la Société bibliographique. Prière de s'inscrire d'avance.

**Messe mensuelle**

suivant l'usage, aux intentions de la Corporation le 1<sup>er</sup> vendredi.

De plus, nous sommes toujours invités à assister à la messe au Cercle, 18, rue du Luxembourg, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, à 9 h, 1/2.

## NOUVEAUX MEMBRES

**Membre honoraire.**

M. Eugène TAVERNIER, rédacteur à *l'Univers*.

**Membre du Syndicat des Journalistes.**

Admis au Conseil du 15 mars. M. Jean DE LANNON, directeur de *l'Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay à Paris.

## CANDIDATURES

**Au Syndicat des journalistes.**

M. l'abbé DUPERRON, 17, avenue de La Motte-Piquet, à Paris, rédacteur à *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, à la *Revue Antimaçonnique* et à divers. Présenté par M. l'abbé de Benque et M. l'abbé Ardant.

M. Ludovic-Georges HAMON, rédacteur au *Courrier Breton*, 29, boulevard Duchesse-Anne, à Rennes. Présenté par MM. Arthur Loth et V. Tannay.

M. Eugène DIENNE, directeur de *l'Emancipateur de Cambrai*, 20, rue de la Madeleine, Cambrai. Présenté par les mêmes.

M. Joseph GRIES, directeur du *Messager de la Creuse*, demeurant 6, boulevard Carnot à Guéret. Présenté par MM. l'abbé Ardant et Fouillot.

M. l'abbé Louis EBBARD, directeur de quatre journaux des Hautes-Alpes, 4, rue de la Cathédrale, à Gap. Présenté par MM. Nemoz et L. Béchet.

RETRAITE SPIRITUELLE  
pour les Journalistes

*Nous recommandons tout particulièrement à nos confrères la note ci-dessous qui nous est communiquée par l'Archerêché.*

Sous les auspices de la *Commission diocésaine de la presse*, une retraite fermée sera prêchée pour les journalistes les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet par M. l'abbé THELIER DE PONCHEVILLE, à la villa Béthanie, maison diocésaine de retraites, à Monsoult (Seine-et-Oise).

La cotisation pour le loge-



ment et la nourriture sera de 3 francs par jour.

On est prié d'adresser le plus tôt possible son adhésion à M. le chanoine COUGET, sous-directeur diocésain des Œuvres de Presse, 50, rue de Bourgogne (7<sup>e</sup> ar.).

L'importance de cette communication n'échappera à personne. Les *retraites fermées* ont été la grande école de perfectionnement spirituel des époques de foi. A plus forte raison les écrivains chrétiens en ont-ils besoin pour y puiser des encouragements et des lumières. C'est un grand bienfait qui nous est offert. Le président tiendra à honneur d'y prendre part, autant que sa santé le lui permettra, et il espère que ses confrères l'y accompagneront en nombre.

### OUVRAGES COURONNÉS

Justice a enfin été rendue au bel ouvrage de M. l'abbé Fonssagrives *l'Éducation de la pureté*. Tout le monde applaudira à la récompense qu'il a obtenue.

Nous avons été heureux de lire parmi les noms des lauréats de l'Académie française, celui de notre confrère M. F. Nicolay pour son ouvrage intitulé *Ce que les pauvres pensent des riches*. Cette récompense toujours difficile à obtenir, à cause du nombre des compétitions,

n'est qu'un acte de justice pour une œuvre aussi remarquable par sa documentation que par sa portée sociale

### Distinction honorifique.

Enfin, nous adressons toutes nos félicitations à M. l'abbé Desgranges, directeur de la *Croix de Limoges*, qui vient d'être nommé chanoine honoraire d'Angoulême.

### Avis.

**JOURNALISTE** ayant quitté la province pour prendre un emploi à Paris, demande une ou plusieurs correspondances.

### BIBLIOGRAPHIE

Chanoine Bernard GAUDEAU : « La fausse démocratie » et le droit naturel, brochure in-12. Extraite de la *Foi catholique*. Chez l'auteur, 25, rue Vaneau.

Georges MAZE-SENCIER : *L'Erreur primaire*, Revues pédagogiques et scolaires. Manuels scolaires. Librairie Marcel Rivière, 31, rue Jacob.

Henri BRUN : *Le devoir présent des catholiques* Recueil de quelques discours prononcés en faveur des groupements paroissiaux. In-18. Marcel Marron, 41, rue Jeanne d'Arc, Orléans.

Charles NICOLLAUD : *Zoé la Théosophe à Lourdes*, chez Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine, Paris. Un vol. in-8<sup>o</sup> carré, de 266 pages, 4 fr.

# CHRONIQUE

## DU SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

### DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

(UNION DES SYNDICATS DES JOURNALISTES ET DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS)

N° 67

PARIS, 4, RUE MARTIGNAC

25 Avril 1941

*MM. les Directeurs de journaux qui désireraient faire appel à la collaboration des membres de la Corporation des Publicistes chrétiens sont priés d'entrer directement en correspondance avec eux, la Corporation se bornant exclusivement à insérer dans son Bulletin les offres et demandes relatives à la publicité littéraire.*

*Le présent Bulletin est adressé à tout Directeur de journal qui en fait la demande.*

*Toutes les communications relatives au présent Bulletin, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques ne figurant pas au Bulletin, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris, délégué de la Corporation des Publicistes chrétiens.*

## ROMANS-FEUILLETONS

Gabriel d'AZAMBUJA, 13, rue Florac, Marseille.

**L'Abdication**, 11,000 lignes.

**Trois dots**, 8,000 lignes.

**Un Chassé-Croisé**, 6,500 lignes (humoristique).

Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.

**Mademoiselle Manassé**.

**Le Guépier**.

G. DE BEAURECARD, 53, avenue de Neuilly (Neuilly-sur-Seine).

**L'Arc-en-Ciel** : 60 feuilletons, l'*Echo de Paris*.

Jean DRAULT (S. G. L.) (1), 237, faubourg Saint-Honoré.

**Le Barbier Gracchus**, 14,000 lignes.

Roman historique sur la terreur lyonnaise, fort documenté au point de vue antimaçonnique.

**Le plus célèbre des Bécasseau**, 7,000 lignes. Humoristique et historique sur la prise d'Alger 1830.

**Le soldat Chapuzot**. Chapuzot est de la classe. **La Pédale humanitaire**, etc.

**La Fiancée de Brumaire**, 11,000 lignes.

**La Fille du Corsaire**, 10,000 lignes.

**Le Perroquet du Cantinier**, 6,000 lignes (humoristique).

René FAIDY, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.

**Pour l'indépendance**, roman-feuilleton, 10,000 lignes, retrace les principales phases de la guerre anglo-boer.

**Mademoiselle de Chandieu** (inédit) roman-feuilleton de 10,000 lignes environ. Episode mouvementé des guerres du Baron des Adrets.

**Le Lieutenant Vandeins**, roman, 6,000 lignes. Aventures d'un émule de Marchand dans la traversée de l'Afrique.

**Pia l'Orfanella**, nouvelle, 2,900 lignes. Episode du règne éphémère de Murat à Naples.

Joseph GRAVE, directeur de la *Volonté Nationale*, Remiremont (Vosges), (S. G. L.).

**La Famille Bresman**, roman, 9,000 lignes.

Paul HAREL (S. G. L.), Echauffour (Orne). **Gorgeansac**, roman.

A. LABBÉ, 5, rue du Fossé, Amiens.

Un roman humoristique pour la jeunesse.

Joseph L'HOPITAL, 167, boulevard Malesherbes.

**L'Automne d'une Vie**.

**Mon Onc' Jean**.

**Rêves d'Enfants**.

(Ces deux derniers romans ont été publiés dans l'*Illustration*).

**Le Fils de M. Pommier**.

Albert MOXNIOT (S. G. L.) 8, rue Rougemont, Paris, 9<sup>e</sup>.

**Le Moulin Lauterbourg**, roman patriotique de 8,000 lignes environ, dont l'action pathétique se déroule en Alsace pendant la guerre de 1870.

**Le Dernier Preux**, roman de cap et d'épée dans la manière d'Alexandre Dumas père, 13,000 lignes environ. L'action chevaleresque et galopante, se déroule au commencement du règne de Louis XVI.

**Frères d'Armes**, grand roman d'action

(1) S. G. L., Membre de la Société des Gens de Lettres.

- très dramatique 1815-1856, 44,000 lignes environ.
- L'Enfant du Bagne**, grand roman moderne très émouvant, 12,000 lignes environ.
- Défroqué**, roman moderne de 8,000 lignes environ où, d'une action Angoissante et tourmentée, se dégage le type du renégat arriviste.
- L. NEMOURS-GODRÉ (S. G. L.) 8, rue de Jouy, Chaville.
- L'Ermite de Clamart. Roman d'artiste. Les cyniques. Pour ma paroisse**
- M. NOURISSON (S. G. L.). Marcel ROSNY, rédacteur en chef de l'*Abbevilleois*. Abbeville (Somme).
- Abandonnée**, 8,000 lignes. Action à Paris. scènes vécues dans le monde des malfaiteurs. Aucune peinture scabreuse.
- Le Secret du Crime**, 8,000 lignes.
- Le Mystère du Viaduc**, 9,000 lignes.
- Le Destin des Roses**. Paru dans l'*Autorité* en 1907. Monde financier et cosmopolite.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne), villa Le Placis.
- La Sirène de la Sprée**, 13 semaines. Aventures et espionnage.
- Les Vautours de Cuba**, 10,000 lignes.
- Sœur des Slaves**, 10,000 lignes. Guerre de Mandchourie, etc.
- Voiles noirs et Myrthes fleuris**, 10,000 lignes, roman d'actualité sur les événements dans les Balkans.
- L'Ingénieur du Val Fermé**, 10,000 lignes, roman social et chrétien. Publié en 1908 par l'*Ouvrier*.
- Le Secret du Muet**, 8,000 lignes.
- INÉDITS :
- Le Maître du Rouvray**, 8,000 lignes.
- La Fille du Régicide**, 10,500 lignes. L'action se passe au Portugal.
- V. DE MAROLLES (S. G. L.), 13, rue de Bourgogne.
- Les Lettres d'une Mère**. Episode de la Terreur, 1 volume in-8°, chez Perrin. Ouvrage couronné par l'Académie française.
- Le Docteur Verney**, 6,000 lignes.
- LÉON DE TINSEAU.
- Sur les deux rives. Deux consciences.**
- PAUL VERDUN (S. G. L.), 28, rue du Four.
- La Chasse à l'homme**. (Autre titre : **Le Secret de la Maison verte**). 10,000 lignes. Policier et judiciaire.
- Cœur de héros**, 12,000 lignes. Histoire de Garcia Moreno et de l'Équateur.
- Le Député de Vaugirard**, 8,000 lignes. Comique et satirique.
- Les Deux Prisonnières**, 5,400 lignes.
- La Grande Ambitieuse**, 7,000 lignes.
- Histoire d'une Aiguille**, 5,600 lignes. Pour la jeunesse, instructif.
- La Conquête des Aïrs**. (Vient de paraître.) Roman d'actualité sur l'aviation, 12,000 lignes.
- Les deux moissons**. (Vient de paraître, sous la signature : « GUSTAVE, MARCHAND »).
- CHARLES VINCENT (S. G. L.), 42, rue des Perchamps.
- Lina**, 6,000 lignes, 28<sup>e</sup> édition.
- Tout seul**, 10<sup>e</sup> édition, 10,000 lignes.
- Sous le Crêpe. Cœur de Père**, 12,000 lignes.
- La part de Reine**, 12,000 lignes.
- L'épôpée de l'Eglise**, 8,000 lignes.
- Nouvelle Patrie. Sur le seuil de l'au-delà**, 10,000 lignes.
- Yamrik le Rouge**, 3,000 lignes.
- Hommes loups**, 6,000 lignes.
- Olier le Renard**, 4,000 lignes.
- Fine-Lame (suite)**, 4,000 lignes.
- Justice**, 15,000 lignes.
- INÉDITS :
- La Panthère noire**, 36,000 lignes.
- Main-d'ombre**, 10,000 lignes.
- La Légende de Moïna**, 11,000 lignes.
- Nombreux autres romans sous la signature Pierre MAEL, seul ou en collaboration.
- TANCRÈDE DE VISAN, licencié ès-lettres, 2, rue Lecourbe.
- Lettres à l'Elue**, 3,700 lignes.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS

- G. D'AZAMBUJA.
- Nouvelles.**
- BORRÉLY DE KERVELÉGAN. Manoir de Kerobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).
- En préparation, deux nouvelles :
- La Vengeance du Hussard**, épisode dramatique des inventaires.
- Jeanne de Tremic**, étude.
- Alphonse BÉCHET.
- Contes et Légendes de divers pays.**
- Théodore BOTREL (S. G. L.). Pont-Aven (Finistère).
- La Bonne Chanson**. Revue mensuelle. Chansons et poésies à dire.
- Contes du lit-clos**, 1 vol. Contes en vers.
- Chansons de chez nous**, 1 volume.
- Chansons en sabots**, 1 volume.
- Notre-Dame Guesclin**. Poème dramatique en 3 parties.
- La Paimpolaise**. Un acte en vers.
- Doric et Léna**. Un acte en vers.
- Jean DRAULT.
- Les Contes de l'Etape**, 12 contes de 200 à 300 lignes.

- René FAIBY, 30, rue Juge-de-Paix, Lyon.  
**Feuilletons et Nouvelles.**  
**Les Braconniers de la Dombes.** Nouvelle. 1,900 lignes environ. Histoire des chasseurs et pêcheurs du pays des étangs.  
**Les Deux Joones.** Nouvelle. 1,480 lignes. Aventures d'un marin russe pendant la guerre de Crimée.  
**Le Fils du Roi de l'Or.** Nouvelle. 1,600 lignes (format du *Mois littéraire*). Comment se convertit au catholicisme un jeune milliardaire américain.  
**Djella.** Conte. 380 lignes. Histoire d'une petite sœur missionnaire du cardinal Lavigerie.  
 Contes et nouvelles inédits.
- Paul HABEL (S. G. L.), Echauffour (Orne).  
**A l'Enseigne du Grand Saint-André,** contes et nouvelles.  
**Œuvres choisies.** Poésies. 1 volume avec portrait.  
**En Forêt.** Poésies. 1 volume.  
**L'Herbager.** Comédie en 3 actes et en vers.
- Pierre FURNEL, Tarare (Rhône). Petrus Lenord.  
**La déclaration des droits de l'homme et la politique contemporaine.**
- Daniel B. de FLLOTTE (S.G.L.), boul. Saint-Michel.  
**Conte dominical.**
- Georges-Claudius LAVERGNE, Bailly (Seine-et-Oise).  
**Le Blasphème démocratique.**  
**L'Idole de Saint-Germain-des-Prés.** Mon Salon.  
**La Croix** (note iconographique).
- Georges LOTH (Stanislas de Hollande), 12, rue d'Angoulême Versailles.  
**Noble et Fermier.** Nouvelle. 3,000 lignes.  
**Une double vocation.** Nouvelle. 1,000 lignes.
- Abbé POULIN, 3, rue de la Trinité.  
**Gens qui rient et Gens qui pleurent.** Collection de nouvelles populaires.  
**Au jour le jour.** Récits de voyage détachés.

- Sainte-Clotilde et son temps.** Feuilleton historique.
- Albert Moniot (S. G. L.).  
**Souvenirs d'un bleu.** L'année militaire en 20 récits humoristiques et patriotiques, indépendants les uns des autres mais formant un tout, pouvant être publiés isolément ou à la suite comme un roman. Chaque récit de 200 à 300 lignes.
- Coqs et Corbeaux.** Recueil de récits et contes patriotiques et dramatiques. Chaque récit comporte de 150 à 300 lignes.
- La Boussole.** En collaboration avec Jean DALVY, comédie dramatique; antimaçonnique en 5 actes, interdite par la censure pour raison politiques.
- M. NOURISSON (S. G. L.).  
 Grand nombre de nouvelles, fantaisies, contes et dialogues.
- J. ROMAIN LE MONNIER (S. G. L.), Mantilly (Orne).  
**Le Drame de la Falaise.** 40 colonnes. Histoire fantastique, contrebandiers maritimes.  
**Douce Matalène.** 42 colonnes. Idylle pyrénéenne.  
**Contes du Tribunal et de Basse-Normandie.**  
**Contes d'actualité.**
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles  
**Récits de voyage détachés.**
- Joseph SERRE (S. G. L.), 48, rue de Margnottes, Lyon.  
**Articles à publier : INÉDITS.**  
**Une religion humaine.**  
**L'Eglise et l'Esprit large.**  
**Les deux sexes de l'Esprit.**  
**Le point de vue de l'Eglise.**  
**Une hypothèse sur l'origine de l'homme.**  
**Les deux morales.**
- De VALMORAY, 9, rue Mozart.  
**Dessins, Illustrations et Vignettes** pour romans, nouvelles et variétés.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.  
**Humbles victimes.** Série de nouvelles d'actualité et de contes pour les jours de fête.

## CHRONIQUES

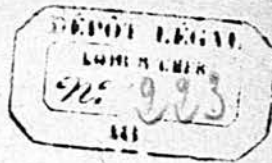
- Firmin BACCONNIER, 26, quai d'Orléans.  
**Chronique hebdomadaire du Mouvement social.**  
**Articles sociaux ou politiques.**
- Alphonse BÉCHET, 61, rue des Saints-Pères.  
**Chronique française et étrangère** (politique, littérature, archéologie, sciences).  
**Critique artistique, musicale et dramatique.**  
**Revue des publications et périodiques étrangers** (anglais, allemands, hollandais, russes, italiens, espagnols, portugais).

- Emmanuel BOURGUET (Saint-Gayrac), 4, rue Ménars.  
**Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Articles politiques.**  
**Chronique artistique.**  
**Compte rendu des Salons.**  
**Critique dramatique.**
- F. BOUCHÉRET, 6, rue Carnot, Vesoul (Haute-Saône).  
**Chronique hebdomadaire** (politique et sociale).  
**Chronique scientifique** (sciences naturelles, archéologie).



- Notes brèves** (actualités, 50 à 60 lignes humoristiques).
- Robert de BOYER-MONTÉGUT, Cagnaux (H<sup>e</sup>-Garonne).
- Chronique de la défense des intérêts religieux sur le terrain légal. Quelques aspects nouveaux de la famille et du mariage.**
- Notes régionalistes.**  
**Étude sur Georges Deherme.**
- TANCRÈDE DE VISAN.
- Chronique littéraire mensuelle.**  
**Lettre parisienne.**  
**Questions d'esthétique.**
- Fernand BUTEL, route de Tarbes, Pau (Basses-Pyrénées)
- Chronique hebdomadaire de jurisprudence usuelle ou rurale.**
- Jules CAUVIÈRE, 15 r. Duguay-Trouin Paris.
- Un portrait inédit de Napoléon III, d'après une page inédite du comte de Falloux. Revue de l'Institut catholique de Paris.** Livraison de janvier 1910.
- Oscar de FERENZY, 19, rue de l'Alouette, Saint-Mandé (Seine).
- Correspondance parisienne.** Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire.
- Chronique politique et sociale.**  
**Revue des Œuvres charitables et sociales.**
- Notes d'un grincheux : Critique succincte et humoristique de l'actualité.**
- Henry de FRANCE, 55, rue de Lille.
- Chronique hebdomadaire d'œuvres et institutions économiques et sociales.**
- Chronique hebdomadaire de Pêche.**
- Gustave GAUTHEROT, 16, avenue de Villars.
- Chronique parisienne hebdomadaire.**
- Alain GOUZIEN, 30, rue Antoinette, Paris.
- Lettre de Paris.**  
**Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- Oscar HAVARD, 109, rue de Grenelle.
- Lettres parisiennes.**
- HENRIOT, *Charivari*, 17, rue de Calais, Paris.
- Clichés humoristiques.**  
**Actualités politiques ou amusantes.**  
**Dessins d'Henriot.**  
**Vignettes hebdomadaires pour illustrations de journaux ou d'almansachs.**
- Daniel B. DE LA FLOTTE (S. G. L.), 3, quai Voltaire.
- Chronique parisienne hebdomadaire.**  
**Revue hebdomadaire de jurisprudence pratique domestique, ouvrière et agricole.**  
**Critique hebdomadaire dramatique et musicale.**
- Chronique hebdomadaire des œuvres charitables et sociales.**
- Docteur LE FUR, 103, rue de La Boétie.
- Chronique scientifique bi-mensuelle.**
- B<sup>me</sup> de MARICOURT-VILLEMÉTRIE, par Senlis (Oise).
- Chronique historique, littéraire, bibliographique ou d'actualité.**
- Joseph MOLLET.
- Correspondance hebdomadaire, parlementaire, politique, littéraire** (en français ou en russe).
- G. de MONTENACH, Fribourg (Suisse).
- Organisation des catholiques suisses**  
**Œuvre de protection des jeunes filles.** (Association catholique internationale.)
- Articles sur l'action catholique et sociale.**  
**Questions d'esthétique sociale : Esthétique des villes. Art public. L'art à l'école et au foyer, etc.**
- F. NICOLAY, 4, rue de la Planche.
- Chronique parisienne hebdomadaire.**
- J. Romain LE MONNIER (S. G. L.), villa Le Placis, Mantilly (Orne).
- Chronique humoristique.** Dialogues, saynètes, variétés sur le fait capital de la semaine. Parvient le mercredi ou le jeudi. (Envoyée aux journaux qui veulent bien faire échange.)
- Chroniques agricoles** (région du Nord-Ouest) et pomologique.
- Camille PILLOT (P. Camillus), 210, boulevard Raspail.
- Articles politiques.**  
**Chroniques hebdomadaires.** (Notes de voyages, études économiques, assurances.)
- Maurice PONTIÈRE, S. G. L., 35, rue de l'Arquebuse, Charleville. *La Semaine sociale*, chronique hebdomadaire.
- J. SARDA, 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Chronique hebdomadaire du mouvement ouvrier, social, économique et des œuvres sociales et charitables.**
- M. Franck TABERNE, 77, avenue Michel-Ange, à Bruxelles.
- Propose **Chronique ou Correspondance**, pour Bruxelles et la Belgique.
- De VALMORAY, 9, rue Mozart, Paris.
- Rénovation dans l'Art.**  
**Chroniques artistiques, peinture, musique, critiques musicales et dramatiques.**  
**Propos du Poulailier**, revue parisienne humoristique.
- François VEUILLOT, 9, rue du Pré-aux-Clercs.
- Lettre parisienne hebdomadaire.**

Le Gérant : E. RIVIÈRE.



CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

BULLETIN MENSUEL



2<sup>me</sup> SÉRIE

N° 67 - 25 Mai 1911



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

N<sup>o</sup> 38

1, rue Martignac, PARIS

25 Mai 1911

## LE PÈLERINAGE AU SACRÉ-CŒUR

Voici venir l'époque de notre pèlerinage au Sacré-Cœur. Nous y serons d'autant plus fidèles cette année qu'il sera comme le complément des fêtes de notre 25<sup>e</sup> anniversaire dont le succès a été pour nous si consolant au milieu des tristesses de l'heure actuelle.

Il sera présidé par M<sup>r</sup> Odelin, vicaire général de Paris. Nous aurons en outre des invités de marque : M<sup>r</sup> Lancelle, le général de Taradel, etc.

Ordre du jour :

A 11 heures très précises, la messe avec allocution, suivie du salut du Très

Saint-Sacrement et de la consécration au Sacré-Cœur.

A midi 1/4, banquet au Rocher-Suisse. Il faut avoir bien soin d'écrire au moins l'avant-veille, si l'on veut avoir une place, au gérant, 12, rue Lamarq.

Si quelqu'un désire faire une ou plusieurs invitations, il voudrait bien en prévenir le président.

Comme les années précédentes, des tables seront préparées pour les dames qui désirent prendre part au pèlerinage. Elles voudront bien faire connaître leur nom à l'avance.

Le prix fixé pour tous est de 5 francs.

### RETRAITE SPIRITUELLE

Nous avons tous reçu une invitation à prendre part à la retraite spirituelle annoncée dans le dernier Bulletin. Elle aura lieu les 7, 8 et 9 juillet prochain à la maison diocésaine de Monsoult (Seine-et-Oise), et sera prêchée par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

Nous ne doutons pas de l'empressement que mettront nos confrères à s'inscrire en écrivant le plus tôt possible à M. le chanoine Couget, à l'Archevêché, 50, rue de Bourgogne, comme l'a déjà fait le président.

Prix du logement et de la nourriture. 3 fr. par jour.

### NOUVEAUX MEMBRES

Admis au Conseil du 19 mai.

#### Membres honoraires.

M. l'abbé SOULANGE-BODIN, curé de Saint-Honoré-d'Eylau, 67, rue Boissière, Paris.

M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, président de la Société bibliographique, 47, rue de Bellechasse, Paris.

#### Syndicat des journalistes.

M. Ludovic-Georges HAMON, rédacteur de journaux populaires de Bretagne, 29, boulevard Duchesse-Anne, à Rennes.

M. Eugène DIENNE, directeur de l'*Emancipateur de Cambrai*, 20 bis, rue de la Madeleine, Cambrai.

M. l'abbé Louis EBRARD, directeur des

Jo. 30112 à joindre



quatre journaux des Hautes-Alpes, 4, rue de la Cathédrale, Gap.

M. Joseph GRIES, directeur du *Messenger de la Creuse*, 6, boulevard Carnot, Guéret (Creuse).

### Syndicat des écrivains.

Le docteur de GRANDMAISON, de Brune, 36, rue de Penthièvre, à Paris.

## CANDIDATURES

### Journalistes.

Edmond EQUOY, secrétaire de rédaction à l'*Argus Soissonnais*, 4, rue Louis-Léger, à Soissons. Présenté par MM. Fossé d'Arcos et Boucherit.

LE GAL, rédacteur au *Nouvelliste de Bretagne* et au *Morbihannais*, à Lorient, présenté par MM. Louis Chailloux et Berloye.

Adrien-Jean CHABON, rédacteur en chef à la *Gazette Libérale*, 19, rue d'Amiens, à Clermont (Oise).

### Écrivains.

M. l'abbé Georges DECOCK, à Lamberstart (Nord), directeur du *Bulletin diocésain de Cambrai*. Présenté par MM. de France et de Rosnay.

## LE DERNIER DINER

Présents : De Marolles, président ; Tastevin de Nouvel, P.-A. Paillard, Arsac, de France, de Ricault d'Héricault, Bon de Bernon, Joseph L'Hopital, l'abbé Roserot, invité.

Par suite d'un malentendu, nous n'avons pas eu pour convive M. le général de Taradel sur qui nous comptions. En revanche, M. Geoffroy de Grandmaison, l'auteur de tant de livres historiques appréciés, président de la Société bibliographique, s'était rendu à notre appel, et nous sommes heureux de le conserver parmi nous comme membre honoraire. Mais l'histoire n'a pas fait tort à la poésie, et notre confrère Arsac nous a récité le joli quatrain suivant, dont nous offrons le régal aux absents.

### *Mater Admirabilis*

La Vierge était debout dans la niche de pierre,  
En robe et voile blancs, en ceinture d'azur,  
Deux roses d'or aux pieds, baignant dans la lumière,  
Être surnaturel, tout grand, tout bon, tout pur.

Au-dessous l'églantier ; autour d'elle du lierre.  
Mains jointes, chapelet au bras droit, à coup sûr  
Elle accueillait les cris, les plaintes, la prière  
Que l'homme adresse au Ciel de son exil si dur.

Bernadette en extase, à genoux, main au cierge,  
Egrenait son rosaire et contemplait la Vierge  
Qui l'attirait vers Elle irrésistiblement.

Et la foule muette, attentive, anxieuse,  
Devant qui se voilait la Beauté radieuse,  
En voyait le reflet sur les traits de l'enfant.

Henri Ansac.

Puisque nous sommes en veine poétique, notre ami Louis Colin ne nous en voudra pas de publier ce quatrain si plein d'une douce mélancolie qu'il a rêvé dans une de ses promenades solitaires.

### *Le vieux cloître*

Les siècles ont passé sous le cloître désert  
Avec la voix du glas plaintive et monotone  
Qui mesura leur cours... Aujourd'hui plus personne  
N'en foule le pavé sous l'herbe recouvert.

Des atteintes du temps les voûtes ont souffert,  
D'un chapiteau branlant une frêle colonne  
Porte à peine le poids. Un arbuste festonne  
Chaque arceau décrépît de son feuillage vert.

A côté du lézard aux fentes de la pierre  
Le passereau s'ébat querelleur sous le lierre  
Ou parfois du ciel bleu descend un rayon d'or.

Et dans un coin du mur, sentinelle dernière,  
Chapelet à la main, en sa bure de pierre,  
Un vieux moine oublié semble prier encor.

L. C.

## RELIGIEUX EXPULSÉS

M. le colonel Keller, président du Comité catholique, nous recommande de faire de la propagande en faveur du Denier des Religieux expulsés dont la situation est de plus en plus douloureuse. L'appel du Comité a été publié dans plusieurs de nos journaux. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de secourir ces victimes de la persécution religieuse.

## LA DÉFENSE DE NOS ÉGLISES

Nous recommandons également au zèle de nos confrères l'Œuvre de la défense de nos églises. Une Commission d'études à laquelle nous avons délégué un représentant de notre association recherche les moyens les plus utiles d'empêcher la ruine de nos richesses architecturales.

## CARNET D'IDENTITÉ

Notre carnet d'identité (journalistes) nous permet d'entrer gratuitement dans les grandes expositions. Si l'entrée était refusée, prière d'en avvertir le Président. Mais il en est qui n'admettent pas les entrées gratuites. Telles sont les expositions de chiens et d'automobiles.

### Erratum à la liste.

Dubié, 11, rue Bernadotte, Pau (au lieu de Bernadette, Paris).

## JURISPRUDENCE

### Prescription des poursuites en matière de presse.

Attendu que par exploit de Lemière, huissier à Flers, en date du 23 janvier 1911, M. François Dior, expert demeurant à Avranches, a cité M. Honoré Leroy, demeurant à Flers, en sa qualité de gérant du journal *La Croix du Mortainais*, paraissant et mis en vente dans l'arrondissement de Mortain, à comparaître à l'audience du 11 février courant devant le tribunal de cette ville, pour s'entendre déclarer coupable en sa dite qualité de gérant du journal *La Croix du Mortainais*, d'avoir, dans le numéro de ce journal portant la date du 23 octobre 1910, diffamé le requérant aux termes d'un article portant le titre « Savigny-le-Vieux. — La chute d'un artiste », dont les passages incriminés sont transcrits dans l'assignation, délit prévu par les articles 29, 31, 42 et 45 de la loi du 29 juillet 1881 ; s'entendre sur les réquisitions de M. le Procureur de la République condamner aux peines prévues par les articles susvisés, et pour la réparation du préjudice à lui causé, s'entendre condamner à lui payer la somme de cinq mille francs de dommages-intérêts, voir ordonner l'insertion du dispositif du jugement à intervenir dans le plus prochain numéro du journal *La Croix du Mortainais*, sous une contrainte de 100 francs par jour de retard et dans les journaux de Mortain et le *Clanour de la Manche*, s'entendre en outre condamner aux dépens ;

Attendu qu'après la plaidoirie de Me Hémy au nom de M. Dior, Me Dorange, avocat de Leroy, a pris au nom de son

client, des conclusions tendant au rejet de la poursuite tant comme mal fondée, les faits, d'après lui, ne constituant pas les éléments du délit de diffamation et la preuve n'étant pas rapportée que l'article incriminé visait bien le sieur Dior, que comme prescrite, ayant été intentée après l'expiration du délai de trois mois, prévu par l'article 65 de la loi du 29 juillet 1881 ;

Attendu, en présence de l'exception de prescription ainsi soulevée par Leroy, qu'il y a lieu, tout d'abord, avant de rechercher si l'action est fondée, de s'assurer si elle est recevable ;

Attendu qu'aux termes de l'article 65 de la loi du 29 juillet 1881, l'action publique et l'action civile résultant des crimes et délits prévus et réprimés par cette loi, se prescrivent après trois mois révolus, à compter du jour où ils auront été commis ; attendu qu'il résulte clairement des expressions de cet article, que le *dies a quo*, jour du délit, ne compte pas dans la supputation du délai, mais qu'en revanche le dernier jour du terme doit être compté ; les trois mois fixés se trouvant à cette date révolus ;

Attendu que le point de départ du délai de prescription doit être fixé à partir du jour où l'article incriminé a été publié, quelle que soit la date inscrite sur le journal où cet article a été inséré, puisque le fait de publicité qui lui a été donné constitue l'un des éléments essentiels de la diffamation, et que le délit est en fait perpétré à cette date ;

Attendu que ce point de départ ne saurait être reporté à la date fixée sur le numéro du journal, et au jour où il a été plus particulièrement mis en vente, le fait de cette mise en vente ne pouvant être considéré comme renouvelant le délit, de telle sorte que la prescription ne commencerait à courir que du dernier acte de mise en vente ou d'exposition du journal incriminé, ce qui aurait pour résultat de faire varier au gré des tiers et des hasards de la vente, le point de départ de la prescription que le législateur a déterminé d'une façon absolument immuable, et qu'il a voulu très courte ; attendu en l'espèce qu'il résulte des dépositions de tous les témoins cités à l'audience à la requête de Leroy, que si *La Croix du Mortainais* porte la date du dimanche qui suit sa publication, elle est toujours mise en vente et servie à ses abon-

nés le samedi, et que c'est ainsi que le numéro portant la date du 23 octobre 1910 a été bien mis en circulation le 22 du même mois ; attendu que cette circonstance est du reste corroborée par un certificat versé aux débats, émanant du commissariat de police de Flers, et constatant le dépôt légal, le 22 octobre, à 9 heures du matin, de l'exemplaire de *La Croix du Mortainais* portant la date du 23 ;

Attendu qu'il en résulte que c'est cette date qui doit servir de point de départ au délai de prescription qui s'est trouvée acquise le 22 janvier à minuit, date à partir de laquelle les trois mois prévus par l'article 65 de la loi du 29 juillet 1881 se sont trouvés révolus ;

Attendu qu'il y a donc lieu, sans examiner si l'article incriminé contenait contre Leroy les éléments constitutifs du délit de diffamation relevés contre lui, de rejeter comme tardivement in-

troduite et prescrite, l'action dirigée contre lui, tant à la requête de Dior, partie civile, que du ministère public, suivant exploit du 23 janvier 1911, et de le renvoyer sans dépens des fins de la plainte, en condamnant la partie civile aux dépens ;

Par ces motifs,

Déclare éteinte par suite de la prescription aux termes de l'article 65 de la loi du 29 juillet 1881, tant au point de vue de l'action publique que de l'action civile la poursuite introduite à la requête de M. François Dior, expert, demeurant à Avranches, agissant comme partie civile suivant exploit de Lemièrre, huissier à Flers, du 23 janvier 1911, contre le sieur Honoré Leroy, en sa qualité de gérant du journal *La Croix du Mortainais*, renvoie par suite le sieur Leroy des fins de la plainte ;

Condamne Dior, en sa qualité de partie civile, aux dépens ;....

---

Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 69. — 25 Juin 1911.**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 69

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Juin 1911

## CONVOICATIONS

### Dîner mensuel.

Le jeudi 6 juillet, à 7 h. 1/2, au Petit Véfour. Ce sera le dernier avant les vacances. Nous aimerons à nous y trouver nombreux avant la dispersion générale. On voudra bien écrire la veille pour faciliter le service.

Invités : MM. de LAVRIGNAIS et LOUIS MARIN, députés.

### Messe.

Comme à l'ordinaire le premier vendredi du mois la messe sera dite par M. l'Aumônier aux intentions de la corporation.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Membre honoraire.

M. l'abbé SOULANGE-BODIN, curé de Saint-Honoré d'Eylau, 67, rue Boissière.

### Syndicat des journalistes.

Admis le 20 mai :

M. Adrien CHARON, rédacteur en chef de la *Gazette libérale*, à Clermont (Oise).

M. Louis LE GAL, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, 37, rue de Brest, à Lorient.

### Syndicat des écrivains.

M. l'abbé Georges DECOCK, à Lambert (Nord).

## CANDIDATURES

### Syndicat des journalistes.

M. Augustin NICOLLE, rédacteur en chef du *Courrier de Bressuire*. Présenté par MM. de Martrin Donos et Henri Bazire.

M. Joseph BIZZOGLIA, directeur de la *Croix du littoral et de Jeune Provence*, 50, rue Nationale, à Toulon. Présenté par MM. Rochette et Pierre Fourniel.

M. de MARCILLAC, rédacteur à la *Démocratie rurale*, Paris, 25, rue de la Bienfaisance. Présenté par MM. de Montardy et de Seilhac.

M. Joseph LUCIEN-BRUN, secrétaire de rédaction de la *Revue des Institutions et du Droit*, 2, avenue de l'Archevêché, à Lyon. Présenté par MM. Henri Lucien-Brun et Arthur Loth.

M. Jean GRÉGOIRE, secrétaire de rédaction de la *Liberté du Cantal*. Présenté par MM. A. Dumont et Victor Lespine.

M. Léon BERTEAUX, rédacteur au *Télégramme de Toulouse*, demeurant, 6, rue Gaston-Saint Paul. Présenté par M. Jules Dassonville et M. l'abbé Ardant.

M. René HAUDOT, rédacteur en chef des *Nouvelles de l'Aisne*, à Château-Thierry. Présenté par MM. Fossé d'Arcoffe et Paul Devigne.

### Syndicat des écrivains.

Le comte Henri de BOISSIEU, à Paris, 21, rue Saint-Dominique. Présenté par MM. le baron Joseph du Teil et le vicomte Henry de France.

M. l'abbé Henri COUGET, à Paris, 47, boulevard Pasteur. Présenté par M<sup>rs</sup> Baudrillart et M. Fénelon Gibon.

## PÈLERINAGE AU SACRÉ-CŒUR

La fête traditionnelle du pèlerinage au Sacré-Cœur a eu lieu le lundi 12 juin dans d'excellentes conditions. Peut-être le nombre des assistants était-il moindre que d'autres années, parce que le jour indiqué était un lundi et que plusieurs de nos confrères sont empêchés par leur service soit à Paris, soit en province. Mais le dimanche est impossible quand on désire avoir un personnage ecclésiastique et, de plus, cette année, le 11 était pris par l'association de la presse monarchique des départements, dont quelques membres sont aussi des nôtres et ont pu assister aux deux réunions.

La messe a été célébrée à 11 heures précises en la chapelle de la Sainte-Vierge par un prêtre habitué de la basilique en remplacement de notre vénérable confrère M. l'abbé Louis de Benque qui, de temps immémorial, tenait à remplir cette auguste fonction pour notre chère association. Il s'était excusé pour cause d'absence, en des termes affectueux dont nous le remercions cordialement.

Après la messe, accompagnée par les chants de l'excellente maîtrise, a été donnée la bénédiction du Très Saint Sacrement, précédée comme à l'ordinaire de notre belle consécration au Sacré-Cœur récitée par le Président.

Puis Mgr Odelin, prélat de Sa Sainteté, vicaire général de Paris, a prononcé une substantielle allocution dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une brève analyse.

Vous êtes, a-t-il dit, une corporation de publicistes chrétiens. Une corporation, c'est-à-dire une association fondée sur la triple base de l'union, de l'affection mutuelle et de l'esprit de sacrifice.

Une association de publicistes, dont le but est l'extériorisation de la pensée et une participation à l'apostolat parmi les masses, d'où résulte une grave responsabilité d'influence sur l'opinion publique.

Enfin, de publicistes chrétiens, ce qui entraîne la charge de transmettre la vérité catholique, suivant la doctrine de l'évangile.

L'éloquent orateur a développé ces

pensées, et, comme conclusion, a recommandé à son auditoire d'élite la pratique sévère de la charité chrétienne, sans laquelle la presse, au lieu d'être un enseignement salutaire, peut devenir un instrument de désordre.

### Banquet.

Après cette édifiante cérémonie, l'auditoire est sorti de la basilique, et s'est dirigé vers le restaurant du Rocher Suisse où devait avoir lieu le banquet.

Mgr Odelin avait bien voulu accepter la présidence de ce banquet. M. de Marolles, frappé d'un deuil récent, s'était excusé, et était remplacé par M. le baron Joseph du Teil, vice-président.

À la droite de M. le Vicaire Général, avaient pris place M. le général de Tardel et M. l'abbé Crépin, supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur, invités.

Les autres convives étaient : MM. le duc des Cars, de Gailhard-Bancel, César Caire, vice-président du Conseil municipal de Paris, Gustave Gautherot, Dr Le Fur, Joseph Mollet, Paul Parsy, Tournier, Léon de Seillac, A. Praviel, vicomte du Pontavice, vicomte Henry de France, Nicolay, Havard, Arsac, Tastevin de Nouvel, Flornoy, Hocquart, Gibon, Sallé, Chambon, A. Maire, Lhôpital, Colin, Béchet Paillard, Lavergne, de Bar, Dubié, Victor Lespine, Paul Devigne.

Au dessert, M. du Teil s'est levé, et, après quelques mots dans lesquels il exprimait au nom de tous le regret de l'absence de M. de Marolles, et la part prise par ses amis à son cruel chagrin, il a rappelé le passé de la Corporation ainsi que les encouragements qu'elle a reçus du doux et vaillant Pie X. Il a remercié Mgr Odelin de la preuve de bienveillance qu'il lui donnait aujourd'hui, le priant d'être près de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Paris, l'interprète de la reconnaissance de l'Association, et du dévouement de tous ses membres à la cause de l'Eglise.

En quelques mots bienveillants, Mgr Odelin a exprimé l'estime que le haut clergé du diocèse de Paris, son premier pasteur en tête, professe pour les journalistes et les écrivains catholiques qui à l'heure actuelle soutiennent

la lutte contre les productions immorales et impies.

L'éminent prélat a terminé en appelant la bénédiction divine sur la Corporation des publicistes chrétiens.

Après lui, le général de Taradel remercie M. du Teil de son toast, adresse son salut de soldat à la phalange de vaillante combattante qu'est la Corporation.

Puis, notre ami le Dr Le Fur, membre du Conseil médical de la Corporation, a rappelé la création récente de la clinique Saint-Luc et fait savoir aux publicistes — tout en leur souhaitant de n'avoir jamais besoin d'y passer — qu'ils trouveraient là cependant une maison amie où on les traiterait en amis.

Pour clore la réunion, M. Henri Arsac improvisa une petite strophe joliment tournée.

Et, l'heure de la séparation venue, tous les confrères se retirèrent en échangeant un cordial au revoir.

---

## RETRAITE SPIRITUELLE

---

Nous rappelons l'invitation qui nous a été faite de la part de Mgr l'Archevêque de Paris de prendre part à la retraite spirituelle qui aura lieu les 7, 8 et 9 juillet, à Montsoult, sous la direction de M. l'abbé de Poncheville.

Le nombre des adhésions est déjà très appréciable et assure dès maintenant le succès de ce pieux projet. Ceux qui n'ont pas encore donné leur nom sont priés de l'envoyer à M. le chanoine Couget, à l'Archevêché, 50, rue de Bourgogne.

Les exercices de la retraite commenceront le vendredi matin 7 juillet, à 7 heures. Pour s'y rendre il faut prendre son billet à la gare du Nord, pour Montsoult, à 6 heures du matin. Il y aura des voitures à la station pour conduire à la maison de retraite à environ 1,200 mètres. On peut aller y coucher en partant le soir à 8 h. 50. Il est nécessaire de prévenir M. l'abbé Couget. La retraite se terminera le dimanche soir.

---

## COMITÉ

DU

### Denier des religieux exilés

---

Les journaux ont reçu de ce Comité, dont le siège est 35, rue de Grenelle, un appel en faveur des religieux exilés dont plusieurs sont dans une situation de misère navrante. Le président du Comité, M. Keller, nous écrit pour recommander cette œuvre si intéressante à la sollicitude des publicistes chrétiens. Nous ne saurions trop user de tous les moyens à notre disposition pour engager tous les bons français à venir au secours de ces douloureuses infortunes.

---

## PROTESTATION

### en faveur des églises

---

Une réunion des grandes œuvres catholiques dans laquelle la Corporation a été représentée, a été tenue récemment au siège du Comité catholique de défense religieuse sous la présidence du colonel Keller.

Le but de la réunion était de concerter une action générale pour la défense de nos églises. Les conclusions suivantes ont été adoptées : 1° nécessité d'entreprendre sans tarder dans toute la France une campagne de conférences destinée à affirmer devant l'opinion les droits sacrés des catholiques sur leurs églises ; 2° donner à cette campagne comme objectif immédiat l'organisation d'un pétitionnement de protestation contre la situation actuellement faite aux édifices du culte ; 3° formuler ainsi qu'il suit les termes généraux de cette protestation.

« Les catholiques protestent à nouveau contre l'inique spoliation des biens ecclésiastiques. Dépouillés de leurs biens, ils s'élèvent avec indignation contre l'injustifiable attitude des pouvoirs publics laissant les églises à l'abandon et les exposant ainsi à une ruine prochaine. Sur ces églises, ils revendiquent hautement leurs droits ; ils revendiquent plus hautement encore les droits de Dieu. »



Ceux de nos confrères qui voudraient bien faire des conférences sur ce sujet sont priés d'en donner avis au président.

---

## PÉTITION

### contre la pornographie

Nous avons adhéré à cette revendication sanitaire dont la *Société de protestation contre la licence des rues* a pris l'initiative.

---

## POUR LES JOURNALISTES

### Billets de demi-place

Pour obtenir des bons de demi-place on est prié de remplir exactement les formalités suivantes :

Envoyer à M. de Marolles, 13, rue de Bourgogne, une demande indiquant :

- 1<sup>o</sup> Le réseau de chemins de fer ;
- 2<sup>o</sup> Le point terminus ;
- 3<sup>o</sup> Les arrêts facultatifs ;
- 4<sup>o</sup> Le retour s'il y a lieu.

Joindre autant de timbres de 10 centimes et d'enveloppes affranchies portant écrite l'adresse du destinataire, qu'il y a de réseaux. Il est inutile de préparer des enveloppes pour la Compagnie.

M. de Marolles transmettra les demandes aussi souvent et aussi promptement qu'il lui sera possible pendant la période des vacances ; mais il demande qu'on prépare soi-même son voyage, et qu'on lui évite de consulter un indicateur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

DOM BESSE : *Le catholicisme libéral*.  
Chez Deselée, 30, rue Saint-Sulpice.

LÉON DE TINSEAU : *Le finale de la symphonie*, roman. Calmann-Lévy.




---

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**



**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

**N<sup>o</sup> 70. - 25 Octobre 1911**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE  
N<sup>o</sup> 70

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Octobre 1911

## LA RENTRÉE

Le dîner mensuel reprendra comme à l'ordinaire, le 1<sup>er</sup> jeudi de novembre qui se trouve être cette année le 2 novembre, jour de la Commémoration des morts. Nous n'avons pas cru devoir modifier la date du dîner, nos réunions ayant un caractère de confraternité chrétienne qui ne nuit en rien au culte que nous devons à nos chers défunts.

Nous n'avons fait aucune invitation officielle, mais nous rappelons à nos confrères que leurs invités sont toujours les invités de tous. Il suffit d'en informer le président à l'avance. Dîner à 7 heures 1/2 précises, au Petit Véfour Palais Royal, 5 fr. 50 tout compris. Prévenir d'avance.

### Messe des morts.

La date de notre rentrée sera pour nous un motif tout particulier d'assister le lendemain à la messe du premier vendredi du mois qui sera dite pour nos défunts dont la liste publiée au Bulletin du 25 avril, à l'occasion de notre vingt-cinquième anniversaire s'est déjà tristement allongée.

Cette messe commémorative sera célébrée le vendredi 3 à 9 heures, à l'église de La Madeleine par notre aumônier qui prononcera une allocution. Des places nous seront réservées.

### Messe du premier dimanche du mois.

Le dimanche 5 novembre, à 9 h. 1/2 précises, messe à l'Oratoire des étudiants, 18, rue du Luxembourg, avec instruction. Prière instante d'y assister.

Conseil corporatif après la messe.

## NÉCROLOGIE

### Joseph Ménard.

Sa mort nous a surpris comme un coup de foudre. Nous l'avions vu peu de temps auparavant plein de force et de bonne humeur, se préparant aux luttes de l'avenir. Sa vie publique est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici. Il était l'honneur de notre corporation qu'il aimait comme on aime les œuvres qu'on a fondées, et nous étions fiers de cet élu du suffrage universel dont le succès semblait être un défi aux mœurs électorales. Dieu l'a rappelé à lui en pleine maturité de talent, à l'heure où on pouvait le voir appelé à jouer un rôle important dans la défense du droit violé et de la justice outragée. Nous n'avons qu'à nous incliner devant les desseins impénétrables de la Providence, et à prier pour ce vaillant mort sur le champ de bataille. Nous avons transmis à sa veuve et à sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

### Nemours Godré.

Quelques jours après, c'était notre pauvre ami Godré qui nous était enlevé. Sa mort hélas ! n'était que trop prévue. Nous suivions avec anxiété les progrès de cette cruelle maladie qui le minait tout en lui laissant la plénitude de ses facultés.

Nous ne pouvons reproduire ici les témoignages d'affection que lui ont donnés nos confrères de la presse catholique, notamment, MM. Arthur Loth dans l'*Univers*, Joseph Mollet, dans la *Croix*, Octave Chambon dans le *Petit Patriote*.



L'affluence des amis qui assistaient à ses funérailles a été un hommage rendu à la dignité de son caractère et à la valeur de son talent.

Au moment où la tombe allait se fermer sur son cercueil, le Président de la Corporation, avec l'autorisation de M<sup>me</sup> Nemours Godré et de l'officiant, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,  
Chers confrères,

« Avant de quitter cette tombe, je regarde comme un devoir de dominer mon émotion pour dire quelques paroles à la mémoire de l'ami que nous pleurons. Louis-Nemours Godré était un modeste. Il avait le droit d'aspirer aux plus hautes situations littéraires. Je ne lui connais qu'un titre, celui de vice-président de la Corporation des Publicistes chrétiens. Mais ce titre, il en était fier, et il aimait cette chère association que nous avons fondée ensemble. Cette année même, nous avons célébré nos noces d'argent, et voilà que quelques mois après, il va fêter là-haut ses noces éternelles.

« Publiciste, il le fut dans la plus belle acception du mot : voilà près de quarante ans qu'il arriva de l'île Maurice, retrouvant la France, sa patrie d'origine, entrant à l'*Univers* sous les auspices des Veillot et d'Auguste Roussel, et il est mort fidèle à son *Univers* comme il fut fidèle à tout ce qu'il aimait. Nous savons tous ce qu'il fut dans cette longue carrière de journaliste et quelle somme de travail il a apportée à sa tâche quotidienne. Nous aimions tous à lire ses articles écrits dans une langue alerte, correcte, étrangère à toute banalité.

« Mais avant tout, il fut journaliste chrétien. Sa foi profonde éclate dans sa vie tout entière, jamais il ne transigea avec l'erreur, mais toujours il apporta dans la discussion cet esprit de courtoisie, je dirai mieux, de charité souvent trop rare et si désirable pour éviter les tristes divisions qui paralysent parfois nos efforts. Son grand cœur réunissait dans un même amour sa patrie et sa religion. O'Connell fut son héros idéal, il le fit revivre sous sa plume, comme le libérateur de l'Irlande catholique et opprimée, et, pour la France catholique et opprimée, il rêvait un O'Connell. Au milieu des défaillances de l'heure actuelle, jamais il ne désespéra, se confiant en la divine Providence. Sa vie se résume en un mot : « Je crois ! » et maintenant,

nous l'espérons, il peut dire : « Je vois ! »

« Sa dernière parole fut un acte de foi. Lorsque, penchée sur son lit de souffrance, la vaillante et noble compagne de sa vie lui dit ces mots admirables : « Nemours, vous allez avoir le bonheur de paraître devant Dieu ; vous allez à lui, entouré de vos enfants et de vos œuvres », il répondit : « Oh oui ! » Et il expira.

« Pour nous, cette pensée consolante est un rayon lumineux dans cette douloureuse journée ; à l'*Adieu* de l'amitié, nous sommes heureux de pouvoir joindre l'*Au revoir* de l'espérance. »

Madame Nemours Godré, en réponse à la lettre de condoléances qui lui a été adressée, a fait don à notre caisse de prévoyance d'une somme de 50 francs sur la part revenant à son mari. Le Président lui a exprimé le sentiment de vive gratitude de notre association.

#### Urbain Guérin.

Au dernier moment nous apprenons ce nouveau deuil.

Eloigné de la vie active par une longue maladie, Urbain Guérin vient de mourir âgé de 62 ans après une carrière brillante d'écrivain et d'orateur. Il fut un des fondateurs de notre corporation qu'il honora par son talent. Nous adressons à Madame et à Mademoiselle Guérin nos respectueuses condoléances.

#### Raoul Ancel.

Voici maintenant un de nos plus dévoués membres honoraires, qui nous est enlevé dans la pleine activité de la vie publique, au moment où il prenait au Sénat une place prépondérante, à la veille de la discussion des nouveaux projets de persécution religieuse. Sa vie est pour nous tous un exemple et sa mort un enseignement. Il avait pour principe qu'il faut être toujours prêt. Il ne nous reste qu'à nous souvenir et à prier en union avec ceux qui l'ont aimé.

### NOS NOCES D'ARGENT

Par lettre en date du 7 juillet, le président a adressé au Cardinal Merry del Val, pour être soumis à Sa Sainteté, un exemplaire du compte-rendu de nos noces d'argent. Le président a reçu la

belle réponse suivante qui a été publiée dans la presse catholique, et dont nous aimerons à conserver ce souvenir dans nos archives.

« SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTÉ.

« Du Vatican, 13 juillet 1911.

*A Monsieur V. de Marolles,  
président de la Corporation  
des Publicistes chrétiens.*

Monsieur,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de la brochure contenant le récit de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Corporation des Publicistes chrétiens de France, et il m'a été agréable de porter cette nouvelle à la connaissance du Souverain Pontife.

Le Saint-Père Pie X, qui a été heureux de recevoir en maintes circonstances l'hommage du dévouement absolu, de la soumission filiale des membres de cette association distinguée de publicistes et d'écrivains catholiques, et de leur exprimer les sentiments de sa paternelle bienveillance, partage bien volontiers leur joie en ce jubilé de leur corporation.

Tandis qu'il les félicite des progrès et des consolants résultats obtenus durant ces vingt-cinq années, par leurs efforts déployés au service de la noble cause de la presse catholique, Il remercie le digne président

et ses collègues, de la nouvelle assurance de leur fidélité, et de leur entière obéissance, et leur envoie de tout cœur, avec Ses encouragements paternels, la bénédiction apostolique, gage d'abondantes faveurs divines.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

Signé : Card. MERRY DEL VAL.

La même brochure a été adressée à tout l'Épiscopat français. A la suite de cet envoi, le président a reçu les remerciements de Nos Seigneurs le cardinal archevêque de Rennes, les archevêques de Bourges, d'Auch et de Rouen, les évêques de Langres, Clermont, Saint-Brieuc, Verdun, Saint-Flour, Troyes, Luçon, Orléans, Angers, Laval, Châlons, Carcassonne, Rodez, Cahors, Soissons, Montauban.

Nous croyons devoir publier la lettre particulièrement flatteuse de S. Em. le cardinal Luçon.

ARCHEVÊCHÉ Reims, le 1<sup>er</sup> juillet 1911.  
de  
REIMS

— Monsieur,

*Je vous remercie de l'envoi que vous avez eu la bonté de me faire de la brochure contenant une notice sur la Corporation des Publicistes chrétiens et le compte rendu des Noces d'argent de cette association. De tout cœur je vous félicite de l'heureuse pensée que vous avez eue de fonder votre Corporation et de lui avoir donné pour blason la Croix et la plume avec cette devise : Cruce et Aratro. Mais je vous remercie aussi des services que par vos publications et vos conférences vous avez rendus aux saintes causes qui vivent et combattent à l'ombre de la Croix. Vous êtes dans la Presse la petite armée de la vérité et du bien contre la grande armée du mal et de l'erreur. Confiance quand même ; car à vous aussi d'appliquer la parole du divin Maître : Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit*

Patri vestro dare vobis regnum. *Les causes pour lesquelles vous combattez ne sauraient périr : elles sont immortelles ; mais vous aurez par vos travaux et vos luttes, une glorieuse part dans leur triomphe.*

*Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.*

† L.-J. Cardinal LUÇON,  
Archevêque de Reims.

Nous ne pouvons citer tout ce qui a paru dans la presse à ce sujet, mais nous relevons spécialement l'article de l'*Augustinus Blatt*, dirigé par notre éminent correspondant le Dr Paul Weilbacher, secrétaire général du Centre allemand.

« La Corporation des Publicistes chrétiens, fondée le 26 février 1886, a célébré le 27 mars dernier le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. L'archevêque de Paris, M<sup>re</sup> Amette et divers autres prélats ont assisté à la fête. Les mérites de la Corporation sont d'autant plus grands qu'elle ne se sent pas appuyée comme l'est la presse catholique allemande par un fort parti politique, le Centre.

La présence de M. Victor de Marolles, âgé de 75 ans, fondateur de la Corporation a donné à la fête un caractère de spéciale cordialité, puisque M. de Marolles en est encore actuellement le président ; il s'est associé à la fête avec une pleine jeunesse. Nous souhaitons à lui et à sa Corporation encore de longues années de bienfaisante action. »

### LA RETRAITE SPIRITUELLE des Journalistes.

La retraite a eu lieu comme elle était annoncée les 7, 8 et 9 juillet, à Montsoul (Seine-et-Oise), à une demi-heure de Paris. Pour un premier essai, elle a pleinement réussi. Le lieu était admirablement choisi. La villa Bethanie est un vaste établissement bâti il y a quelques années dans un site magnifique par la congrégation des Franciscaines de Sainte-Elisabeth qui voulaient y installer un grand pensionnat de jeunes filles,

précisément au moment des lois de proscription. Elles n'ont même pas eu le temps de terminer leur entreprise, et le liquidateur Ménage y trouva une de ses fructueuses opérations. Le domaine contenant environ huit hectares, a été acheté par M. Roland-Gosselin qui l'a mis à la disposition de l'archevêché pour y établir des colonies de vacances, et depuis environ six ans, on y a reçu chaque année environ cinq cents jeunes gens en cinq ou six groupes successifs, conduits par les chefs de patronage.

Le reste du temps peut être occupé par les retraites d'ecclésiastiques ou de laïques comme la nôtre.

C'est dans ce site favorable qu'a été fait l'essai de l'heureuse initiative prise par l'archevêché de Paris d'une retraite spéciale aux journalistes catholiques. Plusieurs d'entre nous avaient répondu à l'appel, ce sont MM. de Marolles, Tastevin de Nouvel, Bouvattier, François Veillot, Latouche, Dubois de la Rue, Henri Brun, Chaillouet, Boucherit, M. l'abbé Ardant est venu faire une apparition. Les autres retraitants étaient : M. l'abbé Cobée et M. Guillory, de la *Croix de Seine-et-Marne*, M. l'abbé Roblot, de la *Croix de l'Indre*, MM. Lepaslier et Cornilleau du *Semeur* de Seine-et-Oise, M. Truffy, de Limoges, M. Lissorgues.

Les honneurs de la maison étaient faits par M. l'abbé Couget, représentant l'archevêché, dont les soins attentifs allaient au devant des moindres desirs des retraitants. M. l'abbé Roland Gosselin, propriétaire de la maison, est venu passer quelques heures avec ses hôtes.

Il est juste d'adresser à l'un et à l'autre de sincères remerciements pour leurs soins.

Mais, c'est surtout au prédicateur de la retraite, M. l'abbé Thellier de Poncheville, que doit aller la reconnaissance de tous ceux qui ont passé ces trois jours sous sa direction. Rien ne peut rendre le charme pénétrant de ces entretiens intimes, de ces méditations profondes, de ces conseils si pratiques, si bien adaptés à l'auditoire, sur des matières parfois délicates, le tout donné dans un langage d'une merveilleuse pureté en même temps que d'une simplicité tout évangélique.

Ah que n'était-on plus nombreux pour entendre ces instructions fortifiantes ! Quels chrétiens, quels journalistes feraient ceux qui mettraient en pratique



de pareils enseignements ! Ceux qui les ont reçus sont vraiment des privilégiés.

Mais maintenant le principe est posé. Le bienfait de la retraite sera mis chaque année à la portée des journalistes. Les membres de la Corporation des Publicistes chrétiens voudront en profiter et viendront nombreux. Sans doute il faudra pour cela faire un acte de volonté, s'imposer un déplacement, changer quelques projets — mais le bénéfice est tel qu'il vaut bien la petite gêne qu'il impose.

La prochaine retraite aura lieu les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juillet 1912.

## LE CONGRÈS INTERNATIONAL de la Presse.

Nous n'avons pas à parler de ce congrès auquel notre Syndicat des Journalistes n'a pas envoyé de délégués. Nous citerons seulement à ce sujet l'article que nous trouvons dans le même *Augustinus Blatt de Dusseldorf* à la suite d'un compte-rendu du *Berliner Tageblatt* :

— « Lorsque Rome fut choisie l'année dernière comme lieu de réunion du Congrès de 1911, il a été expressément dit que ce choix ne devait pas être considéré comme une démonstration contre la Papauté. Malgré cela, il y avait des apparences d'une manifestation, aussi les sociétés d'écrivains catholiques ont-elles gardé la réserve. Ainsi l'Association des Publicistes chrétiens de Paris a refusé de prendre part au Congrès, il en a été autant de l'Association des journalistes catholiques polonais de Lemberg. Cette dernière a ainsi motivé son refus :

« Les Polonais suivent avec un vif intérêt les questions nationales de l'Italie. Mais en même temps, nous regrettons que les relations actuelles entre le gouvernement italien et le Saint-Siège soient telles qu'une représentation de notre Association au Congrès de Rome, pourrait être mal interprétée et nous mettre en une fausse situation. »

A ce propos, disons que nous avons reçu une invitation à adhérer à une *Fédération internationale de la presse périodique* qui a son siège à Bruxelles et dans laquelle figurent comme prési-

dents d'honneur, M. Jean Dupuy et Jean Cruppi pour la France. Nous avons refusé par le motif que nous sommes agrégés à l'Union internationale des associations de presse.

En revanche, nous nous sommes fait représenter à un congrès de presse organisé les 13, 14 et 15 août à Roubaix, à l'occasion de l'exposition qui a eu lieu dans cette ville. Les congressistes, ayant à leur tête M. Henri Langlois, président de l'Association des journalistes du Nord, ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. Sayet, adjoint au maire, remplaçant M. Eugène Motte, absent. — Un banquet a réuni ensuite les congressistes.

## LE DERNIER DINER (5 juillet).

Peu de convives MM. de Marolles, Joseph Mollet, Espérance Tournier, Paul Parsy, Joseph Viaud, vicomte de Wall.

Les invités, M. Louis Marin, souffrant, s'était excusé, M. de Lavrignais avait télégraphié qu'il était retenu dans sa province. En revanche le R. P. Albert avait accepté l'invitation et était venu avec sa croix de la Légion d'honneur brillant sur sa robe de capucin au grand ébahissement des rares promeneurs du Palais Royal.

Il auraient été bien autrement ébahis s'ils avaient entendu la conversation.

Le 5 octobre a eu lieu le dîner particulier du Conseil.

## M. Joseph Denais, député.

Nous apprenons avec joie le succès électoral de notre confrère Joseph Denais; nous lui adressons nos plus vives félicitations.

## Distinction pontificale.

Nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations à notre confrère M. Petithenry qui vient d'être créé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand par Sa Sainteté Pie X à raison de ses services dans la Bonne Presse.

## PÉTITION contre la pornographie.

Nous continuons à recommander cette pétition dont une seconde édition vient d'être publiée par la *Société centrale de protestation contre la licence des rues*. Envoyer les adhésions au président de cette Société, 10, rue Pasquier.

### Théâtre François Coppée.

Nous recommandons tout particulièrement aux journaux catholiques ce charmant petit théâtre qui a fait son ouverture le 20 octobre et qui a été photographié par *Excelsior* lui-même ! Il

serait désolant qu'une œuvre aussi utile ne soit pas chaudement appuyée par notre presse.

## PAIEMENT DES COTISATIONS

Nos recouvrements ont été faits comme à l'ordinaire par l'agence Devos. Comme à l'ordinaire, également, un certain nombre de quittances sont revenues impayées, toujours à peu près sous les mêmes noms. Pour éviter de nouveaux frais de recouvrements, nous allons envoyer à tous les retardataires une réclamation, les priant de prendre la peine d'adresser eux-mêmes au président le montant de leur arriéré par la poste.

# SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Nouveaux membres.

Dans sa dernière séance, le Conseil a admis comme membres actifs :

M. Joseph LUCIEN-BRUN, secrétaire de rédaction à la *Revue des institutions et du droit*, 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.

M. Edmond EQUOY, secrétaire et rédacteur à l'*Argus Soissonnais*, à Soissons, 4, rue Saint-Léger.

M. Augustin NICOLLE, rédacteur en chef du *Courrier* de Bressuire et de l'*Eclair de l'Ouest*, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

M. Jean GRÉGOIRE, secrétaire de rédaction de la *Liberté du Cantal*, Aurillac.

### Candidats.

MM. Gabriel LATIL et Ernest LATIL, tous deux co-directeurs du journal *Le Var*, à Draguignan. Présentés par MM. Hastings et Gabiolle.

### Demi-places.

Par suite du décès de MM. Nemours Godré, Joseph Ménard et Urbain Guérin, nos nouveaux confrères, MM. Armand Praviel, Henry Ramez et Pierre Perrin, sont devenus titulaires, et aptes à obtenir la réduction de demi-place en chemin de fer, en adressant au Président pour chaque voyage, leur demande indiquant exactement le parcours et ac-

compagnée d'un timbre à 40 centimes et d'une enveloppe affranchie pour l'envoi. En outre ils peuvent dès maintenant obtenir une carte permanente de circulation sur l'Etat en envoyant au Président leur photographie en double, accompagnée de 1 fr. 50 pour les frais.

### Trente années de journalisme... et plus.

Notre confrère M. Octave Chambon a été l'objet de chaudes félicitations de la part de la presse amie, pour le trentième anniversaire de la fondation de *La Bourgogne*, qui est son œuvre, et qui date du 3 août 1881. Nous nous sommes associés à ces compliments. Mais le président est là pour dire qu'il connaît M. Chambon depuis plus longtemps encore, alors que son vaillant confrère faisait ses débuts dans le seul journal, franchement catholique de Troyes — et que lui-même exerçait les fonctions de substitut en l'an de grâce 1869. Aussi est-ce avec une véritable joie qu'il a entendu tout récemment l'éloge public adressé à notre dévoué confrère par notre illustre membre honoraire, M<sup>r</sup> Marbeau, au Congrès catholique de Seine-et-Marne. De pareils encouragements sont faits pour compenser bien des petits déboires de la carrière.



---

## CHRONIQUE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

Louis LAMAPET : *L'enfant qui passe*, roman, chez A. Michel, éditeur.

Reproduisible pour les adhérents aux gens de lettres dans quelques mois seulement.

Gabriel DE PIMODAN : *Sous les hêtres de l'Est*, poésie, gr. in-8°. A. Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel.

M. l'abbé JOUIN : *Jeanne d'Arc*, misère en cinq actes et quatorze tableaux. Léon Guillouneau, 44, rue de Varenne, Paris. Ce drame a été joué en la salle de la rue de la Bienfaisance le 3 juillet 1911).

Gustave GAUTHEROT : *L'Assemblée Constituante*. Le philosophisme révolutionnaire en action. In-8 de 530 pages. Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes.

Joseph L'HÔPITAL : *La Dame Verte*, roman, in-18, chez Jouve, éditeur, 15, rue Racine.

---

**Note importante.** — Le *Combat périgourdin*, 1, rue Victor-Hugo, à Périgueux, demande : 1° un feuilleton pouvant faire une trentaine de rez-de-chaussées ; 2° un choix de contes et nouvelles de 150 à 400 lignes. Rémunération : prix des traités consentis par la Société des gens de lettres.



---

*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute.

REVUE LITTÉRAIRE  
L. B. S. C. M. C.  
22  
11  
*Jan*

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 71. — 25 Novembre 1911**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**

# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 71

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Novembre 1911

## LE DINER

**Jedi 7 décembre**, à 7 h. 1/2 précises, au Petit-Véfour, Palais-Royal (3 fr. 50). Prière d'envoyer sa carte à l'avance.

Nous comptons avoir comme convives d'honneur M. le comte de Ludre.

Le dîner de janvier aura lieu le dimanche 6, pour la fête des rois.

## MESSES

Le **1<sup>er</sup> vendredi du mois**, la messe sera dite pour le repos de l'âme de M. Léon Dumuys.

Le **dimanche 3 décembre**, à 9 h. 1/2, messe mensuelle à l'Oratoire du Cercle 18, rue du Luxembourg, avec allocution. A la suite, réunion du Conseil corporatif *sans autre invitation*.

Communication relative à la Société de Saint-Luc.

## NÉCROLOGIE

Encore un de nos vétérans qui nous est enlevé! M. Alfred POUVÉ, directeur de la *Défense de Seine-et-Marne*, est mort subitement à Fontainebleau, le 3 novembre, âgé de 63 ans.

L'affluence qui se pressait à ses obsèques a marqué la profonde estime dont jouissait le grand chrétien dans la ville où il prenait une part active à toutes les œuvres de bien, en outre de son journal, notre Corporation, le Cercle

catholique, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, la Société de la Croix-Rouge, les Vétérans, la Mutuelle du Livre, l'Amicale des Frères, la Société de Saint-Roch, l'Oeuvre des Ecoles libres. Plusieurs discours ont fait ressortir ses vertus; celui de M. le baron Tristan Lambert, qui représentait S. A. R. M<sup>sr</sup> le duc de Vendôme, les a louées avec un éclat tout particulier; nous nous associons du fond du cœur à ces manifestations et nous prions sa veuve, ses enfants et toute sa famille, d'accueillir l'expression de notre douloureuse sympathie.

## NOUVEAUX MEMBRES

### Syndicat des écrivains.

M. l'abbé COUGET, 17, boulevard Pasteur, Paris.

M. le comte Henry de BOISSIEU, 21, rue Saint-Dominique, Paris.

## CANDIDATURES

### Aux journalistes.

M. René Haudot, 39 ans, directeur-rédacteur en chef des *Nouvelles de l'Aisne*, à Château-Thierry. Présenté par MM. Fossé d'Arcosse et Paul Devigne.

M. l'abbé Lissorgue, directeur de *La Croix du Cantal*, à Aurillac. Présenté par MM. Ardant et Dassonville.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

### La messe de Requiem du 3 novembre.

Nous reproduisons l'excellent compte-rendu de cette cérémonie donné par M. Octave Chambon dans la *Bourgogne*.

### Leurs œuvres les suivront.

« La semaine qui vient de s'écouler parce qu'elle fut celle des morts n'a pas apporté que des tristesses. A ceux qui comme nous gardons l'espérance, elle donne des consolations et même des joies.

« A la Madeleine, vendredi matin, notre digne président de la corporation, M. de Marolles, nous avait invités à une messe à l'intention de nos confrères, c'est-à-dire de nos frères d'armes tombés au champ d'honneur. C'est le souvenir de ces braves qui nous remontait le cœur, surtout qu'un prêtre éminent et éloquent, le chanoine Gaudeau, aumônier de la corporation, avait accepté, tout en prêchant la retraite aux paroissiens de la Madeleine, d'évoquer le souvenir des vaillants qui ont passé leur vie à servir Dieu et la France avec cette plume qui est une épée. »

« Le chanoine Gaudeau, devant un auditoire des plus distingués, a prononcé sur ce sujet de « la Presse vraiment catholique, combative et française » un discours admirable et d'une vigoureuse logique. Après avoir salué les écrivains et les journalistes, grands et petits, tous ceux qui se dévouent à la plus noble des causes, après avoir montré combien il est doux pour ceux qui ont repris leur épée de penser que leurs œuvres les suivront dans l'éternel au-delà, l'orateur, dans un langage apostolique, tient à signaler à son auditoire le huitième péché capital : la mauvaise presse.

« Alors il dresse un tableau joliment esquissé de ses ravages et des malheurs qu'elle engendre. Aveugles ceux qui ne voient pas que tous nos maux viennent de là, depuis la guerre surtout, et que se vérifie le mot de Crémieux : « Ayons la Presse et nous aurons tout. »

« La presse, ils l'ont eue, et par là faute des catholiques auxquels ils ont tout pris : leurs libertés, leurs écoles,

leurs fondations, leur argent et même demain leurs églises... Parias ! Les catholiques ne sont plus que cela sous ce régime de la révolution et de la Maçonnerie.

« Mais le chanoine Gaudeau, en son magnifique plaidoyer, disait cela mieux que nous ne l'écrivons, et comme son auditoire était forcément restreint, il serait dommage que de pareils accents ne franchissent pas le seuil de la Madeleine.

« Aussi, exigeons-nous respectueusement, à la corporation des Publicistes catholiques, qu'il nous livre son discours, qui d'abord fera du bien aux lieutenants et aux soldats du régiment, en même temps qu'il pourra être répandu à profusion par ceux de nos amis qui sont restés fidèles à la presse de combat...

« Cette page leur dira qu'en soutenant et en encourageant ceux qui ont tenu haut l'épée de la vérité, ils auront, eux aussi, une belle page au Livre de vie.

« OCT. CHAMBON. »

### Note du Président.

Je n'ai pas besoin de dire avec quel empressement tout notre Conseil s'associe à ce vœu. Seulement, puisque nous sommes ici entre nous, et que ce Bulletin n'est pas fait pour la publicité, il me sera permis de dire quel serrement de cœur j'ai éprouvé en constatant le nombre restreint des assistants à cette messe où figurait la presse catholique en présence du grand public de la Madeleine.

*Pas un seul* des grands journaux catholiques de Paris n'y était représenté. Evidemment cette abstention n'était pas intentionnelle, chacun avait d'excellentes raisons pour n'être pas venu ; beaucoup peut-être n'y avaient pas pensé. Ce n'est pas une preuve d'affection pour notre association. Les avantages qu'on y trouve matériellement et moralement seraient une raison pour lui faire quelques petits sacrifices, comme on en fait aux choses qu'on aime. Le moindre serait de lire le Bulletin ; je crains bien que chez plusieurs d'entre nous, il ne reste chaque mois sous sa bande en attendant le panier. Pourtant il ne contient pas de choses inutiles et n'est pas écrit pour parler d'autres que de nous-mêmes. Laissez-moi donc, mes chers confrères, vous deman-



der un peu d'affection pour notre œuvre dont vous n'êtes pas sans reconnaître l'utilité.

---

## LE DINER DE RENTRÉE

---

Ce dîner fut tout intime, un vrai dîner de famille. M. Taillez, venu du Mans, y avait amené son frère, M. Pailard et M. Claudius Lavergne chacun un de leurs fils. Les autres convives étaient ; outre le Président, MM. Tastevin de Nouvel, l'abbé Gaudeau, qui avait amené le vénérable Père Augier, provincial du Sacré-Cœur.

Venaient ensuite M. l'abbé Gaffre, le comte de Larnage, membre honoraire, MM. Camille Pillot, Espérance Tournier, Louis Durand, le docteur Le Fur, Paul Parsy, Dubois de la Rue.

Le charme du dîner résidait surtout dans le plaisir de se retrouver après la saison d'été. C'était un bon moyen d'oublier les tristesses de l'heure actuelle si douloureuses pour notre foi, en même temps que pour notre patriotisme.

On s'est séparé le plus tard possible après avoir bu à la santé de la Corporation et de ses membres.

---

## NOS FÉLICITATIONS

---

Les cardinaux de la dernière promotion nous intéressaient tout particulièrement. Nous avons adressé nos félicitations officielles à Mgr Amette, archevêque de Paris, qui, cette année même, nous a donné de si hauts témoignages de bienveillance, à Mgr de Cabrières, l'illustre évêque de Montpellier, qui, depuis si longtemps, nous couvre de son

affection ; enfin Mgr Bourne, archevêque de Westminster, qui a reçu avec tant d'éclat notre délégation, lors de notre dernier Congrès international de Londres.

Nous avons reçu de Leurs Éminences des lettres qui sont pour nous des titres d'honneur.

---

## SUCCÈS ÉLECTORAL

---

Nous sommes heureux d'applaudir à l'élection au Conseil général de Maine-et-Loire de notre cher membre honoraire, M. le duc des Cars, qui a su mettre à son profit les fautes et les divisions de ses adversaires. Pour une fois qu'elles se rencontrent chez nous, ces choses-là font plaisir.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

M. GAILLY DE TAURINNES : *Les légions de Varus. Latins et Germains au siècle d'Auguste*, chez Hachette, 79, boulevard Saint-Germain.

M. DE LANNOY : *La révolution préparée par la Franc-Maçonnerie*, chez Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.

---

## INSTANTES RECOMMANDATIONS

---

Nous recommandons instamment à tous nos confrères, de vouloir bien informer d'urgence le président, dès qu'ils apprennent ou soupçonnent quelque vacance dans la presse, ou tout autre carrière utile. C'est une manière excellente de rendre service à nos amis.




---

Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.

u 9 7a



**CORPORATION**  
**DES ~~PUBLICISTES~~ CHRETIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANCAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 72. - 25 Décembre 1911**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**

# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2 <sup>e</sup> SÉRIE	AU SIÈGE SOCIAL	25 Décembre 1911
N <sup>o</sup> 72	1, rue Martignac, PARIS	

A l'occasion de la nouvelle année, le président et les membres du Conseil de la Corporation offrent à leurs confrères leurs souhaits les plus affectueux de bonheur et de prospérité.

## BANQUET DE FÊTE

Ainsi qu'il a été annoncé, le dîner de janvier aura lieu le **Dimanche 7** (au lieu du jeudi) à l'heure habituelle, 7 h. 1/2, au Petit Vefour (5 fr. 50).

Le Conseil a choisi cette date pour remettre à son vénéré président, M. de Marolles, la plaque à son effigie, œuvre du distingué statuaire Maurice Quef, que nos confrères ont tenu à lui offrir à l'occasion des noces d'argent de la Corporation.

Nous sommes convaincus que tous auront à cœur d'assister à cette fête amicale, et de rendre par là même plus imposante notre manifestation de sympathie et de gratitude en l'honneur de l'éminent fondateur de l'association.

LE CONSEIL.

### Avis.

A cause du nombre probable des convives, il sera nécessaire, si on veut avoir une place, d'envoyer sa carte à l'avance au restaurant.

Au sujet du dîner, il a été demandé qu'il y eût à la suite une soirée où l'on puisse venir prendre une tasse de thé. rien n'est plus facile à réaliser que ce vœu. Le dîner proprement dit finit vers 9 heures. Il est loisible à tous nos confrères qui n'ont pas pu assister au dîner, de venir prendre ce qu'il leur sera agréable, thé, café ou camomille, ils seront reçus avec le plus grand plaisir.

### Messes.

La messe du 1<sup>er</sup> vendredi du mois sera dite pour le repos de l'âme de M. Raoul Ancel.

Le 1<sup>er</sup> dimanche au Cercle, 48, rue du Luxembourg, à 9 h. 1/2, comme à l'ordinaire.

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Complément du Bureau.

Le 16 décembre, le Conseil a procédé à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Nemours-Godré, démissionnaire. M. Tastevin de Nouvel, trésorier, a été élu, et M. Octave Chambon a été nommé trésorier à sa place. Ces élections auront leur effet jusqu'au renouvellement annuel du Bureau qui a lieu après l'assemblée générale.

### Nouveaux membres.

Du 16 décembre :

M. Gabriel LATIL,

M. Ernest LATIL, rédacteurs au *Var*, à Draguignan.

M. René HAUDOT, directeur des *Nouvelles de l'Aisne*, à Château Thierry (Aisne).

### Candidatures.

M. Henri Rochelle, rédacteur en chef des *Nouvelles du Centre et de l'Ouest*, Belle-Isle, Saint-Symphorien (Indre-et-Loire). Présenté par MM. P. Parsy et Gaffre.

M. Emmanuel Quénault, secrétaire de rédaction des *Nouvelles du Centre et de l'Ouest*, 17, rue du Hallebardier, Tours. Présenté par MM. Paul Parsy et Gaffre.

MM. Pierre Bernard, rédacteur au *Stéphanois*, 10, rue Jacquard, à Saint-Etienne. Présenté par MM. de Seilhac et Zamanski.

M. Elie Rouquette, rédacteur à *Etoile de la Vendée*, aux Sables-d'Olonne. Présenté par MM. Bazire et Denais.

### Règlement pour les candidatures ecclésiastiques.

Afin d'éviter les difficultés pouvant se produire à raison du caractère particulier des candidats engagés dans les liens du ministère sacerdotal, le Conseil a adopté le règlement suivant qu'il a jugé utile de faire connaître, dans l'intérêt de ces candidats et de leurs parrains.

« La situation particulière aux ecclésiastiques rendant plus douteuse chez eux, même indépendamment de leur volonté, la probabilité de la stabilité professionnelle, et rendant aussi plus rare et plus difficile la réunion des conditions exigées des candidats par nos statuts, à savoir : « faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement,*

*régulièrement, de notoriété publique, non comme amateur, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante », il convient, sans poser aucune règle absolue qui frustrerait les ecclésiastiques des droits communs à tous, et sans rien préjuger pour chaque cas particulier, qu'une enquête spécialement approfondie soit faite sur chaque candidature ecclésiastique.*

En outre des points communs à toute enquête de ce genre, celle-ci pourra porter utilement sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Indépendamment de ses occupations journalistiques, le candidat exerce-t-il, de notoriété publique, une fonction ecclésiastique qui occupe le principal de sa vie : curé, vicaire, professeur de séminaire ou d'institution, aumônier, etc.

2<sup>o</sup> A ce titre, et indépendamment des honoraires qu'il peut recevoir du journal, reçoit-il, de son évêque ou d'autres une rétribution *ecclésiastique normale*, et qui constitue le principal de ses ressources, comme ceux de ses confrères qui n'écrivent pas dans les journaux ?

3<sup>o</sup> Est-il, au même titre que tout autre prêtre du ministère, sous le coup et à la merci d'une mutation possible ou probable, qui ferait cesser ses occupations journalistiques ? Ou au contraire, en raison de son âge, de sa notoriété, de ses antécédents, ou d'autres circonstances personnelles, est-il réellement à cet égard, dans une situation *exceptionnelle*, et qui semble offrir des garanties probables de stabilité professionnelle, analogue à celle d'un laïque dans le même cas ?

4<sup>o</sup> Le journal en question remplit-il réellement les conditions exigées par nos statuts, et n'a-t-il rien d'un simple « bulletin religieux », paroissial, cantonal, d'arrondissement, ou même diocésain ?

5<sup>o</sup> Il pourra être utile de s'informer si la création de ce journal n'aurait pas eu pour but ou pour résultat de supplanter en partie, et sans nécessité, des journaux catholiques déjà existants, à situation acquise, et rédigés par des professionnels, membres ou non de la corporation ?...

Le Conseil, éclairé par une enquête de ce genre, statuera sur chaque cas en particulier, sans avoir à indiquer aucun motif de sa décision.



## CHRONIQUE

### Le dernier dîner.

Au dîner mensuel du 7 décembre, tout le monde a regretté l'absence de M. de Marolles, retenu à la chambre par une indisposition dont on souhaite et dont on espère la guérison très prompte. A la place du très aimé président, c'est M. le baron du Teil qui, en quelques mots pleins de tact, unanimement applaudis, a salué deux distingués convives, dont chacun était heureux hier de posséder la présence trop rare au gré de tous : M. l'abbé Poulin, curé de la Sainte-Trinité, et M. de Boismenu, membre du Conseil juridique. Le très sympathique vice-président de la Corporation a également porté un toast charmant et respectueux à M. le duc des Cars, l'un des plus vaillants et des plus généreux membres honoraires de cette société, à l'occasion de son élection au Conseil général. Ce serait une superfétation d'ajouter que la cordialité la plus franche a régné jusqu'à la fin de la soirée.

Assistaient au dîner : MM. de Boismenu, le duc des Cars, Octave Chambon, Gustave Gautherot, d'Héricault, Latouche, Joseph Mollet, Raoul Narsy, Paul Aimé-Paillard, le vicomte du Pon-

tavice, l'abbé Poulin, Tastevin de Nouvel, le baron du Teil, l'abbé Tourmentin, François Veuillot, Joseph Viaud.

### CONSEIL MÉDICAL

M. Charles PROTOY, chirurgien-dentiste, 28, rue des Halles, de 9 à 6 heures.

### BIBLIOGRAPHIE

Maurice MALOU : *L'École maçonnique*, étude sociale. Préface de M. le commandant Driant, député de Meurthe-et-Moselle. In-12, 3, rue du Manège, à Nancy.

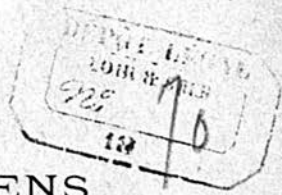
### NOTE IMPORTANTE

On prépare les listes pour l'annuaire. Prière à ceux qui auraient des rectifications à faire faire, de les adresser immédiatement au Président.



*Le Gérant* : EMMANUEL RIVIÈRE.

N. 73-81 mg N. 74



CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRETIENS

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANCAIS

BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 73. - 25 Janvier 1912



Jo. 30112

AU SIÈGE SOCIAL  
PARIS

1, Rue Martignac, 1

Jo. 31427

# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

25 Janvier 1912

N<sup>o</sup> 73

1, rue Martignac, PARIS

## ANNUAIRE 1912

CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

### STATUTS ET RÈGLEMENTS

#### STATUTS DE L'UNION

1. Entre le *Syndicat des journalistes français* et le *Syndicat des écrivains français*, il est formé une Union syndicale, sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*.

2. Cette Union a pour but d'établir un concert pour l'étude et la défense des intérêts économiques et financiers communs aux deux syndicats.

3. L'Union est administrée par un Conseil formé des Conseils des deux syndicats. Ce Conseil nomme son bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier.

4. Le Conseil peut admettre des membres honoraires payant une cotisation annuelle de dix francs.

5. Il dirige et administre un *Bulletin* commun aux deux syndicats.

6. Il statue sur les réunions, les banquets et les fêtes communes.

7. Les dépenses afférentes à l'Union sont couvertes par les cotisations des membres honoraires, et par le concours des deux syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres.

8. L'Union peut avoir des correspondants étrangers payant cinq francs par an pour l'abonnement au *Bulletin*.

9. Il institue également des comités ou conseils juridiques et médicaux communs aux deux syndicats.

10. Il prend toutes mesures nécessaires pour assurer la prospérité de l'Union.

#### COUTUMIER CORPORATIF

##### Messes et cérémonies religieuses

Chaque premier vendredi du mois (sauf exception éventuelle), il est dit une messe par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation ou pour les défunts.

En outre, des instructions sont données par M. l'Aumônier à des jours indiqués d'avance par le *Bulletin*.

Chaque année, au mois de juin, la Corporation se réunit pour une messe suivie de salut et de consécration au Sacré-Cœur dans la basilique de Montmartre.

La cérémonie est suivie d'un banquet.

##### Assemblées générales.

La Corporation et les Syndicats tiennent leurs assemblées générales, suivies d'un banquet, un des premiers dimanches de mars.

##### Dîner mensuel.

Chaque mois, sauf pendant les vacances, un dîner intime réunit les membres de la Corporation et leurs invités.

##### Service de publicité.

La Corporation, par le moyen du *Bulletin*, sert d'intermédiaire entre les organes de publicité et ses membres pour la publication et la reproduction de leurs œuvres.

##### Caisse de prévoyance.

Pour les cas de chômage, maladie ou décès, au profit de ceux qui versent une souscription annuelle de 3 francs.

# CAISSE CORPORATIVE DE PRÉVOYANCE

## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1<sup>er</sup>.

§ 1<sup>er</sup>. — Une Caisse corporative de prévoyance est fondée au profit des membres de la Corporation des publicistes chrétiens qui s'obligent à verser une contribution personnelle de 3 francs en même temps que leur cotisation annuelle, ou une somme de 25 francs une fois donnée.

§ 2. — En outre de ce versement, elle sera alimentée :

a) Par une contribution annuelle de chaque syndicat, du cinquième de ses cotisations et de ses revenus disponibles, déduction faite des dépenses nécessaires au fonctionnement des syndicats ; dépenses à fixer chaque année par le bureau de chaque syndicat.

b) Par des dons volontaires, souscriptions, bénéfices de toutes sortes.

### ARTICLE 2.

§ 1<sup>er</sup>. — Au décès de chacun des associés, cette Caisse sera débitée d'autant de fois un franc qu'il y aura de souscripteurs, sous déduction d'une retenue fixée au commencement de chaque année par le Conseil, d'après l'importance des décès de l'année précédente.

§ 2. — Cette somme est mise en réserve au profit des personnes suivantes :

a) En premier lieu, la veuve du défunt.  
b) A défaut de veuve, les enfants.  
c) A défaut d'enfants, les membres de la famille à sa charge.

d) Lorsqu'il n'y aura ni veuve, ni enfants, ni membres de la famille à sa charge, cette somme sera réservée aux ayants droits de la succession qui en feraient la demande pour couvrir les frais funéraires et de dernière maladie.

En tous cas, le sociétaire peut désigner à l'avance le bénéficiaire de l'indemnité de décès.

§ 3. — Cette indemnité fera retour à la caisse dans les cas suivants :

a) Si le défunt a déclaré à l'avance et par écrit y renoncer.

b) Si les intéressés déclarent ne pas vouloir en profiter.

c) Si la réclamation n'est pas faite dans le mois de l'avis donné aux intéressés.

§ 4. — Dans ces différents cas il sera retenu la somme nécessaire pour faire

célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt, par les soins de la corporation.

### ARTICLE 3.

§ 1<sup>er</sup>. — En cas de maladie ou d'infirmité d'un des souscripteurs, une demande peut être adressée par lui au Bureau, qui sera seul juge de l'opportunité et de l'importance de l'indemnité.

§ 2. — Une demande d'indemnité peut également être formée en cas de chômage par suppression d'emploi ou toute autre cause justifiée, et laissée à l'appréciation du Bureau.

### ARTICLE 4.

§ 1<sup>er</sup>. — Les membres de la Corporation qui n'ont pas souscrit à la Caisse n'auront pas le droit d'y participer.

§ 2. — Cependant, à raison de la contribution de la Caisse syndicale, le Bureau pourra, dans les circonstances de décès, de maladie ou de chômage ci-dessus prévues, sur la demande qui lui en sera faite, voter un secours temporaire dont il fixera le chiffre.

§ 3. — Dans les cas d'urgence, le président est autorisé à accorder un léger secours aux associés ou même à des confrères étrangers à l'Association, sauf à en rendre compte au Bureau. Il peut même en certaines circonstances laissées à sa discrétion, être dispensé de faire connaître le nom du confrère secouru.

### ARTICLE 5.

§ 1<sup>er</sup>. — Le présent règlement arrêté par les Bureaux des deux syndicats, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 12 de leurs statuts, est entré en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1909.

§ 2. — Il pourra être modifié, soit sur l'initiative des Bureaux, soit par une Assemblée générale des intéressés convoquée par le président huit jours à l'avance, sur la demande de vingt participants.

§ 3. — Ces modifications ne pourront être faites qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

### ARTICLE 6.

Tous les candidats qui sollicitent leur admission à l'un des syndicats sont invités à souscrire à la Caisse corporative.



## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## LISTE POUR L'ANNÉE 1912

**Aumônier.**

M. le chanoine GAUDEAU.

**Conseil corporatif.**

Président : M de MAROLLES.

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Rémy de SIMONY.

2<sup>e</sup> — M. le baron Joseph du TEIL.

Secrétaire : M. Joseph MOLLET.

Trésorier : M. Octave CHAMBON.

**Membres du Conseil.**

MM. TASTEVIN DE NOUVEL, le chanoine FONSSAGRIVES, le vicomte Henry de FRANCE, BOUVATTIER, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, RENAULD, JEANNE, VEUILLOT, SALLÉ.

**Membres honoraires.**

MM.

Vincent de Paul BAILLY, ancien directeur de *La Croix*, 1, rue Goethe, Paris.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre-Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

Le marquis de CARNÉ, sénateur, 85, rue d'Assas, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. de COURCELLES, 18 *ter*, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

M. GEOFFROY de GRANDMAISON, président de la Société Bibliographique, 47, rue de Bellechasse, Paris.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solferino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Colonel KELLER, président de la Société d'Education et d'Enseignement, 22, boulevard Flandrin.

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 90 *bis*, rue de Varenne.

Le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Monseigneur MARBEAU, évêque de Meaux, Meaux.

Anthime MÉNARD, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

M. l'abbé SOULANGE-BODIN, curé de Saint-Honoré-d'Eylao.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Eugène TAVERNIER, rédacteur à *l'Univers*, 36, rue du Bac, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

**Correspondants étrangers.**

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virton, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*. Président de l'Association de la Presse Belge. Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

**Conseil médical.**

MM.

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larrieu, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgie, 103, rue de La Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Le docteur d'Ayrena, oculiste, 176, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

Charles Protoy, chirurgien-dentiste, 28, rue des Halles.

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de Laflotte, avocat à la Cour d'Appel, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de Boismenu, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durnerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est tirée à part en une

brochure qui est périodiquement adressée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris.*

## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

Année 1911

## Bureau du syndicat.

MM.

Président : V. de Marolles (F.), 13, rue de Bourgogne, Paris (1).

Vice-Présidents : Rémy de Simony (90), 93, rue du Bac, Paris.

Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Secrétaire : Henry de France (P.) (01), 55, rue de Lille, Paris.

Trésorier : Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue Madame.

## Conseil syndical.

MM.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Le chanoine Gaudeau P. (02), 25, rue Vaneau, Paris.

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Alphonse-Stanislas Jeanne (1900) (P.), 333, rue de Vaugirard, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Ernest Renaud (99), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Cabriel Sallé (P.) 04. *Echo Dunois*. Châteaudun.

Espérance Tournier (89), 39, rue Saint-Hilaire, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

## Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges.

Henri Arsac (1894), Divers, 90, rue des Jancelins, Epemay.

Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).

D<sup>r</sup> Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 1, rue François-Coppée, Paris.

Gabriel d'Azambuja (1893) (Diego) *Croix*, 13, rue Florac, Marseille.

Firmin Bacconnier (08), 26, quai d'Orléans, Paris.

Paul Bailly (1909), *Croix de Saint-Chamond*, Saint-Chamond.

Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.

Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon, 1, rue Penthievre.

François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.

Henri Bazire (1903) (P.), *Libre Parole*, 20, rue de Magdebourg, Paris.

Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré*, *Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).

Alphonse Béchet (1889) (P.), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.

Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).

Joseph Bellet (F.), ancien directeur, passage des Roches, Lourdes.

Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon, place Darcy.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 17, avenue de la Motte-Piquet, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messenger de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc) (06), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), *Divers*, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95) (P.), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900), *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, 4, place le Viste, Lyon.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volonté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobostin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

- Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.
- Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.
- Jacques de Bréda (P.) (1896), *Journal d'Albert*, Picardie, Albert (Somme).
- Henri Brun (10), Agence de la Presse Nouvelle, Paris-Centre, Briare (Loiret).
- Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.
- De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.
- Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.
- René Chailland (1910) (P.), directeur de la *Mayenne*, Laval.
- Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges.
- Louis Chailloux (P.) (07), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Gaïenne-Colombes.
- Adrien Charon (11), *Gazette libérale*, Clermont (Oise).
- Emmanuel Chastrusse (10), *Croix de la Corrèze*, Brive.
- Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.
- A. Clavier (F.), ancien directeur, *Esparrros*.
- Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.
- Louis Colin (P.) (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.
- Yves de Constantin (1889), *Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.
- Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.
- Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).
- Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messager de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.
- Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.
- Jules Dassonville (1910), *Presse régionale*, 7, rue Barrès, Meudon.
- Jules Delahaye (P.), député, 54, rue Jouffroy, Paris.
- Joseph Denais (1902), député de Paris, *Libre Parole*, 8, rue de Levis, Paris.
- Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.
- Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Jean Desgranges (10), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.
- Paul Devigne (08), *Courrier de Fourmies*, Fourmies (Nord).
- Eugène Dienne (11), *Emancipateur*, 20, rue de la Madeleine, Cambrai.
- Ch. Doïsnel du Val-Michel (1903), *Messenger Eudois*, Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).
- Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.
- Paul Dubié (1911), *Mémorial des Pyrénées*, 11, rue Bernadette, Paris.
- Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.
- Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.
- Louis Dumarché, *Bien public* (09), rue Mably, Dijon.
- Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.
- Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.
- Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 35, rue Elisée-Reclus, Paris.
- Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littre, Paris.
- Henry Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.
- Maurice Eblé (1911), *Vie Nouvelle*, 13, boulevard Montparnasse, Paris.
- Louis Ebrard (11), *Progrès gapençais*, Gap.
- Edmond Equoy (11), *Argus soissonnais*, Soissons.
- René Faïdy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.
- Albert Faure (1899), *Moniteur de l'Oise*, Beauvais.
- Oscar de Ferenzy (Fraënzell) (1902), *Courrier Libéral*, Château de Conflans, Charenton (Seine).
- Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.
- Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 92, rue Jouffroy, Paris.
- André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.
- Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Pierre Fournel (P.) (08), *Jeune Provence*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.
- Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 30, rue Jules-Ferry, Enghien-les-Bains.
- Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.
- Guillaume Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.
- Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.
- L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, *Divers*, 52, rue Vaneau, Paris.
- Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.



Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, Allex (Drôme).

Louis Galle, *Dépêche et Nouvelliste*, 83 bis, rue de Paris, la Madeleine-lès-Lille.

Gustave Gautherot (10), *Univers*, 16, avenue de Villars, Paris.

A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).

P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest, Gazette de Dol*, La Butte-Val-Saint-Père, Avranches.

H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.

Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive*, au *Mousquetaire* et à la *Croisade française*, 30, rue Antoinette, Paris.

Paul Grappin (10), Agence du *Nouvel-Liste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.

Jean Grégoire (11), *Liberté du Cantal*, Aurillac.

Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).

Joseph Gries (11), *Messenger de la Creuse*, Guéret.

Louis Guérif (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.

Maurice Guérin (10), *Croix de Limoges*, 19, rue du Consulat, Limoges.

Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.

Georges Hamon (11), *Journaux populaires* 29, boulevard Duchesse-Anne, Rennes.

Joseph Hastings (07) (P), *Le Var*, à Draguignan.

René Haudot (11), *Nouvelles de l'Aisne*, Château-Thierry.

Tancrède de Hauteville (1899), *Croix du Calvados*, Argences (Calvados).

Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Chari-vari*, 17, rue de Calais, Paris.

Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).

Emile Hivet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.

Hocart (1896) *Croix de Paris, Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.

Louis Hosotte (1911), *Eclair Comtois*, 4, rue de Lorraine, Besançon.

Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.

Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Jaudouneuc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.

Roger Lacaud (1911), directeur de l'*Indicateur de Cognac*, 9, rue Emile-Albert, Cognac.

André Lacroix (P.) (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.

Louis Lamapet (08), ancien directeur, Moulins.

Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, avenue du Roule, Neuilly.

Jean de Lannoy (1911), *Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay, Paris.

Georges Larigaldi (1911), directeur de *La Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil, Angoulême.

D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Eskualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Lasnier (1898), *l'Echo*, Pithiviers.

Gabriel Latil (11), *Le Var*, Draguignan.

Ernest Latil (11), *Le Var*, Draguignan.

Gabriel Latouche (1899), *Eclair, Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.

Georges-Claudius Lavergne (F.), Bailly (Seine-et-Oise).

Louis Laya (1902), *Action Libérale, Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart (Seine).

Raphaël Lecerf (09), *Croix de la Mayenne*, 24, rue des Fossés, Laval.

D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Le Breton de Paris*, 14, rue Vaneau, Paris.

Louis Le Gal (11), *Nouveliste de Bretagne*, Lorient.

Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).

Henri le Roux de Selién (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.

Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.

Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Angerville, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.

Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennequin Loos-lès-Lille.

Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.

Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.

Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.

Joseph Lucien-Brun (11), 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Henry Lucien-Brun (1898) (P.), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.

Athanase Maire (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.

- Maurice Malou (16), *Courrier de la Muese*, place Chevert, Verdun.
- André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.
- Emile Marsac (08), *La Vendée*, Fontenay-le-Comte.
- René Martin, (09) rédacteur en chef au *Petit Déodacien*, Saint-Dié.
- De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.
- Georges Maze-Sencier (1908), *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.
- Alfred Mélissou (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).
- Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.
- Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).
- Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.
- Albert Monniot (1911), *Libre Parole*, 8, rue Rougemogt, Paris.
- Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 91, rue de l'Université, Paris.
- Paul Morant (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.
- Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.
- Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.
- Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.
- Augustin Nicolle (11), *Courrier de Bressuire*, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
- Charles Nicoullaud (1895) (P.), *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 76 bis, rue Perronet, Neuilly.
- Nourrisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbevilleois*, Abbeville.
- Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.
- Frédéric Paillart (1911), directeur de *l'Abbevilleois*, 84, Chaussée Marcadé, Abbeville.
- Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.
- Paul Parsy (08), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.
- Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, 7bis, rue Nouvelle, Charenton-le-Pont, Seine.
- Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.
- Pierre Perrin (10), directeur de *La Semaine*, Yssingaux (Haute-Loire).
- Petithenry (P.) (1897), *Croix*, 190, rue de Grenelle, Paris.
- J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.
- Pierre l'Hermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.
- Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.
- Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Rédacteur à *l'Assurance*, à *la Volonté nationale*. Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.
- Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).
- Maurice Ponthière (1902), Divers, 39, rue Claude-Bernard, Paris.
- C. L. Poulin (1898), *Croix*, 3, rue de la Trinité, Paris.
- Armand Praviel (10), *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.
- Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.
- Henry Ramez (10), *Réveil*, Saint-Amand-les-Eaux, Raisme, Nord.
- Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.
- Auguste Reynis (1909), *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.
- Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris.
- Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.
- Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.
- Rincé (P.) (1888), ancien directeur de *la Vendée*, La Guérinière, Noirmoutiers.
- Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.
- Auguste Rochette (04), *Jeune Provence*, 46, rue Lamalgué, Toulon (Var).
- Le vicomte de Romanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.
- Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 15, rue de l'Épinette, Saint-Mandé, Seine.
- Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris. Le Vignaux-Sauternes, Gironde.
- Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.
- Rubat du Mézac (03), 5, avenue de la République, Nanterre.
- Michel Salomon (1894), *Débats*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.
- Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.
- Henri Savatier (1899), *Mouvement social*, 40, rue de la Cathédrale, Poitiers.
- Léon de Seilhac (1895), *La République*, 48, faubourg Poissonnière, Paris.
- Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.
- Paul Simonnot (P.) (92), ancien rédacteur à *la Corporation*, Kervenic, Vannes.
- Louis de Soye (10), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-St-Jacques, Paris.

Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), Divers, 16, rue Chanoinesse, Paris.

Louis de Soye (1910), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.

Paul Tailliez (F.), *Le Nouvelliste de la Sarthe*, Le Mans.

Maurice Talmeyr (03), Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.

Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.

Amand Terrière (08), *Eclair de l'Est*, 18, rue de Villiers, Nancy.

Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.

Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.

Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 4, rue des Chartreux, Paris.

Viton de Thorame (P.) (1895), D<sup>r</sup> fond<sup>r</sup> du *Semeur Algérien*, 49, rue Michelet, Alger.

Maurice Vivier (04), *Journal de Saint-Palais*, Saint-Palais (Basses-Pyrénées).

Vicomte de Wall (1900), *Bourgogne*, *Eclair Comtois*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Charles Vincent (P.), *Gazette de France*, 42, rue des Perchamps, Paris.

Joseph Zamanski (07), *Libre Parole*, 94, boulevard Raspail, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus de trois ans à la presse quotidienne, ou de quatre ans à la presse périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sous la présentation de deux membres n'appartenant pas au Conseil, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

7. — Le Conseil syndical peut, pour

des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

### Observations.

Suivant les dispositions qui précèdent, il faut « appartenir à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué. »

#### 1<sup>o</sup> Appartenir à la presse.

C'est-à-dire : Faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement de notoriété publique, non comme amateur*, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante ;

2<sup>o</sup> L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, heraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.* ;

3<sup>o</sup> Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

4<sup>o</sup> Pour ce vote, le Conseil doit réunir *la moitié plus un* de ses membres.

### Règlement pour les candidatures ecclésiastiques.

« La situation particulière aux ecclésiastiques rendant plus douteuse chez eux, même indépendamment de leur vo-



lonté, la probabilité de la stabilité professionnelle, et rendant aussi plus rare et plus difficile la réunion des conditions exigées des candidats par nos statuts, à savoir: « faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement, de notoriété publique, non comme amateur, ni d'une manière purement accessoire* à une *profession dominante* », il convient, sans poser aucune règle absolue qui frustrerait les ecclésiastiques des droits communs à tous, et sans rien préjuger pour chaque cas particulier, qu'une enquête spéciale approfondie soit faite sur chaque candidature ecclésiastique.

En outre des points communs à toute enquête de ce genre, celle-ci pourra porter utilement sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Indépendamment de ses occupations journalistiques, le candidat exerce-t-il, de notoriété publique, une fonction ecclésiastique qui occupe le principal de sa vie : curé, vicaire, professeur de séminaire ou d'institution, aumônier, etc.

2<sup>o</sup> A ce titre, et indépendamment des honoraires qu'il peut recevoir du journal, reçoit-il, de son évêque ou d'autres une rétribution *ecclésiastique normale*, et qui constitue le principal de ses ressources, comme ceux de ses confrères qui n'écrivent pas dans les journaux ?

3<sup>o</sup> Est-il, au même titre que tout autre prêtre du ministère, sous le coup et à la merci d'une mutation possible ou probable, qui ferait cesser ses occupations journalistiques ? Ou au contraire, en raison de son âge, de sa notoriété, de ses antécédents, ou d'autres circonstances personnelles, est-il réellement à cet égard, dans une situation *exceptionnelle*, et qui semble offrir des garanties probables de stabilité professionnelle, analogue à celle d'un laïque dans le même cas ?

4<sup>o</sup> Le journal en question remplit-il réellement les conditions exigées par nos statuts, et n'a-t-il rien d'un simple « bulletin religieux », paroissial, cantonal, d'arrondissement, ou même diocésain ?

5<sup>o</sup> Il pourra être utile de s'informer si la création de ce journal n'aurait pas eu pour but ou pour résultat de supplanter en partie, et sans nécessité, des journaux catholiques déjà existants, à situation acquise, et rédigés par des professionnels, membres ou non de la corporation ?...

Le Conseil, éclairé par une enquête de ce genre, statuera sur chaque cas en particulier, sans avoir à indiquer aucun motif de sa décision.

#### Avis divers.

Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer par un versement de 3 francs par an, à la Caisse de prévoyance constituée en vue des cas de chômage ou de maladie et donnant droit à une somme fixe au décès.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association et un dîner réunit les associés.

Le carnet individuel donne des entrées gratuites.

Les 210 premiers membres du Syndicat obtiennent sur leur demande le demi tarif sur tous les chemins de fer.

#### Extraits du règlement de la Caisse de retraites.

5. — Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat.

L'exercice de ce droit est fixé dans l'ordre suivant :

Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge.

Dès que la jouissance de la pension aura été assurée à tous les sociétaires inscrits à ce tableau (A), suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir, le surplus sera appliqué au service des pensions des sociétaires inscrits au tableau suivant (B) comprenant également cent membres.

Il sera passé au troisième tableau (C) dans les mêmes conditions ; mais le nombre des membres participants est limité au quintuple du nombre des pensions, soit actuellement 210 pour 42 pensions. Au-delà de ce nombre, les nouveaux membres demeureront stagiaires, et ne seront inscrits comme participants éventuels, qu'au fur et à mesure des vides qui se produiront, d'après la date de leur admission.

Si un ou plusieurs sociétaires ont été admis le même jour, l'antériorité est acquise au plus âgé.

Le Syndicat dispose actuellement de 42 retraites de 500 francs.



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## CAISSE DE RETRAITES

État des Sociétaires ayant un droit, soit acquis, soit éventuel à la pension

## DROIT ACQUIS

de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
1	De Marolles.	1 <sup>er</sup> fondateur (1886)	1 <sup>er</sup> Juillet 1836	1901
2	P. Gibert.	Fondateur (1886)	7 Janvier 1830	—
3	Louis de Benque.	—	24 Janvier 1830	—
4	H. Gibert.	—	2 Mai 1836	—
5	O. Havard.	—	24 Mai 1845	—
6	Drumont.	—	3 Mai 1844	—
7	Dupuy.	—	17 Août 1844	—
8	Fromm.	—	21 Mars 1845	—
9	Lambert.	—	16 Février 1846	—
10	Lavergne.	—	16 Juillet 1847	—
11	Claverie.	14 Avril 1887	29 Juin 1839	—
12	Bellet.	Fondateur	6 Mars 1848	1903
13	Borrely.	—	16 Juillet 1848	—
14	Rincé.	5 Janvier 1888	3 Juillet 1844	—
15	Mehlin.	5 Janvier 1888	16 Novembre 1850	—
16	Hervel.	8 Janvier 1891	7 Avril 1836	1905
17	Danis.	5 Mars 1891	20 Mars 1847	1906
18	Delahaye.	10 Avril 1890	5 Mai 1851	—
19	Vincent.	14 Avril 1887	9 Juin 1851	—
20	de Bernon.	2 Janvier 1890	11 Septembre 1851	—
21	Simonnot.	3 Mars 1892	12 Novembre 1842	1907
22	Paillard.	Fondateur	1 <sup>er</sup> Avril 1852	—
23	Taunay.	—	20 Juillet 1852	—
24	Bechel.	2 Mai 1889	27 Juillet 1852	—
25	Depoin.	Fondateur	17 Janvier 1853	1908
26	Butel.	7 Novembre 1889	24 Octobre 1853	—
27	A. Loth.	11 Décembre 1893	16 Décembre 1842	—
28	Bazin.	2 Mars 1893	26 Février 1854	1909
29	Arsac.	3 Juin 1894	2 Avril 1851	—
30	H. Durrieux.	7 Janvier 1892	25 Septembre 1854	—
31	Tastevin.	Fondateur	17 Février 1855	1910
32	Chambon.	Fondateur	25 Avril 1855	—
33	Viton.	26 Mai 1895	23 Septembre 1843	—
34	L. Colin.	2 Juillet 1895	20 Mars 1847	—
35	Nicoullaud.	7 Novembre 1895	3 Mars 1854	—
36	Bertrin.	5 Décembre 1895	7 Juillet 1851	—
37	de Bréda.	6 Janvier 1896	28 Février 1849	1911
38	Hocart.	5 Mars 1895	24 Mai 1856	—
39	Rivière.	1 <sup>er</sup> avril 1897	15 Mai 1855	1 <sup>er</sup> Avril 1912
40	Croisille.	7 Janvier 1892	1 <sup>er</sup> Juin 1857	1 <sup>er</sup> Juin 1912
41	Salomon.	5 Janvier 1894	1 <sup>er</sup> Juin 1857	7 Juin 1912
42	Rémy de Simony.	9 Janvier 1890	15 Octobre 1857	15 Octobre 1912

**DROIT ÉVENTUEL**  
de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
43	Bourges.	6 Janvier 1896	27 Décembre 1858	27 Décembre 1913
44	Taberne.	6 Mai 1897	31 Mars 1839	31 Mars 1914
45	de Romanet.	2 Janvier 1893	8 Juillet 1839	8 Juillet 1914
46	Scarpateff.	4 Janvier 1894	25 Septembre 1860	25 Septembre 1915
47	Denoyel.	5 Février 1891	21 Octobre 1860	21 Octobre 1915
48	Richardet.	5 Novembre 1891	28 Novembre 1860	28 Novembre 1915
49	E. Tournier.	7 Février 1889	24 Décembre 1860	24 Décembre 1915
50	Huet Saint-Paul.	7 Avril 1892	10 Janvier 1861	10 Janvier 1916
51	Tailliez.	Fondateur	3 Mars 1861	3 Mars 1916
52	de la Tourrasse.	3 Décembre 1896	19 Juin 1861	19 Juin 1916
53	de Seilhac.	3 Février 1895	7 Août 1861	17 Août 1916
54	Barnola.	Fondateur	17 Septembre 1861	17 Septembre 1916
55	Verdun.	7 Février 1889	2 Novembre 1861	2 Novembre 1916
56	Mollet.	2 Mai 1889	18 Juin 1862	18 Juin 1917
57	de Martrin-Donos.	9 Avril 1896	12 Décembre 1862	12 Décembre 1917
58	Loire.	14 Avril 1887	26 Avril 1863	26 Avril 1918
59	Larrieu.	8 Janvier 1891	29 Mai 1863	29 Mai 1918
60	Gaigé.	5 Mars 1891	18 Octobre 1863	18 Octobre 1918
61	Blanc.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	18 Décembre 1863	18 Décembre 1918
62	de Constantin.	5 Décembre 1889	14 Avril 1864	14 Avril 1919
63	de Bar.	7 Juin 1896	10 Décembre 1864	10 décembre 1919
64	Maire.	8 Janvier 1891	22 Janvier 1865	22 Janvier 1920
65	PetitHenry.	7 Janvier 1897	12 Mai 1865	12 Mai 1920
66	de Beauregard.	7 Mai 1896	31 Décembre 1865	31 Décembre 1920
67	Gendrot.	4 Juillet 1889	4 Janvier 1866	4 Janvier 1921
68	Papillon.	6 Avril 1893	5 Juin 1866	5 Juin 1921
69	Ardant.	13 Juin 1897	6 Juin 1866	6 Juin 1921
70	Duranthon.	7 Juillet 1892	11 Décembre 1866	11 Décembre 1921
71	Gouzien.	7 Juin 1896	30 Janvier 1867	31 Janvier 1922
72	A. Perrin.	4 Octobre 1888	25 Mai 1867	25 mai 1922
73	de Clercq.	5 Février 1891	13 Octobre 1867	13 Octobre 1922
74	Joseph Bon.	3 Février 1895	15 Février 1868	15 Février 1923
75	Lacroix.	2 Décembre 1897	23 Mai 1868	23 Mai 1923
76	Sarda.	6 Janvier 1896	14 Janvier 1869	14 Janvier 1924
77	d'Azambuja.	4 Janvier 1894	2 Mai 1869	2 Mai 1924

**DROIT ÉVENTUEL**  
**de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B)**

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	<b>MM.</b>			
1	De Cardonne.	6 Janvier 1898	15 Janvier 1851	6 Janvier 1913
2	Geoffroy.	10 Mars 1898	20 Janvier 1850	10 Mars 1913
3	Pigelet.	12 Mai 1898	9 Avril 1850	12 Mai 1913
4	L'Hopital.	1 <sup>er</sup> Décembre 1898	16 Février 1854	1 <sup>er</sup> Décembre 1913
5	Latouche.	6 Janvier 1899	6 Septembre 1849	6 Janvier 1914
6	Paul Pouyé.	2 Février 1899	25 Octobre 1852	2 Février 1914
7	Savatier.	—	13 Novembre 1855	—
8	de Hauteville.	4 Mai 1899	25 Août 1838	4 Mai 1914
9	Bouvattier.	—	9 Septembre 1843	—
10	Hostin.	6 Juillet 1899	3 Janvier 1836	6 Juillet 1914
11	Jollivet.	1 <sup>er</sup> Février 1900	18 Octobre 1842	1 <sup>er</sup> Février 1915
12	Pillot.	7 Juin 1900	27 Juin 1859	7 Juin 1915
13	Dumont.	3 Février 1898	20 Décembre 1860	20 Décembre 1915
14	De Gailhard-Bancel	11 Avril 1901	1 <sup>er</sup> Novembre 1849	11 Avril 1916
15	Fournier (abbé)	—	27 Mars 1839	—
16	Gaudeau (abbé).	17 Mai 1902	24 Septembre 1854	17 Mai 1917
17	Rallet.	7 Juin 1900	1 <sup>er</sup> Août 1862	1 <sup>er</sup> Août 1917
18	Audollent.	2 Février 1899	7 Août 1862	7 Août 1917
19	Poulin (abbé).	12 Juillet 1898	1 <sup>er</sup> Septembre 1862	1 <sup>er</sup> Septembre 1917
20	Servois.	6 Novembre 1902	16 Novembre 1862	16 Novembre 1917
21	Maurice Talmeyr.	8 Janvier 1903	17 Mars 1850	8 Janvier 1918
22	Froment (abbé).	—	30 Mai 1861	—
23	Jaudounenc.	6 Juillet 1899	27 Janvier 1863	27 Janvier 1918
24	Durand.	19 Avril 1903	15 Octobre 1859	19 Avril 1918
25	Flornoy.	—	19 Juin 1860	—
26	Doisnel.	20 Mai 1903	20 Août 1852	20 Mai 1918
27	Maigrot.	5 Novembre 1903	13 Janvier 1857	5 Novembre 1918
28	Loutil (abbé).	10 Mars 1900	17 Novembre 1863	17 Novembre 1918
29	Bourguet.	3 Décembre 1903	2 Juin 1863	3 Décembre 1918
30	Laya.	4 Décembre 1902	24 Janvier 1864	24 Janvier 1919
31	de Wall.	7 Juin 1900	14 Février 1864	14 Février 1919
32	Blanchon.	23 Avril 1904	14 Mars 1856	23 Avril 1919
33	Feron-Vrau.	7 Juin 1900	17 Mai 1864	17 Mai 1919
34	Dubois de la Rue.	7 Juillet 1904	28 Septembre 1861	17 Juillet 1919
35	de Laflotte.	11 Avril 1901	20 Août 1864	20 Août 1919
36	Sallé.	15 Décembre 1904	1 <sup>er</sup> Avril 1860	15 Décembre 1919
37	Duché.	10 Février 1903	29 Juin 1861	10 Février 1920
38	G. Loth.	19 Avril 1905	22 Mars 1853	19 Avril 1920
39	Fossé d'Arcosse.	—	29 Octobre 1867	—
40	Mercier.	7 Janvier 1904	26 Avril 1865	26 Avril 1920
41	Lasnier.	10 Mars 1898	16 Octobre 1865	16 Octobre 1920
42	de Roton.	7 Février 1901	28 Octobre 1863	28 Octobre 1920
43	Grenier.	3 Décembre 1903	5 Juillet 1866	5 Juillet 1921
44	Morand.	29 Octobre 1906	21 Décembre 1849	29 Octobre 1921
45	Bertoye.	—	22 Mai 1857	—
46	Boivin.	29 Janvier 1906	18 Novembre 1866	18 Novembre 1921
47	de la Tour.	20 Avril 1907	13 Novembre 1861	20 Avril 1922
48	J Tourmentin.	19 Mai 1907	5 Novembre 1850	19 Mai 1922
49	Gaffre.	9 Novembre 1907	1864	9 Novembre 1922
50	P. Hervé.	—	17 Janvier 1868	17 Janvier 1923

**DROIT ÉVENTUEL**  
de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B) (suite).

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
51	de Rosnay.	6 Janvier 1899	12 Avril 1868	12 Avril 1923
52	Liagre.	4 Août 1905	24 Juin 1868	24 Juin 1923
53	L. Dumarché.	9 Novembre 1907	17 Décembre 1868	17 Décembre 1923
54	Jules Chavanon.	15 Février 1908	28 Janvier 1866	15 Février 1923
55	G. Maze-Sencier.	—	16 Mars 1866	—
56	Fraenzel.	23 Janvier 1902	5 Août 1869	5 Août 1924
57	Renauld.	2 Février 1899	16 Octobre 1869	16 Octobre 1924
58	Merlier.	29 Janvier 1906	28 Décembre 1869	28 Décembre 1924
59	Le Monnier.	29 Janvier 1906	21 Mars 1870	21 Mars 1925
60	Lespine.	13 Décembre 1905	31 Mai 1870	31 Mai 1925
61	Jeanne.	13 Décembre 1900	13 Novembre 1870	13 Novembre 1925
62	F. Veuillot.	20 Avril 1907	31 Mars 1870	31 Mars 1925
63	D'Ortho.	18 Octobre 1900	19 Janvier 1871	19 Janvier 1926
64	Faure.	5 Octobre 1899	27 Janvier 1871	27 Janvier 1926
65	Rubat du Merac.	5 Novembre 1903	16 Juillet 1871	16 Juillet 1926
66	Cavalier.	11 Janvier 1900	1 <sup>er</sup> Septembre 1871	1 <sup>er</sup> Septembre 1926
67	Nourisson.	4 Mai 1899	2 Octobre 1871	2 Octobre 1926
68	De Montardy.	13 Décembre 1903	13 Octobre 1871	13 Octobre 1926
69	Le Fur.	6 Mai 1897	12 Janvier 1872	12 Janvier 1927
70	De France.	7 Janvier 1901	16 Mars 1872	16 Mars 1927
71	Coudy.	31 Mai 1906	18 Février 1872	18 Février 1927
72	Bazire.	3 Décembre 1900	9 Novembre 1872	9 Novembre 1927
73	J. Hastings.	26 Janvier 1907	17 Juillet 1872	17 Juillet 1927
74	P. Biétry.	19 Mai 1907	9 Mai 1872	9 Mai 1927
75	H. L.-Brun.	12 Mai 1898	12 Janvier 1873	12 Janvier 1928
76	Morin.	26 Janvier 1906	21 Janvier 1873	21 Janvier 1928
77	Guèze.	24 Novembre 1906	29 Juillet 1873	29 Juillet 1928
78	Bechet.	10 Février 1905	22 Août 1873	22 Août 1928
79	Bidou	11 Janvier 1900	28 Juin 1874	28 Juin 1929
80	De Maricourt.	23 Avril 1904	4 Décembre 1874	4 Décembre 1929
81	Chailloux.	12 Décembre 1907	20 Février 1874	20 Février 1929
82	Zamanski.	—	20 Mai 1874	20 Mai 1929
83	Firmin Bacconnier	15 Février 1908	8 Octobre 1874	8 Octobre 1929
84	Vivier.	7 Juillet 1904	29 Janvier 1875	29 Janvier 1930
85	Ponthière.	6 Novembre 1902	17 Septembre 1876	17 Septembre 1931
86	Rochette.	23 Avril 1904	23 Avril 1877	23 Avril 1932
87	De Ricault.	27 Mars 1902	Juin 1877	Juin 1932
88	Denais.	4 Décembre 1902	10 Août 1877	10 Août 1932
89	Boucherit.	10 Février 1905	20 Novembre 1877	20 Novembre 1932
90	Le Roux.	14 Juin 1902	15 Mars 1878	15 Mars 1933
91	Bietrix.	7 Janvier 1904	17 Décembre 1878	17 Décembre 1933
92	Pebevre.	17 Mai 1902	5 Juin 1880	5 Juin 1935
93	Piot.	7 Janvier 1904	1 <sup>er</sup> Novembre 1881	1 <sup>er</sup> Novembre 1936
94	Paul Parsy.	18 Janvier 1908	25 Février 1882	25 Février 1937
95	J. Jacques.	5 Novembre 1903	13 Février 1883	13 Février 1938
96	Paul Devigne.	15 Février 1908	24 Janvier 1883	24 Janvier 1938
97	Alfred Michelin.	—	27 Avril 1883	27 Avril 1938
98	Joseph Picavet.	—	30 Juin 1885	30 Juin 1940



*DROIT ÉVENTUEL*  
de la 3<sup>e</sup> CENTAINE (C)

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. Pierre Fournel.	11 Avril 1908	14 Novembre 1872
2	Emile Marsac.	—	9 Décembre 1872
3	Antoine Redier.	—	7 Juillet 1873
4	Raymond Devèze.	16 Mai 1908	31 Janvier 1858
5	Louis Nemoz.	—	25 Juillet 1867
6	Eugène Arthaud.	8 Octobre 1908	9 Septembre 1857
7	Joseph Rousseau.	—	5 Mai 1880
8	Amand Terrière.	—	25 Juillet 1886
9	Jules Riché.	21 Novembre 1908	12 Avril 1869
10	René Faïdy.	19 Décembre 1908	7 Septembre 1863
11	Louis Lamapet.	—	10 Juillet 1866
12	Alfred Méliçon.	—	21 Juin 1870
13	Jules Belorgey.	16 Janvier 1909	11 Novembre 1852
14	Pierre Fouillaud.	—	5 Octobre 1869
15	Paul Bailly.	—	23 Mai 1876
16	Amédée Chaillouet.	—	21 Septembre 1880
17	Auguste Reynis.	20 Mars 1909	10 Juillet 1858
18	Louis Guérif.	—	9 Juillet 1874
19	Pierre Bouët.	—	2 Avril 1877
19	René Martin.	—	19 Mai 1882
21	Joseph Counil.	—	28 Mai 1875
22	Louis Galle.	3 Septembre 1909	21 Novembre 1873
23	Raphaël Lecerf.	17 Décembre 1909	8 Janvier 1871
24	Georges Gabiolle.	15 Janvier 1910	11 Juin 1864
25	Joseph Grave.	—	19 Août 1878
26	Gautherot.	19 Février 1910	29 Juillet 1873
27	de Soye.	—	22 Août 1869
28	Grappin.	19 Mars 1910	22 Juillet 1874
29	Chailland.	18 Juin 1910	24 Octobre 1858
30	Chastrusse.	6 Octobre 1910	1 <sup>er</sup> Octobre 1862
31	H. Brun.	—	1 <sup>er</sup> Octobre 1892
32	A. Praviel.	—	18 Octobre 1875
33	Ramez.	—	23 Mai 1876
34	Perrin.	—	25 Septembre 1880
35	Maurice Malou.	19 Novembre 1910	12 Janvier 1874

Récapitulation : De la 1<sup>re</sup> centaine . . . 77  
 De la 2<sup>e</sup> centaine . . . 98  
 De la 3<sup>e</sup> centaine . . . 35

Total . . . 210

## STAGIAIRES

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTREE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. Desgranges.	17 décembre 1910	12 janvier 1874
2	Jules Dassonville.	—	24 avril 1881
3	Maurice Guérin.	—	21 septembre 1887
4	Abbé Larigaldi.	21 janvier 1911	26 mai 1870
5	Albert Monniot.	18 février 1911	13 octobre 1862
6	Louis Hosotte.	—	8 juin 1871
7	Maurice Eblé.	—	31 juillet 1880
8	Paul Dubié.	—	20 juillet 1880
9	Paillart.	18 mars 1911	25 janvier 1871
10	Lacaud.	—	24 juillet 1875
11	de Lannoy.	15 avril 1911	20 octobre 1869
12	Hamon.	20 mai 1911	12 août 1875
13	Diène.	—	28 juin 1877
14	Ebrard.	—	20 mai 1878
15	Gries.	—	27 décembre 1883
16	Charon.	17 juin 1911	25 octobre 1880
17	Le Gal.	—	4 octobre 1886
18	J.-Lucien Brun.	20 octobre 1911	8 mars 1868
19	Equoy.	—	27 novembre 1880
20	Nicolle.	—	14 octobre 1881
21	Grégoire.	—	7 avril 1883
22	Gabriel Latil.	16 décembre 1911	4 juin 1868
23	Haudot.	—	24 avril 1872
24	Ernest Latil.	—	11 juin 1874

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Année 1911

## LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1911.

## Bureau.

*Président* : V. de Marolles, 13, rue de Bourgogne, Paris.

*Vice-Présidents* : Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Le chanoine Fonsagrives (90), 18, rue de Luxembourg, Paris.

*Secrétaire* : Baron de Rosnay, 15, rue de l'Épinette, Saint-Mandé, Paris.

*Trésorier* : Fénelon Gibon, 199, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

## Conseil.

Comte de Tinsseau (1894), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Le chanoine Gaudeau, 25, rue Vaneau.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Maroussem (1891), 31, rue de la Faisanderie, Paris.

## Membres.

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, 20, rue Monsieur, Paris.

André Besson (09), Macornay (Jura).

Comte Henry de Boissieu (11), 21, rue Saint-Dominique Paris.

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissyd'Anglas, Paris.

Robert de Boyer Montégut, rue Grande-Allée, Toulouse.

Henri Brun, La Barre, par Ozouer-sous-Trézée (Loiret).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier).

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Jules Cauvière (1891), professeur à l'Institut catholique, 15, rue Duguay-Trouin, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (1894), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Baron de Contenson, 4, rue de l'Alboni, Paris.

L'abbé Couget, 17, boulevard Pasteur, Paris.

L'abbé Georges Decock, Lambersart, Nord.

Louis Delalande (1894), 2, rue de Lisbonne, Paris.

Farochon (1892), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gautier, éditeur (1892), rue de Bellechasse, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille, Paris.

Estienne Hennet de Goutel, 95, rue Royale, Versailles.

Joseph Joubert (1894), 11, rue des Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kernaeret (1890), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (1888), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (1892), 33, rue de Bellechasse, Paris.

Lecoffre, éditeur (1892), 90, rue Bonaparte, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée Balmont, Lyon.

Baron de Maricourt, château Villemétrie, par Senlis (Oise).

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Villersexel, Paris.

Jules Mihura, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon (Vienne).

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.

Abbé Pascal, curé à Grosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 74, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Philippe Rondeau, 4, r. de Fleurus, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Abbé de Scorraillé (1893), 10, avenue Gambetta, Montauban.

Joseph Serre (1888), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Joseph Viaud, 12, rue Le Verrier, Paris.

Baron de Villebois-Mareuil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée aux frais du sociétaire.

Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un dîner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.



## BULLETIN DE JANVIER

### RÉUNIONS DE FÉVRIER

Jeu*di* 1er février, à 7 h. 1/2, d*in*er mensuel au Petit Vefour. 5 fr. 50. Prière de s'inscrire.

Vendredi, 2 février, messe pour le repos de l'âme de M. Joseph Ménard.

Dimanche 4, à 9 h. 1/2, messe au Cercle, 18, rue du Luxembourg.

### NOUVEAUX MEMBRES

#### Journalistes.

M. Henri ROCHELLE, rédacteur en chef des *Nouvelles du Centre et de l'Ouest*, Belle-Isle, Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).

MM. Pierre BERNARD, rédacteur au *Stéphanois*, 10, rue Jacquard, à Saint-Etienne.

M. Elie ROUQUETTE, rédacteur à l'*Etoile de la Vendée*, aux Sables-d'Olonne.

### BIBLIOGRAPHIE

Paul HAREL, *Chanson de chasse à Argentan*. Emile Langlois, éditeur.

### AVIS DIVERS

#### Pour les demi places des journalistes.

Adresser sa demande au Président avec un timbre de 10 centimes et une enveloppe affranchie portant l'adresse du destinataire. La demande doit indiquer le réseau, le point de départ et le point terminus. Elle doit aussi désigner les points d'arrêt, les compagnies n'accordant pas d'arrêts facultatifs non déterminés.

#### Cotisations.

Il y a encore quelques rares cotisations arriérées. Avis en a été donné aux intéressés. En cas de non paiement, ils seront considérés comme démissionnaires. On peut dès maintenant payer les cotisations de 1912 qui seront perçues à partir de mars.

#### Pour la réception du Bulletin

Il arrive parfois que des confrères se plaignent de ne pas recevoir régulièrement le *Bulletin*. Nous les prions d'adresser leur réclamation « à l'Imprimerie Rivière à Blois ». C'est là en effet que les listes sont tenues et que sont faits les envois.





## LE JUBILÉ DU PRÉSIDENT

Voici d'après le *Soleil*, l'*Univers*, la *Croix* et la *Libre Parole*, le récit de cette fête :

Le dimanche 7 janvier, dans les salons du Petit Véfour, la Corporation des Publicistes chrétiens fêtait en un banquet confraternel les vingt-cinq années de présidence de son fondateur, M. Victor de Marolles.

Nos confrères, s'inspirant d'une pensée des plus délicates, avaient tenu à associer Mme de Marolles à cette réunion de famille, à laquelle un très grand nombre de membres des deux syndicats de Paris et de la province, s'étaient fait un devoir et un plaisir de venir prendre part. Nous ne pouvons, faute de place, donner les noms de tous ceux qui s'étaient excusés en exprimant leur regret d'en être empêchés.

Voici les noms des convives :

Mme de Marolles et M. de Marolles, M. H. Rémy de Simony ; Maurice Quef, du Teil, Tastevin de Nouvel, le chanoine Gaudeau, l'abbé Fonsagrives, Mollet, de France, Octave Chambon, Veillot, comte Jacques de Bréda, Bouvattier, Oscar Havard, marquis de la Tour en Villard, Espérance Tournier, H. de Courcelles, Fénelon-Gibon, L. Laya, Paul Parsy, Auguste Geoffroy de la Mothe, J. Tourmentin, P.-Aimé Pailard, A. Jeanne, Henri Bazire, V. Tannay, général de Roince, Tancrede de Visan, Dubois de la Ruë, Guillaume Fromm, Paul Harel, G. Sallé, G. Hocart, vicomte de Wall, baron de Witte, Camille Pillot, Fraënzell, Ad. Charon, Richardet, Henry Durrieux, Jean d'Héricault, C. Denoyel, G. Firmin-Didot, Eugène Flornoy, Louis Durand, Gérard de Beauregard, le chanoine de Benque, Renauld, comte de Larnage, J. de Lanoy, Paul Verdun, Philippe Rondeau.

Au champagne, une plaquette en bronze à l'effigie du jubilaire, œuvre du distingué statuaire M. Quef, fut offerte à M. de Marolles, en même temps qu'une superbe gerbe de fleurs était remise à Mme de Marolles.

M. Rémy de Simony, premier vice-président, a prononcé l'allocution suivante, coupée à maintes reprises par

les applaudissements unanimes de l'assistance.

« Mon cher Président,

« Le 27 mars 1914, la Corporation des Publicistes chrétiens célébrait ses noces d'argent au Cercle catholique du Luxembourg, sous la haute présidence de Mgr l'archevêque de Paris. Plusieurs membres de l'Académie française et de l'Institut et de nombreuses notabilités de la presse, des lettres, de la politique et des œuvres assistaient à la commémoration de cet anniversaire.

« Un certain nombre d'entre nous ont pensé qu'il fallait donner le lendemain, je ne dirai pas plus cordial, mais plus intime, à cette solennité si brillante, et qu'il convenait d'honorer d'une façon toute spéciale l'homme de cœur qui, il y a vingt-cinq ans, jetait les bases de notre association, aujourd'hui si florissante, le catholique vaillant qui n'a cessé de nous donner l'exemple d'une foi sans défaillance, le confrère qui, soit dans le journal, soit dans la revue, soit dans le livre, a jeté tant d'éclat sur notre profession, l'ami dont le dévouement inlassable s'est dépensé sans compter, pour défendre nos intérêts et assurer à notre groupement la place de choix qu'il occupe à l'heure actuelle.

« Cette proposition n'était pas plutôt formulée qu'elle obtint l'adhésion enthousiaste et unanime. Elle était si bien dans tous les esprits, elle traduisait si exactement les sentiments qui s'agitaient dans tous les cœurs, qu'elle entra aussitôt dans le domaine de la réalisation et que fut décidée la fête de famille qui nous réunit ce soir.

« C'est à Montmartre, mon cher Président, aux pieds du Sacré-Cœur, à qui nous venons demander de bénir nos travaux chaque année, à l'issue du banquet qui suit la messe où nous renouvelons notre serment de fidélité à l'Eglise et à l'auguste Pontife qui la représente que, sur la proposition de l'un des nôtres, on résolut de vous offrir un souvenir de vos vingt-cinq années de présidence, afin de bien marquer l'affection que nous avons pour votre personne, l'estime que nous professons pour votre

caractère, la gratitude dont notre âme déborde pour les services signalés que vous nous avez rendus depuis un quart de siècle.

« Il nous a paru à tous qu'une plaque de bronze, fixant vos traits et évoquant l'œuvre que vous avez accomplie, avec tant de zèle, de persévérance et de succès, devait être l'hommage qui vous serait le plus agréable. Et nous avons demandé à un statuaire de grand talent, M. Maurice Quef, dont je suis heureux de saluer ici la présence, de se faire l'interprète de nos désirs. Il s'est acquitté de sa tâche avec un art et une maîtrise dont nous tenons à le féliciter et à le remercier de la façon la plus chaleureuse.

« Mon cher Président,

« Permettez-moi, au nom de tous nos confrères, de ceux qui vous entourent, comme des absents que leurs occupations retiennent loin de nous et qui s'associent, par la pensée, à cette démonstration d'une cordialité si profonde, de vous remettre cette œuvre d'art.

« Il y a un peu de nous dans toutes les parties du métal qui la composent et le bronze dont elle est faite est comme l'éloquent symbole de la solidité des sentiments de respect, de sympathie et de reconnaissance qui nous animent tous. Elle vous sera précieuse à ce titre.

« Mme de Marolles avait sa place marquée à vos côtés, en cette soirée. Elle devait être le témoin de notre commune joie. Nous la remercions de l'honneur qu'elle a bien voulu nous faire, en venant s'asseoir à cette table, et de la grâce souriante qu'elle répand sur notre amicale réunion.

« Mon cher Président,

« Nous avons tenu à vous exprimer du mieux qu'il nous a été possible à quel point nous comprenons et apprécions tout le bien que vous avez fait à la Corporation des Publicistes chrétiens, que vous présidez avec tant d'autorité et de distinction. Elle a été l'objet de vos soins constants, vous l'avez entourée de votre plus active sollicitude; je n'exagérerai pas en disant que vous l'avez aimée comme un enfant, guidant ses premiers pas, la soutenant aux heures difficiles, écartant de sa route tout ce qui pouvait retarder sa marche ou entraver son action. Vous n'avez épargné, pour la faire reconnaître en haut lieu et lui

faire rendre justice, ni votre temps, ni votre santé. Grâce à vous, nous jouissons d'une retraite décente, de permis de circulation à demi-tarif et d'autres avantages qui allègent d'autant les charges auxquelles doit faire face notre budget parfois si restreint. Grâce à vous, aussi, notre réputation s'est tellement étendue que le nombre de nos recrues ne cesse de s'accroître et que nous sommes obligés de nous montrer non pas sévères, mais prudents et circonspects, quand il s'agit de prononcer de nouvelles admissions.

« Nous n'avons pas encore ce que souhaitait notre toujours si regretté vice-président et excellent ami, Nemours-Godré, que j'ai le triste honneur de remplacer, pignon sur rue. Mais l'état de notre caisse est tel qu'il nous permet bien des espoirs, surtout si, comme nous y comptons, de nouveaux bienfaiteurs et membres honoraires consentent à figurer sur nos listes.

« Mon cher Président et ami,

« Nous vous remercions du fond de l'âme et vous prions de croire que les Publicistes chrétiens ne laisseront pas, suivant la poétique expression de Lamartine, « pousser le gazon de l'oubli dans le jardin de leurs affections ».

« Il ne nous reste plus qu'un vœu à formuler : c'est que la divine Providence continue à bénir vos efforts, qu'elle vous conserve longtemps encore à notre tête et vous permette d'assister au triomphe de cette Eglise, aujourd'hui si persécutée, dont nous essayons, à des grades et à des titres divers, mais avec une bonne volonté toujours égale, d'être les dévoués et disciplinés soldats.

« Mon cher Président et ami, je porte votre santé et celle de Mme de Marolles, en vous assurant, une fois de plus, de notre indéfectible attachement. »

Après M. Rémy de Simony, M. le chanoine Gaudeau, aumônier de la corporation, prit à son tour la parole, faisant l'éloge du grand chrétien qu'est M. de Marolles, qui a su maintenir ses confrères dans les principes religieux, qui sont la raison d'être et l'honneur de cette très prospère association.

Puis, M. Victor Taunay, avec son tact et sa verve habituels, a apporté à la réunion le salut des confrères étrangers à la Corporation, rappelant la part prise par le président à tous les congrès internationaux des associations de presse de



tous les pays, et la considération que son attitude toujours ferme et courtoise a valu à notre association.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces deux éloquentes allocutions qui ont été vivement applaudies.

A ce moment notre poète Paul Harel, à la grande joie de tous, s'est avancé pour chanter la fanfare dont il a composé les paroles et la musique pour la circonstance :

### LA FANFARE DU PRÉSIDENT

Pour celui qu'on vient de fêter  
Je vais chanter.  
Qu'un Dieu s'unisse à mes paroles,  
Qu'il fasse résonner mon luth :  
J'envoie un salut  
A de Marolles.

Marolle, au temps de Saint-Hubert,  
Sous le hautbert  
Eût fait un cavalier superbe  
Et sous son glaive, dans les bois,  
Le cerf aux abois  
Eût rougit l'herbe.

Victor de Marolle a d'un chef  
Le parler bref,  
Mais on peut le suivre avec joie,  
Sa chevauchée a toujours pris  
Pour Rome ou Paris  
La grande voie.

Il ne hait que cet animal :  
L'Esprit du Mal.  
Il veut, même aux heures funèbres,  
Pour que le ciel en soit rempli,  
Sonner l'hallali  
Dans les ténèbres.

Quatresolz est un Président  
Au zèle ardent.  
On dit en bas : la foi décline.  
Il dit en haut : j'aime et je crois.  
Il plante la Croix  
Sur la colline.

Connaissant de ses compagnons,  
L'âge et les noms,  
Il les dénombre, il les appelle,  
Il sait, avec des mots très doux,  
Les mettre à genoux  
Dans sa chapelle.

Menant aux parages divins  
Ses écrivains :  
Voici les seigneurs et les pages.  
Comme ils sont tous fort bien écrit,  
Prenez, Jésus-Christ,  
Mes équipages !

Après la longue salve d'applaudissements qu'a accueilli cette jolie chanson, le Président s'est exprimé comme il suit :

Mon cher Vice-Président,

Cher Monsieur l'aumônier,

Mes chers amis,

« Je ne puis vous dissimuler mon émotion, mais vous me permettrez un reproche, c'est d'avoir mis ma modestie à une rude épreuve. C'est votre cœur qui parlait, je le sais ; mais le cœur est parfois un juge trop indulgent, et je crains qu'en la circonstance, il n'ait dépassé la mesure de mon mérite.

« Comme vous le disiez tout à l'heure d'une façon aussi aimable que délicate, mon cher vice-président, la corporation est un peu mon enfant ; je ne puis me défendre de la considérer comme telle. Mais vraiment, a-t-on grand mérite d'aimer ses enfants ? le contraire serait contre nature.

« C'est justement ce caractère familial qui donne à notre fête de ce soir un charme tout particulier.

« Pour mieux marquer encore ce caractère, vous avez voulu, mes chers amis, y associer la douce et chère compagne de ma vie. Les termes me manquent pour vous dire combien j'en suis touché. Mais laissez-moi vous dire que vous avez eu raison. Elle partage fidèlement toutes mes affections, et s'est toujours attachée comme moi-même au succès et au développement de notre grande famille.

« Mais tous nos soins et notre sollicitude auraient été inutiles, si nous n'avions pas trouvé parmi vous la réciprocity de concours et d'affection qui a fait de notre Association une œuvre féconde et durable.

« Chacun de vous, mes chers amis, je ne puis vous nommer tous, vous avez apporté votre contribution à l'œuvre commune, vous surtout, les anciens qui datez d'une époque où les avantages matériels faisaient défaut, où nous n'étions réunis que par la communauté des croyances et le désir de travailler ensemble à la défense de la Vérité et de la Justice.

« En parlant ainsi, je m'adresse à tous ceux qui sont ici, en même temps que je pense à ceux qui ne sont plus, et qui nous ont donné leur fidélité et leur persévérance.

« Il en est un cependant que j'aurais nommé quand même il ne m'aurait pas devancé par son aimable compliment, c'est notre ami Taunay qui nous a mis de pair avec les grandes associations de presse, en nous attirant à son Union in-

ternationale, et qui nous a marqué l'heure favorable pour enlever notre participation à la loterie de la presse, grâce à l'habile intervention de notre éminent ami, le colonel du Halgouët.

« Mais, il faut bien le dire, ce qui a toujours fait notre force, c'est la fermeté de nos convictions. Nous sommes le Syndicat des journalistes, le Syndicat des écrivains français c'est fort bien ; mais nous sommes surtout et avant tout la Corporation des Publicistes chrétiens. Nous sommes de bons français et de bons catholiques. Voilà ce qui a fait notre passé, et ce qui assure notre avenir.

« Et à ce double titre, je suis sûr de vous être agréable en vous donnant connaissance de deux documents.

« Voici d'abord la lettre du cardinal Merry del Val en réponse à notre dépêche au Saint-Père :

« Le cardinal Merry del Val s'empresse d'informer M. le commandeur de Marolles que le Saint-Père, très sensible à l'hommage et aux protestations d'obéissance et de dévouement de la corporation des Publicistes chrétiens de France, accorde de tout cœur au distingué président et à tous les membres de la corporation la bénédiction apostolique. »

« Voici maintenant le télégramme que l'on vient de me remettre :

« Veuillez recevoir, à l'occasion de votre jubilé de 25 ans de présidence

« de l'association des Publicistes chrétiens mes vœux les plus sincères et les plus affectueux.

« Cette dépêche est signée du duc de Vendôme. Ici nous ne faisons pas de politique, mais, je le répète, nous sommes bons français, et l'on ne peut nier que celui qui nous félicite ne soit bien de vieille race française.

« Voilà donc terminée l'année de nos noces d'argent. Vous avez voulu en marquer le souvenir d'une façon impérissable en fixant mes traits sur le bronze, et vous avez confié ce soin à un artiste de grande valeur dont je salue ici le talent et la réputation.

« Les échos des bois rediront eux-mêmes nos accents grâce à la joyeuse fanfare de notre poète-grand veneur.

« Merci mes chers confrères, du fond du cœur, et particulièrement merci à mes amis du Conseil qui ont préparé cette fête avec tant de soin et de prévoyance. Je vous adresse à tous mes vœux de bonheur, pour vous et vos familles, et avec vous, je bois à la prospérité et à la grandeur de la Corporation des Publicistes chrétiens. »

Ce discours a été fréquemment applaudi. L'assemblée a fait à son président une véritable ovation, surtout quand il a associé Mme de Marolles à ses remerciements. Et la soirée s'est terminée au milieu de cordiales causeries, laissant à tous un inoubliable souvenir.

## MUSIQUE DE LA FANFARE DU PRÉSIDENT



Le Gérant : EMMANUEL RIVIÈRE.

CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

DÉPÔT LÉgal.  
1000 W. CHEN  
725  
1912

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

BULLETIN MENSUEL

BIBLIOTHÈQUE  
MUSEUM  
1912

2<sup>me</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 75. - 25 Mars 1912



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

25 Mars 1912

N<sup>o</sup> 75

1, rue Martignac, PARIS

## MORT DE M. Victor DE MAROLLES

Président de la Corporation des Publicistes chrétiens

De tous les deuils qui pouvaient nous atteindre le plus cruel est venu nous frapper en la personne de notre vénéré président et fondateur M. Victor Quatre-Sols de Marolles.

Sa santé n'était pas sans nous inspirer depuis quelques mois de sérieuses inquiétudes, mais nous étions loin de nous douter que nos inoubliables fêtes du Jubilé qui furent son dernier triomphe et sa dernière joie, auraient été tout à la fois l'apogée et la fin de sa carrière.

Le dimanche 10 mars, jour de notre Assemblée générale annuelle, nous étions réunis en petit nombre avant l'heure de la séance dans les salons du Petit-Véfour où devait se tenir la réunion. M. de Marolles, comme toujours fidèle à son devoir et exact en toutes choses était arrivé le premier. A peine assis au milieu de nous, il nous sembla pris d'une de ces fortes crises d'asthme auxquelles il n'était malheureusement que trop sujet. Il était à ce moment 6 heures moins quelques minutes. La crise offrit presque immédiatement un ca-

ractère alarmant. Un de nous courut pour demander un médecin et des médicaments. Sur ces entrefaites tous nos confrères arrivaient pour l'Assemblée. L'état de notre président empirait avec une rapidité effrayante. Il avait fallu le transporter sur un canapé. M. le chanoine Fonsagrives accepta la pénible mission d'aller prévenir M<sup>me</sup> de Marolles. Enfin le médecin arriva, mais tous ses soins furent inutiles et bientôt il déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. M. l'abbé Gaudeau, notre aumônier, donna alors l'absolution. A 6 h. 25 tout était fini.

Le spectacle était poignant. Tous à genoux nous nous unissions aux prières qui étaient dites pour notre pauvre président.

Sa mort nous plongeait dans la douleur, mais en même temps nous inspirait cette confiance que donnent les derniers moments d'un vaillant combattant qui tombe sur la brèche.

M. de Marolles avait été frappé en pleine activité à l'heure où il voyait l'œuvre à laquelle il avait consa-

crée sa vie atteindre la prospérité.

L'émotion profonde qui s'était emparée de nous tous et qu'il est bien difficile de rendre dans ce modeste compte-rendu, ne devait cependant pas nous faire oublier nos devoirs professionnels.

Tous debout autour de notre premier vice-président, M. Remy de Simony nous tinmes une assemblée générale presque aussitôt close d'ailleurs qu'ouverte, mais qui décida que l'assemblée et les élections qui auraient dû avoir lieu ce jour-là étaient remises à une date ultérieure.

Immédiatement après, afin de procéder régulièrement, tous les papiers et les bulletins qui se trouvaient sur la table étaient enveloppés, mis sous scellés et confié à la garde de notre second vice-président, M. Tastevin de Nouvel, après signature de quelques uns des assistants.

Il ne nous restait plus alors qu'à nous séparer. Nombre d'entre nous cependant restèrent à prier auprès du corps de notre regretté président jusqu'au moment où sa famille que l'on avait fait prévenir en toute hâte fut arrivée.

Nous ne voudrions pas terminer

ces lignes consacrées au deuil et à nos espérances chrétiennes sans dire que la meilleure manière d'honorer la mémoire du grand homme de bien que la mort nous a ravi est d'employer toutes nos forces à continuer la belle et grande œuvre à laquelle il voua son existence entière.

Non seulement il fut le fondateur de notre Corporation, mais il en était l'âme. S'il nous sera impossible de le remplacer, du moins nous saurons, il faut l'espérer, maintenir la vie, l'activité et l'union dans notre association aujourd'hui devenue indispensable à tous les publicistes chrétiens.

Nous arrêtons ici notre bref compte-rendu. On trouvera dans les éloquents discours qui furent prononcés lors des obsèques de M. de Marolles, les détails de sa carrière si bien remplie et l'énumération des qualités innombrables qui furent les siennes et peuvent toutes se résumer ainsi : il fut un grand patriote et un grand chrétien.

Nous nous faisons l'interprète de toute la Corporation pour offrir à Madame de Marolles et à la famille de notre regretté Président, l'hommage ému de nos respectueuses condoléances.

---

## LES OBSÈQUES DE M. DE MAROLLES

---

Les obsèques de M. Victor de Marolles, ancien magistrat, président de la Corporation des Publicistes chrétiens, président du Comité de Défense religieuse et des écoles libres de Seine-et-Marne, rédacteur au *Soleil* et membre du Comité politique dudit journal, com-

mandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, ont été célébrées, hier matin, à dix heures, en la basilique Sainte-Clotilde, au milieu d'une affluence considérable venue pour rendre un dernier hommage à l'homme de bien, au grand chrétien, qui laisse d'unanimes et profonds regrets.

La levée du corps a été faite par le chanoine Gardey, vicaire général, curé de la paroisse, et l'absoute donnée par M<sup>r</sup> Marbeaux, évêque de Meaux. La messe a été dite par M. le chanoine Gaudeau.

Son Eminence le cardinal Amette s'était fait représenter par M. le chanoine Couget.

Le deuil était conduit par : MM. de Givry, beau-frère du défunt ; Paul de Givry, Édouard Verdé de Lisle, le vicomte André Lavaurs, le capitaine Châtillon, ses neveux.

Des bannières corporatives du Comité de l'Oeuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, des Comités de la Villette, de Montparnasse, du Sacré-Cœur de Montmartre étaient portées par des délégués.

Remarqué parmi les nombreuses personnalités présentes :

Prince Louis de Broglie, prince de Faucigny-Lucinge, colonel Keller, duc de Choiseul, général Récamier, général comte de la Nouë, général de la Brunetière, général vicomte de Kerdrel, comte Albert de Mun, comte Robert de Mun, baron de Maricourt, vicomte de Boiscolombe, marquis et marquise de Ferrières, M. de Montigny, vicomte d'Orfeuille, comte de Belmont, M<sup>me</sup> de Saint-André, M<sup>e</sup> Coudy, M. de Charnacé, comte de Saint-Genis, vicomte de la Jonquière, comte et comtesse A. de Ferrières, comte d'Elva, vicomte de Montrichard, baron de Coulange, M. et M<sup>me</sup> de Rougemont, marquis de Pothuau.

Comtesse et M<sup>lle</sup> de Nouë, M. Ernest Renaud, directeur du *Soleil* ; M. de Beynac, marquis de Goulaine, comte de Laubespain, baron de Beauchamp, M. César Caire, comtesse de Castellane, M. du Pré de Saint-Maur, comte de Maupas de Juglart, comte de Guichen, comte de Mortemart. M. P. du Maroussem, M. F. de Ramel, M. et M<sup>me</sup> de Parseval, vicomte d'Hendecour, comte de Males-

troit, marquis de la Tour du Villard, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Héron de Villefosse, comte et comtesse de Lhomet, marquis de la Masselière, M. et M<sup>me</sup> de Coynart, comte et comtesse de Villermont, comte de Beaurepaire, comte Louis de Clermont-Tonnerre, vicomte d'Hardivilliers, M. de Lannoy, M. M. Flayelle, député ; comte de Bonvouloir, vicomte de Villebois-Mareuil, vicomte de Fromessent, marquise de Courcival, comte et comtesse de Sabran-Pontevès, les abbés Poulin, Gaffre et Loutil ;

Baron de Trétaigne, comte de Larégle, vicomte des Garets, marquis de Mortemart, baron du Mesnil, comte de Durfort, marquis de la Tour-du-Pin, baron de Contenson, M. du Mas de Salvart, M. J. Lerolle, député ; comte de l'Espinasse-Langeac, comtesse de Gontaut-Biron, comte de Caraman, baron de Dammartin, comte de Montrichard, vicomte P. de Chabot, comte de Kerveguen, comte de Nicolay, comte et comtesse de Loïse, M<sup>me</sup> de la Pommeraye, comtesse de Chazelle, baron Tristan Lambert, vicomte de Boislandry, comte R. de Beaurepaire, comte de Boismenu, Le Cour Grandmaison, sénateur ; P. le Marrois, vicomte de Pontavice, comte de Lambertye, comte de Colleville, comte de Maignet, le R. P. de Penfentenyo, V. Taunay, baronne Dupuy, baronne de Rošnay, marquis et marquise de Réaulx ; Emile Penot, G. Latouche ;

M. Tastevin de Nouvel, comte de Godzava-Godlewski, vicomtesse de Chabot, vicomtesse de Peyroux, vicomte et vicomtesse Henry de France, comte de Vibraye, M. J. de Féligonde, vicomtesse de Roquefeuil, comte de Mayol de Luppé, marquis d'Hérouville, comte de Fraguier, M. et M<sup>me</sup> de Crèveœur, M<sup>lles</sup> de la Tour-en-Voivre, Ch. Dupuy, Pierre Dubos et Charles Rouchy, secrétaires du *Soleil* ; marquise de Talleyrand-Périgord, comte de la Bédoyère, M. Dominique Delahaye, comte E. de Villéon, comte Benoist



d'Azy, M<sup>me</sup> Hennet de Goutel, vicomte et vicomtesse de V. de la Nouë, comte de Bonvouloir, abbé Bertoye, comte B. Palluat de Besset, vicomte de Sugny, M. Féron-Vrau, comtesse de la Baume-Pluvinel, vicomte d'Aulan, comtesse Obrowska, MM. E. et V. Nidey, marquis et marquise de Saint-Genys, marquise Multedo, M. et M<sup>me</sup> Oscar Havard, M. l'abbé Fonsagrive, M. Bouvatier, M. Mollet, M. Toussaint ;

Marquise de Guinemont, comte de Treveneuc, M. et M<sup>me</sup> Rémy de Simony, général de Maindreville, M. et M<sup>me</sup> G. du Mesnil, comte E. de Moustier, marquis de Costa de Beauregard, baronne de Longuerue, M. l'abbé R. Beaufrin, M. Parent du Châtelet, baronne de Pontalba, marquis de Saint-Chamart, de Roincé, comte de Mecquenheim, vicomtesse de Bermingham, comte de Lévis-Mirepoix, comtesse H. d'Aulan, baron et baronne de Foucaucourt, duc de Rarécourt-Pimodan, au nom de toute l'Association des Chevaliers Pontificaux ; comtesse de Mecquenheim, M. Denoyel, marquis de Lévis, comte Th. de Gontaut-Biron ;

Vicomte de Paris, baron et baronne de Beaumont, M. d'Endeville, baron J. du Teil, marquise de Vernou-Bonneuil, baron de Bully, abbé Jouin, M. Roger d'Oesthove, baron et baronne de Roys, comte et comtesse M. de Louvencourt, M<sup>lle</sup> G. de Chavagnac, marquis de Paris, M. Grousseau, député ; Fournier, colonel, vicomte Le Vavasseur, comte de Francqueville, comte de Sars, M. et M<sup>me</sup> de Coynard, vicomte de Pômereu, comte Du Laurent, M. Charles Vincent, marquis de Rosambo, comte Lecointre, comte H. de Ferre, M. et M<sup>me</sup> de Grand-salle, marquise de Saint-Pierre, marquis de Biré, comte de Quinsonnas, M. et M<sup>me</sup> Biré, abbé Renault, la rédaction du *Soleil* ; la direction et la rédaction de la *Gazette de France*, etc., etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les discours suivants ont été prononcés,

sous le péristyle de l'église, par le comte Albert de Mun, au nom du Comité des Cercles catholiques d'ouvriers ; H. Rémy de Simony, au nom des Publicistes chrétiens ; Ernest Renauld, directeur du *Soleil*, et Victor Taunay, pour les Associations internationales de presse.

#### Discours de M. de Mun.

« Ce sont de terribles exemples, mais de fortifiantes leçons. Pour nous qui croyons fermement à la justice et à la miséricorde de Dieu, il nous enseignent, par le sentiment profond de confiante espérance qu'ils éveillent en nos âmes, la grandeur et la fécondité de la vie chrétienne. Victor de Marolles est mort, comme un soldat frappé dans le combat, pendant qu'il veillait à la défense de sa foi : c'était le vœu qu'il avait lui-même formé, lorsqu'au mois de décembre dernier, il subit le premier assaut du mal qui devait l'emporter, et nous pouvons lui appliquer la belle prière que faisait, chaque jour, M. Ollé-Laprune : « Que le Maître me trouve occupé au soin qu'il m'a commis, faisant mon œuvre qui est son œuvre ! » Ainsi Dieu trouva notre ami : son âme, quand il l'appela, était tout entière tournée vers lui !

« Quel plus grand sujet de consolation pour tous ceux qui le pleurent, pour sa veuve respectée, pour son beau-frère et son neveu, comme lui nos confrères aimés, pour tous les siens à qui je voudrais que notre ardente sympathie fût de quelque réconfort ?

« Je ne retracerai pas la vie de Victor de Marolles. Chacun de ceux à qui s'adressent ces paroles la connaît : elle s'est écoulée au milieu d'eux, depuis le jour où, pour obéir à sa conscience, il descendit volontairement de son siège de magistrat. A dater de cette heure, il fut tout entier à l'Œuvre des Cercles, participant activement, dans son Comité général, à sa vie et à sa progagande, tra-



vaillant avec passion à la formation de sa doctrine sociale, dans son Conseil d'études, où il montrait l'autorité, chaque jour grandissante, d'un esprit pénétré des enseignements de l'Eglise catholique, la soutenant dans le journal qu'il avait fondé pour ce seul objet, et dont le titre, la *Corporation*, était tout un programme, dans les réunions où sa parole éloquente savait toucher les cœurs et saisir les intelligences, dans la presse où il se tenait sur la brèche avec l'indomptable fermeté de toutes ses convictions, au Syndicat de l'Aiguille, enfin, qu'il aidait de sa science juridique. Tel nous l'avons vu, pendant les longues années d'une intime collaboration, tantôt animé par la défense des idées qui lui étaient chères, tantôt et presque aussitôt apaisé par la douceur de la charité, soutenu, dans les luttes publiques comme dans les épreuves privées, par la sérénité d'une âme vraiment forte, confrère inébranlable, ami toujours fidèle, même dans la diversité des opinions.

« Tel il parut dans ce pays de Brie, auquel l'attachaient des liens traditionnels, et où, non moins que l'amitié, la communauté des travaux entrepris pour les mêmes causes l'unissait étroitement à mon cher frère Robert. Tel il se retrouva, l'année dernière, quand l'activité renaissante de notre chère Oeuvre lui permit de reprendre joyeusement, dans son Conseil d'études renouvelé, la place qui lui appartient, et où, tout de suite, il redevint l'indéfectible représentant des doctrines qu'il avait, l'un des premiers, formulées et propagées.

« Ce grand souci des principes fondamentaux sur lesquels l'Oeuvre s'était établie, et dont la vie de notre saint fondateur Maurice Maignen, qu'il s'était plu à écrire, porte la trace profonde, fut dans le travail journalier et le caractère propre de l'action exercée par Victor de Marolles, et c'est pourquoi nous lui avions donné le soin de garder notre

bannière. Il la porta, dans nos fêtes, tant que ses forces le lui permirent. Elle vient d'abriter son cercueil, comme le témoignage de sa vie mortelle, comme la promesse de sa vie éternelle. L'emblème qui orne ses plis, la croix rayonnante, avec le Sacré Cœur de Jésus, fut son grand amour. La devise qu'elle arbore fut celle de toute sa carrière : *In hoc signo vinces*. Ces mots résument tout l'effort de sa vie. Ils sont, à l'heure de sa mort, l'expression de notre confiance dans sa suprême victoire. Que Dieu daigne en donner à sa belle âme la gloire et la joie, en abrégant, si elle doit subir encore une épreuve dernière, son temps d'épreuve ! Les prières ferventes de ceux qui aspirent à la même récompense sont le meilleur gage de leur affection. Elles ne manqueront pas à notre ami, et, par ce mystérieux échange admirable trésor de notre foi, qui unit les vivants aux morts, lui, du repos éternel où il est parvenu, continuera, nous l'espérons, à collaborer par ses intercessions à l'Oeuvre qu'il a tant aimée.

« Au nom de l'Oeuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, profondément ému du coup soudain par lequel il a plu à Dieu de rappeler à lui son fidèle serviteur, je dépose sur le cercueil de Victor de Marolles, les douloureux hommages de ses confrères, qui furent aussi ses amis.

« Samedi dernier, il était à la séance de notre Comité général, comme toujours, exact et attentif au travail commun. Le lendemain, il présidait le Conseil de la corporation des publicistes chrétiens, la fille de son cœur et de son esprit. C'est là que, dès sa première parole, la mort vint le frapper brusquement parmi les larmes et les prières de ses confrères bouleversés, sous la bénédiction de l'Eglise, que des mains amies purent faire descendre sur lui.

« Ainsi, il est tombé au poste, que depuis quarante ans, il avait choisi pour y

servir la cause de Dieu, en plein exercice de son devoir social, comme, il y a six mois, tombait aussi notre autre et non moins fidèle compagnon, Raoul Ancel. »

### Discours de M. Rémy de Simony.

« Appelé au douloureux devoir de dire, au nom de la *Corporation des Publicistes chrétiens*, un dernier adieu ici-bas à la dépouille mortelle de notre fondateur et président, M. Victor de Marolles, j'ai grand-peine à surmonter l'émotion qui m'ètreint et que, tous ici, partagent. La soudaineté tragique du coup qui nous l'a enlevé ajoute encore à cette émotion.

« L'âge de M. Victor de Marolles et l'habitude, déjà ancienne, de l'asthme qui le fatiguait, semblait le prédestiner à la fin douce et lente des vieillards. Il paraissait devoir s'éteindre peu à peu et mourir dans son lit. Et il est mort debout, comme un jeune, comme un soldat au champ d'honneur, les armes à la main, ou mieux, comme un général emporté par un boulet, en pleine bataille, au milieu de ses soldats.

Tous ceux d'entre nous qui ont vécu cette soirée du 10 mars 1912, en garderont jusqu'à la fin, au fond de leurs yeux et de leur cœur, la dramatique vision.

« Dans les salons du Petit-Véfour, se préparent les assemblées générales annuelles de nos deux *syndicats*, des *Journalistes* et des *Ecrivains français*, et de notre *Corporation des Publicistes chrétiens*, qui les réunit tous les deux.

« C'est pour M. Victor de Marolles, l'exercice le plus solennel de sa charge. Et, cette fois encore, cette fois surtout, malgré l'épuisement trop visible de ses forces, notre ami est au poste du devoir. Vingt minutes avant l'heure fixée,

assis déjà au bureau, seul avec quelques membres de son conseil, il prépare l'ordre du jour. Soudain, sa respiration, déjà oppressée, s'arrête, puis devient un râle; il s'affaïse: du premier coup, le mal apparaît sans remède. Cependant, après les premiers soins, un sursaut d'énergie suprême le redresse: il murmure: « Mon Dieu! Mon Dieu! » L'aumônier de sa chère Corporation est là, qui lui parle, qui l'exhorte et l'absout, en cet instant de connaissance. Les médecins accourus ne peuvent que constater leur impuissance, et, quelques instants plus tard, après les onctions suprêmes, cinquante journalistes et écrivains catholiques, venus de Paris et de la province, et dont chacun, en entrant, vient d'apprendre la terrible nouvelle, sont à genoux, autour du prêtre qui récite les prières des morts devant le corps du Président Victor de Marolles.

« Puis, l'assemblée, debout, présidée encore par lui, qui repose là sur un canapé, par son âme qui flotte encore autour de sa dépouille, ouvre et ferme immédiatement cette inoubliable séance.

« Quelle fin étrange et grandiose!

« Pouvait-on en rêver une plus conforme à sa vie et à ses désirs, et qui fût pour nous une leçon plus émouvante et un exemple plus éloquent? J'ai bien dit: *à ses désirs*, car voici ce qu'écrivait, hier même, un de ses amis et confidents: « Il y a deux ans environ, en parlant de la mort qui avait si souvent frappé autour de nous, M. de Marolles me dit: « Je demande à Dieu, « de me faire mourir en chrétien, et je « lui demande instamment de me faire « mourir *debout* et en entière, en pleine « connaissance de moi-même... »

« L'incroyable exactitude avec laquelle cette prière fut exaucée ne prouve-t-elle pas que celui qui la faisait était agréable aux yeux de Dieu?

« Je n'ai pas à retracer ici son portrait ni sa carrière, mais à indiquer d'un mot comment la Providence disposa tout dans sa vie pour faire de lui le fondateur de la grande œuvre au nom de laquelle je parle.

« Issu d'une vieille souche de noblesse parlementaire, dont il n'avait qu'à suivre les traditions pour pratiquer les plus hautes vertus chrétiennes et montrer les plus belles qualités françaises, il fut d'abord magistrat comme ses ses pères et comme son père. Juge suppléant à Reims, puis substitut à Dreux, il est nommé procureur à Nogent-le-Rotrou et ensuite à Châlon. C'est de là qu'en 1880 il donnait sa démission pour ne pas exécuter les décrets contre les Congrégations.

« C'est aussi à ce tournant de sa vie que sa véritable vocation l'attendait. Dès le début, deux grandes idées le passionnent : l'idée corporative et l'idée de la mission de la presse. La voix la plus hautement autorisée qui puisse être vient de nous redire ce que l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fut pour M. de Marolles et ce qu'il fut pour elle.

« C'est au sein même de cette œuvre qu'est née la *Corporation des Publicistes chrétiens*. M. de Marolles eut la pensée originale et féconde d'appliquer, en les rajeunissant, la notion et les règles des corporations de métiers d'autrefois à la plus moderne de toutes les professions : celle d'écrivain et de journaliste. Le bien que, par l'œuvre des cercles, il essayait de faire aux ouvriers manuels et par eux, il imagina de le réaliser en faveur de ces ouvriers non moins méritants, plus isolés toujours, oubliés et méconnus trop souvent par ceux même qu'ils défendent : les ouvriers de la plume.

« C'est avec la croix et la charrue : *cruce et aratro*, que les missionnaires et les colons avaient défriché au loin les terres inconnues et les âmes barbares ;

c'est avec la croix et la plume, *cruce et calamo*, que M. de Marolles propose aux écrivains et aux journalistes, missionnaires des temps actuels et des peuples vieillissants, d'ensemencer à nouveau d'Évangile notre pauvre France laïcisée et paganisée.

« La Corporation des publicistes chrétiens était fondée. Depuis le 40 février 1886, daté de sa création par M. Victor de Marolles, c'est lui qui n'a cessé de la faire croître et prospérer. Il lui a donné tout son dévouement et, on peut le dire, sa vie tout entière et jusqu'au dernier souffle de sa foudroyante agonie.

« Les traits du caractère de notre ami furent la loyauté et la droiture, la fermeté dans les espérances, l'austérité chrétienne d'une vie qui se reprochait jusqu'aux plus innocentes distractions, une inépuisable charité pour les pauvres et les malheureux, par dessus tout l'amour pour sa chère Corporation. Il en était tellement l'âme, elle semblait tellement incarnée en lui, que son départ nous laisserait pour ainsi dire orphelins et désespérés, si son œuvre n'était bâtie sur d'inébranlables fondements.

« La grande joie de sa vie fut d'avoir pu doter sa Corporation d'une existence légale assurée par un capital. Mais, surtout, il avait appuyé son œuvre sur la force indestructible de l'idée catholique. La doctrine catholique la plus pure, faite d'un attachement sans limites à l'Église et à son chef infallible, la vie catholique faite de pratique religieuse et de piété, la charité catholique faite d'union et de dévouement confraternel, telle était, dans la pensée de M. de Marolles, l'esprit de notre corporation, tel est son testament, dont nous serons, tous, les exécuteurs fidèles.

« Il y a un an, le 27 mars 1911, nous célébrions solennellement nos noces d'argent, le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre fondation.



« C'était pour M. de Marolles comme une apothéose et le couronnement de sa vie. Cette année jubilaire ne devait pas s'achever pour lui ici-bas : il était mûr pour la récompense.

« Cher Président et ami,

« Il y a deux mois, j'avais l'honneur, dans une fête intime de notre Corporation, de vous remettre, au nom de tous nos confrères et en souvenir de notre année jubilaire, une plaquette de bronze à votre effigie.

« Hélas ! que nous étions bien inspirés de fixer pour toujours vos traits vénérés et aimés ! Ces traits, où rien n'était banal, où la gravité du magistrat s'unissait à la distinction du gentilhomme, où la mâle énergie d'un chef se tempérerait de la plus exquise courtoisie française, où l'épreuve chrétiennement supportée avait marqué son empreinte... ces traits qui sont gravés dans nos cœurs, les générations qui viendront après nous les contempleront et pourront dire : « Ce sont les traits d'un grand chrétien ! »

« Cher Président et ami,

« Vous nous disiez, ce jour-là, avec une émotion qui nous touchait jusqu'au larmes, votre joie d'avoir vu associée à cette fête celle que vous appeliez « la douce et chère compagne de votre vie ». Cette vie, que la souffrance vous rendait pénible, vous n'y teniez que pour celle dont vous prévoyiez l'inconsolable douleur. Puisse cette douleur, devant laquelle nous nous inclinons avec le plus profond respect, être adoucie par l'espérance chrétienne et par les hommages que nous vous rendons.

« Que votre âme reste avec nous, afin de nous aider à demeurer fidèles à la pensée qui vous inspira et aux exemples de vos vertus ».

### Discours de M. Ernest Renaud.

« La carrière de l'homme de bien qui vient de disparaître a été retracée par M. de Mun et par M. de Simony, au nom de la *Corporation des Publicistes chrétiens* ; et, de toutes parts, nous avons recueilli les témoignages de regrets que notre ami laisse après lui comme autant d'exemples d'une vie consacrée à la défense d'une grande cause : la cause catholique et nationale.

« Tant il est vrai de dire que « la mort est le plus beau moment de l'homme » ; car c'est là que se retrouvent toutes les vertus qu'il a pratiquées, toute la force et toute la paix dont il a fait provision et tous les souvenirs que donne la perspective de Dieu.

« Victor de Marolles était rédacteur au *Soleil*, et le journal perd en lui un écrivain assidu et apprécié qui était aussi un véritable ami.

« Il avait bien voulu nous apporter le concours de son autorité jointe à une sûreté de doctrine qui rendait sa collaboration particulièrement précieuse et instructive, et sa mort, qui nous a causé un si grand déchirement, laissera également, parmi nous, un grand vide.

« C'est pourquoi j'ai tenu à rendre un dernier devoir à un collaborateur qui honora notre Maison par sa plume, par ses convictions, par sa vertu ; et tant en mon nom personnel qu'au nom de ses confrères et collaborateurs du *Soleil*, ainsi qu'au nom de ses lecteurs, je me permets de saluer la mémoire de Victor de Marolles qui, du haut du ciel, priera pour notre Œuvre qu'il aimait sincèrement et où il vibra des plus nobles espérances. »

### Discours de M. Victor Taunay.

« Vénéré et affectionné président,

« Très cher ami,

« Maintenant que les prières de l'Église



se sont épanchées sur vous, que nos âmes ont vibré à la parole du prêtre, que l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, par l'éloquente voix de M. de Mun, a fait ressortir l'éminent concours que vous lui aviez prêté, que la Corporation chrétienne des publicistes, par la bouche de notre camarade de Simony, nous a édifiés sur vos vertus, vos mérites, votre dévouement constant à votre profession, vos succès corporatifs, que le journal, enfin, auquel vous apparteniez, le *Soleil*, a hautement mis en relief, par l'intervention si touchante, si autorisée de son directeur, M. Renauld, et vos capacités d'écrivain, et votre talent de polémiste, et votre courageuse attitude dans les luttes du temps présent, que reste-t-il à dire ? Rien peut-être... tout aussi !

« Si j'ose élever la voix, en ce parvis, c'est que vous m'en avez donné, en quelque sorte, le mandat, par anticipation.

« Ne m'avez-vous pas, véritablement, contraint, l'an dernier, lors de l'enthousiaste célébration des noces d'argent de notre Corporation, puis, un peu plus tard, à propos de la belle manifestation de votre jubilé personnel, à prendre la parole devant les hautes personnalités qui s'associaient à nos joies, devant les plus éminents représentants de l'Eglise, puisque Sa Grandeur l'Archevêque de Paris, devenu depuis notre Cardinal, avait la présidence de notre assemblée.

« Alors, comme aujourd'hui, les représentants de la presse, de tout parti, nous entourèrent de leur sympathie, car si, dans la lutte quotidienne qui nous étreint tous, nous différons d'opinions ou de jugements, nous conservons, du moins, jalousement, notre liberté et, dans tous les camps, nous nous vouons, sans réserve, avec tout l'élan possible, à la défense de nos bannières professionnelles, de notre drapeau.

« Qui l'a jamais mieux tenu et brandi

que vous, très cher président, le drapeau de la Presse catholique, alors qu'il était assalili, violenté même, de toutes parts.

« Si, par devoir strict, je me laisse aller à prendre la parole aujourd'hui, c'est que, secrétaire général de l'Union internationale des grandes associations de Presse du monde, je leur dois d'affirmer, devant votre cercueil, la haute considération qu'elles ont pour votre personne.

« C'est, en effet, le mandat précis que m'a donné notre Comité international, en ces douloureuses circonstances. Je m'en acquitte au nom de tous les journalistes du monde, non sans une profonde émotion.

« Au cours de nos congrès professionnels, tenus en des capitales si distantes les unes des autres, depuis tant d'années, quand nous discussions, dans nos assemblées, les sujets les plus contraires, les propositions les plus opposées, alors même que, par les majorités, vos opinions étaient les plus controversées ou les plus battues en brèche, tous les opposants à vos vues rendaient un unanime hommage à la manifestation de votre foi, à l'expression de votre fidélité politique, à votre caractère si chrétien, si chevaleresque, en un mot.

« Je l'affirme ici, devant tous, avant de renoncer à la parole, car, à cette heure infiniment douloureuse, mais grande, les enseignements venus de ce cercueil ont une valeur tout autre, une plus convaincante éloquence, que tous les mots humains !

« Faisons donc sur ce cercueil qui nous prêche sentiment du devoir, dévouement, abnégation, fraternité, concorde, abstraction de toutes idées personnelles, de toutes dissidences professionnelles, pour le plus grand bien de l'œuvre que personnifiait de Marolles, et que nous aimons.

« Vos restes mortels, vénéré ami,

vont être déposés, maintenant, loin de nous, au berceau même de votre famille, en ces lieux que vous nous avez si poétiquement, si délicieusement et si noblement dépeints par votre belle publication : *Les lettres d'une mère*.

« L'éloignement, je vous le jure, ne constituera pas l'oubli. Nous tous, en effet, qui vous gardons une place de choix dans nos cœurs, nous nous rendrons sur votre tombe en pèlerins, j'en prends l'engagement, non pas seulement pour nous satisfaire, en vous honorant, mais pour vous faire apprécier comme il convient par les populations au milieu desquelles vous voulez dormir. Elles se persuaderont ainsi, par vous, qu'il est encore, ici-bas, des hommes d'honneur, de sagesse, de science et de foi.

« Puisse votre exemple entraîner beaucoup d'autres hommes à tracer au cours de leur vie, d'aussi vaillants sillons.

« Que Mme de Marolles, votre dévouée, votre affectionnée et valeureuse compagne reçoive ici, en votre présence, l'expression de nos condoléances si vives, l'affirmation de nos respectueux sentiments.

« Ne séparons pas plus, ici, la femme de l'époux, que nous ne l'avons fait aux glorieuses et joyeuses heures de votre récent jubilé : nous la voulons aujourd'hui comme alors — ce qui vous fût si doux — inséparablement unie dans nos esprits et dans nos cœurs à vous-même.

« J'ai fini, j'ai abusé même, mais je veux toutefois, encore, au nom des journalistes de tous pays, et des groupements de Presse, de toute idée, adresser le salut de nos bannières professionnelles au Président si profondément regretté que nous pleurons. »

Le corps fut ensuite transporté vers la gare de l'Est afin d'être dirigé sur Marolles-en-Brie, où a eu lieu l'inhumation.

## CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

### Messe pour le repos de l'âme de M. de Marolles.

Le lendemain du décès de M. de Marolles, le lundi 11 mars à 9 h. du matin, M. l'abbé Gaudeau, a dit une messe à Saint-François-Xavier pour le repos de l'âme de notre regretté président. Un bon nombre de nos confrères y ont assisté, notamment les membres des bureaux des deux syndicats.

### Réunion du Bureau du Syndicat des Journalistes.

M. Remy de Simony, vice-président, a réuni le lundi 18 mars au siège social, 3, rue de Martignac, le bureau du Syndicat des Journalistes, pour décider de

faire dire un trentain grégorien, soit trente messe, pour le repos de l'âme de M. de Marolles. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### Réunion du bureau du Syndicat des Ecrivains.

Le même jour, pour le même motif, le bureau du Syndicat des Ecrivains a été réuni. Une adhésion unanime a été également donnée au projet de faire dire un trentain.

### Billets de demi-place.

Jusqu'à nouvel ordre les demandes de billets de demi-place doivent être adressées à M. Remy de Simony, 93, rue du

Bac. Prière, instante d'indiquer sur la demande :

- 1<sup>o</sup> Le réseau du chemin de fer.
- 2<sup>o</sup> Le point terminus.
- 3<sup>o</sup> Les arrêts facultatifs.
- 4<sup>o</sup> Le retour s'il y a lieu.

Joindre autant de timbres de 10 centimes pour écrire aux Compagnies et d'enveloppes *affranchies* portant écrite l'adresse du destinataire, qu'il y a de réseaux.

Nous tenons à reproduire ces instructions déjà parues dans notre Bulletin parce que plusieurs de nos confrères en omettant de s'y conformer ont compliqué singulièrement notre service déjà très chargé des demandes de permis.

### Insertions dans le Bulletin.

Nous prions instamment d'adresser tout ce qui doit être inséré dans le Bulletin, au vicomte Henry de France, 53, rue de Lille, secrétaire du syndicat des Journalistes français.

Nous sollicitons pour la même occasion toute l'indulgence de nos confrères pour la manière dont pourront fonctionner pendant quelques semaines nos divers services corporatifs. Ils peuvent être assurés de tout notre dévouement à la cause commune, mais ils doivent tenir compte du trouble inévitable apporté par la disparition subite et imprévue d'un président qui, comme le nôtre avait, sans compter ni son temps, ni sa peine, assumé toutes les charges et tout le travail.



---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

---

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute. — 6023



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 76. - 25 Avril 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 76. - 25 Avril 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

N<sup>o</sup> 76

1, rue Martignac, PARIS

25 Avril 1912

## REMERCIEMENTS A LA PRESSE

Nous tenons à adresser tous nos remerciements à la Presse de Paris et de Province qui, sans distinctions d'opinions, a publié quantité d'articles très élogieux sur notre regretté Président, M. Victor de Marolles.

## LA PROCHAINE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée générale annuelle remise par suite de la mort de M. de Marolles, aura lieu le dimanche 26 mai, à 6 heures, dans les salons du Petit-Véfour.

## RÉUNIONS des Syndicats des Journalistes français et des Écrivains français.

Les Conseils de nos deux syndicats se sont réunis le 24 avril au siège social, 3, rue Martignac.

L'incinération des bulletins envoyés lors de l'Assemblée annulée du 10 mars a été décidée et exécutée.

La prochaine Assemblée générale a été fixée au dimanche 26 mai.

## CANDIDATURE

### Syndicat des Journalistes.

M. l'abbé G. Pox, directeur du *Patriote des Pyrénées*, présenté par MM. Butel et d'Azambuja.

### OMISSIONS dans le compte rendu des obsèques de M. de Marolles.

Bien que nous ayons cité un grand nombre de noms des personnes assistant aux obsèques de notre regretté Président, certaines omissions importantes nous ont été signalées, notamment celles de M. Halgan, sénateur de la Vendée et membre honoraire de la Corporation, de MM. Chambon et Jeanne, membres du Conseil du Syndicat des Journalistes français.

## NOTRE DINER MENSUEL

Nous avons suspendu nos dîners mensuels en avril et en mai en raison du deuil dont a été frappé la Corporation par suite de la mort de notre vénéré Président.

Nos dîners reprendront d'abord à la suite de notre Assemblée générale du 26 mai, puis les mois suivants conformément à nos usages traditionnels.

## LA RÉDUCTION DE LA PLAQUETTE

On se souvient que nous nous proposons, si le nombre des adhérents atteignait cent cinquante, de faire frapper des réductions en bronze de la plaquette offerte à notre très regretté président M. V. de Marolles. Le nombre voulu n'a malheureusement pas été atteint. Certains de nos confrères, sans attendre le résultat de la proposition, ont versé, en sus de la cotisation de 3 francs destinée à la plaquette, le supplément de 3 fr. 50 qui avait été indiqué comme prix de la réduction.

Avant de les créditer de ces 3 fr. 50, qui (pour éviter des frais) seraient déduits de la prochaine quittance de la cotisation corporative, nous venons prendre leur avis sur une proposition que l'on nous adresse.

Au lieu d'une réduction en bronze, il pourrait être fourni (par série de vingt) une réduction en galvanoplastie, pour le même prix de 3 fr. 50.

Nous tiendrons pour acceptants les confrères qui ne répondront pas à cette proposition.

## RETRAITE DES JOURNALISTES

La retraite fermée des Journalistes aura lieu cette année les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juillet prochain, au même endroit que l'an dernier, villa Béthanie, maison diocésaine de retraites, à Montsout (S.-et-O.). Elle sera prêchée par M. l'abbé Desbuquois, de l'Action Populaire de Reims. La cotisation pour le logement et la nourriture sera de 3 francs par jour.

On est prié de ne pas attendre le dernier moment pour se faire inscrire et d'envoyer le plus tôt possible son adhésion à M. le chanoine Couget, 50, rue de Bourgogne.

## BIBLIOGRAPHIE

*Prêtre et Publiciste* (A la mémoire de M. l'abbé Paul Fesch), par M. Camille Pillot, Paris. Téqui. 82, rue Bonaparte.

*Réception de M. Robert de Boyer-Montégut à l'Académie des Jeux Floraux.* Toulouse. L'Ame latine.

*Les Châteaux du Roi Louis II de Bavière,* par M. Joseph Joubert. Angers. Grassin.

*Erratum :* En annonçant la publication du livre de M. Oscar Havard : *La Révolution dans les Ports de guerre,* nous avons dit que cet ouvrage contenait 350 pages, c'est 512 qu'il fallait lire.

*Le Gérant :* E. RIVIÈRE.





**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 77. - 25 Mai 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 77

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Mai 1912

## LA PROCHAINE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A la demande d'un grand nombre de nos confrères, le Conseil a décidé de reporter au *dimanche 2 juin, 6 heures du soir, au Petit-Véfour*, l'Assemblée générale qui avait été fixée au dimanche 26 mai, jour de la Pentecôte.

Pour l'ordre du jour de cette Assemblée nos confrères sont priés de se reporter au *Bulletin* du 25 février.

Dans sa séance du 13 mai, le Conseil du Syndicat des journalistes français a décidé de publier les deux pièces suivantes :

1<sup>o</sup> Dans sa séance du 10 avril 1912 le Conseil du Syndicat des journalistes français a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil :

Saisi d'une lettre de *M. le chanoine Gaudeau*, dans laquelle il demande au Conseil syndical des journalistes français de statuer, conformément aux articles 17 et 18 de ses statuts, sur l'attaque dont il a été l'objet, l'avant-veille de l'Assemblée générale du 10 mars 1912, de la part

de *M. l'abbé Ardant*, membre du Syndicat, qui lui reprochait de ne s'être pas élevé « assez nettement, au « nom des lois de l'Église, contre « l'usage barbare du duel » ;

Considérant que *M. le chanoine Gaudeau* a fait, au contraire, tout son devoir en la circonstance, et qu'il est même allé jusqu'à demander des sanctions sévères contre les membres du Conseil qui se battraient en duel ;

Regrette qu'un incident, de nature à causer le plus grave préjudice à l'honneur sacerdotal de l'aumônier de la Corporation, ait été soulevé sans que son auteur se soit renseigné d'une façon suffisante.

Le Conseil :

Considérant d'autre part, qu'une campagne de lettres anonymes a été faite à cette occasion, flétrit de pareilles manœuvres ;

Approuve l'attitude de son bureau dans la circonstance ;

Passé à l'ordre du jour et décide que cette motion sera envoyée aux membres du Syndicat des journalistes français. »

2<sup>o</sup> Dans sa séance du 4 mai 1912, tenue sous la présidence de *M. Tastevin de Nouvel*, un des vice-présidents, le conseil du Syndicat des journalistes français ayant chargé

celui-ci, à l'unanimité, d'entendre M. l'abbé Ardant, ce dernier avait été convoqué au domicile de M. Tastevin de Nouvel, le 8 mai, à 3 heures.

M. l'abbé Ardant expose que la rédaction de l'ordre du jour du conseil du Syndicat des journalistes français, en date du 10 avril 1912, peut, selon lui, donner à penser qu'il est un des auteurs de la manœuvre anonyme dirigée contre M. l'abbé Gaudeau et flétrie par le conseil, et que c'est pour cela qu'il a protesté avec énergie.

M. Tastevin de Nouvel répond à M. l'abbé Ardant que :

Le conseil, d'une part, a exprimé le regret que M. l'abbé Ardant (impressionné, il est vrai, par le silence du Bulletin de la corporation et l'absence de toute sanction lors du duel d'un de ses membres) ait soulevé un incident de nature à causer le plus grave préjudice à l'honneur sacerdotal de M. l'abbé Gaudeau, sans s'être renseigné d'une façon suffisante — puisque le fait incriminé est erroné ;

Le conseil, d'autre part, a flétri la campagne menée à cette occasion par une ou plusieurs personnes inconnues qui, utilisant la circulaire de M. l'abbé Ardant (qui l'avait envoyée à cinquante membres du Syndicat des journalistes, accompagnée de sa carte apostillée) l'ont adressée anonymement aux autres membres du Syndicat.

Mais, puisque M. l'abbé Ardant craint qu'il ne puisse y avoir confusion entre les considérants du conseil se rapportant à des personnes distinctes, M. Tastevin de Nouvel lui déclare que le conseil du Syndicat des journalistes français n'a pas douté de

sa parole quand il a assuré être resté en dehors des lettres anonymes.

M. l'abbé Ardant, après ces explications échangées, retire le mot équivoque dont il avait qualifié l'ordre du jour du conseil, se croyant flétri pour un envoi anonyme de sa circulaire qu'il n'a pas fait.

Il affirme que sa phrase « les choses n'en resteront pas là » lui avait été dictée par une interprétation inexacte de la situation respective du Syndicat des journalistes français et de la Corporation des publicistes chrétiens — mot et phrase qui constituaient une attaque contre une sentence arbitrale sans appel, dûment prononcée, dans une séance du conseil syndical régulièrement convoqué et réuni, en vertu des articles 17 et 18 des statuts après des démarches infructueuses de conciliation tentées par le conseil de la Corporation, aux lumières duquel avait bien voulu recourir le conseil du Syndicat des journalistes français.

En foi de quoi M. l'abbé Ardant et M. Tastevin de Nouvel ont signé le présent procès-verbal.

Paris, le 8 mai 1912.

Georges ARDANT,

*p.*

A. TASTEVIN DE NOUVEL,  
*vice-président du Syndicat.*

**NOUVEAU MEMBRE**

**Syndicat des journalistes.**

M. l'abbé Pox, directeur du *Pa-*  
*triotte des Pyrénées.*



---

## NÉCROLOGIE

### Le Comte

#### Jean de Sabran-Pontevès.

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort, après une longue maladie, d'un de nos membres honoraires, le comte Jean de Sabran-Pontevès.

Né en 1851, à Grignols (Gironde), le comte Jean de Sabran-Pontevès, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, fut décoré de la médaille militaire pour sa belle conduite en 1870-71. Chef du parti royaliste en Indre-et-Loire, et compris, en 1899, dans le procès de la Haute-Cour, il fut acquitté.

Ecrivain au talent délicat, lauréat de l'Académie française (prix Montyon), il a publié *L'Inde à fond de*

*train, Un Raid en Asie, Lettres à Phanette, Les Veillées du Gerfaut.*

### M. Paul Gibert.

M. Paul Gibert, membre du Syndicat des journalistes français, vient de mourir à l'âge de 81 ans, à Avranches (Manche).

Ancien rédacteur à l'*Avranchin* et de l'*Avant-Garde de l'Ouest*, il laisse le souvenir d'une existence toute entière consacrée à la défense de l'Église et de la France.

---

## LA MESSE MENSUELLE

La messe mensuelle sera dite le dimanche 2 juin, jour de l'Assemblée générale, à 9 heures et demie, 18, rue du Luxembourg, dans l'Oratoire du Cercle catholique.




---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

# BULLETINS DE VOTE

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### MEMBRES SORTANTS RÉÉLIGIBLES

MM.

H. REMY DE SIMONY.  
HENRY DE FRANCE.  
OSCAR HAVARD.

### MEMBRES A REMPLACER

Décédés.

MM.

DE MAROLLES.  
NEMOURS-GODRÉ.

Ne se représentant pas.

M. le Chanoine GAUDEAU.

### MEMBRES PROPOSÉS

MM.

TAUNAY.  
BAZIRE.  
LATOUCHE.

### BULLETIN À DÉCUPER POUR LE VOTE

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

### MEMBRES SORTANTS RÉÉLIGIBLES

MM.

Le Baron DU TEIL.  
Le Baron DE ROSNAY.

### MEMBRES A REMPLACER

Décédé.

M. DE MAROLLES.

Ne se représentant pas.

M. le Chanoine GAUDEAU.

### MEMBRES PROPOSÉS

MM.

Le Chanoine COUGET.  
Le Baron JEHAN DE WITTE.

### BULLETIN A DÉCUPER POUR LE VOTE

Pour le vote par correspondance, insérer dans une enveloppe fermée portant extérieurement le nom du votant.



# CORPORATION

DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

# BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N<sup>o</sup> 78. - 25 Juillet 1912



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 78

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS.

25 Juillet 1912

## LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la *Corporation des Publicistes chrétiens*, précédée des Assemblées générales des *Journalistes français* et des *Écrivains français*, a eu lieu à la date indiquée, le 2 juin, dans les salons du Petit-Véfour.

En raison de son importance, puisqu'il s'agissait de remplacer le vénéré président de la Corporation, M. de Marolles, le Conseil a décidé de

renvoyer au mois d'octobre, pour lui donner toute l'ampleur qu'il convient, le compte-rendu détaillé de cette manifestation corporative et aussi la narration de tous les autres actes accomplis depuis lors.

On ne trouvera par conséquent ici, que le résultat des élections, les rapports moraux et financiers, approuvés par les trois Assemblées, devant figurer au Bulletin d'octobre.

## ÉLECTIONS

### SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

#### Élections au Conseil syndical en remplacement du tiers sortant :

MM. Victor Taunay.  
H. Remy de Simony.  
Oscar Havard.  
Henri de France.  
Gabriel Latouche.  
Henri Bazire.

#### Élection du bureau

Sont élus :

MM Victor Taunay, président ;  
H. Remy de Simony et Tastevin de  
Nouvel, vice-présidents ;  
Henri de France, secrétaire ;  
Octave Chambon, trésorier.

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

### Élections au Conseil syndical en remplacement du tiers sortant :

MM. Joseph du Teil.  
Félix de Rosnay.  
Chanoine Couget.  
Jehan de Witte.

### Élection du bureau

Sont élus :

MM. Joseph du Teil et le chanoine Fons-  
sagrives, vice-présidents ;  
Félix de Rosnay, secrétaire ;  
Fénelon Gibon, trésorier.

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Élection du Président : M. Victor Taunay.

## LE BANQUET

Les trois assemblées ont eu pour complément le banquet annuel, qui a réuni un très grand nombre de confrères. Différents discours, très touchants, y ont été prononcés.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

6 juin 1912. — La Corporation, représentée par son président et par plusieurs de ses membres, prend part au banquet annuel du Cercle Catholique du Luxembourg, tenu sous la présidence de S. Em. le cardinal de Cabrières.

22 juin. — Réception à l'archevêché du Conseil de la Corporation par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris. — Visite des membres du Conseil à M<sup>me</sup> de Marolles.

23 juin. — Pèlerinage annuel de la Corporation à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. — Banquet au Rocher Suisse.

4 juillet. — Séance du Conseil de la Corporation. — Notre excellent confrère Joseph Mollet, plus occupé que jamais professionnellement, ayant persisté, en dépit des sollicitations aussi vives qu'unanimes de ses confrères, à maintenir sa démission de secrétaire de la Corporation, a pour successeur, par suite d'un vote un-

nime, — l'unanimité ajoute à l'autorité, — M. François Veillot.

— Syndicat des journalistes. — Nouveau membre : M. George Harvard, rédacteur en chef de l'*Écho Rochelais*. Candidature : M. Pierre Gilly, secrétaire de la rédaction du *Télégramme* de Toulouse, 11, rue du Taur, Toulouse.

6-8 juillet. — Retraite des journalistes. — Sous les auspices de la

Commission diocésaine de la presse, la retraite professionnelle annuelle des journalistes chrétiens, préparée par M. le chanoine Coujet, prêchée par M. l'abbé Desbucquois, s'est accomplie en la villa Béthanie, de Montsoul (Seine-et-Oise), du 6 au 8 juillet, dans les plus édifiantes conditions.

Nombre des membres de la Corporation ont pris part à cette retraite.

---

## AVIS ET COMMUNICATIONS

---

### LES COTISATIONS

---

Par suite de la mort de notre agent de recouvrement, les quittances annuelles des cotisations n'ont pu être présentées en temps voulu.

En conséquence, nous prions nos confrères de vouloir bien adresser à M. le Trésorier de la Corporation, 1, rue Martignac, le montant de leur cotisation, avant la date du 5 août.

Passé ce délai, nous nous considérerons comme autorisés à leur faire présenter par la Société Générale une traite à l'échéance du 16 août.

N. B. — Nous rappelons que la cotisation est, pour les journalistes, de 12 francs, pour les écrivains, de 5 francs. La cotisation et, partant, la traite, pour les adhérents à la caisse de prévoyance, est majorée

des 3 francs prévus dans le budget annuel.

---

### LES CHEMINS DE FER

---

Les journalistes portés sur la liste des membres ayant éventuellement droit à une pension de retraite sont instamment priés, pour ne point éprouver de mécomptes dans leurs projets de voyage, de satisfaire très rigoureusement à ces recommandations.

1° Adresser toutes les demandes de billets à demi-tarif, quatre jours au moins à l'avance, sous ce libellé :

« Monsieur le président du Syndicat des Journalistes français, 1, rue Martignac, Paris (VII<sup>e</sup>). »

(En personnalisant les demandes, quant au président, on s'exposerait, par suite de ses déplacements, à subir de très longs retards).

2° Pour obtenir le trajet souhaité,

avoir bien soin de désigner exactement dans la lettre au président les points de départ, d'arrivée ou d'arrêt et de munir la lettre d'autant de timbres de 0 fr. 10 qu'il y a de compagnies visées.

3° Joindre, en outre du pli, autant d'enveloppes affranchies à 0 fr. 10 au nom et à l'adresse du bénéficiaire qu'il y a de compagnies sollicitées.



---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*



LIBRARY  
1912  
633

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANCAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 79. - 25 Octobre 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**  
**PARIS**  
**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 79

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Octobre 1912

## LA RENTRÉE

Le dîner mensuel reprendra, comme à l'ordinaire, le 1<sup>er</sup> jeudi de novembre, qui se trouve être, cette année, le 7 novembre.

Nous n'avons fait aucune invitation officielle, mais nous rappelons à nos confrères que leurs invités sont toujours les invités de tous. Il suffit d'informer le président à l'avance par lettre adressée au n<sup>o</sup> 1 de la rue Martignac.

Dîner à 7 h. 1/2 précises, au Petit Véfour, Palais Royal : 5 fr. 50 tout compris.

## MESSES

**Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois** la messe sera dite pour le repos de l'âme des confrères dont nous avons eu à déplorer récemment la mort : MM. Paul Gibert, Michel Salomon, Henry de Boissieu et Petithenry.

Nous leur consacrerons, dans le prochain numéro du Bulletin, une notice nécrologique.

**La messe du premier dimanche du mois** sera célébrée le 3 novembre, à 9 h. 1/2 précises, à l'Oratoire des Etudiants, 18 rue du Lu-

xembourg. Prière instante d'y assister.

## CONGRÈS INTERNATIONAL DE PRESSE

Le Congrès International de la Presse, projeté pour cette année-ci à Munich, n'a pas eu lieu. Un communiqué a fait savoir, en effet, que des circonstances imprévues l'avaient empêché. Le Comité de Direction de l'*Union Internationale de la Presse* a décidé en conséquence de renvoyer à 1913 le Congrès International de la Presse.

## PAIEMENT DES COTISATIONS

Nos recouvrements qui étaient confiés d'ordinaire à l'agence Devos ont subi, par le fait du décès de M. Devos, un très regrettable retard. Nous avons dû attendre la fin de la période des vacances pour présenter les quittances à nos confrères, par l'intermédiaire de la *Société Générale*, sous le mode de traites.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu les accepter à présentation. Nous prions les autres de ré-

server bon accueil à la seconde présentation, qui leur sera faite le 5 novembre.

---

## LES CHEMINS DE FER

---

Nous croyons essentiel, en ce qui concerne les demandes de permis, de reproduire la note insérée dans notre dernier numéro.

« Les journalistes portés sur la liste des membres ayant éventuellement droit à une pension de retraite sont instamment priés, pour ne point éprouver de mécomptes dans leurs projets de voyage, de satisfaire très rigoureusement à ces indications :

« 1<sup>o</sup> Adresser toutes les demandes de billets à demi-tarif, quatre jours au moins à l'avance, sous ce libellé :

« Monsieur le président du Syndicat des Journalistes français, 1, rue Martignac, Paris (VII<sup>e</sup>). »

(En personnalisant les demandes, quant au président, on s'exposerait, par suite de ses déplacements, à subir de très longs retards).

« 2<sup>o</sup> Pour obtenir le trajet souhaité, avoir bien soin de désigner exactement dans la lettre au président les points de départ, d'arrivée ou d'arrêt et de munir la lettre d'autant de

timbres de 0 fr. 10 qu'il y a de compagnies visées.

« 3<sup>o</sup> Joindre, en outre du pli, autant d'enveloppes affranchies à 0 f. 10 au nom et à l'adresse du bénéficiaire qu'il y a de compagnies sollicitées.

---

## AVIS

---

Nous recommandons instamment à tous nos confrères de vouloir bien informer d'urgence le président, dès qu'ils apprennent ou soupçonnent quelque vacance dans la presse ou toute autre carrière utile. C'est une manière excellente de rendre service à nos amis.

**Offres d'emploi.** — On demande un employé pour les écritures et l'exécution des commandes dans une Bibliothèque. Sérieuses références exigées.

---

## LES RÉDUCTIONS DE LA PLAQUETTE

---

Les réductions de la plaquette à l'effigie de notre regretté président, M. Victor de Marolles, ne sont pas oubliées ; mais, désireux, au lieu de galvanos, de pouvoir remettre aux souscripteurs des réductions en bronze, le Conseil a dû attendre la fin des vacances et sa prochaine réunion, pour aviser au moyen de réaliser son désir.

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*



76.75  
N. 9. 74. 80

LIBRARY  
200

**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 80. - 25 Novembre 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**  
**PARIS**  
**1, Rue Martignac, 1**



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N° 80. — 25 Novembre 1912**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**





# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 80

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Novembre 1912

## LA RENTREE

Le premier dîner mensuel a réuni le jeudi 7 novembre, au Petit-Véfour, un certain nombre de confrères, au premier rang desquels, à côté du président, nous avons été heureux de saluer M. le duc des Cars.

C'est à ce vaillant catholique que M. Taunay a voulu porter le premier toast. Il tenait à remercier M. le duc des Cars d'avoir bien voulu prendre part à cette réunion à la veille du jour où, à peine revenu du Maroc, il allait partir pour Constantinople, afin d'y porter, au nom de la Croix-Rouge française, des secours aux victimes de la guerre et à nos concitoyens en péril. Admirable exemple de vaillance et de dévouement ! Puis, M. le Président trouve des paroles aimables pour chacun des convives, auxquels le nouveau secrétaire de la Corporation, M. François Veillot, retenu par un voyage à l'étranger, s'est excusé de ne pouvoir s'unir. Des présents, la pensée de l'orateur se porte aux disparus et, après avoir évoqué la mémoire de M. de Marolles, il célèbre délicatement les derniers membres qui nous ont quittés, MM Gibert, Salomon, Petithenry, de Boissieu. Il termine enfin par une

allusion, pleine de patriotisme et de foi, à cette guerre des Balkans dont une assemblée catholique n'a pas le droit de se désintéresser.

Avec la cordiale effusion que nous lui connaissons tous, M. le duc des Cars remercie M. Taunay d'un langage qui l'a touché au cœur et donne aux assistants d'intéressants détails sur le voyage qu'il va entreprendre. Il veut aussi laisser à chacun d'eux, comme souvenir, une image pieuse qui sera précieusement conservée par ceux qui l'ont reçue.

Une conversation des plus animées a prolongé la réunion jusqu'à dix heures et demie. Etaient présents : MM. Taunay, duc des Cars, Tastevin de Nouvel, O. Chambon, Fénelon Gibon, Renauld, Tournier, Lamapet, Paillard, La Flotte, Paul Parsy, Paul Devigne.

## LE DINER DE DÉCEMBRE

Le prochain dîner aura lieu le jeudi 5 décembre à 7 heures et demie, au Petit-Véfour, Palais-Royal : 5 fr. 50, tout compris.

Nous aurons le plaisir de recevoir un de nos confrères étrangers, M. Gallinal, rédacteur d'*El Amigo del*

*Obrero*, de Montevideo ; d'ailleurs, nos confrères savent que leurs invités sont les invités de tous. Il suffit d'en prévenir le président par une lettre adressée au n° 1 de la rue Martignac.

---

### MESSES

---

*Le premier vendredi du mois*, la messe sera dite aux intentions de la Corporation.

*La messe du premier dimanche du mois* sera célébrée, le 1<sup>er</sup> décembre, à l'Oratoire des Etudiants, 18, rue du Luxembourg, à 9 heures et demie précises. Nous nous permettons d'insister vivement auprès de nos confrères à l'occasion de cette messe, ainsi que de toutes celles qui seront dites au cours de l'année, pour qu'ils veuillent bien se rendre, aussi nombreux que possible, à cette cérémonie tout intime. Il est nécessaire que les publicistes chrétiens se retrouvent, et se resserrent au pied de l'autel. En même temps qu'un surcroît de force et d'union pour eux-mêmes, ils y trouveront, d'ailleurs, un moyen de donner à la jeunesse étudiante un exemple salutaire.

---

### NÉCROLOGIE

---

#### M. Paul Gibert.

C'est un des vétérans de la presse catholique et l'un des fondateurs de notre Corporation qui s'est pieusement éteint, le 8 mai dernier, dans la ville d'Avranches.

M. Paul Gibert était âgé de 82 ans.

Après avoir occupé dans les assurances une importante situation, il vint au lendemain de la guerre se retirer sur les confins de la Bretagne et de la Normandie où, bientôt, entraîné par le besoin de défendre sa foi religieuse et ses convictions politiques, il prenait la rédaction du journal *l'Avranchin*, que son frère et lui venaient d'acheter.

Pendant dix-sept ans (de 1874 à 1891) il y soutint, d'une plume courageuse et brillante, la cause de l'Église et de la monarchie chrétienne. Il fonda ensuite, à Dol, *l'Avant garde de l'Ouest*, où il poursuivit, plusieurs années durant, la même campagne.

De fortune modeste, on admirait sa charité toujours généreuse. Éprouvé par des deuils cruels il donna l'exemple de la foi qui se résigne et qui persévère.

Il est retourné à Dieu, chargé d'ans et de mérites, léguant à notre Corporation un honneur et un modèle

---

#### M. Henri de Boissieu.

Dans les derniers jours du mois de mai se répandait une triste et angoissante nouvelle. Notre confrère, Henri de Boissieu, parti pour herboriser dans les montagnes du Bugey, n'avait pas reparu à son château de Varambon. Hélas ! quelques jours plus tard, on retrouvait son corps mutilé par une chute terrible. Ainsi la Providence interrompait brusquement, dans la force de l'âge, une vie toute consacrée aux sciences, aux œuvres, à l'action catholique.

Les remarquables travaux consacrés par M. de Boissieu à la botanique lui avaient valu la présidence de la Société des sciences naturelles du département du Rhône. Mais on comprendra que ses études n'entraient pas son dévouement, quand on saura qu'il était aussi président du Syndicat agricole et du Comité d'action libérale de Bourg, ainsi que de la Fédération diocésaine et des œuvres de jeunesse de Belley.

Cette féconde activité au service de la religion l'avait préparé à paraître devant Dieu.

La mort, en le surprenant, l'a trouvé prêt. C'est la consolation qu'il a laissée aux siens, l'exemple qu'il a donné à tous.

### M. Michel Salomon.

Encore un jeune, encore un accident !

Renversé par un autobus à la fin du mois de juin dernier, M. Michel Salomon ne s'était pas cru blessé à mort. Le samedi encore, il se préoccupait du retard apporté à ses articles ; le dimanche matin il rendait son âme à Dieu.

Après des débuts remarquables à la *Gazette de France*, et tout en poursuivant une collaboration de mérite au *Correspondant*, notre confrère appartenait, depuis plusieurs années, à la rédaction du *Journal des Débats*. Ses compagnons de travail, en affirmant par leurs regrets ses qualités de cœur, ont rendu un précieux témoignage à sa conscience professionnelle. Écrivain délicat, auteur de critiques appréciées comme

*l'Esprit du Temps*, M. Michel Salomon savait, en vrai journaliste, exécuter avec le même soin les besognes les plus obscures et les travaux les plus brillants.

C'est qu'il puisait, dans une religion solide et fidèlement pratiquée, un vif et profond sentiment du devoir. Aussi, ayant fait valoir scrupuleusement le talent que Dieu lui avait confié, il a pu se rendre avec confiance à l'appel du Maître. Et sa famille, brisée par cette mort imprévue, ne l'a pas cependant pleuré sans espérance.

### Émile Petit-henry.

Ce n'était pas non plus un de nos anciens que ce confrère, décédé le 29 septembre, en la fête de saint Michel. Et déjà, pourtant, c'était presque un vieux journaliste. Émile Petit-henry n'avait que 47 ans d'âge ; mais il ne comptait pas moins de trente-trois années de service dans la maison de la Bonne Presse.

Enfant de chœur chez les Assomptionnistes, il avait été attaché par eux au *Pèlerin* naissant. Quelques années plus tard, il en assurait la gérance qu'il cumulait bientôt avec l'administration de plusieurs autres revues publiées par la même œuvre. Animé d'un dévouement infatigable, il ne cessa de faire face à tous les laheurs et à toutes les responsabilités. Celles-ci, aggravées par la persécution, furent parfois redoutables. Quelles sympathies ardentes il avait conquises parmi ses collaborateurs, on put le reconnaître, il y a un an, quand la croix de Saint-Grégoire lui

fût solennellement remise au milieu des acclamations générales. Au personnel de la Bonne Presse, s'unissaient, ce jour-là, les ouvriers du Cercle du Gros-Caillou, qui saluaient en M. Petithenry le plus actif et le plus aimable des présidents.

Hélas ! celui qu'on fêtait si joyeusement était déjà touché par une maladie, dont la science et l'affection avaient pu se croire victorieuses, mais qui se ménageait un retour foudroyant. Un an plus tard, notre excellent confrère expirait au milieu des siens, leur laissant la suprême et fortifiante leçon d'une mort doucement et vaillamment chrétienne.

---

## PAIEMENT DES COTISATIONS

---

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, les cotisations de l'année courante ont été recouvrées par les soins de la *Société Générale*. Cependant, par suite de l'absence de quelques confrères, un certain nombre de quittances n'ont pu être acquittées. Nous prions ces confrères de vouloir bien réserver bon accueil à la dernière présentation qui leur sera faite et, en cas de nouvelle absence, de prendre les mesures nécessaires pour que leur cotisation soit soldée.

---

## LES CHEMINS DE FER

---

CARTE DE CIRCULATION A DEMI-TARIF SUR LE RÉSEAU DE L'ÉTAT. — Ceux de nos confrères qui sont en possession

de cette carte, dont la validité expire au 31 décembre 1912, sont avisés par cette note et par la circulaire particulière qui leur est adressée de ce qu'ils ont à faire pour en obtenir en temps voulu le renouvellement. Nous leur conseillons, dans leur intérêt, de répondre sans retard à la circulaire qu'ils recevront à ce propos.

PERMIS. — En ce qui concerne les demandes de permis à demi-tarif, on recommande aux confrères d'avoir bien soin d'observer les trois conditions signalées au dernier numéro et que nous croyons utile de reproduire encore une fois :

1° Adresser toutes les demandes, quatre jours au moins à l'avance, à *Monsieur le Président du Syndicat des Journalistes français, 1, rue Martignac, Paris (VII<sup>e</sup>)*;

2° Désigner exactement les points de départ, d'arrivée ou d'arrêt du trajet souhaité et munir la lettre d'autant de timbres de 0 fr. 10 qu'il y a de Compagnies visées ;

3° Joindre à la lettre autant d'enveloppes affranchies à 0 fr. 10, au nom et à l'adresse du bénéficiaire, qu'il y a de Compagnies sollicitées.

— En outre, prière instante est faite aux confrères qui usent d'un nombre considérable de permis, de ne pas formuler à la fois plus de quatre demandes à l'adresse de la même Compagnie.

Par suite du décès de MM. de Marolles, Gibert, Michel Salomon et Petithenry, nos confrères MM. Desgranges, Jules Dassonville, Maurice Guérin et Larigaldi sont devenus titulaires et aptes à obtenir la réduction de demi-place en chemin de fer,



en adressant au Président pour chaque voyage, une demande conforme aux indications ci-dessus.

En outre, si par leur résidence ils ont besoin d'une carte permanente sur le réseau de l'État, ils peuvent dès maintenant l'obtenir, en envoyant au Président leur photographie en double, accompagnée de 2 francs, pour les frais d'établissement et d'envoi.

## LA RÉDUCTION DE LA PLAQUETTE

Aucun de nos confrères n'ayant répondu à l'avis que nous avons formulé, nous insistons une dernière fois pour savoir s'il y en a encore quelques-uns, parmi eux, qui désirent une réduction de la plaquette à l'effigie de notre regretté président, M/Victor de Marolles.



*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute. — 6436

CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

---

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

---

BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

---

N<sup>o</sup> 81. - 25 Décembre 1912



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 81

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Décembre 1912

## LE DINER DES ROIS

Pour ne pas empiéter sur les réunions de famille, le dîner de janvier est reporté du jeudi 2 au jeudi 9 janvier, à 7 h. 1/2, Petit-Véfour, Palais-Royal : 5 fr. 50, tout compris.

Nos confrères savent que c'est, pour nous, une vieille et chère coutume que de nous retrouver en grand nombre à ce dîner des rois, où nous partageons gaiement la galette traditionnelle. Ils tiendront à perpétuer cette bonne habitude corporative.

Prière de s'inscrire à l'avance, en envoyant sa carte au restaurant. Faute de cette précaution, la salle qu'on nous avait réservée la dernière fois pourrait être trop étroite.

## LE DINER DE DÉCEMBRE

Belle réunion, le jeudi 5 décembre ! Aux côtés de notre Président, nous étions heureux de retrouver M. le duc des Cars, à peine revenu de Constantinople, et de souhaiter la bienvenue à notre confrère uruguayen, M. Gallinal, rédacteur à l'*Amigo del Obrero*.

Est-il besoin de dire que M. Tau-

nay sut donner un tour discret, cordial et juste aux compliments dont il accueillit tour à tour l'infatigable missionnaire de la Croix-Rouge et le vaillant journaliste qui soutient, à Montevideo, la cause de l'Église et du peuple ? Une autre présence, invisible celle là, mais combien vivante, occupait les âmes et notre Président répondit à l'attente générale en évoquant avec émotion la grande mémoire du R. P. Bailly. Il ne fut pas moins bien inspiré, en usant au nom illustre du fondateur de la *Croix* le souvenir du polémiste généreux et tenace dont la presse de Belgique est actuellement en deuil : on sait que Verspeyen a mérité le surnom de : « Veullot belge ».

Ce toast applaudi, provoqua toute une série de réponses qui, fort avant dans la soirée, retinrent l'attention des convives. M. Gallinal, en excellent français, affirma la sympathique admiration de ses compatriotes pour les catholiques de notre pays. M. le duc des Cars, avec cet enjouement qui est la forme la plus délicate de la modestie, nous conta son voyage au milieu des belligérants. M. Dubois de la Rue nous entretint fort agréablement de sa récente promenade en Italie. M. Joseph du Teil,



enfin, dont la compétence se relève d'humour, exposa les répercussions de la guerre balkanique sur l'esclavage africain. Puis, longtemps encore, s'égrènèrent les conversations...

Étaient présents : MM. Victor Tournay, duc des Cars, Gallinal, G. Claudius-Lavergne, Dubois de la Rue, Fromm, Fénelon Gibon, d'Héricault, docteur Larrieu, Joseph Mollet, F. Nicolay, Paillard, du Pontavice, Scarpatett, Tastevin de Nouvel, baron du Teil et François Veuillot.

### MESSES

*Le premier vendredi du mois*, la messe sera efferte pour le repos de l'âme du R. P. Vincent de Paul Bailly.

*La messe du premier dimanche du mois* sera célébrée, le 5 janvier, à l'Oratoire des Étudiants, 18, rue du Luxembourg, à 9 h. 1/2 précises. Nous nous permettons de renouveler, à tous nos confrères, le pressant appel que nous leur adressions dans le dernier numéro du *Bulletin*. S'il importe que nous soyons fidèles à la coutume qui nous réunit en grand nombre autour du banquet de janvier, combien plus encore il est nécessaire que nous inaugurons l'année nouvelle par une assistance nombreuse à la première messe corporative. C'est ainsi que nous affirmerons le caractère essentiellement chrétien du groupement qui nous rassemble et que nous attirerons les bénédictions de Dieu sur ce que

Pie X appelait un jour notre « ministère. »

### NÉCROLOGIE

#### Le R. P. Vincent de Paul Bailly.

Nos confrères n'attendent pas que nous résumions dans ces quelques lignes la biographie du militant religieux. Le cadre étroit de notre *Bulletin* ne nous permettrait que d'abréger les détails qu'ils ont déjà lus dans les feuilles quotidiennes. C'est simplement un hommage que nous voulons rendre à ce grand ouvrier de la presse catholique et un exemple que nous voulons rappeler à tous les bons artisans de la plume.

Pour une profession telle que la nôtre, un maître comme le P. Vincent de Paul Bailly est plus qu'un honneur ; il est une gloire et un modèle. Il est de ceux qui ennoblissent la confraternité qu'on partage avec lui et qui éclairent la route où l'on marche à sa suite. Nul, en ce dernier quart de siècle, n'a montré plus que lui à quel point la presse est un apostolat. Il a élevé la mission du journaliste aux regards de l'opinion chrétienne et il a donné aux journalistes eux mêmes une conscience plus haute et plus claire de leur devoir. En tant que Corporation, nous lui devons une reconnaissance profonde : il a raffermi en nous la volonté de faire le bien et il a élargi autour de nous la possibilité de l'accomplir. Il restera au premier rang de nos plus insignes bienfaiteurs.

Nous étions nombreux, dans la foule qui lui décerna d'émouvantes funérailles. Notre cher président, M. Taunay, nous y représentait officiellement. Si l'humilité du « moine » avait toléré l'hommage des discours, M. Taunay eût exprimé, en notre nom à tous, ce sentiment de gratitude. Il y eût ajouté le témoignage d'une ferme résolution : nous suivrons l'enseignement de cette vie active, batailleuse et dévouée. Comme

le Père Bailly, sous quelque forme et dans quelque publication que nous menions le combat, nous le poursuivrons, avant tout, avec un courage intrépide, un large amour des âmes, un absolu désintéressement, pour la gloire de Dieu et l'expansion de l'Église.

C'est la couronne que nous voulons déposer sur son cercueil.

---

## CHRONIQUE CORPORATIVE

---

M. l'abbé Soulange-Bodin, président de la Commission diocésaine de la presse, a bien voulu, avec l'agrément de S. Ém. le cardinal Amette, inviter notre président, M. Taunay, à prendre, au sein de la Commission, la place restée vacante par la mort de M. de Marolles.

Toutes nos félicitations à notre confrère, M. Paul Harel, auquel l'Académie française vient de décerner, sans partage, le prix Lambert, d'une valeur de 4,600 francs.

Tous nos remerciements à notre confrère et conseil, M. Emile de Saint-Auban, qui, sur notre demande, a bien voulu prendre en mains le pro-

cès de notre confrère M. Lasnier, de *l'Écho de Pithiviers*.

Notre confrère, M. l'abbé Gaffre, vient de publier, sous le titre *Visions du Brésil*, des récits de voyages qui sont édités à Rio-de-Janeiro, par Francisco Alves et C<sup>ie</sup>, et, à Paris, par Ailland Alves et C<sup>ie</sup>, 96, boulevard Montparnasse.

Notre secrétaire, M. François Veillot, vient de publier, à la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, une brochure de propagande religieuse, intitulée : *Réparation nationale et Vœu national*.

---

### Syndicat des écrivains.

Candidatures présentées à la séance du Conseil du mardi 17 décembre :

MM. Joseph du Sorbier de la Tourasse ;

Raymond Lizop ;

de Gigord, éditeur ;

Henri Gaillard de Champris.

Parrains des quatre candidats sus-nommés : MM. Joseph Viaud et le Dr Rondeau.

M. Henry Cordonnier.

Parrains : MM. de Colleville et Paul Harel.

### Paiement des cotisations.

Malgré l'avis publié dans notre dernier numéro, les cotisations de l'année courante sont loin d'être recouvrées encore. Nous prions les confrères, absents lors de la dernière présentation, de vouloir bien adresser à Monsieur le Trésorier, 1, rue Martignac, le montant de la cotisation. Il faut effectivement, pour la bonne administration du syndicat, qu'elle soit encaissée avant la fin de l'année.

### Les Chemins de fer.

Nous sommes heureux d'annoncer aux confrères ayant sollicité le renou-

vellement de leur carte sur le réseau de l'État, que l'administration vient de nous remettre très bienveillamment les nouvelles cartes de circulation à demi tarif avec validité de 1913 à 1915 inclus.

Envoi en est fait à tous les bénéficiaires en les priant — CECI EST OBLIGATOIRE — de nous retourner, au n° 1 de la rue Martignac, dans le courant de la première huitaine de janvier, la carte dont ils jouissent maintenant et qui sera périmée à la date du 31 décembre.

### La réduction de la plaquette.

Nous n'avons pas encore procédé à la commande des plaquettes donnant la réduction du bronze offert à notre regretté Président, le jour de la célébration de son jubilé personnel, le 4 janvier 1912. En effet, des démarches faites auprès du fondeur nous permettraient, si les commandes étaient majorées de quelques unités, de livrer des épreuves *en bronze* au prix convenu de 3 fr. 50, lequel pourrait même être abaissé à 3 francs si nous pouvions réunir cent adhésions. Nous ne doutons pas du succès de cette tentative qui met à la disposition de nos confrères un précieux souvenir du fondateur de la Corporation.

Le Gérant : E. RIVIÈRE.





*No 82-86*



**CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**



**BULLETIN MENSUEL**

**2<sup>me</sup> SÉRIE**

**N<sup>o</sup> 82. - 25 Janvier 1913**



*To 30112  
à joindre*

*To. 31427*

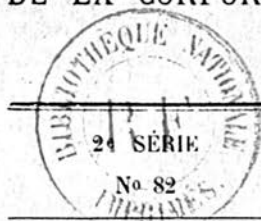
**AU SIÈGE SOCIAL  
PARIS  
1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888



AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Janvier 1913

## SOUHAITS DE NOUVEL AN

En ce premier numéro de l'année 1913, le *Bulletin* de la Corporation se fait un plaisir et un devoir d'adresser ses vœux confraternels à tous ses lecteurs. Aux écrivains comme aux journalistes, il offre le même souhait : consacrée au service de Dieu, que leur plume, en même temps, soit bénie de Dieu ! Ainsi, remplissant la haute destinée qu'elle a reçue de la Providence, elle pourra les soutenir également au chemin de la vie.

Dans l'accomplissement de leur mission, comme au sein de leurs difficultés professionnelles, ce modeste *Bulletin* s'efforcera de les aider par les moyens dont il dispose, c'est-à-dire en assurant et en intensifiant la vie corporative. Et il n'oubliera jamais que, si nous sommes une corporation, nous sommes avant tout une corporation chrétienne.

## LE CONSEIL DE LA CORPORATION A L'ARCHEVÊCHÉ

Conduit par son président, le Conseil s'est rendu, le 5 janvier, dans la maison des œuvres diocésaines, pour offrir à S. Ém. le Cardinal archevêque de Paris les hommages et les vœux de la Corporation tout entière.

Ces vœux et ces hommages ont trouvé, dans le cœur et l'esprit de M. Taunay, la plus ferme et la plus délicate expression. Notre président a insisté, avec une émotion convaincue, sur le fidèle attachement des publicistes chrétiens à l'Église romaine et aux pasteurs qui la représentent au milieu de nous. Soldats de la plume, ils veulent et savent joindre à l'entrain le plus militant la plus rigoureuse discipline.

De ce sentiment, dont il connaît la profondeur et dont il a vu les témoignages, le cardinal Amette a bien voulu nous féliciter avec effusion. Il savait déjà qu'un règlement prohibitif du duel était préparé par le Conseil. Il y a fait une allusion élogieuse et satisfaite.

## LE PROCHAIN DINER

Le prochain dîner corporatif aura lieu le jeudi 6 février, à 7 h. 1/2, au Petit-Véfour, Palais-Royal : 5 fr. 50, tout compris. Prière de s'inscrire à

l'avance en envoyant sa carte au restaurant.

Nous rappelons à nos confrères que leurs invités seront toujours les bienvenus. Qu'ils prennent seulement la précaution d'en avertir M. le Président, 4, rue Martignac.

## LE DINER DES ROIS

Il fut particulièrement réussi, le dîner des Rois. De longue date, on n'avait vu si pleine et si joyeuse table. Notre président avait à sa droite notre très cordial et très distingué confrère Paul Harel. L'excellent poète, à si bon droit couronné par l'Académie française, était le triomphateur du jour. Il accueillait les hommages affectueux de tous avec une bonhomie souriante et fine. Autour de lui, faisaient cercle MM. les chanoines de Benque, Fonsagrives et Poulin; MM. P. Aimé-Paillard, Henri Bazire, baron de Bernon, Chaix d'Est-Ange, Chambon, G. Claudius-Lavergne, G. de Contenson, Jean Drault, A. Dubois de la Rue, Charles Dupuy, Louis Durand, Gibon, Gabriel Hocart, Joseph L'Hôpital, Jules Mihura, Joseph Mollet, H. de Montardy, Raoul Narsy, Alfred Poizat, vicomte de Pontavice, Renault, de Soye, Tastevin de Nouvel, baron Joseph du Teil, Tournier, François Veillot, Tancrede de Visan, vicomte de Wall, — en tout trente-trois convives.

La fève, avisée et malicieuse, échut à M. Taunay, qui dut parler tour à tour comme président de la république des lettres chrétiennes et comme roi de la vieille tradition. Inutile de faire observer qu'il s'acquitta de cette double tâche aux applaudissements unanimes.

Son-toast présidentiel fut surtout, comme le réclamait la présence de Paul Harel, l'éloge du poète à qui nos Quarante, heureusement inspirés, viennent de décerner, pour la quatrième fois, l'un de leurs plus beaux prix. Notre président se montra tour à tour critique délicat, confrère chaleureux, catholique ardent. Le talent robuste et savoureux de l'aubergiste normand fut mis en relief avec goût, l'accueillante et généreuse franchise du « bon garçon » fut dépeinte avec cœur, la fierté vaillante et modeste du chrétien fut célébrée avec âme. Pour compléter l'éloge de Paul Harel, il n'y avait plus qu'à chanter ses vers. A la pressante invitation de tous, l'auteur voulut bien s'en char-



ger, Ce fut d'abord un Noël original et exquis dont l'insertion au *Bulletin* fut votée par acclamation. Le voici :

### Rêve de Noël.

« Joseph et Marie se présentèrent à l'hôtellerie de Bethléem ; elle était pleine de gens de toute espèce. Il leur fut répondu qu'il n'y avait pas de place pour eux... »

J'aurais voulu tenir l'auberge  
De Bethléem au temps jadis,  
Afin d'y recevoir la Vierge  
Et le maître du Paradis.

Sur le seuil de l'hôtellerie  
Accueillant la divinité,  
J'aurais aimé que l'on sourie  
A ma franche hospitalité.

J'aurais dit aux marchands, aux scribes :  
« Vous allez partir à l'instant.  
Je veux bien essayer les bribes  
De vos injures en sortant. »

Ayant expulsé la cohorte  
D'un geste sûr et d'un ton bref,  
J'aurais dit, penché sous la porte :  
« Entrez donc, Monsieur Saint-Joseph !

Entrez donc, Madame Marie... »  
Plus loin, pliant encor le dos,  
Du beau lit de l'hôtellerie  
J'aurais écarté les rideaux.

Faisant signe à mes domestiques :  
Ensemble, tombez à genoux.  
Maintenant chantez des cantiques,  
Car le ciel est entré chez nous.

Et maintenant, dressez la table !  
Ornez de fleurs le plat du jour.  
Il faut, moi, que j'aïlle à l'étable  
Afin d'y crier, tour à tour,

A l'âne, au bœuf, voire aux bourriques :  
Ne soyez pas jaloux. Mangez !  
Je vais défoncer mes barriques  
Pour désaltérer les bergers.

Il est né, le Sauveur du monde.  
Illuminons, maître et valets.  
Il faut que dans la nuit profonde  
Mon auberge ait l'air d'un palais.

Ah ! qu'ils sont faibles nos hommages !  
Ah ! qu'il est pauvre mon réduit !  
Qui donc frappe ?... Ce sont les Mages  
Qu'une grande étoile conduit.

— Auriez-vous dans votre demeure  
Le Roi des rois, brave hôtelier ?  
— Mages, vous verrez tout à l'heure  
Que j'ai cet honneur singulier.

Vous verrez l'enfant dans ses langes,  
Beau, magnifique, éblouissant.  
Des bergers, sur l'ordre des anges,  
Sont venus le voir en passant.

C'est le Grand, le Fort et le Juste,  
Une si haute majesté,  
Que celle de César Auguste  
Est bien peu de chose à côté.

Mages, cette auberge est la vôtre :  
Rois des pays orientaux,  
Veuillez entrer l'un après l'autre,  
De peur d'accrocher vos manteaux.

O nuit de Noël ! Est-ce un rêve ?  
Par l'ange en secret avertis,  
A l'heure où le soleil se lève,  
Les trois Chaldéens sont partis.

Survient l'âne. Avec lui j'admire  
Le lingot d'or et les présents.  
Les grains si légers de la myrrhe.  
Les grains rubiconds de l'encens.

Ils sont partis les rois illustres.  
Mais le bœuf entre, pèsamment.  
Alors moi, le dernier des rustres,  
Je me gonfle, — Dieu sait comment !

Car j'entends la Vierge Marie  
Dire à Jésus : « Cher enfanton,  
N'oubliez pas l'hôtellerie,  
Ce Harel est un bon garçon.

Après un bout de purgatoire,  
Qu'il a d'ailleurs bien mérité,  
Accordez-lui, sous votre gloire,  
La Bienheureuse Éternité: »

Paul HABEL,  
Ancien aubergiste.

N'était le manque de place, il nous plairait de reproduire aussi la claire et noble pastorale, où notre ami exalta le travail des champs. Mais il faut se borner.

Restait au roi de la fève à payer sa couronne. Il se libéra de sa dette, non pas en écus d'or, mais en paroles aussi riches de valeur et d'éclat que des doublons d'Espagne. Et, faute de pouvoir tout dire, il nous suffira d'en citer la dernière. Devant, selon la coutume établie, partager avec une reine sa souveraineté d'un soir, M. Taunay fit choix de notre Mère et souveraine l'Église. C'était dignement cloré, en la relevant une dernière fois vers Dieu, cette série de poèmes et d'allocutions qui ne s'en était jamais éloignée !

---

## MESSSES

---

Le *premier vendredi du mois*, la messe sera offerte pour le repos de l'âme de M. Jules Chavanon.

La *messe du premier dimanche du mois* sera célébrée, le 2 février, à l'Oratoire des Étudiants, 18, rue du Luxembourg, à 9 h. 1/2 précises. Nos confrères nous excuseront si nous nous permettons d'insister de nouveau pour qu'ils viennent en grand nombre se rejoindre et se retremper

dans ce pieux rendez vous. La messe corporative doit devenir le foyer de la corporation.

---

## NÉCROLOGIE

---

### Jules Chavanon.

C'est avec une douloureuse émotion que nous avons appris la mort soudaine et prématurée de notre confrère Jules Chavanon. Ce vigoureux chrétien, ce solide et brillant journaliste est enlevé, en pleine force, à 47 ans, par une embolie.

Ancien élève des Jésuites au collège de Vaugirard, licencié ès-lettres et en droit, diplômé de l'école des Chartes, Jules Chavanon apporta au journalisme une formation abondante et profonde. Préparé par ses études à traiter les questions les plus diverses, il avait assoupli et aiguisé sa plume à de sérieux travaux d'histoire. Il offrait encore à la presse quelque chose de plus, le sacrifice d'une carrière qui s'annonçait heureuse.

Sa première campagne fut un apostolat qu'il entreprit avec un désintéressement admirable et poursuivit avec une parfaite générosité.

Chavanon se dévoua, de son talent, de son cœur et de sa bourse, à cette *Liberté* de Montauban où l'écrivain se révéla polémiste.

De là, il fut appelé à Paris où ses articles sur la politique étrangère, nourris de connaissances exactes et guidés par un jugement sûr, s'imposèrent tout de suite à l'attention des lecteurs de la *Croix*. Depuis quelques

années, c'était à l'*Autorité* qu'il collaborait, avec une verve et une vigueur qui lui avaient conquis dans ce journal une place importante.

Chavanon montait ainsi vers les premières places et promettait de devenir un des maîtres de la presse catholique. Mais Dieu réservait, à ce travailleur intrépide et loyal, une place encore plus haute et s'appretait à couronner son labeur. Il avait achevé sa tâche et gagné sa récompense. Nos prières hâteront l'heure où il la goûtera dans sa plénitude et pour l'éternité.

---

## RÈGLEMENT RELATIF AU DUEL

---

Conformément au mandat qu'il avait reçu de la dernière assemblée générale, le Conseil de la Corporation, réuni le 9 janvier 1913, a pris à l'unanimité la délibération suivante :

« La Corporation des Publicistes chrétiens, fidèle à ses traditions constantes, déclare adhérer, avec une pleine et entière soumission, aux principes de droit naturel contre le duel, sanctionnés par la loi civile et par la discipline ecclésiastique, notamment par le Pape Léon XIII dans sa Lettre du 12 septembre 1891.

« *Article premier.* — Tout membre du Conseil de la Corporation ou des bureaux des deux sections (presse ou livre), qui aurait contrevenu aux lois divines et humaines qui prohibent le duel, serait considéré *ipso facto* comme ayant donné sa démis-

sion du Conseil ou du bureau auquel il appartenait, sans préjudice des dispositions spécifiées aux articles suivants.

« *Art. 2.* — Tout membre de la Corporation qui aurait contrevenu aux mêmes lois serait considéré comme démissionnaire, jusqu'à ce qu'il ait publiquement exprimé ses regrets par la voie du *Bulletin*.

« En aucun cas, il ne pourrait, pendant un délai de trois mois, prendre part à aucune réunion corporative ou de section.

« *Art. 3.* — Les sanctions morales indiquées dans les deux articles précédents n'auraient aucun effet sur les droits acquis et éventuels à la retraite, à la Caisse de prévoyance et aux autres avantages purement matériels. »

---

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

---

Ont été admis par le Conseil du Syndicat, en sa séance du 9 janvier 1913 :

MM. Joseph du Sorbier de la Tourasse ;  
Raymond Lizop ;  
de Gigord ;  
Henri Gaillard de Champris.

---

## CHRONIQUE CORPORATIVE

---

Notre confrère Louis Colin vient de faire paraître à la librairie Saint-



Paul, 36, boulevard de la Banque, à Bar-le-Duc, un volume intitulé : *Feuillets d'Album*.

Notre confrère, G. Maze-Sencier, vient de publier *Les Vies sociales*, chez Marcel Rivière, 31, rue Jacob, Paris.

### LES CHEMINS DE FER

CARTE DE CIRCULATION A DEMI TARIF SUR LE RÉSEAU DE L'ÉTAT. — Ceux de nos confrères qui sont en possession de cette carte et qui n'ont point encore retourné celle dont la validité est expirée depuis le 31 décembre 1912, sont instamment priés de le faire dans le plus bref délai possible.

PERMIS. — Par suite du décès de MM. Chavanon et Leclerc, nos confrères MM. Albert Monniot et Louis Hosotte sont devenus titulaires et aptes à obtenir la réduction de demi place

en chemin de fer dans les conditions réglementaires.

### UNION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PRESSE

Le Comité de l'Union internationale des Associations de presse vient de tenir à Paris, sous la présidence de M. Guillaume Singer, de Vienne, une intéressante session.

Après avoir mis au point les importantes questions inscrites à son ordre du jour, il a décidé, sur l'invitation de la presse hollandaise, que le 16<sup>e</sup> Congrès international de la presse s'ouvrirait à la Haye, sous le patronage du gouvernement néerlandais, dans la première quinzaine de septembre.

Il a été convenu en outre que les congressistes, répondant au vœu de la presse de Belgique, s'arrêteraient à Gand, où des réceptions et fêtes leur seraient offertes, avant l'ouverture de leur session.



*Le Gérant* : E. RIVIÈRE.

Grande Imprimerie de Blois. 2, rue Haute. — 6136



LIBRARY OF THE  
BUREAU OF THE  
900 139  
1913

*de la*



# CORPORATION

DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# BULLETIN MENSUEL

2<sup>me</sup> SÉRIE

N° 83. — 25 Février 1913



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

AU SIÈGE SOCIAL

N<sup>o</sup> 83

1, rue Martignac, PARIS

25 Février 1913

## L'ANNIVERSAIRE

DE M. DE MAROLLES

Il y aura un an, dans quelques jours, que M. de Marolles, emporté mais non surpris par la mort, a été frappé dans l'exercice de ses fonctions de président.

En raison de ce douloureux anniversaire, le Conseil, obéissant à des motifs que le cœur lui dictait plus encore que les convenances, a résolu de supprimer le dîner corporatif de mars.

C'est à un rendez-vous de prières qu'il convie les membres de la Corporation. Il leur demande, à tous, d'assister à la messe qui sera célébrée par M. le chanoine Fonsagrives, au Cercle du Luxembourg, le jeudi 13 mars, à 10 heures précises, pour le repos de l'âme de Victor de Marolles.

## LA DÉMISSION

DE M. LE CHANOINE GAUDEAU

M. V. Taunay, président de la Corporation des publicistes chrétiens, a reçu de M. le chanoine Gaudeau la lettre suivante :

« 23, rue Vaneau, Paris, VII<sup>e</sup>.

« Le 22 janvier 1913.

« Mon cher Président et ami,

« Sur le point de m'absenter de Paris pour aller prêcher le Carême à Rome, je désire réaliser mon projet de me décharger des fonctions d'aumônier de notre Corporation.

« Je constate que j'ai besoin de plus en plus des moindres parcelles de mon temps, et aussi de toute ma liberté, soit pour mes travaux de prédication et d'enseignement; soit pour la rédaction de ma revue la *Foi Catholique*, œuvre dans laquelle le Saint-Père a daigné témoigner « qu'il a pour agréable l'emploi de mes forces ».

« En conséquence, je viens de prier Son Eminence le Cardinal archevêque de Paris de daigner accepter ma démission de ces fonctions, que j'occupais régulièrement depuis 1902.

« Durant près de onze années, les consolations que m'ont apportées les modestes efforts de mon ministère, consacrés à entretenir parmi nous l'esprit pleinement catholique de nos origines; — l'estime, l'édification, parfois l'admiration que m'ont inspirés les mérites et les vertus de nos confrères; — enfin les précieuses amitiés et sympathies que je garde dans leurs rangs, — ont créé en moi des liens durables avec notre belle

œuvre, dont vous possédez si bien et saurez assurément maintenir les traditions.

« Je vous demeure donc uni, de cœur et de fait, et je vous prie, mon cher Président et ami, d'agréer l'expression de mon religieux et cordial dévouement *in fide*.

« Bernard GAUDEAU,  
« Ch. h., miss, ap. »

\*  
\* \*

Le Conseil de la Corporation, dans sa réunion du 6 février, a reçu communication de cette lettre et, s'inclinant devant les raisons présentées par M. le chanoine Gaudeau, a enregistré sa démission.

Le prêtre distingué, savant et pieux, qui, pendant dix années, a rempli la mission d'aumônier de la Corporation, gardera sa place dans notre souvenir et notre gratitude. Sa sûreté de doctrine et son dévouement pour les âmes lui ont permis d'exercer efficacement son ministère auprès de nous. Voici peu de semaines encore, il nous donnait une dernière preuve de son zèle et nous faisait bénéficier une fois de plus de ses lumières, en prenant une part active à l'élaboration du règlement contre le duel. Le *Bulletin*, en adressant à M. le chanoine Gaudeau l'expression de sa reconnaissance, fait des vœux bien sincères pour la fécondité de l'apostolat que notre ancien aumônier va poursuivre par la parole et la plume.

---

### LE DINER DE FÉVRIER

---

Plus intime, mais non moins cordial que le banquet des Rois, le dîner

du 6 février réunissait, autour de notre président, une douzaine de convives.

C'étaient : MM. Blancheland, Bouvattier, Paul Devigne, Dubois de la Rue, Louis Durand, Fromm, Gibon, Paul Harel, Nicolaÿ, de Ricault d'Héricault, baron Joseph du Teil, de Wall.

Au dessert, après avoir évoqué la fête du mois passé, M. Taunay a délicatement renouvelé l'éloge de Paul Harel. Puis, se tournant vers le baron Joseph du Teil, il l'a chaleureusement félicité de la distinction si méritée que notre cher et distingué vice-président vient de recevoir. Le gouvernement, en effet, s'est honoré en récompensant, dans la personne de M. du Teil, de longues et fécondes années de travail en faveur des noirs. On sait combien, secrétaire de la Société antiesclavagiste, notre confrère a contribué à répandre en Afrique les bienfaits de la vraie civilisation.

Cordial et avisé, M. Taunay a promené ensuite, autour de la table, ses compliments et ses vœux, s'arrêtant d'une façon toute spéciale à M. Gibon qui, dans un juste volume, a fait revivre toute la physionomie de Montalembert.

Après lui, les convives ont eu l'agrément d'applaudir une aimable improvisation de M. Bouvattier, une causerie charmante de modestie, de finesse et d'intérêt de M. le baron Joseph du Teil, enfin une exquise poésie de M. Paul Harel.

Et les entretiens allègres et affables ont continué longtemps encore...

---



## CHRONIQUE CORPORATIVE

Notre sympathique et brillant confrère, Th. Botrel, vient de recevoir du Souverain Pontife la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Décoration bien gagnée par le poète chrétien qui, souvent, a consacré son talent à la gloire de l'Église et mis ses succès au service des œuvres.

On a vu, par la relation du dernier dîner, que M. le baron Joseph du Teil, vice-président de la Corporation, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Lauréat de l'Institut, comptant vingt-huit années de service en qualité d'officier de réserve; trésorier, puis secrétaire de la Société anti-esclavagiste, collaborateur actif de la campagne engagée contre la maladie du sommeil, promoteur de la lutte antialcoolique aux colonies, — notre vice-président ne manquait point de titres à cette récompense. Elle a vivement réjoui tous ses confrères, dont sa bonne grâce obligeante et sa délicate cordialité lui ont fait autant d'amis.

Le *Bulletin* est heureux de souligner le vif et chaud succès que M. Paul Harel vient d'obtenir à la Renaissance. La représentation de l'*Herbager*, donnée samedi, a été triomphale et les chansons de vénerie, rehaussées encore par l'accompagnement de M. de la Tombelle, ont reçu un accueil enthousiaste.

Notre savant et vaillant confrère, M. Gustave Gautherot, poursuivant ses remarquables études sur la Révolution, vient de faire paraître à la librairie Beauchesne, 85, rue de Rennes, les deux volumes suivants : *La Démocratie Révolutionnaire, de la Constituante à la Convention*; — *Le Dix Août et la Marseillaise*, avec une étude sur l'histoire de la *Marseillaise*, illustrée de nombreux documents iconographiques.

L'excellent volume de notre confrère Fénelon Gibon, dont M. Taunay faisait le juste éloge au dernier dîner, a paru, sous le titre : *Le Comte de Montalembert* et avec une préface de M. le comte d'Haussonville, à la librairie des Saints-Pères (collection des grands hommes de l'Église au XIX<sup>e</sup> siècle), 73, rue des Saints-Pères.

*L'École. question de vie ou de mort.* — Sous ce titre, notre excellent ami Octave Chambon a publié un tract sur la question des écoles, illustré d'un tableau de Jean Béraud. — Ce que font les sectaires pour arracher Dieu de l'âme des enfants; ce que doivent faire les catholiques pour déjouer leur œuvre satanique : telles sont les deux parties de ce tract qu'il faudrait répandre par millions. — Prix : le cent : 2 fr. 50; le mille : 20 fr. — (14, rue de l'Abbaye, Paris.)

Présenté par une préface de M. le comte Albert de Mun, notre distingué confrère, M. le baron Jehan de Witte,

publie chez Plon un ouvrage de pleine et vivante actualité : LES DEUX CONGO, 25 ans d'apostolat au Congo. — *M<sup>gr</sup> Augouard*.

---

### LA LISTE DES MEMBRES

---

Tous nos confrères recevront, encartés dans le présent numéro, la liste des membres de la Corporation.

Chacun d'eux est instamment prié :

1<sup>o</sup> De vérifier l'exactitude des mentions qui le concernent, et de les rectifier, au besoin ;

2<sup>o</sup> De nous signaler toute autre rectification qu'il reconnaîtrait nécessaire, à l'examen des autres noms.

3<sup>o</sup> Dans tous les cas, *qu'il y ait ou non correction*, de renvoyer la liste, 4, rue Martignac.



---

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2 rue, Haute. — 6584

*SUPPLÉMENT* au n° 53 du « *Bulletin mensuel de la  
Corporation des Publicistes chrétiens* ».



## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

## LISTE POUR L'ANNÉE 1912

## Conseil corporatif.

Président : M. TAUNAY.

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Rémy de SIMONY.

2<sup>e</sup> — M. le baron Joseph du TEIL.

Secrétaire : M. F. VEUILLOT.

Trésorier : M. Octave CHAMBON.

## Membres du Conseil.

MM. TASTEVIN DE NOUVEL, le chanoine FONSSAGRIVES, le vicomte Henry de FRANCE, BOUVATTIER, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY, E. TOURNIER, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, PAILLARD, RENAULD, JEANNE, VEUILLOT, SALLÉ, de WITH, le chanoine COUGET, G. LATOUCHE, H. BAZIRE.

## Membres honoraires.

MM.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre-Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. DE COURCELLES, 18 ter, rue du Marché, Neuilly.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, président de la Société Bibliographique, 47, rue de Bellechasse, Paris.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solferino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Morainvilliers par Orgeval (S.-et-O.).

Colonel KELLER, président de la Société d'Education et d'Enseignement, 22, boulevard Flandrin.

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 90 bis, rue de Varenne.

Le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Monseigneur MARBEAU, évêque de Meaux, Meaux.

Anthime MÉNARD, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.

Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Le comte de SABRAN-PONTEVÈS, 3, place Vauban, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

M. l'abbé SOULANGE-BODIN, curé de Saint-Honoré-d'Eylau.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Eugène TAVERNIER, rédacteur à l'Univers, 36, rue du Bac, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

## Correspondants étrangers.

MM.

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Courrier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant, Belgique.

L'abbé Guillaume, Virton, Belgique.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles, Belgique.

L'abbé Baelde, Virten, Belgique.

E. Neut, directeur de la *Patrie*. Président de l'Association de la Presse Belge. Bruges.

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

Le baron de Montenach, Fribourg, Suisse.

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempfen, Allemagne.



**Conseil médical.**

MM.

Le D<sup>r</sup> Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le D<sup>r</sup> Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le D<sup>r</sup> Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le D<sup>r</sup> Larrieu, Montfort-l'Amaury, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le D<sup>r</sup> Le Fur, chirurgien, 103, rue de La Boétie, Paris.

Le D<sup>r</sup> Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Le docteur d'Ayrena, oculiste, 176, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les D<sup>rs</sup> Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

Charles Prototy, chirurgien-dentiste, 28, rue des Halles.

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Bertrand de Laffotte, avocat à la Cour d'Appel, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de Boismenu, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, 5, rue de l'Université, Paris.

Durnerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 6, rue Marengo, Paris.

**SERVICE DE PUBLICITÉ LITTÉRAIRE**

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

« La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

« Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer à M. le secrétaire une notice bibliographique mentionnant :

« 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;

« 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;

« 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;

« 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

« Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*, en envoyant un exemplaire. »

« Cette notice est tirée à part en une

brochure qui est périodiquement adressée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

« La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

« Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie. »

« Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument. »

*Toutes les communications, propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris.*

# SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

Année 1911

## Bureau du syndicat.

Président : M. Victor Taunay.  
Vice-Présidents : M. Rémy de Simony.  
Secrétaire : M. Henry de France.  
Trésorier : M. Octave Chambon.

## Conseil syndical.

MM. Bouvattier, Oscar Havard, Jeanne, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Renauld, Sallé, Espérance Tournier, François Veuillot.

## Membres actifs.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897), *Croix de Limoges*, Limoges (1).  
Henri Arsac (1894), Divers, 90, rue des Jancelins, Epervain.  
Eugène Arthaud (08), directeur du *Messenger de Valence*, Valence (Drôme).  
Dr Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 1, rue François-Coppée, Paris.  
Gabriel d'Azambuja (1893) (Diego) *Croix*, 13, rue Florac, Marseille.  
Firmin Bacconnier (08), 26, quai d'Orléans, Paris.  
Paul Bailly (1909), 46, rue de la Charité, Lyon.  
Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 5, rue Martignac, Paris, et à Argentat.  
Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon, 1, rue Penthievre.  
François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.  
Henri Bazire (1903) (P.), *Libre Parole*, 5, rue de l'Alboni, Paris.  
Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré, Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly (Seine).  
Alphonse Béchet (1889) (P), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.  
Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).  
Joseph Bellet (F.), ancien directeur, passage des Roches, Lourdes.  
Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon, place Darcy.  
Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 17, avenue de la Motte-Piquet, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messenger de Valence*, 3, rue des Saint-Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc) (06), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), Divers, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95) (P), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900), *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), *Savoie libérale*, Chambéry.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, 4, place le Viste, Lyon.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volonté nationale de Remiremont*, 21 bis, boulevard d'Argenson, Neuilly.

Borelly de Kervélégan (F.), Kérobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Fernand Boucherit (05), *Nouvelliste de la Haute-Saône*, Vesoul.

Pierre Bouët (09), *Action catholique*, 72, boulevard de Bercy.

Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.

Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.

Bouvattier (99), 191, rue de l'Université, Paris.

Jacques de Bréda (P.) (1896), *Journal d'Albert, Picardie*, Albert (Somme).

Henri Brun (10), Agence de la *Presse Nouvelle, Paris-Centre*, Briare (Loiret).

Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.

De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.

Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.

René Chailland (1910) (P.), directeur de la *Mayenne*, Laval.

Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, Bourges.

Louis Chailloux (P.) (07), *Croix*, 75, boulevard de la République, La Garenne-Colombes.

Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 66, rue de l'Abbaye, Paris.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

- Adrien Charon (11), *Gazette libérale*, Clermont (Oise).
- Emmanuel Chastrusse (10), *Croix de la Corrèze*, Brive.
- Jules Chavanon (08), *Croix*, 94, rue du Bac, Paris.
- A. Claverie (F.), ancien directeur, Esparros.
- Victor de Clercq (1890), *Univers*, 30, rue Lacépède, Paris.
- Louis Colin (P.) (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.
- Yves de Constantin (1889), *Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.
- Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.
- Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).
- Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messenger de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.
- Danis (1891), (P.), *Agence Hacas*, 6, rue Stanislas, Paris.
- Jules Dassonville (1910), *Presse régionale*, 7, rue Barrès, Meudon.
- Jules Delahaye (P.), député, 54, rue Jouffroy, Paris.
- Joseph Denais (1902), député de Paris, *Libre Parole*, 8, rue de Levis, Paris.
- Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.
- Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Jean Desgranges (10), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.
- Paul Devigne (08), *Divers*, 108, rue Falguière, Paris.
- Eugène Dienne (11), *Emancipateur*, 20, rue de la Madeleine, Cambrai.
- Ch. Doisnel du Val-Michel (1903), *Messenger Eudois*, Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).
- Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.
- Paul Dubié (1911), *Mémorial des Pyrénées*, 11, rue Bernadette, Paris.
- Dubois de La Rue (1904) (P.), *Courrier d'Extrême-Orient*, 45, rue de Douai, Paris.
- Paul Duché (1905), 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.
- Louis Dumarché, *Bien public* (09), rue Mably, Dijon.
- Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.
- Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.
- Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 35, rue Elisée-Reclus, Paris.
- Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.
- Henry Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.
- Maurice Eblé (1911), *Vie Nouvelle*, 13, boulevard Montparnasse, Paris.
- Louis Ebrard (11), *Progrès gapençais*, Gap.
- Edmond Equoy (11), *Argus soissonnais*, Soissons.
- René Faidy (08), *Croix de Lyon et du Rhône*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.
- Albert Faure (1899), *Moniteur de l'Oise*, Beauvais.
- Oscar de Ferenzy (Fraënzell) (1902), *Courrier Libéral*, Château de Conflans, Charente (Seine).
- Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.
- Eugène Flornoy (1903), *Divers*, 92, rue Jouffroy, Paris.
- André Fossé-d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.
- Pierre Fouillaud (09) (P.), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Pierre Fournel, (P.) (08), *Jeune Provence*, impasse Jeanne, Le Mourillon, Toulon.
- Louis Fournier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 30, rue Jules-Ferry, Enghien-les-Bains.
- Henry de France (P.) (01), 55, rue de Lille, Paris.
- Siméon Froment (P.) (1903), *Croix de l'Aube*, Troyes.
- Guillaume Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.
- Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers*, 8, avenue de Cambolle, Evreux.
- L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, *Divers*, 52, rue Vaneau, Paris.
- Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.
- Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messenger de Valence*, Allex (Drôme).
- Louis Galle, *Dépêche et Nouvelliste*, 83 bis, rue de Paris, la Madeleine-lès-Lille.
- Bernard Gaudeau (P.) (02), directeur de la *Foi catholique*, 25, rue Vaneau, Paris.
- Gustave Gautherot (10), *Univers*, 5, rue de Bièvres, Fontenay-aux-Roses (Seine).
- A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Auguste Geoffroy (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne).
- P. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, *Gazette de Dol*, La Butte-Val-Saint-Père, Avranches.
- H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.



Alain Gouzien (1896), rédacteur à *Qui vive*, au *Mousquetaire* et à la *Croisade française*, 30, rue Antoinette, Paris.

Paul Grappin (10), Agence du *Nouvel-iste de Lyon*, 44, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.

Jean Grégoire (11), *Liberté du Cantal*, Aurillac.

Joseph Grenier (1903), *Impartial de Romans*, Romans (Drôme).

Joseph Gries (11), *Messenger de la Creuse*, Guéret.

Louis Guéris (P.), *Chronique angevine*, 15, rue des Jacobins, Angers.

Maurice Guérin (10), *Petit Démocrate*, 10, rue Raspail, Limoges.

Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.

Georges Hamon (11), *Journaux populaires* 29, boulevard Duchesse-Anne, Rennes.

Joseph Hastings (07) (P), *Le Var*, à Draguignan.

René Haudot (11), *Nouvelles de l'Aisne*, Château-Thierry.

Tancrède de Hauteville (1899), *Croix du Calvados*, Argences (Calvados).

Oscar Havard (F.), 109, rue de Grenelle, Paris.

Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Chari-vari*, 17, rue de Calais, Paris.

Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).

Emile Hervet (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.

Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.

Louis Hosotte (1911), *Eclair Comtois*, 4, rue de Lorraine, Besançon.

Xavier Hosten (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.

Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.

Joseph Jacques (1903), *Croix Jurassienne*, Dôle (Jura).

Jaudounenc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.

Alphonse-Stanislas Jeanne (1900) (P.), 333, rue de Vaugirard, Paris.

Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.

Roger Lacaud (1911), directeur de l'*Indicateur de Cognac*, 9, rue Emile-Albert, Cognac.

André Lacroix (P.) (1897), directeur du *Palmier*, 73, rue d'Antibes, Cannes.

Louis Lamapet (08), ancien directeur, Moulins.

Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, av. du Roule, Neuilly.

Jean de Lannoy (1911), *Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay, Paris.

Georges Larigaldi (1911), directeur de *La Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil, Angoulême.

D<sup>r</sup> Larriou (P.) (1891), *Polybiblion Es-kualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Maurice Lasnier (1898), *l'Echo*, Pithiviers.

Gabriel Latil (11), *Le Var*, Draguignan.

Ernest Latil (11), *Le Var*, Draguignan.

Gabriel Latouche (1899), *Eclair, Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.

Georges-Claudius Lavergne (F.), 13, rue Bréa, Paris.

Louis Laya (1902), *Action Libérale, Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart (Seine).

Raphaël Lecerc (09), *Croix de la Mayenne*, 24, rue des Fossés, Laval.

D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Le Breton de Paris*, 14, rue Vaneau, Paris.

Louis Le Gal (11), *Nouveliste de Bretagne*, Lorient.

Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).

Henri le Roux de Selien (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.

Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.

Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Angerville, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.

Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennequin Loos-lès-Lille.

Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.

Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.

Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.

Joseph Lucien-Brun (11), 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.

Henry Lucien-Brun (1898) (P.), *Revue des Institutions et du Droit*, 26, rue de l'Archevêché, Lyon.

Athanase Maire (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.

Maurice Malou (16), *Courrier de la Muese*, place Chevert, Verdun.

André de Maricourt (1904), *Gaulois hebdomadaire*, etc., Villemétrie par Senlis.

Emile Marsac (08), *La Vendée*, Fontenay-le-Comte.

René Martin, (09) rédacteur en chef au *Petit Diôdocien*, Saint-Dié.

De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.

Georges Maze-Sencier (1908), *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pierre Mehlin (P.) (1888), *Défense des Alpes-Maritimes*, Nice.



Alfred Méliçon (08), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).

Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.

Henri Merlier (06) *Journal d'Albert*, Albert (Somme).

Alfred Michelin (08), *Croix*, 29, rue Legendre, Paris.

Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.

Albert Monnot (1911), *Libre Parole*, 8, rue Rougemogt, Paris.

Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 8, rue Victor-Hugo, Périgueux.

Paul Morant (06), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Villé, Troyes.

Henri Morin (06), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.

Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.

Louis Nemoz (08), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.

Augustin Nicolle (11), *Courrier de Bresuire*, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Charles Nicoulaud (1895) (P.), *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 76 bis, rue Perronet, Neuilly.

Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbevilleois*, Abbeville.

Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.

Paul-Aimé Paillard (F.), 11, rue de la Pitié, Paris.

Frédéric Paillart (1911), directeur de *l'Abbevilleois*, 84, Chaussée Marcadé, Abbeville.

Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.

Paul Parsy (08), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.

Edmond Pebeyre (P.) (1902) *Quercynois*, 7bis, rue Nouvelle, Charenton-le-Pont, Seine.

Alfred Perrin (1888), *Araucchin*, 4, place Constantin-Pecqueur, Paris.

Pierre Perrin (10), directeur de *La Semaine*, Yssingeaux (Haute-Loire).

J. Picavet (08) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.

Pierre l'Ermite (1900), *Croix*, 1 bis, rue de Chaillot, Paris.

Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.

Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Rédacteur à *l'Assurance*, à *la Volonté nationale*. Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.

Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).

Maurice Ponthière (1902), Divers, 28, rue Victor-Hugo, Bois-Colombe (Seine).

C. L. Poulin (1898), *Croix*, 3, rue de la Trinité, Paris.

Paul Pougé, *Défense de Seine-et-Marne*, Fontainebleau.

Armand Praviel (10), *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.

Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.

Henry Ramez (10), *Réveil*, Saint-Amand-les-Eaux, Raisme, Nord.

Antoine Redier (08), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.

Ernest Renauld (99), 4, rue de la Terrasse, Paris.

Auguste Reynis (1909), *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.

Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris.

Richardet (1891), *Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique, Paris.

Jules Riché (08), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.

Rincé (P.) (1888), ancien directeur de *la Vendée*, La Guéribière, Noirmoutiers.

Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.

Auguste Rochette (04), *Jeune Provence*, 46, rue Lamalgue, Toulon (Var).

Le vicomte de Romanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, 7, rue Sainte-Croix, Le Mans.

Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 15, rue de l'Épinette, Saint-Mandé, Seine.

Gabriel de Roton (Notor) (1901), Divers, 23, rue de Bourgogne, Paris. Le Vignaux-Sauternes, Gironde.

Joseph Rousseau (08), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.

Rubat du Mérac (03), 5, avenue de la République, Nanterre.

Cabriel Sallé (P.) 04. *Echo Dunois*. Châteaudun.

Michel Salomon (1894), *Débats*, 12, rue des Saints-Pères, Paris.

Joseph Sarda (1896), (P.) *Soleil*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

Henri Savatier (1899), *Mouvement social*, 40, rue de la Cathédrale, Poitiers.

Léon de Seilhac (1895), *La République*, 50, rue Pergolèse, Paris.

Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.

Paul Simonnot (P.) (92), ancien rédacteur à *la Corporation*, Kervenic, Vannes.

Rémy de Simony (90), 14, rue Victor-Hugo, Thiais (S.-et-O.).

Louis de Soye (10), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-St-Jacques, Paris.

Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), Divers, 16, rue Chanoinesse, Paris.

Louis de Soye (1910), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.

Paul Tailliez (F.), *Le Nouvelliste de la Sarthe*, Le Mans.

Maurice Talmeyr (03), Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.

Tastevin de Nouvel (F.), 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.

Amand Ternière (08), *Eclair de l'Est*, 15, rue Messie, Nancy.

Raymond de la Tour du Villard (07), *Univers*, 75, rue de Rennes, Paris.

Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franc-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.

Espérance Tournier (89), 18, chaussée de l'Étang, Saint-Mandé (Seine).

Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 4, rue des Chartreux, Paris.

François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

Charles Vincent (P.), *Gazette de France*, 42, rue des Perchamps, Paris.

Viton de Thorame (P.) (1895), D<sup>r</sup> fond<sup>r</sup> du *Semeur Algérien*, 49, rue Michelet, Alger.

Maurice Vivier (04), *Journal de Saint-Palais*, Saint-Palais (Basses-Pyrénées).

Vicomte de Wall (1900), *Bourgogne, Eclair Comtois*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

Joseph Zamanski (07), *Libre Parole*, 38, avenue de la Bourdonnais, Paris.

## EXTRAITS DES STATUTS

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus de trois ans à la presse quotidienne, ou de quatre ans à la presse périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sous la présentation de deux membres n'appartenant pas au Conseil, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

7. — Le Conseil syndical peut, pour

des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

### Observations.

Suivant les dispositions qui précèdent, il faut « appartenir à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué. »

#### 1<sup>o</sup> Appartenir à la presse.

C'est-à-dire : Faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement de notoriété publique, non comme amateur*, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante ;

2<sup>o</sup> L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, héraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.* ;

3<sup>o</sup> Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

4<sup>o</sup> Pour ce vote, le Conseil doit réunir la moitié plus un de ses membres.

### Règlement pour les candidatures ecclésiastiques.

« La situation particulière aux ecclésiastiques rendant plus douteuse chez eux, même indépendamment de leur vo-

*De la* — CORPORATION  
DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# BULLETIN MENSUEL

2<sup>ME</sup> SÉRIE

N<sup>0</sup> 84. — 25 Mars 1913



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1





## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Année 1911

### LISTE DES MEMBRES

au 1<sup>er</sup> Janvier 1911.

#### Bureau.

*Président :*

*Vice-Présidents :* Baron Joseph du Teil,  
2, quai Debilly.

Le chanoine Fonsagrives (90), 18, rue du  
Luxembourg, Paris.

*Secrétaire :* Baron de Rosnay, 15, rue de  
l'Épinette, Saint-Mandé, Paris.

*Treasorier :* Fénelon Gibon, 199, rue de  
Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

#### Conseil.

Comte de Tinsseau (1894), 21, rue de  
Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (1894), 56, rue  
des Saints-Pères, Paris.

Paul Harel (1895), Echauffour (Orne).

Planteau du Marousssem (1891), 31, rue  
de la Faisanderie, Paris.

#### Membres.

Gabriel Ardant (1892), 9, rue du Prin-  
temps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, 20, rue Monsieur, Paris.

André Besson (09), Macornay (Jura).

Comte Henry de Boissieu (11), 21, rue  
Saint-Dominique Paris.

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissy-  
d'Anglas, Paris.

Robert de Boyer Montégut, rue Grande-  
Allée, Toulouse.

Henri Brun. La Barre, par Ozouer-sous-  
Trézée (Loiret).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier)

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95,  
rue de Rennes, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue  
du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (1894), 15, rue  
Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Bre-  
teuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-  
Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (1894), camérier de Sa  
Sainteté, Le Vigan (Gard).

Baron de Contenson, 4, rue de l'Alboni,  
Paris.

L'abbé Couget, 17, boulevard Pasteur,  
Paris.

L'abbé Georges Decock, Lambersart, Nord.

Louis Delalande (1894), 2, rue de Lis-  
bonne, Paris.

Farocho (1892), rue du Val, à l'Hay,  
(Seine).

Vicomte Henri de France, 55, rue de  
Lille, Paris.

Charles Gailly de Taurines (1898), 45,  
avenue Malakoff, Paris.

Gautier, éditeur (1892), rue de Belle-  
chasse, Paris.

Pierre de la Gorce, 2, rue de Commaille,  
Paris.

Estienne Hennet de Goutel, 95, rue  
Royale, Versailles.

Joseph Joubert (1894), 11, rue des  
Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin,  
8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kernaeret (1890), Saint-Martin-  
la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (1898), 5, rue du  
Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (1888), 19, rue Hautefeuille,  
Paris.

L'abbé Landeau (1899), 42, via Milazzo,  
Rome.

Maurice Languereau (1892), 33, rue de  
Bellechasse, Paris.

L'abbé Joseph Lémann (1890), 1, montée  
Balmont, Lyon.

Baron de Maricourt, château Villemetrie,  
par Senlis (Oise).

Gabriel Martin (1891), 7, rue de Viller-  
sexel, Paris.

Jules Mihura, 168, boulevard Saint-Ger-  
main, Paris.

Mithouard (1894), 10, place Saint-Fran-  
çois-Xavier, Paris.

Emile Mossot (1894), Menou, par Varzy  
(Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon  
(Vienne).

Fernand Nicolay (1888), 4, rue de la  
Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.

Abbé Pascal, curé à Grosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicôme Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 74, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Philippe Rondeau, 4, r. de Fleurus, Paris.

Xavier Rondelet (1885), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

Abbé de Scorraille (1895), 10, avenue Gambetta, Montauban.

Joseph Serre (1888), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (1895), 80, rue de Grenelle, Paris.

Joseph Viaud, 12, rue Le Verrier, Paris.

Baron de Villebois-Marcueil (1892), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).

Baron Jehan de Witte (1904), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

---

## EXTRAITS DES STATUTS

---

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessiteux, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée aux frais du sociétaire.

Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre.

AVIS DIVERS.— Le Syndicat est affilié à la *Corporation des Publicistes chrétiens*. A ce titre, chaque membre est invité à participer à la Caisse de prévoyance, en versant 3 francs par an.

Chaque mois une messe est dite aux intentions de l'Association.

Un dîner mensuel réunit les membres de la Corporation.

Un conseil juridique et un conseil médical sont à la disposition des associés.

Un service spécial de publicité facilite la publication des œuvres des associés.

Un carnet individuel est à la disposition du membre qui le demande.

Pour avoir le texte des statuts *in extenso*, s'adresser au président.



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 84

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Mars 1913

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

de la Corporation des publicistes chrétiens et des Syndicats  
des journalistes et des écrivains français

### CONVOICATIONS OFFICIELLES

#### SYNDICAT DES JOURNALISTES

Les membres du Syndicat sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le dimanche 27 avril, à 6 heures précises, dans les salons du Petit-Véfour, galerie de Valois, Palais-Royal.

ORDRE DU JOUR :

*Rapport du secrétaire ;  
Rapport du trésorier ;  
Caisse de retraites ; rapport des commissaires ;  
Approbation des comptes ;  
Renouvellement annuel du Conseil.*

Les membres dont le mandat expire en vertu du roulement sont :  
MM. Mollet, Sallé, Tournier et Veullot.

Ils sont rééligibles.

Pour le vote par correspondance, détacher le bulletin ci-joint.

#### SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

Le même jour, à 6 h. 1/2, assemblée générale des écrivains.

ORDRE DU JOUR :

*Rapport du secrétaire ;  
Rapport du trésorier ;  
Renouvellement annuel du Conseil.*

Les membres dont le mandat expire en vertu du roulement sont :  
MM. l'abbé Foussagrives, Harel et de Tinseau.

Ils sont rééligibles.

Pour le vote par correspondance, détacher le bulletin ci-joint.

#### CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

##### Messe

Le dimanche 27 avril, à 9 h. 1/2, messe à l'oratoire du Cercle, 18, rue du Luxembourg. Allocution.

##### Assemblée plénière à 7 heures

ORDRE DU JOUR :

*Rapport du secrétaire ;  
Rapport du trésorier ;  
Approbation des comptes ;  
Questions à examiner ;*

Si un membre veut faire quelque proposition, il est prié d'en saisir le président trois jours à l'avance.

### Banquet

A 7 h. 3/4 précises (5 fr. 50 tout compris).

Avoir bien soin de s'inscrire d'avance si on veut être bien placé.

---

### MESSES

---

La messe du premier vendredi du mois d'avril sera célébrée aux intentions de la Corporation.

La messe du premier dimanche d'avril est reportée au jour de l'assemblée générale, dimanche 27, au Cercle du Luxembourg, à 9 h. 1/2.

---

### L'ANNIVERSAIRE

#### DE M. DE MAROLLES

---

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le dernier numéro du *Bulletin*, le dîner de mars a été supprimé, en raison du douloureux anniversaire de la mort de notre regretté fondateur et président, M. de Marolles.

Mais les membres de la Corporation, qui déjà s'étaient rendus en grand nombre à la messe de bout-de-l'an célébrée par les soins de la famille en l'église Sainte-Clotilde, se sont retrouvés, le jeudi 13 mars, jour anniversaire des funérailles, dans le pieux oratoire du Cercle du Luxembourg.

M. le chanoine Fonssagrives, qui avait tenu à offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme de celui que nous avons perdu, a évoqué sa mémoire en quelques mots pleins de

cœur et d'élévation. Il lui a suffi de rappeler brièvement la vie de Victor de Marolles, si chargée de mérites et d'œuvres, les délicates et profondes qualités de son âme, le dévouement qu'il a dépensé en faveur de la presse catholique, pour pouvoir commenter, avec autant de justesse que de confiance, la grande parole consolatrice : Nous ne devons pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance !...

Après la sainte messe, les confrères présents sont venus respectueusement saluer M<sup>me</sup> de Marolles et, en leur nom, au nom de la Corporation tout entière, M. Taunay a discrètement exprimé, à la veuve de notre cher et vénéré président, les sentiments de vive et durable gratitude que nous gardons tous pour le grand chrétien qui a fondé, dirigé et honoré notre Corporation.

---

### LA LISTE DES MEMBRES

---

Nos confrères du Syndicat des écrivains trouveront encartée, dans le présent numéro, la liste des membres de leur association.

Ils sont instamment priés de la vérifier et, au besoin, de la rectifier. Ils voudront bien ensuite, corrigée ou non, la renvoyer, 1, rue Martignac.

Nous rappelons à nos confrères du Syndicat des journalistes qu'ils sont instamment priés de faire de même (s'ils n'ont déjà pris ce soin) pour la liste de leur syndicat, qu'ils ont reçue avec le dernier numéro.

---



---

**LA COTISATION 1913**

---

Nos confrères sont priés d'adresser leur cotisation de 1913, directement au trésorier de la Corporation,

M. O. Chambon, 14, rue de l'abbaye,  
Paris, VI<sup>e</sup>.

Il leur sera immédiatement retourné quittance.

---

---



---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

---

Grande Imprimerie de Blois, 2 rue, Haute. — 6662

# BULLETTINS DE VOTE

à découper

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

## SYNDICAT DES ÉCRIVAINS

MEMBRES SORTANTS RÉÉLIGIBLES

VOTE A INSCRIRE

MEMBRES SORTANTS RÉÉLIGIBLES

VOTE A INSCRIRE

MM.

MM.

MOLLET.

L'abbé FOSSAGNIVES.

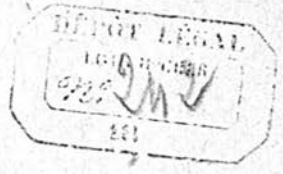
SALLÉ.

HARTEL.

TOURNIER.

DE TINSÉAU.

VEULLLOT.



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

**BULLETIN MENSUEL**



**2<sup>me</sup> SÉRIE**

**N<sup>o</sup> 85. - 25 Avril 1913**



**AU SIÈGE SOCIAL**  
**PARIS**  
**1, Rue Martignac, 1**





**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

---

**SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

---

**BULLETIN MENSUEL**



**2<sup>me</sup> SÉRIE**

---

**N<sup>o</sup> 85. - 25 Avril 1913**



**AU SIÈGE SOCIAL**

**PARIS**

**1, Rue Martignac, 1**



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

Créé le 25 Mars 1888

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 83

AU SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

25 Avril 1913

## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Les Assemblées générales annuelles de la Corporation des Publicistes chrétiens et des Syndicats des Journalistes et des Écrivains français sont reportées du dimanche 27 avril au **JEUDI 1<sup>er</sup> MAI**.

Même horaire et même programme c'est-à-dire :

La messe à 9 h. 1/2 au Cercle du Luxembourg ;

L'Assemblée du syndicat des Journalistes à 6 heures, — celle du Syndicat des Écrivains à 6 h. 1/2, — celle de la Corporation à 7 heures, dans les salons du Petit-Véfour, Palais-Royal.

Le banquet, à 7 h. 3/4, au Petit-Véfour.

Nous aurons l'honneur d'y recevoir comme invité le nouvel aumônier de la Corporation, le R. P. Janvier.

## LE NOUVEL AUMONIER DE LA CORPORATION

A la suite de la démission de M. le chanoine Gaudeau et de la demande adressée par le Conseil corporatif au Cardinal Archevêque de Paris, Son Eminence a bien voulu désigner le

R. P. Janvier comme aumônier de la Corporation des publicistes chrétiens. L'éminent religieux a très cordialement accepté ce titre et cette fonction. Le Conseil, réuni le 3 avril, sous la présidence de M. Tournay, a été heureux d'exprimer, à celui qui incarnera désormais au milieu de nous l'autorité religieuse, sa plus sincère gratitude et son attachement le plus respectueux.

Il serait presque impertinent de vouloir présenter à nos confrères une personnalité aussi célèbre que celle du prédicateur de Notre-Dame. Sa claire et chaude éloquence, nourrie de la plus pure doctrine, a fait du R. P. Janvier l'une des gloires et l'une des lumières des catholiques français. C'est, pour nous, un précieux honneur que de le posséder à notre tête.

La publication de ses Conférences et de ses Discours faisaient déjà du R. P. Janvier l'un des nôtres. Mais la situation qu'il occupe et la mission qu'il remplit l'élèvent au-dessus de nos controverses et de nos divergences. Il nous appartient et il nous domine. Sans être personnellement mêlé aux débats qui nous partagent, il en a une connaissance assez approfondie

pour en être au besoin le conseil et l'arbitre. Il nous soutiendra de son autorité, nous éclairera de sa science et nous réchauffera de son cœur. Le Cardinal Archevêque de Paris ne pouvait faire un meilleur choix. Que Son Eminence en soit ici très respectueusement et très filialement remerciée.

---

## SYNDICAT DES JOURNALISTES

### Annonces de candidatures

M. Jacquet Elie, rédacteur à la *Gazette du Centre* présenté par MM. H. de Cardonne et Paul Devigne.

M. J. de Lacoste-Lareymondie, directeur du *Petit Gatinais* présenté par MM. A. Monniot et Joseph Denais.

M. Poisson, rédacteur au *Messenger*

*de Paris*, présenté par MM. Victor Lespin et Huet Saint-Pol.

---

## CHRONIQUE CORPORATIVE

Nous sommes heureux de signaler les livres ci-après récemment publié par trois de nos confrères :

*La Vie Compliquée*, étude d'actualité, exemples typiques par M. Fernand Nicolay, avocat à la Cour de Paris. Librairie académique Perrin et C<sup>ie</sup>. Prix 3 fr. 50.

En *Aérobis*, par M. Henri Cordonnier. Jouve et C<sup>ie</sup> éditeurs, 15, rue Racine, Paris.

*En Marge de la Vie politique, religieuse et sociale de notre Pays*, par M. Henri Brun. Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs, place Saint-Sulpice.




---

Le Gérant : E. RIVIÈRE.

---

Grande Imprimerie de Blois, 2 rue, Haute. — 6662



**CORPORATION**  
**DES PUBLICISTES CHRÉTIENS**

DÉPÔT LÉgal  
LOI N° 46  
9266  
1911

SYNDICATS DES JOURNALISTES & DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS



**BULLETIN MENSUEL**

2<sup>me</sup> SÉRIE — N° 86



AU SIÈGE SOCIAL

PARIS

1, Rue Martignac, 1

*Jd. 20112*

*Jd. 31427*



# BULLETIN MENSUEL

DE LA CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

*Créé le 25 Mars 1888*

2<sup>e</sup> SÉRIE

N<sup>o</sup> 86

SIÈGE SOCIAL

1, rue Martignac, PARIS

Décembre 1913

## AVERTISSEMENT

Les multiples événements qui, depuis dix-huit mois, ont traversé la vie de la Corporation, ne nous ont pas permis de donner le compte-rendu complet de son existence au cours de cette période.

D'autre part, la mort cruellement soudaine de M. de Marolles, qui, non seulement avait fondé notre Association, mais l'incarnait en quelque sorte et en absorbait généreusement les différents services, exigeait de la part du Conseil un remaniement intérieur, une remise au point de l'administration, une révision de l'annuaire.

Le présent numéro du Bulletin s'efforcera donc de combler toutes les lacunes et de réparer tous les retards.

Il comprend quatre parties distinctes.

D'abord, les documents relatifs à l'Assemblée générale du 2 juin 1912 au cours de laquelle M. Victor Taunay fut choisi pour remplacer M. Victor de Marolles,

En second lieu, le compte-rendu de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai 1913.

Troisièmement, la vie de la Corporation, de cette date au début de novembre.

Enfin, une partie documentaire, comprenant nos statuts et la liste rectifiée de nos membres.

# I. -- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 2 Juin 1912

La triple Assemblée générale de la Corporation des Publicistes chrétiens et des deux Syndicats dont elle est formée, qui se réunit le 2 juin 1912, offrit un caractère particulier d'émotion et d'importance.

Sur ses membres planait encore le souvenir vivace du tragique événement qui avait interrompu la réunion du 10 mars et, d'autre part, on avait à élire un président nouveau.

C'est devant un très grand nombre de confrères que M. Remy de Simony, premier vice-président du Syndicat des Journalistes français et de la Corporation, ouvrit, ainsi, la séance

Mes chers confrères,

Ma première pensée, sœur de la vôtre, en ouvrant cette séance, va, par une pente toute naturelle, au catholique éminent, au confrère distingué, à l'ami sûr et fidèle, au Président dévoué qui nous fut ravi, ici même, le 10 mars dernier, d'une façon si soudaine et dans des circonstances si tragiques.

Nous n'oublierons jamais cette douloureuse soirée ni tout ce que nous devons à M. Victor de Marolles, le fondateur aimé et respecté de notre chère Corporation.

Il lui avait donné toute son âme. Il lui consacrait toutes ses forces. Son dernier acte, interrompu par la mort, attestait, avec une souveraine, éloquence, l'intérêt puissant qu'il portait à notre œuvre, grâce à lui si florissante, et l'affection sincère qu'il nous témoignait.

Ce sont là des souvenirs sacrés.

Nous les garderons précieusement dans nos mémoires, avec le ferme désir de suivre les traces de l'homme

de cœur dont la vie toute entière fut consacrée à la défense de la vérité et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

La veille de la journée fatale où Dieu rappela à lui son fidèle serviteur, M. Victor de Marolles nous parlait de la nécessité de maintenir entre nous cette confiance mutuelle et cet esprit de concorde qui ont imprimé à notre association un caractère si spécial. Plus que jamais, nous disait-il, il importe que nous donnions aux associations qui nous entourent le réconfortant spectacle de notre parfait accord. Nous avons la même foi, nous communions dans les mêmes espérances, nous luttons tous, les uns et les autres, pour le triomphe de la religion et l'établissement du règne du Christ dans le monde.

A quelque nuance que nous appartenions, au point de vue politique, nous sommes avant tout des catholiques dévoués au Saint-Siège, soumis aux directions diocésaines, résolus à ne nous écarter jamais et sous aucun prétexte de l'Église catholique apostolique et romaine que les persécutions n'ont fait que grandir.

A une heure où se produisent tant de divisions et éclatent de si profondes et de si néfastes discordes, continuons à nous faire des concessions réciproques et à nous unir solidement au pied de la Croix.

Ces conseils, mes chers confrères, seront toujours présents à notre esprit. Ils nous ont été donnés à un moment solennel. Ils sont, en quelque sorte, le testament moral du vénéré Président qui, durant vingt-cinq années, nous prodigua les marques de sa sollicitude et de son zèle.

Nous ne pouvons mieux honorer



notre vénéré fondateur qu'en nous efforçant de suivre ses exemples, de mettre en pratique ses leçons, d'apporter dans nos rapports cette fraternité souriante et pleine d'abandon qu'il montrait à tous ceux qui s'enrôlaient sous la bannière tenue par lui d'une main si ferme.

Nous sommes convaincus que nos traditions, dont nous sommes justement fiers, se perpétueront.

Le Président, que nous élirons dans quelques instants, saura maintenir la Corporation des Publicistes chrétiens à la place enviée qu'elle occupe et qu'elle ne doit qu'au soin jaloux avec lequel elle n'a cessé de réaliser son programme de foi, de charité et d'honneur.

---

## SYNDICAT des JOURNALISTES

---

M. Remy de Simony, en prononçant cette allocution, applaudie de tous, avait parlé tout particulièrement au nom des Journalistes.

Ceux-ci, avant de procéder au vote, entendirent le rapport suivant de leur secrétaire, M. Henry de France :

Messieurs et chers confrères,

L'année qui vient de s'écouler depuis notre dernière assemblée marquera dans nos annales tout à la fois comme celle de nos plus grands triomphes, de nos cérémonies les plus touchantes et de nos deuils les plus cruels.

Le 27 mars 1911, nous célébrions les noces d'argent de notre Corporation en des fêtes inoubliables et le 7 janvier de cette année nous nous réunissions pour apporter à notre cher président l'hommage de notre affection et de notre reconnaissance. Hélas ! la mort soudaine et impitoyable n'allait pas tarder à remplacer par des larmes toutes ces joies et ces

espérances ; M. de Marolles tombait frappé à son poste au milieu de nous, terrassé par une maladie foudroyante. Si sa vie fut un grand exemple pour nous, sa mort fut l'enseignement suprême qu'il nous laissa. Gravement atteint depuis des semaines, il avait voulu quand même participer aux travaux de notre assemblée générale de mars. Ses forces le trahirent peu d'instant avant l'ouverture de la séance et bientôt il expirait, entouré de la foule consternée de ceux auxquels il avait voué son existence. Vous ne pouvez attendre de moi, mes chers confrères, que je vous retrace dans ce rapport la biographie de ce grand homme de bien. D'autres, plus qualifiés, lors de ses obsèques, ont, dans un langage élevé, retracé tous les détails de sa carrière si bien remplie. Leurs discours ont célébré comme il convenait cette vie admirable et ainsi que le proclamait l'un d'eux « cette fin étrange et grandiose ». Nous nous nous unirons tous cependant pour apporter encore une fois, à celui qui n'est plus, le tribut de nos prières et de nos sentiments de respect et d'affection.

Avant notre regretté président nous avions eu la douleur de perdre notre premier vice-président, décédé après une longue et cruelle maladie. M. Nemours-Godré restera pour nous le modèle de ces journalistes d'autrefois qui surent allier le talent, la fermeté dans les convictions au désintéressement et à la modestie. Rédacteur à l'*Univers* et à la *Vérité*, son existence fut toute entière consacrée à la défense des plus saintes et des plus nobles causes. Sa disparition nous est d'autant plus pénible que tous nous l'avons connu et que pendant de longues années nous avons pu apprécier sa bonté, sa distinction et son dévouement.

Parmi ceux que Dieu a rappelés à lui dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, nous citerons encore M. Joseph Ménard, député de Paris, une des gloires de notre bar-

reau et l'un des plus vaillants et des plus habiles défenseurs de nos congrégations ; MM. Alfred Pouyé et Paul Gibert, deux vétérans de notre presse de province, qui passèrent leur vie à combattre le bon combat ; M. Urbain Guérin, dont le nom restera marqué dans les annales de l'économie politique et sociale.

Nous avons eu enfin la douleur de perdre deux de nos membres honoraires : M. Raoul Ancel et le marquis de Carné, qui furent au Sénat les intrépides défenseurs de notre foi et de nos traditions.

Malgré tous ces deuils et ces tristesses notre vie corporative et syndicale n'a subi d'autre arrêt qu'une suspension momentanée de nos dîners. Votre conseil, afin d'assurer nos nombreux services, a dû dans ces derniers temps multiplier ses séances. Sa tâche a encore été compliquée par le règlement de ces affaires d'ordre intérieur que vous connaissez tous et auxquelles après de longues délibérations il a apporté les solutions qu'il estimait les meilleures.

Nous arrivons aujourd'hui, Messieurs et chers confrères, à ce que l'on pourrait appeler, en se servant d'une formule souvent employée, un tournant de notre histoire.

Notre vénéré fondateur n'est plus, mais son esprit doit demeurer et planer au-dessus de nous, au-dessus de ces compétitions qui se retrouvent dans toutes les assemblées humaines.

Pendant vingt-cinq ans il a su écarter de notre Corporation les divisions de parti, grâce à son tact, sa fermeté, son esprit profondément chrétien.

Il avait vu qu'il était de la plus haute utilité, pour la Presse catholique, de posséder un centre de réunion au seuil duquel expiraient les polémiques inévitables. Son rêve était devenu une réalité et les plus grands bienfaits en étaient sortis. Notre Corporation a pu traverser sans rien perdre de sa force et de son caractè-

rière les périodes les plus troublées. L'union est devenue chez nous une tradition : il faut la conserver précieusement, car c'est d'elle que nous avons tiré toute notre prospérité.

Bien coupables seraient ceux, s'il s'en trouvait parmi nous, qui voudraient au profit de tendances particulières, changer aujourd'hui l'esprit essentiellement corporatif de notre œuvre syndicale. Celle-ci d'ailleurs depuis ses origines n'a cessé d'aller en se développant et en se perfectionnant. Elle est partie de la confrérie pour aboutir au grand syndicat professionnel muni de tous les services les plus utiles et les plus avantageux. Tous ces progrès ont tenu à ce qu'elle a pu se présenter, devant l'opinion nationale et internationale, comme la synthèse de la Presse catholique française dans sa totalité.

C'est cette position exceptionnelle, fruit de tant d'efforts et de tant de prières, Messieurs et chers confrères, que vous voudrez certainement maintenir et défendre. Vous vous souviendrez de l'esprit de nos noces d'argent, afin de le maintenir intact jusqu'à nos noces d'or que je vous souhaite à tous de voir et de célébrer.

Après ce rapport, accueilli par une approbation générale, le Syndicat des Journalistes français nomma membres du Conseil syndical, en remplacement du tiers sortant, MM. Victor Taunay, H. Remy de Simony, Oscar Havard, Henri de France, Gabriel Latouche, Henri Bazire.

Puis le Conseil, ainsi constitué, tint séance immédiatement pour choisir son bureau, qui fut formé de la manière suivante : MM. Victor Taunay, président ; Remy de Simony et Tastevin de Nouvel, vice-présidents ; Henri de France, secrétaire ; Octave Chambon, trésorier.

## SYNDICAT des ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Au nom du Syndicat des Écrivains français, ce fut M. le baron Joseph du Teil, vice-président, qui prononça, au milieu de l'émotion de tous, ce délicat éloge de Victor de Marolles :

Messieurs et chers confrères,

C'est encore sous le coup de la poignante émotion que j'ai ressentie ici, avec vous tous, il y aura bientôt trois mois, que j'ouvre l'assemblée générale du Syndicat des Écrivains Français, occupant provisoirement la place de notre vénéré fondateur.

Je ne puis oublier, aujourd'hui surtout, que celui au nom de qui j'ai le très grand honneur de vous parler me portait une précieuse amitié, vieille de près de trente années, car c'est lui qui m'accueillit en 1883 ou en 1884 dans le local de l'Œuvre des Cercles, qui fut aussi le berceau de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, lorsque j'entrai un des premiers dans cette phalange qui s'est fait depuis une si belle carrière : M. Quatre-Solz de Marolles fut, en effet, l'un des collaborateurs d'Albert de Mun qui s'intéressèrent le plus à ces débuts déjà lointains. Depuis, c'est encore à lui que j'ai dû l'honneur de devenir votre confrère, et l'inappréciable avantage d'être appelé au sein du Conseil et enfin à l'une des vice-présidences de notre Syndicat : vous voudrez bien excuser l'évocation de souvenirs trop personnels peut-être, mais j'imagine volontiers que ce qu'il fut pour moi, M. de Marolles le fut aussi pour chacun de nous et que, si notre commune reconnaissance a des sources un peu différentes parfois, elle éveille en nous tous des regrets également profonds.

Permettez-moi maintenant de vous dire un mot de l'homme de lettres que fut M. de Marolles ; de celui qu'il eut été s'il lui avait été donné de vivre à une époque moins troublée de notre histoire, s'il n'avait pas eu aussi souvent à se servir de sa plume dans la presse où, jusqu'à son dernier jour, il combattit le bon combat, sacrifiant en lui l'écrivain au journaliste pour les besoins des nobles causes qu'il défendait.

Son premier livre parut en 1895 : consacré à Maurice Maignen, l'éminent frère ou plutôt le descendant spirituel de saint Vincent de Paul, cette biographie est encore une monographie de toutes les œuvres nouvelles auxquelles se dévoua son modeste héros, patronages, associations ouvrières, cercles catholiques, et elle demeurera comme le premier monument élevé à la renaissance sociale du christianisme au lendemain de 1870.

Cinq ans plus tard, de Marolles écrivait « *Le Docteur Verny* », un roman très fouillé de mœurs contemporaines, mœurs électorales, mœurs politiques, contenant sous des dehors aimables bien des leçons sérieuses et bien des prédictions saisissantes dont après douze ans certains arrondissementiers pourraient faire leur profit.

En 1901, parurent « *Les Lettres d'une mère* » que devait couronner l'Académie Française : M. de Marolles, qui avait le culte du passé, ainsi qu'il l'avait déjà prouvé en retraçant dès 1885, en quelques lignes émues, la belle vie de son père, tint à raconter les événements tragiques qui précédèrent la mort de son aïeule paternelle, née de Barentin de Montchal, victime de la Terreur en 1793 : il y a là une suite de belles pages d'histoire révolutionnaire locale, faisant revivre Coulommiers avant et après le 10 août, complétant ce qu'avait écrit M. Wallon sur la « Petite Vendée » de l'île de France.

La carrière littéraire de M. de

Marolles qui avait débuté par la biographie d'un grand homme d'œuvres devait se terminer par celle d'un grand homme d'Eglise, le cardinal Manning, dont une belle préface due à la plume de Brunetière est en même temps qu'une introduction un éloge discret et mérité du livre :

« Je viens d'achever la lecture de votre volume sur Manning, disait M. Brunetière et, si je ne craignais d'offenser votre modestie, je vous dirais qu'en le publiant, c'est un éloquent hommage que vous allez rendre à la mémoire de l'illustre cardinal, mais c'est aussi un grand service à tous ceux qui vous liront. »

Quoi de plus attachant en effet que ces chapitres qui nous montrent l'attitude du célèbre prélat au sein du protestantisme, en face du libéralisme, en présence du socialisme, ce qui nous ramène à l'idée catholique sociale, aux cercles et aux corporations ; aussi devons-nous conclure que, si la France eut avec Lavignerie un grand primat d'Afrique, l'Angleterre posséda avec Manning un grand cardinal des ouvriers !

A la dernière page de ce dernier ouvrage, ce n'est pas sans serrement de cœur que j'ai relu ces lignes : « Le cardinal Manning avait atteint le terme de sa longue carrière : Dieu lui permit d'accomplir la vingt-cinquième année de son épiscopat »... Notre fondateur avait-il le pressentiment de la fin qui l'attendait, car lui aussi disparut peu après la vingt-cinquième année de sa présidence : l'on serait tenté de le croire en rapprochant ces mots de sa prière quotidienne : « Je demande instamment à Dieu de m'accorder de mourir en CHRÉTIEN et de mourir DEBOUT, dans la plénitude de mes facultés et de mon intelligence ». — Le Christ qu'il a si bien servi l'a exaucé, mais sa perte en a été plus vivement ressentie par ceux qui l'aimaient..... L'avons-nous réellement perdu ? Non, puisque nous pensons tous, avec Brunetière, que la vraie solidarité, celle que l'on

ne trouve que dans le Catholicisme, « lie tous les hommes entre eux, dans le temps comme dans l'espace, et ne fait qu'une seule société non seulement de tous ceux qui vivent, mais qui ont vécu. »

Quand se fut apaisée l'émotion soulevée par cette évocation saisissante, M. de Rosnay, secrétaire du Syndicat des Écrivains français, donna lecture de son rapport annuel :

Messieurs,

Encore des morts ! Et c'est par cette exclamation, toute trempée de tristesse et d'angoisse, que votre secrétaire, fidèle au souvenir de ceux qui ne sont plus, se voit obligé d'ouvrir aujourd'hui devant vous la huitième Assemblée générale du Syndicat des Écrivains Français.

Encore des morts ! Des morts que nous avons connus et aimés ; des morts, qui, au cours de leur vie de combat et de lutte ici-bas, furent la force et l'ornement de notre Corporation ; — amis chers et dévoués, dont nous savions apprécier l'honneur, le désintéressement, la simplicité, les plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, et avec lesquels nous avons toujours cordialement fraternisé au sein de notre Syndicat.

Ils ne sont plus, Messieurs, et leurs noms sonnent douloureusement en nous, comme disait le poète :

« A ce foyer du cœur univers des absents ! »

Le vide, le grand vide, c'est celui qu'a laissé au milieu de nous, la mort si brusque de notre digne et vénéré Président, M. Victor de Marolles. Retracer sa vie, c'est faire l'histoire même de cette Corporation qu'il avait fondée et dont il fut l'âme jusqu'au dernier jour. Aussi bien, ne voulant rien y ajouter, je ne peux que m'associer aux paroles si émues et si vraies que vient de prononcer, en l'honneur de M. de Marolles, notre sympathique Vice-Président, le baron Joseph du Teil.

MM. Cauvière, Lecoffre, l'abbé



Maillet, Louis Nemours-Godré étaient aussi des nôtres. Quelles que furent chez eux les facettes particulières du caractère, ils n'ont jamais rien mis au-dessus de ce que nous plaçons nous-mêmes au-dessus de tout : la cause de l'Eglise et de la France. Ayant de l'enthousiasme pour le bien, une attention réfléchie dans le combat pour la défense de l'Eglise, ils furent de bons, de loyaux serviteurs de la vérité. Je n'ai point à retracer leur vie et leurs œuvres, vous les connaissez, encore moins à rappeler sur quels coins de la vigne du Maître ils ont versé, pendant leur vie mortelle, le prix de leur travaux, de leurs sueurs et de leurs sacrifices, uniquement soucieux qu'ils étaient de ne jamais abaisser en leur cœur la dignité de l'homme et la fierté du chrétien.

Qu'il me soit permis, cependant, au nom d'une vieille amitié, cimentée pendant de longues années, par un travail commun et quotidien à une même table de rédaction, de m'incliner, avec un sentiment tout particulier de regret et de sympathie, devant le souvenir de notre cher et vaillant confrère, Louis Nemours-Godré.

Il fut de notre Corporation, dès sa première heure, toujours assidu à nos réunions et à nos dîners mensuels, y apportant cette exquise délicatesse de ton et de manières qui était comme sa marque distinctive : aimable, gracieux, plein d'entrain, chevaleresque jusque dans les moindres choses, sachant se faire aimer et goûter, par un contact sûr, de ceux là mêmes qui ne le voyaient qu'une fois. Vous connaissez son œuvre historique et littéraire : *O'Connell* ; *Parnell, sa vie et son œuvre* ; *La France à Madagascar* ; *Les Inconséquences de John Bull* ; *Les Cyniques* ; *Roman d'artiste* ; *L'Ermite de Clamart* ; et cette série d'innombrables articles qu'il improvisait au jour le jour, sur le fait chaud et vivant de l'actualité, et où

il savait noter, dans une langue sobre, claire et précise, marquée au coin des meilleurs maîtres, les faits les plus saillants de la politique étrangère

Chez Nemours-Godré, l'homme et l'ami allaient de pair avec l'écrivain et le journaliste. Le joug austère et dur du travail fut la discipline de sa vie, la loi qu'il s'était imposée, et il ne s'en écarta jamais. L'on peut dire que, jusqu'à la fin, le travail fut pour lui la loi suprême. Il l'aimait, il l'honorait, il l'observait avec une rigoureuse exactitude, et les habitudes de sa pensée, toujours portée vers les sommets, se reflétaient jusque dans ses habitudes et son maintien. Et puis, la lumière chrétienne le guidait en tout. Pour ma part, j'ai vu de près bon nombre de catholiques fervents et militants de ce temps-ci ; chez aucun, j'ose le dire, je n'ai rencontré une foi plus absolue et plus sereine. Sous une gaieté allante et vive, avec beaucoup d'ardeur pour le bien, il ne s'est jamais proposé que des desseins sérieux, et le plus arrêté de tous, celui qu'il a suivi jusqu'à la dernière heure, fut de servir Dieu, l'Eglise et la France par une profession constante et publique de sa foi religieuse et de ses convictions politiques.

Nous aurons, Messieurs, un *memento* spécial dans nos prières pour ces disparus d'hier, amis et frères d'armes dans le bon combat, que nous avons toujours vus ici-bas dans les plus nobles chemins.

Après la lecture applaudie de ce rapport, le Syndicat des écrivains français procède à son tour au renouvellement de son Conseil.

Il nomme, en remplacement du tiers sortant, MM. le baron Joseph du Teil, Félix de Rosnay, le chanoine Couget, Jehan de White.

Puis le Conseil, se réunissant aussitôt, choisit : comme vice-présidents, MM. le baron Joseph du Teil et le chanoine Fonsagrives ; comme

secrétaire, M. Félix de Rosnay ; comme trésorier, M. Fénelon Gibon.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CORPORATION

Aussitôt accomplie la constitution des deux Conseils syndicaux, le Conseil corporatif se réunit pour procéder à la nomination du Président de la Corporation des Publicistes chrétiens.

M. Victor Taunay est élu à l'unanimité.

## BANQUET

Du banquet confraternel qui clôtura cette Assemblée générale il faut retenir le toast plein de cœur et d'esprit que M. Tastevin de Nouvel porta au nouveau Président.

D'une part, en effet, par les détails qu'il renferme, il résume admirablement la carrière si noble et si bien remplie de Victor Taunay ; d'un autre côté, par les sentiments qu'il exprime et par l'accueil très chaleureux qu'il obtint, il témoigne à merveille des sentiments de la Corporation pour le journaliste éminent et dévoué qu'elle a placé à sa tête.

### Notre nouveau Président.

Mes chers confrères,

En 1880 (permettez-moi ce vieux, très vieux souvenir personnel), tout jeune avocat, j'avais dû renoncer à l'espoir d'entrer dans la magistrature. Le nouveau garde des sceaux venait de supprimer l'examen d'attaché de parquet, créé par M. Dufaure ; le choix, seul, désormais, allait disposer des places et les jeunes gens connus pour leurs attaches aux vieilles traditions se trouvaient mis au

rancart. Je me vengeai de ce déboire en publiant un article (il parut à la première page du *Figaro*, ce que j'étais fier !) où j'habillai et... déshabillai sans ménagements le ministre de la Justice, M. Jules Cazot. L'article (*salva modestia*) fit quelque bruit.

Le baron de Larcy, l'ancien ministre, très royaliste, du cabinet Thiers, qui l'avait goûté et qui connaissait ma famille, me fit alors demander par son gendre s'il ne me conviendrait pas d'entrer dans le journalisme. J'acceptai d'enthousiasme : on est jeune !

Peu après, M. de Roux-Larcy m'écrivait : « Nous avons, à la *Gazette de France*, un rédacteur qui est condamné par les médecins. Le pauvre ami malheureusement ne peut aller loin ; vous le remplacerez. »

Ce « pauvre ami », c'était... Victor Taunay, que j'ai la très agréable satisfaction de saluer aujourd'hui en votre nom ; Taunay, dont j'envie les cheveux noirs et la prestance et, ce qui est mieux, l'extraordinaire activité, l'endurance infatigable. — Ce pauvre « ami », c'était M. Taunay, dont nous devons porter la santé avec d'autant plus de ferveur qu'il lui faut, en dépit des diagnostics, une fameuse santé, pour venir à bout de toutes ses œuvres !

« Il ne devait pas aller loin ? » Voilà trente-trois ans (ça nous vieillit !) que l'oracle médical fut prononcé. Dieu merci, messieurs de la Faculté, *ceux que vous tuez se portent assez bien !*

« Il ne devait pas aller loin ? » Il est allé cependant à Stockholm, à Berlin, à Buda-Pesth, à Lisbonne, à Rome, à Amsterdam, en Amérique, en Tunisie, au Maroc et ailleurs. Où n'ira-t-il pas ? Et il entraîne à sa suite, de par le monde, une foule de journalistes, dans ses congrès internationaux de presse, qu'il fait vivre d'une vie intense — lui dont les jours étaient comptés...

Il ne devait « pas aller loin » ?

dirais-je encore, si je ne craignais de m'attarder dans un mauvais jeu de mots, — et il est devenu, avec les années succédant aux années, président de la *Presse Judiciaire*, vice-président de la *Presse Coloniale*, trésorier de la *Presse de l'Institut* et des *Sociétés Savantes*, que sais-je ? Et le voilà président, élu à l'unanimité, de la plus belle association d'écrivains que je connaisse — puis-que c'est la nôtre !

Mes chers confrères, pour succéder à notre vénéré fondateur, nous avons d'abord songé à quelque membre de l'Académie Française ou de l'Institut. C'était le président à haut panache. Nous avons vite compris que ce qu'il faut à la Corporation, c'est *une tête*, sans laquelle, n'est-ce pas ? le panache n'a guère sa place. — Plus tard, si vous le jugez bon, un académicien pourra faire très bien, comme président d'honneur, comme panache ; mais vous devez être de notre avis, absorbé par ses travaux et les mille obligations qu'entraîne une grande situation, un académicien n'aurait pu assumer la direction de nos syndicats.

Nous avons donc besoin d'une tête appropriée au corps que nous formons, c'est-à-dire : d'un *homme capable* de bien mener nos affaires, puisque nous sommes, la plupart, des professionnels, et que nous avons des intérêts matériels à soutenir ; d'un *chrétien solide*, puisque nous sommes des publicistes catholiques et que nous tenons essentiellement à conserver à nos deux syndicats l'esprit hautement chrétien qui a inspiré leur fondation.

Où devons-nous prendre ce président *effectif*, sinon parmi nous ? Qui, mieux que l'un des nôtres, comprendrait nos légitimes ambitions, aurait à cœur de les faire triompher ? Aussi bien, n'eut-ce pas été une véritable humiliation que d'aller chercher au dehors notre chef, comme si la Corporation était dépourvue d'hommes aptes à remplir l'office ?

Mon cher confrère et ami M. Remy de Simony vient de vous le dire : fidèles à la mémoire de M. de Marolles, nous voulons maintenir dans nos syndicats l'esprit de confraternité, si cordiale, auquel il tenait tant. Habités à la bonne grâce souriante et spirituelle, au paternel accueil de notre cher et regretté fondateur, à ce tact inné qui sait trouver les mots pour rapprocher les cœurs, à cette éloquence chaude qui fait vibrer les âmes à l'unisson, nous nous demandions où nous pourrions trouver le président capable de nous donner tout cela, avec le dévouement que réclame une œuvre comme la nôtre. Nous nous le demandions, inquiets, lorsque l'un de nous prononça le nom de M. Victor Taunay, notre ami à tous.

N'était-ce pas lui que le vénéré fondateur de la Corporation, dans sa sollicitude pour l'œuvre de sa vie, avait pour ainsi dire désigné à nos suffrages ? En ce lieu même de son jubilé, où il devait, hélas ! si peu de temps après, rendre à Dieu son âme de « grand chrétien », M. Victor de Marolles, répondant au discours de M. Remy de Simony, disait ceci, vous vous en souvenez :

« *Mes chers amis, je ne puis vous nommer tous... Il en est un ce pendant que j'aurais nommé quand même il ne m'aurait pas devancé par son aimable compliment, c'est notre ami Taunay, qui nous a mis de pair avec les grandes associations de Presse, en nous attirant à son Union Internationale, et qui nous a marqué l'heure favorable pour enlever notre participation à la loterie de la presse...* »

Mes chers confrères, Victor Taunay, qui appartient au journalisme depuis quarante et un ans, qui est l'un des membres fondateurs de la Corporation, au concours le plus cordial, le plus dévoué duquel, pendant vingt-cinq ans, notre regretté

président ne cessa de recourir, devait être, avant tout autre, choisi par vos conseils, pour lui succéder.

Sans son intervention, ses démarches, personne ne me contredira, notre Syndicat des Journalistes n'eut pas été admis de si tôt au nombre des grandes associations de presse, partant n'aurait pu obtenir le parcours à demi-tarif sur tous les réseaux de chemins de fer et enfin le demi-million et plus qui lui permet de servir une pension à ses vétérans.

Je me borne à ce soulignement des paroles de M. de Marolles. Il serait trop long d'indiquer tous les actes de la collaboration de Victor Taunay pour l'élaboration successive de nos statuts et la bonne marche de nos affaires.

Si maintenant on considère la grande place faite à notre sympathique confrère dans d'autres syndicats, on en doit conclure que sont reconnus unanimement par ses pairs : ses qualités d'intelligence et d'initiative, son étonnante activité, son dévouement inlassable, sa serviabilité rare. On ne peut être surpris qu'ainsi doué il soit devenu le grand promoteur des Congrès Internationaux de Presse.

Est-il besoin de le dire, mes chers confrères, Victor Taunay, pour s'être attiré la vive sympathie d'écrivains si divers d'opinions religieuses et politiques et même de nationalités, n'a rien sacrifié de ses convictions. C'est un catholique dans toute l'acceptation du mot. Tel nous l'avons vu, au lendemain de la mort si douloureuse de notre vénéré fondateur, servir la messe dite par notre aumônier pour le repos de l'âme de Victor de Marolles, puis, lors des obsèques, adresser au cher défunt, en termes si profondément chrétiens, l'hommage de l'Union Internationale des Associations de Presse, tel, un an plus tôt, dans l'émouvante cérémonie patriotique de Mars-la-Tours, revêtu de son uniforme de capitaine de réserve, devant la foule accourue,

en face des généraux et des fonctionnaires, on l'avait vu mettre genou en terre, pour ceindre le front du vénérable curé Faller de la couronne civique que notre ami avait été chargé de lui porter, au nom de la *Société d'encouragement au bien*.

Sous la présidence d'un journaliste qui rend ainsi public et éclatant hommage au ministre de Dieu, notre Corporation demeurera fidèle à ses traditions de dévouement indéfectible à l'Église et à son Chef auguste.

Sous la présidence d'un confrère qui sait, grâce à son tact et à son entraînement, faire vivre ensemble, pendant quinze jours de congrès et de voyages, des journalistes Français, Allemands, Anglais, Russes, Autrichiens, Italiens..., notre association, en pouvons-nous douter ? verra régner la concorde, sans laquelle il n'y a pas de corporation possible.

Victor Taunay est d'autant plus apte à cette dernière partie de sa tâche, qu'il a le cœur plus chaud de patriotisme et qu'il voudra voir ses compagnons d'armes, les publicistes chrétiens, ne faire qu'un contre les ennemis de la Religion et de la Patrie. La première n'est pas atteinte, sans que l'autre ne le soit du même coup.

Mes chers confrères, comme président patriote, nous ne pouvions vraiment trouver mieux. Nous en avons, aujourd'hui même, la preuve. Tout à l'heure notre ami va prendre le train pour Strasbourg, où il est convié à une fête du souvenir, une fête française.

Dimanche prochain, il sera à Saint-Privat. Avec les officiers, ses camarades, il parcourra ce champ de bataille mémorable — où s'est illustré un grand chrétien, le général de Geslin.

Puisque le président de la Corporation foulera, demain, le sol très cher de l'Alsace-Lorraine, vous lui demanderez, avec moi, de dire à nos frères de « l'autre côté » que les journalistes catholiques de France



leur envoient un souvenir ému et confiant !

Qu'il dise encore, n'est-ce pas ? à ses camarades de Saint-Privat, que nos cœurs vibrent avec les leurs, et qu'après Dieu, rien ne nous est plus sacré que le Drapeau, image de la Patrie !

Mes chers confrères, à notre nouveau président ! A Victor Taunay !

*(Longs applaudissements)*

### Allocution de M. Taunay.

Sous l'empire d'une très profonde, d'une très manifeste émotion, M. Taunay s'adresse, en ces termes, à ses confrères :

« Avant de prendre la parole, de prononcer un seul mot, je tiens à ce qu'un hommage respectueux et affectueux, vraiment confraternel, soit rendu à M. de Marolles.

Je vous invite donc à vous lever et à demander silencieusement à Dieu, pour notre vénéré et affectionné Président défunt, le maximum de sa grâce. »

A la suite de cette manifestation M. Taunay s'exprime ainsi :

Maintenant, mes chers confrères, c'est à peine si j'ose me demander comment et en quelle posture je me trouve ici.

N'ai-je point, en effet, jusqu'à l'heure même où vous avez bien voulu m'élire, déclaré, affirmé, et j'étais sincère, que je n'étais pas candidat !

Je n'étais pas, vous pouvez m'en croire, je n'ai jamais été candidat. Une juste modestie me l'interdisait, tout d'abord ; j'étais convaincu, d'autre part, qu'il importait de mettre à la tête de la Corporation un homme qui, par le lustre de sa carrière, par sa renommée, par l'entière et indispensable liberté dont il jouissait, put, brillamment et utilement, pour notre Corporation, suivre le sillon si vaillamment tracé par M. de Marolles.

Si, contre moi-même, vous m'avez

appelé, de façon si touchante, à la présidence de notre chère Corporation, c'est que vous m'accordez, en vous méprenant, hélas, des qualités qui ne sont pas miennes, des capacités que j'ignore.

Vous devrez donc m'aider à supporter une charge qui m'honore infiniment, mais dont je redoute, et à bon droit, le fardeau.

L'émotion que je ressens, que je manifeste, vous démontrera mieux que toute affirmation, combien je suis touché ; je vous remercie donc, et de tout cœur, d'avoir donné à ma carrière d'homme, de journaliste, de chrétien, une telle consécration !  
*(Applaudissements)*

Croyez bien que je ferai de mon mieux pour répondre à votre confiance et justifier votre choix, mais excusez-moi, si je ne puis m'aventurer qu'en étroit chemin, alors qu'il vous eût fallu, comme président, un initiateur de haute envergure.

Pourquoi, à un autre point de vue, infiniment supérieur, celui-là — pardonnez-moi de revenir à moi-même — n'étais-je point candidat ?

Parce que, dès qu'il s'agit de choses de religion, d'administration catholique il ne peut pas y avoir de brigue.

Vous êtes donc venus m'arracher à mon intime retraite et vous m'avez conduit jusqu'ici, comme il en était, aux âges de foi et toute révérence gardée, de ces religieux ou de ces prêtres qui, par pure soumission à l'appel de Dieu, passaient, sans transition aucune, de la plus obscure cellule d'un cloître, au plus resplendissant trône d'un prélat.

Si nos excellents amis Remy de Simony, Tastevin de Nouvel, Paillard, pour ne citer que les plus fervents, parmi tant d'excellents confrères, ne m'avaient amicalement violenté, ma résistance eût été irréductible.

Si j'ai donc quelque peu fléchi, je vous dois cette confession, c'est que leur argumentation a fait naître, en moi, un sentiment de confraternelle responsabilité. Je me suis demandé,

quant au bien à opérer, par l'extension à donner aux œuvres professionnelles, comment le vénéré prêtre, à qui je dois, par l'enseignement reçu et par la foi profondément inculquée, ce que j'ai en moi de meilleur, envisagerait la situation.

M. l'abbé Carion, le saint et savant prêtre auquel je fais allusion, que je considérais comme un père, à qui j'en donnais le nom, n'étant plus de ce monde, je suis allé trouver celui auquel il se serait adressé lui-même, pour me répondre, son honoré confesseur.

L'ayant mis très complètement en face de l'état de notre Corporation, lui ayant fait de sa situation une peinture de tout point sincère, il s'est trouvé à même de juger et, ce matin même, j'en ai reçu cette lettre :

« Mon cher Monsieur Taunay,

« Vous êtes venu me consulter sur une affaire délicate, sérieuse et de grande importance : vous êtes venu, en chrétien, vers le prêtre.

« Il s'agit, pour vous, de savoir si, en conscience, et toutes choses bien examinées, vous pouvez et devez accepter, le cas échéant, la présidence de la *Corporation* des Publicistes chrétiens.

« Mon cher ami, vous m'avez dit n'être aucunement candidat à ce poste éminent.

« En l'absence du cher et inoubliable Monsieur l'abbé Carion, qui nous honorait de sa sainte affection, je réponds, qu'en déclinant ce poste, vous restez dans les sentiments chrétiens et dans les traditions de l'Eglise Catholique, où les meilleurs ont toujours fui les honneurs.

« Mais j'ajoute qu'un soldat Chrétien et Français ne fuit pas les responsabilités.

« Et si l'association vous désigne et vous choisit, vous n'avez qu'à vous incliner de votre haute taille : « vox populi, vox Dei ! »

« Je suis tout heureux et honoré de vous imposer d'accepter, s'il le

faut, cette nouvelle charge : ce n'est, en somme, qu'un faible, mais sincère hommage de ma confiance, et de ma vieille et haute estime pour vous.

« Veuillez croire, mon cher Monsieur Taunay, à mes meilleurs sentiments.

Le Père Heintz, missionnaire. »

Eh bien, Messieurs, le prêtre ayant parlé, je suis votre serviteur, je suis, dans l'entière mesure de mes forces, résolu à vous rendre tous les offices utiles, à me consacrer pleinement au bien de la Corporation, à la faire progresser de mon mieux, toujours, selon les vues de Dieu, et pour l'intégrale défense de sa cause. Si modeste que je sois, j'accepte maintenant, avec la plus vive reconnaissance, les hautes fonctions qui me sont dévolues, en exaltant, par la même, les plus purs, les plus intenses sentiments de cordialité chrétienne, de fraternité catholique de subordination à toute la hiérarchie sacerdotale, que domine le Pape, vicaire du Christ, souverain Pontife de l'Eglise! (*Longs applaudissements.*)

Que de remerciements ne dois-je pas en votre nom, mes chers confrères, à ceux qui, depuis la mort du regretté M. de Marolles, ont rempli, eux aussi, si parfaitement, si utilement leurs charges ?

Alors que je voudrais vous parler d'eux longuement, et les nommer tous, je me vois contraint, vous m'en excuserez, de ne commémorer leur œuvre que de façon bien succincte.

Je vous presse, toutefois, d'acclamer notre ami Remy de Simony qui, en dépit de sa longue maladie, de ses souffrances et de ses fatigues, est demeuré constamment, inébranlablement sur la brèche (*Applaudissements.*)

De l'excellent Remy de Simony, je passe à son affectionné voisin Tastevin de Nouvel, à qui j'adresse, quant à ses mérites, de sincères félicitations ; quant à sa trop grande

sollicitude pour moi, d'amicaux reproches.

Ne faut-il pas être, parfois, ingrat ! Nul, et cela constitue le meilleur éloge, n'est-ce pas, ne sert plus laborieusement, plus utilement que lui, notre société.

Et comme, selon les règles, il faut arriver à la constitution du *trinum per factum*, nous leur adjoindrons, dans l'expression de notre vive gratitude, M. le baron du Teil, notre troisième et si dévoué vice-président.

Permettez-moi maintenant, mes chers confrères, d'opérer sans télescope un rapide tour d'horizon, de passer, par exemple, de l'honoré M. Bouvattier, à nos très chers amis, MM. Renauld, Gibon, Veuillot, et Henry de France. Autorisez-moi à fixer, tout particulièrement, le regard sur M. l'abbé Fonssagrives, le vaillant et sympathique aumônier du Cercle du Luxembourg, à me rapprocher de M. Bazire avec lequel j'ai, personnellement, familialement, tant d'affinités, puis aussi d'accorder de respectueux hommages à M. l'abbé Poulin. Il représente très aimablement l'Eglise.

Je saisisrai enfin, M. l'abbé Bertin, puis aussi, en la personne d'Espérance Tournier, je ne dirai point un imitateur, mais un modèle.

Je ne suis pas, en effet, ceci vise Tastevin, le seul revenu de très loin. Tournier, lui, a dû faire un effort plus vigoureux que le mien ; il nous démontre ainsi, que, quand le bon Dieu est dévotement prié par sa Mère, il accorde toutes faveurs. (*Applaudissements.*)

Les confrères que je ne cite point, mais que mon œil fixe bien, m'excuseront de les passer sous silence,

alors que notre commune sympathie est si vive. Ils savent, autant que moi, qu'il faut, hélas, se borner.

Pour bien me résumer, Messieurs, je reporte, comme en commençant, toute ma pensée sur le regretté M. de Marolles.

Je fus, je vous l'avoue, très ému, lorsque M. Tastevin fit allusion aux dernières paroles de M. de Marolles à mon endroit, son testament a-t-il dit.

A la veille de sa mort, insistant, en effet, une fois de plus, près de moi, pour m'amener à poser ma candidature, il s'était écrié, combattant ma résistance :

« Ah ! M. Taunay, vous ne voulez jamais faire partie du Conseil, mais c'est vous que je voudrais voir à la tête de notre association ! »

Et pourquoi le désirait-il ?

Parce que, sans avoir plus de mérite qu'un autre, je le comprenais mieux, peut être ; parce que, aux heures difficiles pour l'association, nous avions intimement collaboré ; parce que, ensemble, nous avions parfois triomphé de difficultés sérieuses, parce que, enfin, je m'inclinai toujours, sans combat, devant ses résolutions.

Sa mémoire nous restera chère, car notre œuvre lui doit la vie. Il se consacra, en effet, sans défaillance, sans relâche, à son perfectionnement, à son extension ; il la servit jusqu'à la mort, peut-on dire !

Ne l'oublions donc jamais et pour être digne, comme lui, de l'éternelle récompense, méritons-là, en travaillant, comme lui, de toute notre âme, de toutes nos forces, sans jamais nous ralentir, pour la profession, pour la Patrie, pour l'Eglise ! (*Applaudissements prolongés.*)

## II. -- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 1<sup>er</sup> Mai 1913

### La messe.

Des événements qui se sont accomplis entre nos deux assemblées générales, il n'est pas nécessaire qu'il soit fait mention dans ce compte rendu.

Non seulement le Bulletin les a indiqués, chacun à sa date, mais on les retrouvera ci-après, résumés dans le rapport annuel du secrétaire de la Corporation.

L'assemblée générale, qui avait été fixée au jeudi de l'Ascension, 1<sup>er</sup> mai, fut précédée, le matin, du Saint Sacrifice de la messe.

Selon une tradition qui nous est chère, ce fut dans la chapelle du Cercle des Etudiants Catholiques, rue du Luxembourg, que nos confrères se réunirent en grand nombre. M. le chanoine Fonsagrives, qui veut bien nous recevoir dans ce sanctuaire intime, célébra la messe aux intentions de la Corporation.

Après l'Évangile, notre nouvel aumônier, le R. P. Janvier, que nous avons pour la première fois le bonheur de posséder au milieu de nous, prononça quelques mots.

On n'ose analyser sèchement une exhortation de cet éminent religieux, dont la parole délicate autant que puissante ne produit pas une moins vive impression dans le modeste oratoire où elle se borne à quelques conseils pénétrants, que dans la chaire illustre où elle déploie toute son éloquence. Bornons-nous donc à noter ici que le célèbre dominicain, évoquant et commentant les leçons de la grande fête du jour, éleva nos cœurs et nos esprits vers le ciel. Il nous fit profondément sentir le caractère surnaturel, avant tout, que doit avoir notre action de journaliste, enseigne-

ment que les auditeurs du P. Janvier se garderont de mettre en oubli.

### L'assemblée.

Le soir, à six heures, dans les salons du Petit-Véfour, plus de cinquante membres étaient réunis.

M. Taunay, président de la Corporation et du Syndicat des Journalistes français, ouvrit la séance en ces termes :

Messieurs, et chers confrères,

Nous ne pouvons point, et prenant place à ce siège je puis moins, que tout autre me dérober à l'obligation d'évoquer le souvenir de notre vénéré président M. de Marolles.

Il était venu, en effet, par sentiment du devoir, pour présider l'assemblée générale de 1912, en dépit des fatigues, des épreuves et des émotions les plus vivement ressenties, sous la puissante impulsion de son amour pour notre Corporation.

C'est ici même, où il s'était rendu, que Dieu l'a appelé à lui, non point par la mort imprévue, il vivait trop chrétiennement pour être surpris, mais par le trépas subit qui l'a tenu à l'écart des siens, qui l'a privé de leurs soins affectueux.

Tous, du moins, nous nous sommes, filialement, empressés autour de lui !

Efforçons-nous toujours, en pensant à lui, de l'imiter, pour conduire à Dieu, par le Christ, le plus grand nombre d'âmes possible. C'est sur ce point, sûrement, que nous questionnera plus particulièrement le Bon Dieu, quand nous comparâtrons devant lui.

C'est parce qu'il nous a toujours



donné l'exemple de la ferveur au travail, du dévouement à la cause de Dieu, du zèle pour la diffusion de l'esprit chrétien, que nous devons un memento particulier à M. de Marolles.

Nous réciterons donc, si vous le voulez, le *Pater*, l'*Ave* et le *De profundis* à son intention, pour satisfaire au plus imprescriptible de nos devoirs.

A la suite de cette pieuse manifestation, M. François Veillot, secrétaire de la Corporation, donne lecture du rapport :

Mes chers confrères,

Puisque c'est pour la première fois, aujourd'hui, que je suis chargé du rapport sur la Corporation, je dois le commencer par des remerciements et par des excuses. Remerciements aux membres du Conseil qui m'ont fait l'honneur de me choisir pour secrétaire ; excuses auprès de vous, mes chers confrères, puisque je tiens une place où vous étiez accoutumés d'applaudir des relations écrites avec tant de cœur et d'esprit. Tous, vous regrettez que M. Joseph Mollet ait cru devoir résigner des fonctions qu'il remplissait à la satisfaction générale et auxquelles il se trouvait si bien préparé par son dévouement, par son expérience de journaliste et par sa connaissance approfondie de la Corporation. Je le regrette encore davantage, à l'heure où je dois le remplacer devant vous.

Mes regrets, toutefois, sont tempérés par une joie très vive et que vous comprendrez. La première mission qui m'incombe, en effet, c'est de saluer notre président. Ce rapport doit résumer la vie de notre Corporation depuis notre dernière Assemblée générale. Or, cette assemblée, qui s'était ouverte par la douloureuse évocation du cher et vénéré fondateur auquel nous gardons un pieux souvenir, se termina par la nomination de son successeur. Nous ne connaissons personne qui pût nous faire

oublier M. de Marolles ; en choisissant M. Victor Taunay, nous avons élu quelqu'un qui saurait le continuer.

Vous n'attendez point que je retrace la carrière et prononce l'éloge de notre président. L'unanimité de vos suffrages a prouvé, l'année dernière, que vous connaissiez sa vie et que vous aimiez sa personne. Vous me reprocheriez, cependant, de ne pas rappeler ici pourquoi nous avons voulu le mettre à notre tête.

C'est d'abord, parce que nous admirons sa foi généreuse, robuste et active. Il la puisa dans une famille chrétienne, en même temps que ce goût affiné des arts, qu'il tient du peintre éminent que fut son grand-père, et cet amour éclairé des lettres, que lui a légué un père érudit. Il la fortifia sous la direction de maîtres d'élite, en particulier ce saint abbé Carion dont naguère encore il célébrait la mémoire, avec ce culte du souvenir qui constitue l'un des traits les plus délicats de son caractère.

Si nous avons offert la présidence à Victor Taunay, c'est aussi parce que nous connaissons l'ardeur de son patriotisme. Nous savons tous, en effet, quelle vaillance et quels services a justement récompensés cette croix d'honneur enfin suspendue sur la poitrine de l'ancien volontaire de 17 ans, de l'ancien combattant de 1870, de l'infatigable officier de réserve.

Si nous avons choisi ce nouveau président, c'est enfin parce que Victor Taunay, après avoir été à la *Gazette de France* un solide et brillant confrère, est devenu pour ainsi dire l'incarnation de la Presse. Il en a embrassé la cause, il s'est consacré à son service, avec toute la fougue souriante et empressée d'une obligeance inépuisable. Notre Corporation, qui compte en lui l'un de ses vétérans, a plus d'une fois éprouvé la valeur de ce dévouement plein d'initiative et de persévérance. Il me suffira de rappeler que nous lui de

vons, en grande partie, notre caisse de retraites. D'autres associations de journalistes ont participé, participent encore, à cette activité tenace et serviable. Aussi n'est-il pas surprenant que Victor Taunay soit aujourd'hui le principal organisateur des Congrès internationaux de la Presse et qu'il jouisse, au sein de notre profession, d'une popularité du meilleur aloi. Cette popularité s'étend même au-delà des journalistes. Par ses courageux exemples personnels, aussi bien que par la générosité avec laquelle il prodigue son temps, ses ressources et sa personne, notre président est bien connu à la Société des Sauveteurs de la Seine, à la Société d'Encouragement au Bien, dans les œuvres patriotiques de Mars-la-Tour et du Souvenir Africain, et dans combien d'autres encore ; car ma documentation n'a pu atteindre les limites de sa charité.

Cette ubiquité dans l'action ne fait d'ailleurs qu'augmenter notre reconnaissance. Nous étions certains, il est vrai, que cette conscience scrupuleuse, acceptant le mandat que nous lui proposons, le remplirait avec fidélité. Mais l'événement, en confirmant notre assurance, n'a pu diminuer notre gratitude.

C'est par deux manifestations religieuses que M. Taunay, connaissant et appréciant mieux que personne le caractère surnaturel de notre association, a inauguré sa présidence. Il nous conduisit, le 22 juin, au Sacré-Cœur de Montmartre ; il accompagna, du 6 au 8 juillet, ceux d'entre nous qui suivirent la retraite donnée pour les journalistes à la villa Béthanie. Notre Corporation, en effet, n'est pas purement professionnelle ; elle est surtout catholique. Ce n'est pas seulement pour nous aider dans les difficultés de la carrière que nous sommes unis ; c'est aussi pour nous affermir et nous éclairer mutuellement dans notre apostolat. Car, pour nous, la Presse est d'abord un apostolat. Nous le répétons dans la basilique

du Vœu National. Le R. P. Desbuquois nous le rappelait à son tour dans ses fortes et pénétrantes allocutions de retraite.

C'est dans cet esprit que les confrères parisiens s'efforcent et s'efforceront d'être plus assidus à la messe et au sermon qui les attendent, au Cercle du Luxembourg, le premier dimanche de chaque mois.

C'est dans ce même esprit que le Conseil corporatif, exécutant le mandat qui lui avait été confié dans la dernière Assemblée générale et se conformant d'ailleurs à nos plus chères et à nos plus sûres traditions, a rédigé le règlement contre le duel, que vous avez lu dans le *Bulletin* du 25 janvier.

C'est encore dans cet esprit catholique avant tout, que le Conseil a voulu ouvrir l'année 1913, en allant présenter ses hommages et ses vœux au Cardinal-Archevêque de Paris, dont il a eu le bonheur de recueillir les encouragements les plus formels et les plus bienveillants.

C'est toujours enfin dans ce même esprit de soumission à l'Église qu'il a entendu recevoir, des mains du Cardinal, un nouvel aumônier. Vous savez, en effet, que M. le chanoine Gaudeau, désireux de se consacrer uniquement à l'œuvre d'apologétique militante que le Pape vient de bénir, a résigné les hautes et délicates fonctions qu'il remplissait depuis dix ans parmi nous. C'est à l'Archevêque de Paris que le Conseil a demandé de nommer le successeur de M. l'abbé Gaudeau, non sans indiquer à Son Éminence, avec une discrétion confiante et filiale, autorisée par Elle-même, les désirs de la Corporation. Et le Cardinal, accédant à nos vœux, a désigné le R. P. Janvier comme aumônier des Publicistes chrétiens.

Je voudrais saluer ici l'éminent prédicateur de Notre-Dame. Mais l'expression de mes sentiments doit s'effacer devant les prérogatives présidentielles et c'est à M. Taunay qu'il appartient de traduire et notre grati-

tude et notre admiration. D'ailleurs, je reconnais avec sincérité que, pour louer dignement l'illustre dominicain, tous mes efforts d'éloquence seraient demeurés trop peu de chose à côté de ses propres ouvrages.

Parmi les fonctions que le R. P. Janvier nous a promis de remplir avec une affectueuse sollicitude, je n'en relèverai qu'une en ce moment : la prière pour nos morts. Car c'est une pieuse tradition que d'associer leur souvenir aux grandes manifestations de notre vie.

Depuis notre dernière assemblée, plusieurs deuils ont jalonné notre route. Un de nos anciens est parti, chargé d'œuvres et de mérites, M. Paul Gibert ; il s'est éteint à l'âge de 82 ans, dans la ville d'Avranches, où ses convictions fortes et désintéressées avaient contribué tour à tour au succès de l'*Avranchin* et à la création de l'*Avant-Garde* de Dol.

Quatre autres confrères ont été enlevés à notre sympathie et à leur apostolat, dont deux furent victimes d'accidents cruels. Henri de Bois-sieu s'est tué dans la montagne où il poursuivait les études scientifiques qui ont établi sa réputation, sans restreindre le temps qu'il consacra toujours à l'action politique et aux œuvres sociales. A quelque temps de là, le heurt banal d'un autobus a brisé la plume fine, délicate et virile que Michel Salomon mettait au service de ses croyances, dans la *Gazette de France*, le *Correspondant* et les *Débats*.

Puis ce furent, tour à tour, Emile Petithenry et Jules Chavanon, tous deux épuisés de labeur avant la cinquantième année. Le premier, reçu comme apprenti à l'œuvre de la *Croix*, y était devenu, à force de travail et de dévouement, l'administrateur de plusieurs revues. Le second, brillamment engagé dans le professorat, avait donné au journalisme son talent, sa fortune et son cœur ; et ses vigoureuses campagnes à la *Liberté* de Montauban, à la *Croix*, à

l'*Autorité* faisaient présager un maître.

Un maître, et l'un des plus grands, nous a été ravi, à la fin de cette année 1912, dont le printemps déjà avait été endeuilé par la mort de Victor de Marolles. Je n'ai qu'à prononcer le nom du R. P. Vincent de Paul Bailly pour évoquer à vos yeux le rôle considérable et bienfaisant qu'il a joué dans la Presse catholique pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle. Ce moine a créé de toutes pièces une des entreprises à la fois les plus apostoliques et les mieux outillées de notre époque, si féconde en œuvres de propagande et de charité. Mais il a fait plus encore : il a laissé à tous les journalistes chrétiens des exemples et des leçons de sainteté dans l'accomplissement de leur mission.

Souhaitons que les vivants s'inspirent de ce mort.

Les vivants ! Pour eux, dans le monde, il advient parfois que les morts sont oubliés ! Je ne voudrais pas commettre une distraction contraire et, après avoir évoqué le souvenir des amis que nous avons perdus, négliger totalement ceux qui demeurent.

Il me serait impossible pourtant d'énumérer les travaux publiés par nos confrères au cours de ces derniers mois. Les membres de la Corporation, journalistes ou écrivains, sont tous des travailleurs.

Mais on me permettra de renouveler, dans ce rapport, les félicitations que déjà quelques-uns d'entre eux ont recueillies dans la *Chronique Corporative* ou à la table affectueuse et pleine d'entrain du dîner mensuel.

Le vibrant et généreux poète Théodore Botrel a été créé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Notre vice-président, le baron Joseph du Teil, a reçu le ruban rouge, en récompense des services nombreux et variés qu'il a rendus à la patrie comme officier de réserve, secrétaire général de la

Société antiesclavagiste, promoteur de la lutte antialcoolique aux colonies, collaborateur de la campagne engagée contre la maladie du sommeil. Paul Harel a vu tour à tour son œuvre agreste et fière couronnée par un des plus beaux prix de l'Académie française et son drame paysan *l'Herbager* acclamé sur un des grands théâtres parisiens.

Lorsqu'il y a vingt ans, cette épopée dramatique avait été représentée pour la première fois, la critique avait refusé de la comprendre. C'est que le courageux et clairvoyant poète y condamnait, en précurseur, l'égoïsme avare et ambitieux qui commençait à dépeupler nos campagnes. On n'a consenti à reconnaître la vérité de son diagnostic, qu'après avoir constaté les ravages de la maladie.

C'est un peu la destinée de tous nos travaux. Parce que nous nous efforçons de nous élever au plan providentiel pour mieux juger des hommes et des faits, la société, qui les considère d'un point de vue purement humain, nous contredit, nous raille et nous repousse. Ces rebuffades et ces déboires ne sauraient décourager l'écrivain qui travaille pour Dieu. Ainsi que nous le rappelait ce matin le R. P. Janvier, dans son allocution si élevée et si prenante, c'est en haut que nous cherchons notre lumière; et c'est encore en haut que nous plaçons notre but et notre espérance. Or, ce but et cette espérance, non seulement nous pouvons l'atteindre et la réaliser pour nous; mais encore nous en partagerons les bienfaits à un grand nombre, si nous restons fidèles à notre mission. Demeurons donc fermement unis comme de bons confrères, ou mieux comme de vrais frères, autour de la Croix qui nous sert de drapeau!

Après ce rapport, qui résumait l'année corporative ce fut au tour de M. Henry de France à parler spécialement au nom du Syndicat des Journalistes.

Messieurs et chers confrères,

Le rapport de votre secrétaire sera cette année forcément très bref. Les mois qui viennent de s'écouler, en effet, après le deuil si cruel qui nous frappait le printemps dernier, ont été consacrés à une révision générale, à une remise au point de nos divers services. En même temps, ce sont surtout des questions ressortissantes à notre Corporation, à l'union de nos syndicats qui ont dû absorber toute notre attention et toute notre activité.

Aujourd'hui cependant nous pouvons vous annoncer avec plaisir que notre organisation non seulement est régularisée, mais encore qu'elle sera de plus en plus apte à l'avenir à rendre les services que vous devez en attendre.

Notre vénéré fondateur, M. de Marolles, avec un dévouement sans égal et une activité qui ne s'est jamais démentie jusqu'à l'heure suprême où il est tombé frappé à son poste, avait assumé toutes les tâches et s'était chargé de la direction entière de notre vie corporative et syndicale.

Il nous avait laissé ainsi un lourd héritage que nous n'avons pu accepter qu'en nous divisant les travaux multiples qui en résultaient. Nous avons d'abord pris, ainsi qu'il est d'usage dans toutes les grandes associations, un secrétaire administratif pour veiller à la partie matérielle de notre besogne. La rédaction du Bulletin à été ensuite confiée au secrétaire de la Corporation, afin qu'il y rassemblât les communications émanant de nos deux syndicats.

C'est ici, Messieurs, qu'au nom de notre Syndicat des Journalistes français je me permettrai de vous adresser un appel. Il serait à désirer que la partie qu'il nous incombe de remplir, dans ce Bulletin, devienne, grâce à votre concours, l'organe vivant, utile et efficace de tout ce que nous pouvons souhaiter pour l'amélioration et le perfectionnement de notre vie professionnelle.



Dans toutes les associations, et principalement dans celles dont les membres sont dispersés, le bulletin ne sert point uniquement à enregistrer les communiqués officiels du Conseil d'administration, il est un lien entre les associés, le seul lien possible en raison des distances. Il serait à désirer que chez nous il en fut de même.

Nous comptons parmi les nôtres un grand nombre de journalistes que distingue une haute compétence professionnelle. Peut-être pourraient-ils faire profiter leur confrères plus jeunes de ce qu'une longue expérience leur a appris ? Nous avons des intérêts multiples à défendre. Ne conviendrait-il pas de les exposer et de les mettre en valeur plus que nous ne l'avons fait dans le passé ?

A côté de la théorie il ne faudrait pas oublier la pratique.

Bien que les situations et les collaborations qu'offre le journalisme catholique soient peu nombreuses elles existent néanmoins. Nous devrions sous ce rapport développer nos services d'information.

Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve, mais néanmoins nous croyons pouvoir affirmer que l'on éprouvera de plus en plus le besoin d'avoir des journaux catholiques rédigés par des professionnels compétents. Il serait désirable que l'on prit l'habitude de s'adresser chez nous pour en obtenir.

Il y aura pour notre syndicat un rôle de plus en plus important à remplir dans cet ordre d'idées.

Ce ne sont pas seulement des intérêts particuliers et personnels que nous défendons, nos vues sont plus hautes. Comme les anciennes corporations d'autrefois nous combattons pour « l'honneur du métier », nous luttons pour Dieu et pour la Patrie. Nous avons donc de fortes raisons d'espérer que nos efforts seront récompensés et qu'il nous arrivera à nous aussi de connaître les jours heureux du triomphe. »

M. Octave Chambon présenta ensuite, avec sa précision coutumière, le rapport administratif et financier.

### Caisse de Retraites.

*Exercice 1912.*

#### Emploi des Revenus.

##### RECETTES.

Solde de 1911. — Crédit foncier, compte 308.....	4 541 <sup>f</sup> 75
Solde de 1911. — Crédit Industriel, compte 3747..	1.961 24
Coupons Bône-Guelma.....	864 »
— Ouest ancien.....	1.123 20
— — nouveau.....	712 25
— Yunnan.....	7.718 40
— Afrique occidentale.....	9.690 »
— Est Algérien.....	439 20
— Port Réunion.....	864 »
— Danois intérêts... ..	301 »
Crédit foncier. — Intérêts, compte courant.....	30 26
Crédit Industriel. — Intérêts, compte courant.....	43 75
Contribution de la Caisse syndicale.....	130 »
<b>Total.....</b>	<b>25.389<sup>f</sup> 05</b>

##### DÉPENSES.

Frais de banque :	
Crédit foncier.....	189 <sup>f</sup> 18
— Industriel.....	43 65
Pensions payées... ..	19.045 35
<b>Total.....</b>	<b>19.248<sup>f</sup> 18</b>
Solde disponible.....	6.140 87
<b>Total égal.....</b>	<b>25.389<sup>f</sup> 05</b>

### Budget de la Caisse de Prévoyance.

*Exercice 1912.*

##### ACTIF.

Reliquat de 1911, comprenant 37 cotisations rachetées, soit 925.	2.696 <sup>f</sup> »
Cotisations recouvrées (200f)	600 »
Rachats.....	200 »
Dotation Bernon.....	500 »
Contribution des syndicats.	300 »
Dons.....	»
<b>Total.....</b>	<b>4.296<sup>f</sup> »</b>

##### Contributions des Syndicats :

Journalistes 3/4.....	225 »	} 300 »
Ecrivains 1/4.....	75 »	

PASSIF.	
Deux décès à 200 francs . . .	400 <sup>f</sup> »
Secours divers . . . . .	»
Total . . . . .	<u>400<sup>f</sup> »</u>
Reliquat évalué à . . . . .	3.896 »
Total égal . . . . .	<u><u>4.296<sup>f</sup> »</u></u>

### Caisse de la Corporation.

*Exercice 1912.*

RECETTES.	
Membres honoraires . . . . .	190 <sup>f</sup> »
Dons . . . . .	»
Total . . . . .	<u><u>190<sup>f</sup> »</u></u>

DÉPENSES.	
Étrennes et divers frais gé-	
néraux . . . . .	201 95
Agent et travaux divers . . .	886 »
Loyer . . . . .	120 80
Messes . . . . .	75 »
Cérémonies . . . . .	»
Dîners de propagande . . . .	10 »
Imprimés et Bulletin . . . . .	373 »
Correspondance . . . . .	188 90
Total . . . . .	<u><u>1.835<sup>f</sup> 65</u></u>

Dépenses . . . . .	1.835 <sup>f</sup> 65
Recettes . . . . .	190 »
Déficit . . . . .	<u><u>1.665<sup>f</sup> 65</u></u>

Journalistes . . . . .	1.431 »	}	1.665 65
Ecrivains . . . . .	234 65		

### Caisse des Journalistes.

*Exercice 1912.*

RECETTES.	
Solde de 1911 . . . . .	735 <sup>f</sup> 87
Rachats obligatoires . . . . .	100 »
— volontaires . . . . .	»
Cotisations . . . . .	1.500 »
Entrées . . . . .	75 »

Revenus.	
Ville de Paris . . . . .	32 70
Egypte unifiée . . . . .	80 62
— privilégiée . . . . .	300 05
Intérêts, comptes courants .	15 30
Divers { Virements . . . . .	1.149 14
{ Versements . . . . .	2.000 »
Total . . . . .	<u><u>5.988<sup>f</sup> 68</u></u>

DÉPENSES.	
Bureau central . . . . .	58 50
Annuaire de la Presse . . . . .	10 »
Imprimés . . . . .	158 60
Contribution à la Caisse des	
Retraites (1) . . . . .	130 »
Subvention à la Caisse de	
Prévoyance . . . . .	225 »
Contributions aux frais gé-	
néraux . . . . .	1.431 »
Total . . . . .	<u><u>2.013<sup>f</sup> 40</u></u>
Somme disponible . . . . .	3.975 38
Total égal . . . . .	<u><u>5.988<sup>f</sup> 68</u></u>

(1) Soit 25 0/0 sur 210 cotisations = 630 francs  
— 500 francs pour frais de gestion.

### Caisse des Ecrivains.

*Exercice 1912.*

RECETTES.	
Solde de 1911 . . . . .	150 <sup>f</sup> 25
Cotisations perçues . . . . .	200 »
Entrées . . . . .	»
Revenu des valeurs . . . . .	48 »
Total . . . . .	<u><u>398<sup>f</sup> 25</u></u>

DÉPENSES.	
Contribution à la Caisse de	
Prévoyance . . . . .	75 <sup>f</sup> »
Contribution aux frais géné-	
raux . . . . .	234 65
Total . . . . .	<u><u>309<sup>f</sup> 65</u></u>
Solde disponible . . . . .	88 60
Total égal . . . . .	<u><u>398<sup>f</sup> 25</u></u>

La Caisse des Ecrivains possède en outre trois obligations dont la valeur d'achat est de :

Deux obligations de la	
Ville de Paris . . . . .	780 <sup>f</sup> »
Une obligation des che-	
mins de fer de l'Est 5 0/0 . .	643 40
Total . . . . .	<u><u>1.423<sup>f</sup> 40</u></u>

### Caisse de Retraites.

*Exercice 1912.*

MOUVEMENT DES CAPITAUX.

Au 31 décembre 1911, le solde était

de.....	14.239 <sup>f</sup> 80
Crédit Foncier :	
Remboursement 1 obligation Ouest ancien .....	491 90
Remboursement 3 obligations Yunnan .....	1.492 60
Total .....	16.224 <sup>f</sup> 30

## REMPLOIS EFFECTUÉS.

Crédit Foncier, compte 308 :	
Achat de 32 obligations Afrique occidentale... 14.259 <sup>f</sup> 60	
Achat de 1 obligation Ouest ancien .....	426 80
Achat de 3 obligations Yunnan.....	1.229 05
Frais et droits de conversion	1 65
	15.917 <sup>f</sup> 10
Somme disponible le 31 décembre 1912 .....	307 <sup>f</sup> 20

Messieurs,

L'aridité de ces chiffres n'appelle pas vos applaudissements, mais elle nécessite une petite conclusion que vous me permettez de faire sous forme de souhait. Vous avez dû voir qu'au chapitre « dons », dans l'énumération du rapport de votre trésorier, il y a toujours un *zéro*, et voilà pourquoi nous pouvons bien appeler à notre secours un Pierpont-Morgan catholique qui daignerait un jour se souvenir de notre Corporation et la faire son héritière.

Ah ! ce matin, Messieurs, une voix rudement éloquente, autorisée et surnaturelle, celle de notre éminent aumônier, disait à tous que nous trouverions notre récompense dans les cieux, et il est certain que celle-là ne nous échappera pas, nous en sentons le prix et en remercions Dieu. Mais vous permettez bien à votre Trésorier, soucieux des intérêts corporatifs, d'ajouter que Dieu bénirait aussi, récompenserait sûrement aussi, le riche chrétien à qui viendrait la douce inspiration de sustenter un peu les soldats de notre bataillon tou-

jours à l'avant-garde et toujours au danger. Ce serait bien, ce serait justice de s'intéresser aux épouses, mères, enfants que nous voyons, Messieurs, vous le savez, dans les larmes et dans la détresse, parce que leur mari ou leur père, — nos confrères de la Corporation, — sont tombés épuisés après une rude vie de labeur...

Sans doute ils ont défendu l'Église et fait leur devoir, mais ils ont défendu la liberté la propriété et le portemonnaie... des autres...

Le Pierpont-Morgan catholique qui coucherait sur son testament la Corporation des Publicistes chrétiens aurait sa place au livre d'or et au livre de Vie, car en somme il aurait été *fidèle* à des amis qui se battent pour lui, et je vous dis que Dieu récompenserait cette vertu de fidélité, si rare en nos temps modernes, et qui fut pourtant si française...

A notre prochaine assemblée, si la parole pouvait être au Pierpont-Morgan catholique...

Après la lecture de ces différents rapports, les deux syndicats ont procédé au renouvellement annuel de leurs conseils.

Le Syndicat des Journalistes a réélu MM. Mollet, Sallé, Tournier et Veuilot, dont le mandat, venant à expiration cette année, était renouvelable.

Le Syndicat des Ecrivains a réélu, dans les mêmes conditions, MM. le chanoine Fonsagrives, Harel et de Tinseau.

A cet instant de la réunion, le R. P. Janvier est entré dans la salle des séances. Il a été l'objet d'une ovation générale et chaleureuse. Tous les membres présents de la Corporation tenaient à lui manifester la satisfaction profonde avec laquelle ils ont accueilli la désignation faite, à la demande du Conseil corporatif, par S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris.

Ce témoignage de respectueuse et

sympathique admiration a trouvé son expression la plus exacte et la plus éloquente dans la bouche de M. Tournay.

Voici en quels termes le président des Publicistes chrétiens a souhaité la bienvenue au nouvel aumônier de la Corporation :

Mes chers confrères,

Je vous convie tous à remercier, une fois de plus, le Bon Dieu, de la grâce qu'il nous fait de nous accorder un aumônier selon son cœur.

Nous l'avons vivement désiré, nous l'avons instamment appelé; grâce à la haute et bienveillante décision de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Amette, nous le possédons.

En la personne du Révérend Père Janvier, nous avons l'aumônier qui peut le mieux satisfaire à nos besoins. Comme moine, toujours sur la brèche, il est très façonné à la lutte; il saura donc nous défendre, comme il s'est défendu lui-même, et nous guider, sûrement, dans les voies de Dieu.

Nous lui demandons, aujourd'hui, d'adresser, en notre nom, tous nos remerciements à ses supérieures hiérarchiques et d'offrir, de façon toute filiale, au vénéré Cardinal et Archevêque de Paris, l'expression de notre profonde reconnaissance pour la décision qu'il a si bienveillamment prise à notre endroit. (*Longs applaudissements.*)

RÉPONSE DU R. P. JANVIER

Monsieur le Président,

Comme je vous l'ai dit, lorsque vous m'avez fait l'honneur de me rendre visite, j'ai accepté sans arrière-pensée la fonction d'aumônier des *Publicistes chrétiens*. Je l'ai acceptée parce que vous me l'aviez offerte à l'unanimité et parce que Son Eminence, Monseigneur le Cardinal Archevêque de Paris, auquel je suis attaché par tant de respect et

tant d'affection, m'a demandé de me rendre à votre désir.

J'apporte à tous les membres de votre *Corporation* l'expression de ma vive sympathie et de mon total dévouement, on ne peut être un bon chrétien, à plus forte raison un bon prêtre, un bon moine sans s'intéresser à la vie, aux travaux de la Presse catholique. C'est pourquoi depuis longtemps mon attention vous suit affectueusement, mais à un titre nouveau vous aurez le droit de compter sur moi, d'exiger de moi un concours exceptionnel, j'espère, avec la grâce du ciel ne point tromper votre confiance.

Si j'en crois ceux qui, parmi vous, m'ont livré le secret de leurs cœurs, votre métier est souvent rude. Lorsque vous avez fait de votre mieux pour défendre le vrai et le bien, vous ne trouvez pas toujours auprès de vos frères l'approbation qui soutiendrait votre courage. Vous vous heurtez à des critiques, à des hostilités; les uns vous reprochent votre intransigeance, les autres votre condescendance, et il est peut-être des jours où vous vous sentez tristes et abandonnés.

Mon rôle sera de vous accueillir, de vous consoler avec une sincère sollicitude, de vous montrer sans cesse. Celui qui a été dans l'histoire le plus puissant propagateur de la lumière et, en même temps, le plus méconnu de tous les êtres, qui n'a pu faire pénétrer dans le monde son Evangile qu'en le trempant dans son sang, de vous rappeler que les articles sortis de votre plume seront d'autant plus bienfaisants qu'ils auront été conçus et écrits dans la souffrance, que vous serez des publicistes d'autant plus influents que vous vous montrerez les imitateurs plus fidèles du Christ-Sauveur. (*Vifs applaudissements.*)

Tout à l'heure, votre Président si cher à la Presse catholique, si populaire dans toute la Presse Française, saluait en moi un Père, je m'effor-



cerai de mériter ce titre et de vous prouver par des actes la vérité de mon affection. (*Applaudissements.*)

Puisse Notre-Seigneur bénir ma bonne volonté, inspirer mon zèle, mon ministère auprès de vous, et m'accorder la grâce de servir efficacement les intérêts spirituels de chacun de vous et de la Corporation toute entière. (*Applaudissements.*)

## LE BANQUET

Le banquet n'a point failli aux traditions de cordial et fraternel entrain que nos dîners mensuels ont consacrées depuis longtemps.

Au dessert, notre président s'est levé de nouveau.

### TOAST DE M. TAUNAY

C'est avant tout, mes chers confrères, un unanime, un chaleureux salut que nous devons adresser, ici, à notre nouvel et vénérable aumônier, le Révérend Père Janvier. Nous avons profondément goûté ce matin, devant l'autel, sa persuasive éloquence; sa délicate allocution de ce soir, lors de sa venue au Conseil, est allée au plus profond de nos âmes. Plus il se rapprochera de nous, comme il le fait aujourd'hui, plus, ainsi, il appréciera la place de choix que nous lui faisons dans nos âmes, l'affection que nous avons tous pour sa personne, l'estime profonde que nous accordons à son caractère.

C'est à l'heure où, en quelque sorte, à la suite de ses deuils et de ses grandes commotions, nous revivons notre chère association, où nous procédons — je ne dirai pas à un examen de conscience, mais à une mise générale au point de nos œuvres, que le Père Janvier vient à nous.

Il y vient, bien drapé, dans sa robe de dominicain, cette belle robe blanche, ce drapeau, que nous aimons, de Lacordaire à Janvier, à voir si

largement flotter dans la chaire de Notre-Dame. La pensée de notre insigne Basilique et de ses mémorables conférences, nous amène tout naturellement, très directement, à Ozanam ! Tout notre désir, en cette année commémorative, serait, comme publicistes, de le mettre, autant qu'il le mérite, et pour la postérité, dans le plus saisissant relief.

Je ne puis ici, comme je le voudrais, m'étendre sur les deux œuvres divines que sont les Conférences de Notre-Dame, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; mes paroles seraient incolores auprès de celles que vous devez, que vous allez entendre : vous m'excuserez, cette fois. Je tiens cependant à souligner ce fait bien consolant, de nos jours, qu'Ozanam est célébré par tous, à cette heure, aussi bien par les amis que par les contradicteurs, avec une merveilleuse équité. Il sera glorifié, dans l'avenir, par tous ceux qui ont le zèle de Dieu, le souci de son règne intégral et définitif sur la terre (*Longs applaudissements.*)

Pour attester, au mieux, combien nous sommes reconnaissants à notre vénéré Pasteur, le cardinal Amette, de l'affection qu'il nous porte, nous nous ferons, en tant que publicistes, ses modestes collaborateurs, ses dévoués auxiliaires. Touchés, comme nous le fûmes tous, à la lecture de sa lettre pastorale de Carême, pénétrés de sa définition, si saillante, de l'esprit chrétien, nous nous rendrons tous à ses conseils, à ses vœux; nous conformerons nos pensées et nos sentiments, nos paroles et nos écrits aux principes de l'Évangile qu'il nous rappelle si pratiquement, si éloquemment, nous nous efforcerons, surtout, d'épandre, inlassablement, la plus salutaire doctrine, par la Presse (*Applaudissements répétés.*)

Nous ne pouvons laisser venir en France, sans nous incliner tout particulièrement, très respectueusement devant lui, l'éminent légat du Souverain Pontife. Nous le ferons demain

de plus effective façon, puisque, grâce à l'efficace intervention du Révérend Père Janvier, ce dont nous le remercions encore, nous aurons audience demain même. Nous nous autoriserons, pour cette insigne manifestation, de vous tous, mes chers confrères, et nous adresserons ainsi, au représentant officiel de Sa Sainteté Pie X, notre filial salut.

Dans un instant, à l'heure où selon l'usage le toast au Souverain est porté, je vous convierai à vous lever en l'honneur de Sa Sainteté Pie X, le Pape si glorieusement régnant. Vous formulerez ainsi, avec moi, pour Lui, les vœux les plus cordiaux et les plus sincères ; nous prions tous, du même cœur, le Bon Dieu, de rétablir sans délai, dans toute son intégrité, la santé de Celui qui le représente si vaillamment sur la terre (*Triple salve d'applaudissements.*)

Le plus imprescriptible sentiment d'équité corporative nous entraîne ce soir à féliciter, autant qu'il le mérite, M. le baron du Teil, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur. Il est, entre nous tous, l'un des meilleurs, des plus braves, l'un des plus assidus, toujours, au labeur, l'un de ceux qui, selon le vœu de notre archevêque, sont le mieux pénétrés de l'esprit chrétien. Il est honoré aujourd'hui, félicitons-nous-en, car nul n'a voulu porter plus loin, en gagnant plus grand nombre d'âmes, le règne du Christ ! Grâce à nos saints missionnaires, dont il s'est fait le champion, grâce à l'œuvre antiesclavagiste qu'il sert, avec si grand zèle, dans cette Afrique, où nous possédons tant de terres, où nous faisons tant de bien, où nous voulons, il le faut, la civilisation pour le noir, nous pouvons espérer la pénétration de l'esprit chrétien.

Nous offrons donc à M. du Teil, le champion du Bon Dieu chez les Africains, nos sincères félicitations pour la distinction qu'il mérite si bien. (*Longs applaudissements.*)

Et maintenant, Messieurs, je re-

viens à Ozanam, si justement acclamé aujourd'hui pour avoir bien servi l'Eglise, j'y reviens pour parler d'un homme non moins fervent, dont la France, le monde catholique, devront s'occuper bientôt, parce que, lui aussi, pendant toute sa vie, au prix de tous les labeurs et de toutes les contradictions, tint la tête de tous les défenseurs de l'Eglise.

Il fit honneur à la plume, il nous appartient par là même ; glorifions donc unanimement, et sans divergence d'école, autant que son caractère l'exige et que son talent l'impose, cet invincible défenseur des droits intégraux du Pape ! (*Applaudissements répétés.*)

C'est le centenaire d'Ozanam, ce printemps, ce sera le centenaire de Louis Veillot à l'automne, puisse Sa Sainteté, si nos temps troublés le permettent, envoyer à Paris un nouveau légat pour glorifier le grand serviteur du Christ que fut Louis Veillot, et pour graver ineffaçablement son nom sur le socle du monument qu'on lui doit.

Je sais déjà qu'en son pays, on érigeria sa statue, que des fêtes seront célébrées alors. A Paris, nous solliciterons de tous ceux qui, sans acception de parti, ont, au cœur, les généreuses traditions de la presse, les hautes envolées du bien, l'apposition d'une plaque sur la maison où s'éteignit Louis Veillot. Sans doute, aussi, la ville de Paris, soucieuse de sa renommée, imposera le nom de Veillot à l'une de ses voies, pour perpétuer sa mémoire. (*Applaudissements répétés.*)

Les universitaires, les hommes d'œuvres, ont été assez convaincants, assez touchants, pour assurer à Ozanam l'envoi d'un légat ; en nous inclinant devant le Souverain Pontife, et en le priant, à notre tour, nous obtiendrons sûrement de lui, pour notre haut confrère et maître, Louis Veillot, une équivalente manifestation de bonté. (*Nouveaux applaudissements.*)

Unissez-vous à moi en un même élan de profond respect et d'amour, d'infini désir du bien, de filial sentiment de fidélité catholique, pour demander au Bon Dieu d'accorder au Pape, qui nous gouverne, la vie la plus longue, la plus belle, la plus fructueuse, la plus ensoleillée, la plus douce qui soit.

Je vous propose de vous lever tous en l'honneur de Pie X et de faire, de cette manifestation un acte de foi dont le Révérend Père Janvier, par le canal du cardinal Légat, voudra bien informer le Souverain Pontife.

L'assemblée, immédiatement debout, pousse des vivats en l'honneur du Pape.

#### TOAST DU PÈRE JANVIER

Je vous remercie, Monsieur le Président, des paroles aimables que vous venez de m'adresser. Vous le savez déjà, vos sentiments trouvent en moi des échos qui leur répondent et ma sympathie a besoin de s'affirmer pour vous comme la vôtre s'est affirmée pour moi.

Je ne manquerai pas de porter à Son Eminence le Prince-Légat les hommages et la reconnaissance de la Corporation et de lui demander pour chacun de nous une nouvelle bénédiction.

Je lève mon verre en l'honneur de l'association des *Publicistes chrétiens*. Je demande à Dieu d'unir ses membres dans l'amour des vérités naturelles et surnaturelles que tout catholique est tenu d'accepter, dans la défense des droits sacrés et des libertés nécessaires que tout catholique est rigoureusement obligé de réclamer et d'exiger pour l'Église, car, si la Presse croyante obtenait que ces vérités fussent reconnues, que ces droits et ces libertés fussent respectés, elle aurait rempli sa mission et rendu un service immense à notre pays et aux âmes.

Je demande à Dieu que, serrés aux pieds de la Croix, frémissants sous

le même souffle apostolique, n'ayant qu'une âme et qu'une voix, nous goûtions les douceurs de la victoire après avoir bu tant de fois aux sources amères de la douleur, après avoir vécu si longtemps dans les humiliations de la défaite. (*Applaudissements.*)

Je m'associe volontiers aussi aux vœux de M. Taunay en faveur de Louis Veuillot.

Ayons le cœur assez large pour saluer avec enthousiasme les grands chrétiens qui ont rempli le XIX<sup>e</sup> siècle de leur gloire. Montalembert, Ozanam, Louis Veuillot, le Père Lacordaire, le Père de Ravignan, M<sup>rs</sup> Dupanloup et M<sup>rs</sup> Pie, — je cite ceux dont les noms reviennent à mon esprit — ont vaillamment lutté, ont magnifiquement servi la cause de Dieu et la cause de la France. Il n'est pas nécessaire d'oublier les uns pour exalter les autres. Chacun d'eux avait des défauts qui nous permettent de faire des réserves, mais chacun d'eux aussi avait des qualités exceptionnelles auxquelles il faut rendre hommage et qu'il faut imiter. C'est en rappelant leur mémoire et leurs nobles gestes que nous exciterons notre génération à suivre leurs exemples, et que nous apprendrons nous-mêmes à combattre pour les causes qui leur ont été si chères. (*Longs applaudissements.*)

Si Ozanam a été l'écrivain aimable, le professeur intrépide, le fondateur des admirables conférences de Saint-Vincent de Paul, l'apôtre qui, par son ardeur apostolique a su gagner tant de sympathies au Christianisme, Louis Veuillot s'est montré le champion indomptable de l'orthodoxie, l'adversaire héroïque du mensonge et de l'impunité, le soldat le plus fier de la Papauté, le Roi des Publicistes. Je ne suis pas embarrassé pour associer ces deux noms dans une même vénération, pas plus que je n'eusse été embarrassé pour louer Charles de Montalembert, le P. Lacordaire, le P. de Ravignan, l'évêque d'Or-

léans après avoir loué l'abbé de Solesmes ou l'évêque de Poitiers. Nous nous sommes unis pour célébrer le centenaire de Frédéric Ozanam, je vous invite à préparer tous, de concert, le centenaire de Louis Veillot. En honorant ces hommes illustres, ces serviteurs insignes de la France, de l'Église, des âmes, nous rendrons un culte au Dieu qui a inspiré leurs actes les plus éclatants et qui, après les avoir soutenus dans la lutte, les récompense et les couronne dans son royaume. (*Vifs applaudissements.*)

*M. Taunay.* — Pour les prémices de votre ministère près de la Corporation des Publicistes chrétiens, mon Révérend Père, nous sollicitons tous, du même cœur, votre paternelle bé-

nédiction, pour nous, pour nos familles, pour notre œuvre ; nous nous agenouillons pour la recevoir.

Au R. P. Janvier, chaleureusement applaudi, succéda M. le baron Joseph du Teil. La décoration qu'il venait d'obtenir, après l'avoir dès longtemps méritée, avait permis à M. Taunay d'exprimer une fois de plus au vice-président du Syndicat des Écrivains français les sentiments d'affectueuse estime dont il est entouré dans la Corporation. Notre cher et très distingué confrère, après avoir affirmé sa reconnaissante émotion, nous intéressa très fortement par une rapide et vivante causerie sur cette grande œuvre de civilisation africaine dont il est un des plus dévoués et des plus utiles artisans.





## III. -- LA VIE CORPORATIVE

de Mai à Novembre 1913.

### LES PUBLICISTES CHRÉTIENS chez le LÉGAT DU SAINT-SIÈGE

Cette belle assemblée du 1<sup>er</sup> mai eut un heureux lendemain.

Le vendredi 2 mai, le Conseil de la Corporation, sous la conduite de son président, M. Taunay, se rendait à la maison des Lazaristes, où il était introduit, par le R. P. Janvier, auprès de S. Em. le cardinal Vannutelli.

Dans une de ses improvisations pleines de chaleur et de force, où il excelle particulièrement, M. Taunay affirma au représentant du Pape, en le priant d'en vouloir bien déposer l'expression aux pieds de Sa Sainteté, les sentiments de dévouement filial et d'obéissance absolue dont tous les publicistes chrétiens sont animés pour la personne et l'autorité du Souverain Pontife.

Le cardinal répondit, avec une satisfaction manifeste et une bienveillante affabilité, qu'il se sentait profondément ému de ces témoignages d'attachement et de soumission, qui, d'ailleurs, ne le surprenaient pas dans la bouche des publicistes chrétiens. Il promit, en termes pleins de chaleur et d'affection, d'en rapporter l'attestation au Saint-Père et il daigna enfin profiter de cette circonstance pour déclarer combien il était heureux, combien il était touché des démonstrations d'amour et de respect dont le Légat du Saint-Siège avait été l'objet pendant son séjour à Paris.

Après cette allocution, le cardinal se fit présenter chacun des membres du Conseil et, pour chacun d'eux, il

trouva des paroles de félicitations et d'encouragement, qui ne sauraient être oubliées.

Il termina par une bénédiction qui, des membres présents, s'étendait à la Corporation tout entière, pour l'affermir en ses résolutions, la soutenir dans ses combats, la consoler dans ses épreuves.

### LE PÈLERINAGE de MONTMARTRE

C'est en grand nombre, ainsi que chaque année, que les membres de la Corporation se retrouvèrent, accourus de province autant que de Paris, au pèlerinage traditionnel du Sacré-Cœur.

Notre pieux rendez-vous annuel avait été fixé cette année au dimanche 29 juin.

A la Basilique, où M. le chanoine Crépin, supérieur des chapelains du Vœu national, nous reçut avec sa bonne grâce coutumière, ce fut M. le chanoine Fonssagrives qui célébra le Saint-Sacrifice.

Après l'Évangile, s'avancant jusqu'au bord du sanctuaire, le R. P. Janvier nous adressa une grave et pénétrante exhortation. Ce fut dans le Sacré-Cœur de Jésus qu'il puisa les lumières et les élans dont sa forte doctrine, interprétée par sa haute éloquence, éclaira nos intelligences et souleva nos âmes. Une fois de plus, il grava dans nos esprits le caractère surnaturel de notre mission, disons mieux, de notre apostolat, et il sut nous inspirer les éner-

gies nécessaires pour conformer à cet idéal l'exercice de notre profession.

C'est tout nourris de ce substantiel enseignement, c'est tout animés de cette décision vigoureuse, que nous nous associâmes, au pied du Très Saint-Sacrement exposé sur l'autel, à l'acte de consécration lu, d'un accent ému et ferme, par Victor Tournay.

Quelques instants plus tard, nous nous retrouvions, au nombre d'une soixantaine, au Rocher Suisse.

Autour de notre président, nous pouvions saluer, à la table d'honneur, le R. P. Janvier, MM le chanoine Fonsagrives, l'abbé Soulange-Bodin, président du Comité diocésain de la presse, de Gailhard-Bancel, député, Challamel, conseiller général, le duc des Cars, Eugène Tavernier, notre confrère canadien Montpetit, professeur à la célèbre Université Laval, etc., etc.

Au dessert, M. Tournay, avec son habituel entrain, ouvrit le feu des toasts. C'est d'abord l'hommage au Souverain Pontife, qui le premier s'impose à notre culte et pour qui le cœur de notre président trouve encore de nouvelles affirmations d'amour, et de fidélité ; c'est l'évocation reconnaissante et attristée du souvenir toujours vivace de Victor de Marolles ; ce sont des souhaits affectueux pour la prompte guérison de notre cher vice-président, Remy de Simony, qui vient de subir, avec la courageuse sérénité d'un vrai chrétien, une grave opération. Puis, l'orateur adresse une délicate expression de gratitude au R. P. Janvier, qui nous a fortifiés de sa grande parole, et à l'abbé Soulange-Bodin, dont la présence avenante et serviable est aussi pour nous un réconfort. Il se tourne enfin vers quatre convives, qui lui rappellent, à des titres divers, ce centenaire de Louis Veillot, que la Corporation tient à célébrer dignement : François Veillot et Eugène Tavernier, ses neveux ; Lasnier, directeur de l'*Echo de Pithiviers*, le

représentant parmi nous du pays natal du maître, puisque celui-ci vit le jour à quelques kilomètres du chef-lieu du Gâtinais, dans la petite cité de Boynes ; et notre ami canadien, Montpetit, dont l'archevêque de Montréal a fait choix pour célébrer Louis Veillot sur les rives du Saint-Laurent. Le Canada ! M. Tournay ne saurait manquer si bonne occasion d'affirmer chaleureusement, pour la France nouvelle, la fidèle affection de ce qu'il y a de plus traditionnel et de plus sain dans la vieille patrie. Aussi se déclare-t-il heureux d'apprendre que Montréal, en même temps que Paris, fêtera le centenaire de Louis Veillot. Ce centenaire, il faut, déclare-t-il en terminant, que la Corporation soit la première à le commémorer ; tous les journalistes, à quelque parti qu'ils se rattachent, ont le devoir d'attester leur admiration pour ce roi de la presse ; et, plus que tous autres, les Publicistes chrétiens sont tenus de rendre hommage à l'intrépide défenseur de l'Église.

A cette vibrante allocution, le R. P. Janvier, qu'on attend à l'inauguration du monument de Paul Leroche, ne peut répondre que par un mot très bref. Il se contentera donc, à la veille de ce mois de juillet qui ouvre les vacances, de souhaiter aux apôtres du livre et du journal un repos dont ils ont grand besoin. Car il sait de quels travaux, de quelles amertumes, de quelles souffrances parfois, est traversée la vie de ces laborieux champions du droit et de la vérité. Et c'est précisément l'un des motifs qui attachent son cœur à leur Association. Que, du moins, dans leurs fatigues et dans leurs inquiétudes, ils relèvent les yeux vers leur modèle, Louis Veillot ! Car, une fois de plus, le P. Janvier tient à saluer cette illustre mémoire et à répéter combien il se réjouit de s'unir à la Corporation dans l'année d'un tel centenaire.

Représentant de la famille du maître, en même temps que secrétaire

de la Corporation, M. François Veillot voulut, à son tour, au nom de la première, remercier la seconde. Il ne le fit point, toutefois, sans indiquer qu'il ne prétendait nullement accaparer cette gloire catholique et nationale au profit de ceux qui ont l'honneur de porter ce grand nom. Louis Veillot n'appartient à personne, ou plutôt il appartient à tous les catholiques. Et c'est justement pour cette raison, que ses héritiers sont heureux de voir la Corporation des Publicistes chrétiens, c'est-à-dire la presse catholique en sa plus large acception, revendiquer l'un des premiers rangs dans la célébration du centenaire. Par le souci de la dignité professionnelle et par l'ardeur des convictions militantes, elle incarne, en effet, l'esprit de Louis Veillot.

Ce centenaire, c'est Boynes-en-Gâtinais, pays natal de Louis Veillot, qui, vers le début d'octobre, en sonnera les premières vêpres. Et notre excellent confrère Lasnier, qui s'occupe avec un dévouement inlassable autant qu'avisé, de préparer cette fête locale, invite tous les membres présents à y prendre part. Il évoque, à ce propos, dans une allocution tour à tour gracieuse et piquante, la bourgade beauceronne où Louis Veillot naquit en 1813; il fait surgir à nos yeux l'humble demeure du charron, aux fenêtres encadrées de chèvrefeuille, que le maître a dépeinte avec une si délicate émotion dans l'Introduction de *Rome et Lorette*. Il retrace les premières années du futur journaliste, à l'ombre du clocher natal. Et les applaudissements dont on accueille sa causerie témoignent du plaisir qu'on a goûté à l'entendre.

On n'éprouve pas une satisfaction moins vive à écouter M. Montpetit. C'est le très distingué professeur canadien qui clôt, en effet, la série des toasts. Il nous parle, avec une harpe profond et prenant, de cette France lointaine, où toute une élite s'est formée, se maintient, se développe à la

lecture de nos grands écrivains catholiques, et notamment de Louis Veillot. Il nous supplie de ne pas croire les informateurs superficiels ou malintentionnés, qui s'en vont répétant que le Canada français s'anglicise et qu'il se détache de la mère-patrie. Mais il demande instamment, aux Publicistes chrétiens de la vieille France, de garder aussi leur affection, toujours vivace et féconde, à leurs frères éloignés. Et c'est avec une véritable émotion que M. Montpetit termine son discours, admirable couronnement de cette belle journée.

## LA RETRAITE

Quelques jours plus tard, une trentaine de confrères étaient de nouveau réunis sous les ombrages de la villa Béthanie, à Montsault.

Pour la troisième fois, une retraite était donnée aux journalistes catholiques en cette demeure hospitalière et souriante.

C'est une nouvelle tradition qui s'implante, au sein de la Corporation; et trouvant parmi nous un sol bien préparé, elle y jette de fortes racines. En 1911, autour de notre cher et vénéré fondateur, dont la verte vieillesse inaugura ces pieux et fortifiants exercices, nous ne dépassions guère la quinzaine; en 1912, la vingtaine était franchie; cette année, je le répète, on touchait à la trentaine.

Comme les deux première fois, M. le chanoine Couget dirigeait les retraitants. Quant au prédicateur, il suffit de le nommer: c'était notre aimé confrère, M. l'abbé Loutil, Pierre l'Ermite.

Ce nom seul, par tout ce qu'il évoque à l'esprit de verve jaillissante et d'exquise délicatesse, indiquera, sans autre éloge, le charme et le profit que les hôtes de Montsault retirèrent de ces trois journées de prédications et

de méditations, trop courtes à leur gré.

Ils ne s'éloignèrent point de Montsoult sans se promettre d'y revenir, en 1914, et d'y attirer de nouveaux retraitants. Leur résolution puisse-t-elle être tenue, leur propagande couronnée de succès !

## LE CENTENAIRE de LOUIS VEUILLOT

Le Conseil corporatif a donc décidé que les Publicistes chrétiens célébreraient la mémoire de celui qu'ils tiennent à bon droit pour leur maître.

La forme qu'elle a résolu de donner à cet hommage est celui d'un monument commémoratif qui doit être érigé par souscription, dans la ville natale de Louis Veillot.

Déjà, un Comité s'est constitué : déjà un appel a été lancé aux catholiques, à tous les bons Français ; déjà près de vingt mille francs ont été recueillis.

La souscription reste ouverte, au bureau de notre confrère Octave Chambon, trésorier de la Corporation, 14, rue de l'Abbaye.

Plus tard, au cours de l'an prochain, nous l'espérons, la Corporation conviera ses membres à se réunir à Boynes, pour assister à l'inauguration du monument.

Mais elle n'a pas voulu ajourner, jusqu'à cette date relativement lointaine, son pèlerinage au berceau du grand journaliste.

Le dimanche 5 octobre, un grand nombre de nos confrères étaient donc rassemblés dans la commune de Boynes, autour de notre président et de notre aumônier.

Il n'est pas nécessaire de retracer ici le compte-rendu de cette émouvante et superbe journée. Tous les membres de la Corporation en ont

regu, il y a quelques jours, la relation complète. Ils joindront cette brochure au présent Bulletin, dont elle ne forme, en réalité, que le supplément.

Mais, depuis le 5 octobre, une autre cérémonie des plus émouvantes, improvisée par M. Taunay, avec le prompt, généreux et très éloquent concours du R. P. Janvier, a, pour la deuxième fois, attesté l'admiration que la Corporation des Publicistes chrétiens professe à l'égard de Louis Veillot.

Le 22 octobre, en effet, notre président débarquait à Rome, où il retrouvait notre aumônier, qui l'y avait devancé de quelques jours. Deux jours après, une note insérée dans l'*Osservatore Romano* annonçait que le 26, en la basilique de Sainte-Marie Majeure, une messe serait célébrée pour commémorer le centenaire du baptême de Louis Veillot et que le R. P. Janvier y prendrait la parole.

L'église de Sainte-Marie-Majeure avait été choisie à dessein. C'est là, en effet, que, pendant les fêtes pascales de l'année 1838, Louis Veillot, converti de la veille, fit sa communion de retour, la deuxième communion de sa vie, celle qu'il aime toujours à nommer sa véritable première communion.

Donc, le 26, à neuf heures du matin, une assistance nombreuse remplissait la chapelle Borghèse, une des plus spacieuses de l'illustre basilique. Bien qu'aucune invitation spéciale n'eût été envoyée, toutes les Congrégations de religieux français étaient représentées. On remarquait, dans le chœur, M<sup>sr</sup> Gauthey, archevêque de Besançon.

Après la messe, le R. P. Janvier prononça sur « Rome et Louis Veillot » une éloquente allocution. Dans la première partie de son discours, il parla d'abord de la conversion de Louis Veillot. Il le montra arrivant, incrédule, à Rome. Il analysa, d'après Veillot lui-même, les alternatives les plus diverses et les plus douloureuses



par lesquelles celui-ci passa avant de se rendre au Maître qui l'appelait avec un amour si irrésistible. Il raconta enfin l'entrevue avec le P. Rosaven, qui se termina par la confession décisive.

Le R. P. Janvier rappela, en second lieu, les liens indissolubles qui avaient attaché à Rome l'âme de Louis Veillot, les accents irrités dont se servit l'illustre écrivain pour flétrir les ennemis de Jésus-Christ ; il montra comment les paroles vengeresses qui faisaient pâlir et trembler les libres-penseurs et les impies étaient inspirées à Louis Veillot, non par la haine des personnes, mais par l'amour souverain de Jésus-Christ qui commandait son cœur. Il lut pour les droits du Saint-Siège, combattu même par ses amis qui se résignaient à l'amoindrissement de la Papauté. Il est dans le deuil quand la Papauté souffre et use des procédés les plus délicats pour consoler le Père des fidèles. Avec un dévouement sans bornes, il aima le Pape, que sainte Catherine de Sienne appelait le Christ en terre et qui, en droit et en fait, demeure parmi nous le suprême représentant de Dieu.

« Durant le cours de sa longue et laborieuse carrière, il se soumit aux enseignements du Docteur chargé par le ciel de nous instruire, aux ordres, aux conseils, aux indications du Chef chargé de nous gouverner. Il se soumit sans arrière-pensée, sans réserve, avec empressement, avec enthousiasme, et non en murmurant et en essayant d'esquiver partiellement les directions intellectuelles, morales, disciplinaires descendues du Vatican. Il se soumit et se fit le propagateur des idées, de l'esprit, des sentiments que le Saint-Siège voulait répandre. Jamais il ne remplît ce devoir d'une manière tiède, jamais il n'hésita à entrer dans la voie qu'on lui avait tracée. Les critiques, les persécutions ne le déconcertaient pas, il souffrait mille injures, il s'exposait à mille désagréments, mais il restait

irrévocablement attaché à sa ligne de conduite. Que de Rome on lui donnât raison ou qu'on lui donnât tort, que l'orientation reçue fût conforme ou contraire à ses opinions, à ses desseins, à ses intérêts, il s'inclinait. Que de faits je pourrais citer pour prouver cette affirmation ! Dans la question des Jésuites, en 1845, Louis Veillot se déclara pour la résistance absolue à la loi de proscription, mais le P. Roothan, de concert avec Grégoire XVI, se prononça pour des concessions. Louis Veillot ne se crut plus le droit de blâmer ce que le Saint-Siège avait au moins laissé faire. Lorsque fut discutée la loi de 1850, l'*Univers* combattit l'idée de transaction qu'on y avait introduite. Après le vote, Pie IX demanda aux catholiques de savoir se contenter d'une liberté imparfaite, recommanda l'union à tous. Louis Veillot s'empressa de publier les instructions pontificales en ajoutant : « Plus l'opposition à la loi a été vive et persévérante, plus il nous importe qu'aucun nuage ne puisse s'élever sur la sincérité, sur l'intégrité de notre soumission aux directions du Vicaire de Jésus-Christ. »

« Louis Veillot fut toujours sur la brèche quand il s'agit de défendre la majesté, les privilèges, l'indépendance du Siège apostolique. Il ne craignit pas de s'insurger crânement et au grand jour contre les pouvoirs politiques et intellectuels qui tentèrent d'empiéter et qui empiétèrent sur les droits du Docteur et du Chef de l'Eglise ; il n'hésita pas à combattre des amis qui se résignaient plus ou moins franchement à un amoindrissement de la Papauté, il ne cessa pas de crier au monde qu'abandonner le Pape, c'était, dans la même mesure, abandonner Dieu, trahir l'intérêt des âmes et même les intérêts des sociétés humaines. Lorsque les conspirations contre le Vatican avaient réussi, lorsque la force et l'injustice avaient triomphé, il souffrait et, de cent façons, il témoignait de son atta-

chement inébranlable au Père commun de la chrétienté.

« ... Et c'est à Rome que Louis Veillot avait puisé cet amour... »

Le P. Janvier exhorta, en terminant, ses auditeurs à chercher à Rome, comme Louis Veillot, l'amour du Christ et l'amour du Pape, à vouer un culte filial à Rome qui conduit à la Jérusalem céleste les disciples fidèles à sa doctrine, exécuteurs empressés et désintéressés de ses ordres.

---

## LE DINER DU 6 NOVEMBRE

---

Nos dîners du premier jeudi du mois ont repris le 6 novembre. Une cordialité très franche et tout intime a régné ce jour-là parmi les convives peu nombreux qui s'étaient réunis sous la présidence de M. Tastevin de Nouvel. Autour de lui, avaient pris place : M. le chanoine Fonsagrives ; MM. Chambon, Croisille, Paul Devigne, Fromm, Gautherot, Gibon, Latouche, George Lavergne, Paillart et François Veillot.

Au dessert, M. Tastevin de Nouvel, dans une improvisation, tour à tour très spirituelle et très émouvante, a salué les membres présents, puis, à la prière de tous, a revêtu pour nous les heures poignantes de la catastrophes de Melun, dont M<sup>me</sup> Tastevin de Nouvel n'a échappé que par un bienfait de la Providence et un admirable sang-froid. M. Georges Lavergne, se faisant l'interprète de tous, a chaleureusement félicité notre cher confrère et rendu grâce à Dieu de la protection qu'il lui avait accordée. Enfin, M. Croisille, au nom de nos confrères de province, a demandé, avec beaucoup de cœur et d'esprit, que, malgré les inévitables divergences qui nous séparent dans le libre champ des opinions, la plus fraternelle union ne cesse de régner entre nous.

Est-il besoin d'ajouter que le souvenir de nos chers morts n'a pas été absent de cette réunion de famille ? Tour à tour, M. Tastevin de Nouvel et le chanoine Fonsagrives ont évoqué avec tristesse et affection la physionomie si franche et si sympathique d'Espérance Tournier et un *De Profundis* a été récité pour le repos de son âme.

---

## LA MESSE DU 1<sup>er</sup> DIMANCHE DE NOVEMBRE

---

Le dimanche 2 novembre, dans l'oratoire du Cercle du Luxembourg, M. le chanoine Fonsagrives a célébré la messe corporative, en présence d'un certain nombre de confrères. Avant de monter à l'autel, il a demandé avec émotion les prières de l'assistance en faveur d'Espérance Tournier.

---

## ADMISSIONS ET CANDIDATURES

---

### *Syndicat des journalistes français*

Le conseil du *Syndicat des Journalistes français* a prononcé l'admission :

Dans la séance du 3 avril, de M. PIERRE GILLY, secrétaire de rédaction du *Télégramme de Toulouse*.

Dans la séance du 30 mai, de MM. ELIE JACQUET, rédacteur à la *Gazette du Centre*, à Limoges ; DE LACOSTE-LARYMONDIE, rédacteur en chef de *l'Eclair de l'Ouest*, et RENÉ POISSON, rédacteur du *Messager de Paris*.

Dans la séance du 6 novembre, le Conseil a enregistré les candidatures de MM. :

André Tavernier, rédacteur au *Journal de Roubaix*, né le 22 août 1884, présenté par MM. Edouard Drumont et Albert Monriot,

Marcel Auzillon, rédacteur à *l'Eclair de l'Est*, né le 17 mai 1885,

présenté par MM. Jules Dassonville et Armand Terrière ;

Albert Nicoleau, secrétaire de rédaction de *l'Express de l'Ouest*, né le 12 juin 1888, présenté par MM. Paul Dubié et Paul Devigne ;

Alfred Marie, rédacteur de *l'Arvanchin*, né le 31 mars 1872, présenté par MM. Paul Devigne et François Bazin ;

Abraham Lefebvre, directeur-propriétaire de la *Croix de Seine-et-Marne*, né le 7 mars 1864, présenté par MM. Henri Brun et Chaillouet ;

Jean-Jacques Tourret, rédacteur de *l'Express de Lyon*, né le 11 avril 1881, présenté par MM. A. Michelin et Paul Bailly ;

Bernard Hastings, co-directeur du *Var*, né le 24 avril 1879, présenté par MM. J. Hastings et E. Latil.

## CHRONIQUE CORPORATIVE

M. François Veillot vient d'achever la vie de *Louis Veillot*, commencée par son père, en publiant le tome quatrième de cet ouvrage. Le volume est précédé d'un Bref élogieux du Souverain Pontife, en l'honneur de Louis Veillot (Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette).

Paraissent, en même temps, à la même librairie, les tomes VIII et IX de la *Correspondance* de Louis Veillot.

C'est également chez Lethielleux que seront publiées, à partir du mois de janvier prochain, les *Œuvres Complètes* du grand écrivain (demander le prospectus détaillé à l'éditeur).

M. Paul Devigne vient de publier à la librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères (collection des grands hommes de l'Église au XIX<sup>e</sup> siècle), une biographie de *Charette et les Zouaves Pontificaux*. S. Em. le

cardinal de Cabrières a écrit la préface de ce livre.

M. Alfred Poizat vient de faire représenter avec succès, à la Comédie Française, sa tragédie de *Sophonisbe*.

M. l'abbé Loutil (Pierre Lermite), a été installé, le 15 octobre, comme curé de la grande et populeuse paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Montmartre.

## NÉCROLOGIE

### Espérance Tournier.

« Indépendant par sa situation, Tournier entra dans le journalisme, parce qu'il vit là le moyen de se dévouer à la cause religieuse et patriotique, dont nous sommes les soldats. »

C'est en ces termes que M. Tastevin de Nouvel, parlant au nom de la Corporation tout entière, devant le cercueil de notre dévoué confrère et cordial ami, célébrait le zèle et le désintéressement dont Espérance Tournier fit preuve, en embrassant la rude et laborieuse carrière du journalisme, et dont toute sa vie porte le témoignage.

M. Hervagault, qui fut son collaborateur à la *Croix*, a rappelé quel précieux concours il donna, treize années durant, à ce journal, par le sens clair et par l'entrain qu'il apportait dans la défense de ses convictions, si fermes et si ardentes.

La maladie, qui l'éprouvait depuis longtemps, et qui devait prématurément nous l'enlever, le contraignit à prendre, avant l'âge, une demie retraite ; il sut l'occuper encore, en rendant service à son journal, à ses amis, à notre association.

Membre du Conseil et bientôt secré-

taire de la Corporation, il nous offrit sans compter tout le jugement de son esprit, toute l'affection de son cœur.

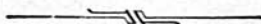
Ce cœur, très large et très sensible, avait d'inépuisables réserves de dévouement. Tous ceux qui l'ont connu de près attestent que, si la discrétion ne leur fermait les lèvres, ils pourraient fournir mille touchants détails sur cette charité généreuse et délicate.

Elle était intimement soutenue, constamment ravivée par une dévotion solide et profonde : chaque jour, Tournier égrenait tout son Rosaire.

La pensée de Dieu et la pratique du bien, quels puissants réconforts au milieu des douleurs et sous la menace de la mort !

« Tel il avait toujours été, témoin notre confrère Hervagault, tel il se montra jusqu'à la fin, bon et doux pour tous, même envers la souffrance qui, en ces derniers mois surtout, le tenaillait cruellement, même envers la mort dont il sentait l'étreinte se resserrer. Il l'envisageait en face, il en parlait volontiers et sans amertume, ainsi que d'une visiteuse attendue. Il croyait, en chrétien, au revoir sans fin par delà la tombe : comme elle le soutint et le consola, cette pensée consolera ceux au cœur desquels sa disparition prématurée met un deuil si profond. »

---





# CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

ANNUAIRE 1913-1914 <sup>(1)</sup>

## STATUTS ET RÈGLEMENTS

### STATUTS DE L'UNION

1. Entre le *Syndicat des journalistes français* et le *Syndicat des écrivains français*, il est formé une Union syndicale, sous le nom de *Corporation des publicistes chrétiens*.

2. Cette Union a pour but d'établir un concert pour l'étude et la défense des intérêts économiques et financiers communs aux deux syndicats.

3. L'Union est administrée par un Conseil formé des Conseils des deux syndicats. Ce Conseil nomme son bureau composé d'un président, vice-président, secrétaire, trésorier.

4. Le Conseil peut admettre des membres honoraires payant une cotisation annuelle de dix francs.

5. Il dirige et administre un *Bulletin* commun aux deux syndicats.

6. Il statue sur les réunions, les banquets et les fêtes communes.

7. Les dépenses afférentes à l'Union sont couvertes par les cotisations des membres honoraires, et par le concours des deux syndicats proportionnellement au nombre de leurs membres.

8. L'Union peut avoir des correspondants étrangers payant cinq francs par an pour l'abonnement au *Bulletin*.

9. Il institue également des comités ou conseils juridiques et médicaux communs aux deux syndicats.

10. Il prend toutes mesures nécessaires pour assurer la prospérité de l'Union.

### COUTUMIER CORPORATIF

#### Messes et cérémonies religieuses.

Chaque premier vendredi du mois (sauf exception éventuelle), il est dit une

(1) L'annuaire publié dans ce numéro est valable jusqu'au 31 décembre 1914.

messe par M. l'Aumônier aux intentions de la Corporation ou pour les défunts.

En outre, des instructions sont données par M. l'Aumônier à des jours indiqués d'avance par le *Bulletin*.

Chaque année, au mois de juin, la Corporation se réunit pour une messe, suivie de salut et de consécration au Sacré-Cœur, dans la basilique de Montmartre.

Un banquet a lieu à l'issue de la cérémonie.

#### Assemblées générales.

La Corporation et les Syndicats tiennent leurs assemblées générales, suivies d'un banquet, un des premiers dimanches de mars.

#### Dîner mensuel.

Chaque mois, sauf pendant les vacances, un dîner intime réunit les membres de la Corporation et leurs invités.

### LES COTISATIONS

Les membres de la Corporation doivent adresser au trésorier de la Corporation, M. Octave Chambon, 14, rue de l'Abbaye, Paris, le montant de leur cotisation, avant la date du 1<sup>er</sup> avril.

Passé ce délai, il est autorisé à leur faire présenter une traite aux frais du destinataire.

La cotisation pour les journalistes est de 12 francs ; pour les écrivains, de 5 francs ; s'il s'agit d'adhérents à la caisse de prévoyance dont il est question plus loin, elle est majorée de 3 francs.

### CARNET D'IDENTITÉ

Un carnet d'identité est délivré, sur demande, aux membres des syndicats. Il assure des entrées gratuites, pour certaines expositions, manifestations ou fêtes.

**Service de publicité.**

La Corporation, par le moyen du *Bulletin*, sert d'intermédiaire entre les journaux et ses membres pour la publication et la reproduction de leurs œuvres.

**Caisse de prévoyance.**

Une caisse de prévoyance est constituée, pour les cas de chômage, maladie ou décès, au profit de ceux qui versent une souscription annuelle de 3 francs.

**CAISSE CORPORATIVE DE PRÉVOYANCE****RÈGLEMENT****ARTICLE 1<sup>er</sup>.**

§ 1<sup>er</sup>. — Une Caisse corporative de prévoyance est fondée au profit des membres de la Corporation des publicistes chrétiens qui s'obligent à verser une contribution personnelle de 3 francs, en même temps que leur cotisation annuelle, ou une somme de 25 francs une est donnée.

§ 2. — En outre de ce versement, elle est alimentée :

a) Par une contribution annuelle de chaque syndicat, du cinquième de ses cotisations et de ses revenus disponibles, déduction faite des dépenses nécessaires au fonctionnement des syndicats ; dépenses à fixer chaque année par le bureau de chaque syndicat.

b) Par des dons volontaires, souscriptions, bénéfices de toutes sortes.

**ARTICLE 2.**

§ 1<sup>er</sup>. — Au décès de chacun des associés, cette Caisse sera débitée d'autant de fois un franc qu'il y aura de souscripteurs, sous déduction d'une retenue fixée au commencement de chaque année par le Conseil, d'après l'importance des décès de l'année précédente.

§ 2. — Cette somme est mise en réserve au profit des personnes suivantes :

a) En premier lieu, la veuve du défunt.

b) A défaut de veuve, les enfants.

c) A défaut d'enfants, les membres de la famille à sa charge.

d) Lorsqu'il n'y aura ni veuve, ni enfants, ni membres de la famille à sa charge, cette somme sera réservée aux ayants droits de la succession qui en feraient la demande pour couvrir les frais funéraires et de dernière maladie.

En tous cas, le sociétaire peut désigner à l'avance le bénéficiaire de l'indemnité de décès.

§ 3. — Cette indemnité fera retour à la caisse dans les cas suivants :

a) Si le défunt a déclaré à l'avance et par écrit y renoncer.

b) Si les intéressés déclarent ne pas vouloir en profiter.

c) Si la réclamation n'est pas faite dans le mois de l'avis donné aux intéressés.

§ 4. — Dans ces différents cas il sera retenu la somme nécessaire pour faire célébrer six messes pour le repos de l'âme du défunt, par les soins de la corporation.

**ARTICLE 3.**

§ 1<sup>er</sup>. — En cas de maladie ou d'infirmité d'un des souscripteurs, une demande peut être adressée par lui au Bureau, qui sera seul juge de l'opportunité et de l'importance de l'indemnité.

§ 2. — Une demande d'indemnité peut également être formée en cas de chômage par suppression d'emploi ou toute autre cause justifiée, et laissée à l'appréciation du Bureau.

**ARTICLE 4.**

§ 1<sup>er</sup>. — Les membres de la Corporation qui n'ont pas souscrit à la Caisse n'auront pas le droit d'y participer.

§ 2. — Cependant, à raison de la contribution de la Caisse syndicale, le Bureau pourra, dans les circonstances de décès, de maladie ou de chômage ci-dessus prévues, sur la demande qui lui en sera faite, voter un secours temporaire dont il fixera le chiffre.

§ 3. — Dans les cas d'urgence, le président est autorisé à accorder un léger secours aux associés ou même à des

confrères étrangers à l'Association, sauf à en rendre compte au Bureau. Il peut même, en certaines circonstances laissées à sa discrétion, être dispensé de faire connaître le nom du confrère secouru.

#### ARTICLE 5.

§ 1<sup>er</sup>. — Le présent règlement arrêté par les Bureaux des deux syndicats, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article 12 de leurs statuts, est entré en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1909.

§ 2. — Il pourra être modifié, soit sur l'initiative des Bureaux, soit par une

Assemblée générale des intéressés convoquée par le président huit jours à l'avance, sur la demande de vingt participants.

§ 3. — Ces modifications ne pourront être faites qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

#### ARTICLE 6.

Tous les candidats qui sollicitent leur admission à l'un des syndicats sont invités à souscrire à la Caisse corporative.

---

## PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

pour favoriser les intérêts des Écrivains catholiques.

---

La Corporation des publicistes chrétiens met à la disposition de ses membres des deux Syndicats un service gratuit de publicité par la voie de la presse catholique, pour leurs productions intellectuelles, telles que romans, nouvelles, variétés littéraires, philosophiques, scientifiques et autres.

Les confrères qui veulent bénéficier de ce service sont priés d'envoyer une notice bibliographique mentionnant :

- 1<sup>o</sup> Leur nom et leur adresse, en indiquant s'ils sont de la Société des gens de lettres ;
- 2<sup>o</sup> Le titre de l'œuvre ;
- 3<sup>o</sup> Le nombre approximatif de lignes ;
- 4<sup>o</sup> Quelques lignes explicatives sur le genre de l'œuvre.

Les auteurs de livres édités pourront également faire connaître leurs ouvrages par la voie du *Bulletin*. En adresser un exemplaire.

La notice dont il est parlé plus haut est tirée à part en une brochure qui

est périodiquement adressée à un nombre déterminé de journaux de Paris et de province.

La Corporation ne sert que de simple intermédiaire entre les auteurs et les directeurs de journaux qui traitent ensemble de gré à gré des conditions de l'inscription.

Les journaux peuvent faire des demandes de manuscrits par la même voie.

Lorsque, par suite de cette entremise, il interviendra une transaction à titre onéreux, l'auteur est tenu en conscience de faire à la caisse de la Corporation une remise de 10 pour 100 du montant de son émolument.

*Toutes les communications ; propositions des directeurs de journaux, demandes de genres d'articles ou de chroniques, insertions d'annonces de la part des journalistes et écrivains de la Corporation, etc., doivent être adressées au vicomte Henry de France, 55, rue de Lille, Paris.*

---

## CORPORATION DES PUBLICISTES CHRÉTIENS

1913-1914

**Bureau.***Président* : M. TAUNAY.*Vice-Présidents* : M. Remy de SIMONY.

— M. le baron Joseph du TEIL.

*Secrétaire* : M. F. VEUILLOT.*Trésorier* : M. Octave CHAMBON.**Conseil.**

MM. TASTEVIN DE NOUVEL, le chanoine FONSSAGRIVES, G. VEUILLOT, le vicomte Henry de FRANCE, BOUVATTIER, OSCAR HAVARD, le baron de ROSNAY J. MOLLET, F. GIBON, comte de TINSEAU, G. FIRMIN-DIDOT, PAUL HAREL, du MAROUSSEM, Aimé PAILLARD, RENAULD, JEANNE, G. SALLÉ, de WITTE, le chanoine H. COUGET, G. LATOUCHE, H. BAZIRE.

**Conseil juridique.**

MM.

Félix Bonnet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 198, boulevard Saint-Germain, Paris.

César Caire, avocat à la Cour d'Appel, 39, rue de Constantinople, Paris.

Daniel-Bertrand de Laflotte, av. à la Cour d'Appel, 87, boulevard Saint-Michel, Paris.

Emile de Saint-Auban, avocat à la Cour d'Appel, 46, boulevard Saint-Michel, Paris.

Guynot de Boismenu, avocat à la Cour d'Appel, 51, rue Scheffer, Paris.

Dumas, avoué à la Cour d'Appel, Paris.

Durnerin, avoué au Tribunal de la Seine, 43, rue de Lille, Paris.

Bricart, agréé au Tribunal de Commerce, 28, rue de Richelieu, Paris.

**Conseil médical.**

MM.

Le Dr Tessier, 240 bis, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Dr Durand, directeur adjoint de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière, 15, rue des Beaux-Arts, Paris.

Le Dr Dauchez, secrétaire général de la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Come et Saint-Damien, 6, rue de Mézières, Paris.

Le Dr Larrieu, 58, rue de Vaugirard, Paris.

Le Dr Le Fur, chirurgie, 14, rue Vaneau, Paris.

Le Dr Audollent, hydrothérapie, 22, rue de Lafontaine, Paris.

Le docteur d'Ayrena, oculiste, 176, boulevard Saint-Germain, Paris.

Les Drs Fay, soins dentaires, 85, boulevard Haussmann, Paris.

Charles Protoy, chirurgien-dentiste, 28, rue des Halles.

Guillaumin, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Membres honoraires.**

MM.

L'abbé BOURET, curé de Chaville.

Léon BERGASSE, 2, boulevard Notre-Dame, Marseille.

Alfred BUISSON, directeur de la librairie Castermann, 68, rue Bonaparte, Paris.

Le duc des CARS, 80, rue de Lille, Paris.

Le comte de CHATEAUBRIAND, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Le comte Aymer de LA CHEVALERIE, 91, rue de l'Université, Paris.

H. DE COURCELLES, 95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Dominique DELAHAYE, sénateur de Maine-et-Loire, Angers.

Maurice DESTORS, 30, rue d'Astorg, Paris.

M. GEOFFROY DE GRANDMAISON, président de la Société Bibliographique, 47, rue de Bellechasse, Paris.

Emmanuel HALGAN, sénateur, 82, rue de Lille, Paris.

Le colonel du HALGOUET, député, 4, rue de Solférino, Paris.

Le général Joseph JEANNEROD, Semillé-le-Grand (Saône-et-Loire).

Colonel KELLER, président de la Société d'Education et d'Enseignement, 22, boulevard Flandrin.

Roger LAMBELIN, conseiller municipal de Paris, 90 bis, rue de Varenne.

Le comte de LARNAGE, 2, boulevard Raspail, Paris.

Le marquis de LÉVIS, 121, rue de Lille, Paris.

Monseigneur MARBEAU, évêque de Meaux, Meaux.

Anthime MÉNARD, 4, avenue de Tourville, Paris.

Le comte Albert de MUN, de l'Académie française, député, 5, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte Fernand de RAMEL, député, 23, rue de Bourgogne, Paris.



Le duc de la ROCHE-GUYON, 18, boulevard des Invalides, Paris.

Le général de LA ROCQUE, 39, rue Sainte-Sophie, Versailles.

Le général de ROINCÉ, 43, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.

Le comte ROUILLÉ D'ORFEUIL, 119, rue de Lille, Paris.

Pierre de SAINT-VICTOR, 60, route de Francheville, Lyon.

M. l'abbé SOULANGE-BODIN, curé de Saint-Honoré-d'Eylau, 62, rue Boissière, Paris.

René de TARRIEUX, 28, rue Michel-Ange, Paris.

Eugène TAVERNIER, 82, rue de Grenelle, Paris.

Le baron H. A. de TONGE, château du Ragotin, Avranches.

### Correspondants étrangers.

#### ALLEMAGNE

Docteur Paul Weilbacher, secrétaire général de la Presse du Centre allemand, à Crefeld-Kempen,

#### BELGIQUE

Léon Maillé, rédacteur en chef du *Cour-*

*rier de Bruxelles*, 52, rue de la Montagne, Bruxelles.

L'abbé Gauthier, professeur au collège Notre-Dame, Dinant.

L'abbé Guillaume, Virton.

Alphonse Hanon de Louvet, échevin, Nivelles,

L'abbé Baelde, Virton.

E. Neut, directeur de la *Patrie*, président de l'Association de la Presse Belge. Bruges.

#### COLONIES

Anatole de Boucherville, Port-Louis, Ile-Maurice.

#### LUXEMBOURG

L'abbé Nicolas Zieser, Luxembourg-Wort, Luxembourg.

#### SUISSE

Le baron de Montenach, Fribourg.

**Les membres de la Corporation sont classés en deux listes distinctes, que l'on trouvera plus loin, suivant qu'ils appartiennent au « Syndicat des Journalistes » ou à celui des « Ecrivains Français ».**

# Syndicat des Journalistes Français

Association fondée le 29 avril 1886

## STATUTS

1. — Il est formé entre les journalistes qui adhèrent aux présents statuts une Association professionnelle ou Syndicat qui sera régi par la loi du 21 mars 1884 et par les dispositions suivantes :

2. — L'Association prend le nom de *Syndicat des Journalistes français*. Son siège est établi à Paris : sa durée est illimitée, ainsi que le nombre de ses membres ; elle commence le jour du dépôt légal de ses statuts.

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le

règlement des difficultés pouvant survenir entre rédacteurs, directeurs et propriétaires de journaux, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour le placement des écrivains dans les rédactions de journaux.

Il pourvoit également à l'assistance pour la maladie, le chômage, la vieillesse et les secours aux veuves et orphelins.

4. — Pour être admis dans le syndicat, il faut appartenir depuis plus d'un an à la presse quotidienne, ou

de quatre ans à la presse périodique, comme directeur ou rédacteur rétribué<sup>(1)</sup>.

L'admission est votée par le Conseil syndical au bulletin secret, sur la présentation de deux membres n'appartenant pas au Conseil, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel* <sup>(2)</sup>.

5. — Chaque membre paye un droit d'entrée de 25 francs.

La cotisation annuelle est de 12 francs.

Le versement d'une somme de 200 fr. libère de la cotisation annuelle, et donne le titre de membre perpétuel. En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

Pour les membres inscrits avant le 25 mars 1905, le rachat de la cotisation reste fixé à 100 francs payables en une fois ou en annuités consécutives de 25 francs.

Le rachat de la cotisation s'opérera *obligatoirement* en un, deux, trois ou quatre termes annuels et successifs pour les bénéficiaires de la pension, dès leur entrée en jouissance.

Le Conseil peut, dans certains cas laissés à son appréciation, donner une dispense de payer sa cotisation.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée par traite aux frais du sociétaire. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée

au Président qui lui en accuse purement et simplement réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre. Le membre démissionnaire ou exclu ne conserve aucun droit sur le patrimoine syndical, mais il peut rester membre des Sociétés de secours mutuels et de pensions de retraite pour la vieillesse à l'actif desquelles il a spécialement contribué par des cotisations ou versements de fonds.

8. — Il peut être établi des relations avec des correspondants de nationalité étrangère, mais sans qu'ils fassent partie de l'Association.

### Direction.

9. — Le Syndicat est administré et dirigé par un Bureau qui est assisté, à titre consultatif, d'un Conseil syndical.

Nul ne peut faire partie du Bureau ou du Conseil syndical, s'il n'est Français et ne jouit de ses droits civils.

Les fonctions des membres du Bureau et du Conseil syndical sont gratuites.

10. — Le Bureau se compose de cinq membres, savoir :

- Un président,
- Deux vice-présidents,
- Un secrétaire,
- Un trésorier.

Ils sont élus par le Conseil syndical, à la majorité des suffrages exprimés. La durée de leur mandat est de un an. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de démission ou de décès d'un membre du Bureau, il est pourvu à son remplacement par le Conseil syndical. Les pouvoirs des membres ainsi élus expirent avec ceux du Bureau qu'ils sont appelés à compléter.

11. — Le Bureau se réunit au siège social sur la convocation du Président ou du membre qui le remplace, une fois par mois et toutes les fois que le Président ou deux de ses membres le jugent nécessaire. Il délibère valablement, si trois membres sont présents.

12. — Le Bureau prend toutes les décisions et mesures sur les matières qui se rattachent à l'objet de l'Association, à ses intérêts généraux et particuliers. Il prononce l'admission des membres nouveaux, fait les règlements d'ordre intérieur que peut nécessiter l'exécution des statuts ; prépare les travaux, propositions et ordres du jour à soumettre au

(1) Suivant les dispositions qui précèdent, il faut appartenir à la presse quotidienne ou périodique comme directeur ou rédacteur rétribué.

#### *Appartenir à la presse.*

C'est à dire : faire du journalisme son métier, y trouver un profit pécuniaire, s'y consacrer *principalement, régulièrement, de notoriété publique, non comme amateur*, ni d'une manière purement accessoire à une profession dominante. Le règlement vise, particulièrement, tous les cas.

L'expression de *presse quotidienne ou périodique* comprend :

Tout journal ou revue ayant un but d'informations et de discussions politiques, religieuses et sociales ;

Et exclut :

Les recueils ayant un caractère purement spécial, tels que *journaux, revues, bulletins religieux, agricoles, médicaux, paroissiaux, héraldiques, professionnels, d'œuvres d'art, de bienfaisance, etc.*

(2) Le Conseil se réserve absolument l'appréciation des qualités requises pour l'admission.

Pour le vote, le Conseil doit réunir la moitié plus un de ses membres.

Conseil syndical et aux Assemblées générales. Il administre le patrimoine du Syndicat et présente, chaque année, à l'Assemblée générale un rapport sur l'ensemble des opérations et sur la situation financière.

13. — Les membres du Bureau ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation, personnelle ou solidaire envers les syndiqués ou les tiers. Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat.

14. — Le Président du Bureau est Président du Syndicat. Il dirige les travaux de l'Association.

Il ordonne les convocations, préside les séances tant du Bureau que du Conseil syndical et des Assemblées générales, et a voix prépondérante en cas de partage. Il signe conjointement avec le secrétaire les procès-verbaux des séances et les lettres d'admission. Il agit au nom du Syndicat et le représente dans tous les actes de sa vie civile.

Il exerce toutes actions judiciaires et tous droits mobiliers, tant activement que passivement, en vertu d'une autorisation du bureau.

Il concilie, si faire se peut, les membres du Syndicat à raison des différends que ceux-ci lui soumettent, ou il les renvoie aux mêmes fins devant la Chambre syndicale.

Il règle librement les dépenses courantes.

En cas d'absence ou d'empêchement ; il est remplacé par un des vice présidents.

15. — Le Secrétaire est dépositaire des registres, états, et de tous papiers concernant l'administration du Syndicat. Il tient la correspondance et peut la signer par délégation du Président. Au besoin il est remplacé par un autre secrétaire ou un membre du Bureau.

16. — Le Trésorier est dépositaire des fonds du Syndicat ; il recouvre les cotisations et toutes les sommes dues ou acquises à l'Association ; il solde les dépenses, sur le visa du Président ; il soumet l'état des recettes et dépenses à la vérification du bureau. Il dresse, à la fin de chaque année, le compte rendu de l'exercice annuel destiné à l'Assemblée générale.

#### Conseil syndical consultatif.

17. — Le Conseil syndical se compose de membres élus par l'Assemblée générale, à la majorité des suffrages

exprimés, pour trois années. Ils sont renouvelables par tiers, d'après un roulement établi au début de l'Association par voie de tirage au sort ; ils sont toujours rééligibles.

Le Conseil syndical se réunit au siège social, sur la convocation du Président, tous les mois, et toutes les fois que le Président ou trois de ses membres le jugent nécessaire.

Il délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents.

18. — Il nomme le Bureau et pourvoit aux vacances qui peuvent se produire dans le sein de ce Bureau.

Il émet tout avis sur tous les objets qui lui sont soumis par le Bureau, et qui se rattachent à l'objet de l'Association.

Il examine les affaires contentieuses qui sont portées directement devant lui par les membres du Syndicat, ou qui lui sont renvoyées par le Président ; il les concilie ou rend à leur égard sa sentence. Cette sentence est sans appel, et n'est pas soumise à l'*exequatur* du tribunal : la partie qui refuserait de l'exécuter serait exclue du Syndicat.

#### Assemblée.

19. — Les convocations à l'Assemblée générale doivent être faites huit jours au moins avant la réunion, et indiquer les questions à l'ordre du jour.

L'Assemblée générale, composée de tous les membres du Syndicat a lieu une fois par an, à l'époque qu'elle aura fixée. Elle pourra, en outre, être réunie extraordinairement toutes les fois que le Bureau le jugera nécessaire. Ses décisions sont prises à la majorité, quel que soit le nombre des membres présents. Ne sont admis au vote que les sociétaires qui ont payé leur cotisation.

20. — L'Assemblée générale procède, quand il y a lieu, aux élections pour le renouvellement du Conseil syndical. Elle entend le rapport du Bureau et celui du Trésorier. Elle statue sur toutes les propositions qui lui sont faites. Toutefois les propositions émanant de l'initiative individuelle devront être formulées par écrit et préalablement adressées au Bureau, qui en saisira, s'il y a lieu, l'Assemblée générale.

En cas de conflit entre le Bureau et le Conseil syndical, le débat est porté devant l'Assemblée générale, qui juge souverainement.

21. — Toute discussion politique, reli-

gieuse ou étrangère à l'objet du Syndicat, est formellement interdite.

### Patrimoine syndical.

22. — Le patrimoine du Syndicat est formé au moyen :

- 1<sup>o</sup> Du droit d'entrée des associés,
- 2<sup>o</sup> De leurs cotisations annuelles ;
- 3<sup>o</sup> Des dons et legs qui peuvent être faits au syndicat ;
- 4<sup>o</sup> Des intérêts de placements des fonds sans emploi ;
- 5<sup>o</sup> De tous les profits pouvant résulter de souscriptions, fêtes, publications etc.

23. — Les dépenses imposées par les frais d'administration, de loyer, de correspondance, de contribution aux charges communes et de secours temporaires aux sociétaires en cas de chômage ou de maladie, à leurs veuves ou orphelins en cas de mort, sont réglées par le Bureau, d'après les ressources provenant des cotisations et des revenus des fonds placés.

Le surplus est versé au fonds commun avec les entrées, les rachats de cotisations, les dons et legs de toutes sortes pour former le capital social.

Les placements sont faits, sous la surveillance du Conseil, en fonds d'Etat, de ville, obligations garanties, prêts hypothécaires et valeurs de tout repos.

24. — *Caisse de retraite.* — La

caisse de retraite est formée de la moitié du capital social et de la totalité des dons et legs affectés à cette destination.

Elle est alimentée par un prélèvement minimum de 25 0/0 sur les cotisations.

La gestion de la caisse et les droits à la retraite font l'objet d'un règlement spécial approuvé par l'Assemblée générale.

### Dispositions générales.

25. — La dissolution ne pourra être prononcée que par l'Assemblée générale, et à la majorité des trois quarts des membres présents. Le Conseil syndical sera chargé de la liquidation.

L'actif net sera appliqué à des œuvres d'utilité professionnelle.

26. — Les présents Statuts peuvent être révisés ou complétés par l'Assemblée générale. Aucune modification ne pourra venir en discussion devant l'Assemblée générale qu'après délibération et avis motivé du Conseil syndical, et elle ne sera valable et exécutoire qu'autant qu'elle aura été approuvée par les deux tiers des membres présents.

27. — Les membres du Bureau sont chargés de faire dépôt à la Préfecture de la Seine des Statuts et des noms des membres dudit Bureau conformément à l'article 4 de la loi du 21 mars 1884. Ce dépôt sera renouvelé à chaque changement de la Direction ou des Statuts.

## CAISSE DE RETRAITE

### Règlement.

1. — L'actif de la caisse de retraite se compose ;

Du prélèvement de la moitié du capital social ;

Des subventions, dons et legs faits à ladite caisse ;

De l'intérêt des fonds placés :

Du prélèvement de 25 p. 0/0 sur les cotisations annuelles.

2. — La caisse de retraite est administrée par trois sociétaires, délégués chaque année à cet effet par le Conseil et chargés de lui présenter périodiquement un état de situation.

3. — Au fur et à mesure des rentrées,

les fonds sont déposés en compte courant dans une caisse publique.

4. — Dédication faite des frais de gestion, l'actif est placé en fonds d'Etat, emprunts de villes, obligations et placements garantis selon le vœu de la loi.

5. — Tout sociétaire a droit à une retraite minimum de 500 francs à l'âge de 55 ans, après quinze années de présence dans le Syndicat.

L'exercice de ce droit est fixé comme il suit :

Il est dressé un tableau sur lequel les cent membres les plus anciens du Syndicat sont classés par ordre d'admission et d'âge.



Ce tableau, qui ne pourra comprendre un plus grand nombre de membres, constitue l'état des sociétaires ayant un droit immédiat ou éventuel à la pension de retraite, suivant le nombre de pensions que les revenus de la caisse pourront permettre de servir.

Un deuxième tableau comprendra les membres admis postérieurement, jusqu'à concurrence de cent, également classés entre eux d'après l'ordre de leur admission et de leur âge.

Dès que tous les sociétaires inscrits au premier tableau auront été admis à la jouissance de la pension, les arrérages des capitaux de l'Association qui deviendront libres seront appliqués au service des pensions du deuxième tableau.

Il en sera de même indéfiniment pour tous les groupes de cent qui se formeront dans la suite.

Si plusieurs sociétaires ont été admis le même jour, l'antériorité est acquise au plus âgé.

6. — Le rachat de la cotisation s'opérera *obligatoirement* en un, deux, trois ou quatre termes annuels et successifs pour les bénéficiaires de la pension, dès leur entrée en jouissance.

Pour les membres inscrits avant le 25 mars 1905, le rachat de la cotisation est resté fixé à 400 francs, payables en une fois ou en annuités consécutives de 25 francs.

7. — Le chiffre de la retraite pourra

être majoré, si les ressources de la caisse le permettent ; mais cette majoration ne sera effectuée qu'après qu'aura été assuré le service des pensions au taux de 500 francs, dans les conditions indiquées par les précédents articles.

8. — *Cluses spéciales aux capitaux provenant de la loterie de la presse :*

« 1. — Le fonds de dotation provenant de la loterie de la presse est inaliénable.

« 2. — Le dépôt dudit capital sera effectué dans l'un des trois établissements suivant : Banque de France, Crédit foncier de France. Caisse des dépôts et consignations.

« 3. — Le placement des fonds sera fait en rente sur l'Etat français, en obligations de la Ville de Paris, en obligations du Crédit Foncier, en obligations de Chemins de fer français continentaux ou coloniaux émises par les Compagnies auxquelles un minimum d'intérêts est garanti par l'Etat.

« 4. — En cas de dissolution du syndicat, l'attribution du capital provenant de la loterie de la presse sera faite par l'assemblée générale à une ou plusieurs associations similaires pour le service de la caisse de retraite, sous la ratification du ministre de l'Intérieur. »

9. — Toutes les dispositions antérieures contraires à celles du présent règlement sont abrogées.

## LES CHEMINS DE FER

Les 210 premiers journalistes portés sur la liste des membres ayant éventuellement droit à une pension de retraite jouissent de la faveur d'une réduction de 50 0/0 sur les tarifs des chemins de fer, pour tous les réseaux, qu'il s'agisse du voyage ordinaire ou des abonnements.

L'administration de l'Etat, Sud-ouest et Ouest ancien ; leur accorde la faveur d'un carnet spécial, renouvelable tous les trois ans.

Pour tous les autres réseaux ils doivent s'ils ne veulent pas éprouver de mécomptes quant à leurs voyages, satisfaire très rigoureusement à ces recommandations :

1<sup>o</sup> Adresser toutes les demandes de billets à demi-tarif, quatre jours au

moins à l'avance, sous ce libellé : « Monsieur le président du Syndicat des Journalistes français, 1, rue Martignac, Paris (VIIe). »

S'abstenir surtout de recourir directement à M. Taunay, à son adresse personnelle. Ses déplacements se feraient en effet, à de longs retards.

2<sup>o</sup> Pour obtenir le trajet souhaité, avoir bien soin de désigner exactement dans la lettre au président les points de départ, d'arrivée ou d'arrêt et de munir la lettre d'autant de timbres de 0 fr. 40 qu'il y a de compagnies visées.

3<sup>o</sup> Joindre, en outre, au pli autant d'enveloppes affranchies à 0 fr. 40 portant le nom et l'adresse du bénéficiaire qu'il y a de compagnies sollicitées.

# SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## 1913-1914

### Bureau du syndicat.

Président : M. Victor Taunay.  
 Vice-Présidents { MM. Remy de Simony.  
 A. Tastevin de Nouvel.  
 Secrétaire : M. Henry de France.  
 Trésorier : M. Octave Chambon.

### Conseil syndical.

MM. H. Bazire, Bouvattier, Oscar Havard, Jeanne, G. Latouche, Joseph Mollet, Paul-Aimé Paillard, Renaud, Sallé, François Vuillot.

### Membres.

MM.

L'abbé Georges Ardant (P.), (1897) (1), *Croix de Limoges*, 43, rue de Trévisse, Paris.  
 Henri Arzac (1894), Divers, 90, rue des Jancelins, Epervay.  
 Eugène Arthaud (08), directeur du *Messager de Valence*, Valence (Drôme).  
 Dr Paul Audollent (1899), *La France illustrée*, 1, rue François-Coppée, Paris.  
 Gabriel d'Azambuja (1893) (Diego) *Croix*, 13, rue Florac, Marseille.  
 Firmin Bacconnier (08), 26, quai d'Orléans, Paris.  
 Paul Bailly (1909), 46, rue de la Charité, Lyon.  
 Joseph de Bar (1896), *Corrézien*, 3 place d'Iéna, Paris.  
 Pierre Barnola (F.), *Croix de Lyon et du Rhône*, Lyon, 1, rue Penthivère.  
 François Bazin (1893), *Le Salut*, Saint-Malo.  
 Henri Bazire (1903) (P.), *Libre Parole*, 5, rue de l'Alboni, Paris.  
 Gérard de Beauregard (1896), *Monde Illustré, Tour du Monde*, 53, avenue de Neuilly, Neuilly (Seine).  
 Alphonse Béchet (1889) (P.), *Univers*, 61, rue des Saint-Pères, Paris.  
 Louis Béchet (05) (P.), *Nouvelliste de Lyon*, Valréas (Vaucluse).  
 Joseph Bellet (F.), ancien directeur, passage des Roches, Lourdes.  
 Jules Belorgey (09), *Bien du Peuple*, Dijon, place Darcy.

Le chanoine Louis de Benque (F.), *Echo religieux des Pyrénées et des Landes*, 17, avenue de la Motte-Piquet, Paris.

Le baron de Bernon (F.), *Messager de Valence*, 3, rue des Saint Pères, Paris.

L'abbé Georges Bertoye (Franc) (06), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.

Daniel Bertrand de Laflotte (1901), Divers, 87, boulevard Saint Michel, Paris.

L'abbé Bertrin (95) (P), 23, boulevard Montparnasse, Paris.

Henri Bidou (1900). *Journal des Débats*, 26, rue de Babylone, Paris.

Vincent Bietrix (Tancrede de Visan, 04), *Revue de Philosophie*, 2, rue Lecourbe, Paris.

Pierre Bietry (07), directeur de la *Voix française* 4, boulevard des Italiens, Paris.

Edouard Blanc (1897), Directeur du *Moniteur de l'Oise*, Beauvais.

Joseph Blanchon (04), *Echo de Fourvières*, 4, place le Viste, Lyon.

Louis Boivin (06), *Le Salut*, Saint-Malo.

Joseph Bon (95), *Volonté nationale*, Remiremont, 130, rue Borghèse, Neuilly.

Borrelly de Kervélégan (F.), Kérobestin, par Pont-l'Abbé (Finistère), Nantes. 1, rue Mathelin-Rodier.

Fernand Boucherit (05), 9, rue du Bloc, à Marle (Aisne).

Pierre Bouët (09), *Action catholique française*, 72, boulevard de Bercy, Paris.

Maurice Bourges (1896), *l'Abeille*, Fontainebleau.

Bourguet (Saint-Gayrac) (03), 67, rue Madame, Paris.

Bouvattier (99), 219, rue de l'Université, Paris.

Jacques de Bréda (P.) (1896), *Journal d'Albert, Picardie*, Albert (Somme).

Henri Brun (10), *Paris-Centre*, Briare (Loiret).

Fernand Butel (1889) (P.), *Patriote des Pyrénées*, avenue de Tarbes, Pau.

De Cardonne (1898), *Avenir de Loir-et-Cher*, Blois.

Auguste Cavalier (1899) (P), *Paris-Nouvelles*, 26 bis, rue Pierre-Leroux, Paris.

René Chailland (1910) (P.), directeur de la *Mayenne*, Laval.

Amédée Chaillouet (09), *Petit Berrichon*, 22, rue Notre-Dame, Bourges.

(1) Le chiffre qui suit le nom indique la date de l'entrée, F signifie fondateur, P perpétuel.

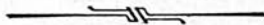
- Louis Chailloux (P.) (07), *Croix*, 6, rue Jeanne-d'Arc, La Garenne-Colombes.
- Octave Chambon (F.), directeur de la *Bourgogne*, 14, rue de l'Abbaye, Paris.
- Adrien Charon (11), *Gazette libérale*, Clermont (Oise).
- Emmanuel Chastrusse (10), *Croix de la Croûze*, Brive.
- A. Clavierie (F.), anciendirecteur, Esparros.
- Victor de Clercq (1890), Divers, 85, boulevard Saint Michel, Paris.
- Louis Colin (P.) (1895), *Le Vosgien*, Maison Saint-Joseph, Saint-Dié.
- Yves de Constantin (1889), *Annales françaises*, 19, avenue de Tourville, Paris.
- Julien Coudy (06), *Croix*, 33, rue de Paris, Vincennes.
- Joseph Counil (09), *Croix de l'Ain*, rue Saint-Jean, Belley, (Ain).
- Edouard Croisille (P.) (1893), directeur de la *Chronique Picarde*, et du *Messager de la Somme*, 32, rue Debray, Amiens.
- Danis (1891), (P.), *Agence Havas*, 6, rue Stanislas, Paris.
- Jules Dassonville (1910), *Presse régionale, Télégramme de Toulouse*, 7, rue Barrès, Meudon.
- Jules Delahaye (P.), député, 54, rue Jouffroy, Paris.
- Joseph Denais (1902), député de Paris, *Libre Parole*, 8, rue de Levis, Paris.
- Camille Denoyel (1891), 80, rue Monceau, Paris.
- Depoin (F.), *Journal des Sténographes*, 150, boulevard Saint-Germain, Paris.
- Jean Desgranges (10), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Raymond Devèze (08), *Nouvelliste de Bretagne*, Vannes.
- Paul Devigne (08), Divers, 108, rue Falguière, Paris.
- Eugène Dienne (11), *Emancipateur*, 78, rue Bertrand-Milcent, Cambrai.
- Ch. Doissel du Val-Michel (1903), *Messager Eudois*, 35, rue de Flacé, Mâcon.
- Edouard Drumont (F.), *Libre Parole*, 3 bis, passage Landrieu, Paris.
- Paul Dubié (1911), *Mémorial des Pyrénées*, 11, rue Bernadotte, Pau.
- Paul Duché (1905), *Liberté du Sud-Ouest*, 42 bis, boulevard de Talence, Bordeaux.
- Louis Dumarché, *Bien public* (09), rue Mably, Dijon.
- Ambroise Dumont (1898), *Avenir du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand.
- Charles Dupuy (F.), *Soleil*, 40, rue de Verneuil, Paris.
- Louis Durand (1903), *Bulletin des Caisses rurales*, 35 rue Elisée-Reclus, Paris.
- Emile Duranthon (1892), *Libre Parole*, 14, rue Littré, Paris.
- Henry Durrieux (P.) (1892), ancien directeur, 17, rue Lemercier, Paris.
- Maurice Eblé (1911), *Vie Nouvelle*, 13, boulevard Montparnasse, Paris.
- Louis Ebrard (11), *Progrès gapençais*, Gap.
- Edmond Equoy (11), *Argus soissonnais*, Soissons.
- René Faidy (08), *Croix de Lyon*, 30, rue du Juge-de-Paix, Lyon.
- Albert Faure (1899), Beauvais.
- Oscar de Ferenzy (Fraëzel) (1902), *Courrier Libéral*, Château de Conflans, Charenton (Seine).
- Paul Feron-Vrau (1900), *Croix*, 5, rue Bayard, Paris.
- Eugène Flornoy (1903), Divers, 92, rue Jouffroy, Paris.
- André Fossé d'Arcosse (1905), *Argus Soissonnais*, Soissons.
- Pierre Fouillaud (09) (P), *Croix de Limoges*, Limoges.
- Pierre Fournel, (P.) (08), Divers, impasse Jeanne, Mourillon, Toulon.
- Louis Fourmier (P.) (1901), *Mutualité Catholique*, 86, chemin latéral, Enghien-les-Bains.
- Henry de France (P.) (01), 55, rue de Lille, Paris.
- Siméon Froment (P.) (1903), *Avenir de l'Aube et Patriote de l'Aube*, Troyes.
- Guillaume Fromm (F.), *Univers*, 16, rue de Seine, Paris.
- Georges Gabiolle (10), *Journal de Louviers et Réveil*, Evreux.
- L.-A. Gaffre (07), *Soleil*, Divers, 52, rue Vaneau, Paris.
- Gaigé (1891), *Publicateur de l'Orne*, Domfront.
- Hyacinthe de Gailhard-Bancel (1901), *Messager de Valence*, Allex (Drôme).
- Louis Galle, *Dépêche et Nouvelliste*, 9, rue de Paris, la Madeleine-lès-Lille.
- Bernard Gaudeau (le Chanoine) (P.) (02), directeur de la *Foi catholique*, 25, rue Vaneau, Paris.
- Gustave Gautherot (10), *Univers*, 5, rue de Bièvres, Fontenay-aux-Roses (Seine).
- A. Gendrot (Jean-Drault) (1889), *Libre Parole*, 237, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Auguste Geoffroy de la Mothe (1898), directeur du *Reporter*, rédacteur au *Journal de Chartres*, Louvemont (Haute-Marne), 26, rue d'Armaille, Paris.
- H. Gibert (F.), *Avant-Garde de l'Ouest*, route de Ducey, Avranches.
- Gilly Pierre (13), *Télégramme de Toulouse*.

- Alain Gouzien (1896), rédacteur à la *Croisade française* et au *Qui vive ?*, 30, rue Antoinette, Paris.
- Paul Grappin (10), *Informations du Bulletin des Halles*, 3, rue des Grands-Augustins, Paris.
- Joseph Grave, (10) *Volonté Nationale*, Remiremont.
- Jean Grégoire (11), *Liberté du Cantal*, Aurillac.
- Joseph Grenier (1903), Romans (Drôme).
- Joseph Gries (11), *Messenger de la Creuse*, Guéret.
- Louis Guéris (P.), (09), *Chronique angevine*, 91, rue Saint-Jacques, Angers.
- Maurice Guérin (10), *Petit Démocrate*, 6, rue Raspail, Limoges.
- Gaston Guèze (06), *Express du Midi*, 49, boulevard d'Arcole, Toulouse.
- Georges Hamon (11), *Journaux populaires* 29, boulevard Duchesse-Anne, Rennes.
- Joseph Hastings (07) (P), *Le Var*, à Draguignan.
- René Haudot (11), *Nouvelles de l'Aisne*, Château-Thierry.
- Tancrede de Hauteville (1899), *Croix du Calcados*, Argences (Calvados).
- Oscar Havard (F.), 109, r. de Grenelle, Paris.
- George Havard (12), Directeur du *Télégramme des Provinces de l'Ouest*, 26, rue du Boccage, Nantes.
- Henriot (Henry-Maigrot) (1903), *Cbarivari*, 17, rue de Calais, Paris.
- Paul Hervé (07), *Gazette d'Annonay* (Ardèche).
- Emile Herve (P.), (1891), *Journal de la Nièvre*, Nevers.
- Hocart (1896) *Croix de Paris*, *Bulletin de la Ligue de l'enseignement catholique*, 29, rue Beauveau, Versailles.
- Louis Hosotte (1911), *Eclair Comtois*, 4, rue de Lorraine, Besançon.
- Xavier Hostin (1899), *Croix du Morbihan*, Lorient.
- Huet Saint-Pol (1892), *Messenger de Paris*, 31, rue de Verneuil, Paris.
- Joseph Jacques (1903), *Jura libéral*, 39, quai Veil-Picard, Besançon.
- Jacquet Elie (13) *Salut national*, Limoges.
- Jaudounenc (1899), *Avenir du Lot-et-Garonne*, Agen.
- Alphonse-Stanislas Jeanne (1900) (P.), 316, rue de Vaugirard, Paris.
- Gaston Jollivet (1900), 13, rue Saint-Florentin, Paris.
- Roger Lacaud (1911), directeur de l'*Indicateur de Cognac*, 9, rue Emile-Albert, Cognac.
- De Lacoste Lareymondie, Niort.
- André Lacroix (P). (1897), *Divers*, 73, rue d'Antibes, Cannes.
- Louis Lamapet (08), ancien directeur, Moulins.
- Le baron Tristan Lambert (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 111, av. du Roule, Neuilly.
- Jean de Lannoy (1911), *Avenir de Trouville*, 15, rue Vezelay, Paris.
- Georges Larigaldi (1911), directeur de *La Croix de la Charente*, 21, rue du Soleil, Angoulême.
- D<sup>r</sup> Larrieu (P.) (1891), *Polybiblion Eskualduna*, 58, rue de Vaugirard, Paris.
- Maurice Lasnier (1898), *l'Echo*, Pithiviers.
- Gabriel Latil (11), *Le Var*, Draguignan.
- Ernest Latil (11), *Le Var*, Draguignan.
- Gabriel Latouche (1899), *Eclair, Soleil*, 86, rue du Bac, Paris.
- Georges-Claudius Lavergne (F.), 13, rue Bréa, Paris.
- Louis Laya (1902), *Action Libérale, Croix*, 34, avenue Schneider, Clamart (Seine).
- Raphaël Lecerf (09), *Croix de la Mayenne*, 24, rue des Fossés, Laval.
- D<sup>r</sup> René Le Fur (1897), *Le Breton de Paris*, 14, rue Vaneau, Paris.
- Louis Le Gal (11), *Nouvelliste de Bretagne*, 37, rue de Brest, Lorient.
- Le Monnier (Jules-Romain) (1904), *Croix de l'Orne*, Mantilly (Orne).
- Henri le Roux de Seliin (1902), *Soleil*, 30, rue de Naples, Paris.
- Victor Lespine (1905), *Express du Midi*, 40, place de l'Ecole-d'Artillerie, Toulouse.
- Joseph l'Hopital (1898) *Croix de l'Eure*, Angerville, Evreux, et Paris, 167, boulevard Malesherbes.
- Charles Liagre (1905), *Croix du Nord*, 36, rue d'Ennequin Loos-lès-Lille.
- Georges Loire (1887), rédacteur en chef du *Morbibannais*, Lorient.
- Arthur Loth (1893), *Univers*, 17, rue Saint-Médéric, Versailles.
- Georges Loth (1905), *Divers*, 12, rue d'Angoulême, Versailles.
- Joseph Lucien-Brun (11), 2, avenue de l'Archevêché, Lyon.
- Maire Athanase (1891) *Croix de la Charente*, Cognac.
- Maurice Malou (10), *Courrier de la Meuse*, place Chevert, Verdun.
- Baron André de Maricourt (1904), *Gaulois, Echo de Paris*, etc., Villemetric, par Senlis.
- Emile Marsac (08), *La Vendée*, Fontenay-le-Comte
- René Martin, (09) rédacteur en chef au *Petit Diodacien*, Saint-Dié.
- De Martrin-Donos (P.) (96), *Etoile de la Vendée*, La Roche-sur-Yon.
- Georges Maze-Sencier (1908), *Action Libérale*, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.



- Pierre Mehlin (P.) (1888), *Patriote du Sud-Est*, 75, rue Hérold, Nice.
- Alfred Méliçon (o8), *Nouvelliste de Lyon*, Voiron (Isère).
- Jules Mercier (1904), *Bien public*, Dijon.
- Henri Merlier (o6), directeur de *La Vigie*, 2, rue Olivier-de-Serres, Paris.
- Alfred Michelin (o8), *Croix*, 3, rue de Beaudreville, Meudon (Seine-et-Oise).
- Joseph Mollet (89), 11, rue du Mont-Thabor, Paris.
- Albert Monriot (1911), *Libre Parole*, 8, rue Rougemont, Paris.
- Henry de Montardy (1905) *Bulletin de la Semaine*, 8, rue Victor-Hugo, Périgueux.
- Paul Morant (o6), *Croix de l'Aube*, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Troyes.
- Henri Morin (o6), illustrateur de journaux, 9, avenue de Breteuil, Paris.
- Raoul Narsy (1894), *Bulletin de la Semaine*, 44, avenue du Maine, Paris.
- Louis Nemoz (o8), *Nouvelliste de Lyon*, 304, avenue de Saxe, Lyon.
- Augustin Nicolle (11), *Courrier de Bressuire*, *Eclair de l'Ouest* et *Petit Gâtinais*, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
- Charles Nicoullaud (1895) (P.), *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 76 bis, rue Perronet, Neuilly.
- Nourisson (Marcel-Rosny) (1899), *Abbevilleois*, Abbeville.
- Henri d'Ortho (1900), *Croix de Loir-et-Cher*, Blois.
- Paul-Aimé Paillard (F.), *Défense de Seine-et-Marne*, 11, rue de la Pitié, Paris.
- Frédéric Paillard (1911), directeur de *l'Abbevilleois*, 84, Chaussée Marcadé, Abbeville.
- Papillon (1893), *Action libérale*, 2, boulevard Raspail, Paris.
- Paul Parsy (o8), *Croix*, 27, rue du Docteur-Blanche, Paris.
- Alfred Perrin (1888), *Avranchin*, 4, place Constantin-Pecqueux, Paris.
- Pierre Perrin (10), rédacteur de *l'Avenir du Dimanche* et de *La Semaine d'Yssingaux*, place Michelet, Le Puy.
- J. Picavet (o8) (P.), *Chronique Picarde*, 126, rue de Beauvais, Amiens.
- Pierre l'Ermite (1900), *Croix*, 26, rue de Chaillot, Paris.
- Paul Pigelet (1898), *Patriote Orléanais*, Orléans.
- Camille Pillot (Camillus) (P.) (1900), Rédacteur à *l'Assurance*, à *la Volonté nationale*, Divers, 210, boulevard Raspail, Paris.
- Robert Piot (P.) (1904), *Courrier des Rédactions*, Aluze, par Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire).
- Poisson René (13), *Messageur de Paris*, 42, rue N.-D. des Victoires, Paris.
- Gratien Pon (1912), *Patriote des Pyrénées*, Pau.
- Maurice Ponthière (1902), *Divers*, 28, rue Victor Hugo, Bois-Colombe (Seine).
- C. L. Poulin (1898), *Croix*, 3, rue de la Trinité, Paris.
- Paul Pouyé, *Défense de Seine-et-Marne*, 19, rue de la Parioise, Fontainebleau.
- Armand Praviel (10), *Express du Midi*, 9, rue du Sénéchal, Toulouse.
- Emmanuel Quenault (1912), *Nouvelles du Centre et de l'Ouest*, 2, rue Colbert, Tours.
- Rallet de Lavermont (P.) (1900), *Écho de la Marne*, 46, rue David, Reims.
- Henry Ramez (10), *Réveil*, Saint-Amand-les-Eaux, Raismes, Nord.
- Antoine Redier (o8), *Revue française*, 4, rue de Sèvres, Paris.
- Ernest Renauld (99), 4, rue de la Terrasse, Paris.
- Auguste Reynis (1909), *Liberté de Bordeaux*, 34, rue de Metz, Toulouse.
- Jean de Ricault d'Héricault (P.), 1902, *Revue catholique et royaliste*, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris.
- Richardet (1891), *Revue idéaliste*, *Bulletin hebdomadaire*, *Enseignement sténographique*, 1, rue Mignet, Paris.
- Jules Riché (o8), directeur du *Semeur*, 4, rue Saint-Louis, Versailles.
- Rincé (P.) (1888), ancien directeur de *la Vendée*, La Guérinière, Noirmoutiers.
- Emmanuel Rivière (1898), directeur de *l'Écho du Centre*, Blois.
- Henri Rochelle (1912), *Nouvelles du Centre*, Belle-Ile, Saint-Symphorien, près Tours.
- Auguste Rochette (o4), *Courrier de Tournon*, 6, rue du Port, Tournon-sur-Rhône.
- Le vicomte de Romanet (1893) (P.), *Revue du Perche*, château des Guillels, par Mortagne (Orne)
- Félix de Rosnay (1899) (P.), divers, 15, rue de l'Épinette, Saint-Mandé, Seine.
- Gabriel de Roton (Notor) (1901), *Divers*, 23, rue de Bourgogne, Paris. Le Vignaux-Sauternes, Gironde.
- Elie Rouquette, *Etoile de la Vendée*, Les Sables d'Olonne.
- Joseph Rousseau (o8), *Pays Sarthois*, 20, rue de Thoré, Le Mans.
- Rubat du Méric (o3), 5, avenue de la République, Nanterre.
- Gabriel Sallé (P.) o4. *Echo Dunois*. Châteaudun
- Joseph Sarda (1896), (P.) *Semeur de Versailles* et *Divers*, 15, boulevard de la Reine, Versailles.

- Henri Savatier (1899), *Mouvement social*, 40, rue de la Cathédrale, Poitiers.
- Léon de Seilhac (1895), *La République*, 92, rue Lafayette, Paris.
- Georges Servois (P.) (1902), *Croix de Limoges*, 25, cours Bugeaud, Limoges.
- Paul Simonnot (P.) (92), ancien rédacteur à la *Corporation*, Kervenic, Vannes.
- Remy de Simony (90), 14, rue Victor-Hugo, Thiès (S.-et-O.).
- Léonel de Sorbiers de la Tourrasse (1896), Divers, 16, rue Chanoinesse, Paris.
- Louis de Soye (1910), *Semaine religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
- Franck Taberne (P.), 1897, *Univers*, 77, avenue Michel-Ange, Bruxelles.
- Paul Tailliez (F.), *Le Nouvelliste de la Sarthe*, 52, rue Bollet, Le Mans.
- Maurice Talmeyr (03), Divers, parc de Montretout, Saint-Cloud.
- A. Tastevin de Nouvel (F.), Agence les *Journaux-Unis*, 11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.
- Victor Taunay (F.), 93, rue du Bac, Paris.
- Amand Terrière (08), *Eclair de l'Est*, 15, rue Messier, Nancy.
- Marquis Raymond de la Tour du Villard (07), *Soleil*, 75, rue de Rennes, Paris.
- Joseph Tourmentin (P.) (07), *Franco-Maçonnerie démasquée*, 24, rue Las-Cases, Paris.
- Paul Verdun (1889) (P.), *Soirées en Famille*, 4, rue des Chartreux, Paris.
- François Veuillot (07), 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.
- Charles Vincent (P.), *Gazette de France*, 42, rue des Perchamps, Paris.
- Viton de Thorame (P.) (1895), D<sup>r</sup> fond<sup>r</sup> du *Semeur Algérien*, 49, rue Michelet, Alger.
- Maurice Vivier (04), *Journal de Saint-Palais*, Saint-Palais (Basses-Pyrénées).
- Vicomte de Wall (1900), *Bourgogne, Eclair Comtois*, 9, rue d'Aguesseau, Paris.
- Joseph Zamanski (07), *Mouvement social, Libre Parole*, 38, avenue de la Bourdonnais, Paris.



## LISTE DES SOCIÉTAIRES AYANT DES DROITS acquis ou éventuels à la pension de retraite

Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau	Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau
	MM.			MM.	
73	Ardant Georges.	A	77	Clercq (de) Victor.	A
32	Arsac Henri.	A	37	Colin Louis.	A
6	Arthaud Eugène.	C	66	Constantin (de) Yves.	A
18	Audolent Paul.	B	71	Coudy Julien.	B
81	Azambuja (d') Gabriel.	A	21	Counil Joseph.	C
83	Bacconnier Firmin.	B	43	Croisille Edouard.	A
15	Bailly Paul.	C	20	Danis.	A
67	Bar (de) Joseph	A	21	Delahaye Jules.	A
58	Barnola Pierre.	A	88	Denais Joseph.	B
31	Bazin François.	A	51	Denoyel Camille.	A
72	Bazire Henri.	B	28	Depoin.	A
70	Beauregard (de) Gérard.	A	1	Desgranges Jean.	—
27	Béchet Alphonse.	A	4	Devèze Raymond.	C
78	Béchet Louis.	B	96	Devigne Paul.	B
13	Bellet Joseph.	A	26	Doisnel du Val Michel.	B
13	Belorgey Jules.	C	6	Drumont Edouard.	A
3	Benque (de) Louis.	A	34	Dubois de la Rue.	B
23	Bernon (de) F.	A	37	Duché Paul.	B
45	Bertoye Georges.	B	13	Dumont Ambroise.	B
35	Bertrand de la Flotte Daniel	B	7	Dupuy Charles.	A
39	Bertrin (abbé).	A	24	Durand Louis.	B
79	Bidou Henri.	B	74	Duranthon Emile.	A
91	Biérix (Tancrede de Visan)	B	33	Durrioux Henri.	A
74	Biétry Pierre.	B	10	Faidy René.	C
65	Blanc Edouard.	A	64	Faure Albert.	B
32	Blanchon Joseph.	B	56	Ferenzy (Fraënzell).	B
46	Boivin Louis.	B	33	Féron-Vrau Paul.	B
78	Bon Joseph.	A	25	Flornoy Eugène.	B
14	Borrelly de Kervéligan.	A	39	Fossé d'Arcosse André.	B
89	Boucherit Fernand.	B	14	Fouillaud Pierre.	C
19	Bouët Pierre.	C	1	Fournel Pierre.	C
46	Bourgès Maurice.	A	15	Fournier Louis.	B
29	Bourguet (Saint-Gayrac).	B	70	France (de) Henry.	B
9	Bouvattier Jules.	B	22	Froment Siméon.	B
40	Bréda (de) Jacques.	A	8	Fromm Guillaume.	A
31	Brun Henri.	C	24	Gabiolle Georges.	C
29	Butel Fernand.	A	49	Gaffre L. A.	B
1	Cardonne (de) Henri	B	64	Gaigé.	A
66	Cavalier Auguste.	B	14	Gaillard-Bancel (de).	B
29	Chailland René.	C	22	Galle Louis.	C
16	Chaillouet Amédée.	C	16	Gaudeau Bernard	B
81	Chailloux Louis.	B	26	Gautherot Gustave.	C
33	Chambon Octave.	A	71	Gendrot (Jean Drault).	A
30	Chastrusse Emmanuel.	C	2	Geoffroy de la Mothe A.	B
34	Chavanon Jules † (1).	B	2	Gibert P. †	A
12	Claverie A.	A	4	Gibert H.	A
			75	Gouzien Alain.	A
			28	Grappin Paul.	C
			25	Grave Joseph.	C
			43	Grenier Joseph.	B

(1) Le signe † indique les confrères décédés.  
La lettre (B) indique les radiations.

Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau	Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau
	MM.			MM	
18	Guérif Louis.	C	76	Morin Henri.	B
17	Guérin U †.	A	50	Narsy Raoul (Scarpatett).	A
77	Guèze Gaston.	B	10	Nemours-Godré r.	A
73	Hastings Joseph.	B	5	Nemou Louis.	C
8	Hauteville (de) Tancrède.	B	38	Nicoulaud Charles.	A
5	Havard Oscar.	A	67	Nourrisson Marcel.	B
27	Henriot (Henri Maigrot).	B	63	Ortho (d') Henri.	B
50	Hervé Paul.	B	25	Paillard P.-A.	A
19	Hervet Emile.	A	72	Papillon Maurice.	A
41	Hocart G.	A	94	Parsy Paul.	B
10	Hostin Xavier.	B	92	Pebeyre (R).	B
54	Huet Saint-Pol.	A	76	Perrin Alfred.	A
95	Jacques Joseph.	B	34	Perrin Pierre.	C
61	Jeanne A.	B	69	Petithenry J. †.	A
23	Jaudounenc.	B	98	Picavet.	B
11	Jollivet Gaston.	B	28	Pierre l'Ermite (Loutil, abbé).	B
79	Lacroix André.	A	3	Pigelet Paul.	B
11	Lamapet Louis.	C	12	Pillot Camille.	B
9	Lambert (Tristan),	A	93	Piot Robert.	B
63	Larrieu (Docteur).	A	85	Ponthière Maurice.	B
41	Lasnier Maurice.	B	19	Poulin C.-L.	B
5	Latouche Gabriel.	B	15	Pouyè G. †	A
11	Lavergne Georges.	A	6	Pouyè Paul.	B
30	Laya Louis.	B	32	Prairel Armand.	C
23	Lecerf Raphaël.	C	17	Rallet de Lavermont.	B
69	Le Fur René.	B	33	Ramez Henri.	C
59	Le Monnier J.-R.	B	3	Redier Antoine.	C
90	Le Roux de Selier Henri.	B	57	Renauld Ernest.	B
60	Lespine Victor.	B	17	Reynis Auguste.	C
4	L'Hopital Joseph.	B	87	Ricault (de) d'Héricault.	B
52	Liagre Charles.	B	52	Richardet.	A
62	Loire Georges.	A	9	Riché Jules.	C
30	Loth Arthur.	A	16	Rincé.	A
38	Loth Georges.	B	42	Rivière Emmanuel.	A
28	Loutil (Abbé).	B	86	Rochette Auguste.	B
75	Lucien-Brun H. L. †.	B	48	Romanet (Vicomte de).	A
27	Maigrot.	B	51	Rosnay (de) Félix.	B
68	Maire Athanase.	A	42	Roton (de) Gabriel.	B
35	Malou Maurice.	C	7	Rousseau Joseph.	C
80	Maricourt (de) André.	B	65	Rubat du Mérac.	B
1	Marolles (de). †.	A	36	Sallé Gabriel.	B
2	Marsac Emile.	C	44	Salomon Michel †.	A
20	Martin René.	C	80	Sarda Joseph.	A
61	Martrin-Donos (de).	A	7	Savatier Henri.	B
55	Maze-Sencier Georges.	B	50	Scarpatett. (Raoul Narsy).	A
18	Melhin Pierre.	A	57	Seilhac (de) Léon.	A
12	Melisson Alfred.	C	20	Servois Georges.	B
49	Ménard Joseph †.	A	24	Simonnot Paul.	A
40	Mercier Jules.	B	45	Simony (de) Remy.	A
58	Merlier Henri.	B	27	Soye (de) Louis.	C
97	Michelin Alfred.	B	56	Sorbiers de la Tourasse L.	A
60	Mollet Joseph.	A	47	Taberne Franck.	A
68	Montardy (de) Henry.	B	55	Tailliez Paul.	A
44	Morant Paul.	B	21	Talmeyr Maurice.	B



Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau	Nos	NOMS ET PRÉNOMS	Tableau
	MM.			MM.	
34	Tastevin de Nouvel.	A	62	Veillot François.	B
26	Taunay Victor.	A	22	Vincent Charles.	A
8	Terrière Amand.	C	36	Viton de Thoranne.	A
47	Tour du Villard (de la).	B	84	Vivier Maurice.	B
48	Tourmentin Joseph.	B	31	Wall (de) Vicomte.	B
53	Tournier Espérance †.	A	82	Zamanski Joseph.	B
59	Verdun Paul.	A			



## SYNDICAT DES JOURNALISTES FRANÇAIS

## CAISSE DE RETRAITES

État des Sociétaires ayant un droit, soit acquis, soit éventuel à la pension

## DROIT ACQUIS

de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
1	De Marolles † (1).	1 <sup>er</sup> fondateur (1886)	16 Février 1846	1901
2	P. Gibert. †	Fondateur (1886)	21 Mars 1845	—
3	Louis de Benque.	—	17 Août 1844	—
4	H. Gibert.	—	3 Mai 1844	—
5	O. Havard.	—	24 Mai 1845	—
6	Drumont.	—	2 Mai 1836	—
7	Dupuy.	—	24 Janvier 1830	—
8	Fromm.	—	7 Janvier 1830	—
9	Lambert.	—	1 <sup>er</sup> Juillet 1836	—
10	Nemours-Godré †.	Fondateur	16 Février 1846	1902
11	Lavergne.	—	16 Juillet 1847	—
12	Claverie.	14 Avril 1887	29 Juin 1839	—
13	Bellet.	Fondateur	6 Mars 1848	1903
14	Borrely.	—	16 Juillet 1848	—
15	G. Pouyé †.	—	25 Septembre 1848	1903
16	Rincé.	5 Janvier 1888	3 Juillet 1844	—
17	U. Guérin †.	Fondateur	11 Août 1849	—
18	Mehlin.	5 Janvier 1888	16 Novembre 1850	—
19	Hervet.	8 Janvier 1891	7 Avril 1836	1905
20	Danis.	5 Mars 1891	20 Mars 1847	1906
21	Delahaye.	10 Avril 1890	5 Mai 1851	—
22	Vinceni.	14 Avril 1887	9 Juin 1851	—
23	de Bernon.	2 Janvier 1890	11 Septembre 1851	—
24	Simonnot.	3 Mars 1892	21 Novembre 1842	1907
25	Paillard.	Fondateur	1 <sup>er</sup> Avril 1852	—
26	Taunay.	—	20 Juillet 1852	—
27	Bechel.	2 Mai 1889	27 Juillet 1852	—
28	Depoin.	Fondateur	17 Janvier 1853	1908
29	Butel.	7 Novembre 1889	24 Octobre 1853	—
30	A. Loth.	11 Décembre 1893	16 Décembre 1842	—
31	Bazin.	2 Mars 1893	26 Février 1854	1909
32	Arsac.	3 Juin 1894	2 Avril 1851	—
33	H. Durrieux.	7 Janvier 1892	25 Septembre 1854	—
34	Tastevin de Nouvel.	Fondateur	17 Février 1855	1910
35	Chambon.	Fondateur	25 Avril 1855	—
36	Viton.	26 Mai 1895	23 Septembre 1843	—
37	L. Colin.	2 Juillet 1895	20 Mars 1847	—
38	Nicoullaud.	7 Novembre 1895	3 Mars 1854	—
39	Bertrin.	5 Décembre 1895	7 Juillet 1851	—
40	de Bréda.	6 Janvier 1896	28 Février 1849	1911
41	Hocart.	5 Mars 1895	24 Mai 1856	—
42	Rivière.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	15 Mai 1855	1 <sup>er</sup> Avril 1912

(1) Le signe (†) indique les confrères décédés.  
La lettre (a) indique les radiations.

*DROIT ÉVENTUEL*  
de la 1<sup>re</sup> CENTAINE (A)

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
43	Croisille.	7 Janvier 1892	1 <sup>er</sup> Juin 1857	1 <sup>er</sup> Juin 1912
44	Salomon (†).	5 Janvier 1894	1 <sup>er</sup> Juin 1857	7 Juin 1912
45	Remy de Simony.	9 Janvier 1890	15 Octobre 1857	15 Octobre 1912
46	Bourges.	6 Janvier 1896	27 Décembre 1858	27 Décembre 1913
47	Taberne.	6 Mai 1897	31 Mars 1859	31 Mars 1914
48	de Romanet.	2 Janvier 1893	8 Juillet 1859	8 Juillet 1914
49	Ménard †.	Fondateur	12 Septembre 1859	12 Septembre 1914
50	Marsy (Scarpattett.)	4 Janvier 1894	25 Septembre 1860	25 Septembre 1915
51	Denoyel.	5 Février 1891	21 Octobre 1860	21 Octobre 1915
52	Richardet.	5 Novembre 1891	28 Novembre 1860	28 Novembre 1915
53	E. Tournier (†).	7 Février 1889	24 Décembre 1860	24 Décembre 1915
54	Huet Saint-Paul.	7 Avril 1892	10 Janvier 1861	10 Janvier 1916
55	Tailliez.	Fondateur	3 Mars 1861	3 Mars 1916
56	de la Tourrasse.	3 Décembre 1896	19 Juin 1861	19 Juin 1916
57	de Seilhac.	3 Février 1895	7 Août 1861	17 Août 1916
58	Barnola.	Fondateur	17 Septembre 1861	17 Septembre 1916
59	Verdun.	7 Février 1889	2 Novembre 1861	2 Novembre 1916
60	Mollet.	2 Mai 1889	8 Juin 1862	8 Juin 1917
61	de Martrin-Donos.	9 Avril 1896	12 Décembre 1862	12 Décembre 1917
62	Loire.	14 Avril 1887	26 Avril 1863	26 Avril 1918
63	Larrieu.	8 Janvier 1891	29 Mai 1863	29 Mai 1918
64	Gaigé.	5 Mars 1891	18 Octobre 1863	18 Octobre 1918
65	Blanc.	1 <sup>er</sup> Avril 1897	18 Décembre 1863	18 Décembre 1918
66	de Constantin.	5 Décembre 1889	14 Avril 1864	14 Avril 1919
67	de Bar.	7 Juin 1896	10 Décembre 1864	10 décembre 1919
68	Maire.	8 Janvier 1891	22 Janvier 1865	22 Janvier 1920
69	Petithenry (†).	7 Janvier 1897	12 Mai 1865	12 mai 1920
70	de Beaugard.	7 Mai 1896	31 Décembre 1865	31 Décembre 1920
71	Gendrot.	4 Juillet 1889	4 Janvier 1866	4 Janvier 1921
72	Papillon.	6 Avril 1893	5 Juin 1866	5 Juin 1921
73	Ardant.	13 Juin 1897	6 Juin 1866	6 Juin 1921
74	Duranthon.	7 Juillet 1892	11 Décembre 1866	11 Décembre 1921
75	Gouzien.	7 Juin 1896	30 Janvier 1867	31 Janvier 1922
76	A. Perrin.	4 Octobre 1888	25 Mai 1867	25 mai 1922
77	de Clercq.	5 Février 1891	13 Octobre 1867	13 Octobre 1922
78	Joseph Bon.	3 Février 1895	15 Février 1868	15 Février 1923
79	Lacroix.	2 Décembre 1897	23 Mai 1868	23 Mai 19 3
80	Sarda.	6 Janvier 1896	14 Janvier 1869	14 Janvier 1924
81	d'Azambuja.	4 Janvier 1894	2 Mai 1869	2 Mai 1924

**DROIT ÉVENTUEL**  
de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B)

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	<b>MM.</b>			
1	De Cardonne.	6 Janvier 1898	15 Janvier 1831	6 Janvier 1913
2	Geoffroy.	10 Mars 1898	20 Janvier 1850	10 Mars 1913
3	Pigelet.	12 Mai 1898	9 Avril 1830	12 Mai 1913
4	L'Hopital.	1 <sup>er</sup> Décembre 1898	16 Février 1834	1 <sup>er</sup> Décembre 1913
5	Latouche.	6 Janvier 1899	6 Septembre 1849	6 Janvier 1914
6	Paul Pouyé.	2 Février 1899	25 Octobre 1832	2 Février 1914
7	Savatier.	—	13 Novembre 1835	—
8	de Hauteville.	4 Mai 1899	25 Août 1838	4 Mai 1914
9	Bouvattier.	—	9 Septembre 1843	—
10	Hostin.	6 Juillet 1899	3 Janvier 1856	6 Juillet 1914
11	Jollivet.	1 <sup>er</sup> Février 1900	18 Octobre 1842	1 <sup>er</sup> Février 1915
12	Pillot.	7 Juin 1900	27 Juin 1839	7 Juin 1915
13	Dumont.	3 Février 1898	20 Décembre 1860	20 Décembre 1915
14	De Gailhard-Bancel	14 Avril 1901	1 <sup>er</sup> Novembre 1849	14 Avril 1916
15	Fournier (abbé).	—	27 Mars 1839	—
16	Gaudeau (abbé).	17 Mai 1902	24 Septembre 1834	17 Mai 1917
17	Rallet.	7 Juin 1900	1 <sup>er</sup> Août 1862	1 <sup>er</sup> Août 1917
18	Audollent.	2 Février 1899	7 Août 1862	7 Août 1917
19	Poulin (abbé).	12 Juillet 1898	1 <sup>er</sup> Septembre 1862	1 <sup>er</sup> Septembre 1917
20	Servois.	6 Novembre 1902	16 Novembre 1862	16 Novembre 1907
21	Maurice Talmeyr.	8 Janvier 1903	17 Mars 1830	8 Janvier 1918
22	Froment (abbé).	—	30 Mai 1861	—
23	Jaudouneuc.	6 Juillet 1899	27 Janvier 1863	27 Janvier 1918
24	Durand.	19 Avril 1903	15 Octobre 1839	19 Avril 1918
25	Flornoy.	—	19 Juin 1860	—
26	Doisnel.	20 Mai 1903	20 Août 1832	20 Mai 1918
27	Maigrot.	5 Novembre 1903	13 Janvier 1837	5 Novembre 1918
28	Loutil (abbé).	10 Mars 1900	17 Novembre 1863	17 Novembre 1918
29	Bourguet.	3 Décembre 1903	2 Juin 1863	3 Décembre 1918
30	Laya.	4 Décembre 1902	24 Janvier 1864	24 Janvier 1919
31	de Wall.	7 Juin 1900	14 Février 1864	14 Février 1919
32	Blanchon.	23 Avril 1904	14 Mars 1836	23 Avril 1919
33	Feron-Vrau.	7 Juin 1900	17 Mai 1864	17 Mai 1919
34	Dubois de la Rue (†).	7 Juillet 1904	28 Septembre 1861	17 Juillet 1919
35	de Laflotte.	14 Avril 1901	20 Août 1864	20 Août 1919
36	Sallé.	15 Décembre 1904	1 <sup>er</sup> Avril 1860	15 Décembre 1919
37	Duché.	10 Février 1905	29 Juin 1861	10 Février 1920
38	G. Loth.	19 Avril 1905	22 Mars 1833	19 Avril 1920
39	Fossé d'Arcosse.	—	29 Octobre 1867	—
40	Mercier.	7 Janvier 1904	26 Avril 1865	26 Avril 1920
41	Lasnier.	10 Mars 1898	16 Octobre 1865	16 Octobre 1920
42	de Roton.	7 Février 1901	28 Octobre 1865	28 Octobre 1920
43	Grenier.	3 Décembre 1903	5 Juillet 1866	5 Juillet 1921
44	Morand.	29 Octobre 1905	2 Décembre 1849	29 Octobre 1921
45	Bertoye.	—	22 Mai 1837	—
46	Boivin.	29 Janvier 1906	18 Novembre 1866	18 Novembre 1921
47	de la Tour.	20 Avril 1907	13 Novembre 1861	20 Avril 1922
48	J Tourmentin.	19 Mai 1907	5 Novembre 1830	19 Mai 1922
49	Gaffre.	9 Novembre 1907	1864	9 Novembre 1922
50	P. Hervé.	—	17 Janvier 1868	17 Janvier 1923



**DRIT ÉVENTUEL**  
de la 2<sup>e</sup> CENTAINE (B) (suite).

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE	POINT DE DÉPART DU DROIT
	MM.			
51	de Rosnay.	6 Janvier 1899	12 Avril 1868	12 Avril 1923
52	Liagre.	4 Août 1905	24 Juin 1868	24 Juin 1923
53	L. Dumarché.	9 Novembre 1907	17 Décembre 1868	17 Décembre 1923
54	Jules Chavanon (†).	15 Février 1908	28 Janvier 1866	15 Février 1923
55	G. Maze-Sencier.	—	16 Mars 1866	—
56	de Ferenzy (Fraenzel).	23 Janvier 1902	5 Août 1869	5 Août 1924
57	Renauld.	2 Février 1899	16 Octobre 1869	16 Octobre 1924
58	Merlier.	29 Janvier 1905	28 Décembre 1869	28 Décembre 1924
59	Le Monnier.	29 Janvier 1906	21 Mars 1870	21 Mars 1925
60	Lespine.	13 Décembre 1905	31 Mai 1870	31 Mai 1925
61	Jeanne.	13 Décembre 1900	13 Novembre 1870	31 Novembre 1925
62	F. Veillot.	20 Avril 1907	31 Mars 1870	31 Mars 1925
63	D'Ortho.	18 Octobre 1900	19 Janvier 1871	19 Janvier 1926
64	Faure.	5 Octobre 1899	27 Janvier 1871	27 Janvier 1926
65	Rubat du Merac.	5 Novembre 1903	16 Juillet 1871	16 Juillet 1926
66	Cavalier.	11 Janvier 1900	1 <sup>er</sup> Septembre 1871	1 <sup>er</sup> Septembre 1926
67	Nourisson.	4 Mai 1899	2 Octobre 1871	2 Octobre 1926
68	De Montardy.	13 Décembre 1905	13 Octobre 1871	13 Octobre 1926
69	Le Fur.	6 Mai 1897	12 Janvier 1872	12 Janvier 1927
70	De France.	7 Janvier 1901	16 Mars 1872	16 Mars 1927
71	Coudy.	31 Mai 1906	18 Février 1872	18 Février 1927
72	Bazire.	3 Décembre 1900	9 Novembre 1872	9 Novembre 1927
73	J. Hastings.	26 Janvier 1907	17 Juillet 1872	17 Juillet 1927
74	P. Biétry.	19 Mai 1907	9 Mai 1872	9 Mai 1927
75	H. L.-Bras.	12 Mai 1898	12 Janvier 1873	12 Janvier 1928
76	Morin.	26 Janvier 1906	21 Janvier 1873	21 Janvier 1928
77	Guèze.	24 Novembre 1906	29 Juillet 1873	29 Juillet 1928
78	Bechet.	10 Février 1905	22 Août 1873	22 Août 1928
79	Bidou	11 Janvier 1900	28 Juin 1874	28 Juin 1929
80	De Maricourt.	23 Avril 1904	4 Décembre 1874	4 Décembre 1929
81	Chailloux.	12 Décembre 1907	20 Février 1874	20 Février 1929
82	Zamanski.	—	20 Mai 1874	20 Mai 1929
83	Firmin Bacconnier	15 Février 1908	8 Octobre 1874	8 Octobre 1929
84	Vivier.	7 Juillet 1904	29 Janvier 1875	29 Janvier 1930
85	Ponthière.	6 Novembre 1902	17 Septembre 1876	17 Septembre 1931
86	Rochette.	23 Avril 1904	23 Avril 1877	23 Avril 1932
87	De Ricault.	27 Mars 1902	Juin 1877	Juin 1932
88	Denais.	4 Décembre 1902	10 Août 1877	10 Août 1932
89	Boucherit.	10 Février 1905	20 Novembre 1877	20 Novembre 1932
90	Le Roux.	14 Juin 1902	15 Mars 1878	15 Mars 1933
91	Bietrix.	7 Janvier 1904	17 Décembre 1878	17 Décembre 1933
92	Pebeyre (R).	17 Mai 1902	5 Juin 1880	5 Juin 1935
93	Piot.	7 Janvier 1904	1 <sup>er</sup> Novembre 1881	1 <sup>er</sup> Novembre 1936
94	Paul Parsy.	18 Janvier 1908	25 Février 1882	25 Février 1937
95	J. Jacques.	5 Novembre 1903	63 Février 1883	13 Février 1938
96	Paul Devigne.	15 Février 1908	24 Janvier 1883	24 Janvier 1938
97	Alfred Michelin.	—	27 Avril 1883	27 Avril 1938
98	Joseph Picavet.	—	30 Juin 1885	30 Juin 1940

*DROIT ÉVENTUEL*  
de la 3<sup>e</sup> CENTAINE (C)

N <sup>o</sup> d'ordre	NOMS	DATE D'ENTRÉE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. Pierre Fournel.	14 Avril 1908	14 Novembre 1872
2	Emile Marsac.	—	9 Décembre 1872
3	Antoine Redier.	—	7 Juillet 1873
4	Raymond Devèze.	16 Mai 1908	31 Janvier 1858
5	Louis Nemoz.	—	25 Juillet 1867
6	Eugène Arthaud.	8 Octobre 1908	9 Septembre 1857
7	Joseph Rousseau.	—	5 Mai 1880
8	Amand Terrière.	—	25 Juillet 1886
9	Jules Riché.	21 Novembre 1908	12 Avril 1869
10	René Faidy.	19 Décembre 1908	7 Septembre 1863
11	Louis Lamapet.	—	10 Juillet 1866
12	Alfred Mélisson.	—	21 Juin 1870
13	Jules Belorgey.	16 Janvier 1909	11 Novembre 1852
14	Pierre Fouillaud.	—	5 Octobre 1869
15	Paul Bailly.	—	23 Mai 1876
16	Amédée Chaillouet.	—	21 Septembre 1880
17	Auguste Reynis.	20 Mars 1909	10 Juillet 1858
18	Louis Guérif.	—	9 Juillet 1874
19	Pierre Bouët.	—	2 Avril 1877
20	René Martin.	—	19 Mai 1882
21	Joseph Counil.	—	28 Mai 1875
22	Louis Galle.	3 Septembre 1909	21 Novembre 1873
23	Raphaël Lecerf.	17 Décembre 1909	8 Janvier 1871
24	Georges Gabiolle.	15 Janvier 1910	11 Juin 1864
25	Joseph Grave.	—	19 Août 1878
26	Gautherot.	19 Février 1910	29 Juillet 1873
27	de Soye.	—	22 Août 1869
28	Grappin.	19 Mars 1910	22 Juillet 1874
29	Chailland.	18 Juin 1910	24 Octobre 1858
30	Chastrusse.	6 Octobre 1910	1 <sup>er</sup> Octobre 1862
31	H. Brun.	—	1 <sup>er</sup> Octobre 1892
32	A. Praviel.	—	18 Octobre 1875
33	Ramez.	—	23 Mai 1876
34	Perrin.	—	25 Septembre 1880
35	Maurice Malou.	19 Novembre 1910	12 Janvier 1874

Récapitulation : De la 1<sup>re</sup> centaine. . . . . 81  
De la 2<sup>e</sup> centaine . . . . . 98  
De la 3<sup>e</sup> centaine . . . . . 35

Total. . . . . 214

## STAGIAIRES

No d'ordre	NOMS	DATE D'ENTREE	DATE DE NAISSANCE
1	MM. Desgranges.	17 décembre 1910	12 janvier 1874
2	Jules Dassonville.	—	24 avril 1881
3	Maurice Guérin.	—	21 septembre 1887
4	Abbé Larigaldi.	21 janvier 1911	26 mai 1870
5	Albert Monniot.	18 février 1911	13 octobre 1862
6	Louis Hosotte.	—	8 juin 1871
7	Maurice Eblé.	—	31 juillet 1880
8	Paul Dubié.	—	20 juillet 1880
9	Paillart.	18 mars 1911	25 janvier 1871
10	Lacaud.	—	24 juillet 1875
11	de Lannoy.	15 avril 1911	20 octobre 1869
12	Hamon.	20 mai 1911	12 août 1875
13	Dieune.	—	28 juin 1877
14	Ebrard.	—	20 mai 1878
15	Gries.	—	27 décembre 1883
16	Charon.	17 juin 1911	25 octobre 1880
17	Le Gal.	—	4 octobre 1886
18	J.-Lucien Brun.	20 octobre 1911	8 mars 1868
19	Equoy.	—	27 novembre 1880
20	Nicolle.	—	14 octobre 1881
21	Grégoire.	—	7 avril 1883
22	Gabriel Latil.	16 décembre 1911	4 juin 1868
23	Haudot.	—	24 avril 1872
24	Ernest Latil.	—	11 juin 1874
25	Henri Rochelle.		
26	Emmanuel Quénauld.		
27	Elie Rouquette.		
28	Gratien Pon.		
30	George Havard.		
30	Pierre Gilly.		
31	Elie Jacquet.		
32	J. de Lacoste-Lareymondie.		
33	René Poisson.		

# Syndicat des Écrivains Français

## STATUTS

Adoptés par l'Assemblée constitutive du 5 Juin 1904.

1. — Il est formé entre les écrivains qui adhèrent aux présents statuts, une Association professionnelle ou Syndicat qui sera régi par la loi de 21 mars 1884 et par les dispositions suivantes :

2. — L'association prend le nom de *Syndicat professionnel des Écrivains français*. Son siège est à Paris (1) ; sa durée est illimitée, ainsi que le nombre de ses membres ; elle commence le jour du dépôt légal de ses statuts (2).

3. — Le Syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession, tels que le règlement des difficultés pouvant survenir entre auteurs et éditeurs, la défense de la propriété littéraire, l'examen des questions contentieuses résultant des faits de publicité, les renseignements utiles pour l'assistance mutuelle, pour l'écoulement et la vente des ouvrages, les secours à donner à des écrivains nécessaires, la fondation de Caisses mutuelles de prévoyance pour la maladie et la vieillesse.

4. — Peuvent faire partie du Syndicat, les écrivains tirant profit de leurs écrits, livres, brochures, etc. L'admission est votée par le Conseil syndical au scrutin secret sur la présentation de deux membres, et après insertion de la candidature au *Bulletin mensuel*.

5. — Chaque membre paie un droit d'entrée de 10 francs.

La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le versement d'une somme de cent francs libère de la cotisation annuelle et donne le titre de membre permanent.

(1) 1, rue Martignac.

(2) 28 juin 1901.

En aucun cas ce versement ne peut être restitué.

Le Conseil peut, dans certains cas laissés à son appréciation, donner une dispense de payer sa cotisation.

La cotisation est due à partir du 1<sup>er</sup> janvier et payable avant le 1<sup>er</sup> avril au siège de la Société. Passé ce délai, elle sera recouvrée par la poste aux frais du sociétaire. Le défaut de paiement d'une seule cotisation annuelle, après deux avis, dont le second doit être donné par lettre recommandée, entraîne de plein droit l'exclusion.

6. — Tout membre peut se retirer à tout instant de l'Association. A cet effet, il adresse sa démission par lettre chargée au Président qui lui en accuse purement et simplement, réception.

7. — Le Conseil syndical peut, pour des raisons graves dont il est seul juge, prononcer l'exclusion d'un membre. Le membre démissionnaire ou exclu ne conserve aucun droit sur le patrimoine syndical, mais il peut rester membre des sociétés de secours mutuels et de pensions de retraite pour la vieillesse, à l'actif desquelles il a contribué par des cotisations ou des versements de fonds.

8. — Il peut être établi des relations avec des correspondants de nationalité étrangère, mais sans qu'ils fassent partie de l'Association.

### Direction.

9. — Le Syndicat est administré et dirigé par un bureau qui est assisté, à titre consultatif, d'un Conseil syndical.

Nul ne peut faire partie du Bureau ou du Conseil syndical, s'il n'est Français ou ne jouit de ses droits civils.

Les fonctions des membres du Bureau



et du Conseil syndical sont gratuites.

10. — Le Bureau se compose de cinq membres, savoir :

- Un Président ;
- Deux vice-présidents ;
- Un secrétaire ;
- Un trésorier.

Ils sont élus par le Conseil syndical à la majorité des suffrages exprimés. La durée de leur mandat est de un an. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de démission ou de décès d'un membre du Bureau, il est pourvu à son remplacement par le Conseil syndical. Les pouvoirs des membres ainsi élus expirent avec ceux du bureau qu'ils sont appelés à compléter.

11. — Le Bureau se réunit au siège social, sur la convocation du Président ou du membre qui le remplace, une fois par mois, et toutes les fois que le Président ou deux de ses membres le jugent nécessaire. Il délibère valablement, si trois membres sont présents.

12. — Le Bureau prend toutes les décisions et mesures sur les matières qui se rattachent à l'objet de l'Association, à ses intérêts généraux et particuliers. Il prononce l'admission des membres nouveaux, fait les règlements d'ordre intérieur que peut nécessiter l'exécution des statuts, prépare les travaux, propositions et ordres du jour à soumettre au Conseil syndical et aux assemblées générales. Il administre le patrimoine du Syndicat et présente chaque année à l'assemblée générale un rapport sur l'ensemble des opérations et sur la situation financière.

13. — Les membres du Bureau ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle ou solidaire envers les syndiqués ou les tiers. Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat.

14. — Le Président du Bureau est Président du Syndicat. Il dirige les travaux de l'Association.

Il ordonne les convocations, préside les séances tant du Bureau que du Conseil syndical et des assemblées générales, et a voix prépondérante en cas de partage. Il signe conjointement avec le secrétaire les procès-verbaux des séances et les lettres d'admission. Il agit au nom du Syndicat et le représente dans tous les actes de sa vie civile.

Il exerce toutes actions judiciaires et

tous droits mobiliers et immobiliers, tant activement que passivement, en vertu d'une autorisation du Bureau.

Il concilie, si faire se peut, les membres du Syndicat à raison des différends que ceux-ci lui soumettent ou il les renvoie aux mêmes fins devant la Chambre syndicale.

Il règle librement les dépenses courantes.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le vice président.

15. — Le secrétaire est dépositaire des registres, états et de tous papiers concernant l'administration du Syndicat. Il tient la correspondance et peut la signer par délégation du président. Au besoin il est remplacé par un autre secrétaire ou un autre membre du Bureau.

16. — Le trésorier est dépositaire des fonds du Syndicat ; il recouvre les cotisations et toutes les sommes dues ou acquises à l'Association ; il solde les dépenses sur le visa du président ; il soumet l'état des recettes et dépenses à la vérification du bureau. Il dresse, à la fin de chaque année, le compte-rendu de l'exercice annuel destiné à l'Assemblée générale.

#### Conseil syndical consultatif.

17. — Le Conseil syndical se compose de membres élus par l'Assemblée générale, à la majorité des suffrages exprimés, pour trois années. Ils sont renouvelables par tiers, d'après un roulement établi au début de l'Association, par voie de tirage au sort ; ils sont toujours rééligibles.

Le Conseil Syndical se réunit au siège social, sur la convocation du Président, tous les trois mois, et toutes les fois que le président ou trois de ses membres le jugent nécessaire.

Il délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents.

18. — Il nomme le Bureau et pourvoit aux vacances qui peuvent se produire dans le sein de ce Bureau.

Il émet son avis sur tous les objets qui lui sont soumis par le Bureau, et qui se rattachent à l'objet de l'association.

Il examine les affaires contentieuses qui sont portées directement devant lui par les membres du Syndicat ou qui lui sont renvoyées par le président ; il les concilie ou rend à leur égard sa sen-

tence. Cette sentence est sans appel, et n'est pas soumise à l'*exequatur*, du tribunal ; la partie qui refuserait de l'exécuter serait exclue du Syndicat.

#### Assemblées.

19. — Les convocations à l'Assemblée générale doivent être faites huit jours au moins avant la réunion, et indiquer les questions à l'ordre du jour.

L'Assemblée générale, composée de de tous les membres du Syndicat à lieu une fois par an à l'époque qu'elle aura fixée. Elle pourra en outre être réunie extraordinairement toutes les fois que le Bureau le jugera nécessaire. Ses décisions sont prises à la majorité, quel que soit le nombre des membres présents. Ne sont admis au vote que les sociétaires qui ont payé leur cotisation.

20. — L'Assemblée générale procède, quand il y a lieu, aux élections pour le renouvellement du Conseil syndical. Elle entend le rapport du Bureau et celui du trésorier. Elle statue sur toutes les propositions qui lui sont faites. Toutefois les propositions émanant de l'initiative individuelle devront être formulées par écrit et préalablement adressées au Bureau qui en saisira, s'il y a lieu, l'Assemblée générale.

En cas de conflit entre le Bureau et le Conseil syndical, le débat est porté devant l'Assemblée générale qui juge souverainement.

21. — Toute discussion politique, religieuse ou étrangère à l'objet du Syndicat est formellement interdite.

#### Patrimoine Syndical.

22. — Le patrimoine du Syndicat est formé au moyen :

- 1° du droit d'entrée des associés ;
- 2° de leurs cotisations annuelles ;
- 3° des dons et legs qui peuvent être faits au Syndicat ;
- 4° des intérêts de placement des fonds sans emploi ;
- 5° de tous les profits pouvant résulter de souscriptions, fêtes, publications, etc.

#### Dissolution.

23. — La dissolution ne pourra être prononcée que par l'Assemblée générale, et à la majorité des trois quarts des membres présents. Le Conseil syndical sera chargé de la liquidation.

L'actif net sera appliqué à des œuvres d'utilité professionnelle.

#### Dispositions générales.

24. — Les présents statuts peuvent être révisés ou complétés par l'Assemblée générale. Aucune modification ne pourra venir en discussion devant l'Assemblée générale qu'après délibération et avis motivé du Conseil syndical, et elle ne sera valable et exécutoire qu'autant qu'elle aura été approuvée par les deux tiers des membres présents.

25. — Les membres du Bureau sont chargés de faire dépôt à la Préfecture de la Seine des Statuts et des noms des membres du dit Bureau, conformément à l'article 4 de la loi du 21 mars 1884. Ce dépôt sera renouvelé à chaque changement de la direction ou des Statuts.



# SYNDICAT DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

1913-1914

## LISTE DES MEMBRES

### Bureau du Syndicat.

*Président :*

*Vice-Présidents :* Baron Joseph du Teil, 2, quai Debilly.

Le chanoine Fonssagrives (90), 18, rue du Luxembourg, Paris.

*Secrétaire :* Baron de Rosnay, 9, avenue de Tourville, Paris.

*Trésorier :* Fénelon Gibon, 199, rue de Vaugirard, Paris (XV<sup>e</sup>).

### Conseil syndical.

Comte de Tinseau (94), 21, rue de Vienne, Paris.

Georges Firmin-Didot (94), 56, rue des Saints-Pères, Paris.

Paul Harel (95), Echauffour (Orne).

Planteau du Maroussem (91), 31, rue de la Faisanderie, Paris.

Le chanoine Couget, 17, boulevard Pasteur, Paris.

Baron Jehan de Witte (04), 14, rue Jean-Goujon, Paris.

### Membres.

Gabriel Ardant (92), 9, rue du Printemps, Paris (XVII<sup>e</sup>).

M<sup>re</sup> Baudrillart, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Charles Baussan, 80, rue Bonaparte, Paris.

Dom Besse, 20, rue Monsieur, Paris.

André Besson (09), Macornay (Jura).

Théodore Botrel (06), 21, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

Robert de Boyer-Montégut, rue Grande-Allée, Toulouse.

Henri Brun, avocat, La Barre, par Ozouer-sous-Trézée (Loiret).

Abbé Charles Bujon, Moulins (Allier).

F. Cambuzat (08), ancien magistrat, 95, rue de Rennes, Paris.

Gustave Chaix d'Est Ange (05), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le comte de Colleville (94), 15, rue Lacépède, Paris.

Gabriel Collin (F.), 15, avenue de Breteuil, Paris.

Louis de Combes (05), 16, rue Victor-Hugo, Lyon.

M<sup>re</sup> Constans (94), camérier de Sa Sainteté, Le Vigan (Gard).

Baron de Contenson, 4, rue de l'Alboni, Paris.

L'abbé Georges Decock, Lambersart, Nord.

Louis Delalande (94), 2, rue de Lisbonne, Paris.

Farochon (92), rue du Val, à l'Hay, (Seine).

Vicomte Henri de France, 55, rue de Lille, Paris.

H. Gaillard de Champris (12), aux Pins, Verneuil (Eure).

Charles Gailly de Taurines (98), 45, avenue Malakoff, Paris.

Gautier, éditeur (92), 33, rue de Bellechasse, Paris.

Pierre de la Gorce, 4, rue Joseph-Bara, Paris.

J. de Gigord (12), 15, rue Cassette.

Estienne Hennet de Goutel, 95, rue Royale, Versailles.

Joseph Joubert (94), 11, rue des Arènes, Angers.

Chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.

M<sup>re</sup> de Kermaeret (90), Saint-Martin-la-Forêt, Angers.

Albert Labbé (Jean-Ry) (98), 5, rue du Fossé, Amiens.

Comte de Lagrèze, 55, rue de Lille, Paris.

Langlois (88), 19, rue Hautefeuille, Paris.

L'abbé Landeau (99), 42, via Milazzo, Rome.

Maurice Languereau (92), 33, rue de Bellechasse, Paris.

Joseph de la Tourasse (12), 19, rue A.-Pallu, Le Vésinet (Seine).

L'abbé Joseph Lémann (90), 1, montée Balmont, Lyon.

Raymond Lizop (12), 162, avenue de Neuilly, Neuilly (Seine).

Baron de Maricourt, château Villemetrie, par Senlis (Oise).

Gabriel Martin (91), 7, rue de Villersexel, Paris.

Jules Mihura, 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Mithouard (94), 10, place Saint-François-Xavier, Paris.

Emile Mossot (94), Menou, par Varzy (Nièvre).

Marquis de Moussac, Montmorillon (Vienne).

Fernand Nicolay (88), 4, rue de la Planche, Paris.

Alfred Poizat (07), 8, rue Gustave-Courbet, Paris.

Abbé Pascal, curé à Crosrouvre, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Vicomte Ulric du Pontavice (de Valmoray) (08), 9, rue Mozart, Paris.

Duc de Rarecourt-Pimodan (08), 74, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Philippe Rondeau, 4, r. de Fleurus, Paris.  
Xavier Rondelet (85), 4, rue de l'Abbaye, Paris.

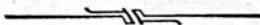
Abbé de Scorraille (93), 10, avenue Gambetta, Montauban.

Joseph Serre (88), 73, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

Henri Tournouër (1900), 5, boulevard Raspail, Paris.

Etienne Védie (95), 80, rue de Grenelle, Paris.

Joseph Viaud, 12, rue Le Verrier, Paris.  
Baron de Villebois-Mareuil (92), château de la Ferrière par Segré (Maine-et-Loire).







## LISTE DES DÉFUNTS

depuis la fondation

### Président fondateur.

Victor DE QUATRE SOLZ DE MAROLLES.

### Président d'honneur.

François COPPÉE.

### Membres honoraires.

ANDRÉ.  
 M<sup>r</sup> ANGERS-BILLARD.  
 Marquis DE BEAUCOURT.  
 Etienne BOULAY.  
 M. DE CHAMAILLARD.  
 Chanoine CONNELLY.  
 Marquis DE COSTA DE BEAUREGARD.  
 Comte DE L'ÉGLISE.  
 M. LE FAIVRE.  
 Comte Charles DE NICOLAY.  
 Comte DE SALABERRY.  
 Albert VANDAL.

### Conseil juridique et médical.

Docteur BULL.  
 Docteur GOURAUD.  
 Auguste LOUCHET.

### Sociétaires.

Frédéric AMOURETTI.  
 Docteur ASTIER.  
 AUZOUY.  
 D'AVIAU DE PIOLAN.  
 AYMÉ.  
 AMAURY DE LA BARRE DE NANTEUIL.  
 BAUDELET.  
 Hervé BAZIN.  
 Ambroise DE BENQUE.  
 BERAUD.  
 Jean-Marie BERNARD.  
 A. DE BESANCENET.  
 Edmond BIRÉ.  
 BITTARD DES PORTES.  
 Georges BOIS.  
 Amédée DE BOURMONT.  
 BOYAVAL.  
 BOYER DE BOUILLANE.  
 Léon DE LA BRIÈRE.  
 BUSSIÈRES.  
 Gaston BUTEL.  
 CASTONNET DES FOSSES.

Paul DE CHAMBERET.  
 Baron DE CLAYE.  
 Paul CORNILLE.  
 Firmin DANGIEN.  
 Emile DANTEN.  
 R. P. DELAPORTE.  
 DELBREIL.  
 DELLOYE.  
 Abbé DENIS.  
 DETON.  
 DUBÉ.  
 DUBREUIL.  
 Docteur DUCHÈNE.  
 Léon DUMUYS.  
 Denys DURRIEUX.  
 DUVIVIER.  
 DE LA FARGUE.  
 François FERRARY.  
 Gabriel FERRÈRE.  
 FIQUET.  
 FOUCAUD\*.  
 Hyacinthe LE FRANC.  
 HUMBERT DE GALLIER.  
 GARNOT.  
 GUÉNEBAULT.  
 GUITTON.  
 Henri GRÉAU.  
 GORCE.  
 DES GODINS DE SOUHESMES.  
 Gros-GOJAT.  
 Docteur HÉLOT.  
 Joseph HENRY.  
 Charles D'HÉRICHAULT.  
 Alfred JULIA.  
 LAFABRIE.  
 Georges LAISNÉ.  
 Paul LAPEYRE.  
 DE LAPPARENT.  
 LEDIEU.  
 P. LEFEBVRE.  
 Joseph LEGUEU.  
 LETALENET.  
 Ferdinand LEVÉ.  
 Lucien LUCIEN-BRUN.  
 Edouard MAME.  
 Baron DE MARICOURT.  
 Vicomte DE MARICOURT.  
 Albert MARON.  
 Arthur MARTIN.

Evariste MARTIN.  
Léon MATHON.  
DE MAULDE DE LA CLAVIÈRE.  
MAURANGES.  
Gaston MÉRY.  
MICHEL.  
MOLLAT.  
Adolphe MÔNY.  
MONTMEYLIAN.  
MOREL-RETZ.  
PAPILLAUD.  
PAULMIER.  
PETIT-BARON.  
Ossian PIC.  
Alphonse POIRIER.  
Oscar DE POLI.  
Charles l'OUYÉ.  
PREMPAIN.  
PRUDHOMME.

Franz RAIWEZ.  
Léonce DE LA RALLAYE.  
RASTOUL.  
RIBAUD,  
Abbé RIMBAULT.  
ROBIOU DU PONT.  
Antonin RONDELET.  
ROULLEAUX DU HOUX  
Auguste ROUSSEL.  
SEURAT DE LA BOULLAYE.  
LOUIS DE SOYF.  
Arthur STOVEN.  
Emile SUMIEN.  
Eugène TAVERNIER.  
D'UBEXI.  
Pierre VEUILLOT.  
VILLEFRANCHE.  
WITTRANT.



---

*Le Gérant : E. RIVIÈRE.*

---

Grande Imprimerie de Blois, 2 rue, Haute. — 6662

---

# BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE - PARIS

## Direction des collections

A l'exception des reproductions effectuées pour l'usage privé du copiste, les œuvres protégées par le code de la propriété intellectuelle ne peuvent être reproduites sans autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit.

Dans l'intérêt de la recherche, les utilisateurs de la présente microforme sont priés de signaler au département de la Bibliothèque nationale de France détenteur du document les études qu'ils entreprendraient et publieraient à l'aide de ce document.

---